

Être femme dans la première moitié du XX^e siècle à Neuchâtel : les lettres d’Amy Bovet, née Babut.

**Entre gouvernance familiale, vie spirituelle
et engagement social.**

Thèse

Présentée à la Faculté des lettres et sciences humaines
de l’Université de Neuchâtel
Institut d’Histoire
par

Daniel BORNOZ

Pour l’obtention du titre de Docteur ès sciences humaines et sociales

Directeur de thèse

Laurent TISSOT, professeur émérite, Université de Neuchâtel

Membres du jury de thèse

Clémentine VIDAL-NAQUET, maître de conférences, Université de Picardie Jules Verne

Myriam GRABER, professeure honoraire, HES-SO, Haute École Arc Santé

Kristina SCHULZ, professeure ordinaire, Université de Neuchâtel

Martine RUCHAT, anc. professeure à la Faculté de psychologie et des sciences de
l’éducation, Université de Genève

Date de la soutenance : 7 septembre 2021

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de M. Laurent Tissot, directeur de thèse, professeur émérite, Université de Neuchâtel ; Mme Myriam Graber, professeure HES retraitée, Haute Ecole Arc Santé, Neuchâtel ; Mme Martine Ruchat, professeure émérite, Université de Genève ; Mme Kristina Schulz, professeure, Université de Neuchâtel ; Mme Clémentine Vidal-Naquet, maîtresse de conférences, Université de Picardie Jules Verne autorise l'impression de la thèse présentée par M. Daniel Bornoz en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 7 septembre 2021


Le doyen
Matthieu Honegger

Être femme dans la première moitié du XX^e siècle à Neuchâtel : les lettres d'Amy Bovet, née Babut. Entre gouvernance familiale, vie spirituelle et engagement social.

Mots-clés en français :

femme – histoire – identité – représentations – famille – discours et pratiques – écrits personnels – correspondance

Résumé en français :

Ce travail de thèse se base essentiellement sur des sources privées, à savoir les lettres écrites par une femme, Amy Bovet, née Babut, à son époux durant cinquante-six années, au gré de leurs séparations respectives, dues tant à des circonstances professionnelles que familiales.

La problématique s'articule autour de la vie de cette femme et nous propose son regard sur la société de son époque. Elle privilégie une approche thématique, dont les thèmes retenus sont déterminés après une étude exploratoire des lettres. Elle tente, après une contextualisation et une détermination des conditions d'existence d'une femme dans la première moitié du XX^e siècle, d'articuler le particulier au général, ceci en effectuant « un constant va-et-vient du personnel au collectif »¹.

Les lettres, au moyen d'extraits, se relient aux contextes généraux et spécifiques historiques, sociologiques et politiques, dans lesquels elles ont été écrites, et qui touchent, pour n'en citer que quelques-uns, aux écrits personnels, à l'histoire des femmes et du genre (gender), à l'histoire de la vie privée, des émotions et de la sociabilité. Nous nous questionnons également sur le sentiment amoureux, les notions de rôles et de fonctions dévolues à la femme et nous explorons les concepts de processus identitaires et de présentation de soi. La thèse se décline en trois axes : gouvernance familiale, vie spirituelle et engagement social.

Ce travail a pour but d'apporter de nouvelles connaissances ou/et d'approfondir les connaissances existantes sur les femmes, et plus spécifiquement sur UNE femme ayant vécu dans la première moitié du XX^e siècle à Neuchâtel. Elle permet ce « va-et-vient » dont parle Georges DUBY, entre les contextes, les connaissances générales et la situation particulière d'une femme durant une période précise. Elle met en évidence le mode de pensée, le mode de vie, les pratiques et les relations qu'entretiennent une femme et un homme de la moyenne bourgeoisie suisse romande et restitue les rôles qu'une femme de ce milieu endosse, tout en relevant comment elle se présente et se met en scène à travers ses écrits.

¹ DUBY, Georges, « Histoire des mentalités » dans *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Pléiade, 1961, cité in JELMINI Jean-Pierre, *Pour une histoire de la vie ordinaire dans le Pays de Neuchâtel sous l'Ancien Régime. Plaidoyer pour une étude des mentalités à partir des écrits personnels*, Hauterive, 1994, p. 22.

Being a woman in the first half of the 20th century in Neuchâtel: the letters of Amy Bovet, born Babut. Between family governance, spiritual life, and social commitment.

English keywords:

woman – history – identity – representations – family – views and practices – personal writings – correspondence

English summary:

This thesis is essentially based on private sources, namely the letters written by a woman, Amy Bovet, née Babut, to her husband over a period of fifty-six years, during the course of their respective separations, due to both professional and family circumstances.

The problematic revolves around the life of this woman and offers us her view of the society of her time. It favours a thematic approach, the themes of which are determined after an exploratory study of the letters. After contextualising and determining the conditions of a woman's existence in the first half of the twentieth century, it attempts to link the particular to the general, by carrying out a "constant back and forth from the personal to the collective"ⁱⁱ.

The letters, by means of extracts, are linked to the general and specific historical, sociological, and political contexts in which they were written, and which touch on, to name but a few, personal writings, the history of women and gender, the history of private life, emotions and sociability. We also question the feeling of love, notions of women's roles and functions, and explore the concepts of identity processes and self-presentation. The thesis is divided into three areas: family governance, spiritual life, and social commitment.

The aim of this work is to provide new knowledge and/or to deepen existing knowledge about women, and more specifically about ONE woman who lived in the first half of the 20th century in Neuchâtel. It allows this "back and forth" that Georges DUBY speaks of, between contexts, general knowledge and the particular situation of a woman during a specific period. It highlights the way of thinking, the way of life, the practices and the relationships between a woman and a man from the middle class in French-speaking Switzerland and restores the roles that a woman from this milieu takes on, while noting how she presents and stages herself through her writings.

ⁱⁱ DUBY, Georges, « Histoire des mentalités » in *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Pléiade, 1961, quoted in JELMINI Jean-Pierre, *Pour une histoire de la vie ordinaire dans le Pays de Neuchâtel sous l'Ancien Régime. Plaidoyer pour une étude des mentalités à partir des écrits personnels*, Hauterive, 1994, p. 22.

A Yves DE VERDILHAC, alias Serge DALENS,

bk 11.8.36.

In memoriam, in spem.

A mon père et à ma mère.

A Jeanne-Marie, en témoignage de reconnaissance pour le chemin parcouru.

A Dorian et Gabriel, qui illuminent ma vie de leur présence.

Remerciements

Nous tenons à exprimer ici notre vive reconnaissance à M. Laurent TISSOT, Professeur ordinaire en histoire contemporaine à l'Université de Neuchâtel, qui a initié et accompagné le présent travail de thèse. Il nous a prodigué, durant ces années, de précieux conseils et remarques, et soutenu de son enthousiasme communicatif.

Notre reconnaissance s'adresse également à MM. les Professeurs Jean-Daniel MOREROD et Hédi DRIDI, qui nous ont appuyé dans notre démarche et encouragé, à Mme Anne-Nelly PERRET-CLERMONT, Professeure honoraire en psychologie générale et sociale à l'Université de Neuchâtel, qui, par ses convictions de l'existence d'archives relatives à Pierre BOVET, nous a incité à une patiente et fructueuse recherche de ces documents, ainsi qu'à M. FrédéricINDERWILDI, qui nous a initié à l'utilisation de la base de données *FileMaker*.

Nous remercions également Mme Marie-France BOVET, Mme Magali BOVET, petite-fille de Pierre et Amy BOVET, ainsi que M. Olivier BOVET et leur famille, qui ont accepté de nous confier cette correspondance, source sur laquelle se base le présent travail, notre épouse, qui a supporté nos temps de découragement et de questionnement, ainsi que Mme Elisabeth BERGER et M. Pierre BURGAT, théologiens, qui ont procédé à la relecture des parties consacrées à la thématique religieuse. Enfin, notre vive et profonde gratitude va à Mme Véronique HABEREY-KNUESSI, Professeur HES et PhD en Sciences de l'éducation, qui nous apporté une aide et un soutien importants dans la phase de rédaction et de clarification de notre problématique.

Nous n'oublions pas Mmes Anne CUENAT et Irène BURDET, bibliothécaires pour les domaines Conservation-restauration et Santé à la Haute École Arc, à Neuchâtel, qui, avec gentillesse et compétence, ont pourvu à nos incessantes et nombreuses demandes d'ouvrages.

Mme et M. Monique et Yann DELAMADELEINE, amis de toujours, ont bien voulu prendre en charge la mise en page et la correction du présent manuscrit, nous soulageant d'un travail fastidieux et délicat. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre vive reconnaissance.

Enfin, nous adressons un merci particulier à nos proches et à nos amis qui, par leur intérêt et leurs questions, ont permis, par moment, un regard neuf et, par leur enthousiasme, à l'auteur de retrouver la persévérance qui lui faisait défaut.

Que toutes les personnes nommées trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Table des matières

REMERCIEMENTS	11
TABLE DES MATIÈRES	13
INTRODUCTION	15
UNE ÉPOUSE, UN COUPLE ET DES LIEUX	17
UNE FEMME, UNE MIGRANTE ET UNE PROTESTANTE	21
LES MULTIPLES REGARDS SUR AMY BOVET-BABUT	25
LES SOURCES	27
LA CORRESPONDANCE COMME SOURCE HISTORIQUE	37
L'EXISTENCE D'UNE FEMME	44
PLAN DE L'OUVRAGE	48
PREMIÈRE PARTIE : ENTRE CADRE THÉORIQUE ET CONTEXTES	53
1 CHAPITRE PREMIER – HISTOIRE DES FEMMES ET PROTESTANTISME	53
1.1 ECRITS PERSONNELS ET « EGO-DOCUMENTS » : QUI PARLE DE QUOI ?	55
1.2 LA SPÉCIFICITÉ DE LA CORRESPONDANCE CONJUGALE	56
1.3 HISTOIRE DES FEMMES ET DU GENRE (<i>GENDER</i>)	63
1.4 HISTOIRE DU PROTESTANTISME	80
2 CHAPITRE DEUX – HISTOIRE DE LA VIE PRIVÉE	99
2.1 LE PRIVÉ A UNE HISTOIRE	99
2.2 ENTRE ÉMOTIONS ET SOCIABILITÉ	110
2.3 PREMIÈRE « RENCONTRE » ET NAISSANCE D'UN SENTIMENT AMOUREUX	119
2.4 JEUNESSE ET CORRESPONDANCE	121
2.5 D'UNE MISSIVE INATTENDUE AUX PREMIERS ÉMOIS	125
2.6 REGARD QUANTITATIF SUR LES LETTRES D'AMY BOVET	130
3 CHAPITRE TROIS – RÔLES, FORMATION DU SENTIMENT D'IDENTITÉ ET PRÉSENTATION DE SOI	137
3.1 DES STRATES DE LA VIE	142
3.2 CONSTRUCTION SOCIALE, APPARTENANCE ET CONTRAINTES	147
DEUXIÈME PARTIE : UNE FEMME DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE	169
4 CHAPITRE QUATRE – GOUVERNANCE FAMILIALE	169
4.1 ENTRE SENTIMENT D'IDENTITÉ ET PRÉSENTATION DE SOI	169
4.2 FEMME ET FAMILLE	195
4.3 VIE FAMILIALE, ENTRE DISCOURS ET PRATIQUES	210
4.4 ÉDUCATION, ENTRE DISCOURS ET PRATIQUES	227
4.5 L'EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE DE NÎMES, LORS D'UN SÉJOUR PROLONGÉ EN CETTE MÊME VILLE	246
CONCLUSION	252
5 CHAPITRE CINQ – VIE SPIRITUELLE, ENTRE VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE	263
5.1 L'ÉDIFICATION	266
5.2 DIEU ET LA RELATION AU DIVIN	274
5.3 COMMUNION DE PRIÈRES	278
5.4 LE GRANDCHAMP DES BOVET	280
CONCLUSION	291

6	CHAPITRE SIX – ENGAGEMENT SOCIAL	293
6.1	DU GENRE FÉMININ, ENTRE DISCOURS ET PRATIQUES	293
6.2	HISTOIRE DE COUPLE	296
6.3	L'AMOUR	313
6.4	LE DOMAINE PROFESSIONNEL	319
	CONCLUSION	324
	CONCLUSION GÉNÉRALE : AMY BOVET-BABUT À TRAVERS SES LETTRES	327
	ANNEXES	335
	SOURCES	353
	ARCHIVES PRIVÉES EN MAINS FAMILIALES	353
	SOURCES IMPRIMÉES	353
	BIBLIOGRAPHIE	355
	SITES INTERNET VISITÉS, PAR ORDRE D'APPARITION	384
	SITES INTERNET VISITÉS, POUR INFORMATION, SANS APPARITION DANS LES NOTES DE BAS DE PAGE	388
	LISTE DES FIGURES	389
	TABLE DES ILLUSTRATIONS	391
	LISTE DES ANNEXES	393
	SIGNIFICATION DES SIGNES	395

Introduction

Cette thèse résulte de la conjonction de plusieurs facteurs. En premier lieu, une conversation avec Mme le Professeur Anne-Nelly Perret-Clermont, au sujet de la famille Bovet, et l'existence d'archives privées, à l'époque où je travaillais comme collaborateur scientifique à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel. En deuxième lieu, un intérêt marqué pour la pédagogie, la psychologie et l'histoire, de par ma trajectoire de vie et mon expérience professionnelle. Ensuite, une attirance pour la famille Bovet, de par les expériences éducatives accomplies à Grandchamp, puis par Pierre Bovet à la tête de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, à Genève, de 1912 à sa retraite en 1944. Puis, des cours et un séminaire suivis à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, portant sur l'exploitation de correspondances, sous la direction du professeur Philippe Henry, professeur d'histoire suisse contemporaine. Dans cette mouvance, ajoutons des recherches exploratoires sur les archives de Félix Bovet, puis de Pierre Bovet, à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel (BPU)¹ et la découverte, auprès de Madame Marie-France Bovet, domiciliée à Grandchamp, d'une correspondance complète entre Pierre Bovet et sa fiancée, puis son épouse, Amy Bovet, née Babut, couvrant les années 1903 à 1959.

L'intérêt porté à Pierre Bovet nous a fait découvrir l'existence d'une thèse présentant ses idées en pédagogie, en psychanalyse et également ses travaux relatifs à la psychologie religieuse. Un livre a été édité sur la base de la thèse défendue par Jean-Michel Martin².

Bien que désappointé suite à la découverte de cette thèse, notre intérêt pour la personne de Pierre Bovet, pour sa famille, pour Grandchamp et pour la pédagogie est resté intact. L'existence, dans des archives en mains privées, de la correspondance échangée durant de nombreuses années entre Pierre Bovet et son épouse a dès lors attiré notre attention.

Après un bref examen des lettres regroupées en liasses et classées par Pierre Bovet, nous nous sommes rendu compte de l'intérêt qu'elles représentaient. A côté de celles-ci, il existait les échanges de la correspondance nouée entre Amy Babut et Pierre Bovet avant mariage, sous la forme de deux cahiers reliés, entre janvier et juin 1903, soit la période qui précède leur union. D'emblée, en consultant les lettres d'Amy Babut, nous avons été intrigué par sa personnalité. Qui est cette femme au moment où elle répond à la lettre un peu particulière du jeune homme de vingt-cinq ans qu'est Pierre Bovet, et accepte qu'ils se découvrent mutuellement au moyen de la correspondance ? Et qui devient-elle ensuite ? Durant les nombreuses années où Amy et son époux vont correspondre, lors de séparations, comment se présente-t-elle et que dit-elle ?

Issue d'un milieu protestant français, dans un pays où ces derniers représentent une minorité longuement persécutée pour ses convictions religieuses, émigrée en Suisse, à Neuchâtel puis à

¹ La BPU détient un important Fonds Félix Bovet, couvrant les années 1781-1936. Source : http://bpun.unine.ch/page.asp?sous_menu1=manuscrits&sous_menu2=personnelles, « Fonds Félix Bovet », site consulté le 11.10.2020.

² MARTIN, Jean-Michel, *Pierre Bovet, l'homme du Seuil. Sa position par rapport à la pédagogie, à la psychanalyse et à la psychologie religieuse*, Cousset, Del Val, 1986, 399 pages.

Genève, certes dans un milieu bourgeois, mais loin des siens, à l'ombre d'un mari pédagogue et psychologue de renommée mondiale, quelle a été la vie de Madame Pierre Bovet³ ?

Car avant d'être Madame Pierre Bovet, elle est d'abord une femme, et en tant que telle, nous invite à étudier ce qui touche à l'histoire des femmes et du genre (*gender*).

Elle est également une épistolière et nous verrons que la correspondance, pour Amy, est une activité intrinsèquement liée à sa personne, nourrissant la relation et participant au bon fonctionnement de la cellule familiale. Cette « seconde nature » implique d'explorer la correspondance, principalement celle entre un mari et sa femme, dénommée « correspondance horizontale »⁴. Un intérêt supplémentaire de celle-ci est son influence à plus large échelle. Sohn précise ce qui suit en ce qui concerne les correspondances : « *Privées, elles permettent un accès inespéré à la vie familiale et intime, aux affects et aux perceptions, aux représentations et aux idéologies sous-jacentes. S'inscrivant dans un réseau laïc ou religieux, elles permettent d'en cerner les rouages. Elles ont toujours pour effet de nuancer et de rendre vivantes les études sur la société. En effet, la lettre renseigne sur son temps et le scripteur* »⁵. Elle est, comme le dit très bien Bossis⁶, « à la jonction de l'individuel et du social ». Ou selon notre représentation, se situe entre gouvernance familiale et engagement social.

En résumé, à partir de thématiques récurrentes qui apparaissent dans les lettres et sur lesquelles nous reviendrons, nous avons voulu chercher à « mettre en valeur » le mode de pensée, le mode de vie, les pratiques, les identités multiples et les relations entre une femme et un homme ; ces thématiques nous aident à comprendre qui est notre personnage et montrent la vie d'une famille particulière, celle d'Amy et Pierre Bovet, à travers les événements qui ponctuent leur existence quotidienne. En nous inspirant de la trame d'une représentation théâtrale, notre recherche se déroule en trois actes : la gouvernance familiale, la vie spirituelle et l'engagement social. Ces trois axes ou actes oscillent entre vie privée et vie publique. Ils s'interpénètrent et se construisent sur la base de nos sources – que nous exposerons plus loin –, à savoir les lettres écrites par Amy Bovet-Babut à son mari, Pierre Bovet. Nous avons évoqué le sujet principal, en l'occurrence l'actrice qui va être sur le devant de la scène, Amy Bovet, née Babut, et ne

³ A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, une femme se présentait sous le prénom et le nom de famille de son mari.

⁴ Une correspondance familiale peut être verticale (parents-enfants), horizontale (frères-sœurs-fiancés) ou oblique (tantes-oncles-neveux-nièces). ROSSIER Jacqueline « Les archives de Monsieur et Madame Tout-le-Monde », le 12 juin 2006, dans *Veillées du Musée de l'Areuse, Boudry, le 14 juin 2006*, <http://www.le-muse.ch/500-Animations/veillee060612.htm>, site consulté le 06.09.2016. Voir également ROTH-LOCHNER, Barbara, « Correspondances familiales : le point de vue de l'archiviste » dans HENRY, Philippe, et JELMINI, Jean-Pierre, *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles. Affectivité, sociabilité, réseaux*. Actes du Colloque de Neuchâtel, 27-28 mai 2005, organisé par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et les Archives de la Vie Ordinaire, Editions Alphil, 2006, p 20 : « *Revenons-en plus spécifiquement aux correspondances familiales. Elles sont verticales (de parents à enfants ou petits-enfants et inversement), horizontales (entre conjoints, entre frères et sœurs, entre cousins) ou, pour continuer les métaphores géométriques, obliques (entre tantes et oncles et neveux et nièces)* ».

⁵ SOHN Anne-Marie (dir.), « La correspondance, un document pour l'histoire », Cahiers du GRHIS, *Identité et pratiques sociales*, n° 12, 2001, Publications de l'Université de Rouen, 2002, *passim*, p. 12.

⁶ BOSSIS, Mireille (sous la dir. de), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, 1994, Editions Kimé, cité dans SOHN Anne-Marie (dir.), *ibid.*

manquons pas de nommer son mari, Pierre Bovet, autre acteur important. Nous brosons un bref portrait de chacun d'eux avant de relever l'importance de Grandchamp, lieu de rencontres et de sociabilité, et d'aborder la condition de migrante et de protestante d'Amy.

Une épouse, un couple et des lieux

Amy naît à Nîmes, dans le département français du Gard, le 3 décembre 1878 et décède à Grandchamp, près de Neuchâtel, en 1967. Elle est la fille de Charles-Edouard Babut (1835-1916), prédicateur puis pasteur en ville de Nîmes et d'Hélène Babut (1840-1918), née Bonnet. Amy est apparentée à la famille des pasteurs Monod. Elle appartient à une famille protestante qui compte dix enfants, sept filles et trois garçons. De ces dix enfants, huit parviendront à l'âge adulte, soit six filles et deux garçons. Un des frères d'Amy, Ernest Théodore Babut, agrégé d'histoire, membre de l'École française de Rome (1899-1900), professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, titulaire de la chaire d'Histoire du christianisme, est tué sur le champ de bataille à Boesinghe (Belgique), le 28 février 1916. Le père d'Amy s'éteint la même année. L'aîné, Henry⁷, embrassera une carrière pastorale, comme son père.

Amy est le huitième enfant de la famille. Après sa naissance, viendront encore une fille, Jeanne et un dernier enfant, Lucie, qui ne vivra que quelques mois. Née protestante, fille de pasteur, Amy appartient à une minorité en matière de religion, minorité qui a souffert et a dû lutter, au fil des siècles, pour survivre et pour maintenir une tradition religieuse différente du catholicisme dominant. Cette appartenance, en France particulièrement, prend dès lors une importance certaine, sur le plan religieux, mais aussi culturel et social. Au sein du protestantisme, les femmes, aussi bien que les hommes, s'adonnent à la lecture de la Bible.

En juillet 1896⁸, à l'âge de dix-huit ans, Amy obtient un prix du Conservatoire, probablement à la suite d'une audition. L'obtention de ce prix coïncide avec son départ du Conservatoire de Nîmes, où elle aurait pourtant apprécié de pouvoir rester une année supplémentaire. Dans plusieurs lettres qu'Amy écrit à sa famille lorsqu'elle en est séparée, elle mentionne sa tristesse d'être loin des siens⁹. Les dîners et autres mondanités ennuiant Amy et elle reste passionnée par la musique. Elle joue du piano. Dans une autre lettre adressée à ses parents, Amy révèle son goût prononcé pour la lecture¹⁰.

Une lettre, dictée par son frère Ernest et écrite par Amy, adressée à leur père, et datée du 13 septembre 1900, évoque une maladie des yeux pour le jeune homme de vingt-cinq ans. Ernest consulte un médecin de l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel, le Dr. Borel, qui donne un avis sur la question. Apparemment, la famille Babut a une grande confiance dans le corps médical suisse.

⁷ Babut Henri Emile, né le 15 janvier 1871 à Nîmes (Gard). Il a été pasteur à Oléron (1903-1906) et à Nieulle-sur-Seudre (1907-1908). Marié le 17 août 1899 avec Lucile Anne (1866-1927), ils auront quatre enfants, trois garçons et une fille : Jacques (1901-1990), Jean-Henry (1905-1905), Jean-Pierre (1906) et Françoise (1910). Henri Babut décède le 10 mai 1942, âgé de 71 ans. Son prénom s'orthographie Henri ou Henry.

Source : https://gw.geneanet.org/connexion/?from=view_limit_redirect&url=http%3A%2F%2Fgw.geneanet.org%2Fboureilly%3Fang%3Dfr%26p%3Dcharles%2Bedouard%26n%3Dbabut, consulté le 06.09.2016.

⁸ Lettre du dimanche 9 juillet 1896, adressée à une autre candidate, nommée Louise.

⁹ Notamment la lettre à sa mère du vendredi 11 juillet 1890 et celle du 7 octobre 1896.

¹⁰ Lettre à sa mère, non datée.

Amy se trouve donc en Suisse et elle rend visite à la famille Bovet, à Grandchamp ; en effet, elle aborde, à l'intention de sa mère, sans ambages, la question de la maladie d'Hélène Bovet, mère de Pierre et Jean Bovet, et épouse de Félix Bovet¹¹, montrant ainsi qu'elle est en relation avec les Bovet : « *Il [Ernest] sera très bien soigné et nous tâcherons que Mme Bovet ne l'ennuie pas trop. Cette pauvre chère femme est d'une agitation croissante, et préoccupe beaucoup son entourage. A ce point de vue-là, nous serons contents de partir* »¹². Dans une autre lettre, à la même période, Amy précise que la maladie d'Hélène Bovet la pousse à manquer à la plus élémentaire des politesses, en se permettant d'ouvrir une lettre adressée à Mme Babut mère¹³.

Nous avons confirmation au vu de ce qui précède qu'Amy et Pierre ne sont pas des inconnus l'un pour l'autre, mais que leurs familles se connaissent, s'estiment et sont en relation.

Amy séjourne ensuite quelques temps en Angleterre et écrit plusieurs lettres à ses parents. Au mois d'août 1901, elle quitte ce pays pour revenir à Nîmes. Entre 1901 et 1902, elle vit à Nîmes et donne des leçons de piano. En août-septembre 1902, elle se décide à partir pour l'Allemagne et c'est là qu'en décembre de la même année, elle reçoit la première lettre de Pierre Bovet. Curieusement, aucune de ses lettres de jeune fille conservées, de 1890 à 1901 ou 1902, ne mentionne ce garçon ou jeune homme, alors qu'Amy a séjourné à Grandchamp et l'a rencontré à Paris. Dans sa réponse à cette première lettre, non datée, Amy avoue avoir eu l'impression, en renouant des liens avec Pierre, à Grandchamp d'abord, puis à Nîmes, qu'il pourrait y avoir entre eux une véritable entente, qu'il était un des hommes, très rares, à qui elle pourrait donner sa confiance et son affection. Mais lorsqu'elle le revoit à Paris, elle se déclare frappée et peignée de son indifférence et de sa froideur. Aussi est-elle surprise et émue à la réception de sa missive¹⁴. Après la réponse d'Amy à ce courrier de décembre 1902, il s'ensuit une correspondance suivie et fournie durant plusieurs mois, entre janvier et juin 1903, correspondance qui aboutit à des fiançailles, puis un mariage, à Grandchamp, près d'Areuse, non loin de Neuchâtel.

Amy Babut se marie le 19 juin 1903 à Grandchamp, en même temps que son beau-frère Jean Bovet qui épouse Mathilde, née Lüthi. Elle passe sa lune de miel à Thoune, au Thunerhof¹⁵. Devenue Madame Pierre Bovet, elle habite avec son époux la Colombière, un petit appartement au-dessus de la gare de Neuchâtel. Entre 1903 et 1907, nous ne possédons qu'une lettre et une carte postale adressées à Mme Babut mère par sa fille. Par contre, dans une autre liasse, nous retrouvons de nombreuses lettres qu'Amy écrit à sa mère, entre 1903 et 1913.

¹¹ « Bovet, Félix, 1824-1903, Professeur de littérature française aux auditoires de Neuchâtel (1861-1866), d'hébreu et d'Ancien Testament à la faculté de théologie de la classe des pasteurs (1866-1873). Editeur d'un manuscrit de Rousseau (*Discours sur les richesses*, 1853), collaborateur de la *Revue suisse*, Bovet est notamment l'auteur d'un ouvrage sur Nikolaus Ludwig von Zinzendorf (1700-1760), chef de file des Frères moraves, dont il chercha à appliquer l'esprit et le modèle éducatif à Grandchamp ». Source : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/046686/2002-12-19/>, ZASLAWSKY, Sandrine, « Bovet Félix », p. 1-3, 19.12.2002, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 29.11.2020.

¹² Lettre à sa mère du 13 septembre 1900.

¹³ Lettre non datée, classée après celle du 13 septembre 1900.

¹⁴ La réponse d'Amy à la première lettre de Pierre n'est pas datée. L'enveloppe cachetée, par contre, porte la date du 2 janvier 1903. Nous reviendrons sur la première lettre de Pierre au deuxième chapitre.

¹⁵ Lettre du 15 juin 1917.

Pierre et Amy Bovet-Babut s'installent donc en 1903 à Neuchâtel. Et leur vie de couple, sur laquelle nous reviendrons, se déroule entre la naissance des enfants, des problèmes de santé pour Amy, les occupations professionnelles de Pierre jusqu'au grand changement que représente l'année 1912. En effet, cette année-là, ils quittent Neuchâtel pour Genève, même si, grâce à leur propriété de Grandchamp, près d'Areuse, ils séjournent encore régulièrement en terre neuchâteloise. Marc est né en 1904, Jean-Jacques en 1905, Daniel en 1907 et Geneviève, la petite dernière, en 1913. Amy est très occupée par ces naissances successives et par la bonne marche de la maisonnée. 1912 est l'année de la prise de fonction de Pierre à la direction de l'Institut Jean-Jacques Rousseau fondé par Edouard Claparède à Genève. Un événement important puisqu'il implique un déménagement. En 1920, les Bovet emménagent au 14, chemin Sautter, à Genève.

Dès lors, Genève représente l'épicentre de leur existence et de leurs activités, même si Grandchamp demeure un lieu central. La dernière lettre rédigée par Amy porte la date du 10 juin 1959 et elle est la seule et unique lettre écrite en 1959 adressée à Pierre Bovet. Amy décède en 1967, deux années après celui-ci. De 1959 à 1965, il n'y a aucune trace de correspondance entre les époux. Nous émettons l'hypothèse que leur grand âge les maintient à Grandchamp, et qu'ils ne sont donc plus séparés géographiquement¹⁶.

Il nous faut dire quelques mots de son époux Pierre Bovet. Nous ne mentionnerons ici que certains aspects quitte à revenir sur d'autres dans la correspondance... Pierre Bovet naît à Boudry, dans le canton de Neuchâtel, le 5 juin 1878, au sein d'une illustre famille neuchâteloise, et meurt au même endroit le 2 décembre 1965. Pierre Bovet est un des fils de Félix Bovet, théologien et universitaire de Neuchâtel ; il étudie à l'Académie de Neuchâtel et puis à l'Université de Genève et obtient une licence ès lettres ; il parachève ses études à l'Ecole des hautes études à Paris et soutient son doctorat en philosophie en 1902 à Genève. Il est nommé professeur ordinaire de philosophie et pédagogie à l'Académie de Neuchâtel (1903-1912). Il part ensuite à Genève, en 1912 pour diriger l'Institut Jean-Jacques Rousseau¹⁷, fondé par Edouard

¹⁶ Source : <https://gw.geneanet.org/bourelly?lang=fr&iz=3&p=amy&n=babut>, site consulté le 09.09.2020.

¹⁷ L'Institut Jean-Jacques Rousseau — ou École des sciences de l'éducation — ou plus familièrement *École de Genève* — est créé à Genève en 1912, à l'initiative du médecin psychologue Édouard Claparède. Rattaché à l'Université de Genève en 1929, il est devenu la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) en 1975. Il est fréquemment dénommé « Institut Rousseau » durant la première moitié du xx^e siècle.

Il s'agit d'un centre de recherche sur l'enfance et son développement, conçu comme plateforme internationale de l'éducation nouvelle. L'Institut est rapidement reconnu sur la scène internationale, un rayonnement renforcé avec la collaboration de Jean Piaget dès 1921 puis la création du Bureau international d'éducation (BIE) en 1925.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Institut_Jean-Jacques_Rousseau, site consulté le 21.09.2020. Pour des informations supplémentaires concernant l'institut et Edouard Claparède, voir aussi <https://www.unige.ch/archives/aijir/fonds/bovet/>, site consulté pour la dernière fois le 21.09.2020, ainsi que BOVET, Pierre, *Vingt ans de vie : l'Institut J.J. Rousseau de 1912 à 1932*, Neuchâtel et Paris, Editions Delachaux et Niestlé, 1932, 195 p. Voir encore les travaux de RUCHAT, Martine, notamment : « Modèles, systèmes et méthodes dans l'éducation correctionnelle en Suisse romande, 1820-1914 », in *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 15 novembre 2003, p. 15-26, OpenEdition Journals, *Edouard Claparède (1873-1940) : à quoi sert l'éducation ?*, Lausanne, Editions Antipodes, 2015, 391 p. et *Correspondance (1914-1940) Claparède, Edouard, 1873-1940* Antipoff, Hélène, Firenze, L.S. Olschki, 2010, 255 p.

Claparède, direction qu'il assume jusqu'en 1944. Psychologue et pédagogue suisse, il est le premier traducteur des œuvres de Baden-Powell en français.

De par ses fonctions à la tête de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, puis de directeur du BIE (Bureau International de l'Education), Pierre voyage énormément pour assister ou donner des conférences et participer à des cours universitaires, en Suisse comme à l'étranger. Il se rend même aux Etats-Unis et aux Indes, ce qui implique de longues séparations d'avec son épouse.

Devenu professeur ordinaire de sciences de l'éducation et de pédagogie expérimentale à la Faculté des lettres de l'Université de Genève en 1920, en plus de ses fonctions de direction de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, Pierre avec son esprit irénique et ouvert devient une figure importante dans le mouvement international de la Ligue pour l'éducation nouvelle. Il développe et entretient de nombreux contacts internationaux, entre autres par l'usage de l'espéranto. Il participe en 1931 au quatrième cours universitaire de Davos avec de nombreux autres intellectuels français et allemands. Editeur infatigable, il est tour à tour fondateur et directeur de la Collection d'actualités pédagogiques dès 1909, collaborateur des Archives de psychologie, rédacteur de L'Intermédiaire des éducateurs, puis de L'Educateur, et fondateur et responsable des Cahiers de psychologie appliquée et de pédagogie expérimentale. Outre de très nombreux articles, il a notamment publié *L'instinct combatif* (1917), *Le Sentiment religieux et la psychologie de l'enfant* (1925) et *Les examens de recrues dans l'armée suisse, 1854-1913*. Il rencontre le chantre de la non-violence active, le Mahatma Gandhi, lors d'un voyage en Inde en 1938 par l'intermédiaire d'Edmond Privat (quaker et espérantophone). Pierre Bovet décède à Grandchamp, hameau situé près d'Areuse, dans la commune de Boudry, le 2 décembre 1965¹⁸.

La tentative de reconstitution généalogique des descendants d'Amy Bovet-Babut et de Pierre Bovet a été possible grâce au site indiqué¹⁹.

Tout au long des années, Grandchamp tient une importance fondamentale dans la vie de la famille Bovet, et le devient dans celle d'Amy, notamment parce qu'il représente un lieu d'ancrage. Dans cette partie, nous en dressons un bref aperçu, avant de développer ce que représente ce lieu historiquement, socialement et spirituellement dans le chapitre consacré à la vie spirituelle. L'achat d'une fabrique en faillite, en 1840, et des événements survenus vécus dans une foi profonde et fervente, conduisent la famille Bovet à envisager la création d'un asile dans les locaux acquis. Ce projet, sur lequel nous reviendrons ultérieurement, n'est pas une utopie familiale, mais bel et bien un projet de société, envisagé au niveau de la Suisse romande. Au fil du temps, les locaux vont servir à diverses activités, mais toujours en relation avec l'intention de soulager et d'aider les plus démunis. Aux mains de la famille, les différentes

¹⁸ Sources : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Bovet, site consulté le 12.09.2020.

https://fr.scoutwiki.org/Pierre_Bovet, site consulté le 12.09.2020.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Institut_Jean-Jacques_Rousseau, site consulté le 21.09.2020. Lettres d'Amy Bovet, née Babut à Pierre Bovet, 1903 à 1959.

¹⁹ Source : <http://www.bovet.org/bovet.web/>. Dernière consultation le 3.02.2015. Ce site n'est malheureusement plus actif, mais il nous a permis de tirer de précieux renseignements. Pour une reconstitution de l'arbre généalogique des descendants de Pierre et Amy Bovet, voir Annexe 4. Pour les ascendants, voir BOVET Pierre, *Un siècle de l'histoire de Grandchamp. Entre la fabrique d'Indiennes et la communauté spirituelle*, Città di Castello, Italie, 1965, 418 p.

bâtisses qui composent le hameau accueilleront des défavorisés jusqu'en 1931. Les bâtiments sont alors partagés entre Pierre Bovet et ses cousins Paul et Samuel Bovet, fils d'Arnold Bovet. Samuel vend les bâtiments dont il hérite, et la Communauté religieuse naissante, jusqu'alors locataire de l'Hôpital et d'une partie de la maison usufruïte par Mathilde Bovet, acquiert l'Etendage et la scierie. Elle transforme l'Etendage en une magnifique chapelle, qui sera appelée l'Arche, et devient propriétaire de l'ancien Hôpital.

Une femme, une migrante et une protestante

Il nous paraît judicieux d'évoquer la question de la migration, car Amy, en s'installant en Suisse, a émigré. Bien que, pour elle, la question de la langue ne se pose pas, nous avons décidé de ne pas négliger la littérature au sujet de l'émigration. En effet, d'une certaine manière, Amy est une émigrée et nous nous sommes demandés si la littérature s'intéressait à des femmes ou à des hommes qui quittaient leur pays par amour pour s'installer auprès de leur conjoint ou conjointe.

Des jeunes filles et des jeunes hommes quittent leur pays d'origine, très souvent en quête d'un emploi. Notre travail se situe devant la deuxième vague d'immigration, qui se déroule entre 1888 et la Première guerre mondiale²⁰. Les immigrés d'alors « *remplacèrent les forces de travail – soit 12% de la population suisse – qui avait quitté le pays durant la seconde moitié du XIX^e siècle* »²¹. Si nous nous référons à la délimitation étroite du concept d'immigration, les spécialistes soulignent qu'il est difficile de parler, pour la Suisse, d'immigration avant 1848. Il s'agit cependant d'envisager le terme dans un sens plus large, soit une entité territoriale et non un Etat national, ce qui permet de considérer les huguenots comme la première grande vague d'immigration. Pour la Suisse toutefois, l'immigration ne devient déterminante pour le développement de la population, qu'à partir de la fin du XIX^e siècle.

Selon Heiniger « *Près de 260'000 personnes immigrèrent en Suisse entre 1888 et 1910. La grande majorité d'entre elles provenaient des pays voisins, la proportion des Allemands et des Français allant en diminuant, tandis que celle des travailleurs italiens ne cessait de croître* »²². Il est nécessaire de distinguer l'immigration dite saisonnière, apparue au moment du « boom » économique de l'après-guerre, de l'immigration de longue durée, plus complexe. De même, le contexte exploré se centre principalement sur l'immigration des jeunes filles, dont l'objectif premier est de trouver un emploi. En tant qu'immigrée provenant d'un pays voisin et ami, la jeune Amy Babut bénéficie de la liberté d'établissement et d'une mobilité professionnelle illimitée. Elle se distingue, en cela, d'autres jeunes filles sans ressources et forcées de quitter leur nation pour un pays en quête de main d'œuvre.

²⁰ Pour Rothenbühler, le XIX^e siècle « *voit déferler les grandes vagues migratoires qui poussent les Européens à quitter leur pays et à chercher ailleurs qui un travail, qui une vie meilleure* ». Dans ROTHENBÜHLER, Anne, *Le baluchon et le jupon. Les Suissesses à Paris, itinéraires migratoires et professionnels (1880-1914)*, Neuchâtel, Editions Alphil-Presses universitaires suisses, 2015, p. 12. 1880-1914 représente le moment clé dans l'histoire des migrations féminines suisses.

²¹ <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F7991.php?topdf=1>, HEINIGER, Marcel « Immigration », 06.05.2008, dans *Dictionnaire Historique de la Suisse*, version informatisée, consultée le 11.10.2018.

²² *Ibid*, p. 1.

De nombreux travaux abordent les questions de l'immigration et de l'émigration²³, sous différents angles. Toutefois, nous n'avons pas trouvé trace de travaux liés à la question d'une femme ayant quitté son pays à la suite d'une union, pour rejoindre le pays de son époux. A aucun moment Amy Babut n'est intégrée à une vague migratoire française. Même si elle appartient à une minorité religieuse, elle n'est cependant plus en danger en 1903. Elle n'est pas non plus à la recherche d'un emploi et ne quitte pas son pays pour des questions d'excédent de main d'œuvre chez elle, pas plus qu'elle n'est tenue de s'exiler pour des motifs politiques ou raciaux.

Qu'en est-il, alors, en ce qui concerne Amy Bovet ? « *La sédentarité est une vertu féminine, un devoir des femmes, liées à la terre, à la famille, au foyer* »²⁴. Qu'entend-on par migration et voyage ? La migration, dans bien des situations, consiste à suivre le mari là où il va, là où il vit. C'est ainsi qu'Amy quittera, selon l'instruction biblique, son père et sa mère, pour suivre son mari. Du sud de la France, de ce sud protestant minoritaire dont nous parle Baubérot²⁵, elle s'exilera en Suisse et vivra d'abord à Neuchâtel, puis à Genève en terre protestante, avec de nombreuses incursions dans divers lieux pour y voir ou revoir des membres de sa famille.

Selon Rothenbühler, les femmes bougent. « *Être une migrante, c'est avant tout être une femme du XIX^e siècle, avec son ethos mental et ses identités* »²⁶. Pour Arasa, auteure d'une étude sur les voyageuses qui bénéficient, entre 1905 et 1930, sous l'égide de l'Université de Paris, d'une bourse offerte par le banquier Albert Kahn²⁷ dans le but de voyager durant une année, « *Le voyage début de siècle est lié à l'explosion des mouvements planétaires. Trente-cinq millions d'Européens ont déjà migré vers l'Amérique entre 1800 et 1900* »²⁸. Si la migration est une forme de voyage, et si certaines femmes ont la chance de bénéficier de la bourse offerte pour vivre une expérience à la fois de vie et culturelle, fait extraordinaire à l'époque, la perspective du voyage des femmes va bien au-delà des pratiques de loisirs et d'éducation propres au traditionnel voyage de culture. L'expérience féminine des mobilités, comme le dit Bourguinat, se vit par le biais d'un conjoint ou d'une vocation, « *les épouses accompagnant les diplomates, marchands ou savants, missionnaires, les étudiantes ou les infirmières pouvaient donc, dans cette perspective, donner lieu à des études de groupe ou à des monographies* »²⁹. Si les voyages, à court et moyen terme se développent au début du XX^e siècle, en parallèle à la société de consommation naissante, ils alimentent, pour une clientèle fortunée ou aisée, la culture des

²³ ARLETTAZ, Silvia et ARLETTAZ, Gérald, « L'immigration en Suisse depuis 1848 : une mémoire en construction », Basel, Schwabe, tiré à part de : *Revue suisse d'histoire*, Bâle, Vol. 41 (1991). VUILLEUMIER, Marc, *Immigrés et réfugiés en Suisse. Aperçu historique*, Zürich, Pro Helvetia, 1992 (1987). SCHOR, Ralph, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996.

²⁴ PERROT, Michèle, *Mon histoire des femmes*, Paris, Seuil, 2006, p. 183.

²⁵ BAUBÉROT, Jean, 1991-1992, 1987, 1984, 1983, 1981-1982, 1978 1975 1973 et 1971.

²⁶ ROTHENBÜHLER, Anne, *Ibid.*, p. 17.

²⁷ Entre 1905 et 1930, Albert Kahn, riche banquier autodidacte, crée en France, une bourse féminine *Autour du monde*, octroyée aux plus brillantes des jeunes femmes titulaires de l'agrégation. Les lauréates se nourrissent, durant une année, d'un quotidien nomade, se frottant aux traditions les plus anciennes et à la modernité la plus échevelée. Source : présentation de l'ouvrage rédigé par ARASA Yaelle.

²⁸ ARASA, Yaelle, *Les voyageuses d'Albert Kahn. 1905-1930. Vingt-sept femmes à la découverte du monde*, L'Harmattan, Paris, 2014, p. 95.

²⁹ BOURGUINAT, Nicolas (sous la dir. de), *Voyageuses dans l'Europe des confins, XVIII^e – XX^e siècles*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2014, p. 12.

loisirs et du tourisme qui gagne la bourgeoisie. La devise pourrait être « *aller ailleurs, au plus loin, pour en voir tant et plus en quelques instants* »³⁰.

Néanmoins, si Félix Bovet, le beau-père d'Amy a entrepris ce type de voyage, nécessitant comme le dit Bourguinat « des connaissances préalables »³¹, et entre tout à fait dans le portrait qu'il dresse de ce type de voyageurs, ce n'est pas le cas d'Amy.

Les voyages d'Amy Bovet sont plus modestes. Elle voyage rarement pour son plaisir, si ce n'est pour se rendre sur les lieux de ses vacances, principalement en Suisse et pour faire connaître le sud de la France à sa belle-sœur, Mathilde Bovet. Mais elle voyage. D'abord, elle se rend aussi souvent que possible dans sa famille, à Nîmes. En 1918, il y effectue un long séjour avec trois de ses enfants, sur lequel nous reviendrons. Et dès que les enfants sont jeunes adultes, elle ne manque pas de se rendre là où ils se trouvent, notamment lorsqu'ils ont besoin d'elle.

En août 1931, par exemple, elle part pour Mouilleron-en-Pareds retrouver son fils Jean-Jacques qui y exerce en tant que pasteur au sein de l'Eglise réformée de France. Elle profite de son passage en terre française pour faire un saut à Nevers afin de voir son frère Henry Babut. Entre 1931 et 1936, Amy séjourne régulièrement à Mouilleron-en-Pareds, pour tenir le ménage de son fils, célibataire, et très sollicité dans son pastorat.

Autre exemple, en temps de guerre encore, le 7 mai 1940, à la veille de l'invasion allemande, elle est à Paris pour l'accouchement de Geneviève. Elle y reste jusqu'au 16 mai 1940 et parvient à rejoindre la Suisse et Genève malgré les combats. En juillet, elle est à Grandchamp et s'inquiète que Geneviève envisage d'aller s'installer à Montpellier. Ce qui, finalement, se fera car nous trouvons Amy, dès le 1^{er} octobre, en séjour dans cette ville. Elle y reste jusqu'au 11 octobre 1940 et parvient à voir Henry qui remplace le pasteur de St-Hippolyte-du-Fort, mobilisé, puis prisonnier de guerre.

Et à la fin de la deuxième guerre mondiale, Amy voyage à nouveau : elle séjourne à Etables, chez les Adellie³², puis à Aix-en-Provence, chez Geneviève et Francis Halbwachs, sa fille et son beau-fils. Elle se rend ensuite à Plan-de-Grasse, chez Jean-Jacques et Françoise Bovet, puis fait un saut à Nice afin d'organiser le voyage de Jean-Jacques en Suisse. Début avril 1951, elle se rend à Bégard, dans les Côte-du-Nord, pour rendre visite à sa sœur Adèle, malade. Adèle décède le 7 avril 1951 et Amy aura pu l'accompagner jusqu'au bout. Puis elle se rend d'Etables à Nîmes. De là, elle visite sa sœur Marie, avec laquelle la relation est difficile. C'est à cette époque que Jean-Jacques, le fils de Pierre et Amy, quitte Stockholm où il officie en tant que pasteur, pour s'installer à Aix-en-Provence. Mi-juillet 1956, Amy fait un voyage avec sa petite-fille Magali, la fille de Marc

³⁰ ARASA, Yaelle, *Ibid.*, p. 95.

³¹ « *Lié à l'acquisition du savoir depuis l'Antiquité et pensé comme un levier de l'éducation, le voyage de culture et de formation supposait qu'on eût des connaissances préalables (Rousseau en donne la liste dans l'Emile), de telle sorte qu'il était moins volontiers pratiqué ou moins* » ouvert aux femmes ». In BOURGUINAT, Nicolas (sous la dir. de), *ibid.*, p. 14.

³² Les « Adellie » sont, à notre connaissance, la sœur d'Amy, Adèle et son amie Ellie, affectueusement appelées ainsi par Amy dans sa correspondance.

et d'Hélène Bovet. Elle lui fait visiter Nîmes et la région. Elle revient avec, à charge, Pierre et François, les fils de Jean-Jacques et Françoise.

Fin avril-début mai 1958, à quatre-vingts ans, Amy est à Montpellier et entreprend des démarches pour rapatrier sa sœur Marie de Montpellier à Nîmes. Grâce à des appuis et à sa parenté avec feu le pasteur Babut (Marie et Amy sont ses filles), Marie est acceptée à la maison de santé de Nîmes. Elle refuse néanmoins de s'y rendre, par crainte de s'éloigner de ses proches. En juin 1959, Amy est à nouveau à Montpellier.

Amy a voyagé par conjoint interposé et par nécessité familiale, ainsi que pour son plaisir, à de plus rares occasions, comme le retrace de manière précise et évidente, sa correspondance et les différents exemples que nous venons de citer.

En ce début de XX^e siècle, le religieux est pour la majorité de la société des hommes, indissociable de l'existence. Amy Bovet a vécu dans une famille protestante du sud de la France, avec un père prédicateur, puis pasteur, qui affiche une foi solide et qui effectue l'entier de sa carrière pastorale à Nîmes.

La question religieuse a une importance certaine pour Amy, comme elle en a pour son mari et pour ses enfants, et cela même si elle a de la difficulté à se situer et à mesurer sa foi, en tous les cas au moment de ses premiers échanges avec Pierre. La spiritualité d'Amy Bovet, née Babut, est influencée à la fois par le protestantisme français, mais aussi par les échanges avec des familles protestantes en Suisse ou en Allemagne. En effet, de nombreux protestants sont éparpillés de par le monde et les liens entre les différentes familles sont entretenus. Le réseau est actif. Lors de son séjour à Berlin, fin 1902 et début 1903, Amy fréquente le milieu francophone protestant de la capitale de l'Empire allemand. Elle est également séduite par la piété évangélique de Félix Bovet³³, le père de Pierre, qui a fait du hameau de Grandchamp un lieu spirituel alliant la plus grande indépendance d'esprit à une piété se fondant sur la tradition morave.

La foi n'est pas une science, elle se fonde sur l'expérience personnelle, sur les expériences partagées, les rencontres et les témoignages. La foi est quelque chose de vivant. Les courants de l'époque se rattachent à des figures importantes³⁴ que nous aborderons ultérieurement, dans le chapitre consacré à la vie spirituelle. La question sociale n'est pas éludée par Amy Bovet et son mari. Le christianisme social défend une attitude christique dans l'animation et l'organisation de la vie sociale. La foi se vit en actes et non uniquement en paroles. Une foi qui nourrit une vie spirituelle ne se cantonne pas à la vie privée, mais engage le chrétien dans un combat pour davantage de justice sociale ; elle rejaillit dans vie publique et l'engage comme témoin des combats du Christ.

³³ BERCHTOLD Alfred, « Félix Bovet », p. 74-83, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle. Portrait littéraire et moral*, Lausanne, Editions Payot, 1963.

³⁴ Voir BERCHTOLD Alfred.

Les multiples regards sur Amy Bovet-Babut

« *L'image que nous nous faisons de l'autre dépend avant tout du regard que nous portons sur lui Et sur nous* »³⁵. La présente recherche va restituer une image d'Amy Bovet-Babut, partiellement celle qu'elle se faisait d'elle-même et qu'elle a voulu nous transmettre, et pour une autre part, résultat du regard porté par le chercheur sur cette mise en scène ; c'est donc une succession de regards, sans omettre, comme regard supplémentaire et complémentaire, celui que porte Amy sur son mari, Pierre Bovet.

Dans son étude relative à Saint-Louis, Le Goff confirme que « *la biographie est une façon particulière de faire de l'histoire* »³⁶. Notamment, il souligne « *le traitement dans une durée suffisante pour repérer la dialectique de la continuité et du changement...* »³⁷. Sans vouloir comparer notre travail et la vaste enquête conduite par Le Goff sur Louis IX, nous envisageons de repérer, dans notre travail, une éventuelle rupture dans le mode de pensée ou le mode de vie de la personne étudiée ou au contraire une continuité, entre 1903, date de sa première lettre, et 1959, dont datent ses dernières. Nous émettrons des hypothèses, au sujet de ces changements ou de ces continuités, à l'aide de thématiques comme, par exemple, les valeurs religieuses et la vie spirituelle ou dans le cadre de la présentation de soi, en lien avec le « vaste champ d'expérience autour de soi-même »³⁸. Au plan spirituel, les valeurs et convictions défendues par Amy Bovet prennent une connotation particulière puisqu'elles encouragent, à un moment donné, l'établissement d'une communauté religieuse protestante à Grandchamp³⁹, ce lieu même où se déroulent, de nombreuses années durant, les retrouvailles familiales. Nous étudions l'aspect religieux ultérieurement dans le présent travail. Enfin, une dernière intention nous tient à cœur. Par cette recherche, et à travers notre approche méthodologique, nous espérons enrichir les études genre, c'est-à-dire les études ayant pour sujet les femmes et la question du genre⁴⁰.

Sur le plan historique, la présente enquête s'inscrit dans la perspective d'une histoire⁴¹ qui touche à la vie privée⁴², à l'intimité et à l'intime⁴³, au domaine des émotions, à l'histoire des

³⁵ THÉRAULAZ, Yvette, « L'altérité » dans *Chômage – Petit recueil de préjugés*, FAUX Th., BRÜGGER, A. et BROCHARD N. (sous la dir. de), ACDN, Association de Défense des Chômeurs de Neuchâtel, Editions G d'Encre, Le Locle, 2012.

³⁶ LE GOFF, Jacques, *Saint-Louis*, Paris, Editions Gallimard, 1996, p. 14

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Voir PALMONARI, Augusto et CARUGATI, Felice, « Sviluppo dell'identità », in BATTACHI M. W. (Ed.), *Trattato enciclopedico di psicologia dell'età evolutiva*, Padova, Piccin Nuova Libreria, 1988, p. 515-516.

³⁹ Relevons que les communautés religieuses protestantes contemplatives, autres que vouées aux soins et au service, telles que les diaconesses de Saint-Loup, sont extrêmement rares.

⁴⁰ Une étude menée par deux chercheuses de l'Université de Neuchâtel démontre que, dans le domaine de la criminalité, « *Comme dans bien des domaines, l'homme fait davantage l'objet d'études* ». JAQUIER, Véronique, et VUILLE Joëlle, chercheuses au Centre romand de recherche en criminologie de l'Université de Neuchâtel. Voir L'Express du vendredi 19 mai 2017. La recherche a donné lieu à la publication d'un livre, *Les femmes et la question criminelle*, collection Question de genre, édition Seismo, 2017.

⁴¹ Voir DOSSE François, *L'histoire en miettes. Des « Annales » à la nouvelle histoire*, Paris, Ed. La Découverte, 1987. LE GOFF, Jacques, et NORA, Pierre (sous la dir. de) *Faire l'histoire*, Paris, 1974, 3 vol. LE GOFF, Jacques, et CHARTIER, Roger (sous la dir. de) *La nouvelle histoire*, Paris, 1978. Voir aussi les ouvrages de BLOCH, Marc, FEBVRE, Lucien, BRAUDEL, Fernand, GOUBERT, Pierre et LE ROY LADURIE, Emmanuel, référencés en bibliographie.

⁴² Voir les travaux de CORBIN, et de CORBIN ET AL., cités en bibliographie.

⁴³ Voir le travail de master de AYMONT, Marine, également cité en bibliographie.

sensibilités qui rejoint la psychologie des profondeurs⁴⁴, tant il est certain que le rôle et le contexte sont étroitement liés aux identités féminines dont il est ici question, identités telles qu'elles sont représentées, vécues et ressenties dans la première moitié du XX^e siècle. Cette recherche intègre différents champs des sciences sociales : sociologie, économie, psychologie, ethnologie, anthropologie sociale. Ce travail ne se veut toutefois pas une histoire de la famille, ni uniquement l'étude des traits de caractère d'une personne isolée. Comme le souligne Jelmini « *le danger [qui] consiste à n'envisager l'homme que comme individu et à ne pas le mettre suffisamment en relation permanente avec le groupe ou les groupes auxquels il appartient* »⁴⁵.

Il fait également écho à ce que le professeur Philippe Henry⁴⁶ qualifie de « *révision de la conception du rôle de l'individu acteur de l'histoire, après une phase d'éclipse et de marginalisation. Cette reconsidération se traduit par un renouveau de la biographie et de ce qu'on a baptisé une « microhistoire », attentive, en profondeur et dans un cadre social et géographique très restreint, à l'individuel, au quotidien des pratiques sociales et des mentalités* »⁴⁷. Pour Duby, approcher la mentalité des êtres du passé consiste en « *un constant va-et-vient du personnel au collectif* »⁴⁸, soit « *en une succession incessante d'observations dynamiques portant tour à tour sur l'individu considéré en tant que tel et sur l'environnement social auquel il appartient forcément ; les deux pôles d'attraction du champ de recherche s'éclairant souvent l'un l'autre, leur consultation alternative fait efficacement progresser le propos de l'enquêteur* »⁴⁹.

Evoquons maintenant notre approche. Nous avons parlé d'enquête, et nous avons cité Le Goff et son remarquable travail sur Saint-Louis. Ce dernier est extrêmement sévère sur l'approche biographique, ou plutôt sur l'utilisation de cette dénomination. Il relève son insatisfaction devant les nombreux ouvrages publiés sous ce titre. Il s'est dès lors interrogé sur les implications et les exigences de la biographie, notamment historique. Son ouvrage nous paraît une référence en la matière.

Nous avons fait le choix de privilégier une approche biographique, celle-ci nous paraissant appropriée et moins exhaustive que la biographie en tant que telle, comme nous la présentons ci-après. En effet, une biographie se définit comme un écrit qui a pour objet l'histoire d'une vie particulière ou d'un événement dans la vie du protagoniste. Elle peut être écrite par la personne

⁴⁴ Voir les recherches de MAZUREL, toujours en bibliographie.

⁴⁵ JELMINI Jean-Pierre, *Pour une histoire de la vie ordinaire dans le Pays de Neuchâtel sous l'Ancien Régime. Plaidoyer pour une étude des mentalités à partir des écrits personnels*, Hauterive, 1994, p. 21.

⁴⁶ Philippe HENRY, professeur honoraire en histoire suisse moderne et contemporaine, a enseigné à l'Université de Neuchâtel dès 1985. A ce titre, il s'est intéressé aux écrits personnels et a dirigé de nombreux travaux d'étudiants lors de séminaires consacrés à la correspondance. Il a également collaboré avec Jean-Pierre JELMINI, ancien archiviste de la Ville de Neuchâtel.

⁴⁷ HENRY, Philippe, « Les écrits personnel, l'individu et l'histoire », dans *Revue historique neuchâteloise. Autour des Archives de la vie ordinaire. Les écrits personnels et le retour de l'individu dans l'histoire*, n°1-2, 2009, p. 6.

⁴⁸ DUBY, Georges, « Histoire des mentalités » dans *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Pléiade, 1961, cité in JELMINI Jean-Pierre, *Ibid.*, p. 22.

⁴⁹ JELMINI, Jean-Pierre, *Ibid.*, p. 22.

elle-même, auquel cas on parle de préférence d'autobiographie⁵⁰, ou par une autre personne. Notre dessein premier n'est pas, il est vrai, d'écrire l'histoire de la vie d'Amy Bovet.

L'historien médiéviste Jacques Le Goff donne, dans son introduction⁵¹, une définition particulièrement exigeante de cette approche. Pour lui, « *la biographie historique est une des plus difficiles façons de faire l'histoire* »⁵². Si elle se centre sur la vie d'une personne, elle se base sur des sources multiples et croisées. Elle entretient également un rapport particulier avec la distance qui nous sépare de celui ou celle qu'elle étudie. Nos sources sont uniques et ne comprennent que les lettres d'Amy Bovet ; ce que nous avons voulu faire, c'est *mettre en valeur* le mode de pensée, le mode de vie, les pratiques et les relations qu'entretiennent une femme et un homme de la moyenne bourgeoisie suisse romande. C'est également étudier et restituer les rôles qu'une femme de ce milieu endosse et observer comment elle se présente à travers ses écrits.

Si nous envisagions, au départ, que notre enquête s'apparenterait à une étude de cas, au vu de ce qui précède, le terme de biographie ou celui d'approche biographique ne serait pas usurpé. Les activités de la « vie quotidienne » concernent toute catégorie sociale qui laisse des traces par le moyen des écritures du « moi », comme le souligne Henry : « *...ils [les documents] se rapportent aux choses de la vie quotidienne ou aux « soucis » des gens « du peuple », disons issus de la petite bourgeoisie, de la paysannerie ou du personnel de fabrique, mais sans absolu exclusif puisqu'on y trouve aussi une documentation relative au quotidien d'une bourgeoisie aisée* »⁵³.

Les sources

Les lettres écrites par Amy Bovet-Babut ne sont pas déposées au sein d'une institution, publique ou privée. Elles font partie des archives familiales, heureusement conservées depuis les débuts, bien avant le mariage d'Amy⁵⁴. Comme nous l'avons déjà évoqué, il s'agit d'une correspondance conjugale, de type horizontal⁵⁵. Une fois mariée, elle et son mari entretiennent une correspondance importante lors des temps de séparation, que ces derniers soient brefs ou plus longs. La carrière du mari et les circonstances de la vie vont en effet entraîner plusieurs de ces temps durant lesquels la correspondance représentera le lien entre les époux. Elle correspond également à un symbole important de sociabilité, voire à un principe de vie pour la jeune femme.

La première lettre d'Amy à Pierre Bovet date du 2 janvier 1903 (du moins l'enveloppe de la lettre porte-t-elle cette date, car la lettre n'est pas datée) ; Amy répond à la lettre qui lui est adressée

⁵⁰ Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Biographie#:~:text=Une%20biographie%20\(ou%2C%20en%20abr%C3%A9g%C3%A9,dans%20la%20vie%20du%20protagoniste](https://fr.wikipedia.org/wiki/Biographie#:~:text=Une%20biographie%20(ou%2C%20en%20abr%C3%A9g%C3%A9,dans%20la%20vie%20du%20protagoniste), site consulté le 30.09.2020.

⁵¹ Voir LE GOFF, Jacques, *Saint-Louis*, paru aux Editions Gallimard, en 1996, 976 pages. Cette enquête historique approfondie, qui utilise de nombreuses sources différentes, représente, pour nous, le type même de la biographie.

⁵² *Ibid.*

⁵³ HENRY, Philippe, *Ibid.*, p. 10.

⁵⁴ Les deux premières lettres d'Amy conservées sont destinées à son grand-père, en remerciement des cadeaux reçus. Intervient ensuite une première lettre d'Amy à sa mère, non datée. La deuxième lettre à sa mère ou la quatrième lettre conservée, porte, elle, la date du 11 juillet 1890. Amy est alors âgée de douze ans.

⁵⁵ Voir les précisions données en début de la présente introduction.

par Pierre Bovet, datée du 15 décembre 1902, mais postée quinze jours après avoir été écrite, donc aux alentours du 30 décembre 1902. La dernière lettre portant le nom d'Amy Babut date du 1er juin 1903. Elle va devenir, le 19 juin 1903, Madame Pierre Bovet. La correspondance, plus ou moins régulière, en fonction de leurs déplacements respectifs, se poursuit de 1903 à 1959. Pour les années 1960 à 1965, année du décès de Pierre Bovet, comme déjà indiqué, nous n'avons pas trace de correspondance entre les époux.

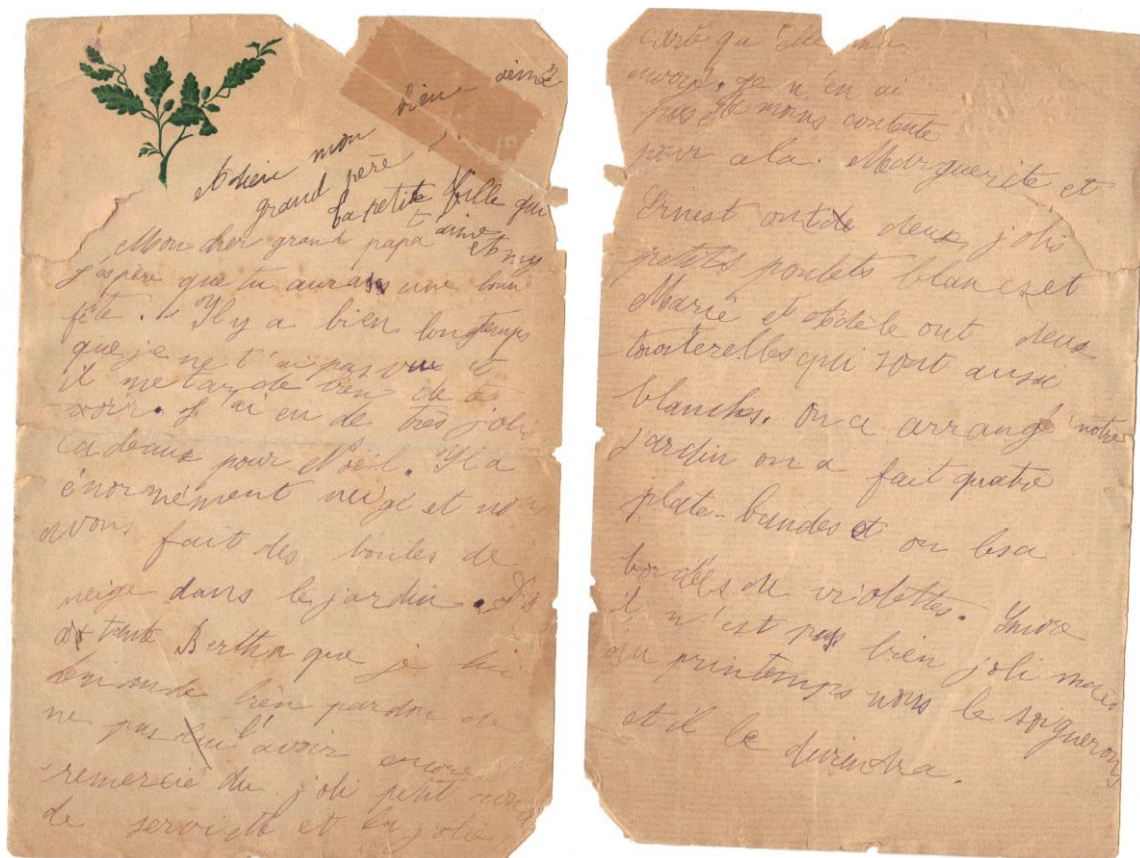


Illustration 1 : Première lettre d'Amy Babut, âgée de 12 ans, adressée à son grand-père, en 1890.
© Collection privée.

Les lettres écrites par Amy et par son mari Pierre forment une correspondance abondante⁵⁶. Ces dernières, pliées, bien rangées en liasses⁵⁷, relativement bien classées chronologiquement, et par personne, ont plusieurs destinataires⁵⁸. Quelques lettres comprennent une seule page, recto verso, mais la plupart comportent plusieurs pages. La personne qui les a soigneusement rangées a choisi « *après avoir réparti les lettres par destinataire, [entre] un classement chronologique (qui offre l'avantage de suivre les relations d'une personne au quotidien) [...]* »⁵⁹.

⁵⁶ Comme DAUPHIN, LEBRUN-PÉZERAT et POUBLAN le stipulent, nous avons contrôlé, puis regroupé les 1'720 lettres par auteur, et, pour chacune d'elle, par ordre chronologique. La plus ancienne est datée de 1890 et la dernière, provenant de Montpellier, du 10 juin 1959. Voir DAUPHIN Cécile, LEBRUN-PÉZERAT Pierrette, POUBLAN Danièle, *Ces bonnes lettres. Une correspondance familiale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 66.

⁵⁷ ROTH-LOCHNER, Barbara, *Ibid.*, p. 22-23.

⁵⁸ Même si l'époux reste le principal destinataire de la correspondance de son épouse. Néanmoins, le contenu des lettres laisse entendre l'existence de nombreux correspondants et correspondantes.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 27.

Elles se distribuent de la manière suivante :

1. **1'720** lettres⁶⁰ :

- **457** lettres écrites par Amy Babut à sa mère, avant son mariage, jeune fille, puis en tant que femme mariée, couvrant les années 1890 à 1911 (une première période allant de 1890 à 1901, puis une seconde période de 1902 à 1911).

- **98** lettres écrites par Amy Babut à son fiancé, Pierre Bovet, alors qu'elle séjourne à Berlin, datées de janvier 1903 à juin 1903, mois de leur mariage. La dernière lettre d'Amy fiancée date du 1^{er} juin 1903.

- **1'090** lettres écrites par Amy Bovet-Babut à son mari, de juin 1903 à 1959, date de la dernière année de correspondance, rédigées durant les temps de séparation dont nous avons parlé précédemment.

- **75** lettres écrites par Amy Bovet-Babut à son mari, de juin 1903 à juin 1959, **non** classées chronologiquement, en sus des **1'090** lettres mentionnées.

- plusieurs lettres retrouvées dans les lettres destinées à Pierre Bovet, émanant des enfants du couple, Marc, Jean-Jacques, Daniel et Geneviève.

- quelques lettres et différents papiers rangés dans les boîtes qui contiennent la correspondance des époux et qui sont des documents transmis par Amy à son mari pour information, que ce dernier a conservé, par souci peut-être de les relier à la correspondance de sa femme plutôt que de les classer d'une autre manière. Certains indices, dont le destinataire, nous font en effet penser que c'est Pierre qui a soigneusement répertorié les missives de son épouse.

2. Plusieurs agendas annotés.

3. Parmi les sources, relevons un livre écrit par Pierre Bovet⁶¹, contenant des informations sur la vie de la famille et les événements qui se déroulent à Grandchamp, comme nous l'avons déjà évoqué, propriété de la famille Bovet située dans le hameau d'Areuse, non loin de Boudry, dans le canton de Neuchâtel. Cet ouvrage écrit par Pierre (voir bibliographie) nous a facilité l'entrée dans le monde de la famille Bovet, et indirectement aussi dans celui d'Amy. De même, les échanges entre Pierre Bovet à son épouse Amy, également conservés, durant leur période de fiançailles nous ont été utiles pour une exploration du contexte.

La correspondance représente la source principale liée à Amy Bovet-Babut. Cependant, les archives familiales comprennent également un certain nombre d'agendas qui contiennent de brèves inscriptions d'Amy résumant de manière factuelle les épisodes de la journée écoulée. Ils sont toutefois privés de toute démonstration émotive ; les événements sont sélectionnés

⁶⁰ Voir Annexe 2.

⁶¹ BOVET Pierre, *Un siècle de l'histoire de Grandchamp. Entre la fabrique d'Indiennes et la communauté spirituelle*, Città di Castello, Italie, 1965, 418 p.

d'après d'autres critères qu'ils ne le sont dans les lettres et les intentions de l'auteure sont radicalement différentes. Cette source ne sera pas un objet d'étude en soi.

Selon Sohn, « *Pour elles [les familles populaires] et à la différence de l'aristocratie et de la bonne bourgeoisie, elles [les lettres] ne constituent pas un patrimoine, élément constitutif de la mémoire lignagère* »⁶². Un avis que partage Bossis⁶³, qui poursuit d'ailleurs sa réflexion sur ces correspondances miraculeusement conservées, considérées comme un patrimoine à transmettre aux générations suivantes et souligne que certaines classes sociales sont davantage prédisposées à conserver les échanges de correspondance. A leurs yeux, les papiers familiaux constituent un véritable trésor. Bossis les compare à des bijoux de famille⁶⁴. Autrement dit, la correspondance conjugale se conserve, peut-être davantage que les autres correspondances, puisqu'elle se déroule entre les époux, en prise directe en quelque sorte, et témoigne de leur amour et de leur vie.

Que devient la lettre une fois parvenue à destination ? Et quel a été le cheminement des lettres rédigées par Amy ?

« *Dans les premiers moments qui suivent la réception de la lettre, sa conservation est liée à l'intérêt qu'elle présente pour les correspondants et à leurs habitudes. Mais, ensuite, son destin dépend d'autres motivations. La lettre a perdu sa fonction première, l'actualité de son message est révolue ; elle devient un témoin du passé, investi d'une nouvelle finalité. Les lettres anciennes sont rassemblées, triées, classées ; elles s'organisent en ensembles cohérents et constituent une collection* »⁶⁵. Pierre Bovet a rassemblé les lettres qu'il a adressées à son épouse et celles qui lui étaient destinées. Il les a triées, classées, avec l'idée d'en faire bénéficier ses descendants ou dans l'intention de publier un ouvrage, comme ce fut le cas pour son père⁶⁶. En attendant, il les a entreposées dans la maison que lui et son épouse occupent à Grandchamp. A leur disparition, il est probable que ces précieux documents se sont trouvés entre les mains d'Hélène Bovet, dont le défunt mari, Marc, fils de Pierre et d'Amy, exploite le domaine agricole de Grandchamp. Ensuite, Claude, le fils de Marc, résidant à Genève, prend soin des précieuses lettres, qui sont conservées par la veuve de Claude, Madame Marie-France Bovet. Elles sont rangées dans un secrétaire, là où nous les avons découvertes, et non pas au grenier.

Car, toujours selon Dauphin, Lebrun-Pézerat et Poublan, « *Si la collection suppose des collectionneurs, elle réclame aussi un lieu pour se constituer et durer. En ce sens, les propriétés familiales jouent un rôle décisif* »⁶⁷.

⁶² SOHN Anne-Marie (dir.), *Ibid.*, p. 10.

⁶³ « *Les lettres d'Ursin et d'Ernestine relèvent de la catégorie des archives privées : elles n'ont pas quitté la famille, en passant de mains en mains suivant l'écoulement des générations, au gré de l'intensité de l'amour filial des uns et des autres et en dehors de toute valeur marchande* », dans BOSSIS Mireille, « Une correspondance paysanne en Normandie (1863-1866) : quelle approche ? » in SOHN Anne-Marie (dir.), *Ibid.*, p. 83.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 87.

⁶⁵ DAUPHIN Cécile, LEBRUN-PÉZERAT Pierrette, POUBLAN Danièle, *Ibid.*, p. 79.

⁶⁶ BOVET, Félix, *Lettres de Grandchamp et d'ailleurs*, 1934 et *Lettres de jeunesse*, 1906. Voir bibliographie.

⁶⁷ DAUPHIN Cécile, LEBRUN-PÉZERAT Pierrette, POUBLAN Danièle, *Ibid.*, p. 82.

Nous avons émis des suppositions concernant l'intention de Pierre Bovet au sujet de la conservation de ces lettres. Les trois auteures précédemment citées explorent les raisons psychologiques liées à la conservation : « *Quand des souvenirs matériels existent, les dépositaires de ces objets se sentent investis d'un véritable « devoir de transmission ».* C'est à cette injonction que répondent les « historiens familiaux » qui présentent les lettres. En exhumant des correspondances, ils perpétuent la présence de leurs auteurs. Cette commémoration s'inscrit dans un jeu entre le privé et le public. Car même les mémorialistes qui affirment n'écrire qu'à l'intention de leurs proches, destinent en fait leur texte à un cercle plus large : leur message a une dimension sociale »⁶⁸. Pierre Bovet avait probablement des intentions précises en conservant ces lettres. Il n'a pas eu le temps ou l'occasion de les réaliser. A moins qu'il n'ait laissé cette mission à ses descendants. Mais le classement soigneux et précis de cette correspondance témoigne d'un dessein avéré.

Le papier peut être un papier fort, format 178x114 mm, s'ouvrant en deux, et formant quatre pages : une page extérieure, une page intérieure à gauche, une page intérieure à droite et une nouvelle page extérieure. A d'autres reprises, Amy utilise un papier avec des lignes en filigrane, espacées de huit millimètres, d'un format un peu plus grand (208x134 mm). Selon Dauphin, « *Le papier, par son format, sa qualité, sa couleur, ses fantaisies, est aussi le lieu d'un marquage social* »⁶⁹. Du papier à lettres plus léger aussi, et de petites billets, lignés ou non. Le format du papier fort peut se retrouver en papier beaucoup plus fin, légèrement transparent, qui laisse apparaître le contenu des pages intérieures sur les pages extérieures, et vice versa. Certains papiers sont légèrement bleutés (178x114 mm) et d'autres ont les pages extérieures bordées d'un liseré noir assez large (5 mm). Le format 200x125 se rencontre également, avec papier légèrement transparent. La couleur bleutée revient régulièrement, mais d'autres couleurs sont possibles.

En 1912, Amy écrit depuis un hôtel de Genève et elle utilise le papier à lettre avec l'entête de l'hôtel, format 212x275 mm. Autre papier, format 186x147, double page, et 254x202, page simple. Quelques petits papiers style carnet, quelquefois un papier assez chic, genre « tapisserie ». D'autres formats (268x214 mm), avec ou sans lignes, côtoient les cartes postales avec ou sans illustration. Amy utilise le papier à disposition là où elle se trouve, même si elle a ses habitudes et possède certainement une papeterie qu'elle emporte lors de ses déplacements. Une étude complète de toutes les lettres pour ces deux rubriques – format et type de papier – représente une somme de travail trop importante pour que nous l'étendions à l'ensemble de la correspondance. Le tableau ci-dessous résume néanmoins notre propos à ce sujet.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 96.

⁶⁹ DAUPHIN, Cécile, « Les manuels épistolaires au XIX^e siècle », in CHARTIER, Roger (sous la dir. de), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Arthème Fayard, 1991, p. 240.

Fig. 1 : Format et type de papier utilisés dans les lettres, 1913 à 1917

Format	Type de papier	Exemple
175x110	Papier moyen, avec fines lignes bleues ou grisées en filigrane	lettre du 06.10.1916
175x110	Papier type pelure, sans fines lignes bleues en filigrane, avec bordure noire	lettre du 27.01.1913
175x110	Papier type kraft, sans fines lignes bleues en filigrane	lettre du jeudi 03.04.1913
217x135	Papier moyen, sans fines lignes bleues en filigrane	lettre du 31.10.1915
217x135	Papier type pelure, sans fines lignes bleues en filigrane	lettre du 05.04.1913
180x130	Papier type pelure, de couleur bleu clair, sans fines lignes bleues en filigrane	lettre du 14.08.1915
217x135	Papier type pelure, avec fines lignes foncées en filigrane	lettre du 04.03.1915
217x135	Papier légèrement strié, sans fines lignes bleues ou grisées en filigrane, avec large bordure noire	lettre du 01.10.1917
140x90	Papier cartonné, comportant adresse et/ou image au recto et texte au verso	carte postale du 13.04.1916

L'encre employée est une encre bleue, quelquefois violette, parfois noire. Le papier est précieux car il a un coût, et les épistoliers en font un usage abondant. La manière dont le correspondant remplit sa lettre démontre une gestion parcimonieuse de celui-ci. Dauphin, Lebrun-Pézerat et Pouban évoquent l'achat à l'unité des feuilles au XIX^e siècle et soulignent « l'esprit d'économie » qui préside à leur utilisation⁷⁰. Cette manière de faire se retrouve dans les lettres rédigées par Amy Bovet. Le coût du papier et son utilisation fréquente expliquent également cette parcimonie.

La lettre se structure toujours de la même manière : en haut à droite, se mentionne le lieu où elle a été rédigée, avec le quantième, le mois et l'année. Parfois, toutefois, elle ne comporte que le lieu, le quantième et le mois. Il manque l'année, ce qui rend la datation extrêmement difficile, car les lettres n'ont pas toutes été classées au moment de leur réception. D'autres fois, elle comporte le quantième, le mois et l'année, mais pas le lieu. Enfin, un dernier cas de figure : le quantième et le mois, sans le lieu et sans l'année. Parfois, le nom du jour est précisé, qu'il soit suivi ou non du quantième, du mois et de l'année. Et, dans certaines lettres, le moment de la journée est spécifié à la suite de la dénomination du jour, comme, par exemple, « dimanche soir ». Ensuite, il est fait mention de la personne à laquelle elle s'adresse, très souvent « *mon chéri* », « *chéri* » ou encore « *mon Pierre chéri* ». D'autres appellations rencontrées : « *mon trésor* », « *mon minichou chéri* ». Puis vient le corps de la lettre, et enfin, la finalité : « *Je t'embrasse de toute ma tendresse* », puis la signature.

Très souvent, Amy utilise les marges de gauche, parfois de droite et l'espace entre le haut de la lettre et la date, perpendiculairement et parallèlement à son message, pour compléter sa missive ou signifier sa tendresse et ses bons messages à ceux que son époux rencontrera. En parlant de la fonction et de l'usage de la lettre, Dauphin, Lebrun-Pézerat et Pouban introduisent la notion de « pacte épistolaire ». Ce pacte repose sur l'absence d'un des membres de la famille, la notion de plaisir, la logique du don et du contre-don, et, enfin, le rythme et le mouvement de l'échange. Les auteures reviennent sur ces quatre dispositifs. En annexe⁷¹, nous avons

⁷⁰ DAUPHIN, LEBRUN-PÉZERAT ET POUBLAN, *Ibid.*, p. 122.

⁷¹ Voir Annexe 6.

sélectionné un certain nombre d'extraits qui précisent la notion de pacte épistolaire, le rythme et la fréquence des échanges, les destinataires et la notion de lettre partagée ; sont également abordées les demandes, plus spécifiquement la demande d'objet, que nous retrouvons dans les courriers d'Amy Bovet-Babut, ainsi que les rites épistolaires et l'expression de soi ; enfin, ce qui touche aux questions en lien avec la formation du sentiment d'identité.

Dans son ouvrage, au travers des correspondances conjugales étudiées, Vidal-Naquet utilise également la notion de « pacte épistolaire » et elle replace les dispositifs évoqués par les auteures citées dans le cadre du double contexte de l'absence et du conflit meurtrier qui embrase l'Europe. Pour les mobilisés étudiés par Vidal-Naquet, « *les lettres offrent une rare possibilité d'isolement* »⁷². Et d'intimité ? Les correspondances sont lues aux proches. En matière de correspondance conjugale, les lettres sont donc auto-censurées par les épistoliers eux-mêmes. C'est ce qui rend ce type de sources à la fois riches et fragiles. Le chercheur doit prendre en compte l'accès à l'intimité du couple que donnent ces correspondances et en même temps, le fait que les correspondants savent que leurs lettres seront lues, par eux et par d'autres, dans un cercle familial étendu ou restreint. Dès lors, la lettre ne dit pas tout. Et parfois, ce qu'elle dit, elle le dit de manière implicite. Le pouvoir de séduction de la lettre est immense. Plusieurs écueils, comme l'utopie de la vérité que la lettre est censée véhiculer, séduisent le chercheur. Pour Vidal-Naquet, comme pour Dauphin⁷³, « *la lettre ne peut être considérée comme la traduction fidèle d'une vérité intérieure indépendante du contexte de son élaboration* »⁷⁴.

En ce qui concerne la correspondance conjugale, prise dans le cadre donné par Vidal-Naquet, ou dans celui d'une séparation momentanée, plus ou moins longue, la lettre n'est pas la traduction fidèle de l'intimité du couple. Elle n'est pas non plus le reflet exact d'un modèle social dans lequel elle s'inscrit. Elle permet néanmoins de recréer un quotidien brisé par la séparation, « *une intimité – affective, amoureuse ou sexuelle – à distance* »⁷⁵. Selon Vidal-Naquet, « *L'illusion de confidentialité que donne l'espace du papier n'échappe pas aux épistoliers. Pour les couples, la lettre incarne malgré tout le prolongement d'une relation interrompue par la guerre, remplaçant le quotidien perdu et comblant l'absence* »⁷⁶. Lors de cette dernière, « *l'écriture conditionne l'existence même du couple séparé* »⁷⁷.

Les échanges qui nous parviennent prouvent que les lettres rédigées sont précieuses, parce qu'elles constituent la trace d'une relation conjugale à laquelle les conjoints, mariés ou non, tiennent. Si les sentiments s'expriment d'une manière atténuée dans ces lettres, il n'en demeure pas moins que ces dernières témoignent d'une forme certaine d'attachement mutuel. Pour Vidal-Naquet, « *Il s'agit, en effet, de considérer les correspondances conjugales comme le lieu privilégié d'un dialogue à très petite échelle entre les sexes, que nous ne pouvons reconstituer*

⁷² VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Couples dans la Grande guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. 213.

⁷³ DAUPHIN, Cécile, « Les correspondances comme objet historique », *S. & R.*, n°13, avril 2002, p. 43-50. Sur la lettre, voir aussi GRASSI, Marie-Claire, *Lire l'épistolaire*, Armand Colin, 1998, 191 p.

⁷⁴ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Ibid.*, p. 217.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 219.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 213-214.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 214.

*qu'en présence des deux prises de paroles »*⁷⁸. En ce qui nous concerne, malgré le fait que nous possédons une correspondance active⁷⁹ et passive, nous avons choisi de privilégier la correspondance rédigée par Amy Bovet. Et ce, notamment, parce qu'elle est femme.

L'acte d'écrire s'apparente, dans la relation conjugale, à un acte d'amour. L'acte d'écriture adoucit les peines liées à l'éloignement et au manque de l'être aimé. *« Avec la séparation, la relation conjugale se recentre sur la lettre qui devient l'objet émotionnel par excellence : surprise ou plaisir de la réception, déception ou angoisse de l'attente sont autant d'émotions provoquées par la présence ou l'absence de courrier. Ainsi, dès les premiers mois du conflit, la lettre, premier lien conjugal du temps de guerre, est devenue l'horizon d'attente des couples séparés »*⁸⁰.

Ecrire, c'est rassurer les proches. Ecrire, c'est rapprocher les conjoints séparés. De même, la lecture du courrier qui, selon Vidal-Naquet *« exige une suspension de l'action, permet la réunion fictive des conjoints »*⁸¹. *« La lettre donne donc aux conjoints l'illusion d'annuler la distance qui les sépare. Dans ce processus, le temps d'acheminement du courrier a un rôle capital, ce qui explique en partie qu'il soit comptabilisé avec tant de précision. L'arrivée rapide du courrier marque en effet, symboliquement, la proximité ; tandis que la lenteur renforce la sensation d'éloignement »*⁸².

Il est parfaitement loisible de considérer la lettre comme une préoccupation majeure chez Amy Bovet, au même titre que chez les correspondants étudiés en temps de guerre par Vidal-Naquet. Cette dernière va même jusqu'à parler « d'obsession ». Amy parle d'un besoin et d'un privilège à la fois, mais son exigence de nouvelles, de régularité, de détails laisse penser, par moment, à une forme d'obsession.

La critique externe des sources qui a pour objectif une contextualisation du document englobe, à notre sens, le cadre d'écriture. Qui est l'auteur du document ? À quel moment a-t-il été écrit ? Où l'auteur s'adonne-t-il à ses activités épistolaires ? Et enfin, dans quel but ? Après avoir donné quelques pistes de réponse à ces questions, nous présenterons les sources périphériques, les limites des documents soumis à examen.

Entamons, à ce sujet, une réflexion ! À l'époque de notre épistolière, qui écrit ? Hébrard souligne que *« Comme l'enquête postale de 1847 en témoigne, l'échange épistolaire reste rare dans la France de la mi-XIX^e siècle et, plus encore, fortement contrasté. Les variables économiques semblent jouer un rôle déterminant : la France qui écrit est urbaine et vouée aux affaires. Héritière de la culture marchande, elle manie depuis longtemps l'écriture professionnelle spécifique dans ce milieu. Commandes, factures, effets de commerce, informations réciproques empruntent les voies officielles de la poste ou celles, plus cachées, des déplacements de*

⁷⁸ *Ibid.*, p. 217.

⁷⁹ La correspondance active correspond aux lettres *qu'un épistolier* a écrites et envoyées en possession du correspondant. La correspondance passive représente quant à elle, les lettres reçues, celles que le *correspondant* a écrites et envoyées.

⁸⁰ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Ibid.*, p. 238-239.

⁸¹ *Ibid.*, p. 249.

⁸² *Ibid.*, p. 250.

personnes ou de marchandises »⁸³. Qu'en est-il à la fin du XIX^e et pour des échanges épistolaires dont la nature est autre que les affaires ? Toujours selon Hébrard, « *Dire que la pratique épistolaire est entrée dans les mœurs à la fin du XIX^e siècle ne signifie pas qu'elle relève des habitudes de tout un chacun* »⁸⁴. Toutefois, elle est entrée dans les mœurs et fait partie du quotidien d'un grand nombre de Français et de Suisses. Pour les milieux ouvriers, Hébrard relève que les modes de sociabilité qui structurent la vie des populations ouvrières sont hétérogènes. Quant au milieu paysan : « *Tard venu à l'écriture comme au témoignage, il semble longtemps exclu de ce mode avancé du désenclavement des sociabilités qu'est la correspondance* »⁸⁵.

Néanmoins, ce qui est certain, c'est que les classes sociales autres que la petite et grande bourgeoisie écrivent, que le peuple s'exprime par écrit. Sohn l'affirme et le prouve : « *Ces lettres*⁸⁶ *m'ont permis d'infirmer la vulgate selon laquelle le peuple est muet et analphabète puisque la plupart ont été écrites, fût-ce avec des fautes d'orthographe, par des ouvriers, des artisans, des paysans ou des domestiques, et ce dès 1870* »⁸⁷. Vidal-Naquet le confirme dans les correspondances étudiées.

L'affirmation de Pouban, selon laquelle « *Au discours affectif masculin se substituerait progressivement au XIX^e siècle la pratique bourgeoise d'une correspondance du quotidien essentiellement féminine* »⁸⁸, nous interroge. Si nous admettons l'idée d'une pratique de la correspondance essentiellement féminine dans les milieux bourgeois, nous restons prudents quant à sa substitution à un discours affectif masculin. Par ailleurs, les travaux réalisés par Vidal-Naquet démontrent, dans les circonstances précises et tragiques de la Première guerre mondiale, que les hommes tiennent un discours affectif.

En ce qui concerne nos sources, elles sont indéniablement de la main d'Amy Bovet : l'écriture est identique pour l'ensemble des lettres étudiées, et toutes sont signées « Amy ». Nous n'émettons aucun doute au sujet de l'auteur. Selon Dauphin, « *C'est donc à la maison que se déroule l'essentiel de la correspondance familiale. Dans ce lieu évident, l'épistolier éprouve souvent le besoin de se situer plus précisément, de désigner la pièce qu'il a choisie ou qu'il est contraint d'occuper. C'est l'écart entre l'évidence d'un espace réservé, habituellement destiné à accueillir tel ou tel qui se consacre à l'écriture, et la pièce mentionnée dans la lettre que souligne l'épistolier qui se met alors en scène* »⁸⁹. Amy écrit depuis ses appartements successifs de Neuchâtel, puis de Genève, depuis Grandchamp, depuis ses lieux de villégiatures, depuis Nîmes, Montpellier, Aix-en-Provence, Grasse, Moulleron-en-Pareds, et bien d'autres lieux encore.

⁸³ HÉBRARD, Jean « La Lettre représentée. Les pratiques épistolaires populaires dans les récits de vie ouvriers et paysans », in CHARTIER, Roger (sous la dir. de), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Arthème Fayard, 1991, p. 279.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 296.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 335.

⁸⁶ Il s'agit des lettres saisies lors des procédures judiciaires et figurant dans les dossiers d'archives des tribunaux correctionnels et d'Assises.

⁸⁷ SOHN, Anne-Marie, « Nature des corpus et diversité des approches historiques », in SOHN Anne-Marie (dir.), *ibid.*, p. 94.

⁸⁸ POUBLAN, Danièle, « Affaires et passions. Des lettres parisiennes au milieu du XIX^e siècle », in CHARTIER, Roger (sous la dir. de), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Arthème Fayard, 1991, p. 387.

⁸⁹ DAUPHIN Cécile, LEBRUN-PÉZERAT Pierrette, POUBLAN Danièle, *ibid.*, p. 118.

Parfois, depuis un quai de gare ou un buffet de gare, sur un banc, à l'extérieur, en bateau. Pour elle, écrire est une nécessité et le lieu s'adapte à cette nécessité : donner des nouvelles, maintenir le lien, échanger.

Amy écrit de manière régulière et autant que cela lui est possible. Elle mentionne fréquemment des retards dans sa correspondance. Ses destinataires privilégiés sont son mari, ses enfants, le cercle de sa famille proche et ses amies. Ecrire représente pour elle une activité importante, voire indispensable de sa vie quotidienne. Il arrive qu'elle se couche très tard pour terminer une lettre ou avancer dans sa correspondance. Pour Amy, toute lettre mérite réponse ou, à tout le moins, un accusé de réception. Lorsqu'elle prend trop de retard dans sa correspondance, elle s'en excuse auprès du destinataire et s'en explique : son emploi du temps est infiniment chargé et elle ne parvient pas à dégager suffisamment de temps pour écrire.

Poursuivons notre réflexion avec Hébrard, pour qui le but paraît évident : « *Ce réseau, très fortement marqué par les relations familiales, a deux fonctions centrales. D'une part, il entretient la cohésion du système : il faut écrire de manière régulière et obligée même s'il n'y a rien à communiquer et si, de ce fait, le message devient stéréotypé. Le bénéfice du travail intense de correspondance est évident. Sur un réseau ainsi maintenu en état de veille, la moindre urgence, la moindre besoin trouvent immédiatement l'écho qui convient. C'est là la deuxième fonction de ce système épistolaire* »⁹⁰. Et pourtant, si le but est évident, Sohn souligne : « *Tous [tous les historiens] également s'interrogent sur le sens du geste épistolaire qui établit une relation à l'Autre, égal, supérieur ou subordonné* »⁹¹. Bossis abonde dans le sens d'Hébrard : « *... et on commence à prendre en compte les lettres « ordinaires », celles écrites par les « muets de l'histoire », sans qualité ni grande compétence d'expression et qui pourtant, dans certaines conditions obligées, écrivent pour communiquer avec l'autre absent et lui restituer une présence car ne l'oublions jamais, c'est l'éloignement qui produit la lettre* »⁹². Ecrire, c'est maintenir le lien et l'aptitude du réseau à répondre aux sollicitations.

Quel rôle pour ces lettres ? Elles jouent un rôle éminemment social et rassemblent lors de leur lecture des membres de la famille proche, parfois de la famille plus éloignée, ainsi que des amis. Pouban le relève⁹³. Qu'en est-il des lettres d'amour, échangées, par exemple, entre deux fiancés, la correspondance entre Amy et Pierre comprenant ce cas de figure ? « *On peut toutefois faire l'hypothèse, que les lettres intimes, destinées à une seule personne, touchent un éventail social de plus en plus large* »⁹⁴. C'est ce que nous verrons plus loin en étudiant l'impact des lettres d'Amy sur son entourage.

⁹⁰ HÉBRARD, Jean, *ibid.*, in CHARTIER, Roger (sous la dir. de), *ibid.*, p. 341, en parlant de l'étude de Jean-Pierre DESSENNE sur le réseau de sociabilité de la famille Ledru de Duisans, près d'Arras (Voir DESSENNE, Jean-Pierre, « Le pouvoir des fermiers en Artois (1770-1848) », *Annales ESC*, 1983, p. 702-734).

⁹¹ SOHN Anne-Marie (dir.), *ibid.*, p. 12.

⁹² BOSSIS, Mireille, « Une correspondance paysanne en Normandie (1863-1866) : quelle approche ? » in SOHN Anne-Marie (dir.), *ibid.*, p. 86.

⁹³ POUBLAN, Danièle, *ibid.*, in CHARTIER, Roger (sous la dir. de), *ibid.*, p. 391.

⁹⁴ POUBLAN, Danièle, *ibid.*, p. 401.

La correspondance comme source historique

Nos sources principales demeurent la correspondance d'Amy à son mari. Précisons que notre étude portera uniquement sur les lettres écrites par Amy Bovet à celui-ci entre 1903 et 1959, qui constitue notre corpus. Les apports complémentaires, qu'ils soient écrits ou oraux, sont utilisés dans le but de mieux comprendre certains aspects de l'existence et de la personnalité d'Amy Bovet, née Babut. Rappelons encore une fois que cette correspondance est avant tout horizontale⁹⁵, même si elle englobe quelques lettres des enfants à leur père ou à leur mère. Sur le plan méthodologique, le regard du chercheur se doit de prendre en compte l'existence de la retenue de l'auteure. Celle-ci ne se livre pas pleinement et entièrement, dans ses écrits, comme elle le fait peut-être dans un journal intime. A l'époque, comme déjà souligné, il est habituel de lire les lettres reçues aux membres de la famille, voire à un réseau d'amis et de connaissances fort développé pour la famille Bovet. Amy Bovet-Babut sait donc, puisqu'elle pratique elle-même cette habitude, que ses lettres sont lues à de nombreuses personnes, dans et en dehors du cercle familial. Elle mesure donc certainement les termes qu'elle emploie. A décharge comme nous l'observerons, le caractère affirmé d'Amy relativise la retenue à prendre en considération dans la correspondance. Nous verrons d'ailleurs que les lettres contiennent de nombreux passages personnels et engagés. Ainsi, à travers ses écrits, Amy dévoile ses principes éducatifs, religieux, sociaux, sa personnalité et les valeurs qui sont les siennes. Elle présente ses pratiques dans les domaines éducatifs, religieux, sociaux. Comme le dit Jelmini : « *bien que partielle, la correspondance n'en demeure pas moins une des sources les plus riches et les plus authentiquement intimes que puissent nous offrir les écrits personnels* »⁹⁶.

Des codes précis et rigoureux régissent la correspondance : « *Le corpus délivre pourtant un écho des dialogues tronqués. Très souvent, la lettre signale dans son texte même celle qui la précède et celle qui la suivra, le colis qu'elle accompagne ou la visite qu'elle prépare. Les Parisiens respectent ce précepte des manuels de savoir-vivre selon lequel toute lettre mérite réponse. Les retards nécessitent excuses et explications* »⁹⁷. Le but essentiel, pour Dauphin, Lebrun-Pézerat et Pouban, et en ce qui concerne les lettres échangées entre mari et femme, est le maintien du lien au gré des séparations et des voyages. La relation conjugale⁹⁸ à distance apparaît à l'occasion des séparations passagères plus ou moins longues : tournées de conférences de Pierre Bovet, vacances séparées ou partiellement partagées, voyages dans sa famille ou chez des amies, retraites pour Amy Bovet-Babut.

Nous pouvons nous poser des questions certainement légitimes quant aux limites des correspondances. Considéré longtemps comme un domaine dénué d'intérêt, la correspondance familiale et privée suscite un regain d'attention depuis les années 1980 et attire actuellement

⁹⁵ Rappelons qu'une correspondance familiale peut être verticale (parents-enfants), horizontale (frères-sœurs-fiancés) ou oblique (tantes-oncles-neveux-nièces). ROSSIER Jacqueline « Les archives de Monsieur et Madame Tout-le-Monde », le 12 juin 2006, dans *Veillées du Musée de l'Areuse, Boudry, le 14 juin 2006*, <http://www.le-muse.ch/500-Animations/veillee060612.htm>. Voir également ROTH-LOCHNER, Barbara, *Ibid.*, p 20.

⁹⁶ JELMINI Jean-Pierre, *ibid.*, p. 63.

⁹⁷ POUBLAN, Danièle, *ibid.*, p. 392.

⁹⁸ Voir VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Couples dans la Grande guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014.

l'œil de l'historien⁹⁹. On peut s'interroger sur son utilité. A quoi sert-il de dépouiller des milliers de lettres qui contiennent les préoccupations journalières et les états d'âme d'une personne dont le nom est parfaitement inconnu aujourd'hui ? Elle permet cependant d'aborder l'homme ou la femme qui n'a pas légué d'œuvres littéraires majeures ou de réalisations inscrites dans l'Histoire, et par là-même d'accéder à quelques fragments de cette grande Histoire. Comprendre quelles traces cet homme ou cette femme ont laissées à travers le temps permet de mieux les appréhender, eux et leurs semblables.

Selon Jelmini, les écrits personnels, se regroupent approximativement en cinq grandes catégories. La correspondance appartient, au même titre que les lettres officielles, les journaux intimes, les livres de raisons, les agendas annotés, les factures, les comptabilités, les récits de voyages et de vie, les notes de lecture, les souvenirs scolaires, etc., aux écrits personnels ou « ego-documents ». Peut-on vraiment parler de nouvelles sources, alors que ces documents, n'ont, pendant longtemps, pas été jugés dignes de considération aux yeux des historiens ? Jelmini qualifie les écrits personnels de « *source instable et relativement nouvelle* »¹⁰⁰ mais il les considère également comme « *une source essentielle de la quête des mentalités historiques* »¹⁰¹.

Avec l'objectif de palier à un aspect lacunaire de certains écrits personnels, Jelmini invite l'historien à recourir aux sources exogènes afin de lui permettre, par des regards croisés, de compléter les informations sur la personne étudiée. Ceci dit, la focalisation se porte sur les sources endogènes, sur lesquelles il s'étend davantage et que nous avons citées précédemment. Ces écrits personnels sont en mesure de restituer, s'ils sont correctement et complètement publiés, selon Louis Favre cité par Jelmini¹⁰² « *[ce qui a] trait aux mœurs, aux habitudes, aux coutumes de nos ancêtres, à leur manière de vivre, à leur économie domestique, à leur hygiène, à leur développement intellectuel, à leurs croyances, à leur commerce, à leur industrie [...]* ».

Certes, le risque d'anachronisme existe bel et bien et il s'avère important. Pour Jelmini, cette focalisation sur ce qu'il nomme « *l'homme du peuple* » permet « *l'aventure de la connaissance de soi* », qui reste l'une des plus passionnantes expériences que l'homme puisse mener dans sa vie. Elle permet également de se pencher, avec toutes les précautions d'usage, « *sur ce qu'ont pu être ceux qui nous ont précédés sur cette terre plutôt que d'en rester à l'examen de ce qu'ils ont pu faire et avoir* »¹⁰³. Il s'agit là d'une approche différente, qualitative, soumise à interprétation, avec laquelle nous devons rester d'une extrême prudence dans notre démarche. Elle permet cependant d'appréhender un pan de la vie « ordinaire », de la vie de tous les jours de ceux qui ont vécu une vie « sans histoire ». Mais sans histoire ne veut pas dire sans intérêt, loin s'en faut !

Outre le fait qu'il s'agit d'une correspondance horizontale, parfaitement conservée, entre un homme et une femme unis par des liens conjugaux, nous verrons ce que ces lettres ont de

⁹⁹ Voir sous bibliographie : JELMINI Jean-Pierre, HENRY Philippe, CHARTIER Roger, DAUPHIN Cécile, LEJEUNE Philippe, ARTIÈRES Philippe, FARGE Arlette, GRASSI Marie-Claire, BOSSIS Mireille, SOHN Anne-Marie, CARRARD Philippe, etc.

¹⁰⁰ JELMINI, Jean-Pierre, *ibid.*, p. 37.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 82.

¹⁰² *Ibid.*, p. 35.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 8.

caractéristique. Ce n'est pas une correspondance familiale, mais une correspondance conjugale. Un corpus de lettres s'inscrit toujours dans une forme de subjectivité et des regards croisés que les individus portent sur eux-mêmes et leur entourage. Les écrits personnels se définissent comme une source traitant du soi, contrairement à d'autres écrits, comme, par exemple la correspondance commerciale ou les actes judiciaires. Nous traitons plus spécifiquement cette notion dans un prochain chapitre.

Nos sources résistent-elles à une critique attentive ? Après un examen de ces dernières, sur le plan de l'authenticité, de la traçabilité et « la réserve dans l'écriture »¹⁰⁴ (c'est nous qui mettons entre guillemets, pour souligner notre dénomination), dont nous avons déjà parlé, nous sommes en mesure d'affirmer ce qui suit. A savoir que, comme déjà souligné, toutes les lettres sont du même auteur, soit Amy Bovet. La grande majorité est datée et signée. Il nous paraîtrait dès lors inapproprié de mettre en doute leur authenticité, qui va de pair avec leur solidité.

En deuxième lieu, nous soulignons leur traçabilité. Ces lettres ont été retrouvées et conservées dans un secrétaire se trouvant dans la maison ayant appartenu à Marc Bovet, le fils de Pierre et Amy Bovet, maison qui a ensuite appartenu au fils de Marc et Hélène Bovet, Claude Bovet. C'est son épouse, Madame Marie-France Bovet qui nous a ouvert ce secrétaire, dans lequel se trouvaient les lettres, nouées en liasses et classées, en grande partie chronologiquement. La traçabilité s'établit aisément et nous apparaît ne pas prêter à interprétation. Concernant « la réserve d'écriture », nous nous en expliquons dans la partie réservée à la structure de la lettre.

Certaines correspondances restent souvent plusieurs générations dans les greniers, oubliées ou considérées comme trop intimes pour être confiées à des chercheurs, membres extérieurs à la famille. Les familles préservent leur secret. L'idée est courante que ce qui doit être caché passe par les femmes, affirme Martin-Fugier¹⁰⁵. Encore une fois, Pierre Bovet avait une intention précise à propos de cette correspondance.

Historiquement, les correspondances représentent un moyen de pénétrer, dans une certaine mesure, l'intime et les coulisses du privé. Elles nous permettent de décrypter, toutes proportions gardées, l'existence et les préoccupations d'un temps historique qui n'est pas le nôtre et d'interroger, par un va-et-vient en forme de dialogue, les pratiques de notre temps et celles du passé. Les protagonistes, par leurs écrits, nous donnent accès à une certaine « présentation de soi » et du monde qui les entoure. Sociologiquement, nous pouvons voir la correspondance comme un reflet des interactions sociales. L'analyse des correspondances ouvre à la possibilité d'étudier le lien social, sa signification et son importance, pour les individus qui écrivent. Selon Béra, « la correspondance peut aussi être analysée pour ce qu'elle cache et ce qu'elle tait »¹⁰⁶. Elle donne également accès aux représentations des scripteurs.

¹⁰⁴ Voir également au chapitre premier, notamment les pages 50-57.

¹⁰⁵ MARTIN-FUGIER, Anne, *La bourgeoise. Femme au temps de Paul Bourget*, Paris, Grasset, 1983, p. 236.

¹⁰⁶ BÉRA, Matthieu, « De l'intérêt des correspondances pour la sociologie et pour son histoire en particulier », Société d'économie et de science sociales, *Les Études Sociales*, 2014/2 n° 160, p. 5 à 24, ISSN 0014-2204 ISBN 9782953598438, <https://www.cairn.info/revue-les-etudes-sociales-2014-2-page-5.htm>.

La correspondance possède un double statut et présente une approche à deux niveaux ; elle permet de comprendre un aspect de la société ; et pour le chercheur, elle présente l'intérêt de s'arrêter sur une histoire singulière pour saisir un ou des phénomène(s).

Selon Grassi : « *On peut dire qu'il existe trois approches de la lettre : approche monographique, approche en réseau, approche sérielle. Ces approches peuvent se rattacher à deux perspectives : synchronique, diachronique* »¹⁰⁷. Dans le cadre de notre recherche, notre approche se situe d'un point de vue biographique, et dans une perspective diachronique, pour autant que l'on considère que la période de 1890 (première lettre d'Amy Babut) à 1959 (dernière lettre d'Amy) corresponde à une perspective de longue durée¹⁰⁸. Selon Braudel et sa vision du monde en étages superposés, nous nous situons, pour les épiphénomènes de l'« événementiel », du « mental », au niveau de l'étage du « temps court »¹⁰⁹.

L'Ecole des Annales¹¹⁰ ne prône pas une histoire des individus, même si elle se rapproche de notre travail par sa mise en avant d'une histoire des mentalités. Elle soutient là une catégorie sociale qui dépasse la simple individualité. Ce retour à l'individu et à son appréciation par les sciences historiques est abordé par Henry¹¹¹. Selon l'auteur, les différents champs historiques utilisent de plus en plus les écrits personnels ou ego-documents. Nous assistons à une sorte de réconciliation entre « histoire, biographie et écriture de soi », de même qu'à un retour au « qualitatif et au singulier »¹¹². L'individu est considéré comme un acteur possible de l'évolution humaine¹¹³. De la même manière, Henry souligne que nous assistons au retour de l'événement, donc du temps court. La vie « ordinaire » d'Amy Bovet-Babut n'est pas un événement au sens propre, mais le déroulement d'une existence jalonnée par des événements.

Les sources qui nous renseignent et nous permettent de cerner au plus près l'existence d'Amy Bovet sont les lettres qu'elle a écrites à son mari, Pierre Bovet, durant les temps de séparation qui ont marqué leur vie de couple. Ces sources sont de première main, et nous donnent accès à sa vie familiale, à son questionnement spirituel et à ses préoccupations sociales.

¹⁰⁷ GRASSI, Marie-Claire, « La lettre en archives : approche méthodologique » dans SOHN Anne-Marie (dir.), *ibid.*, p. 73.

¹⁰⁸ Pour Marie-Claire GRASSI, « *Traiter un document en série, c'est aborder la longue durée, l'optique diachronique* », *ibid.*, p. 76. Réaliser une étude détaillée sur la vie quotidienne d'une personne à travers sa correspondance, relève, à nos yeux, également d'une optique diachronique.

¹⁰⁹ En effet, le célèbre historien Fernand BRAUDEL distingue trois sortes de périodes historiques ou temps : le temps bref ou temps court, le temps cyclique, qui s'applique davantage à l'économie et à des cycles conjoncturels de dix, vingt voire cinquante ans et le temps long. Voir BRAUDEL, Fernand, « Histoire et sciences sociales : la longue durée », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisation*, 13^e année, n° 4, 1958, p. 730. Voici ce que dit NOIRIEL, à propos de la vision du monde en étages superposés de BRAUDEL : « *Dans sa thèse, et Braudel ne variera plus là-dessus par la suite, la « longue durée » correspond au « temps immobile » du milieu physique ; la « moyenne durée » aux « conditions économiques et sociales » et le « temps court » aux épiphénomènes de l'« événementiel », du « mental »* ». NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Editions du Seuil, 2006, 3^e éd. (1992, 1988), p. 58.

¹¹⁰ « L'École des Annales est un courant historique français fondé par Lucien Febvre (1878-1956) et Marc Bloch (1886-1944) à la fin des années 1920 ». Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_des_Anaales, « Ecole des Annales », site consulté le 07.12.2020.

¹¹¹ HENRY, Philippe, *ibid.*, p. 7.

¹¹² DOSSE, François, *Le pari biographique. Ecrire une vie*, Paris, 2005, cité dans HENRY, Philippe, *ibid.*, p. 8.

¹¹³ HENRY, Philippe, *ibid.*, p. 8.

Ces sources, extrêmement riches et abondantes, induisent évidemment des précautions et des exigences en lien avec leur utilisation, car « *Si la lettre est aujourd'hui à la mode et s'est imposée comme document pour l'histoire, elle impose à l'historien une démarche rigoureuse [c'est nous qui soulignons]. Elle exige aussi une bonne connaissance du contexte, des codes épistolaires mais aussi de la psychologie et de la mise en scène de soi* »¹¹⁴. Les lettres occupent une place importante dans la recherche, pas seulement en histoire, mais aussi dans bien d'autres disciplines, que nous aurons l'occasion d'évoquer ultérieurement. Pour Bossis, « *Par son évidence informative, « donner des nouvelles », la lettre a l'art de dissimuler la plupart de ses caractéristiques de fonctionnement qui font d'elle un « objet spécifique réductible à aucun autre, lieu de compromis d'une grande complexité qui dit toujours plus qu'il ne prétend par le biais de l'intentionnalité et de l'implicite, sans cesse à décrypter et à interpréter* »¹¹⁵.

Rappelons les quatre axes qui organisent toute lettre sans que l'on puisse en dissocier les éléments ; la lettre est :

- *Un geste qui vise à établir une communication avec l'Autre, donc une relation intersubjective pour abolir la distance.*
- *Un discours qui bien qu'énoncé sur un mode individuel, est tributaire des représentations collectives conscientes et inconscientes de son époque et de l'appareil rhétorique de celle-ci*¹¹⁶.
- *Un objet d'écriture, un texte à lire, qui appartient au domaine de la représentation et comme tel ne peut faire l'économie d'un passage par l'Imaginaire.*
- *Un document réputé « vrai », témoignage que les historiens exploitent depuis longtemps sans toujours le passer au filtre d'une critique rendue nécessaire par l'avancée des sciences humaines.*

Selon Bossis, « *la lettre est un objet d'étude qui réfracte et condense notre manière d'être au monde, de façon différente, à chaque époque* »¹¹⁷.

Cette vision de ce qu'est la lettre devrait, en théorie, permettre d'aboutir à une méthodologie précise et rigoureuse. Le passage de la théorie à la pratique n'est cependant pas si simple. Il n'est pas possible d'appliquer une grille standard ; c'est le chercheur qui constitue de façon pragmatique, à partir du corpus « *par lente imprégnation de lecture, un questionnement qui colle au plus près de ce texte à chaque fois original puisqu'il émane de la spécificité même d'un individu et qui cerne le non-dit et l'implicite qui sous-tendent toute lettre par le biais des allusions qu'un « tiers lecteur indiscret » n'a que peu de chance de comprendre* »¹¹⁸.

¹¹⁴ SOHN Anne-Marie (dir.), *ibid.*, p. 12.

¹¹⁵ Cité par Bossis, Mireille, in SOHN Anne-Marie (dir.), *ibid.*, p. 89-90, sans référence indiquée.

¹¹⁶ Pour Mireille Bossis, la correspondance oscille entre « *... les champs du réel et de l'autre, la représentation que chaque individu s'en fait* », *ibid.*, p. 91.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 89-90.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 90-91.

Bossis, comme d'autres auteurs, insiste sur la correspondance entre l'individuel et le culturel : « *L'expression du singulier y est à son degré maximum même lorsqu'elle obéit au code socio-culturel de son époque, ce qui est toujours le cas* »¹¹⁹. Comment, à partir d'une correspondance qui concerne deux individus, passer du particulier au général ? Bossis relève que l'histoire qui privilégie l'étude d'un « grand homme » n'atteste en rien du groupe ou de la collectivité à laquelle il appartient. C'est la modification d'échelle qui fait varier « la vision que l'on a du monde et du paysage »¹²⁰, et les sources qui permettent d'étudier un homme célèbre ou un parfait inconnu ne disent rien de la collectivité et de son histoire¹²¹.

Cette question délicate du général au particulier, ou plutôt du particulier au général, nous paraît essentielle en histoire. En effet, comment une étude portant sur une correspondance échangée entre deux personnes peut-elle apporter des connaissances sur l'histoire des mentalités ? N'est-elle pas, finalement, une exception, une situation particulière, qui n'a rien à voir avec des « *habitus* »¹²² et des modes de pensée qui se retrouvent au sein d'une collectivité ?

Bossis, comme Jelmini, relie de manière indissociable les lettres au contexte historique, sociologique, politique dans lequel elles ont été écrites, établissant ainsi le chemin du singulier vers le général. Ces contextes s'inscrivent dans les thématiques que nous retiendrons après une première lecture des lettres, en ajustant, au besoin, notre grille de catégorisation et fiche descriptive au contenu des missives d'Amy Bovet. En effet, il est nécessaire de faire un choix et d'arrêter des thématiques. Puis parmi celles qu'évoquent les lettres, nous focaliser sur celles qui retiennent notre intérêt, dans l'intention qu'il y a à « montrer » l'existence de la personne qu'est Amy.

Le premier contexte comprend ce qui gravite autour des écrits personnels, et nous ouvre des clés de lecture sur l'histoire des femmes et du genre ainsi que sur l'histoire du protestantisme. Le second contexte explore l'histoire de la vie privée, des émotions et aborde la sociabilité, ainsi que la naissance du sentiment amoureux. Enfin, le dernier contexte comprend la notion de rôles, les processus identitaires et la présentation de soi, car si l'existence d'une personne est déterminée par les structures sociales, nous postulons également qu'elle a la capacité d'agir de manière indépendante et de faire librement ses propres choix¹²³.

Nous aimerions comprendre et situer les pratiques éducatives, religieuses, sociales, amoureuses en usage pour ce couple. Sont-elles en accord, en cohérence avec les idées et les conceptions auxquelles tiennent Amy et son mari ? Comment se vivent les liens familiaux et quelle part Amy prend-t-elle à la vie professionnelle de Pierre ? Comment le genre, soit l'appartenance d'Amy au sexe féminin, éclaire-t-il ces différents domaines ?

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 83.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 84.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Habitus.htm#:~:text=D%C3%A9finition%20de%20Habitus&text=En%20sociologie%2C%20l'habitus%20est,au%20Moyen%20Age%20par%20habitus>, « *habitus* », site consulté le 08.07.2020.

¹²³ Voir la notion « d'agency », qui nous a été aimablement suggérée par Mme Clémentine Vidal-Naquet, que nous remercions ici.

Concernant l'établissement et la constitution du corpus, Grassi souligne que « *Le corpus, choix de lettres sur la période choisie, a donc été construit. Ce n'est pas un échantillon* »¹²⁴. Dans notre cas, le corpus est construit, dans le sens que nous avons choisi les lettres rédigées par Amy, et intentionnellement écarté les agendas, dont l'exploitation nous semble particulièrement délicate. Nous avons renoncé à utiliser, à regret, les lettres du mari d'Amy, Pierre Bovet, de même que celles adressées à sa mère, à ses deux parents, ou encore, plus rarement, à ses enfants et à ses frères et sœurs.

Le style utilisé par Amy dans ses lettres est un style direct, qui fait la part belle aux informations, qu'il s'agisse de questions adressées à son mari et/ou d'informations qu'elle lui donne. Elle aborde également des sujets qui lui tiennent à cœur, liés à des événements qui viennent de se produire. Dans de nombreuses situations, elle se positionne, notamment sur le plan familial, social, religieux et éducatif.

Les chercheurs qui ont réfléchi et travaillé sur les écrits personnels ou « ego-documents » nous aideront à élargir notre compréhension du corpus, et à le contextualiser. Pour ce faire, et afin de nous aider, dans un premier temps, nous avons privilégié une lecture exploratoire des lettres de fiançailles écrites par Amy à Pierre, et par Pierre à Amy, au nombre d'environ deux cents, et couvrant la période de décembre 1902 à juin 1903. En effet, en découvrant cette correspondance, nous avons posé un premier postulat à savoir que, pour se connaître, au moyen de la correspondance, les jeunes gens échangeront sur des thématiques telles que la vie spirituelle et religieuse, l'éducation, la vie de couple, les modes de pensées, la vie en société et les sentiments. Notre second postulat, directement lié, étant que, durant leur vie de couple, ces thématiques se réitéreront de manière plus ou moins régulière dans leurs échanges. Ce postulat de départ nous a servi à délimiter des thématiques.

Nous postulons également que la femme qui rédige ces derniers échanges de correspondance avec son époux en 1959 n'est plus celle que nous découvrons au moment de son mariage, en juin 1903. Cette hypothèse repose sur la longévité des sources, sur leur solidité et sur le fait que le sentiment d'identité se définit selon des processus dynamiques, et non déterminés une fois l'individu parvenu à l'âge adulte. Nous soulignons une singularité propre à ce corpus, qui est qu'à certains moments, Amy Bovet s'exprime de manière relativement libre ou libérée, comme si personne d'autre que son mari ne devait lire ses lettres.

De nombreux concepts, liés ou non aux contextes, vont nourrir notre réflexion et enrichir notre travail : nous nous intéresserons à la vie privée à travers son histoire, à la notion d'émotion, de sociabilité, aux étapes liées au sentiment amoureux, à l'histoire des femmes et du genre, à la notion de migration, à l'histoire du protestantisme ou d'un certain mouvement du protestantisme, à la vie ecclésiale dans le pays de Neuchâtel, aux notions d'identité, de rôles, « d'agency » et de présentation de soi. Nous évoquerons également la correspondance, les écrits personnels ainsi que les « ego-documents ».

¹²⁴ GRASSI, Marie-Claire, « La lettre en archives : approche méthodologique » dans SOHN Anne-Marie (dir.), *ibid.*, p. 74.

Les lettres d'Amy nous disent son histoire, mais aussi l'histoire de sa famille, de son mari et de ses enfants, vue à travers son regard. De Grandchamp à Genève, en passant par Neuchâtel et Nîmes, nous abordons sa vie de couple, sa vie personnelle, familiale, sociale et spirituelle. Sa vie de femme, bourgeoise et ménagère, sa vie de mère, aussi.

L'existence d'une femme

Notre problématique s'articule donc autour de l'existence d'une femme et de l'ouverture que cette existence offre sur le monde de son époque. Que dit cette existence d'une personne et du contexte familial, spirituel et social de la première moitié du XX^e siècle durant lequel elle se déroule ?

Ce questionnement représente le cœur de notre travail et les réflexions, les concepts et les contextes explorés qui le nourrissent s'y juxtaposent et entrent en dialogue, en cherchant à tisser, dans la mesure du possible, des liens que nous illustrerons par des passages des lettres.

Notre problématique se résume à une question centrale, simple et anodine en apparence, mais qui induit un grand nombre d'interrogations périphériques qui sont autant d'ouvertures possibles sur différents horizons de compréhension.

Sur le plan méthodologique, nous avons, dans un premier temps, favorisé une approche thématique. A partir de la lecture exploratoire que nous avons évoquée, nous avons défini des thématiques provisoires et, à partir de celles-ci, construit une grille de catégorisation des lettres. Ces thématiques ont orienté notre problématique, et une fois celle-ci définie dans les grandes lignes, nous avons délimité le corpus, en termes de chronologie, d'expéditeur, de destinataire et du nombre de lettres à prendre en compte dans notre étude. Cette grille de catégorisation ou fiche descriptive comprend une première partie, avec un numéro d'ordre, la date et le lieu de rédaction de la lettre, ainsi que son expéditeur et son destinataire. Puis elle propose une liste de neuf thématiques générales, sous forme de cases à cocher, thématiques obtenues à partir des échanges entre Pierre et Amy, au temps de leur rencontre (janvier à juin 1903). Ces thématiques correspondent à la fois à des récurrences constatées dans les lettres, à nos intérêts et aux champs d'investigation en lien avec notre problématique. Une deuxième partie reprend la liste des thématiques, disposées en colonne, tandis qu'une autre colonne offre la possibilité de développer la thématique recensée. Les développements sont issus des lettres et abordent des questions circonstanciées. Enfin, une dernière partie répertorie des extraits de lettres¹²⁵ qui illustrent ou qui intéressent les différentes thématiques. Par exemple, un extrait de lettre traitant de pédagogie et d'éducation des enfants.

Dans un deuxième temps, nous cherchons à éclairer nos données avec la littérature scientifique existante, en lien avec les différents contextes que nous allons explorer.

¹²⁵ N.B. : Les extraits de lettres reproduits dans le cadre du présent travail respectent scrupuleusement l'orthographe, la ponctuation et les abréviations utilisées par la personne qui les a rédigées. A une occasion ou à une autre, certains mots ou noms abrégés sont parfois suivis de la partie manquante figurant entre crochets, pour une question de lisibilité et de compréhension.

Ces différents contextes, une fois étudiés et explorés, nous permettront de poser le cadre de notre travail, en déterminant les conditions de vie d'une femme, sur le plan familial, spirituel ou religieux, et social, dans la première moitié du XX^e siècle. Les structures sociales existantes conditionnent un individu sur ces différents plans et il nous apparaît important de bien comprendre ces contextes pour éviter, autant que faire se peut, anachronismes et décalages.

Notre approche thématique rend compte de l'existence d'une femme dans ce qui fait son quotidien. En ce sens, notre axe d'approche se veut de l'ordre du biographique, même si, comme nous l'avons souligné, nous ne répondons pas exhaustivement aux critères de la biographie tels que Le Goff les définit. Notre approche biographique restituera tout ce qui, dans les écrits d'Amy Bovet, née Babut, permet d'appréhender l'existence d'une femme mariée et mère, dans le contexte familial, spirituel et social de la première moitié du XX^e siècle. Elle offrira également un regard sur la manière dont cette femme organise son existence et ce que dit celle-ci de différents sujets se rapportant à la gouvernance familiale, à la vie spirituelle et à l'engagement social.

Un fois les contextes évoqués explorés, les liens avec les thématiques établis, nous commenterons les lettres en nous situant à un niveau « micro ». La distinction, en sciences humaines, entre des niveaux « macro » et « micro », fait l'objet de nombreux travaux, de même que l'articulation entre ces deux niveaux¹²⁶. Si, dans ce modèle, le système au niveau « macro » est stable, il apparaît qu'au niveau « micro », la plupart des trajectoires individuelles suivent un cours conforme à la structure du système. Mais ces mêmes trajectoires peuvent s'écarter du cours qu'elles sont censées suivre.

Dans cette posture de niveau « micro », nous étudierons et retracerons une trajectoire individuelle, bien que celle-ci soit en relation constante avec des pairs, qu'il s'agisse de son mari, de ses enfants, de ses parents et amis. Quand nous parlons de niveau « micro », nous entendons nous positionner au niveau d'un individu, sans exclure toutes les autres personnes qui gravitent dans son environnement. Nous imageons ce niveau « micro », incluant les relations familiales et sociales, en le comparant à une pierre lancée dans l'eau ; la pénétration de celle-ci dans l'élément liquide provoque des cercles concentriques, dont la circonférence s'élargit progressivement, même si celle des derniers cercles finit par se confondre avec la surface de l'eau.

En histoire, d'un point de vue méthodologique, les chercheurs rejoignent leurs confrères des sciences humaines et postulent une double posture de recherche : celle d'un niveau « micro » pour l'individu singulier dans l'environnement local de son réseau privé et familial et celle d'un niveau « macro » pour les contextes institutionnels d'appartenance, régionaux et nationaux qui règlent la « société des individus ». Cette double posture implique de faire varier l'angle d'observation, aussi bien dans l'espace que dans le temps, en se plaçant plus ou moins près de l'objet dont la taille va, ainsi, augmenter ou diminuer, ce qui amène à modifier sa forme. Selon Bossis, « *le choix des niveaux d'observation ne se fait pas au hasard : il doit être dicté par le*

¹²⁶ Voir notamment le modèle de la reproduction, chez BOURDIEU, Pierre & PASSERON, Jean-Claude, *La Reproduction*, Paris, Éditions de Minuit, 1971, 284 p.

corpus épistolaire de référence, plus ou moins riche et complexe en possibilité de contextualisations multiples pour chacun des épistoliers »¹²⁷.

Revenons maintenant sur le terme « étude », après avoir abordé la question du niveau et de l'approche. Par « étude », nous entendons une opération consistant à examiner des passages ou extraits de lettres écrites par Amy Bovet ; puis une fois ceux-ci regroupés en thématique, à les commenter et à établir des relations avec les contextes ou les travaux étudiés. Dans la mesure du possible, ces mêmes extraits appuient et étayent notre démonstration. Ou pour le moins, nous cherchons à mettre en évidence des liens possibles entre des travaux ou contextes et des extraits ou passages des écrits d'Amy Bovet, née Babut. Cette étude « micro » a pour but de comprendre comment notre épistolière se positionne en rapport avec des thématiques liées aux contextes explorés, en quoi elle diffère, si elle diffère, des femmes de son époque, époque qui nous est restituée grâce aux contextes explorés.

Sans nous prononcer sur la ou les ruptures énoncées par Le Goff¹²⁸ dans son introduction, en choisissant une durée suffisamment étendue dans le temps pour notre recherche (1903, voire 1890, jusqu'à 1959), nous tendrons, par des extraits de notre corpus, à cerner une évolution versus une constance en termes de processus en lien avec la formation de l'identité, par exemple, ou avec d'autres thématiques. Pour envisager une démarche comparative, il aurait fallu posséder une autre correspondance, par exemple située dans un autre pays, ou émanant d'un autre milieu social, ou encore d'une autre époque. Une démarche explicative à partir de pratiques, d'idées, de conceptions, de définitions émanant d'une seule personne, ne peut s'imposer comme une règle sur un plan scientifique. Notre analyse nous permettra cependant, en nourrissant des résultats les thématiques retenues et après avoir enrichi ces dernières d'exemples concrets issus des pratiques, des idées et des conceptions, de poser plusieurs hypothèses.

L'axe évolution versus constance représente un pivot, tant en termes de chronologie que de thématiques. En effet, cet axe peut s'envisager aussi bien à travers les identités féminines multiples, la relation de couple, le rôle de la femme dans la vie familiale, religieuse et sociale, qu'à travers l'éducation. Comme dit précédemment, la vie spirituelle et la question religieuse apparaissent comme une thématique emblématique de cette question ici. Cet axe, d'ailleurs, représente une des raisons pour lesquelles nous avons choisi d'étudier les lettres écrites par Amy Bovet, dans l'intention d'en saisir toute la richesse sur un plan diachronique.

Si nous résumons ici notre propos, nous nous situons dans une approche globale biographique, séquencée en thématiques. Notre démarche de recherche se veut avant tout descriptive, avec, dans la mesure du possible, l'émission d'hypothèses prudentes sur certains points. Notre questionnement s'illustre par le biais de thématiques restituant une part¹²⁹ de l'existence d'une femme mariée et mère, dans le contexte familial, spirituel et social de la première moitié du XX^e

¹²⁷ BOSSIS, Mireille et BERGAMASCO, Lucia (sous la dir. de), *Colloque. Archives épistolaires et histoire, Centre culturel international de Cerisy-la-Salle*, Paris, Connaissances et Savoirs, 2007, p. 340.

¹²⁸ LE GOFF, Jacques, *Ibid.*, p. 14.

¹²⁹ Il est illusoire de prétendre restituer l'entier de la vie d'une femme par le biais de ses lettres.

siècle. Ceci en procédant à l'aide d'une étude de niveau « micro », c'est-à-dire se situant au niveau de la trajectoire d'un individu.

Les thématiques récurrentes dans les lettres nous permettent de pénétrer la vie d'une famille, la vie privée et familiale. Comme évoqué, dans ce genre de source les sujets abordés sont nombreux : les grands événements de la vie, l'éducation et la santé des enfants, celle des adultes, la domesticité, les relations de voisinage à travers les visites et les soirées, les distractions, les vacances, les habitudes alimentaires, et, en ce qui nous concerne plus spécifiquement, les processus en lien avec la formation de l'identité, la relation de couple, les idées et conceptions énoncées dans le discours, les pratiques liées aux activités de la vie quotidienne, les liens familiaux et le soutien professionnel manifesté au mari, ainsi que le lieu de sociabilité et de ressourcement qu'est la propriété de Grandchamp.

La lecture d'une correspondance conjugale nous plonge dans l'intimité des relations de couple. En ce début de XX^e siècle, époque de questionnement social, religieux et éducatif, où le religieux investit le champ social, quelle existence mène Amy Bovet, née Babut ? Nous nous intéressons à ses idées, à ses conceptions, à ses discours. Nous nous questionnons sur la place que tiennent, dans son existence, la pédagogie, la religion, la vie sociale, le féminin, mais également à ce que représente, pour elle, Grandchamp, berceau de la famille Bovet. Il est à noter que, au début de leur correspondance, dans les premières lettres de fiançailles qu'ils échangent, Amy Babut refuse catégoriquement d'habiter Grandchamp.

En partant de nos sources et des thématiques abordées dans les lettres, nous allons construire un cadre théorique, à la fois cohérent et aussi exhaustif que possible, permettant d'appréhender notre problématique. Ce cadre théorique s'articule entre la lettre dans sa caractéristique propre, et les contextes nécessaires pour comprendre et situer nos thématiques. C'est cette articulation qui nous permettra de nouer les fils d'une histoire singulière, celle d'une femme avec l'histoire des femmes, par exemple, et celle du protestantisme, pour ne citer que deux contextes, et éviter de nous répéter.

La lettre comme source, « *conçue comme un objet incertain* »¹³⁰, est un objet étudié par les littéraires comme *genre* d'écriture et par les historiens comme *information*. Les lettres conservées révèlent une vie quotidienne et permettent de porter un regard sur certains aspects d'un « *passé oublié tant individuel que collectif* »¹³¹. Avec l'étude d'une correspondance échangée, l'individu revient à nouveau sur le devant de la scène, « *parce qu'il appartient à une société qu'il façonne et qu'il dit, autant qu'il en est la résultante, dans une interaction constante et toujours à décrypter* »¹³².

La correspondance ne constitue donc pas seulement une simple source informative pour l'historien, mais un véritable instrument grâce auquel la réalité se façonne et est donnée à voir. Car le scripteur est acteur de sa réalité, et, à ce titre, participe, à travers ses représentations, ses

¹³⁰ BOSSIS, Mireille et BERGAMASCO, Lucia (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 9.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² *Ibid.*, p. 11.

hypothèses, ses idées, ses interrogations à modeler ses actes et son action. Il est donc, à ce titre, un acteur qui interagit, qui intègre et qui pratique ce qu'il écrit. Cette affirmation justifie l'intérêt que portent de nombreuses disciplines à la correspondance : psychologie, littérature, sociologie, ethnologie, anthropologie, histoire, etc.

Il s'agit en fait d'un mouvement à double sens : la lettre donne accès et nourrit les concepts et les concepts aident à comprendre la lettre et à en saisir une portée bien plus grande. « *La lettre résulte de l'expérience d'un individu et permet de saisir, à travers sa singularité, « une modulation particulière de l'histoire globale »* »¹³³.

Nous ne reviendrons pas ici sur les fonctions de la lettre et de la correspondance, déjà évoquées précédemment et que Bossis précise dans son introduction. Par contre, nous insisterons sur un élément clé, qui sous-tend la construction de notre cadre théorique : « *On oublie trop souvent que ce document est un objet d'écriture qui appartient au domaine de la représentation et comme tel ne peut faire l'économie d'un passage par l'imaginaire de celui qui écrit. Entre les mots dits, les mots écrits et les choses ou événements, il n'y a pas coïncidence exacte, mais choix et interprétation subjective [...]* La lettre relève du discours qui bien qu'énoncé sur un mode individuel, est tributaire des représentations collectives conscientes et inconscientes de son époque et de l'appareil rhétorique qu'elle suscite. On ne peut faire l'impasse sur le code socio-culturel qui sous-tend toute lettre [...] Une lettre ne doit surtout pas être prise « au pied de la lettre », au premier degré mais toujours recontextualisée dans son feuilleté de sens manquant pourtant possibles et/ou probables »¹³⁴. Le domaine de la représentation, ou de l'expression des idées faisant partie intégrante du présent travail, il nous apparaît donc très important de rappeler que l'expression de ces mêmes idées appartient au domaine des représentations telles qu'étudiées par Serge Moscovici¹³⁵, dont l'ouvrage de Roussiau et Bonardi dresse un état des lieux¹³⁶. Au cœur de la lettre se trouve une inévitable subjectivité.

Plan de l'ouvrage

Amy est protestante et française. Protestante dans un pays majoritairement et historiquement catholique, la France. Afin de bien comprendre ce qu'il en est, nous nous intéresserons à l'histoire du protestantisme, à la situation du protestantisme en Pays de Neuchâtel à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Ce protestantisme du sud de la France, minoritaire, persécuté par le pouvoir se retrouve-t-il dans le protestantisme suisse romand, majoritaire, partie intégrante de la vie sociale et politique ? De même, Amy est femme. Nous consulterons les travaux relatifs à l'histoire des femmes et à la notion de genre (*gender*), dans l'optique de mieux comprendre ce

¹³³ *Ibid.*, p. 342.

¹³⁴ Bossis, Mireille, (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 9-10.

¹³⁵ Concernant le concept de « représentation sociale », parmi une abondante bibliographie, voir entr'autres, MOSCOVICI, Serge et l'ouvrage de ROUSSIAU, Nicolas et BONARDI, Christine, qui représente une bonne synthèse des parutions sur cette thématique, de même que les perspectives existantes.

¹³⁶ ROUSSIAU, Nicolas et BONARDI, Christine, *Les représentations sociales. Etat des lieux et perspectives*, Editions Pierre Mardaga, 2001, 250 p.

qui constitue la construction sociale du féminin. Ces explorations feront l'objet d'un chapitre (chapitre premier).

La correspondance conjugale, ou les lettres écrites par une femme à son mari et les réponses de ce dernier, s'inscrit dans la sphère privée, et oscille entre émotions et sociabilité. Que dit la littérature à propos des émotions, de la sociabilité, entre convenances sociales et affirmation de soi ? Et qu'est-ce que l'histoire de la vie privée est en mesure de nous apporter pour comprendre comment une femme évolue entre gouvernance familiale et engagement social, entre vie privée et vie publique ? La correspondance familiale, aussi bien que conjugale, aborde la vie d'une famille, la vie privée. Le chercheur peut, parfois, ressentir une certaine gêne à la lecture de ces documents personnels, et cela même si l'étude de la vie privée a trouvé sa place dans les travaux historiques. Les sujets abordés dans ce type de correspondance sont nombreux et nous en avons déjà cités de nombreux exemples. Dans la correspondance conjugale, ce qui est spécifique, c'est que les échanges nous plongent dans l'intimité des relations de couple. A travers ces dernières, nous tenterons de savoir comment Amy Bovet voit et vit le couple.

Peut-on parler d'histoire d'amour lorsqu'un homme écrit à une femme pour lui demander de pouvoir lui écrire, si son cœur n'est pas encore engagé ailleurs ? Comment se déroule, au début du XX^e siècle, une première rencontre entre un homme et une femme ? Et comment naît le sentiment amoureux ? Dans ce domaine, nous nous référerons principalement à l'article d'Aymon, rédigé à partir de son mémoire de master et paru dans les *Annales valaisannes*¹³⁷. Ces explorations concernant l'histoire de la vie privée, des émotions, de la sociabilité et ce que nous qualifions de « première rencontre » feront l'objet d'un deuxième chapitre.

Nous pouvons comparer notre travail à ce que Dauphin, Lebrun-Pézerat et Pouban définissent comme « une scène permanente »¹³⁸ : Amy Bovet est également une personne, un individu, indépendamment de son sexe et de son genre (*gender*). Une personne qui se définit, se présente, ce qui laisse entrevoir un vaste champ d'expérience autour d'elle-même, notamment les *représentations ou images de soi*, telles que les définissent Palmonari et Carugati, et les *présentations de soi*, « *relatives à ces parties du Soi que le sujet présente (ou essaie de présenter) aux autres dans diverses situations sociales, par le biais de son propre comportement ou d'une description verbale de lui-même, de ses idéaux, de ses propres intentions ou attentes. La force de la présence de l'autre est dans ce cas particulièrement importante, du fait qu'elle se situe au niveau même de la réalité de la vie quotidienne* »¹³⁹. Pour mieux comprendre ce qu'il en est, nous nous appuierons également sur les écrits de Goffman, cité par Dauphin, Lebrun-Pézerat et Pouban¹⁴⁰ ; en effet, ce travail ne peut éviter une certaine subjectivité telle qu'elle est explicitée dans la citation suivante : « *Il est donc couramment admis que la vie sociale est une scène permanente. La métaphore dramaturgique a fait florès depuis que Goffman a montré* » de quelle façon une personne, dans les situations les plus banales, se présente elle-même et présente son

¹³⁷ Voir AYMONT, Marine, « Ecrire l'intimité. L'expression des sentiments amoureux, du carnet personnel à la correspondance (1930-1932) », dans *Annales valaisannes* 2015, Société d'histoire du Valais romand, p. 91-128.

¹³⁸ DAUPHIN Cécile, LEBRUN-PÉZERAT Pierrette, POUBLAN Danièle, *Ibid.*, p. 101-102.

¹³⁹ PALMONARI, Augusto et CARUGATI, Felice, *Ibid.*, p. 515-516.

¹⁴⁰ DAUPHIN Cécile, LEBRUN-PÉZERAT Pierrette, POUBLAN Danièle, *Ibid.*, p. 101-102.

activité aux autres, par quels moyens elle oriente et gouverne l'impression qu'elle produit sur eux, et quelles sortes de choses elle peut ou ne peut pas se permettre au cours de sa représentation »¹⁴¹. *Ce modèle est généralement développé pour analyser comment, à partir des interactions et de la conduite des individus placés face à face, le social se construit dans le jeu des mimiques, des regards et des échanges de paroles. Dans le cas d'une correspondance familiale, les interlocuteurs ne sont pas en présence l'un de l'autre, mais il n'en reste pas moins que, par l'intermédiaire d'un objet écrit, se déroule aussi un jeu interactif* »¹⁴². Le vaste « champ d'expérience autour de soi-même »¹⁴³ oscillera entre les rôles dévolus à une femme de la petite et moyenne bourgeoisie, les processus identitaires et la présentation de soi, ainsi que les représentations véhiculées par la société, en lien avec les attentes de cette dernière à l'égard des femmes. Cette étape fera l'objet d'un nouveau chapitre (chapitre trois).

Ces précisions augurent d'un lien étroit entre correspondance et présentation de soi. Nous avons esquissé le décor de notre « scène permanente » avec l'histoire des femmes et du genre, de la correspondance et des écrits personnels ou « ego-documents », de l'histoire du protestantisme, de la vie privée, des émotions et de la sociabilité, sans oublier « la première rencontre » et la naissance du sentiment amoureux.

Le chapitre consacré à la gouvernance familiale (chapitre quatre) s'organise entre une présentation de soi, reliée au vaste champ d'expérience autour de soi-même, tel que nous l'avons déjà évoqué : que dit Amy Bovet-Babut d'elle-même et comment se présente-t-elle dans ses lettres ? Ou, dit autrement, quels traits liés à la manifestation de soi apparaissent dans la correspondance, comment et que disent-ils d'Amy Bovet, née Babut. Le postulat de Goffman, qui envisage la vie sociale comme une scène de théâtre, s'applique au présent travail et permet d'en conforter l'intention : saisir et décrire comment Amy Bovet-Babut se met en scène par l'intermédiaire d'un objet écrit, comment elle se présente, comment elle se représente, comment elle se définit, comment elle présente ses idées, ses conceptions et à quelles pratiques elle recourt dans des domaines ou thématiques pertinents ; comment elle les présente à son interlocuteur principal, son mari, voire à d'autres interlocuteurs qui sont autorisés à prendre connaissance de ses lettres. Bref, sa manière d'être et de penser le monde, son monde. Puis nous explorerons comment cette femme vit en famille, ce que représente pour elle la notion même de famille, ce que cela entraîne en termes de gestion et d'organisation. Par exemple, nous nous intéresserons à savoir si Amy Bovet manifeste une vie sociale et familiale propre à son époque et à son milieu, à savoir un engagement actif dans des activités caritatives et sociales, comprenant une conception domestique et mondaine du rôle féminin. Puis nous aborderons la question de l'éducation des enfants, centrale dans le cadre de cette famille, étant donné la formation et la fonction du mari. A chaque fois, nous oscillerons entre discours et pratiques, en illustrant le domaine éducatif par une application pédagogique concrète durant le séjour forcé d'Amy à Nîmes avec trois de ses enfants.

¹⁴¹ GOFFMAN, Erwin, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*. Paris, Les Editions de Minuit, 1973, p. 9, cité dans DAUPHIN Cécile, LEBRUN-PÉZERAT Pierrette, POUBLAN Danièle, *Ibid.*, p. 101-102.

¹⁴² *Ibid.*, p. 101-102.

¹⁴³ Expression utilisée par PALMONARI et CARUGATI, p. 515-516.

Le deuxième acte ou axe, consacré à la vie spirituelle (chapitre cinq), comprend les discours et pratiques qui permettent l'édification, conduisent à établir une relation à Dieu et aux possibilités existantes de rester en lien malgré la séparation. Il nous éclaire sur la manière dont Amy vit sa foi et sa relation au religieux.

Enfin, le troisième acte, l'engagement social (chapitre six), aborde les discours et les pratiques que chaque individu adopte en rapport à sa position vis-à-vis d'autrui, que ce soit dans la relation de couple en amour, ou encore dans le domaine professionnel. Il met en évidence comment se jouent les relations interpersonnelles et comment concilier ses propres objectifs avec son rôle auprès de ses proches. Dans le cadre des rapports amoureux et intimes, il relève les discours et les comportements de notre scripteur, en conformité ou non avec les pratiques propres à cette première moitié du XX^e siècle.

Première partie : Entre cadre théorique et contextes

1 Chapitre premier – Histoire des femmes et protestantisme

Dans ce premier chapitre, nous revenons sur la notion d'écrits personnels, ainsi que sur les apports théoriques, à travers des travaux de recherche, de la correspondance, de l'histoire des femmes et du protestantisme. La thématique du voyage féminin a été brièvement abordée en introduction.

Aborder, en premier lieu, les écrits personnels, c'est commencer par se poser des questions, de manière à justifier épistémologiquement l'exploitation de ce type de documents. Que peuvent-ils nous apporter ? Henry et Jelmini s'interrogent en ce qui concerne les correspondances familiales, qui font partie des écrits personnels : *« que peut-on tirer de l'analyse des correspondances familiales ? que nous apprennent-elles sur les individus (mentalités, perceptions, représentations, valeurs) ou sur les pratiques sociales (modes et finalités de la communication écrite, notamment dans le fonctionnement des réseaux de sociabilité) ? en quoi enfin l'approche du phénomène de l'épistolarité in se et per se, dans sa logique propre, dans ses expressions concrètes, conventions, rites et rythmes, peut-elle en améliorer l'intelligence ? »*¹⁴⁴. Interrogeons-nous d'abord à propos des conditions de production, de la signification, de la fonction et des modalités des écrits personnels, et plus précisément, dans notre cas, de la correspondance.

A la question : qui écrit, Henry et Jelmini répondent que ce sont principalement les élites économiques, politiques et culturelles. Pour ces deux auteurs, *« Les écrits « ordinaires » ou « populaires » restent décidément peu communs, même pour le XIX^e siècle ; ou peut-être n'ont-ils pas encore trouvé leurs historiens ? »*¹⁴⁵.

L'étude des écrits personnels pose également question au plan méthodologique : comment exploiter systématiquement ceux-ci ? Comment se situer, en tant que chercheur, pour conserver un regard suffisamment objectif, tout en s'imprégnant des écrits étudiés de manière à se sentir proche des protagonistes ? Car, selon Henry et Jelmini, *« Il n'existe en l'occurrence ni recettes universelles ni « grille-standard » et il revient au chercheur d'élaborer ses finalités et de construire à sa manière un objet historique auquel il va donner du sens »*¹⁴⁶.

Bossis propose également cette démarche¹⁴⁷. Mais comment les écrits personnels, et plus particulièrement les correspondances familiales, se constituent-elles ? Dans son article, Roth-

¹⁴⁴ HENRY, Philippe, et JELMINI, Jean-Pierre, *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles. Affectivité, sociabilité, réseaux*. Actes du Colloque de Neuchâtel, 27-28 mai 2005, organisé par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et les Archives de la Vie Ordinaire, Editions Alphil, 2006, p. 12.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 14.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 14-15.

¹⁴⁷ *« Il faut constituer de façon pragmatique, à partir du texte retenu, par lente imprégnation de lecture, un questionnement qui colle au plus près du texte [...], puisqu'il émane de la spécificité même d'un individu et qu'il cerne le non-dit et l'implicite qui sous-tendent toute lettre par le biais des allusions qu'un « tiers lecteur indiscret » n'a que peu de chance de comprendre »*. Dans Bossis, Mireille, *« Une correspondance paysanne en Normandie (1863-1866) :*

Lochner explique : « *Que ce soit aux XVIII^e et XIX^e siècles [nous ajoutons : et dans la première moitié du XX^e siècle], – pour des familles qui ont conservé la tradition et le goût d’écrire transmis par leurs ascendants –, période sur laquelle s’est concentré le colloque de Neuchâtel, ou avant, voire après, il faut de toute évidence que les membres d’une famille sachent non seulement lire et écrire mais pratiquent suffisamment l’écriture et la lecture pour que des papiers s’accumulent et soient jugés dignes de conservation* »¹⁴⁸.

Mais pourquoi conserver des documents ? Pourquoi certaines familles le font et d’autres non ? Pour l’auteur, il faut de la place, des héritiers, pas en trop grand nombre, afin d’éviter le morcellement ou la dispersion. Et quels papiers garde-t-on ? Pour Roth-Lochner, « *Les familles qui conservent leurs archives ont le sens de la lignée, elles sont souvent convaincues de l’importance de leur famille dans la cité, elles ont le respect des ancêtres, le sens de la durée et de l’histoire* »¹⁴⁹. En termes de possessions, les lettres sont propriété de leur destinataire. Dans le cadre de notre travail, les destinataires réciproques s’étant mariés, nous nous trouvons, comme dit Roth-Lochner, en « *présence d’échange de correspondances familiales, c’est-à-dire de correspondances actives et passives, dans un même fonds d’archives* »¹⁵⁰.

Se pose une question éthique. Ces lettres, rédigées par une personne pour une autre personne, n’étaient pas destinées à être lues. Ou si elles l’étaient, c’était dans le cadre bien précis de la famille, des proches. Or, le chercheur se plonge dans cette correspondance qui ne lui est pas destinée, la décortique, l’analyse, découvre des pans entiers de la vie intime de la personne qui l’a rédigée. Ne ressent-il pas, tout au fond de lui-même, un peu de gêne, par moment, en parcourant certains passages. Ne se compare-t-il pas à un voyeur qui prend connaissance de tranches de vie qu’il n’a pas à connaître ?

Roth-Lochner aborde ce point délicat, et ne conclut pas sur une affirmation mais sur une question : « *La distance chronologique qui nous sépare des auteurs et destinataires suffit-elle pour lever tout scrupule relatif à l’exploitation à des fins historiques et scientifiques de ces sources de caractère particulier ?* »¹⁵¹.

En même temps, sorte de paradoxe, dans notre situation, les auteurs de cette correspondance familiale ont tenu à ce que les lettres soient conservées. Le chercheur navigue donc entre l’aspect privé, intime de ces échanges et l’existence d’un désir, non explicité, d’en laisser une trace.

quelle approche ? », dans SOHN Anne-Marie (dir.), *Ibid.*, article cité dans HENRY, Philippe, et JELMINI, Jean-Pierre, *Ibid.*, p. 15.

¹⁴⁸ ROTH-LOCHNER, Barbara, *Ibid.*, p. 17.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 19.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 21.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 27-28.

1.1 Ecrits personnels et « ego-documents » : qui parle de quoi ?

La correspondance appartient aux écrits personnels. Nous avons évoqué en introduction Jelmini, qui regroupe les écrits personnels en cinq catégories. Jelmini parle d'écrits personnels, alors que d'autres historiens emploient le terme « ego-documents ». Ce dernier terme a-t-il le même sens qu'écrits personnels ? Essayons d'y voir un peu plus clair concernant ces deux termes.

L'Université de Strasbourg propose une notice validée par le Conseil scientifique, et traitant de l'histoire et de l'évolution du terme « ego-document »¹⁵², depuis 1958 à nos jours. Dès les années 1970, le terme désigne « *toutes les sources donnant des informations sur le point de vue particulier d'une personne, c'est-à-dire en premier lieu les sources à dimension autobiographique* » (Antoine Odier). Tous les historiens ne sont pas en accord avec cette définition, relève la notice, certains considérant que celle-ci « *n'est pas pertinente pour toutes les périodes historiques* »¹⁵³.

L'historien suisse Kaspar von Greyerz a notamment « *opté pour la notion plus restreinte de Selbstzeugnisse ou self-narratives, que l'on peut traduire en français par écriture de soi* »¹⁵⁴.

Pourtant, dans son article¹⁵⁵, von Greyerz emploie aussi bien le terme « écriture de soi » que celui d'écrits personnels.

L'Université de Lausanne (Unil) propose un site intitulé <http://wp.unil.ch/egodocuments/> et dont le titre général est « Base de données suisse d'écrits personnels ». Apparemment, si nous nous référons à ce site, les chercheurs et les responsables scientifiques ne font pas de différence fondamentale entre les termes « ego-document » et « écrits personnels ».

En introduction de la *Revue Historique Neuchâteloise*, consacrée aux archives de la vie ordinaire et aux écrits personnels, le professeur Philippe Henry écrit ceci : « *Les protagonistes de l'histoire des mentalités, au stade de la « nouvelle histoire » des années 1970-1980, utiliseront de plus en plus des écrits personnels, des « ego-documents » permettant d'étudier au premier chef les sentiments ou les sensibilités...* »¹⁵⁶. Les termes « écrits personnels » et « ego-documents »

¹⁵² <http://num-arche.unistra.fr/voces/notice/ego-document.xml>, site consulté le 07.09.2020.

¹⁵³ Les citations entre guillemets renvoient à la notice établie par l'Université de Strasbourg, et validée par son Conseil scientifique.

¹⁵⁴ Voir note de bas de page précédente. Von Greyerz, dans un article écrit en 2010, et présenté de la manière suivante dans le Réseau des Bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (Explore RBNJ), « *analyse le concept « d'ego-document » d'un point de vue historiographique. Il examine ses origines dans les années 1950 dans les travaux de l'historien néerlandais Jacob Presser, sa renaissance dans les travaux de Rudolf Dekker et de son groupe à partir des années 1970, et l'expansion considérable à laquelle la notion a été soumise au début des années 1990 par Winfried Schulze. L'article fait valoir que nous devrions être conscients des différences notables entre l'utilisation de ce concept dans l'histoire du XX^e siècle, comme l'a fait Presser, et son utilisation dans le contexte de l'histoire moderne précoce* ». Source : VON GREYERZ, Kaspar, « Ego-Documents: The Last Word ? », in *German History* – 28.03.2010, p. 273-282. Voir également « *Écriture de soi et lecture religieuse chez les protestants du monde germanophone en perspective confessionnelle* », *Études de lettres*, 15 May 2016, OpenEdition Journal, p. 39-61. Édition électronique URL : <http://journals.openedition.org/edl/863>, DOI : 10.4000/edl.863, ISSN : 2296-5084, du même auteur.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 39-61. Édition électronique URL : <http://journals.openedition.org/edl/863>, DOI : 10.4000/edl.863, ISSN : 2296-5084, du même auteur.

¹⁵⁶ HENRY, Philippe, *Ibid.*, p. 8.

apparaissent à la suite l'un de l'autre, séparés uniquement par une virgule. Si l'auteur considérait que les deux termes différaient, il ne les aurait pas accolés l'un à l'autre. Cette manière de faire dénote davantage la proximité de sens et d'utilisation des deux termes que leur différenciation. Le professeur Philippe Henry est référencé sur le site de l'Université de Lausanne, comme appartenant, au même titre que Kaspar von Greyerz, au *Réseau Egodocument.ch*.

Sur la base de ces précisions, pour notre recherche, la notion ou le terme « ego-document » désigne les sources qui traitent du soi, volontairement ou involontairement.

La correspondance, en tant qu'ensemble de lettres écrites par quelqu'un, s'inscrit donc comme une source qui traite du soi, à la fois de manière volontaire ou involontaire (un scripteur peut vouloir parler de lui ou parler de lui sans le vouloir). Dès lors, et sur la base de nos connaissances actuelles, en vertu des auteurs consultés, la correspondance appartient aux écrits personnels ou « ego-documents ». Elle se situe entre présentation de soi, sociabilité et intimité, entretient le lien et structure la vie sociale et affective.

Quelles que soient les limites abordées et les réflexions engagées en rapport avec la correspondance, la richesse de cette dernière interpelle l'auteur du présent travail.

1.2 La spécificité de la correspondance conjugale

Nos sources appartiennent aux écrits personnels ou « ego-documents ». Même si nous avons délibérément choisi de n'étudier que les lettres écrites par Amy Bovet, celles-ci font partie d'une correspondance, celle échangée entre elle et son mari. Alors, pourquoi nous intéresser à la correspondance conjugale ? Quel éclairage les travaux liés à cette thématique apportent-ils à notre recherche ?

Les échanges entre Pierre et Amy Bovet durant leur vie de couple se rattachent à la correspondance conjugale. La partie de correspondance attribuée à Amy en fait partie ; elle se déroule dans un cadre privé, qui invite à exprimer des sentiments, particulièrement des sentiments amoureux.

Les correspondances conjugales rendent l'intimité des couples et leur quotidien sensible, palpable. Elles découlent de la séparation, permettent d'entrer dans ce qu'ils vivent, d'aborder des pans d'existence ; elles sont pour les époux l'opportunité d'exprimer des sentiments via l'écrit.

Elles permettent de construire/maintenir des liens dans l'absence et nous éclairent sur la manière dont les couples vivent cette intimité malgré la séparation. L'éloignement contraint les époux à prendre la plume et à entamer une correspondance. Pour eux, la lettre incarne le quotidien perdu et comble l'absence. D'un certain point de vue, « *l'écriture conditionne l'existence même du couple séparé. Ainsi la guerre révèle-t-elle les liens conjugaux qui affleurent à la faveur des séparations : les lettres échangées dévoilent la teneur des relations amoureuses*

et quotidiennes et les transforment »¹⁵⁷. Pour tenter d'atténuer ce sentiment de séparation et se rapprocher l'un de l'autre, les couples développent des stratégies. Certains soulignent, selon Vidal-Naquet, la simultanéité de leurs actions. D'autres évoquent l'union de pensée, que cette union contienne ou non une dimension religieuse et/ou spirituelle. C'est le cas pour Amy et Pierre, qui développent cette union de pensées et une forme de communion de prières. Amy écrit, en novembre 1920 : « *Merci de m'écrire si fidèlement. Il m'est précieux de pouvoir ainsi te suivre par la pensée et de connaître, en détail, l'emploi de tes journées* »¹⁵⁸. Pour Vidal-Naquet, « *La communion de prières qui permettrait la réunion des conjoints est un leitmotiv des lettres échangées par les couples catholiques pratiquants, pour qui l'amour conjugal et l'amour de Dieu doivent s'entremêler étroitement* »¹⁵⁹. Pierre et Amy, de confession protestante, envisagent l'amour conjugal ainsi. De même, la communion de prières rétablit la relation : « *Il faut que ce soit une occasion d'expérimenter la réalité de la communion spirituelle, à travers la distance* »¹⁶⁰. Pour eux, la communion de prières implique une relation au divin, contrairement à l'union de pensées.

Vidal-Naquet relève : « *Cette croyance en la simultanéité des prières, des pensées, des actes, constitue finalement, pour les couples séparés, une forme de retrouvailles, sinon une réactualisation du pacte marital. Elle semble répondre au besoin de refonder le pacte civil et/ou religieux scellé lors des noces pour les époux* »¹⁶¹.

Dans les lettres, au travers de l'intime évoqué, c'est le besoin de la présence du conjoint qui se manifeste. La lettre tente de recréer cette part essentielle de la conjugalité dont parle Vidal-Naquet, fondée à la fois sur la complicité et l'alliance des intimités. Au fil du temps qui passe, dans le cadre d'une séparation aussi longue et douloureuse que celle provoquée par la Première guerre mondiale, la fréquence et la régularité de l'écriture deviennent des forces de l'amour qui règne au sein du couple. D'où, à l'inverse, le conjoint ressent un vide affectif en cas d'irrégularité ou d'interruption. La force du sentiment d'amour se relie au rythme régulier des échanges.

En temps de paix, le contexte de la lettre, pour ce type de correspondance, dite conjugale, permet la célébration nouvelle du sentiment amoureux au sein du mariage depuis la fin du XIX^e siècle¹⁶². Nous abordons la naissance du sentiment amoureux à travers les travaux d'Aymon dans un prochain chapitre du présent travail.

Dans la correspondance qui nous occupe, les lettres donnent également accès aux interactions qui composent les relations conjugales, mais dans un contexte unique, celui de la lettre¹⁶³. Si la

¹⁵⁷ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Correspondances conjugales 1914-1918. Dans l'intimité de la Grande guerre*, Edition établie et présentée par Clémentine VIDAL-NAQUET, Paris, Robert Laffont, 2014, p. VIII.

¹⁵⁸ Lettre du 19 novembre 1920.

¹⁵⁹ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Couples dans la Grande guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. 352.

¹⁶⁰ Lettre du jeudi 15 février 1934.

¹⁶¹ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Ibid.*, p. 353.

¹⁶² Martine SEGALÉN, elle, situe finalement la « montée du couple » à la fin du XIX^e siècle. VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Ibid.*, p. 21.

¹⁶³ « *Elles [les lettres] donnent accès aux interactions qui composent les relations conjugales, dans un double contexte qui les encadre et les structure : la guerre d'une part, la lettre d'autre part* », dans VIDAL-NAQUET,

guerre ajoute un risque prépondérant que la séparation devienne définitive, la séparation ou l'éloignement temporaire impliquent également des interactions qui rythment les relations conjugales, puisque ces relations se vivent à distance et par écrit.

En tout temps, lors des séparations, la relation conjugale se recentre sur la lettre. Amy Bovet ne le cache pas : la réception d'une lettre provoque plaisir, et surprise, si elle n'est pas attendue, pas prévue, par exemple si deux lettres se suivent à une journée de distance ou même s'il existe deux distributions de courrier dans la même journée. Et lorsque l'attente n'est pas récompensée, la déception, puis l'inquiétude se succèdent. Amy, comme le dit Vidal-Naquet, « *scrute[nt] la fréquence des lettres écrites, leur longueur, leur contenu* »¹⁶⁴. Le dialogue à distance, c'est le maintien du lien.

« *Si les conflits [dans les échanges de correspondance] sont en général de courte durée, l'absence de symétrie dans la correspondance témoigne cependant parfois d'un déséquilibre des attentes respectives des conjoints* »¹⁶⁵. Voici ce que dit, en juin 1917, Amy Bovet sur le temps de décalage et l'absence de symétrie : « *Mon chéri, Il faudrait vraiment tâcher de faire partir les lettres par de bons trains. Hier, je n'ai rien eu de Genève, ni le matin ni le soir. Les lettres qui m'arrivent ce matin sont datées du 11. C'est vraiment trop qu'elles mettent 2 jours, d'autant plus qu'elles peuvent arriver le même jour, je l'ai constaté, quand elles sont mises au bon moment* »¹⁶⁶.

La correspondance comprend, quel que soit le sens qui lui est donné, une partie qui concerne le « *règlement des affaires ordinaires* »¹⁶⁷. Dans le cadre de son travail sur les correspondances conjugales en temps de guerre, Vidal-Naquet met en évidence que le risque de mort imminent et constant coexiste avec des préoccupations quotidiennes telles que la santé, le travail, la demeure, la famille, qui se retrouvent dans de nombreux échanges de correspondance. Le caractère parfois répétitif des contenus s'explique par l'omniprésence du quotidien.

« *La correspondance conjugale se veut espace d'échanges et de confidences continus. En effet, le contrat de confiance liant les conjoints repose sur trois exigences : régularité, réciprocité et sincérité* »¹⁶⁸. Ces trois exigences placées au cœur du pacte épistolaire, ne peuvent toutefois être tout à fait respectées. En temps de guerre, la censure pèse sur la rédaction des lettres, ce qui n'est pas le cas pour les échanges entre Pierre et Amy. Par contre, le fait que le dialogue conjugal subit un temps de décalage, malgré de fréquents échanges, est une réalité avec laquelle l'épistolier doit compter. La réciprocité concerne le « quelque chose à dire ». Pierre Bovet souligne à plusieurs reprises qu'il n'a « rien d'intéressant » à signaler, alors que son épouse est persuadée que ces journées sont jalonnées d'événements à partager, en détails. « *Mon chéri,*

Clémentine, *Correspondances conjugales 1914-1918. Dans l'intimité de la Grande guerre*, Edition établie et présentée par Clémentine VIDAL-NAQUET, *Ibid.*, p. XI.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. XII.

¹⁶⁵ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Couples dans la Grande guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. 258.

¹⁶⁶ Lettre du 13 juin 1917.

¹⁶⁷ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Correspondances conjugales 1914-1918. Dans l'intimité de la Grande guerre*, Edition établie et présentée par Clémentine VIDAL-NAQUET, Paris, Robert Laffont, 2014, p. XII.

¹⁶⁸ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Couples dans la Grande guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. 256.

Merci de ta petite lettre. Ta phrase : "rien à raconter auj., cela ne vaut pas le port de la lettre" m'a paru déplacée - démentie par la suite de la lettre qui contient plusieurs choses intéressantes, mais surtout mal inspirée ; comme si ce n'était pas une nécessité, un besoin de s'écrire quand on s'aime, même si on n'a rien de spécial à se dire ! »¹⁶⁹.

Pour Vidal-Naquet, à partir de l'exemple des courriers échangés par les correspondants lors des fêtes, des anniversaires, des fêtes de Noël et de fin d'année, « *[Or] croire en la coïncidence des actions, des pensées, des impressions et des gestes quotidiens, c'est précisément annuler l'impression de séparation, de distance et d'éloignement* »¹⁷⁰. Si la séparation est douloureusement ressentie, elle génère également, pour Amy, une force qui met en exergue la profondeur du lien qui unit les époux. Le rituel épistolaire permet d'évoquer la vie passée aussi bien que le présent. Les lettres sont chargées d'informations a priori insignifiantes, mais celles-ci permettent de limiter l'éloignement des conjoints. Les détails qui sont donnés offrent de mesurer à quel point le prosaïque façonne les relations conjugales malgré la distance. Et l'absence de détails se révèle pénible pour Amy, comme elle le souligne en février 1934 : « *Tu me sentiras tout près de toi, vendredi. Je sais que tu seras aidé et que tu auras un message à apporter. J'aimerais avoir des détails sur chaque soirée* »¹⁷¹.

« *La guerre, selon Vidal-Naquet, en séparant les soldats et leur femme, contraint à la formulation par écrit des sentiments amoureux et du désir* »¹⁷². Mais la correspondance d'Amy et Pierre Bovet nous montre que la séparation et la longueur, variable de celle-ci, entraîne, elle aussi, la formulation par écrit des sentiments amoureux, des liens d'attachement et, sous une forme parfois explicite et d'autres fois plus implicite, du désir et du besoin de relations intimes.

L'expression du désir sexuel transpire dans certaines lettres. Quand l'amour physique se vit, il ne s'exprime pas et n'a pas besoin d'apparaître dans la correspondance. Mais dans le cadre de la distance, l'amour physique n'étant plus possible, l'expression du désir transparaît. La longueur de la séparation n'est pas seule en cause puisque, à mots couverts, Amy exprime son désir de relations sexuelles¹⁷³ avec son mari à plusieurs reprises. Et le désir ne s'exprime pas toujours de façon implicite. Le lit vide et l'envie qu'il soit partagé apparaît aussi bien dans la correspondance du mobilisé et de son épouse que dans celle d'Amy Bovet, séparée de son mari. Selon Vidal-Naquet « *... le lit conjugal est bien le lieu par excellence des ébats entre époux, favorisé par le processus d'individualisation des chambres et des lits entamé à la fin de l'Ancien régime et poursuivi au XIX^e siècle* »¹⁷⁴. Par contre, chez Amy, les relations sexuelles, comme les fantasmes ou les pratiques contraceptives, ne sont pas décrits. Ils se vivent et ne se décrivent pas. Le désir

¹⁶⁹ Lettre du 10 juin 1943.

¹⁷⁰ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Ibid.*, p. 292.

¹⁷¹ Lettre du jeudi 15 février 1934.

¹⁷² VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Correspondances conjugales 1914-1918. Dans l'intimité de la Grande guerre*, Edition établie et présentée par Clémentine VIDAL-NAQUET, Paris, Robert Laffont, 2014, p. XIII.

¹⁷³ Voir à ce sujet le sous-chapitre consacré à l'amour, entre discours et pratiques.

¹⁷⁴ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Couples dans la Grande guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. 380. Pour davantage de précision, voir CORBIN, Alain, « Coulisses », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, « De la Révolution à la Grande guerre », tome 4, dirigé par Michelle PERROT, Paris, Seuil, p. 407-408.

exprimé par Amy tend à une sexualité orientée vers le plaisir et la volupté et non uniquement vers la procréation, et cela même si Geneviève naît en 1913, soit six années après le dernier de ses frères.

« ... la distance crée le manque »¹⁷⁵. Et si l'absence d'un être aimé, pour des raisons professionnelles ou familiales, ne s'exprime pas de manière récurrente à propos de l'amour physique, elle entraîne les époux à énoncer leur amour et se dire et se redire leur attachement et leurs sentiments.

La lettre se révèle alors un reflet fidèle des conversations échangées dans l'intimité du foyer, même si elle n'y supplée pas, comme l'écrit Amy à Pierre, dans sa lettre du 1^{er} mai 1912. Elle met en exergue la teneur des relations conjugales dans leur banalité ou leur insignifiance, malgré la distance physique, et recrée, en quelque sorte, un « foyer à distance »¹⁷⁶. Quelles que soient les causes de la distance qui sépare les époux, un conflit armé ou un voyage aux Etats-Unis, le « jeu épistolaire »¹⁷⁷ ne remplace pas l'intimité. Il s'agit dès lors de « réinventer une relation intime »¹⁷⁸ et des moyens de partager le quotidien, au moyen de l'écriture.

Ce qui s'écrit n'est néanmoins pas ce qui se dit, et Amy le souligne : il est bon de remplacer, au retour, les échanges épistolaires par des échanges verbaux, et par une manifestation physique, telle un baiser¹⁷⁹.

Mais les épanchements amoureux sont-ils pour autant aisés ? Comment se livrer à l'intime à distance, par le biais du papier ? Si, dans la correspondance évoquée par Vidal-Naquet, la censure joue un rôle prépondérant, « la multiplicité des destinataires, la lecture des lettres au cercle des proches et le contrôle postal »¹⁸⁰ sont aussi des freins au dévoilement des sentiments, des désirs et des affects.

Et qu'en est-il de la sincérité et la franchise dans les écrits échangés entre les conjoints ? « L'exigence de la sincérité »¹⁸¹, si fortement énoncée par Amy Bovet dans sa première lettre à Pierre¹⁸², « porte également sur l'expression des sentiments, des désirs, des émotions »¹⁸³, pas seulement sur les faits ou sur les idées. Cet accent mis « sur l'intime, sur le privé dans ce qu'il a de plus secret, révèle un type de relation conjugale qui s'affirme depuis la fin du XIX^e siècle : « Le

¹⁷⁵ Vidal-Naquet, Clémentine, *Ibid.*, p. 337.

¹⁷⁶ C'est nous qui utilisons ces termes. Ils sont placés entre guillemets pour souligner leur signification.

¹⁷⁷ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Ibid.*, p. 337

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 337-338.

¹⁷⁹ Voir lettre du 1^{er} mai 1912.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 338.

¹⁸¹ Expression reprise à Vidal-Naquet, p. 340, et qui correspond fortement à un principe cher à notre épistolière.

¹⁸² « L'essentiel, c'est que nous soyons absolument sincères l'un avec l'autre ; je vous le promets, pour ma part ». Première lettre d'Amy Babut à Pierre Bovet, janvier 1903.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 340.

couple trouve désormais sa légitimité dans le partage sentimental qui constitue sa raison d'être »¹⁸⁴.

En ce qui concerne la multiplicité des destinataires, Dauphin, Lebrun-Pézerat et Pouban évoquent cette question¹⁸⁵. Pour Vidal-Naquet, « *Cette pratique de la lecture commune à un effet double et contradictoire. Elle permet en premier lieu de partager la joie ressentie à la lecture, de réactiver les liens familiaux, d'élargir le cercle des confidents et de répandre les nouvelles au sein de la communauté* »¹⁸⁶. Et en même temps, il est, étrangement, « *créateur d'intimité [le partage de la lettre]. En effet, la lecture n'est pas exhaustive mais sélective* »¹⁸⁷. Certains passages sont précautionneusement évités. Amy Bovet précise même, dans certaines lettres, que ce passage n'est pas à lire au cercle des proches, mais n'est destiné qu'à Pierre, son époux¹⁸⁸. De même, certaines lettres ne sont pas partagées.

Dans une logique sélective et de préservation de l'intimité, nombreux sont les couples qui privilégient la lettre en lieu et place de la carte postale, ouverte à tous les regards. Dans sa correspondance, Amy utilise rarement celle-ci, et si elle le fait, c'est probablement parce qu'elle permet un message court, factuel, à un tarif préférentiel. Et la plupart des cartes postales recensées sont rédigées en anglais¹⁸⁹. « ... *la lettre est perçue comme un espace d'intimité partagée avec le conjoint ...* »¹⁹⁰. Le lieu pour échanger une parole qui diminue la souffrance engendrée par la séparation. Car l'attachement au conjoint se dit également par le biais de la souffrance ressentie du fait de la séparation. Et plus la séparation dure, plus le sentiment de souffrance s'aiguise.

Cette notion de distance qui sépare les conjoints « *est constamment évoquée dans les correspondances, mais c'est surtout pour l'annuler de façon symbolique et mettre en évidence une proximité imaginée* »¹⁹¹. C'est l'évocation d'un phénomène lié à la fois à un éloignement physique et à une proximité affective¹⁹². Nous le retrouvons dans la correspondance échangée entre Amy et Pierre, par exemple dans une lettre de juin 1936 qu'elle adresse à son mari : « *Je voudrais bien être auprès de toi, mon chéri, et pouvoir t'exprimer autrement que par cette pauvre lettre l'immense tendresse que je ressens pour toi, la reconnaissance qui remplit mon cœur quand je pense à toi et au bonheur bien rare qui est le nôtre* »¹⁹³.

¹⁸⁴ WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France de la Renaissance à nos jours*, Rennes, Editions Ouest-France, 2003, lettre du 6 octobre 1914, p. 71, cité dans VIDAL-NAQUET, p. 340, qui précise encore que « *Le procédé consistant à faire circuler les lettres, au sein des familles bourgeoises notamment, est un procédé relativement courant* », p. 340.

¹⁸⁵ DAUPHIN, Cécile, LEBRUN-PÉZERAT, Pierrette et POUBLAN Danièle, *Ibid.*, p. 167.

¹⁸⁶ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Ibid.*, p. 341.

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ Voir lettres du 2 août 1909 et du 4 mars 1918, en Annexe 1. Dans un autre registre, celui de ne pas répandre des propos entendus sans les avoir vérifiés, voir la lettre du 15 août (1935?).

¹⁸⁹ Dans la correspondance échangée entre janvier et juin 1903, les cartes postales du 7 février 1902, par exemple, sont rédigées en anglais.

¹⁹⁰ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Ibid.*, p. 344.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 347.

¹⁹² *Ibid.*, p. 348.

¹⁹³ Lettre du 3 juin 1936.

Dès lors, « l'intimité amoureuse et conjugale »¹⁹⁴ dont parle Vidal-Naquet se retrouve, à un degré moindre, également à travers les échanges du couple qui nous concerne.

L'auteure relève un paradoxe intéressant et qui ne s'applique pas seulement à une correspondance conjugale en temps de guerre. Pour elle, « *Si les couples n'écrivent sans doute pas toujours ce qu'ils éprouvent, peut-être éprouvent-ils en revanche ce qu'ils écrivent* »¹⁹⁵. C'est dans l'absence, marquée par la distance, que le manque apparaît ; les époux ressentent le besoin d'exprimer leur attachement, et aussi, prennent conscience de leur amour et de la chance qu'ils ont de pouvoir cheminer ensemble. Le cheminement dans la présence est parfois obscurci par les préoccupations quotidiennes.

Elle souligne un autre point essentiel à propos des correspondances conjugales, point que nous avons nous-même constaté au gré des propos échangés entre Pierre et Amy, « *l'expérience de la distance révèle, voire renforce, l'attachement mutuel* »¹⁹⁶. Ce constat ne concerne pas uniquement les correspondances échangées durant la première guerre mondiale, mais également celles échangées lors de séparation plus ou moins longues. L'attachement mutuel exprimé dans les correspondances reflète-t-il la réalité ? Hors de la guerre, à travers la correspondance de Pierre et d'Amy, nous constatons que la teneur des relations conjugales se teinte de conflits, de non-dits, de déceptions, d'amertume et de ressentiment. En mai 1912, elle souligne combien le face à face permet d'approfondir ce qui est important pour l'un des conjoints ; de même la proximité physique contribue à apaiser les tensions : « *Tu réponds consciencieusement à tout ce qu'il y avait dans mes lettres, en passant sous silence ce qui me tenait vraiment à cœur. C'est une des choses douloureuses quand on est séparé. Le moindre malentendu qui se serait si vite dissipé entre deux baisers, risque de s'éterniser quand il faut s'expliquer laborieusement noir sur blanc* »¹⁹⁷.

La séparation provoque une mise par écrit de l'intimité conjugale. Pour Vidal-Naquet, « *Le partage des intimités doit beaucoup à la distance, qui à la fois épargne de trop directs vis-à-vis et contraints les époux à se raconter pour subsister en tant que couple* »¹⁹⁸. La mise par écrit de l'intimité conjugale et, par-là, le partage des intimités, contribuent à la solidité du couple, et donc à sa durabilité.

Dans les travaux consultés, nous relevons principalement les stratégies mises en œuvre par les couples pour survivre à la séparation, dont font partie les retrouvailles par la communion de prières, les forces de l'amour symbolisées par la fréquence et la régularité de l'écriture, la

¹⁹⁴ « Nous l'avons déjà souligné : la guerre fut sans conteste créatrice d'échanges épistolaires entre les conjoints. Dans leurs lettres s'expriment des sentiments et s'énoncent des pratiques sexuelles cantonnées en général à l'espace privé. Ainsi les correspondances rédigées pendant le conflit donnent-elles accès, pour la première fois à cette échelle, à une forme d'intimité amoureuse et conjugale. Intimité à replacer dans le double contexte de la guerre, d'une part, de l'écriture épistolaire d'autre part ». *Ibid.*, p. 335

¹⁹⁵ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Correspondances conjugales 1914-1918. Dans l'intimité de la Grande guerre*, Edition établie et présentée par Clémentine VIDAL-NAQUET, Paris, Robert Laffont, 2014, p. XIV.

¹⁹⁶ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Couples dans la Grande guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. 336.

¹⁹⁷ Lettre du 1^{er} mai 1912.

¹⁹⁸ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Ibid.*, p. 404. L'auteure définit le « pacte épistolaire de guerre » aux pages 404-405.

célébration du sentiments amoureux¹⁹⁹ et le partage des préoccupations quotidiennes, à priori insignifiantes, mais qui réactivent une forme de lien.

1.3 Histoire des femmes et du genre (*gender*)

L'histoire d'Amy Bovet-Babut s'inscrit dans l'histoire des femmes et du genre (*gender*), même s'il s'agit, à travers sa correspondance conjugale, de l'histoire d'UNE femme, observée, décrite par le biais de thématiques en lien avec les processus identitaires et les identités féminines multiples, la présentation de soi, la relation de couple, le rôle de la femme, et cela dans un contexte culturel, historique et social qui est celui de la première moitié du XX^e siècle²⁰⁰.

Dès lors, nous nous intéressons, après une première exploration liée aux écrits personnels et à la spécificité de la correspondance conjugale, aux apports de ce champ historique, en effectuant un bilan historiographique et en examinant en quoi ce domaine apporte un éclairage bienvenu à notre recherche.

Dresser un bilan historiographique de l'histoire des femmes et du genre s'avère une entreprise difficile. Nous nous emploierons à indiquer quelques repères et démarches, tout en renvoyant le lecteur, pour davantage de précisions, à l'ouvrage de Thébaud²⁰¹. Nous reprenons et faisons nôtre ce que dit l'auteure à propos des limites posées à son essai²⁰².

Notre recherche s'inscrit dans la première moitié du XX^e siècle. Notre propos se veut un parcours permettant d'identifier les grandes problématiques qui ont jalonné l'histoire des femmes, afin de voir s'il est possible d'en tirer des liens avec les thématiques qui nous occupent.

Si la première édition de l'ouvrage rédigé par Thébaud a évoqué la richesse de l'histoire des femmes, principalement aux Etats-Unis mais également dans plusieurs pays d'Europe, il a également montré combien le dialogue international est difficile car il exige non seulement un respect réciproque et une grande ouverture, mais de nombreuses lectures en langues étrangères et la connaissance des contextes nationaux de production historique. Malgré quelques incompréhensions de part de d'autre de l'Atlantique, la dimension internationale de l'histoire des femmes est une réalité certaine. Née aux Etats-Unis, puis entreprise dans les pays d'Europe occidentale, l'histoire des femmes s'est rapidement diffusée. Son point de départ

¹⁹⁹ Voir aussi les travaux de FOUCHARD, Dominique, « 1914-1918 : Bilan d'étape », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1 January 2003, Issue 77, p. 109-110, Archival Journals (JSTOR) et *Le Poids de la guerre. Les Poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 287 p.

²⁰⁰ Nous tenons compte ici uniquement de l'histoire de vie d'Amy Bovet depuis sa rencontre avec son mari jusqu'à la dernière lettre qu'elle lui écrit, à savoir de 1902 (1903) à 1959.

²⁰¹ THÉBAUD, Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, ENS-Editions, 2007 (première édition 1998).

²⁰² « Le panorama proposé ici porte essentiellement sur l'écriture de l'histoire des femmes en histoire contemporaine (XIX^e et XX^e siècles) avec seulement quelques incursions en histoire moderne. De ce fait, il néglige ou n'effleure que rapidement les problématiques et modes d'approche anthropologique plus développés par les historiens et historiennes de l'Antiquité, du Moyen Age et de l'époque moderne, qui ont par exemple mené une réflexion commune avec les ethnologues de la parenté sur la question des femmes et du patrimoine dans les sociétés européennes, ou se sont inspirés de l'ethnologie du symbolique pour comprendre la production sociale du masculin et du féminin », dans THÉBAUD, Françoise, *Ibid.*, p. 21.

remonte aux années 1980²⁰³, puis, comme le relève Thébaud, « *son internationalisation s'est accélérée depuis une dizaine d'années sous l'effet conjugué de l'internationalisation du féminisme, de la mondialisation culturelle et de la démocratisation (même relative) de certains Etats* »²⁰⁴. Ce qui implique de voir apparaître, progressivement, une histoire des femmes dans des pays où il n'en était pas question jusqu'alors (Chine, Maroc et Europe de l'Est, par exemple)²⁰⁵.

Dans sa première édition datant de 1998, l'auteure relève les polémiques autour du terme *gender* et les réticences françaises à utiliser celui-ci. Dans sa deuxième édition, elle signale l'apaisement de ces dernières aux Etats-Unis²⁰⁶ et son appropriation par les historiennes françaises. Même si la commission de terminologie déconseille l'utilisation du mot « genre », Thébaud trouve que sa diffusion actuelle marque « *une prise de conscience de la dimension sexuée des phénomènes et des sociétés, ainsi que des enjeux d'une dénaturalisation de la différence des sexes : « la » femme n'existe pas, sauf dans l'imaginaire des hommes et ... des femmes. Il traduit aussi l'acquisition d'une certaine légitimité intellectuelle des approches de genre, forgées dans le débat depuis deux décennies* »²⁰⁷. Elle préfère évoquer la multiplicité stimulante des usages qui sont autant de déplacements en histoire des femmes et en histoire générale. C'est le premier usage du terme *gender* qui concerne notre projet de recherche, aussi prenons-nous la liberté de citer dans quel cadre il faut entendre *gender* et à quelles problématiques cet usage est lié : « *Le premier usage, sans doute le plus fréquent, opère un déplacement des femmes au genre, de l'histoire du groupe social des femmes à une histoire comparée des hommes et des femmes. L'utilisation du genre ouvre ainsi la porte à une histoire des relations réelles et symboliques entre les hommes et les femmes, histoire qui replace plus fermement les femmes du passé dans leurs contextes historiques et analyse dans ces contextes la construction des rôles (masculins et féminins) et des identités sexuées, ainsi que les systèmes de représentations qui leur sont associés* »²⁰⁸. Cet usage entre parfaitement dans la thématique que nous voulons explorer à l'aide de la correspondance conjugale échangée entre Pierre et Amy Bovet durant leur vie de couple, même si nous en restons dans un premier temps, non pas à un groupe social, mais à une femme et à un homme. Thébaud pose la question de savoir si l'histoire du genre est seulement une histoire des pouvoirs et des hiérarchies. A priori, ce n'est pas dans

²⁰³ Si, pour la France, le point de départ correspond effectivement aux années 1980, notamment avec l'essai historiographique écrit par DAUPHIN, FARGE ET FRAISSE (voir bibliographie), le point de départ effectif remonte aux années 1970 pour les pays anglophones, notamment avec l'article de l'historienne canadienne Natalie ZEMON DAVIS, intitulé "'Women's History' in Transition : the European Case", pages 83-103 from Volume 3, Issue 3, *Feminist Studies*, 1975. Par la suite, un premier état des lieux est dressé et publié par la jeune Fédération internationale pour la recherche en histoire des femmes. Voir OFFEN, Karen, « International Federation for Research in Women's History / Fédération internationale pour la recherche en histoire des femmes », bulletin n° 2 de l'Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre – Mnemosyne, 2003a, p. 9-17. OFFEN, Karen, PIERSON, Ruth Roach et RENDALL, Jane éd., *Writing Women's History : International Perspectives*, Londres, Mac Millan, 1991, 552 p., ouvrages cités dans THÉBAUD, Françoise, *Ibid.*

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 187.

²⁰⁵ Pour une revue des différents pays et des thématiques qui leur sont liés, voir THÉBAUD, Françoise, p. 186-192.

²⁰⁶ Pour un état des lieux actuels sur cette question, voir ALBERTI Johanna, 2002, DOWNS Laura Lee, 2004 et SCOTT Joan, 2005. Ces ouvrages sont cités dans THÉBAUD Françoise, *Ibid.*

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 197. (Voir aussi MARUANI, Margaret, 2005, et THÉBAUD, Françoise, 2004c et 2005b).

²⁰⁸ THÉBAUD, Françoise, *Ibid.*, p. 199.

ce sens que nous envisageons la construction des rôles masculins et féminins, des identités sexuées et l'analyse des systèmes de représentations associés, mais plutôt dans la perspective imaginée par Farge²⁰⁹ qui invite « à travailler sur les marges de liberté, « l'ambiguïté du désir et le nuancier infini de la rencontre entre hommes et femmes », *rencontre qui n'est pas marquée seulement par la domination* »²¹⁰.

Le deuxième usage propose une relecture sexuée des événements et des phénomènes historiques, qui contribue à l'explication de problèmes classiques en histoire sociale, politique ou culturelle²¹¹. Le troisième usage s'interroge sur « le genre de... », en mettant moins l'accent sur les parties (les hommes et les femmes) que sur le principe de partition et ses significations, en analysant comment se construit, dans des configurations historiques données et changeantes, le savoir culturel sur la différences des sexes et quels sont ses effets de pouvoir²¹². Ces trois usages se mêlent, s'entremêlent et se complètent, débouchant sur un chantier nouveau, soit un quatrième usage : l'histoire des hommes. « *On ne naît pas homme, on le devient dans des contextes historiques donnés et les rôles masculins, comme les perceptions du masculin, sont des constructions sociales et culturelles* »²¹³. Ce domaine est reflété en France par Welzer-Lang et Capdevila et aboutit, avec ce dernier sur une « *histoire des identités sociales et sexuées, à travers l'historicisation des identités, l'analyse des formes de confrontation des individus aux modèles identitaires dominants, ou l'observation des crises d'identité dans des moments de rupture. Ces pistes d'une « histoire des genres » valorisent, pour les femmes comme pour les hommes, la recherche et la consultation des sources du moi (correspondance, journaux, autobiographies) et invitent, tendance actuelle de l'historiographie qui redonne place aux acteurs, à questionner le sens que les individus donnent à leurs pratiques comme les modes d'expression du vécu* »²¹⁴. Cet usage du terme « genre » recoupe celui que nous avons relevé en premier lieu et invite à examiner, à travers la correspondance échangée, le sens donné à la pratique d'un homme et/ou d'une femme comme expression de leur vécu, que ces pratiques concernent la gouvernance familiale, la vie spirituelle ou l'engagement social.

Le cinquième usage opère un déplacement du *groupe à ses composantes et différences internes*, invitant à une réflexion sur les catégories d'analyse et d'interprétations utilisées, comme la classe sociale et l'appartenance religieuse ou nationale, en prenant en compte la question du « genre ». Il s'agit ici de tirer le fil de l'histoire des termes et de leurs usages. Et aujourd'hui ? La remarque de Thébaud résume bien la situation qui prévaut : « *[Mais] les chronologies saccadées ou les dichotomies en usage dans les années 1970 entre une majorité de femmes victimes et une*

²⁰⁹ Voir bibliographie sous DAUPHIN Cécile, 2001 et FARGE, Arlette, 1997.

²¹⁰ DAUPHIN Cécile, 2001 et FARGE, Arlette, 1997, citées par Françoise THÉBAUD, *Ibid.*, p. 199.

²¹¹ Voir PATEMAN Carole, 1988 et ROCHEFORT Florence, 2005, citées dans THÉBAUD, Françoise.

²¹² Voir GUERRY Linda « Main d'œuvre étrangère » et marché du travail dans la région de Marseille (1918-1939). La question du genre », *Hommes & Migrations*, n° 1263, septembre-octobre, 2006, p. 26-34. GREEN Nancy, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002, ERNOT, Isabelle, « L'histoire des femmes et ses premières historiennes (XIX^e – début XX^e siècle) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 16, 2007, p. 165-194, SMITH, Bonnie G., *The Gender of History. Men, Women and Historical Practice*, Cambridge, Harvard University Press, 1998, ouvrages cités dans THÉBAUD, Françoise.

²¹³ THÉBAUD, Françoise, *Ibid.*, p. 201.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 202.

minorité de rebelles, entre domination des hommes et oppression des femmes, entre égalité et différence ont fait place à des travaux beaucoup plus nuancés et des approches plus complexes »²¹⁵. L'histoire des femmes travaille aujourd'hui sur les nuances. Du noir ou du blanc, nous sommes passés à toutes les variantes des gris. Des thèmes classiques²¹⁶ sont également revisités. L'auteure souligne un attrait actuel ou renouvelé pour les biographies « *devenues terrains d'expérimentation* »²¹⁷. Ce « renouvelé » de la biographie²¹⁸ cadre tout à fait avec notre intérêt pour le parcours de vie d'une femme, qui de jeune femme devient épouse, puis mère, puis grand-mère et chemine dans cette première moitié du XX^e siècle au côté d'un homme qu'elle aime, se définissant et se construisant néanmoins en tant que femme. A ce sujet, nous pouvons nous poser la question, comme le font certains chercheurs cités par Thébaud : l'épistolaire est-il un genre féminin ? Pourquoi et comment les femmes ont-elles fait de l'écriture domestique leur terrain privilégié ?

Les échanges examinés dans le cadre de notre recherche montrent que le nombre de lettres envoyées par Amy Bovet-Babut à son mari et Pierre Bovet à sa femme, durant le temps de leurs fiançailles, sont sensiblement identiques au niveau du nombre. En ce qui concerne les journaux intimes, certains travaux mettent en évidence leur tenue par des hommes²¹⁹. D'autre part, la question de la dichotomie entre sphère publique/sphère privée laisse place, là aussi, à une direction plus nuancée. Une femme non rétribuée fournit un travail considérable dans le cadre de ses participations associatives, qu'elles soient en prise directe ou non avec la sphère publique.

L'histoire des femmes et du genre a beaucoup travaillé sur la deuxième guerre mondiale, soulignant le changement dans les relations entre les hommes et les femmes causé par la guerre, même si une analyse de détails conclut de façon beaucoup plus prudente. Elle explore le domaine des identités et de la masculinité, aussi bien que de la féminité, et à travers les sexualités, permet de mettre en opposition ou en lien une histoire des discours et une histoire des pratiques, que nous pouvons également retrouver au niveau éducatif ou religieux, par exemple. C'est un axe que nous souhaitons étudier : quels discours pour quelles pratiques, aussi bien dans le domaine éducatif que religieux, social et familial.

Actuellement, l'histoire des femmes et du genre s'intéresse à de « nouveaux objets » : les sexualités, déjà cités, le colonialisme et la (les) colonisation(s), la laïcité, la consommation ou encore les savoirs et les sciences.

Nous tenons, en fonction des propos relevés chez Thébaud et des recherches effectuées, à revenir avec des précisions supplémentaires à la notion de « *gender* » ou genre en français (la

²¹⁵ *Ibid.*, p. 209.

²¹⁶ Comme la maternité, le travail, les luttes syndicales et politiques, la ville, l'éducation, les féminismes, l'investissement associatif, etc.

²¹⁷ THÉBAUD, Françoise, *Ibid.*, p. 215.

²¹⁸ Selon THÉBAUD, « *Cette réflexion concerne en particulier l'usage historique des archives de soi (correspondances, journaux intimes, autobiographies, témoignages oraux), qui ne sont pas seulement des sources documentaires mais aussi des objets d'histoire qui informent sur les pratiques culturelles d'écriture, sur le travail de la mémoire, sur les processus de mise en scène ou d'auto-construction de soi* », *Ibid.*

²¹⁹ JORNOD, Joël, *Louis Turban (1874-1951), horloger de la Chaux-de-Fonds, et son monde : fragments de vies minuscules*, Neuchâtel, Editions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011, 158 p.

traduction n'est pas optimale). Le *gender* est une construction sociale qui divise l'humanité en différentes catégories de sexe (ou de genre) et attribue, notamment par l'usage (habitudes, coutumes, traditions), des rôles, des tâches, des caractéristiques et des attributs différenciés à chaque catégorie, sans que cela ait de fondement biologique explicatif. Nous aurons l'occasion de voir plus avant dans le présent travail, ce qu'il en est pour une femme du dernier quart du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle, notamment en termes de participation à des associations, de société, d'accès au savoir et de travail.

Ces attributs varient selon les époques et les cultures. La majorité des sociétés étudiées par l'anthropologie et l'histoire considèrent que le masculin est supérieur au féminin. A certaines époques, cela induit une attribution de la femme à la sphère privée, et de l'homme à la sphère publique, reconnaissant uniquement à celui-ci les qualités nécessaires pour tout ce qui touche au domaine public.

Le « *gender* » ou genre est un concept qui désigne l'ensemble des caractéristiques relatives à la masculinité et à la féminité. Celles-ci ne relèvent pas de la biologie, mais d'une construction sociale. Il se distingue du concept de « sexe » par le fait qu'il se focalise sur les différences non biologiques entre les hommes et les femmes. Le genre se réfère aux différences sociales qui existent entre les femmes et hommes, différences qui produisent des conséquences psychologiques, mentales, économiques, démographiques ou encore, politiques. Le « *gender* » est également l'objet d'un champ d'études en sciences sociales, les études genre. Cette notion a émergé dans les années 1970 afin de distinguer le sexe, qui est une notion biologique du genre, qui relève d'une construction sociale. Il a connu depuis de nombreuses évolutions au gré des différentes théorisations²²⁰.

Dans le cadre de notre travail, nous exploitons cette notion en lien avec l'histoire des femmes, sous la forme des travaux qui ont contribué à cette même histoire, ainsi que dans la construction sociale qui définit une femme, en fonction de sa classe sociale et de son milieu, et des contraintes que la société exerce sur elle, en termes de rôles et d'attributs, dans et hors de la sphère privée.

Dans un premier temps, en nous appuyant sur la littérature étudiée, nous partons de l'idée que les genres sont construits socialement, et que le terme *gender* permet d'analyser et de comprendre cette construction. La notion de genre, telle que nous l'avons précisé plus haut, démontre le caractère social de caractéristiques et attributs qui semblent relever du domaine de la nature.

C'est dans cette perspective que nous cherchons, dans le cadre du présent travail, à étudier l'existence d'une femme, située dans le temps, l'espace et le champ social, à travers sa pratique épistolaire.

En ce qui concerne la Suisse, c'est entre 1970 et 1971 que la dimension sexuée de l'histoire fait son apparition, même si, avant cette décennie, un certain nombre de précurseurs se sont

²²⁰ Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Genre_\(sciences_sociales\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Genre_(sciences_sociales)). Sites consulté le 11.09.2019 et le 13.10.2020.

préoccupés des questions touchant aux droits civiques et politiques des femmes²²¹. De l'histoire des femmes, entamée dans les années septante, le centre d'intérêt s'est progressivement déplacé vers l'étude du genre (de l'anglais *gender*) « à savoir celle de l'organisation sociale de la relation entre les sexes, avec pour conséquence, notamment, un élargissement des thématiques »²²².

Les recherches se développent dans les différentes universités suisses, puis, dès 1983, des congrès se tiennent à intervalles réguliers, tous les deux à trois ans environ. Les revues spécialisées apparaissent et, en Suisse, la *Revue suisse d'histoire* et *Traverse* ouvrent leurs colonnes aux études genres.

Selon le *Dictionnaire Historique de la Suisse*, « les objets [de recherche] comme les approches se sont diversifiés ces dernières années, arrimant l'histoire des femmes et du genre au reste de la discipline historique : statut légal, éducation, travail, sexualité, représentations du masculin, pour ne citer que quelques thèmes, sans oublier le Mouvement des femmes et ses multiples combats pour l'égalité »²²³.

Des chercheuses comme Chaponnière, Käppeli, Dardel, Ebel & Burki, Cross, Praz & Opériol et Ayer ont travaillé sur des thématiques comme le féminin et le masculin, l'éducation, le mouvement féministe, le protestantisme, la sexualité, la politique de l'embauche pour les femmes immigrées, les itinéraires féminins, la formation de l'identité et les stéréotypes. Jucker a tracé le portrait d'une « femme ordinaire », tandis que Nienhaus, Schmid, Gerber & Käppeli, Studer, ont dressé un inventaire des études-femmes et « gender-studies » à l'Université de Fribourg entre 1968 et 1994 ou relié l'histoire des genres et des femmes à l'historiographie suisse récente.

En ce qui concerne les femmes et le genre, des auteurs comme Knibiehler et Dauphin peuvent également nous éclairer. Sohn aborde la notion des rôles féminins dans la vie privée, question qui se rapproche fortement de nos thématiques. Tous les auteurs cités ici sont repris en bibliographie.

Dans le dessein de compléter nos recherches, nous avons effectué une revue de littérature que nous nommerons « périphérique ». Ce qui signifie qu'à partir des bibliographies établies pour les ouvrages consultés et relevant de l'histoire des femmes et genre, nous avons examiné quels ouvrages nous semblaient pouvoir apporter un éclairage supplémentaire à notre objet de recherche. Cet élargissement a passablement enrichi notre regard.

Enfin, une consultation du réseau des Bibliothèques Berne-Neuchâtel-Jura (RBNJ), en croisant les mots « identité-femme-histoire » a recensé nonante références, composées principalement

²²¹ Pour mémoire, au niveau fédéral, le suffrage féminin est introduit après l'acceptation de la votation du 7 février 1971 par 65,7 % des votants, soit dans une proportion exactement inverse à celle constatée lors de la votation du 1er février 1959 (refusé à 2 contre 1).

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Suffrage_f%C3%A9minin_en_Suisse. Site consulté le 10.01.2018.

²²² <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27814.php>, HEAD-KÖNIG, A.-L., in *Dictionnaire Historique de la Suisse*, version informatisée, 22.05.2014, p. 1-2, site consulté le 10.01.2018.

²²³ HEAD-KÖNIG, A.-L., *Ibid.*, 22.05.2014, p. 1.

d'ouvrages, de quelques émissions et photographies, parmi lesquelles nous en avons retenu six. En effet, seules six références approchent de près notre thématique de recherche. Nous nous sommes livrés à analyse approfondie de ces six ouvrages ou articles, dans le but de voir si ces derniers éclairent, d'une manière ou d'une autre, notre travail.

En lien avec notre recherche périphérique, nous avons découvert les travaux de Chaponnière, notamment l'ouvrage où l'auteure compare le mouvement féministe à ses débuts et le mouvement féministe actuel, et se centre sur l'éducation. Elle souligne que « *Les féministes du tournant du siècle plaçaient dans l'éducation l'espoir d'un changement profond de la condition juridique, politique, économique et sociale des femmes* »²²⁴.

Les sources utilisées par Chaponnière sont constituées principalement par le journal *Femmes suisses* qui a été fondé en 1912, et qui paraît encore à l'heure où l'ouvrage est publié. « *Ses 1400 numéros constituent la source principale de ce livre, qui met en lumière les grandes étapes du féminisme suisse, de la lutte en faveur du suffrage féminin jusqu'à la grève nationale des femmes en 1991* »²²⁵.

La Revue d'histoire *Vingtième Siècle*²²⁶, sous la direction de Branche et Voldman, consacre le n° 75, paru en juillet-septembre 2002, à « Histoire des femmes, histoire des genres ». L'un des articles a particulièrement retenu notre attention, puisqu'il aborde la construction du masculin, et se situe en adéquation avec la période historique qui nous intéresse, à savoir de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la première moitié du XX^e (l'article couvre précisément de la fin du XIX^e aux années 1930). Cette période recouvre trente années de la vie d'Amy Bovet-Babut, soit, en gros de vingt-deux ans à cinquante-deux ans.

Cet article interroge l'identité masculine. Il propose, en observant l'incorporation des normes dans la sphère privée, d'être attentif aux discours normatifs sur les hommes et leurs spécificités. Il utilise le poids des guerres, et notamment celui de la Première Guerre mondiale (1914-1918), pour offrir des pistes de réflexion stimulantes, notamment en s'interrogeant sur le consentement des hommes aux épreuves et aux souffrances qui leur ont été imposées durant le conflit.

Par extension, nous espérons que l'article interrogerait également, par effet miroir, l'identité féminine, la construction masculine ne pouvant s'envisager sans symétrie avec le féminin. Malheureusement, il n'en est rien. Il souligne simplement que « *La Grande Guerre qui confronte de si nombreuses familles à l'absence du père accentue par ailleurs la fragilisation d'une image que la disparition ou la mutilation ne permettent pas toujours de restaurer* »²²⁷. L'absence masculine durant ces quatre années, suivies par le grand nombre de veuvages subis par de

²²⁴ CHAPONNIÈRE, Martine, *Devenir ou redevenir une femme. L'éducation des femmes et le mouvement féministe en Suisse, du début du siècle à nos jours*, Société d'histoire et d'archéologie, Genève, 1992.

²²⁵ *Ibid.*, présentation de l'ouvrage (page de garde).

²²⁶ BRANCHE, Raphaëlle et VOLDMAN, Danièle (sous la dir. de), *Vingtième Siècle. Revue d'histoire : Histoire des femmes, histoire des genres*, Paris, Presses de Sciences Po, n° 75, juillet-septembre 2002, p. 1-215.

²²⁷ ROYNETTE, Odile, « La construction du masculin de la fin du 19^e siècle aux années 1930 », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire : Histoire des femmes, histoire des genres*, Paris, Presses de Sciences Po, n° 75, juillet-septembre 2002, p. 93.

nombreuses femmes, sans parler du retour des soldats mutilés et muets, bouleverse sensiblement l'identité féminine et prépare de nombreuses femmes à occuper une place prépondérante, en qui concerne les pays qui ont été concernés par le conflit, mais pas seulement. Les femmes ont dû prendre de nombreuses responsabilités dans la société civile, voire même militaire, et, par-là, développer une indépendance et une autonomie qui caractérisent une évolution profonde de l'identité et de la condition féminine. En cela, il rejoint Bard, que nous évoquerons ultérieurement dans le présent travail.

Riot-Sarcey, à partir des travaux de Foucault, notamment, s'intéresse à ce qui touche à l'identité et au champ épistémologique des représentations, analysés sous l'angle « *des conditions de possibilité des formations contemporaines de la modernité [; elle] s'est intéressé non seulement aux comportements humains, mais au système qui les commande, au fonctionnement « du vivant de l'homme »* »²²⁸.

Enfin, un dernier volet, celui de la sexualité féminine, s'analyse, en quelque sorte comme « le chemin d'une libération ».

L'ouvrage, très conséquent, de Gutermann-Jacquet, est issu d'une thèse de doctorat soutenue en juillet 2010 à l'Université de Paris 7. A partir de la littérature, des écrits intimes, des ouvrages pédagogiques et moraux de l'époque mais aussi des archives judiciaires, ce livre montre comment le « devenir homme et femme à l'âge romantique », tenant du destin programmé, peut être contrecarré, nuancé, parfois, par les stratégies individuelles. Cet ouvrage ne concerne pas notre période de recherche, qui s'étend à la première moitié du XX^e siècle.

Opérior, Praz [et al.]²²⁹, que nous retrouvons également en croisant les démarches, présentent un panel d'articles en provenance de plusieurs universités et relatifs au genre en histoire. De la construction du féminin et du masculin en passant par l'exclusion des femmes de l'activité scientifique, les auteurs évoquent le genre et la démocratie en France au XX^e siècle, la division sexuée du travail au XIX^e et XX^e siècle, le genre des histoires de famille, l'image du masculin liée au militaire, au sportif et au père, quelques repères concernant l'histoire de l'homosexualité en Europe et aux Etats-Unis entre le XIX^e siècle et le XX^e siècle. Parmi ces articles, nous en avons retenu deux.

Dans l'un d'eux, Opérior invite à prendre en considération la dimension du rapport au genre dans des publics scolaires mixtes et issus de cultures diverses. Selon elle « *cette réflexion mène à un questionnement plus large sur la variabilité du rapport à l'histoire, pour l'analyse duquel l'approche du genre se révèle féconde* »²³⁰. En ce qui nous concerne, cette réflexion, bien qu'intéressante, s'éloigne de notre problématique. Cependant, Opérior souligne que « *les rapports entre les sexes ne sont paradoxalement pas strictement bipolaires, mais allient*

²²⁸ RIOT-SARCEY, Michèle (sous la dir. de), *De la différence des sexes. Le genre en histoire*, bibliothèque historique Larousse, 2010, p. 218.

²²⁹ OPÉRIOL, Valérie, PRAZ, Anne-Françoise [et al.], dossier « Le genre en histoire. La construction du féminin et du masculin », in *Le Cartable de Cléo. Revue suisse sur les didactiques de l'histoire*, GHD, Editions Antipodes, Lausanne, n° 13, 2013, p. 15-91.

²³⁰ *Ibid.*, p. 17.

opposition et alliance et sont parfois marqués aussi par la coopération et la solidarité (dans la famille, ou dans certaines luttes sociales et politiques par exemple) »²³¹. Elle rejoint ainsi Farge.

Cette coopération et cette solidarité dont Opériol parle peuvent être librement consenties dans le respect des identités sexuelles et des personnalités. Elles ne sont pas uniquement ou forcément dictées par des rapports de domination, plus généralement de l'homme sur la femme, ou de soumission. Ce qui pourrait signifier que la vie privée, davantage que la vie publique, appelle plus souvent qu'on ne peut le penser, un partenariat centré sur la coopération, la solidarité et fondé sur le respect mutuel des différences sexuées.

Selon Bard, dans l'entre-deux-guerres, on n'attend pas des filles des performances scolaires. L'objectif n'est pas de leur offrir une formation qui leur permette de mener une vie indépendante. Elles sont préparées, dès l'enfance, à privilégier les relations familiales et à tenir une maisonnée. L'objectif, pour des parents, est de faire de leur fille une épouse, une mère et une ménagère. La pression sociale pour que la jeune femme se conforme à cette attente, est forte. Le « destin » social d'une jeune fille, c'est le mariage. Pour Bard, « *Le mariage est fondateur d'identité pour les femmes, beaucoup plus que pour les hommes, comme le montre l'adoption du nom de l'époux qui n'est pas pourtant pas exigée par la loi* »²³².

Les manuels d'histoire, d'ailleurs, soulignent combien la Première guerre mondiale a modifié le rôle des femmes, sans pour autant leur apporter la reconnaissance à laquelle elles auraient eu droit. Elles « *ont remplacé les hommes partis au front. Elles ont fabriqué des munitions, conduit des tramways, construit des navires* »²³³, comme si elles travaillaient pour la première fois alors qu'en réalité, les femmes ont toujours travaillé, à la maison mais également en dehors pour gagner le salaire qui permet de survivre. Cette nécessité est cependant loin d'être admise au niveau politique et dans les couches supérieures de la société, où les femmes n'exercent aucune activité rémunérée. Après la première guerre mondiale, il devient difficile de prétendre que certaines professions ne peuvent être exercées par des femmes. Néanmoins, les femmes sont remerciées avec le retour du front des combattants. Sur le plan politique, elles sont exclues du suffrage universel mais, dès la fin du XIX^e siècle, les femmes, ainsi que certains hommes qui les appuient, contestent cette situation. C'est le début d'un long combat qui va conduire à l'obtention des droits politiques et à une prise de conscience du double travail accompli par les femmes, qui confine à l'exploitation, entre l'usine et la maison. Dans les années 1920, les combats engagés, notamment par les suffragettes britanniques, la révolution soviétique, l'expérience des femmes au travail durant la Première guerre mondiale modifient l'image de la femme. Peu à peu, dans les pays industrialisés, nous retrouvons des femmes exerçant les professions de « *sténodactylo, de « demoiselle des téléphones », d'infirmière ou d'institutrice, parfois active politiquement* »²³⁴. Arasa évoque, dans les boursières d'Alfred Kahn, une élite

²³¹ *Ibid.*, p. 21.

²³² BARD, Christine, *Les femmes dans la Société française au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 43.

²³³ BOURGEOIS, Claude, *L'époque contemporaine 1914-1990. Histoire générale. Collection dirigée par Claude Bourgeois et Dominique Rouyet*, Lausanne, Département de la Formation et de la Jeunesse du canton de Vaud, L.E.P., 1999, p. 860.

²³⁴ *Ibid.*, p. 862.

intellectuelle féminine, qui embrasse des carrières de professeures dans les collèges et les lycées français, certaines occupant même des postes de directrices de lycée, en France ou dans les pays colonisés par la France. Cette « libération » de la femme inquiète nombre de représentants masculins, qui s'indignent de ces changements, menaçant, quelque part, la morale, ainsi que l'ordre social et familial. Il est néanmoins certain qu'à cette époque, *« une femme seule ne peut espérer vivre à l'aise. Dans le meilleur des cas, elle ne gagne que les trois quarts du salaire d'un homme faisant le même travail. Et, de toute manière, la société semble réserver les postes à responsabilité aux hommes : ce sont eux qui sont médecins, avocats, chefs d'entreprise »*²³⁵.

Pour l'époque concernée, le mariage reste donc la voie privilégiée pour une vie « réussie », même si ce dernier ne garantit pas à la femme une vie sans travail à l'extérieur. Et quand cette dernière ne parvient pas à trouver un mari, elle reste célibataire, ce qui n'est pas toujours son choix. Certes, aux yeux des parents, le célibat vaut toujours mieux qu'une mésalliance. Et en même temps, comment et de quoi vivre lorsque la jeune femme restée célibataire ne bénéficie pas d'une formation qui lui permette l'indépendance financière, une fois ses parents disparus ?

La femme est appelée à un rôle discret et effacé. Ce qui implique, par exemple, qu'en politique les femmes engagées sont considérées, à l'époque, comme des exceptions, même si elles ne sont pas absentes de celle-ci durant l'entre-deux guerres. Pour Bard, *« ... les plus visibles d'entre elles ne doivent pas leur notoriété aux organisations classiques de la vie politique, mais à un statut marginal »*²³⁶. Si, en politique, on désire des modèles, mis à part quelques femmes égyptiennes, amies ou amantes influentes d'hommes politiques, il est nécessaire de les chercher à l'étranger. Seule l'histoire offre quelques rares modèles pour les femmes en ce domaine.

Sur le plan culturel, Bard²³⁷ résume ainsi les changements survenus au premier XX^e siècle : *« Les représentations du féminin, du masculin et des relations entre les sexes sont produites en majorité par des hommes. Elles reflètent leurs points de vue qui, souvent, dénie à la « femme » une position de sujet »*²³⁸. Et cela même si la littérature, elle, construit la figure importante de la « femme libre », indépendante économiquement et sexuellement. Les dynamiques sociales fondées sur le patriarcat, en France comme ailleurs, sont fortement ancrées et la détention de l'autorité par les hommes conduit à des positions antiféministes et plus généralement réactionnaires qui vont dénier longtemps encore à la femme la place à laquelle elle a droit dans la société.

La femme est vue comme une mère en devenir. Pour les femmes, le rôle maternel est prépondérant. En France, malgré une intense propagande en faveur de l'allaitement maternel, le biberon progresse. Les questions matérielles, l'influence des médecins et des moralistes conduit à un rapprochement de la mère et de l'enfant. Même si, dans les milieux aristocratiques et bourgeois, la « bonne d'enfant » prend soin des enfants de la famille, déchargeant la mère des soins à donner. Selon Bard, *« Contre les traditions, le vent de la modernisation pousse les*

²³⁵ BOURGEOIS, Claude, *Ibid.*, p. 862-863.

²³⁶ BARD, Christine, *Ibid.*, p. 102.

²³⁷ *Ibid.*, p. 103 et suivantes.

²³⁸ *Ibid.*, p. 128.

mères à se transformer en puéricultrices, mais l'acculturation s'effectue à des rythmes différents selon les régions et les milieux sociaux. La connaissance des règles d'hygiène alimentaire est très inégale : il faut apprendre à utiliser du lait stérilisé, à faire bouillir le biberon, et adapter l'alimentation à l'âge, mais – comme pour ne donner qu'un exemple qui attire particulièrement l'attention – on continue parfois à donner de l'eau de vie, du cidre ou du café aux bébés »²³⁹. La charge de travail, avec les enfants de moins de deux ans, est importante pour les mères, surtout si plusieurs grossesses se suivent. Elle reste lourde jusqu'à sept ans, l'école maternelle, en France, faute de place, n'accueillant qu'un enfant sur sept. Bard souligne, « *Le temps consacré aux enfants (entre 1 heure et deux heures par jour) est en augmentation, ne serait-ce que grâce à l'allègement du temps de travail. Avec plusieurs enfants en bas âge, les mères sont souvent contraintes d'arrêter leur activité salariée, sauf si elles travaillent à la campagne ou à domicile* »²⁴⁰. L'amour, qu'il soit maternel ou paternel, s'exprime avec moins de réserve qu'avant.

Quelle image l'entre-deux-guerres renvoie-t-elle de la femme ? « *Elle est, de préférence, une femme qui se consacre entièrement à son foyer, de préférence, une mère attentive à l'éducation, au bonheur, à la réussite de ses enfants ; une épouse, on l'a vu, qui doit contribuer à l'épanouissement du couple. Dans un premier temps, ce modèle est bourgeois. Ses origines remontent au XIX^e siècle, mais deux raisons ont pu le renforcer : il tente sans doute de briser l'émancipation des jeunes bourgeoises qui prennent le goût de l'étude, du travail et parfois de la contestation féministe ; il prend acte également de la « crise de la domesticité »* »²⁴¹. Effectivement, le nombre de bonnes logées à domicile diminue de 1906 à 1936 en France. Une des raisons peut être le développement industriel qui permet une vie indépendante pour une femme qui ne possède pas de formation. La femme de ménage ne compense pas la diminution des bonnes et ces dernières n'effectuent pas le même travail. Le travail domestique apparaît progressivement sous un jour plus flatteur, et les bourgeoises peuvent, sans déchoir de leur rang, assurer un certain nombre de tâches ménagères. Néanmoins, elles sont des « maîtresses de maison » plus que des « ménagères ». Avec l'apparition des magazines féminins, les manuels hygiénistes et des cours d'enseignement ménager, d'abord pour les classes moyennes et supérieures, puis également pour les classes populaires, la relation de la femme à son intérieur change.

La baisse de la mortalité infantile fait augmenter l'espérance de vie. Et, par conséquent, le vieillissement de la population. Deux catégories de femmes sont considérées comme vieilles bien avant la ménopause : les célibataires et les veuves.

En ce qui concerne Bard, « *La vieillesse provoque en tout cas une « recomposition de l'identité féminine », autour du rôle de grand-mère. Un rôle de plus en plus important, auprès des enfants dont les mères n'ont pas toujours la possibilité de s'occuper. Dans les milieux populaires, il s'agit d'un échange ; leur travail gratuit facilite l'activité du couple et permet d'accepter le gîte et le*

²³⁹ *Ibid.*, p. 46.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 47.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 48-49.

couvert sans se sentir à charge. Les retraites dérisoires des femmes permettent en effet difficilement une vie autonome »²⁴². Il en va certes autrement pour les célibataires, qui se retrouvent dans des situations parfois difficiles, si elles n'ont pas un frère ou une sœur qui peut leur venir en aide, alors qu'elles sont sans ressources. Si ces dernières conservent une bonne santé, malgré l'âge, elles parviennent à éviter l'hospice grâce aux services domestiques qu'elles peuvent rendre à leurs proches.

En tout état de cause, il est indéniable que les élites et la classe politique cherchent à imposer un modèle familial durant l'entre-deux-guerres, modèle qui commence à être intériorisé, et qui se base sur les injonctions émanant de la loi, de la morale ou encore du corps médical. Ce modèle accorde un poids croissant à la conjugalité, au rôle de l'épouse-mère-ménagère et à un contrôle accru de la sexualité dans une perspective nataliste.

La question de l'assimilation du modèle par les campagnes et l'existence d'une différence avec les villes peut se poser. Cependant, les différences villes-campagne s'avèrent ténues, comme l'indique Bard : « *En ville comme à la campagne, beaucoup d'efforts ont été déployés pour que les classes populaires adoptent un mode de vie familial inspiré de celui des classes aisées, cantonnant les femmes dans un rôle maternel et domestique. La familiarisation de la classe ouvrière fut au départ imposée par un patronat soucieux de stabiliser la main d'œuvre* »²⁴³.

Si, en Suisse, ce modèle peut s'avérer moins prégnant dans les cantons à majorité protestante, car il s'avère soutenu en France par l'Eglise catholique, il ne fait pas de doute que les injonctions basées sur les aspects légaux et moraux orientent également les femmes suisses ou vivant en Suisse vers un modèle qui voit en la femme, avant tout, une mère et une épouse qui demeure au foyer pour prendre soin des enfants.

Tout au long de la première moitié du XX^e siècle, « *pour ce qui est du rôle social des femmes, il serait sous-jacent à celui de la famille. Les observateurs conviennent qu'au centre de l'entreprise nationale, la famille et la langue constituent les pôles essentiels de l'ancrage identitaire, doublé plus récemment d'une référence au territoire* »²⁴⁴.

Dans son article déjà cité²⁴⁵, Higonnet relève également combien la publicité joue un rôle déterminant dans la construction de l'image féminine.

Pour les femmes, durant longtemps, l'accès aux associations et aux lieux publics est interdit. Elles vont donc s'organiser et faire preuve d'imagination. Pour les femmes des milieux populaires, les rencontres se font dans des endroits qui se rattachent aux tâches ménagères : le lavoir, lieu d'échange par excellence, le marché ; les femmes échangent des services et la sociabilité rime avec activité. Alors que, selon Rothenbühler, « *les femmes issues des classes supérieures utilisent davantage le jour de réception ou la correspondance qui est un moyen très prisé pour créer et*

²⁴² *Ibid.*, p. 52.

²⁴³ *Ibid.*, p. 66.

²⁴⁴ COHEN, Yolande, « Du féminin au féminisme. L'exemple québécois » in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome V. Le XX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992), p. 710.

²⁴⁵ HIGONNET Anne, « Apparences, loisirs et subsistance. Femmes et images » in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michèle (sous la dir. de) *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

entretenir tout un réseau de connaissances »²⁴⁶. Nous retrouvons ici l'idée de la lettre qui n'est simplement pas un échange d'informations entre deux personnes, mais qui réunit un public beaucoup plus large, en circulant et en cimentant le réseau de sociabilité constitué ou que la correspondance contribue à constituer.

Joris souligne que les femmes ne jouissent pas de l'égalité des droits, et que l'accès aux associations leur reste difficile. Elles restent dans le cadre de la famille, dénommée « sphère privée », ou espace privé, en opposition à la sphère publique ou espace public. Ce qui les conduit à développer leurs propres formes de « sociabilité »²⁴⁷. Ce développement permet « *la mise en place d'espaces sociaux qui se situent au-delà des termes d'espaces publics et d'espaces privés, termes peu aptes à cerner la réalité de vie des femmes. [...] Nous pourrions qualifier cette approche d'espace social/public familiarisé* »²⁴⁸. Cet élargissement de l'espace privé concerne l'entretien d'un réseau de relations avec parents et connaissances, la correspondance, qui n'est pas uniquement l'affaire de deux personnes, mais une affaire de famille, les visites réciproques, dont nous trouvons une trace prégnante dans la vie sociale d'Amy Bovet-Babut, ainsi qu'une dimension économique du lien avec la famille d'origine. Le fonctionnement de ces espaces sociaux/publics familiarisés englobent encore le renforcement des liens de connaissances, qui ne comprend pas simplement des voisins ou des familles du village, mais plutôt des gens du même milieu avec lesquels on entretient des échanges réguliers. Au niveau du lieu de vie, les rapports d'échange vécus se marquent par des échanges quotidiens de produits, de services et d'informations. Les visites et par-là, l'échange d'informations lié à l'entretien du réseau de relations ouvre des possibilités de placement pour les jeunes filles, des pensionnaires à loger ou à nourrir et toutes sortes de commandes privées rémunérées. Nous avons constaté cela, notamment lors du séjour d'Amy à Berlin, mais aussi à travers sa correspondance. L'utilité de ces réseaux n'est plus à démontrer. On a largement sous-estimé leur dimension sociale et économique. Joris, dans son article, donne deux exemples de réseau de communication féminin. En termes d'associations, si celles-ci sont fondées, en règle générale, par des hommes et d'utilité publique, elles visent en premier lieu l'assistance publique et l'éducation populaire, une mission pour laquelle on engage des femmes pour le travail pratique, et on les invite à fonder des associations féminines d'utilité publique, par exemple dans l'Oberland zurichois. Pour Joris, « *Le champ d'activité des associations féminines s'est donc établi entre les domaines que les hommes définissent de « privé » ou de « public » et son ancrage se situait dans l'entretien quotidien du réseau de parenté et de connaissances* »²⁴⁹.

A l'époque du début du XX^e siècle, le féminisme rencontre de larges échos parmi les femmes. Perrot relève que « *Malgré tout, les associations convenaient mieux aux femmes [que le*

²⁴⁶ ROTHENBÜHLER, Anne, *Ibid.*, p. 86.

²⁴⁷ AGULHON, Maurice, « Introduction. La sociabilité est-elle objet d'histoire ? » in FRANÇOIS, Etienne (sous la dir. de), *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse, 1750-1850*, Travaux et mémoires de la mission historique française en Allemagne, Göttingen, Editions Recherche sur les Civilisations, Paris, 1986, p. 21.

²⁴⁸ JORIS, Elisabeth, dans PAVILLON, Monique et VALLOTTON, François, « Lieux de femmes dans l'espace public. 1800-1930 », *Actes du colloque à l'université de Lausanne, 11-12 novembre 1991*, Histoire et Société contemporaines (sous la dir. du prof. H. U. JOST), tome 13, Lausanne, 1992, p. 83.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 90.

syndicalisme] »²⁵⁰. Toutes sortes d'associations pieuses et charitables reposent sur l'action des femmes. Il en existe pour les malades, les pauvres, les enfants « en danger », les personnes âgées, les prisonniers où les femmes font preuve d'un dévouement héroïque. Par l'action sociale, il est possible d'être utile et de se faire un nom. D'être reconnue aussi. L'action locale convient aux femmes, car elle les prépare au premier échelon d'une intervention plus politique et qui constitue, pour elles, un ancrage solide²⁵¹.

Selon Perrot, « *Pourtant, la philanthropie a constitué pour les femmes une expérience non négligeable qui a modifié leur perception du monde, leur sens d'elles-mêmes et, jusqu'à un certain point, leur insertion publique* »²⁵². Käppeli souligne que « *Dans un petit pays comme la Suisse, les associations féministes représentent à la fin du XIX^e siècle un regroupement d'intérêt au sein d'une société pluraliste. L'Etat, qui tente de soigner les symptômes particuliers de la misère sociale, subventionne le self-help des femmes. Ce féminisme fait essentiellement appel au devoir social des femmes et reste confiné dans l'antichambre du pouvoir politique* »²⁵³. Cette façon d'envisager le féminisme, en Suisse, nous paraît définir la position d'Amy sur ce plan. Nous savons, à travers des éléments apparus dans la correspondance qu'Amy échange avec Pierre, son mari, qu'elle entretient des rapports épistolaires avec Emma Pieczynska-Reichenbach (1854-1927)²⁵⁴. Même si elle est loin de partager toutes les idées de cette dernière, Amy voue une grande admiration à Emma Pieczynska, devenue aveugle au terme de sa vie.

Martin-Fugier voit la bienfaisance en complément des rôles de mère et d'épouse : « *La bienfaisance n'est pas seulement une occasion de frivolité, elle peut être aussi une manière de la dépasser, de la transcender. Les bonnes œuvres ont été pour certaines une activité sérieuse et parfois exigeante, en remplacement ou en supplément des rôles d'épouse et de mère (sans doute y a-t-il lieu de juger sévèrement le paternalisme qui inspirait ces activités, mais ce n'est pas ici la question)* »²⁵⁵. Indépendamment de cet aspect, lié au paternalisme, un des buts de la bienfaisance fut de tenter un rapprochement entre les femmes du peuple et les femmes bourgeoises, qui considèrent ce qu'elles font comme un Devoir (avec un D majuscule), et non comme un partage des richesses entre ceux qui sont nantis et ceux qui sont démunis, comme en témoigne l'extrait suivant : « *Il faut remplacer la lutte des classes par la collaboration : c'est l'idée qui préside à toutes les entreprises de ces chrétiennes. La collaboration s'obtiendra par l'entremise des femmes [...] C'est précisément le contraste entre la vie facile que pourrait mener la dame et le devoir qu'elle s'impose, le dévouement qu'elle manifeste, qui touchera la femme*

²⁵⁰ PERROT, Michèle, *Ibid.*, p. 206.

²⁵¹ *Ibid.*

²⁵² PERROT, Michèle, « Sortir » in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michèle (sous la dir. de) *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992), p. 541.

²⁵³ KÄPPELI, Anne-Marie, « Scènes féministes » in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michèle (sous la dir. de) *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992), p. 586.

²⁵⁴ Selon Anne-Marie KÄPPELI, « *Deux féministes suisses, Hélène von Mülinen (1850-1924) et Emma Pieczynska (1854-1927), s'installent ensemble en 1890. Après la rupture de leurs fiançailles ou mariage, une trentaine d'années de vie commune va libérer une formidable énergie. Elles fondent l'Alliance des Sociétés féminines suisses. Leur maison à Berne devient une sorte de lieu de pèlerinage pour les femmes émancipées du monde entier. Elles collaborent étroitement dans la lutte abolitionniste européenne de Joséphine Butler et pour la fondation d'œuvres sociales pour femmes en Suisse* », in KÄPPELI, Anne-Marie, *Ibid.*, p. 611.

²⁵⁵ MARTIN-FUGIER, Anne, *Ibid.*, p. 205.

du peuple »²⁵⁶. Martin-Fugier cite la comtesse de Sesmaisons rendant compte de l'action charitable des dames du monde qui dirigent l'œuvre d'assistance par le travail du XVI^e arrondissement. Par tous les temps, ces dames vont passer plusieurs heures dans un triste local de la mairie « *pour répartir, entre les ouvrières qui le sollicitent, le travail à faire, pour recevoir les ouvrages terminés et, après minutieuses vérifications, en payer le prix [...]* »²⁵⁷. Le soulagement de la misère est insuffisant ; il existe une volonté de transformer les rapports sociaux. Les pauvres ne doivent pas envier les riches, mais comprendre que tous sont avant tout « *des citoyens qui, chacun à leur place, accomplissent leur tâche pour le bien de tous* »²⁵⁸. L'objectif de la philanthropie est de réparer les injustices criantes mais sans changer le « bon » ordre des choses. La philanthropie permet le maintien de la structure sociale, tout en la renforçant.

La femme bourgeoise qui se livre à la bienfaisance épouse entièrement le rôle de femme modèle, épouse attentive, mère vertueuse et ménagère impeccable qui lui est dévolu dans le cadre de la sphère privée. La philanthropie lui permet de se mettre en valeur, de correspondre au rôle assigné dans le cadre de la sphère publique, et de se convaincre ainsi que son intervention est indispensable à la société, sans remettre en cause le fonctionnement social et la répartition des richesses matérielles. C'est l'aspect pédagogique de la philanthropie, tout aussi important que les actes de charité destinés aux défavorisés : apaiser et prévenir les haines sociales, travailler à un rapprochement, renforcer l'ordre social. En donnant l'exemple, et le bon, les femmes des classes aisées ont pour missions de « discipliner » leurs pauvres. Les défavorisés n'ont plus, comme option, que de manifester de la reconnaissance à l'égard d'une classe sociale qui soucie de leur « bien »²⁵⁹.

La lecture de romans s'imprègne de suspicion. Les femmes qui en lisent et qui les apprécient sont-elles d'honnêtes femmes ? Quel accès au savoir pour les femmes ? Le début du siècle ne voit pas en la femme bourgeoise une future travailleuse ou une femme dont la culture est supérieure à celle de son mari. « *Ainsi les destins des femmes au début du siècle sont-ils déterminés par les conditions économiques et sociales de leur famille, et non par les études qu'elles ont ou n'ont pas faites, ni par les diplômes qu'elles ont peut-être obtenus* »²⁶⁰. Si de nombreuses femmes ne paraissent pas frustrées que l'accès au savoir soit réservé aux hommes, elles font néanmoins preuve d'une grande curiosité et d'une ouverture d'esprit que leur envieraient certains hommes.

La culture acquise ne l'est pas sur les bancs d'école, mais au sein des milieux cultivés que les dames dont parlent Martin-Fugier fréquentent. Leur univers mental est bien moins limité que certaines personnes qui font métier de culture. Evidemment, Martin-Fugier évoque des femmes provenant d'un milieu aisé, qui ont du temps, de l'argent et des relations, et n'exercent pas

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 208-209.

²⁵⁷ *Ibid.*

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 221.

²⁵⁹ *Ibid.*

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 241.

d'occupation salariée. La culture ne passe donc pas uniquement par l'école et le travail, comme l'affirment les pédagogues. Pour l'auteure, il est temps d'en finir avec ce type de discours²⁶¹.

Comment, dès lors accéder au savoir ? Nous avons évoqué le temps et les relations, par le biais des échanges. La lecture représente une part importante de cet accès pour les femmes, de même que les conférences, qui leur sont ouvertes et dont le contenu, s'il apparaît discutable, représente néanmoins une forme de savoir. En effet, pour certains, les conférences apparaissent comme une forme abâtardie de culture, un monde perverti par un esprit de mondanité. Il est plus difficile, par contre, de mesurer la place que cette activité tient dans la vie des femmes. Les mondanités et le plaisir intellectuel ne sont pas formellement inconciliables. Ces moments représentent également, pour certaines femmes, une bouffée d'air frais, un prétexte pour quitter leur intérieur, parfois étouffant²⁶². Aujourd'hui, dans de nombreux pays, les conférences et les activités culturelles proposées dans le cadre des Universités du troisième âge sont très prisées. Le slogan qui apparaît sur le site de celle de Neuchâtel est « *Cultivez la curiosité !* »²⁶³.

Selon Perrot, les choses ont changé partout en Europe à peu près au même moment : « *La scolarisation des filles s'est opérée dans le primaire dans les années 1880 ; dans le secondaire autour de 1900 ; leur entrée à l'université s'est faite entre les deux guerres et massivement après 1950. Elles y sont aujourd'hui plus nombreuses que les garçons* »²⁶⁴. Mais Perrot détaille les ressources déployées par les femmes pour accéder au savoir, avant la généralisation des écoles primaires et secondaires publiques, à l'époque où l'accès au savoir relève de la sphère privée. Pour elle, cet « effort d'autodidaxie » se réalise par toutes sortes de canaux, dans les couvents, les châteaux, les bibliothèques. Ces efforts rejoignent les relations, les échanges et les conférences. Ce savoir, qu'elle dénomme « savoir grappillé, dérobé », l'est dans toutes les formes d'écrits : manuscrits copiés, marges de journaux, romans empruntés aux cabinets de lecture. Il est indéniable qu'une forme de connaissance et de culture s'acquiert à travers la lecture. Elle conclut : « [...] *Et ceci dans toutes les classes sociales* »²⁶⁵.

Pour Perrot, « l'éventuel travail » des femmes suscite l'opprobre : « *il est ressenti comme une gêne, la marque de la déchéance de la famille, comme une honte sociale. Les femmes de cette classe durent se faufiler sur le marché du travail, exclusivement par les services, occupations conformes à la féminité* »²⁶⁶.

Choix ou contrainte ? Le choix, semble-t-il, en termes de travail, serait un choix de bourgeoisie. Et pourtant, Bard souligne que « *D'autres sources apportent une vision différente du rapport des femmes au travail. Une étude sur les ouvrières parisiennes montre qu'elles accordent au travail des valeurs qui modèlent leur trajectoire professionnelle. Naturellement le travail est pour elles*

²⁶¹ *Ibid.*, et plus spécifiquement les pages 241 et 242.

²⁶² *Ibid.*, et plus spécifiquement la page 231.

²⁶³ Source : <https://www.unine.ch/u3a>. Site consulté le 16.04.2019. L'Université du troisième âge (U3a) propose à l'intention des retraité-e-s un ensemble d'activités intellectuelles, culturelles et sociales pour s'informer, comprendre et découvrir de nouveaux horizons.

²⁶⁴ PERROT, Michèle, *Ibid.*, p. 125.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 126.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 218.

*une source de revenus, mais seule une minorité ne l'envisage que sous cet angle instrumental. La plupart d'entre elles y trouvent une source de satisfaction affective, d'identification sociale et de légitimation »*²⁶⁷.

En effet, les femmes qui travaillent sont avant tout des femmes qui ne peuvent faire autrement et dont l'apport salarial est indispensable au couple. La réalité matérielle, loin de la division des sphères voulues par les élites, oblige les femmes des milieux populaires et des classes moyennes à exercer une activité rétribuée²⁶⁸. La crainte existe que la femme rejette son rôle de mère et d'épouse même si, de tout temps, certaines femmes n'ont pu faire autrement, confiant leurs enfants en nourrice. La femme est également tributaire de la conjoncture économique. Un ralentissement, une crise économique, et les femmes sont les premières à perdre leur emploi. Au XIX^e siècle, le travail féminin est progressivement déconsidéré, au profit d'un modèle sociétal de la femme à la maison, exerçant le rôle pour lequel elle est faite. Ce modèle sociétal des femmes à la maison comprend le rôle de bienfaitrice qui s'exerce au profit des classes défavorisées. Les femmes des classes populaires sont donc doublement déconsidérées, puisqu'elles ne remplissent pas le rôle pour lequel elles sont faites et qu'elles doivent subir la charité et l'ingérence exercées par les femmes bourgeoises qui, élargissant « *leur rôle de mère et de gardienne du foyer à la vie publique* », prennent soin de l'Autre²⁶⁹.

Sohn, dans sa thèse, précise que « *les hommes aspirent donc à épouser une femme active qui assure le nécessaire, surtout en cas de maladie ou de chômage. J'ai également démontré par l'étude des familles monoparentales, que le couple constitue le cadre le plus économique pour assurer l'éducation des enfants. Pendant la majeure partie de la III^e République, le niveau de vie reste trop bas dans les classes populaires pour que l'idéal de la femme au foyer s'impose au détriment de la survie* »²⁷⁰. Il nous apparaît évidemment que ce constat ne s'applique pas à la catégorie sociale des femmes bourgeoises, à laquelle appartient Amy Bovet-Babut, mais elle met néanmoins en évidence le hiatus existant entre les représentations défendues par le pouvoir politique et les classes dirigeantes, et la réalité.

En deuxième lieu, si ce constat s'adresse à la France et qu'Amy devient suisse par mariage, la lecture des lettres qu'elle échange montre à quel point la solidarité de classe dépasse les frontières et qu'un tel constat, à notre sens, vaut également pour la Suisse.

Toujours selon Sohn, « *C'est à partir de 1900 qu'un nombre croissant de femmes ont pu échapper à la hantise du lendemain, sans aller, toutefois, jusqu'à renoncer à travailler pour se consacrer à leur famille puisque leur apport assure, désormais, le superflu. Elles sont à l'unisson de maris qui prétendent aussi au bien-être et à l'ostentation petite-bourgeoise. Le seuil d'une modeste aisance leur permet alors de se muer en mères et ménagères exemplaires d'autant que le nouvel environnement matériel favorise cette conversion* »²⁷¹. Pourquoi cette remarque, alors que notre

²⁶⁷ BARD, Christine, *Ibid.*, p. 70.

²⁶⁸ Voir à ce sujet PERROT, Michèle, *Mon histoire des femmes*, Paris, Seuil, 2006.

²⁶⁹ ROTHENBÜHLER, Anne, *Ibid.*, p. 102 et 126.

²⁷⁰ SOHN Anne-Marie, *Chrysalide. Femmes dans la vie privée XIX^e – XX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne (livre issu d'une thèse d'Etat), 1996a, p. 1002.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 1005.

correspondante n'appartient pas à une classe sociale à laquelle cette dernière s'applique ? Simplement, car la « *force des choses* », comme le définit Sohn, influe sur le caractère des femmes, comme elle le précise un peu plus loin : « *Je maintiens, toutefois, que, dès 1870, le mouvement de l'histoire privilégie les indépendantes, les femmes-libres, les rebelles parfois, en bref les individus-femmes* »²⁷². Amy Bovet-Babut, appartenant à la classe bourgeoise, marque-t-elle, dans une certaine mesure, une indépendance ?

En quoi l'histoire des femmes et du genre éclaire-t-elle notre problématique et qu'en retenir ? L'utilisation et le sens donné au terme *gender*, ainsi que les recherches qui y sont liées, insistent sur l'intérêt de replacer les femmes du passé dans leur contexte historique à l'aide de cette notion et souligne l'importance de la construction sociales des identités sexuées et des représentations. C'est un angle important dans le cadre de notre recherche.

Elle nous rend également attentif aux marges de liberté dont parle Farge et Opériol, et que nous illustrerons ultérieurement avec la notion « *d'agency* ».

L'histoire des femmes invite encore à questionner les individus sur le sens qu'ils donnent à leurs pratiques comme mode d'expression du vécu, en recherchant et en consultant les sources du moi, qui font partie des écrits personnels.

Enfin, la notion de genre permet de porter un regard différent sur la construction sociale d'un individu, et, par-là, d'envisager les rôles et les processus en lien avec la formation des identités comme socialement construits, en fonction des structures et des représentations sociales d'une époque donnée, aussi bien au niveau de la sphère privée que de la sphère publique.

1.4 Histoire du protestantisme

Amy Bovet est française et de religion réformée²⁷³. L'histoire du protestantisme et du contexte réformé neuchâtelois requièrent, eux aussi, une attention particulière et nécessitent une exploration approfondie. En effet, les pays d'obédience catholique et les régions à tendance réformée n'ont pas accordé une place similaire à la femme, et au rôle qu'elle a exercé. Et le protestantisme d'Amy n'est pas identique, historiquement et culturellement, au protestantisme de la Suisse romande. Enfin, la vie spirituelle et religieuse de la famille Bovet, comme des populations de l'époque, n'est pas séparée de la vie sociale et de la sphère publique. Elle en fait partie intégrante.

Arnaud-Duc²⁷⁴ aborde les contradictions du droit en matière d'égalité homme-femme, et Perrot relate les relations entre les sexes, l'évolution du statut des femmes à travers le combat pour exister à part entière, à égalité avec les hommes ; Baubérot²⁷⁵ a travaillé sur le christianisme social français, sur les questions liées au protestantisme et à la classe ouvrière, sur la laïcité ; il a notamment utilisé, comme source, le périodique « chrétien-social » *L'Avant-Garde* ; Houbre

²⁷² *Ibid.*, p. 1006.

²⁷³ Par réformée, nous entendons appartenant au courant religieux issu de la Réforme protestante du XVI^e siècle.

²⁷⁴ ARNAUD-DUC, Nicole, « Les contradictions du droit » in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michèle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

²⁷⁵ Voir bibliographie.

étudie l'antagonisme entre les deux modèles éducatifs inspirés du domaine religieux, le modèle catholique et le modèle protestant. Une des questions est de savoir s'il existe un « type spécifique » de femme protestante et de mettre en lumière la manière dont le protestantisme, tant français que suisse-romand, a considéré la femme.

Le protestantisme suisse-romand est marqué par le mouvement du Réveil religieux, qui s'amorce à Genève au XIX^e siècle²⁷⁶. Ce mouvement s'étend également au protestantisme français et des liens solides se tissent entre les protestants suisses et français qui adhèrent aux idées du Réveil. Des auteurs, théologiens ou/et philosophes, comme Vinet²⁷⁷ et Secrétan²⁷⁸, sont sensibles à la vision d'une liberté religieuse non limitée par des mesures étatiques et à un christianisme social ayant pour objectif une meilleure répartition des ressources. Berchtold²⁷⁹ dresse un panorama intéressant et riche des idées et des courants de pensées qui traversent la Suisse romande à l'aube du XX^e siècle. A la croisée de la philosophie, de la psychologie et de la théologie, des penseurs comme William James, Théodore Flournoy et Jean-Jacques Gourd²⁸⁰ inspirent le milieu protestant romand et, par-là, irriguent le protestantisme neuchâtelois, vaudois et genevois. Le mouvement du christianisme social, porté par des personnalités comme Tommy Fallot, Elie Gounelle, Wilfred Monod et Léonard Ragaz²⁸¹, ou encore le Dr. Pierre Coullery (1819-1903)²⁸², qui « *incarne le socialisme à tendance chrétienne* » et le pasteur Paul Pettavel (1861-1934)²⁸³ « *sympathisant des mouvements ouvrier et féministe* », défendent une attitude sociale cohérente avec des convictions chrétiennes, qui ne peut laisser insensibles les protestants attirés par le mouvement du Réveil. L'Eglise morave, les Quaker et l'Armée du Salut inspirent de nombreux intellectuels romands, séduits par cette tradition de piété et d'irénisme, alliée à un christianisme en actes.

Le contexte réformé neuchâtelois, en cette fin du XIX^e siècle, s'inscrit dans les bouleversements à la fois intérieurs à l'Eglise, comme le grave conflit aboutissant à l'écclatement en deux Eglises distinctes, l'Eglise nationale et l'Eglise libre indépendante de l'Etat, en 1873, et extérieurs, avec les changements qui touchent l'ensemble de la société, tels que le rationalisme des Lumières, la révolution neuchâteloise de 1848 et, sur le plan suisse, la guerre du Sonderbund, en 1847, qui a joué un rôle clé dans l'émergence de la Suisse moderne.

²⁷⁶ MAURY, Léon, *Le Réveil religieux dans l'Eglise réformée à Genève et en France (1810-1850) : Étude historique et dogmatique*, Paris, Fischbacher, 1892, 2 vol., 874 p.

²⁷⁷ Concernant VINET Alexandre, voir BERCHTOLD Alfred, *Ibid.*

²⁷⁸ SECRÉTAN, Charles, *La question sociale*, La Petite Bibliothèque du chercheur, Lausanne, A. Imier, 1886 et *Etudes sociales*, Lausanne, F. Payot, 1889.

²⁷⁹ Voir ci-dessus et bibliographie.

²⁸⁰ La pensée de ces trois auteurs est présentée dans l'ouvrage de BERCHTOLD Alfred.

²⁸¹ Voir bibliographie, notamment MONASTIER H., GOUNELLE E. & MARTIN J.-F.

²⁸² <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11532.php>, JEANNIN-JAQUET, Isabelle, in *Dictionnaire Historique de la Suisse*, version électronique, consultée le 05.01.2018.

²⁸³ <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F23051.php?topdf=1>, AERNE, Peter, in *Dictionnaire Historique de la Suisse*, version électronique, consultée le 05.01.2018. Voir aussi HAMMANN, Gottfried, « Abram-François Pétavel, pasteur et professeur de belles-lettres (1791-1870) », in SCHLUP, Michel (sous la dir. de) in *Biographies neuchâteloises. Des Lumières à la Révolution*, Tome 2, Hauterive, Editions Gilles Attinger, 1998, p. 253-257.

La vie ecclésiale neuchâteloise du XIX^e siècle, sous le couvert de structures autoritaires et intangibles, laisse apparaître, progressivement, des courants novateurs, d'abord contestés par les autorités ecclésiastiques puis peu à peu tolérés au fil des années, pour être enfin reconnus.

Sous l'Ancien Régime, au cours du XIX^e siècle, des tensions récurrentes ont lieu avec les autorités civiles, notamment en matière d'instruction et d'éducation. Ce conflit entre les autorités ecclésiastiques et les « *tenants d'une théologie critique, scientifique et dégagée des impératifs ecclésiastiques* » est « *sous-jacente à toute l'évolution des Eglises protestantes jusqu'au début du XX^e siècle* »²⁸⁴. La mentalité religieuse, propre au protestantisme neuchâtelois, continuera, même après 1848, à marquer la vie sociale neuchâteloise. En 1848, avec l'avènement de la République, l'Eglise réformée neuchâteloise voit ses structures profondément modifiées et devient Eglise d'Etat, Eglise nationale, ce qui ne sera pas sans marquer un protestantisme lié à l'autorité civile, puisque le Synode, système démocratique et parlementaire, composé de laïcs et d'ecclésiastiques, fait son entrée dans l'organisation ecclésiastique réformée.

Selon Hammann, les échos de la vie religieuse du Pays de Neuchâtel sont inversement proportionnels à sa dimension géographique ou son importance historique²⁸⁵. Il constate encore « *que le passé religieux de Neuchâtel a relativement peu intéressé les historiens. Seuls certains aspects ou certains moments particuliers ont eu droit à la curiosité historique* »²⁸⁶. Dès lors, la connaissance de l'histoire de la Réforme en Pays de Neuchâtel, ou de l'histoire d'un protestantisme neuchâtelois ne peut être que fragmentaire. Ce que nous allons essayer, c'est de poser ici quelques-uns de ces fragments, nous aidant à mieux comprendre le contexte dans lequel Pierre et Amy Bovet-Babut vont évoluer ; car, comme le dit Hammann, « *Notre société et notre culture sont, d'origine et de tradition, chrétiennes. Et nos problèmes sociaux et de mentalité s'expliquent et se comprennent par-là* »²⁸⁷.

Dans son histoire de la fondation de l'église évangélique indépendante de l'Etat, Monvert, alors professeur de théologie, résume, dans le premier chapitre, la naissance de l'Eglise neuchâteloise, son fonctionnement et ses particularités²⁸⁸, depuis le passage à la réforme du pays de Neuchâtel jusqu'aux événements de 1848. Durant cette période, « *pour exercer des droits civils, pour être citoyen de l'Etat, il fallait être membre de l'Eglise nationale ;* »²⁸⁹. De même, « *la foi religieuse se trouvait fatalement déterminée par les hasards de la naissance ; c'était la géographie qui réglait les convictions ; pour être un bon citoyen neuchâtelois on devait aller au prêche, si l'on habitait Cornaux, ou à la messe, si l'on était né à Cressier* »²⁹⁰. Le Landeron et Cressier, soutenus par

²⁸⁴ HAMMANN, Gottfried, « Eglises et communautés religieuses », in BARRELET, Jean-Marc, (sous la dir. de), *Histoire du Pays de Neuchâtel. De 1815 à nos jours*, Tome 3, Hauterive, Editions Gilles Attinger, 1993, p. 230.

²⁸⁵ HAMMANN Gottfried, « Préface », in PERRET, Noëlle-Laetitia, *Croyant et citoyen dans un Etat moderne. La douloureuse négociation du statut des églises issues de la Réforme à Neuchâtel, 1843-1943*, Editions H. Messeiller S.A., Neuchâtel, 2006, p. 9.

²⁸⁶ *Ibid.*

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 10.

²⁸⁸ Notamment le fait que les citoyens n'étaient pas de la même religion que leur prince, contrairement aux autres régions et pays.

²⁸⁹ MONVERT, Charles, *Histoire de la fondation de l'église évangélique indépendante de l'Etat*, Imprimerie Paul Attinger, Neuchâtel, 1898, p. 4.

²⁹⁰ *Ibid.*

Soleure, repoussent la réformation et demeurent attachés à la religion catholique. Dès lors, l'Eglise protestante étant devenue, par les faits, Eglise nationale, est appelée à se gouverner elle-même. « *Il arriva tout naturellement et sans qu'il y ait eu de délibération à ce sujet, que ce gouvernement fut remis entre les mains des pasteurs* »²⁹¹. Monvert rappelle que « *Pendant plus de trois siècles, en effet, et malgré de nombreux changements politiques, l'Eglise de Neuchâtel conserva la même organisation* »²⁹², passant des princes catholiques de la maison d'Orléans-Longueville au roi de Prusse, puis au Prince Berthier, avant de retourner à la Prusse en 1814. Les pasteurs se réunissent chaque mercredi pour délibérer sur les besoins de l'Eglise : c'est l'origine de la *Compagnie des pasteurs* ou *Vénérable Classe*.

Perret relève que « *L'Armée du Salut illustre les tensions suscitées par ce bouillonnement religieux en vigueur au sein du protestantisme neuchâtelois de cette fin du XIX^e siècle* »²⁹³. Ce qu'elle nomme « bouillonnement religieux », elle le fait reposer sur la disparition de la « *Vénérable Classe* », au moment de la Révolution républicaine de 1848²⁹⁴ et des nouvelles dispositions adoptées par le peuple le 30 avril; « *Il résulte de ces dispositions que la Classe cessait d'être le corps directeur de l'Eglise, que le grand conseil aurait la mission de régler les rapports de l'Eglise avec l'Etat et que l'indépendance financière de l'Eglise serait remplacée par une inscription au budget de l'Etat* »²⁹⁵. L'Eglise neuchâteloise devient Eglise d'Etat, même si la direction spirituelle de l'Eglise reste en ses mains propres²⁹⁶. En effet, cette direction est confiée à un synode (assemblée) composé de dix-neuf laïcs et de treize ecclésiastiques, même si l'Etat conserve un droit de regard²⁹⁷. Participe également à ce « bouillonnement religieux » le mouvement dit du « Réveil » et son influence sur les principaux représentants de l'Eglise protestante neuchâteloise, de même que sur la famille Bovet de Grandchamp ; Grandchamp a constitué un lieu spirituel d'échanges, ouvert aux courants novateurs, imprégné des idées du « Réveil », de la piété morave et, plus tard, du christianisme social. Il a également diffusé la spiritualité propre à ce milieu et ouvert ses portes à l'Armée du Salut. Félix Bovet, le beau-père d'Amy Bovet-Babut, accueille des salutistes à Grandchamp. Enfin, les Eglises « libres », les Unions Chrétiennes de Jeunes Gens, l'association de la Croix-Bleue et l'Armée du Salut, déjà citée, contribuent à labourer et à féconder le terreau du protestantisme neuchâtelois, suscitant inmanquablement des tensions, mais également un renouvellement de la spiritualité et de l'engagement des chrétiens, sur le plan religieux comme sur le plan social. Le manifeste pour un

²⁹¹ *Ibid.*, p. 5.

²⁹² *Ibid.*, p. 6.

²⁹³ PERRET, Noëlle-Laetitia, *Croyant et citoyen dans un Etat moderne. La douloureuse négociation du statut des églises issues de la Réforme à Neuchâtel, 1843-1943*, Editions H. Messeiller S.A., Neuchâtel, 2006, p. 53.

²⁹⁴ SCHNEGG (1968) évoque brièvement la question ecclésiastique dans un article paru dans la revue *Musée neuchâtelois*, aux pages 16 et 17. In SCHNEGG, Alfred, « Le XIX^e siècle neuchâtelois », *Musée neuchâtelois*, 1968, p. 1-19.

²⁹⁵ MONVERT, Charles, *Ibid.*, p.25.

²⁹⁶ Selon Monvert, on est passé à deux doigts d'un conflit désastreux. « *Si le conflit fut évité, on le doit à la prudence de quelques hommes modérés, dont l'influence prévalut, soit dans la Compagnie des pasteurs, soit au Conseil d'Etat, et qui réussirent à trouver une conciliation acceptable, la seule possible peut-être dans les conditions du moment* ». *Ibid.*, p. 24.

²⁹⁷ Voir PERRET, Noëlle-Laetitia, *Ibid.*, p. 28.

« christianisme libéral »²⁹⁸, professé à partir des idées d'un Ferdinand Buisson, ne fait pas long feu en terre neuchâteloise, mais la question enflamme les esprits, suscite des débats très vifs et fait rebondir la problématique de la séparation de l'Eglise et de l'Etat²⁹⁹.

Au départ, deux partis, les adhérents au christianisme libéral et des pasteurs évangéliques, se trouvent en accord sur l'idée de la séparation. Certains ministres de l'Eglise nationale, eux aussi, accueillent favorablement cette idée. Sur le plan politique, de nombreux partisans du parti radical adhèrent au christianisme libéral, malgré le départ pour la France de Buisson. Petit à petit, « *Chacun reconnaît dans le canton que le principe de la complète indépendance des cultes est le plus juste, qu'il a l'avenir pour lui et que son application n'est qu'une question de temps. Il ne reste plus à discuter que l'opportunité de cette mesure* »³⁰⁰. La question commence d'agiter le synode, qui nomme une commission chargée de consulter les colloques de districts au moyen d'un questionnaire. Au terme de son travail, deux opinions divergentes se présentent. L'une fait état que la séparation est la seule solution possible ; si elle est repoussée, l'Eglise va au-devant d'un schisme. L'autre estime que le synode n'a pas à trancher maintenant la question de la séparation, que l'Eglise ne la demande pas, mais que si elle devient nécessaire pour assurer son indépendance, alors, elle l'appellera de ses vœux. C'est l'opinion du « moyen terme ». Dans ces opinions, certes divergentes, mais assez peu éloignées sur le fond, la question de l'attribution des biens ecclésiastiques n'est pas, à tort, abordée. La présence des biens de l'Eglise engendre des difficultés que les membres dirigeants ne savent comment résoudre, alors que le peuple, lui, ne comprend même pas que cette question se pose. L'article du Traité de Paris de 1857 régissant lesdits biens empêche d'y renoncer purement et simplement. Au niveau du Grand Conseil, différentes solutions concernant l'attribution des biens ecclésiastiques déjà connues sont proposées : « *... leur affectation à un but philanthropique, le partage du capital entre les électeurs, la révision de la loi* »³⁰¹. Le projet du Conseil d'Etat, consistant en une répartition annuelle des revenus, ne tranche pas la difficulté. En deux ans et demi, il se produit peu à peu, au sein du gouvernement neuchâtelois, un changement complet d'opinion : acquis à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il en vient à envisager une révision de la loi ecclésiastique et à combattre le principe de la séparation. Une accalmie survient alors ; elle est due, en premier

²⁹⁸ Pour Monvert, « *Le christianisme libéral se place en dehors et au-dessus de tous les partis théologiques, des orthodoxes comme des rationalistes ; il ne prétend pas réunir en une société des hommes ayant une même croyance, comme ont fait jusqu'ici toutes les Eglises confessionnelles ; il veut fonder la religion sur l'aspiration à la perfection morale. Il envisage comme siens tous ceux qui veulent le bien, qui aspirent à l'idéal, quelles que soient du reste leurs croyances, quel que soit le nom qu'ils donnent à cet idéal ; il demande à ses adhérents qu'ils soient prêts à sacrifier leurs intérêts particuliers à cette poursuite du bien ; il repousse quiconque fait dépendre le salut d'une doctrine spéciale, quiconque prétend imposer cette doctrine à d'autres. Aimer Dieu et son prochain, telle est la formule populaire de ce système ; Dieu, c'est le bien qu'on le conçoive comme un être personnel, comme une loi morale ou comme la réalité universelle, peu importe* ». *Ibid.*, p. 93. Les idées professées notamment par Ferdinand Buisson seront combattues par Félix Bovet, beau-père d'Amy Bovet-Babut et d'autres personnalités (voir également le chapitre consacré à Grandchamp). L'association projetée est une ligue du bien moral, et non une Eglise.

²⁹⁹ Cette idée d'une séparation complète de l'Eglise et de l'Etat est prônée par le christianisme libéral. Elle n'est pas rejetée par l'Eglise nationale, qui en fait, non pas « *une question de pur principe, mais une question de fait* ». *Ibid.*, p. 113.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 127.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 154.

lieu, à la guerre franco-allemande de 1870, assortie du départ de Ferdinand Buisson pour se mettre à disposition de la France en guerre, déjà évoqué.

Au fil du temps, avec la fondation de l'*Union évangélique*³⁰², le changement d'attitude du gouvernement vis-à-vis de l'Eglise et le projet de loi scolaire, élaboré par M. Numa Droz, nouveau conseiller d'Etat, la situation devient de plus en plus tendue, ce qui incite le parti gouvernemental à brusquer les choses afin d'arriver à une solution. La commission chargée d'examiner la question de la séparation n'est pas en mesure de formuler des conclusions, « *M. Numa Droz lui ayant fait savoir qu'il ne pouvait plus défendre le projet présenté trois ans auparavant par M. G. Guillaume, son prédécesseur. [...] La délibération du grand conseil montra clairement qu'un changement d'orientation complet s'était opéré dans les vues du gouvernement ; on signalait et l'on grossissait à plaisir les difficultés résultant de l'existence des biens d'Eglise, garantis par le traité de Paris* »³⁰³. L'ajournement indéfini est voté, et avec lui, la révision de la loi. « *La révision était la conséquence nécessaire de l'ajournement de la séparation ; le statu quo était impossible ; les protestants libéraux réclamaient leur représentation dans l'Eglise nationale ; le gouvernement était prêt à leur en ouvrir les portes toutes grandes* »³⁰⁴. En décembre 1872, à une voix de majorité, la révision de la loi est adoptée. Le gouvernement se prononce ouvertement pour la révision et contre la séparation. Et ce, alors que la séparation s'impose comme la seule solution qui peut éviter des déchirements. Dès lors, le comité central de l'*Union évangélique* fait tout ce qui est humainement possible pour combattre la nouvelle loi, conscient qu'elle aura fatalement un schisme pour conséquence. « *Sous le régime de la loi ecclésiastique de 1849, le synode avait réussi à constituer une Eglise à la fois nationale et évangélique, qui continuait l'ancienne tradition neuchâteloise et jouissait d'une indépendance peut-être unique en Suisse* »³⁰⁵. Avec le nouveau projet, il s'agit de réviser la loi, en supprimant tout ce qui a permis jusqu'ici à l'Eglise de maintenir l'unité de doctrine. Le projet, et les réactions qui l'accompagnent, laisse présager un désaccord parmi les membres du clergé. Présenté au Grand Conseil le 17 mars 1873, le projet de loi est pris en considération et renvoyé à l'examen d'une commission de neuf membres. Dans son contenu, il prive le synode des prérogatives que lui a laissées la loi de 1849. « *Le clergé devenait un corps purement administratif. Avec cette nouvelle loi, le pasteur pouvait jouir d'une liberté plus grande que ce qu'il n'avait jamais eu. Maître dans sa paroisse, il pouvait prêcher et enseigner ce qu'il voulait, rien ne le retenait* »³⁰⁶. Avec cela disparaît la direction spirituelle que détient le Synode : la direction des études de théologie, la consécration des pasteurs à leur ministère, l'exercice de la discipline ecclésiastique et le contrôle de l'enseignement des ministres, par le biais du culte notamment. Le renvoi en commission du projet de loi ouvre une crise qui va durer six longs mois, du 18 mars au 14

³⁰² L'*Union évangélique* a pour objectif de s'organiser en vue de la lutte qui se prépare avec le mouvement du christianisme libéral, en tenant compte du changement d'attitude du gouvernement. Un comité d'initiative invite « *les membres croyants de l'Eglise nationale neuchâteloise à former une association, pour veiller aux intérêts de cette Eglise, au moment où des questions vitales pour elle étaient pendantes devant le grand conseil* ». *Ibid.*, p. 165 (voir aussi p. 163-170).

³⁰³ *Ibid.*, p. 176-177.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 177.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 182.

³⁰⁶ PERRET, Noëlle-Laetitia, *Ibid.*, p. 65.

septembre 1873. La commission aggrave encore la situation en attribuant au Conseil d'Etat la surveillance des études et la nomination des professeurs de théologie, en rattachant la faculté à l'académie. Une minorité de la commission présente un deuxième projet, mais « *Par 48 voix contre 40, le grand conseil décida de prendre le projet de la majorité comme base de discussion. Dans ces conditions, la minorité ne pouvait que garder le silence ; tous les articles furent enlevés au pas de course et, malgré les manifestations évidentes de l'opinion publique, le projet du gouvernement fut adopté par 47 voix contre 40* »³⁰⁷. Reste la question de l'appel au peuple. « *La discussion fut longue, mais tout fut inutile ; à trois voix de majorité, par 44 voix contre 41, l'appel au peuple fut repoussé comme inconstitutionnel. Le surlendemain, 23 mai 1873, le conseil d'Etat promulguait la loi ecclésiastique et la déclarait exécutoire dès ce jour* »³⁰⁸. Lors d'une réunion chez le pasteur Coulon, de Corcelles, à laquelle sont conviés tous les pasteurs du canton, on peut « *se rendre compte par la discussion que, si le clergé avait été presque unanime pour condamner la loi et chercher à la faire rejeter par le peuple, cet accord cesserait, lorsque cette loi deviendrait exécutoire. Plusieurs déclarèrent qu'ils ne s'y soumettraient jamais ; deux ou trois se montrèrent décidés à la subir ; un grand nombre étaient encore indécis* »³⁰⁹.

Un dernier moyen d'opposition est activé : le 31 mai, une réunion d'hommes politiques décide de « *réunir les 3000 signatures nécessaires pour demander une révision de la constitution, dans le sens de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'était le dernier moyen d'empêcher un schisme ; si la séparation était votée, soit complète, soit sous une des formes transitoires qui avaient été proposées, l'unité de l'Eglise évangélique serait sauvée, tandis que l'on ne savait ce qui adviendrait, si l'exemple de Coffrane*³¹⁰ *était suivi dans quelques localités* »³¹¹. L'Union évangélique, lors de sa réunion du 11 juin 1873, décide de ne pas voter. Les opinions sur la conduite à tenir sont partagés, et la pétition qui demande la révision de l'art. 71 de la constitution, peut changer la face des choses. En attendant, on choisit de « *créer un journal spécial destiné à éclairer le peuple sur la portée de cette votation* »³¹². La pétition recueille 5694 signatures, donc bien davantage que les 3000 requises. Devant cet engouement, le bureau du Grand Conseil ne peut reculer et il fixe la votation populaire sur la révision de la constitution aux 12, 13 et 14 septembre 1873 ; par la même occasion, il suspend la mise à exécution de la loi promulguée le 23 mai jusqu'aux dates de la votation. L'après-midi du lundi, les résultats sont proclamés, après une campagne acharnée : la révision de la constitution est rejetée par le peuple, par une majorité de 16 voix sur 13'690 votants. Monvert conclut : « *C'était vraiment une campagne fatale qui venait de se terminer. M. Buisson, en lançant son Manifeste, ne prévoyait guère qu'après des succès relatifs, son programme échouerait aussi complètement : plus une*

³⁰⁷ MONVERT, Charles, *Ibid.*, p. 212.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 213.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 214.

³¹⁰ Sans attendre les résultats de la pétition et la décision du grand conseil au sujet d'une éventuelle modification de la constitution, le pasteur de Coffrane annonce lors du culte du 25 mai, qu'il ne peut coopérer au nouvel ordre des choses, mais qu'il est disposé à poursuivre son ministère hors de la dépendance de l'Etat. L'entier de l'assistance le suit, à une ou deux exceptions près. La paroisse, presque unanime, se constitue en Eglise indépendante. MONVERT, Charles, *Ibid.*, p. 214-215.

³¹¹ *Ibid.*, p. 215-216.

³¹² *Ibid.*, p. 217.

*seule Eglise libérale*³¹³ dans le canton, et la séparation repoussée »³¹⁴. Cette décision, avec un si petit écart de voix, montre à quel point les citoyens sont partagés³¹⁵, car, certainement, se rendant compte de la scission que cette votation risque d'engendrer. En effet, cette dernière va entraîner la constitution d'un synode indépendant qui exercera son autorité, au 3 novembre de la même année, sur 18 paroisses constituées et deux en formation ; ces paroisses forment une Eglise sous la dénomination « Eglise évangélique indépendante de l'Etat ».

Deux éléments sont à souligner concernant l'Eglise indépendante : la volonté de ses membres n'a pas été de fonder une église nouvelle, mais de la conserver telle qu'elle a toujours été avant la loi de Numa Droz ; le deuxième élément est l'engagement fervent de chaque membre pour permettre à cette Eglise d'exister, engagement fervent qui développe un fort sentiment d'appartenance « à une « assemblée », à une famille, qui partageait le même dessein spirituel »³¹⁶. Ce fort sentiment d'appartenance se retrouve et s'exprime au sein de la famille Bovet, notamment chez Félix Bovet, père de Pierre et Jean Bovet. Nombre de personnalités qui ont joué un rôle déterminant dans la fondation de l'Eglise indépendante ont été imprégnées des idées du mouvement du Réveil. Dès lors, « l'Eglise indépendante fut profondément marquée par le Réveil et s'inscrit par conséquent dans ce mouvement piétiste que nous avons essayé de mieux comprendre dans le chapitre précédent »³¹⁷. L'aspect politique, même s'il ne reflète pas la décision formelle de fonder une église nouvelle, qui relève d'une option de conscience personnelle, ne peut être occulté ; la grande majorité des membres de l'Eglise indépendante sont libéraux, contrairement aux membres de l'Eglise nationale, dont les membres sont principalement radicaux. Perret résume admirablement cette imbrication politico-religieuse : « Être « indé » ou « natio » signifiait par conséquent non seulement adhérer à une conception religieuse particulière mais aussi à des idées politiques. Les divergences religieuses reflétaient en quelque sorte les divergences politiques. Face à cette hégémonie radicale et anti-cléricale s'était formée une opposition libérale défendant un principe d'indépendance »³¹⁸.

Les divergences entre les deux Eglises vont ressurgir à nouveau à l'occasion des débats virulents sur la question de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat³¹⁹. Pierre Bovet s'est engagé sur cette question, notamment en rédigeant une brochure intitulée *La Séparation et l'Eglise nationale*. Perret cite sa position : « Pierre Bovet, dans sa brochure *La Séparation et l'Eglise nationale*, tente de montrer comment il est possible d'être fermement attaché aux principes que représente

³¹³ Pour Monvert, « si le libéralisme n'a pas réussi, somme toute, à s'implanter dans les paroisses, la cause en est dans la présence de l'Eglise indépendante ». *Ibid.*, p. 285.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 223.

³¹⁵ « La première impression des amis de l'Eglise, au lendemain de la votation, fut très douloureuse ; ils se trouvaient enfin devant cette situation qu'ils avaient cherché à éloigner par tous les moyens possibles ; en vain ils avaient pétitionné pour demander que la loi fût soumise au peuple ; en vain ils avaient réclamé la révision de la constitution ; tous les recours étaient épuisés, celui à Berne tombait ensuite de la votation, la loi entra en vigueur ». *Ibid.*, p. 225 et 258.

³¹⁶ PERRET, Noëlle-Laetitia, *Ibid.*, p. 73.

³¹⁷ *Ibid.*, p. 74.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 77-78.

³¹⁹ A propos de cette question, voir le chapitre IV de l'ouvrage intitulé *Croyant et citoyen dans un Etat moderne. La douloureuse négociation du statut des églises issues de la Réforme à Neuchâtel, 1843-1943*, Editions H. Messeiller S.A., Neuchâtel, 2006, p. 81-102.

*l'Eglise nationale et désirer néanmoins sa séparation d'avec l'Etat »*³²⁰. La question qui fait tant couler de salive et d'encre, est tranchée par les votations populaires des 19 et 20 janvier 1907. Le peuple se prononce pour le maintien du *statu quo*³²¹. L'Eglise nationale se voit ainsi légitimée, et avec elle, « *deux conceptions totalement différentes de l'Eglise, l'une confessante, l'autre multitudiniste et par conséquent basées sur des principes qui ne peuvent que s'opposer* »³²². Les années qui suivent ces événements s'annoncent relativement calmes pour les deux Eglises.

En 1918, les paroisses nationales sont consultées sur une révision de la loi ecclésiastique dans le sens de l'autonomie financière de l'Eglise ; une large majorité se montre favorable à cette révision. En filigrane à cette question, se dessine un rapprochement possible avec l'Eglise indépendante.

C'est dans ce climat particulier, lié aux débats religieux qui secouent le Pays de Neuchâtel, entre 1873 et 1918, que Pierre et Amy Bovet-Babut, qui s'installent en 1903 à Neuchâtel, puis à Genève dès 1912, vont tenter de vivre leur foi et d'affirmer leurs convictions religieuses. Car même domiciliés à Genève, ils conservent des liens solides en terre neuchâteloise.

Les débats relatifs à une fusion ou à une fédération des deux Eglises vont porter sur quatre points principaux : la formation et la préparation des pasteurs au ministère pastoral, le régime financier, les conditions d'entrée dans l'Eglise et la question de la confession de foi.

Après de longues délibérations, la Commission des XVIII parvient à un projet qui satisfait les délégués des deux Eglises. Mais la question d'une fusion ou d'une fédération doit être soumise aux paroissiens. Les débats reprennent de plus belle, via les échanges écrits. La déclaration de Philippe Godet, ami de Pierre Bovet, qui paraît en septembre 1921³²³, a un grand retentissement et une forte influence sur l'opinion des paroissiens indépendants. Malgré de nombreuses réponses à cette déclaration, cette dernière « *eut pour effet de cristalliser, au sein de l'Eglise indépendante, une opposition déjà bien soutenue contre le projet soumis à l'approbation des paroisses* »³²⁴. La préconsultation des paroisses indépendantes démontre, malgré une participation de seulement 27% des électeurs, que deux grands groupes ressortent de ces résultats : les partisans d'une nouvelle Eglise neuchâteloise sur une base encore à définir et ceux qui sont favorables au *statu quo* ou opposés à la fusion. Les partisans de la proposition de la

³²⁰ PERRET, Noëlle-Laetitia, *Ibid.*, p. 84-85. « *Selon lui [Pierre Bovet], toute société doit avoir des statuts qui énoncent ses raisons d'être ; cependant, il conteste que la raison d'être d'une Eglise soit une déclaration de foi. La raison d'être d'une Eglise doit être son programme d'action religieuse. Selon lui, une confession de foi qui énonce l'avoir commun de tous en matière de croyances est irréalisable, pour ne pas dire mensongère. Une confession n'est pas essentielle à une société religieuse. Il souligne le fait anormal qu'un citoyen, libre-penseur ou athée militant, soit, de par la loi, obligé de verser de son argent pour faire vivre des hommes qui annoncent publiquement à la foule des doctrines qu'il estime néfaste. Seule une modification de la loi pouvait permettre de résoudre ce problème* ».

³²¹ « *Le peuple se prononça par 15'000 voix sur 23'500 votants, pour le maintien du statu quo avec une majorité de 6'679 voix* ». *Ibid.*, p. 95.

³²² *Ibid.*, p. 96.

³²³ GODET, Philippe, *Que faut-il penser du projet de Fusion des Eglises ?* Neuchâtel, Victor Attinger, Editeur, 1921, 31 p.

³²⁴ PERRET, Noëlle-Laetitia, *Ibid.*, p. 121.

Commission des XVIII sont inclus dans le premier groupe. Dès lors, l'idée d'une fusion, voire d'une fédération, est abandonnée.

Durant dix années, de 1922 à 1932, la question de la Fusion n'est plus posée. En 1932, les deux synodes répondent favorablement à une demande du Conseiller d'Etat Marc Borel, en charge des Cultes, proposant la reprise des pourparlers. Une première commission, non officielle, se met au travail, sur la base du travail effectué par la Commission des XVIII. Ce qui entraîne, une fois le terrain dégagé, la création d'une commission « officielle », dite Commission des XIV. Cette dernière rend son rapport « final » en octobre 1935. *« Le « Rapport final » d'octobre 1935, fruit d'une année de travail, proposait un projet de texte constitutionnel, de concordat et de convention de Fusion »*³²⁵. Sur la base des avis des paroisses et de nombreux paroissiens, la Commission reprend le rapport dit « final » et établit un nouveau rapport, définitif, qui paraît en décembre 1936. Ce rapport, notamment, comporte un projet de texte constitutionnel, un texte exprimant la raison d'être de l'Eglise, définissant sa mission et professant sa foi, un texte de convention de Fusion comprenant un article relatif à l'appartenance à l'Eglise et un projet de contribution financière³²⁶. *« Le 27 janvier 1937, au cours des sessions simultanées du Synode national et du Synode indépendant, le projet de la Commission des XIV fut accepté par une large majorité »*³²⁷. Ce résultat ouvre la porte à la votation des paroisses nationales et indépendantes, vote qui se révèle favorable, aussi bien en ce qui concerne le vote des paroissiens que celui des paroisses³²⁸. *« Tout n'était cependant pas encore joué. La question devait passer sur le terrain des relations de l'Eglise et de l'Etat pour qu'ensuite le projet puisse être proposé au vote populaire. Après ce vote victorieux du point de vue fusionniste, le projet devait être renvoyé au Grand Conseil »*³²⁹.

La proposition émise par une partie des membres du Grand Conseil, soit l'octroi d'une allocation financière de l'Etat, tout en assurant l'autonomie de l'Eglise, jette le trouble parmi la Commission des XIV, qui se voit contrainte de refuser cette proposition, eu égard à la position de l'Eglise indépendante. Ces nouvelles difficultés font l'effet d'une douche froide sur le bel élan qu'avait généré la votation du 14 mars 1937. Après de nouvelles tractations, et la proposition de l'Etat de Neuchâtel d'allouer un don annuel ou subside de CHF 200'000 aux Eglises (réformée, catholique romaine et catholique chrétienne) du Canton, à se répartir, l'Eglise indépendante, après consultation des Conseils d'Eglise, fait savoir au Conseil d'Etat *« que la proposition était en principe acceptée. [...] En contrepartie, les autorités civiles devaient déclarer reconnaître la complète autonomie de l'Eglise nouvelle »*³³⁰. L'Eglise indépendante pose cependant des conditions, en sus de la reconnaissance de l'autonomie complète de l'Eglise. Celles-ci sont acceptées par le Grand Conseil et le 20 novembre 1940, ce dernier adopte le projet de révision

³²⁵ *Ibid.*, p. 132.

³²⁶ Pour davantage de précisions au sujet de ces différents points, voir PERRET Noëlle-Laetitia, p. 136 à 139.

³²⁷ *Ibid.*, p. 140.

³²⁸ *« Huit paroisses nationales et deux paroisses indépendantes le repoussèrent »*. C.f. p. 140.

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ *Ibid.*, p. 146.

constitutionnelle des articles 71 et 73 tel qu'il avait été établi par la Commission des XIV. Le dernier obstacle à la fusion semble levé.

Pourtant, un nouveau défi se pose : faire comprendre au peuple neuchâtelois qu'il s'agit à la fois d'une fusion et d'une séparation. Une séparation de l'Eglise et de l'Etat, en tous les cas des liens qui existent entre l'Eglise nationale et l'Etat de Neuchâtel à ce jour, séparation qui rendra possible, par le biais de la révision constitutionnelle évoquée plus haut, la fusion des Eglises nationale et indépendante. Cependant, cette fois, ce sont des membres de l'Eglise nationale qui constituent un Comité d'action contre la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Pour les membres de ce comité, l'existence de l'Eglise nationale est en jeu. Car celle-ci, il est vrai, une fois la séparation consommée, ne sera plus la même. Au plan de la formation de l'identité, c'est peut-être d'ailleurs l'Eglise nationale qui se voit le plus transformée³³¹, par une séparation, qui fait craindre une reconnaissance morale de l'Etat insuffisante avec la disparition d'un lien effectif, puis une fusion. Les arguments, d'un côté comme de l'autre, cherchent à convaincre les électeurs et les électrices que la vision des séparatistes ou des non-séparatistes est la bonne. Mais « *Toutes ces hésitations et tractations avaient eu pour conséquence un désintérêt général pour la question ecclésiastique. Seuls 30% des électeurs participèrent aux votations* »³³². Les votations des 5 et 6 juin 1941, par 6728 oui et 4828 non, rendent la Fusion possible. Une nouvelle étape est franchie. Mais « *Le vrai travail de la Fusion restait à faire, d'une part entre les deux Eglises au sein de la Constituante, et d'autre part dans le cadre de chaque Eglise pour que le passage de l'ancien au nouvel état de choses se fasse de la meilleure des manières* »³³³. Perret relève que « *L'union des Eglises neuchâteloises ne s'opéra pas dans le feu de l'enthousiasme et de la joie* »³³⁴. Certains ministres se sont déclarés partisans de la Fusion après de longues réflexions, de durs combats intérieurs et de luttes qui sont parfois allés jusqu'à l'angoisse. Leur décision est mûrement et longuement réfléchie ; elle est l'aboutissement d'un constat, en l'occurrence qu'il y a impossibilité à maintenir le *statu quo* et nécessité de trouver une solution acceptable pour les deux partis dans un projet d'Eglise unifiée. De 1941 à 1943, les quarante constituants, désignés pour moitié par chaque Eglise, sous la présidence de M. Max Petitpierre, travaillent avec assiduité à mettre sur pied l'organisation de la nouvelle Eglise neuchâteloise. Et, conclut Perret, « *Le 3 juin 1943 avait lieu à la Collégiale la cérémonie d'inauguration de l'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel*³³⁵, qui mettait symboliquement fin à quarante ans de discussions, après septante ans de divisions, les deux Eglises se retrouvaient unies sous une forme nouvelle »³³⁶.

L'histoire de l'Eglise protestante du Canton de Neuchâtel marque un tournant fondamental au moment de la révolution républicaine de 1848. Pour la première fois, se pose le problème des relations entre l'Eglise et l'Etat et des structures ecclésiales. Les divergences qui en résultent

³³¹ PERRET souligne : « *Ce fut donc bien la forme originelle de l'Eglise indépendante qui subsista dans la création de l'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel (EREN)* », p. 160.

³³² *Ibid.*, p. 152.

³³³ *Ibid.*

³³⁴ *Ibid.*, p. 153.

³³⁵ Abrégée couramment EREN.

³³⁶ *Ibid.*, p. 155.

amènent à la création de deux Eglises, traversées par des courants novateurs, comme le mouvement du « Réveil », avec sa nouvelle façon de prier et d'envisager la vie spirituelle. Le Réveil est à l'origine d'une orientation sociale du christianisme qui, cinquante ans plus tard, émergera sous le nom de « Christianisme social ». Pettavel est l'un des ardents défenseurs de ce mouvement, mais de nombreux chrétiens, dont Pierre et Amy Bovet-Babut, aspirent à une vie chrétienne qui se focalise sur les réalités sociales, et, par-là, à un soutien actif des plus démunis.

A l'époque qui nous intéresse, soit la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, la vie religieuse neuchâteloise est marquée par l'existence des deux Eglises et les débats liés à des visions divergentes de ce qu'est ou doit être la communauté ecclésiale d'abord, puis par un rapprochement et par les démarches complexes qui vont conduire à une fusion et à la création de l'EREN³³⁷. Au fil du temps, en effet, les personnes engagées dans les deux églises se rendent compte que « *ce que l'Eglise indépendante formulait dans sa confession de foi, l'Eglise nationale l'affirmait implicitement dans son règlement* »³³⁸. Dès lors, les divergences s'atténuent et les visions se rapprochent. Amy et Pierre Bovet sont marqués par ces débats, auxquels ils prennent part. Ils se positionnent, influencés certainement par les idées véhiculées par le mouvement du Réveil, les Quakers et les communautés moraves et en même temps, attachés aux principes défendus par l'Eglise nationale, mais déliée de la tutelle de l'Etat, Etat qui est invité à lui reconnaître une pleine et entière autonomie.

L'influence théologique de Karl Barth est certaine, et permet aussi aux Eglises nationale et indépendante de dépasser la vieille opposition entre orthodoxie et libéralisme. « *Refusant tout compromis avec l'anthropocentrisme, restituant à Dieu la fonction de seul sujet du discours théologique, Barth exerça une influence décisive dans les débats sur la nécessité de trouver une solution rapide à ces oppositions passionnelles sans fondement théologique réel* »³³⁹.

Mais, surtout, en matière d'Eglise et de vie religieuse, « *les trois exigences qui furent, de tout temps, celles de l'Eglise réformée neuchâteloise, subsistèrent dans le projet de l'Eglise unifiée : elle pouvait jouir d'une autonomie à l'égard du pouvoir civil ; l'unité de doctrine restait fondée sur l'Evangile ; le multitudinisme laissait à l'Eglise la porte ouverte à tous* »³⁴⁰. Et, en se recentrant sur ces principes fondamentaux et ecclésiaux, en les réaffirmant avec force, les partisans d'une Eglise nouvelle et unifiée, qu'ils proviennent de l'Eglise nationale ou indépendante, interprétaient une même mélodie, sur des instruments différents.

Pour Auer Falk et Gross « *... l'expression « homme religieux » signifie que la religion est une forme aussi fondamentale et spontanée de l'expression humaine que le travail en communauté, la recherche de la richesse, ou n'importe quel autre aspect de l'activité humaine jugé digne de devenir objet d'étude académique* »³⁴¹. Et ce d'autant plus que, sur la fin du XIX^e siècle, la vie sociale et la vie religieuse ne sont pas dissociées. Il n'y a pas de vie sociale sans référence,

³³⁷ EREN est l'abréviation de Eglise Réformée Evangélique du canton de Neuchâtel.

³³⁸ *Ibid.*, p. 158.

³³⁹ *Ibid.*, p. 160.

³⁴⁰ *Ibid.*

³⁴¹ AUER FALK, Nancy et GROSS, Rita M. (sous la dir. de), *La religion par les femmes* (trad. fr. REBEAUD, J.-F.), Genève, Editions Labor et Fides, 1993, p. 19.

explicite ou implicite, au religieux, et la vie religieuse implique, au minimum, un engagement social.

Dans la vie religieuse des femmes, deux thèmes s'imbriquent immanquablement. Auer Falk et Gross parlent du contraste entre « *les vocations exceptionnelles et les soucis quotidiens* »³⁴². La vocation première, dans toutes les sociétés traditionnelles, est celle de mère et de femme au foyer. « *La religion des femmes peut aussi bien les appeler à sortir de leur destinée ordinaire pour se lancer dans des entreprises tout à fait différentes, mais pas spécifiquement féminines ou masculines, que les valoriser et les soutenir dans leur rôle commun de mères et de femmes au foyer* »³⁴³. A ce titre, et selon Auer Falk et Gross « *Les systèmes religieux sont extraordinairement variables dans leur façon d'accueillir ou de rejeter les femmes, que ce soit dans un rôle exceptionnel ou dans leur rôle traditionnel* »³⁴⁴. Nous verrons, avec Amy Bovet, que le rôle traditionnel peut déboucher, modestement, sur un rôle exceptionnel, qui sera celui de contribuer à la fondation d'une communauté religieuse contemplative protestante, composée de femmes, fait extrêmement rare dans le protestantisme francophone.

Amy Bovet correspond au modèle de la continuité dont parlent Auer Falk et Gross. Ce modèle met en évidence les rituels des maîtresses de maison et est lié à l'exploration des différentes façons dont les femmes ont intégré la pratique religieuse dans leur propre monde domestique. « *C'est là qu'elles président à la vie et à la mort et prolongent sur le plan religieux le travail modeste mais essentiel qui leur permet d'assurer le bien-être de leur famille, et qui est depuis toujours le signe distinctif de la vie quotidienne des femmes* »³⁴⁵. Cette intégration des pratiques religieuses, pour Amy, est fortement liée à l'influence et à la piété définie par l'atmosphère particulière de Grandchamp et de la famille Bovet. Son intégration des pratiques religieuses se conçoit dans un prolongement de son protestantisme français, nourri des conceptions et pratiques vécues à Grandchamp. Ce Grandchamp qui connaîtra un prolongement exceptionnel par l'installation et la vie de la communauté religieuse précédemment évoquée.

Le deuxième thème évoqué par Auer Falk et Gross, soit le degré d'accueil très variable que les initiatives religieuses des femmes reçoivent au sein des divers types de systèmes religieux et culturels, n'est pas en lien direct avec notre travail. Pourtant, il serait intéressant d'étudier les relations entre les Eglises et la communauté de femmes, avant et au moment de la concrétisation du projet de vie en communauté religieuse.

Dans son article consacré aux femmes protestantes d'Amérique du nord, Boylan relève que « *Les Eglises protestantes en particulier furent le lieu d'une extraordinaire prolifération d'organisations féminines, dédiées pour la plupart à des causes charitables. A travers ces organisations, les femmes s'engagèrent dans toute une série d'activités publiques, appels de fonds en faveur d'institutions permanentes telles que les orphelinats, acquisitions de parts dans des sociétés, et*

³⁴² *Ibid.*, p. 23.

³⁴³ *Ibid.*

³⁴⁴ *Ibid.*

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 24.

enseignement religieux entre autres »³⁴⁶. Nous retrouvons ici le lien entre vie sociale et vie religieuse.

Au niveau du rôle de la femme et de son implication au sein du protestantisme, Boylan souligne que la conversion conduit ces femmes vers le travail bénévole. Mais ce passage de la conversion au travail bénévole induit que, « *En premier lieu, elles rejetèrent l'idéologie dominante sur le rôle de la femme et inventèrent des idéals nouveaux fondés sur la pensée protestante évangélique ; en second lieu, elles se dotèrent des moyens institutionnels nécessaires à mettre en œuvre et à faire valoir lesdits idéals* »³⁴⁷. Parmi ces nouvelles définitions du rôle de la femme figure, au début du XIX^e siècle, l'idéal d'être utile et de donner un sens à leur existence, ainsi que le désir de sauver d'autres âmes. Selon Boylan, il s'agit de « *proposer concrètement des façons de vivre nouvelles et différentes* »³⁴⁸. Amy, par ailleurs, dans ses lettres avant mariage, évoque ce besoin d'être utile et de donner un sens à son existence.

Le portrait nouveau de cette femme combine l'idée traditionnelle de la « femme vertueuse » avec le nouvel accent évangélique porté sur l'action. Pour Boylan, « *C'était un portrait de femme nourricière, sensible, pieuse ; plus consciente de l'injustice que l'homme, et plus que lui capable d'apporter un réconfort aux gens dans la peine. Tout en soulignant les choses essentielles qui séparent les sexes, cette image donnait à entendre que les différences avaient été prévues par la volonté divine en vue de ce que Hannah More appelait « une meilleure gestion du monde », mais n'impliquaient pas l'inégalité. Il fallait dire plutôt que l'homme et la femme sont des égaux complémentaires, appelés à tenir des rôles d'égale importance dans la société* »³⁴⁹.

Dans le cadre de cet article, est mise en évidence la nouvelle image de la femme évangélique, avec son rôle social, destiné à se dévouer à autrui, en inventant toutes sortes d'activités sociales. Ces activités ont pour but principal de mener toutes les personnes qu'elle rencontre au salut et de les mettre sur la voie d'une vie utile. La conversion est considérée comme « *la pierre de touche de leur vie* »³⁵⁰ et, à partir d'elle, il est utile d'amener les autres qu'elle rencontre et côtoie, à la même expérience. Les amitiés profondes et le mariage ne peuvent se concevoir qu'avec des personnes pieuses et un croyant pieux, qui partagent les mêmes convictions, soit une vie juste qui renforce l'engagement religieux et l'occasion d'attirer d'autres personnes dans la même direction.

En s'engageant comme monitrices d'écoles du dimanche au sein de leur église, les femmes protestantes évangéliques réussissent à faire reconnaître le sens et l'utilité de leur travail, donnant ainsi « *force au modèle évangélique féminin, en l'établissant comme une alternative valable aux yeux des femmes de leur siècle...* »³⁵¹. La définition de ce modèle n'est pas statique

³⁴⁶ BOYLAN, Anne M., « Le statut féminin chez les protestants évangéliques américains du XIX^e siècle : le rôle des femmes dans les Ecoles du dimanche », dans AUER FALK, Nancy et GROSS, Rita M., (sous la dir. de) *La religion par les femmes*, (trad. fr. REBEAUD, Jean-François), Genève, Editions Labor et Fides, 1993, p. 269.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 271.

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 272.

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ *Ibid.*, p. 275.

³⁵¹ *Ibid.*, p. 279.

et rencontre l'approbation de la plupart des femmes, même si ce positionnement est appelé à changer, après les années 1850. « *En 1850, les monitrices d'école du dimanche étaient pratiquement toutes encore d'accord avec l'idéal féminin évangélique qui consistait à exercer une influence non visible. [...] elles se satisfaisaient de voir que les femmes exerçaient un pouvoir et une influence de façon silencieuse* »³⁵². A partir de ces années-là, les femmes évangéliques ajoutent deux nouveaux champs à leurs activités : la propagation de nouvelles méthodes d'enseignement et les campagnes en faveur de la tempérance. De même, les femmes se manifestent avec plus d'autorité aux yeux du public que leurs concitoyennes de la première moitié du XIX^e siècle, mais toujours à l'intérieur du cadre général initial de l'idéal féminin.

Boylan conclut : « *Notre analyse fait ressortir la signification de la pratique religieuse pour les femmes du XIX^e siècle. Elles ont toujours constitué la part la plus importante des membres d'église dans l'Amérique des colons. L'élément nouveau dudit siècle, c'est la redéfinition de l'expérience de conversion comme mandat en vue de l'action sociale. La pratique religieuse avait de tout temps offert aux femmes un moyen d'exprimer leur sens des valeurs et les objectifs qu'elles poursuivaient ; mais désormais, elle leur fournissait en plus le moyen de se manifester activement en public. C'est justement parce que la société laissait peu de possibilités à ces femmes du XIX^e siècle de se montrer utiles et actives, que la pratique religieuse était devenue pour elles un lieu d'expression bien plus important que pour les hommes* »³⁵³.

Auer Falk et Gross précisent que « *les données de la vie religieuse des femmes, de même que l'interaction des femmes et des hommes dans les systèmes religieux sont à la fois beaucoup plus riches et plus complexes qu'on ne l'imaginait, alors qu'on se contentait d'étudier le seul « homme religieux* » »³⁵⁴. Au sein d'une communauté, déterminée, telle qu'une église, ou différente, « *Qui exerce réellement la fonction religieuse dans ce cas ? Peut-être ni l'homme ni la femme, ou alors, les deux en même temps* »³⁵⁵. Amy et Pierre Bovet, à notre avis, représentent un exemple intéressant, dans la mesure où la fonction religieuse, que nous assimilons, au niveau d'un couple, plutôt à une forme d'activité religieuse, est assumée à la fois par l'homme et la femme.

Le droit comporte un certain nombre de contradiction. Selon la religion, la reconnaissance des droits politiques aux femmes ne s'exprime pas de la même manière.

Selon Arnaud-Duc « *L'ensemble des pays latins, de tradition catholique, se montra particulièrement opposé à la reconnaissance des droits politiques aux femmes. Au contraire, dans les pays où régnait un libéralisme réformiste et moraliste d'essence protestante, et notamment d'esprit quaker, les femmes purent obtenir beaucoup plus rapidement des pouvoirs politiques locaux : ce fut le cas de l'Angleterre et, davantage encore, de ses anciennes colonies* »³⁵⁶.

Dans le cadre de la tradition réformée, aussi bien luthérienne que calviniste, même si le droit semble régir de manière différente la place et le rôle de la femme, ceux-ci ne diffèrent guère des

³⁵² *Ibid.*, p. 281.

³⁵³ *Ibid.*, p. 286.

³⁵⁴ AUER FALK, Nancy et GROSS, Rita M., (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 25.

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ ARNAUD-DUC, Nicole, *Ibid.*, p. 105.

pays catholiques. Femme ou fille de pasteur, le rôle de la femme protestante reste celui d'une femme au foyer, fidèle et indispensable soutien à son mari. Comme le souligne Perrot dans *Mon histoire des femmes* : « Luther et Calvin avaient une conception très patriarcale de la famille et, d'une certaine manière, renforcèrent les pouvoirs du mari-père sur les femmes par le pastoral. La femme de pasteur, modèle des femmes réformées, est le type même de l'épouse auxiliaire de son mari dans l'exercice de son ministère. Les femmes protestantes étaient cependant plus émancipées que les catholiques, plus présentes dans l'espace public. A la faveur des « réveils » (Revivals), elles étaient de plus en plus nombreuses à prendre la parole, notamment en Grande-Bretagne et en Nouvelle-Angleterre. Dans les pays protestants, elles développèrent, autour de collèges ou d'universités féminines, une sociabilité originale, fondement d'une expression littéraire vigoureuse et d'une féminisme précoce »³⁵⁷.

Baubérot³⁵⁸, spécialiste du protestantisme français, se demande, lui, s'il existe un type spécifique des femmes protestantes. Se poser la question, c'est déjà y répondre. Selon l'auteur « Certainement pas si nous envisageons par là un modèle qui constituerait l'élément principal de leur personnalité. Mais cela ne signifie nullement que le protestantisme n'ait pas été, au XIX^e siècle comme à d'autres époques, un agent actif dans la formation des femmes : simplement il est impossible d'isoler son rôle parmi divers facteurs, liés de façon indissoluble, dans la réalité (classe sociale, pays, voire régions). [...] Depuis le début, le protestantisme considère la vie dans le monde et la vie de couple comme les cadres privilégiés où se réalise la « fidélité chrétienne » »³⁵⁹. Il est cependant indéniable que le protestantisme a joué un rôle primordial dans l'éducation des filles et dans la construction du rôle qui sera, une fois adulte, celui de la femme protestante. Ce rôle, souligne Baubérot, n'est en fait pas dénué d'ambivalence : « La situation des femmes dans le protestantisme est donc marquée par une ambivalence. D'un côté, la valorisation des laïcs, des chrétiens ordinaires, amène un souci précoce d'instruire les femmes qui n'appartiennent pas toutes à la bonne société (même si cet aspect entre aussi en ligne de compte). Une relative avance dans ce domaine est encore assez souvent perceptible au XIX^e siècle dans des régions ou pays protestants. Et cela peut entraîner certaines conséquences. D'un autre côté, la conception sociale dominante de la répartition des rôles masculin et féminin se trouve,

³⁵⁷ PERROT, Michèle, *Ibid.*, p. 114.

³⁵⁸ Voir, entre d'innombrables références, BAUBÉROT, Jean, « Aspects du christianisme social français jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat », in *Revue du Christianisme social*, 1971, p. 605-641. BAUBÉROT, Jean, « Libération sociale et royaume de Dieu. L'exemple des socialistes chrétiens français, 1882-1939 » in *Idéologies de libération et message du salut*, 4^e colloque du CERDIC, Strasbourg, 10-12 mai 1973, p. 87-119. BAUBÉROT, Jean « L'évangélisation protestante et la classe ouvrière : les solidarités » in *Cahier du mouvement social*, n° 1, Les Editions ouvrières, Paris, 1975, p. 157-184. BAUBÉROT, Jean, *Un christianisme profane. Royaume de Dieu, Socialisme et Modernité culturelle dans le périodique « chrétien social » l'Avant-Garde (1899-1911)*, Paris, P.U.F., Bibliothèque de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Sciences Religieuses, vol. LXXX, 1978, 295 p. BAUBÉROT, Jean, « Histoire et sociologie des protestantismes » in *Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes*, V^e section, Sciences Religieuses, tome XC, Paris, 1981-1982, p. 415-420. BAUBÉROT, Jean, « Le protestantisme français et son historiographie », in *Archives des sciences sociales et des religions*, 58/2, octobre-décembre 1984, p. 175-186. BAUBÉROT, Jean, « Le Christianisme social français de 1882 à 1940 : Evolution et Problèmes », in *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuse*, vol. 67(2), 1987, p. 155-179. BAUBÉROT, J., BAROT M., [et al.] *Itinéraires socialistes chrétiens : jalons sur le christianisme social hier et aujourd'hui : 1882-1982*, Labor et Fidès, 1983, 181 p.

³⁵⁹ BAUBÉROT, Jean, « De la femme protestante » in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michèle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992), p. 241.

en général, largement partagée par les protestants. Elle bloque l'accès aux femmes à certaines fonctions, et notamment à la fonction pastorale.

Dans bien des cas, cette contradiction se résout concrètement en confiant à la femme protestante la mission de seconder activement son mari et d'être pour lui un vis-à-vis. Elle apparaît, en grande partie, coresponsable à la fois de la réussite affective et de l'ascension culturelle et sociale du couple et de la famille. Cette attitude se manifeste particulièrement dans les milieux puritains anglo-saxons et les milieux piétistes du monde germanique et scandinave »³⁶⁰.

Une attitude que nous retrouvons, manifestement, chez la mère d'Amy, née Bonnet, et qui remplit à merveille ce rôle auprès de son mari. Dans une moindre mesure, et nous le verrons plus loin, cette attitude se retrouve en partie chez Amy dans sa relation à son époux.

Pour Baubérot, les femmes de pasteurs « *reçoivent et visitent, elles enseignent et soignent, elles peuvent assez souvent se rendre sans danger ni inconvenance dans des endroits où, normalement, une femme ne va pas et ne doit pas aller* »³⁶¹. Il souligne également que ce fonctionnement, ce modèle touche d'autres femmes, d'une part celles qui gravitent dans une proximité immédiate de la femme du pasteur en action, mais aussi celles qui se trouvent un peu plus éloignées, et sont appelées à rencontrer ces modèles « *Autour du pasteur gravitent donc des femmes – sa femme, ses filles, la ou les bonnes – qui éduquent d'autres femmes et peuvent leur donner le goût de l'initiative* [c'est nous qui mettons en gras]. *Elles constituent, en effet, un modèle positif pour les autres protestantes, proposent de la femme une image dynamique, débarrassée de ses « langueurs » et autres « affections vaporeuses ». Ce modèle, cette image peuvent être d'autant plus attirants qu'ils ne paraissent pas (trop) inquiétants pour la mentalité masculine moyenne (et sont donc, en général, non conflictuels) : preuve est faite, là, qu'il est possible pour la femme de ne pas se limiter à son intérieur sans se départir de la « modestie qui sied à son sexe » et en gardant une « moralité irréprochable »*³⁶².

Baubérot dans son article, conclut son panorama de la femme protestante de la manière suivante : « *Ainsi, le XIX^e siècle (au sens large) constitue une période de mutation pour les femmes protestantes. En liaison avec une évolution générale, leur condition change notablement, même si ce n'est pas au même rythme suivant les pays, les classes sociales et les Eglises. Certaines de ces femmes sont des agents actifs de ces diverses transformations. Un combat reste inachevé : celui du ministère pastoral. Mais, de plusieurs façons, il est désormais engagé* »³⁶³.

Amy naît en 1878, dans le dernier quart de ce XIX^e siècle au sens large qu'évoque Baubérot. Elle est fille de pasteur et évolue depuis sa plus tendre enfance dans le milieu protestant. Sa mère est sans nul doute un des agents actifs dont parle Baubérot. Dès lors, le modèle qu'elle a sous les yeux lui insuffle certainement le goût de l'initiative et lui donne une image dynamique et une

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 242.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 245.

³⁶² *Ibid.*, p. 246.

³⁶³ *Ibid.*, p. 259.

vision positive de la femme protestante. Elle figure très probablement, elle aussi, parmi les agents actifs des diverses transformations dont parle Baubérot.

2 Chapitre deux – Histoire de la vie privée

« La vie privée n'est pas une réalité naturelle, donnée depuis l'origine des temps ; c'est une réalité historique, construite de façon différente par des sociétés déterminées. Il n'y a pas une vie privée, aux limites définies une fois pour toutes, mais un découpage lui-même changeant de l'activité humaine entre la sphère privée et la sphère publique, et son histoire est d'abord celle de sa définition »³⁶⁴.

Quel lien établir entre une histoire de la vie privée et la correspondance conjugale ? Cette dernière, de par son contenu et sa définition, est une expression de la vie et de la sphère privée, puisqu'il s'agit d'une correspondance entre des époux, qui évoquent principalement leur vie quotidienne ; certes, les lettres mentionnent également des préoccupations qui concernent le domaine professionnel. Les travaux examinés vont donc nous aider à élargir notre perception, en découvrant ce que contient et comment s'organise l'univers du privé.

2.1 Le privé a une histoire

Dans son *Histoire des larmes*, Vincent-Buffault montre qu'au XIX^e siècle, l'intimité naissante confine progressivement la manifestation des émotions à l'intérieur des demeures : *« Si les femmes conservent le droit aux larmes, les excès de leur émotivité ou de leur sentimentalité ne leur font pas la part belle. Les effusions en public réclament déjà d'elles davantage de pudeur : c'est dans l'intimité, dans le secret ou dans l'obscurité qu'elles goûtent le mieux les pleurs »³⁶⁵.*

Dans le cadre de la séparation d'Emilie Louïse d'avec son mari, médecin, affecté en 1915 à l'armée d'Orient, cette jeune femme relève combien c'est l'absence de réponse qui rend sa situation difficilement supportable. Le fait de ne pouvoir imaginer la vie de son mari, de ne pas savoir ce qu'il fait, ni ce qu'il vit, augmente encore la séparation³⁶⁶. Vidal-Naquet souligne *« Plus que la distance physique entre les époux imposée par la guerre, déjà expérimentée avant octobre 1915, c'est bien la difficulté à supporter l'inconnu et le fait d'être plongée dans l'ignorance qui rend l'éloignement si difficile »³⁶⁷.* Nous passons des larmes à l'anxiété. Les émotions se manifestent en privé et dans le privé, et la correspondance, ou son absence s'en font l'écho.

Le privé n'est pas seulement une histoire, mais il a une histoire. Les travaux conduits sous la direction d'Ariès et Duby, à partir de sources diverses et variées qu'évoque Perrot dans son

³⁶⁴ PROST, Antoine, « Frontières et espaces du privé », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 5, « De la première guerre mondiale à nos jours », volume dirigé par Antoine PROST et Gérard VINCENT, avec BODY-GENDROT, Sophie, LEVEAU, Rémi, ORFALI, Kristina, PROST, Antoine [et al.], Paris, Seuil, 1987, p. 15.

³⁶⁵ VINCENT-BUFFAULT, Anne, *Histoire des larmes*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2001, (Editions Rivages, 1^{ère} édition, 1986), p. 339.

³⁶⁶ AD du Calvados, 2005 FP 1690/4. Fonds Louïse. Lettres entre Albert Canonne et sa femme Emilie Louïse (1914-1921), Lettres du 19 et 22 octobre 1915, citées dans VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Couples dans la Grande guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. 66.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 66-67.

introduction au quatrième ouvrage, ont donné naissance à cinq volumes, dont le premier couvre la période allant de l'Empire romain à l'an mil et le deuxième de l'Europe féodale à la Renaissance. Le troisième s'étend de la Renaissance aux Lumières et le quatrième recouvre la période de la Révolution à la Grande Guerre. Enfin, le dernier, de 1918 à nos jours. Cette *Histoire de la vie privée* s'intéresse aux représentations des individus et à leurs émotions ; elle tente de restituer l'histoire des manières de faire, de vivre, de sentir et d'aimer ; une histoire des émotions et de l'intime, des élans du cœur et du corps.

Si nous revenons à la période qui nous intéresse, à savoir le dernier quart du XIX^e siècle et la première moitié du siècle suivant, Perrot indique que le XIX^e siècle esquisse l'âge d'or du privé. Nous nous intéressons donc à la naissance de cette notion et à son âge d'or. En effet, le quatrième tome de l'*Histoire de la vie privée* se consacre à la construction de ce modèle, qui concentre et enchevêtre société civile, intime et individuel. Cette histoire de la vie privée ou histoire du privé se voudrait, « *au-delà des groupes et des familles, une histoire des individus, de leurs représentations et de leurs émotions* »³⁶⁸. Pour Perrot, « *les modèles de vie privée, au XIX^e siècle, sont difficilement séparables des espaces nationaux* »³⁶⁹.

Hunt place au seuil de la Révolution française cette extension de la vie publique. Cette dernière prépare le mouvement romantique de retour sur soi, sur la famille, à l'intérieur d'un espace domestique déterminé. Sous la Révolution, « *Les femmes étaient prises comme la représentation du privé, et leur participation active en tant que femmes sur la place publique était rejetée pratiquement par tous les hommes* »³⁷⁰. « *Les effets de la Révolution sur la vie privée ne sont pas restés seulement « symboliques », c'est-à-dire cantonnés aux seules expressions de la culture politique que sont le vêtement, le langage et le rituel politique* »³⁷¹.

Les femmes ont été reléguées au XIX^e siècle dans la sphère privée et la Révolution a donné une grande impulsion à cet ostracisme, même si ce dernier a commencé avant 1789. La Révolution, d'abord en provoquant l'extension de l'espace public, prend en même temps conscience des dangers que représente un domaine entièrement ouvert à la femme.

La femme devient le symbole du privé. Cet ordre considéré comme « naturel » a été mis en danger par la Révolution, époque où les femmes, sur de nombreux plans, ont vu leur rôle bouleversé. Tant et si bien que les Révolutionnaires eux-mêmes ressentent le besoin de marquer la limite à ne pas dépasser, à savoir que les femmes évoluent dans la sphère privée et les hommes dans la sphère publique. Car l'invasion, à l'époque révolutionnaire, du public dans le privé, engendre de telles confusions qu'un recentrage des rôles devient indispensable.

³⁶⁸ PERROT Michelle, « Introduction », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges, (sous la dir. de) *Histoire de la vie privée*. Tome 4, « De la révolution à la Grande Guerre », volume dirigé par PERROT, Michelle, avec CORBIN, Alain, GUERRAND, Roger-Henri, HALL, Catherine ... [et al.], Paris, Seuil, 1987, p. 13

³⁶⁹ PERROT, Michelle, « Avant et ailleurs », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de) *Ibid.*, p. 19.

³⁷⁰ HUNT, Lynn, « Révolution française et vie privée », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 27.

³⁷¹ *Ibid.*, p. 32.

En Angleterre, Hall analyse le rôle des évangéliques pour afficher une égalité spirituelle entre l'homme et la femme, égalité qui ne s'applique pas sur le plan social : « *Les évangéliques croyaient fermement au droit de chacun au salut, homme ou femme, mais cette affirmation de l'égalité spirituelle n'impliquait pas l'égalité sociale* »³⁷².

Elle illustre à l'aide d'un exemple une certaine conception anglaise de la vie familiale, en lien avec la conception évangélique d'une vie engagée : « *L'engagement religieux de créer un nouveau mode de vie, qui rendait possible une attention constante à la vie spirituelle et exigeait une maisonnée pratiquante, avait trouvé sa concrétisation matérielle dans la séparation progressive et la démarcation du travail masculin et féminin* »³⁷³. Evidemment, ce mode de vie s'applique à la bourgeoisie, qui a les moyens nécessaires pour séparer lieu de vie et lieu de travail, comme le décrit Hall.

En ce qui concerne la classe ouvrière, et pour les sphères masculines et féminines, cette dernière n'a pas entièrement repris à son compte la représentation bourgeoise du mode de vie idéal. Mais elle a intégré certains aspects du discours religieux ou laïc qui semblaient raisonnables et répondaient à certains besoins. La classe ouvrière accepte l'idée d'une femme passive et docile, et d'une division entre les sexes, comme étant la seule base possible de l'harmonie sociale. Hall précise : « *On peut voir une convergence des idées évangéliques et de celles de certains milieux de la classe ouvrière dans le développement d'une politique d'Etat relative au travail des femmes au cours des années 1840* »³⁷⁴. Après les débats qui suivent la campagne pour interdire aux femmes le travail dans les mines, « *les hommes sont définitivement reconnus comme travailleurs, et les femmes comme épouses et mère par l'Etat, la bourgeoisie philanthrope et les ouvriers* »³⁷⁵.

Perrot, dans « La famille triomphante », retrace les principales évolutions de la notion de famille. La famille se situe au cœur du privé, et le privé englobe la famille. Elle souligne que « *...les rapports du public et du privé sont au cœur de toute la théorie postrévolutionnaire* »³⁷⁶, ce qui rejoint les constats de Hunt. Dès lors, les relations entre le collectif et l'individuel deviennent un problème majeur. D'un côté, la pensée économique défend un libéralisme aussi large que possible et de l'autre, la pensée politique se montre soucieuse de « délimiter les frontières » et d'organiser la sphère du privé. De ces mouvements émerge l'importance qu'on accorde à la famille en tant que cellule de base. Le domestique, dans le sens de ce qui se vit à domicile, devient une instance de régulation fondamentale.

Hall en montre les mécanismes pour la Grande-Bretagne. La famille devient l'un des « cercles » essentiels de la société civile. La famille, c'est un mariage monogame, sans passion, arrangé, que suit l'inclination. Perrot relève que « *La famille est une construction raisonnable et volontaire, liée par de forts liens spirituels, la mémoire par exemple, et matériels* »³⁷⁷. Les rôles y sont

³⁷² HALL, Catherine, « Sweet Home », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 60.

³⁷³ *Ibid.*, p. 70.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 79.

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 80.

³⁷⁶ PERROT, Michelle, « La famille triomphante » dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 93.

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 94.

clairement définis et s'appuient sur des « caractères naturels » qui attribuent à la femme une attitude passive et le domaine intérieur, par opposition à une attitude active et le domaine extérieur. Elle régit la maisonnée, qui est le fondement de la morale et de l'ordre social. L'intérieur est le cœur du privé, mais d'un privé qui reste, en dernier ressort, soumis à l'homme. Tout au long du XIX^e siècle, la pensée française va se centrer sur « *trois grands pôles de réflexion : les frontières entre le public et le privé, et la notion de « sphères » ; le contenu de la société civile ; les rôles masculins et féminins* »³⁷⁸. La famille oscille entre une communauté en quelque sorte « naturelle », clé du bonheur individuel et du bien public et une société lignagère qui garantit stabilité, durée et continuité. Les socialistes imaginent sa suppression complète mais ne sont pas disposés à envisager une modification des rôles, ceux-ci étant liés par une croyance profonde : celle d'une inégalité naturelle des hommes et des femmes. Perrot évoque une grande diversité de courants et de solutions, que nous ne relevons pas dans le présent travail. Si certains de ces courants³⁷⁹ se prononcent pour une modernisation de l'institution familiale, le mariage monogame demeure le fondement d'une famille nucléaire. Au point que, après 1840, la plupart des féministes se rallient à ces positions modérées, qui conviennent « *à leur revendication de l'égalité civile et offraient des possibilités d'action concrète* »³⁸⁰. Progressivement, les femmes vont être appelées à subordonner leurs revendications à la lutte des classes, et la lutte des sexes va devenir une sorte de dérivatif. « *Le féminisme est désormais condamné à être bourgeois, quasi par essence : début d'un long malentendu* »³⁸¹.

L'importance de la famille n'est plus à démontrer. Perrot en retrace les fonctions et leur évolution historique en France, car les variantes, en fonction des régions et des traditions, sont nombreuses. Les formes de l'avoir se transforment et Perrot montre que « *Ainsi se forme lentement un esprit capitaliste qui s'infiltre dans les conversations et les correspondances familiales, et qui modifie l'image que la famille se donne d'elle-même* »³⁸². La famille peut se voir comme une entreprise, la maison un espace de travail et les rôles respectifs des parents et des enfants, des jeunes et des vieux, des hommes et des femmes y sont rigoureusement fixés dans une complémentarité dont il ne faut pas exagérer la sérénité. Perrot passe en revue la famille agricole, la famille ouvrière et la famille bourgeoise, dans leurs fonctions, leur composition et la représentation qu'elles donnent. Elle souligne la possibilité d'établir un parallèle entre la crise de la famille « naturelle » et celle de la famille industrielle. Elle retrace brièvement sa mission de reproduction, par le biais du mariage. Car la famille est soumise à des pressions contradictoires. D'un côté, elle s'émancipe progressivement en vertu des rôles et des fonctions que la société lui assigne. Elle devient un univers clôt et accentue sa *privacy*. D'un autre côté, de par la place qu'elle occupe et de par sa visibilité sociale de plus en plus grande, elle attire l'attention de l'Etat et des pouvoirs publics, désireux de lui manifester la plus extrême sollicitude, cherchant à percer cet univers clôt, par exemple au nom de l'« intérêt de l'enfant ». Ces incursions au sein du privé visent d'abord les familles pauvres et ouvrières.

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 96.

³⁷⁹ Les saint-simoniens post-enfantins, la majorité des communistes, les socialistes d'inspiration chrétienne.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 101.

³⁸¹ *Ibid.*, p. 103.

³⁸² PERROT, Michelle, « Fonctions de la famille », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de) *Ibid.*, p. 108.

Perrot relève la pluralité des types de famille et de vie privée, dépendant notamment de l'opposition ville campagne, des milieux sociaux, des croyances religieuses et même des options politiques. Le caractère universaliste de l'histoire des mentalités ne parvient pas à unifier la diversité des systèmes de parenté régionaux. Les trois grands types de famille retenus entraînent chacun des systèmes d'autorité qui obéissent à des logiques familiales différentes, et, par conséquent, influent sur les relations entre les membres d'une famille. Même si, aux yeux de Perrot, les facteurs d'unification sont puissants, les résistances sont étonnamment fortes. La famille reste, par excellence, le haut lieu de l'intimité, cherchant à préserver ce qu'elle a développé au fil de sa métamorphose.

Perrot aborde les figures et les rôles au sein de la famille. Celle du père, qui domine, au XIX^e siècle, la vie privée. Les pouvoirs du père sont doubles : il domine totalement l'espace public mais investit également la sphère privée. Les décisions fondamentales lui reviennent. A l'aide d'exemples, elle illustre ses pouvoirs, sa maison et sa mort. A travers le mariage et le ménage, elle cite Corbin qui « *montre la lente montée du sentiment, l'exigence affective et sexuelle qui transforme le couple moderne et s'oppose parfois de façon conflictuelle aux stratégies de la famille* »³⁸³. Cette exigence affective se retrouve chez Aymon, qui étudie la naissance et le développement du sentiment amoureux chez ses grands-parents, à travers la correspondance de son grand-père. Le mariage absorbe toutes les fonctions, celle de l'alliance et du sexe, qui ne concordent pas toujours. Parfois l'une se joue au détriment de l'autre. Dans le cadre du mariage, l'endogamie reste prégnante. On épouse son semblable aussi parce qu'on le rencontre et qu'il évolue dans le même milieu social. Aymon l'observe en ce qui concerne ses grands-parents, tous deux issus d'un milieu aisé. Les familles réprouvent la passion, mais, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, de plus en plus nombreux sont les jeunes gens qui tiennent à faire coïncider l'alliance et l'amour. Mais la situation de la femme lui laisse des possibilités d'action : la sphère privée et les rôles féminins sont revalorisés au XIX^e siècle. La société est soucieuse d'utilité, anxieuse pour ses enfants et travaillée par ses propres contradictions. Dans la société rurale où le travail est partagé, dans une imbrication des sphères publiques et privées, comme chez les maîtresses de maison bourgeoises où l'économie domestique prend de l'importance, la femme, la mère ne se fond plus dans le décor. Et dans les classes populaires urbaines, la ménagère est un personnage majoritaire et majeur. L'enfant devient, plus que jamais, au centre de la famille. Cette évolution sera reprise ultérieurement, dans le cadre de l'éducation. Soulignons que la naissance est un acte rigoureusement privé et féminin, le bébé et la petite enfance de la responsabilité de la mère. Mais avec l'âge, les pères font leur apparition, surtout pour les garçons.

Autour du noyau central parents-enfants se dessinent les cercles d'une parenté plus ou moins distendue selon les types de famille et d'autres variables. Les grands-parents, les cousines et tantes interviennent dans les familles, apportant des modèles d'identification différents des parents, dont la rigidité et la distance empêchent une proximité affective. Le troisième cercle est composé des voisins, pour les milieux populaires, et des domestiques pour les milieux aisés ou

³⁸³ PERROT, Michelle, « Figures et rôles », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 132-133.

agricoles. Perrot aborde également la présence des animaux familiers, pour lesquels les sentiments grandissent au cours du siècle.

Selon Perrot, « *La famille est un « être moral » qui se dit, se pense, se représente comme un tout* »³⁸⁴. Dispersée, elle maintient le contact grâce à la correspondance. Nous abordons cette question dans le cadre des écrits personnels, en évoquant des recherches et des travaux relatifs à la correspondance. Perrot évoque les « seuils de sensibilités » qui se déplacent, qui nous renvoient aux thématiques des sensibilités et des émotions. Dans les rites, la photographie est un moyen de matérialiser les rencontres familiales ; les autobiographies sont également une manière de « faire mémoire » et de transmettre aux descendants des événements et une histoire familiale.

Perrot définit les rites comme « *les manières dont les groupes s'emparent de leur espace quotidien et tentent de donner à leur existence un style* »³⁸⁵. Martin-Fugier décrit le rituel bourgeois, à la fois réel et rêvé, dans une triple temporalité : une journée, une année, une vie.

L'auteure répertorie et commente, grâce à l'étude de journaux intimes, de correspondances, de carnets, les étapes de la vie d'une personne de la bonne société. Le déroulement de la journée, lui, se lit dans les manuels de savoir-vivre, très nombreux durant le XIX^e siècle, sans cesse réédités, avec variantes et adaptations. Pour Martin-Fugier, ces manuels et leur succès sont un signe du souci d'inventer un nouveau mode de vie. « *Le mode de vie est exclusivement privé, le cadre idéal du bonheur est le cercle familial, et le moyen pour acquérir ce bonheur est la bonne gestion du temps et de l'argent. [...] Ils décrivent les rites qui jalonnent le temps et les rôles qui doivent être assumés par les membres de la famille* »³⁸⁶. Il va sans dire que le rôle principal, dans ce cercle familial et dans la classe sociale bourgeoise, appartient à la maîtresse de maison. À elle de mettre en scène la vie privée tant dans l'intimité familiale que dans le cadre des relations extérieures. La femme dispose, pour l'aider dans son organisation, d'un instrument essentiel : l'emploi du temps. Les domestiques la soulagent, mais l'obligent également à une surveillance discrète mais constante. Les repas, notamment celui du soir, sont des occasions de se retrouver en famille. Martin-Fugier décrit les modalités du jour de réception, des visites et des soirées, et de la mise en scène de ces relations sociales très normées. Les fêtes liturgiques, passages obligés, deviennent l'occasion de fêtes familiales et l'année est marquée par la « villégiature d'été », qui concerne d'abord l'aristocratie, puis se généralise en vacances d'été pour la classe bourgeoise. Le temps de vacances, c'est-à-dire de la nature, des voyages et des divertissements alterne avec le temps de travail et devient nécessaire. Selon elle, « *Dans une société rurale ou artisanale, le temps du loisir trouvait sa place dans le cadre des activités normales. Dans la société urbaine et industrielle, il vient à date fixe pour tout le monde, et se concentre sur l'été* »³⁸⁷.

³⁸⁴ PERROT, Michelle, « La vie de famille », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 187.

³⁸⁵ PERROT, Michelle, *Ibid.*, p. 191.

³⁸⁶ MARTIN-FUGIER, Anne, « Les rites de la vie privée bourgeoise », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 200.

³⁸⁷ *Ibid.*, p. 232.

Les fêtes et anniversaires sont d'excellents prétextes pour recréer l'unité de la famille et resserrer les liens tissés entre tous ses membres. Et ce d'autant plus quand ces fêtes ont lieu dans un endroit où se retrouvent les descendants et membres éloignés des familles, comme Grandchamp l'est pour les Bovet. Les anniversaires de mariage commémorent la fondation même de la famille, car ils réunissent souvent tous les descendants. De plus, ils « *rythment la route conjugale* »³⁸⁸.

La vie privée s'échelonne dans une suite d'années séparées par un événement central, qui est le mariage. Il y a l'avant-mariage, composé de l'enfance, de l'adolescence, marquée par la première communion, la fin des études secondaires, l'entrée dans le monde, la recherche du conjoint et les fiançailles. Puis, il y a le mariage et l'après-mariage, scandé par la naissance des enfants, leur éducation et leur établissement, entrecoupé par les fêtes familiales. Pour le jeune homme, il y a le baccalauréat dans les lycées, puis les études supérieures pour ceux qui en ont le désir, la volonté et les moyens.

Pour la jeune fille, faire des études, c'est se préparer à son rôle de maîtresse de maison et de femme au foyer. Elle n'a besoin que d'un « vernis de culture générale », d'arts d'agrément et d'une formation ménagère, théorique et pratique. La rencontre du conjoint, comme pour Pierre et Amy s'effectue, dans la mesure du possible, au sein du cercle proche des relations familiales et amicales, ou encore, parmi les cousins éloignés.

Si l'espérance de vie a beaucoup augmenté au cours du XIX^e siècle, elle favorise les bourgeois qui ont davantage de chance de profiter d'une retraite que les ouvriers ou les paysans.

Puis viennent la vieillesse, la mort et le deuil, ainsi que les coutumes qui y sont liés. Dans les correspondances qu'elle étudie, Martin-Fugier remarque que, si la maladie est évoquée, la mort est escamotée, du fait que la souffrance, la douleur et le regret, ne s'écrivent pas. Les sentiments intimes ne s'expriment pas ou peu. Les seules traces écrites de la mort se trouvent dans les lettres de faire-part et de condoléances, et dans les dépenses. Les temps de deuil sont prescrits dans des manuels de savoir-vivre. Le deuil se marque dans les vêtements, dans la durée, mais aussi dans les objets usuels, comme les mouchoirs ou le papier à lettres. Pour Martin-Fugier, la religiosité familiale que la bourgeoisie exprime dans ses rituels, qu'elle soit associée ou non à la pratique religieuse, engendre « *la sentimentalité, l'attendrissement et le plaisir. La famille s'émeut en commun et jouit d'elle-même. Du même coup, elle fonde une temporalité privée – à l'écart des aléas de l'histoire et de la compétition publique – qui allie deux qualités contradictoires* »³⁸⁹. Ces deux qualités contradictoires, à la fois continuité régulière, donnée au temps qui passe, temps auquel on voudrait aussi attribuer une valeur d'éternité.

La cellule familiale a une force normative et s'impose aussi bien aux institutions qu'aux individus. Dès lors, il se crée de vastes zones d'exclusions où la sphère privée, voire, selon Perrot, le droit à cette vie paraît incertain. « *Lorsque manque l'échelon familial en son théâtre domiciliaire, les*

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 255.

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 261.

deux pôles de la vie privée sont l'individu et la société »³⁹⁰. Ces zones d'exclusion sont parcourues par des modes de vie différents, qui sont ceux des personnes enfermées, prisonniers, écoliers, religieux et religieuses, dans des institutions, carcérales, scolaires ou contemplatives. Dans le cadre des célibataires hommes, la vie de bohème ou de « dandys » s'exhibe en opposition à la vie familiale. Pour la femme, par contre, hors du foyer et du mariage, point de salut. Pour Perrot, « *Il faudra attendre le XX^e siècle pour que, sous l'influence de féministes ou d'écrivains (tel Léon Frappié), émerge un autre personnage de femme seule et que la femme ait enfin droit au célibat* »³⁹¹. Au XIX^e siècle, les femmes ne peuvent connaître une promotion sociale par le travail qu'en sacrifiant leur vie privée. Le célibat est le prix à payer pour exercer une profession rémunérée, et atteindre ainsi un certain degré d'indépendance. Ces femmes sont à la fois méprisées et admirées. Leur solitude, temporaire ou permanente, n'est pas toujours voulue, même si certaines l'ont préférée à un mariage peu attrayant. Selon Perrot, « *Célibataires, solitaires, vagabonds sont des marginaux qui vivent à la périphérie d'une société dont la famille est le centre* »³⁹². La solitude est-elle choisie ? Elle est relation à soi-même et aux autres, mais pas encore un droit de l'individu. Elle renvoie à une société qui privilégie « *l'ordre de la maison et la chaleur du foyer* »³⁹³.

L'éducation sentimentale et la fréquentation de l'autre sexe appartiennent à la vie privée. Nous relatons plus loin la naissance du sentiment amoureux, étudié par Aymon. Corbin, quant à lui, à propos des sentiments, note : « *Evoquer le sentiment de l'amour dans la société traditionnelle, c'est, à première vue, pénétrer dans un tout autre monde. Chez les paysans du XIX^e siècle, on ne décrit pas ses émois* »³⁹⁴. Si le sentiment s'exprime peu par le langage, dans le milieu rural, il se produit par le geste. Il faudra le premier conflit mondial pour que les correspondances étudiées par Vidal-Naquet recensent les émois et les sentiments des mobilisés.

Les amours charnelles à l'époque romantique entraînent, pour Corbin, dans les régions rurales et urbaines, « *des formes élaborées de sexualité d'attente qui débordent la simple manifestation du sentiment amoureux* »³⁹⁵. En effet, au XIX^e siècle, l'intervalle qui sépare la puberté du mariage reste démesuré. Dès lors, nombre de jeunes gens se retrouvent avec des besoins physiques à assouvir entre la manifestation des premiers désirs et la possibilité d'une union conjugale. Corbin recense les multiples modèles de concubinage, de même que les options offertes aux gens pour entretenir des relations sexuelles hors du ou avant le mariage ou le concubinage ; il décrit ce qu'il nomme « l'archipel des plaisirs » et la sexualité conjugale, de la première nuit de noces jusqu'à ce que les médecins considèrent, à l'époque, comme la limite ultime de l'activité masculine, à savoir la cinquantaine. Enfin, il nous rend attentif au danger de l'anachronisme dans

³⁹⁰ PERROT, Michelle, « En marge : célibataires et solitaires », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 288.

³⁹¹ *Ibid.*, p. 299.

³⁹² *Ibid.*, p. 302.

³⁹³ *Ibid.*, p. 303.

³⁹⁴ CORBIN, Alain, « La relation intime ou les plaisirs de l'échange », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 525.

³⁹⁵ CORBIN, Alain, *Ibid.*, p. 533.

le cadre de la sexualité. Aujourd'hui au centre des unions, elle ne constitue alors qu'un arrière-plan de la vie conjugale.

La fin du XIX^e siècle amène une modification des comportements et de la sexualité. De nouveaux jeux amoureux, dont le *flirt* entraîne la mutation de l'imaginaire érotique, par les « jeux d'amour »³⁹⁶. Le flirt concilie la virginité, la pudeur et les impératifs du désir. Les épouses elles-mêmes s'y adonnent. Les origines du flirt sont abordées par Jean-Louis Flandrin et Edward Shorter. Selon Corbin, « *Durant le dernier quart du siècle émerge la revendication d'un nouveau couple plus fraternel et plus uni, que ne séparent plus les barrières du savoir, que ne gênent plus les injonctions du confesseur* »³⁹⁷. Pierre et Amy se situent à l'intersection de ces deux modèles. Le nouveau modèle évolue vers une érotisation du couple conjugal³⁹⁸. Les progrès de la contraception conduisent à un essor d'une sexualité érotique orientée vers la volupté aux dépens d'une sexualité génitale toute dévouée à la procréation. Une sexualité orientée plaisir conduit à développer des techniques sans risque, entre croyances et science médicale. La pratique de l'avortement, dès lors, augmente, de même que la tentation ancillaire. La bonne devenant, en effet, critère social : toute petite bourgeoise se doit d'avoir la sienne.

Corbin explique, notamment, les raisons de l'augmentation des adultères, au sein de la petite bourgeoisie, par la dégradation du modèle de l'épouse vertueuse et par le transfert du désir viril vers la femme mariée, mieux avertie et plus accessible que par le passé. Il n'en fait toutefois pas une image dominante.

Le demi-siècle qui s'étend des plus belles années du Second Empire à la Première Guerre mondiale « *commence[nt] d'ébranler, ou tout au moins de redessiner l'image de la vie privée* »³⁹⁹. Ces secousses doivent beaucoup au processus d'imitation. Pour Corbin, « *les formes actuelles de la libéralisation des mœurs, se sont élaborées au sein des classes dominantes* »⁴⁰⁰.

Le XIX^e siècle fait un effort pour stabiliser la frontière entre le public et le privé ; mais cette frontière, à peine fixée, bouge et se déplace ; l'aube du XX^e siècle esquisse, sous cet angle, une autre modernité.

En ce qui concerne la femme, elle fait partie d'une des trois catégories citées qui secoue le vieux joug. Par le féminisme, l'accès à de nouvelles professions et au droit de travailler, de se déplacer, d'aimer et d'aspirer à une vie de couple où le désir et les sentiments ont leur place, les femmes ne se considèrent plus comme n'appartenant qu'à la sphère privée, et existant dans l'ombre d'un mari. Mais elles veulent exister comme des individus à part entière, non uniquement dans le rôle social et maternel qu'elles exercent.

Cela ne va évidemment pas sans résistance. Cette évolution se fait lentement, au fil de la première moitié du XX^e siècle, même si ce mouvement s'amorce dans la première moitié du XIX^e.

³⁹⁶ Baiser, caresses, attouchements.

³⁹⁷ CORBIN, Alain, *Ibid.*, p. 547.

³⁹⁸ « *Entre une fille mieux avertie et un garçon plus soucieux du plaisir de sa partenaire, une entente nouvelle peut se créer* », résumé Corbin, *Ibid.*

³⁹⁹ *Ibid.*, p. 561.

⁴⁰⁰ *Ibid.*

Et la guerre, qui, au loin, s'annonce, va, encore une fois, remodeler la frontière, en instaurant, pour un temps, la primauté de la sphère publique.

En ce qui nous concerne, cette évolution va accompagner, modeler la vie et la personnalité d'Amy Bovet, née Babut. Et c'est en cela qu'elle nous intéresse.

Comprendre l'évolution de l'articulation entre vie privée et vie publique et ce qui tient au secret, dans le sens d'un déplacement de frontière entre le dit et non-dit, nous intéresse à plusieurs niveaux. De même qu'« *une réflexion sur l'énigme identitaire qui baladera le lecteur de la promiscuité des champs de bataille à l'intimité extrême de la sexualité* »⁴⁰¹. Les débats liés à ces questions sont entièrement consacrés à l'hexagone.

Le secret est intimement lié à la vie privée. Pour Vincent, « *Le sentiment prévaut que, depuis 1914, le champ de la vie privée se serait restreint, qu'auraient été levées les barrières du secret, qu'aurait reculé la frontière entre le dit et le non-dit. Illusion* »⁴⁰². C'est ainsi que Vincent ouvre la partie consacrée à sa tentative d'histoire du secret. Définir la vie privée comme ce qui échappe aux normes juridiques est incomplet. Envisager la vie privée à la famille est limitant. Explorer la vie privée à travers un fil directeur, comme le secret, permet de traiter « *la frontière mouvante selon le temps et le lieu, entre le dit et le non-dit* »⁴⁰³. A travers le secret comme vecteur, c'est bien l'étude de la vie privée qui permet d'espérer l'accession à la connaissance du sujet social.

La vie privée touche à l'identité, que celle-ci s'exprime sur le plan public, avec l'identité sociale, ou sur le plan privé, avec l'identité personnelle. Pour Vincent, ce sont peut-être les femmes qui sont le plus préoccupées par l'énigme en lien avec la formation de l'identité. En effet, jusqu'à il y a peu de temps, on leur imposait de changer de nom au moment du mariage, et même, de s'annoncer sous le nom de leur mari : Madame Pierre Bovet, pour Amy, née Babut. Donc, toujours selon l'auteur, ce sont aussi les plus aptes à résoudre cette « énigme identitaire »⁴⁰⁴.

Selon Vincent, « *Les rapports enfants-parents ont beaucoup changé depuis les années 1920. Même dans les familles riches – disons aisées –, on se gardait de « gâter » (la polysémie du mot doit retenir l'attention) les enfants* »⁴⁰⁵. Les jouets étaient rares, offerts à dates fixes et Amy Bovet évoque, à plusieurs reprises, sa crainte que ses enfants soient trop « gâtés » et, par-là, n'éprouvent plus de plaisir, devenant blasés. La valeur du travail n'était pas discutée, tant pour les garçons que pour les filles.

En conclusion, quelle place pour la sexualité dans cette histoire du secret ? « *La sexualité socialisée dans la famille nucléaire où l'amour lie indissociablement les époux entre eux et à leurs enfants est une « pratique » au sens que Michel Foucault donne à ce mot. C'est dire qu'elle est le produit d'un état de la société et que, celle-ci changeant, cet état mute. Pratique idéale, bien*

⁴⁰¹ VINCENT, Gérard, « L'embarras des choix », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de) *Histoire de la vie privée*, tome 5, « De la première guerre mondiale à nos jours », volume dirigé par Antoine PROST et Gérard VINCENT, avec BODY-GENDROT, Sophie, LEVEAU, Rémi, ORFALI, Kristina, PROST, Antoine [et al.], Paris, Seuil, 1987, p. 9.

⁴⁰² *Ibid.*, p. 158.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 179.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 247.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 274.

*entendu, puisque meurent (ou peuvent mourir) les amours et les amitiés. Cette prise de conscience de l'éphémère – ou son aveu – est une des grandes nouveautés de la vie privée depuis les années 1920 »*⁴⁰⁶. Antérieurement, la sexualité se vivait autrement, sur le modèle de la femme fidèle-époux volage, épouse irréprochable-mari adultère. « *Dans la bourgeoisie française, l'exigence de la virginité avait pour but principal d'éviter la comparaison. La nuit de noces était souvent vécue par la femme comme un viol, les rapports ultérieurs comme un « devoir », sinon comme une « corvée »* »⁴⁰⁷. Les temps ont changé, la sexualité aussi. Une femme pourra-t-elle se contenter d'un même partenaire cinquante années durant ? C'est le cas à l'époque pour Amy Bovet, mariée en 1903, veuve en 1965, à la mort de Pierre. Le contrôle social était certes beaucoup plus prégnant qu'aujourd'hui. Mais Vincent décèle une forme inverse et nouvelle de ce dernier, qui fait peser sur l'homme cette fois, une performance qui ne dépend pas de la durée, mais s'inscrit dans la jouissance de sa partenaire. « *Car, dit-il, le contrôle social se réintroduit en substituant à la « dette conjugale » le « droit à l'orgasme » qui devient « devoir d'orgasme »* »⁴⁰⁸.

Que dit la vie privée étudiée sous d'autres latitudes ? Body-Gendrot a examiné le modèle américain. En conclusion de cette partie, consacrée à la vie privée française confrontée à ce modèle, Body-Gendrot relève « *Mais sur le seul plan qui nous intéresse ici, celui de la vie privée entendu au sens de la plus stricte intimité [...], le poids du passé est là pour nous rappeler la spécificité française. Tout message médiatique venant d'outre-Atlantique est réinterprété, traduit en fonction de notre mémoire collective* »⁴⁰⁹. Le modèle américain n'est pas parvenu à arracher les racines de la vie privée. Demain, quel sera le futur français ? Soumis aux impératifs économiques mondiaux, le noyau dur constitué par les codes subtils dans la « vie privée » parviendra-t-il à subsister ?

Le modèle suédois est en fait un modèle d'éthique sociale « *en ce qu'il a comme fondement idéologique le consensus et la transparence* »⁴¹⁰. Il est avant tout un modèle qui privilégie le public au détriment du privé. Orfali en cite de nombreux exemples, parlant de l'argent sans mystères, des « fichiers ouverts », d'une société de visages, où les photographies de tout un chacun paraissent dans les quotidiens. Pour l'auteure, « *L'ouverture de la sphère privée au public est évidemment sensible dans l'évolution de la structure familiale* »⁴¹¹. L'Etat fait de l'enfant un citoyen à part entière, et interdit les châtements corporels. La sexualité apparaît comme « libérée », même si c'est plutôt l'éducation sexuelle dispensée qui donne le sentiment que la sexualité se vit librement en Suède. Quelques facettes du privé subsistent néanmoins, car la Suède a ses interdits : la violence, l'alcoolisme et quelques espaces privés – la maison, le bateau, l'île – parfois imaginaire ou poétique, qui échappent à l'ouverture. Selon Orfali, « *Le modèle*

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. 385.

⁴⁰⁷ *Ibid.*

⁴⁰⁸ VINCENT, Gérard, « Une histoire du secret », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 385-386.

⁴⁰⁹ BODY-GENDROT, Sophie, « Une vie privée française sur le modèle américain ? », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 578.

⁴¹⁰ ORFALI, Kristina, « Un modèle de transparence : la société suédoise », dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 582.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 589.

suédois peut aussi se définir comme celui d'une société « totale » ou « totalisante ». Il fonctionne autour d'une éthique communautaire parfaitement consensuelle qui repose sur une exigence absolue de transparence des rapports sociaux »⁴¹². Le secret apparaît comme une menace pour l'ordre, pour le consensus. D'où l'importance de le lever. Mais le modèle suédois montre, au fil du temps, qu'il tient en partie du mythe et qu'il ne tient pas ses promesses. Les questions liées à l'éducation seront traitées ultérieurement dans un chapitre qui lui sera consacré.

2.2 Entre émotions et sociabilité

La correspondance conjugale, plus que toute autre forme de correspondance, oscille entre intimité et sociabilité, entre authenticité et apparences, au sens où l'entend Goffman⁴¹³. Dès lors, il nous paraît indispensable d'explorer ce qui touche aux émotions et à la sociabilité, en lien avec ce que nous découvrirons chez Amy Bovet-Babut.

Que disent les recherches réalisées par les historiens sur les émotions, la manière de les appréhender et leur éventuelle dichotomie avec la sociabilité ? Quelle marge de manœuvre pour un individu lambda entre excès de sociabilité ou, au contraire, sensibilité exacerbée ?

Concernant Amy Bovet-Babut, quelle place sa correspondance conjugale réserve-t-elle aux émotions, implicites ou explicites ? Comment et sous quelle forme se perçoit la sociabilité de notre épistolière ? L'une d'elle s'observe-t-elle au détriment de l'autre ?

La sphère privée paraît, de prime abord, comme le lieu par excellence pour exprimer et ressentir des émotions. Elle est constituée d'un cercle de proches, au sein duquel une certaine authenticité est permise. Mais elle peut aussi se révéler un endroit où la personne se sent contrainte et forcée de les contenir. Cet antagonisme, qui dépend du fonctionnement et de la structure des familles, est une réalité difficile à saisir, de même que le fait d'aborder, sur le plan historique, sensibilités et émotions pour en dégager une histoire.

L'empire des émotions, du charnel, des sens suscite en effet des craintes chez les historiens, à la fois parce que la dimension charnelle et affective est l'envers d'un rationalisme hérité des Lumières, et aussi parce que son statut scientifique est fragile. De plus, les traces laissées par les affects sont infiniment plus difficiles à réunir que celles laissées par des discours de raison. « *Les travaux d'Alain Corbin constituent à ce jour les contributions les plus décisives à l'affermissement de ce projet historiographique* »⁴¹⁴. Aux yeux de Mazurel, il est important « *d'ancrer la naissance de ce projet d'histoire du sensible dans la riche nébuleuse intellectuelle née de cette rupture et incarnée par les divers projets de « psychologie des profondeurs » ou « psychologie historique » qui ont vu le jour au cours de la première moitié du 20^e siècle, et de laquelle, nous le pensons, il*

⁴¹² *Ibid.*, p. 608.

⁴¹³ GOFFMAN, Erwing, *Ibid.*

⁴¹⁴ MAZUREL, Hervé, « De la psychologie des profondeurs à l'histoire des sensibilités », *Vingtième Siècle*, Revue d'histoire, 2014, Vol. 123(3), p. 25, Cairn.info, Cairn-info – Revues. Le projet historiographique dont il est ici question est celui d'une histoire des sensibilités. Pour Mazurel, les travaux de Corbin font œuvre de pionnier dans ce qui touche aux sens, à l'émotion et à l'affectif. Voir notamment Alain CORBIN, « Histoire et anthropologie sensorielle », *Anthropologie et Sociétés*, 14 (2), 1990, p. 13-24, repris dans *id.*, *Le Temps, le désir et l'horreur : essais sur le XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1991, p. 227-244.

est né »⁴¹⁵. Cette rupture, absolument essentielle, avec la tradition philosophique classique et dominante nous amène à tourner nos regards vers l'intemporel et l'universel, l'influence des sentiments, le rôle des désirs, bref, à connaître l'influence de la vie affective derrière les pensées et les comportements. S'appuyant sur la pensée et les écrits de Friedrich Nietzsche, Karl Marx et Sigmund Freud, Mazurel montre comment le doute s'est instillé envers ce qui était considéré comme rationnel, universel et vrai. Puis il rend hommage à Elias⁴¹⁶, et à sa psychologie sociale et historique, pour avoir intégré à la fois l'existence de l'inconscient et celle de l'histoire. Et si c'est chez Elias que nous trouvons cette union de ces deux dimensions, c'est chez Nietzsche que nous en trouvons la formulation la plus claire. Pour Mazurel « *Il ne fait d'ailleurs aucun doute que sans cette critique radicale du primat de la raison, de la conscience et de l'esprit dans la culture occidentale, et sans la compréhension de ce que les sens, les émotions et les sentiments varient dans le temps et l'espace, un tel problème historique n'eut pu voir le jour avant longtemps encore* »⁴¹⁷. Au fil de son article, Mazurel explore et relie les diverses et riches filiations qui enrichissent, stimulent et façonnent cette union entre affects et histoire. Pour l'auteur, l'histoire des sensibilités ne s'ancre pas seulement dans la continuité du projet febvrien et dans l'histoire de mentalités à la française. Elle émerge d'un mouvement intellectuel beaucoup plus large, dont il s'évertue, dans son article, à retracer les origines, notamment en la reliant à la rupture philosophique majeure évoquée plus haut, et à de nombreux et riches travaux, menés par d'éminents chercheurs « *qui surent dans l'entre-deux-guerres, réconcilier sociologie, psychologie et histoire* »⁴¹⁸. L'histoire des sensibilités et des émotions a donc, elle aussi, une histoire. Et si les affects ne sauraient tout expliquer, l'histoire des sensibilités évolue également sur le terrain de la réflexion, entre le rationnel et l'affectif, entre corps, sens et âme, structurant la réflexion entre les sciences humaines et étendant celle-ci aux liens qui se tissent avec les autres sciences⁴¹⁹.

Les sensibilités développées au fil de l'évolution des mentalités et des structures sociales forment de nouvelles attentes sur le plan relationnel, qu'il s'agisse des liens au sein des familles ou des rapports existants au sein du domaine public. Bien que lente, cette évolution va influencer les relations de couple, et les relations parents-enfants. Le XIX^e siècle, pour Corbin, représente le siècle de la « montée » des émotions. Autant sur l'élaboration d'un statut des émotions que sur l'expression de ces dernières. L'auteur traite à la fois d'une affectivité instable et paroxystique. Le romantisme voit apparaître « une grammaire des émotions », ce qui permet d'apprendre à les formuler. Au sein de la cellule familiale, par exemple, qui devient autant le lieu de l'expression des émotions que de leur contention. Sur le plan sexuel aussi, la scène des émotions se trouve radicalement modifiée. Les progrès de la médecine, de l'anatomie et de la

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 26.

⁴¹⁶ ELIAS, Norbert, *Über den Prozess der Zivilisation: sociogenetische et psychogenetische Untersuchungen*, t. I: *Wandlungen des Verhaltens in den weltlichen Oberschichten des Abendlandes*, t. II: *Wandlungen der Gesellschaft: Entwurf zu einer Theorie der Zivilisation*, Bâle, Haus zum Falken, 1939. Ce livre a été partiellement traduit en français par Pierre KAMNITZER et publié aux éditions Calmann-Lévy, dans la collection « Archives des sciences sociales », sous deux titres distincts : *La Civilisation des mœurs* (1973) et *La Dynamique de l'Occident* (1975). Nous citons ici *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

⁴¹⁷ MAZUREL, Hervé, *Ibid.*, p. 31.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 37.

⁴¹⁹ GRANGER, Christophe, et MAZUREL, Hervé, « L'histoire des sensibilités en cinquante classiques », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 2014, Vol. 123(3), p. 49-51, Cairn.info, Cairn-info – Revues.

physiologie sont la source de ces changements. Les émotions, dans le sens paroxystique évoqué, sont illustrées par les conflits et les guerres. Certaines émotions sont autorisées, d'autres non. Elles s'expriment aussi au niveau politique, sous la forme de l'adhésion, ou, au contraire de l'opposition, qui intensifient les identités politiques, les appartenances, les engagements. La religion, le rapport aux animaux, la relation à la nature, les arts et les spectacles sont autant de domaines qui génèrent de l'émotion. A l'extrême fin du siècle, avec l'apparition de la psychologie, la gamme des émotions changent de forme. La science cherche à mesurer les émotions, à en déterminer les origines et les mécanismes. Ce XIX^e siècle démontre un chapitre fort riche de l'histoire des émotions. Il illustre « l'éveil de l'âme sensible » et, par-là, et entraîne de nouvelles manières d'être ému. Selon Corbin, « *Il est alors des façons neuves d'éprouver la nature, l'autre, la société, que ce soit en son for intérieur ou sur la scène publique* »⁴²⁰. Par exemple, selon Chateaubriand, auteur notamment du *Génie du christianisme*, il existe « *une historicité de l'émotion paysagère, qui prend une tournure nouvelle au début du XIX^e siècle* »⁴²¹. Le développement de cette émotion paysagère traverse le siècle ; nous retrouvons à de nombreuses reprises des expressions de ces émotions devant les paysages qu'Amy Bovet contemple, et qu'elle relate dans sa correspondance, par exemple lors de ses séjours chez son fils Jean-Jacques, pasteur à Mouilleron-en-Pareds, dans les années 1930. Mathis soutient, dans le chapitre qu'il consacre aux émotions paysagères, que les paysages qu'on découvre *in situ* ou par une médiation artistique, peuvent émouvoir ceux qui les contemplent.

Delon, spécialiste de l'histoire du siècle des Lumières, consacre un chapitre à l'éveil de l'âme sensible. Les émotions, au milieu du XVIII^e siècle, sont considérées comme la source des idées. « *La sensibilité physique transmet à l'être humain une expérience quotidienne qui se traduit en émotions et se transforme en idées* »⁴²². Delon développe, à partir de l'étymologie des mots, l'évolution de ce qui touche au sensible. Selon l'auteur, « *L'exercice des cinq sens, tel que le rapportent la langue et la littérature, déploie une gamme d'émotions originales entre le physique et le moral, du pur sentiment de l'existence à l'intensité maximum, dans la saturation quantitative ou la transgression criminelle* »⁴²³.

En termes de sexualité, Corbin stipule « *Le long tableau des émotions liées à l'activité sexuelle ne se révèle pas stable au cours de la période étudiée dans ce volume* »⁴²⁴. Certains facteurs, qu'il énumère, changent les représentations des émotions. Une érotisation, lente, modérée, du couple conjugal s'opère et le raffinement des caresses se diffuse au sein de la sphère privée. D'autre part, la littérature romanesque exalte une certaine érotisation, celle qui évoque « les

⁴²⁰ CORBIN, Alain, « Introduction », dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Histoire des émotions*, tome 2, « Des Lumières à la fin du XIX^e siècle », volume dirigé par Alain CORBIN, avec BARA, Olivier, BRIFFAUT, Serge, CAROL, Anne, CORBIN, Alain, [et al.], Paris, Seuil, 2016, p. 8

⁴²¹ MATHIS, Charles-François, « « Comme un archet qui jouait sur mon âme » : l'individu face au paysage », dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Ibid.*, p. 374.

⁴²² DELON, Michel, « L'éveil de l'âme sensible », dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Ibid.*, p. 11. Michel Delon, né à Paris en 1947, est professeur émérite de littérature française du XVIII^e siècle à l'Université Paris IV-Sorbonne. Il est spécialiste du siècle des Lumières, en particulier de l'histoire des idées et de la littérature libertine. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Delon, site consulté le 23.09.2020.

⁴²³ *Ibid.*, p. 42.

⁴²⁴ CORBIN, Alain, « Formes du désir et de la jouissance, déception et mal-être », dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Ibid.*, p. 201.

chairs féminines vénéneuses ». Il date la diffusion de ces bouleversements du début du XX^e siècle. Avec le flirt, qui recouvre les années 1870-1960, s'opère un élargissement de l'éventail des émotions, même si « *C'est au cours du XX^e siècle que s'opérera le grand renouvellement des émotions sexuelles* »⁴²⁵, une fois que la croyance en la transmission héréditaire de la syphilis et en la fréquence de l'hystérie fléchira.

Qu'en est-il des émotions et de la vie privée ? Selon Walch, « *La variété des émotions qui se déploient dans l'intimité éclaire la scène familiale comme les lumières chatoyantes des projecteurs illuminent un théâtre où la comédie joute le drame* »⁴²⁶. Le cadre de la vie privée est redéfini à la suite de la Révolution, comme nous en avons déjà parlé, avec une re-centration sur la famille. Walch souligne que l'émotion, dans le cadre du XIX^e siècle, « *présente ainsi deux caractéristiques fondamentales et paradoxales : elle appartient autant au domaine de la connaissance que de la sensation ; elle prend naissance spontanément au plus intime de l'intime mais, au fur et à mesure qu'elle remonte vers la surface, elle est contrôlée par l'intelligence. Elle constitue donc une limite entre l'individu et le monde extérieur, créant une frontière entre la sphère privée et la sphère publique* »⁴²⁷.

L'expression des émotions varie toutefois au cours du XIX^e siècle. La fragilité réservée à la femme, intuitive et délicate, envahit peu à peu l'univers masculin. Pourtant, Walch relève un fait intéressant : les possibilités offertes par l'avènement de « l'âme sensible des Lumières » s'estompent devant une fixation des stéréotypes de genre. L'homme issu de la bourgeoisie ne montre pas ses émotions. Par conséquent, l'évolution de la manifestation des émotions se heurte en fin de course au phénomène de ségrégation sexuelle et sociale, limitant ainsi la portée des évolutions antérieures. Toujours selon Walch, « *L'investissement affectif dans le couple, qu'expriment maints témoignages de l'époque, densifie les émotions conjugales, qu'on célèbre l'harmonie des relations ou qu'à l'inverse on vive tragiquement leur absence* »⁴²⁸. La vie de famille, la cellule familiale devient le lieu par excellence où les émotions peuvent se vivre et se dire, voire s'écrire. Le défi, pour une vie de couple, est de faire coïncider les émois sentimentaux avec les conventions sociales, la passion amoureuse et les mariages arrangés. Parvenir à une vie de couple authentique, c'est mettre des mots sur ce que vivent les époux et trouver une distance critique à l'égard des sentiments, sans dévaloriser les émotions par intellectualisme. Mais des logiques contraires traversent le siècle et le dernier espace de liberté qui subsiste encore pour vivre ses émotions, la famille, finit par ne plus échapper aux impératifs de la société bourgeoise. C'est le retour des émotions à inscrire dans la comédie des apparences et le champ des conventions. Walch relève que « *les modèles normatifs à l'œuvre dans la société par les canaux de l'éducation religieuse, du couvent et du confessionnal, ou de l'école, du collège et du lycée, ainsi que la littérature, se diffusent pour enrichir les sensibilités intimes* »⁴²⁹. L'éducation crée un

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 202.

⁴²⁶ WALCH, Agnès, « De l'âme sensible à l'avènement scientifique des émotions : la densification des émotions dans la sphère privée », dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Ibid.*, p. 203.

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 205.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 207.

⁴²⁹ *Ibid.*, p. 211.

habitus favorable aux émotions à ressentir et manifester dans le cadre privé. Cette nouveauté témoigne d'une proximité plus grande entre les générations.

Il est certain, que dans les milieux aisés, les écrits, notamment les correspondances et les journaux intimes ont permis l'éclosion des sentiments et l'emploi d'un vocabulaire inventif. Le langage des émotions n'est plus seulement ritualisé. La littérature s'empare de ce langage et donne une impression d'accès à l'émotion pour l'ensemble de la population. Mais cela ne doit pas masquer la réalité ; les taiseux, ceux qui ont appris à se taire ou que l'on a fait taire, dominant.

Deux courants irriguent le XIX^e siècle en ce qui concerne les émotions, dans les milieux bourgeois s'entend. Un courant qui renonce à l'éducation des affects au profit de leur éradication totale au motif qu'ils sont la manifestation d'un dérèglement pervers de l'organisme. Un autre courant croit, au contraire, que les émotions sont « *porteuses de valeurs, qu'elles inclinent au bien et sont sources de progrès moral* »⁴³⁰. L'apprentissage de l'altérité, selon Walch, se fait, pour certains enfants, par le canal des émotions. Les émotions ne représentent pas un obstacle à l'intelligence, bien au contraire.

Le courant rigoriste dont nous avons parlé plus haut, ne parvient pas à éradiquer la manifestation des émotions dans le milieu familial, émotions qui se manifestent à un rythme qui leur est propre, selon les événements tels que bonheurs quotidiens, naissances, réunions de famille, séparations, deuils, conflits, adultères, drames intimes, sexualité.... Nous retrouvons ces événements dans le cadre de notre sujet, et l'expression des émotions qui les accompagnent traverse la correspondance d'Amy. Selon Walch, « *ce qu'il est donc devenu possible de vivre en famille et de ressentir d'une manière nouvelle, c'est le bonheur d'être ensemble. Les familles sont soudées par ces moments incomparables où les âmes sont secouées par de vives sensations et où tous les membres communient dans un même élan* »⁴³¹. Ce bonheur d'être ensemble, Amy Bovet, l'identifie, le ressent et elle manifeste sa reconnaissance pour ce qu'il lui est donné de vivre. Elle exprime, à ce niveau, ses émotions, comme dans d'autres situations, elle exprime son découragement, sa crainte, sa tristesse, voire son agacement, sa colère.

Walch souligne encore que les retrouvailles familiales sont des moments d'intense partage qui soudent le clan. Ainsi en est-il des retrouvailles qui se déroulent à Grandchamp, pour l'ensemble des membres des familles Bovet, parentes et alliées, et non seulement de Pierre et Amy et de leurs enfants. Pour l'auteure, la cohésion familiale naît des émotions partagées. La violence des séparations, elle, tient à l'angoisse face à l'avenir et à la crainte de ne plus se revoir. Walch relève encore l'importance des liens horizontaux, qu'elle considère comme le « *refuge d'une sociabilité égalitaire où la similitude des sensations resserre des affections [qui] se vivent avec plus de simplicité* »⁴³².

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 217.

⁴³¹ *Ibid.*, p. 219.

⁴³² *Ibid.*, p. 221.

Walch précise encore combien la pauvreté culturelle entraîne certaines familles à considérer les gestes, les paroles et les marques d'affection comme insignifiants et superflus, provoquant de grandes souffrances chez les enfants, et conduisant au silence et à la solitude. Car si la solitude est moins dommageable que l'indifférence, même si elle conduit à comprimer les émotions, dans la solitude, il n'y a personne avec qui partager ses sentiments. Au sein de la famille, principalement, l'attention portée aux émotions est aussi la possibilité pour chacun de créer des liens, de vivre entouré par les autres, famille et amis. Les émotions exprimées et leur partage autorisent le développement de liens interpersonnels et rend les individus vivants, existants, à leurs yeux et aux yeux des autres. Dans ce registre, Walch note encore l'importance des fêtes familiales, où la densité du lien trouve des occasions de s'exprimer en dehors des conventions ; et combien « *les émotions dans la famille se nourrissent de la complexité des liens entre ses membres et aiment à s'élargir aux ménages des frères et sœurs, oncles, tantes et neveux* »⁴³³.

Au fur et à mesure que la société évolue vers une démocratie, le lien social se nourrit de la communion d'expériences individuelles convergentes. Lorsqu'un panel des diverses classes sociales accède aux niveaux politiques, les émotions, elles aussi, se démocratisent et ne sont plus injustement caricaturées par l'élite. Dès lors, elles deviennent révélatrices des sentiments et des caractères individuels, ainsi que du fonctionnement de la cellule familiale.

Dès la fin du XIX^e siècle, et durant le XX^e, Courtine voit émerger de cette évolution évoquée précédemment et entamée au cours du XIX^e, ce qu'il nomme « l'homme sensible ». Est-ce à dire que la femme ne l'est pas ou cette dénomination est-elle à prendre dans un sens large, par exemple, dans celui d'un « être humain sensible » ? Et cet « homme sensible » est-il universel ou uniquement le reflet d'un processus propre à la France, ou, un peu plus largement, à l'Europe ?

*« 1880... Le siècle qui s'achève a inventé l'homme sensible ; il a entendu gronder des clameurs guerrières et retentir les élans révolutionnaires. C'est cependant une ère nouvelle qui s'ouvre dans les toutes dernières années du XIX^e siècle : elle voit l'émergence de formes inédites d'observation et de réflexion sur les émotions humaines, qui vont placer celles-ci au centre de la vie individuelle, politique et sociale »*⁴³⁴.

C'est Darwin qui le premier affirme le caractère universel des émotions, en proposant une classification élémentaire et les reliant à des formes typiques d'expression corporelle. Un peu plus tard, James, le fondateur de la psychologie américaine⁴³⁵, inscrit les émotions dans les modifications du corps biologique. Les émotions font leur entrée dans le champ de la psychologie. Progressivement, les sciences sociales font de la propagation des émotions dans la vie une question cruciale. Les crises boursières survenues aux États-Unis, en 1893 et 1907, amènent à s'interroger sur les contagions émotionnelles dégénérant en panique boursière.

⁴³³ *Ibid.*, p. 225.

⁴³⁴ COURTINE, Jean-Jacques, « Introduction. L'empire de l'émotion », dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Histoire des émotions*, tome 3, « De la fin du XIX^e siècle à nos jours », volume dirigé par Jean-Jacques COURTINE, avec ABOUDRAR, Bruno Nassim, AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, DE BAECQUE, Antoine, BANTIGNY, Ludivine [et al.], Paris, Seuil, 2017, p. 5.

⁴³⁵ James, William, 1842-1910, philosophe et psychologue américain.

L'emprise des émotions paraît s'exercer à la fois sur les individus et sur les masses. L'apparition de la psychanalyse et le rôle que joue l'inconscient entraîne une remise en question radicale du contrôle de la raison sur les excès des passions. Selon Courtine, l'histoire des émotions est rebelle aux classifications et catégorisations traditionnelles. Elle montre l'extrême fluidité de ces mêmes catégories, qui changent avec les lieux et avec le temps. Pour lui « *le terme d'« émotion » tel qu'il est entendu ici couvre largement le continent des affects, des sentiments et des cultures sensibles* »⁴³⁶. Les premiers volumes de cette histoire des émotions permettent le constat que les émotions ont étendu leur empire en occupant une position de plus en plus centrale dans la vie psychique des individus comme dans le domaine social communautaire. Ce travail se centre principalement sur les transformations de la pensée des émotions, à travers les ensembles disciplinaires qui en font leur objet, à savoir l'anthropologie, la psychologie et les neurosciences, l'histoire et l'univers de la pensée économique ou politique. Il porte donc un regard transdisciplinaire sur le champ des émotions, ce que l'auteur qualifie de « nécessité absolue ». Et cela même si le dialogue n'est pas noué ni automatique entre toutes ces disciplines. En deuxième lieu, l'ouvrage se préoccupe de la « production sociale des émotions ». Il aborde ainsi les multiples marques de sensibilité des membres de la société. Puis, en dernier lieu, il explore les « régimes émotionnels » qui sont devenus ceux de notre société, en privilégiant certaines des émotions prépondérantes apparues au sein des sociétés de masse. Ce parcours des différents domaines étudiés, se veut une exploration « *des mondes historiques du corps, de la virilité et des émotions* »⁴³⁷.

D'un point de vue anthropologique, les émotions aussi sont sujettes à des variations. Les études publiées rappellent aux historiens, entre autres, que les individus du passé ont peut-être ressenti les choses de manière différente, tout comme le font nos contemporains qui vivent dans des lieux éloignés. L'anthropologie continue à se débattre pour créer un langage et un cadre théorique qui permettrait de dépasser la dichotomie nature/culture et d'être véritablement holistique. Pour elle, l'outil développé le plus pertinent et utile pour les historiens, dans le champ des émotions, est l'autoréflexion.

Selon Carroy et Dupouy⁴³⁸, « *C'est dans le dernier tiers du XIX^e siècle que les émotions, et plus largement les sentiments et l'affectivité, deviennent des objets d'études pour plusieurs disciplines scientifiques « jeunes » ou en voie de constitution : physiologie, neurologie, biologie évolutionniste, psychologie et anthropologie. C'est aussi dans ce contexte scientifique nouveau que le terme d'émotion se généralise et supprime celui, plus ancien, de passion* »⁴³⁹.

⁴³⁶ *Ibid.*, p. 7.

⁴³⁷ *Ibid.*, p. 8-9.

⁴³⁸ Jacqueline Carroy est directrice d'études et son domaine de recherche principal se centre sur l'histoire des sciences, notamment l'histoire de la psychologie et de la psychopathologie. Stéphanie Dupouy est spécialiste de l'histoire et de l'épistémologie de la médecine et des sciences psychologiques des XIX^e-XX^e siècles.

⁴³⁹ CARROY, Jacqueline, et DUPOUY, Stéphanie, « Du côté des sciences : psychologie, physiologie et neurobiologie », dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Histoire des émotions*, tome 3, « De la fin du XIX^e siècle à nos jours », volume dirigé par Jean-Jacques COURTINE, avec ABOUDRAR, Bruno Nassim, AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, DE BAECQUE, Antoine, BANTIGNY, Ludivine [et al.], Paris, Seuil, 2017, p. 37.

L'apparition de la photographie et son utilisation pour fixer, pour comparer et pour décontextualiser les expressions émotionnelles a créé une interrogation nouvelle sur leur universalité et leur univocité. Des auteurs comme James et Cannon⁴⁴⁰ s'accordent sur le caractère adaptatif (qu'ils affirment finalement bien plus nettement que Darwin) des réactions physiologiques associées aux émotions.

Carroy et Dupouy affirment que « *De la conceptualisation évolutionniste des émotions, les sciences de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle ont surtout retenu une idée, dont on pourrait ensuite retracer le cheminement jusqu'à nos jours : les émotions seraient des réflexes propres aux centres nerveux primitifs, inhibés par les centres nerveux supérieurs – la mise hors circuit des régions cérébrales plus évoluées conduisant dès lors à exacerber les phénomènes émotionnels* »⁴⁴¹. Les sciences de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle diffusent très largement l'idée du caractère désorganisé, contre-adaptatif, voire pathologique des phénomènes émotionnels. Les émotions sont perçues comme un danger. Janet⁴⁴² affirme, lui, que l'émotion est à considérer « *comme une réaction active du sujet* »⁴⁴³ et non comme un comportement réflexe qui n'a rien à voir avec le cerveau. Le discours tenu ignore le côté positif des émotions et n'en voit que le caractère « *primitif, pauvre et perturbateur* »⁴⁴⁴. Pour Wallon, qui se place dans une perspective évolutionniste, mais dans le cadre d'une psychologie de l'enfant, « *l'émotion est à comprendre comme un système indissolublement organique, psychologique et social* »⁴⁴⁵.

Les approches cognitives et sociales permettent de développer une « *riche floraison de théories* »⁴⁴⁶ que les chercheurs testent expérimentalement. Il en est ainsi de la théorie dite de l'évaluation/appréciation ou *appraisal* en anglais, qui montre que James et Darwin n'ont pas envisagé l'émotion comme une séquence s'articulant en « *perception-évaluation-émotion* »⁴⁴⁷.

D'autres théories encore sont bien entendu avancées. Celles de l'*appraisal*, ainsi que les nombreux modèles cognitifs de l'émotion reprennent une partie du fil de l'histoire qui accorde « *au sujet ému une activité, une intelligence et une singularité. Appréhendée comme une cognition, l'émotion peut redevenir un phénomène complexe* »⁴⁴⁸. L'attention accordée, dans les années 1960, à la théorie de l'évaluation/appréciation, élargit celle-ci et l'inscrit dans une approche sociale ; la théorie constructiviste soutenue en 1980 par Averill⁴⁴⁹ voit l'évaluation individuelle des émotions modelée socialement, « *ce qui veut dire que, même si l'émotion*

⁴⁴⁰ Cannon, Walter Bradford, 1871-1945, physiologiste et psychologue américain.

⁴⁴¹ CARROY, Jacqueline, et DUPOUY, Stéphanie, *Ibid.*, p. 46-47.

⁴⁴² Janet, Pierre, 1859-1947, philosophe, psychologue et médecin français et Wallon, Henri, 1879-1962, psychologue, philosophe et médecin français.

⁴⁴³ CARROY, Jacqueline, et DUPOUY, Stéphanie, *Ibid.*, p. 49.

⁴⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 52.

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p. 53.

⁴⁴⁷ *Ibid.*, p. 54.

⁴⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁴⁹ James R. Averill est professeur de psychologie à l'Université du Massachusetts. AVERILL, J. R. (1980). « A constructivist view of emotion ». In R. Plutchik and H. Kellerman (Eds.), *Emotion : Theory, research and experience*, Vol. I. Theories of emotion, p. 305-339, New York, Academic Press. Reprinted in Halberstadt, A. G., & Ellyson, S. L. (Eds.) (1990). « Social psychology readings: A century of research », p. 143-156. New York, McGraw-Hill.

mobilise des éléments physiologiques, elle n'est pas pour autant un phénomène naturel »⁴⁵⁰. Les multiples travaux entrepris et liés aux émotions investissent le champ de la psychologie sociale et autorisent un élargissement des questionnements, à travers des échanges entre psychologues, historiens et anthropologues.

Outre les travaux de Corbin et ceux des auteurs déjà cités, Lucien Febvre, connu comme historien moderniste français, notamment à travers la fondation, avec Marc Bloch, de l'École des Annales⁴⁵¹, revue d'histoire et de sciences sociales, a, lui aussi, travaillé sur la thématique des émotions d'un point de vue historique⁴⁵².

Hors monde francophone, de nombreux chercheurs, ainsi que des instituts et centres de recherches, se sont penchés sur les émotions. Pour l'Allemagne, citons, par exemple, le *Center for the History of Emotions*, rattaché au Max-Planck für Bildungsforschung, à Berlin, ou encore, pour le monde anglophone, l'*ARC Center of Excellence for the History of Emotions*, à Crawley, en Australie, qui comprend plusieurs universités australiennes mises en réseaux et regroupe les travaux liés aux émotions⁴⁵³.

Parmi les chercheurs de langue anglaise, nommons Susan J. Matt, historienne et professeur universitaire américaine. En 2019, ses axes de recherche sont l'histoire des émotions, l'histoire culturelle et sociale des États-Unis, le consumérisme et les technologies. Frank Biess, chercheur et professeur d'histoire européenne à l'Université de Californie, à San Diego et Anna Wierzbicka, linguiste à l'Université nationale australienne de Canberra. Elle est principalement connue pour son travail en sémantique, pragmatique et linguistique interculturelle. Citons encore, Jan Plamper, d'origine allemande et professeur d'histoire allemande à Goldsmiths, Université de Londres. Ses intérêts de recherche incluent l'histoire russe, l'histoire des émotions, l'histoire sensorielle et l'histoire des migrations⁴⁵⁴.

⁴⁵⁰ CARROY, Jacqueline, et DUPOUY, Stéphanie, *Ibid.*, p. 55.

⁴⁵¹ Voir en bibliographie, sous sites Internet visités : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_des_Annales, « Ecole des Annales », site consulté le 07.12.2020.

⁴⁵² FEBVRE, Lucien, « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », in *Annales d'histoire sociale* 3 (1941), p. 5–20.

⁴⁵³ Pour les centres et réseaux de recherche, voir : ARC Center of Excellence for the History of Emotions (1100-1800) : <http://www.historyofemotions.org.au/>, et Center for the History of Emotions, Max-Planck-Institut für Bildungsforschung, Berlin : <https://www.mpib-berlin.mpg.de/forschung/forschungsbereiche/geschichte-der-gefuehle>.

⁴⁵⁴ Concernant les auteurs non-francophones, voir entre autres les références suivantes : MATT, Susan J., *Current Emotion Research in History : Or, Doing History from the Inside Out*. In: *Emotion Review* 3, 1 (2011), S. 117–124. BIESS, Frank, *Discussion Forum "History of Emotions"* (with Alon Confino, Ute Frevert, Uffa Jensen, Lyndal Roper, Daniela Saxer), in : *German History* 28 (2010), H. 1, S. 67–80. PLAMPER, Jan, *Wie schreibt man die Geschichte der Gefühle ?* William Reddy, Barbara Rosenwein und Peter Stearns im Gespräch mit Jan Plamper, in : *Werkstatt Geschichte* 54 (2010), S. 39–69. WIERZBICKA, Anna, *The "History of Emotions" and the Future of Emotion Research*. In : *Emotion Review* 2, 3 (2010), S. 269–273.

En ce qui concerne les échanges méthodologiques, voir : AHR 2012 Conversation: "The Historical Study of Emotions" et « History of emotions », Max-Planck-Institut für Bildungsforschung, Berlin. Voir aussi : <https://de.wikipedia.org/wiki/Emotionsgeschichte>.

2.3 Première « rencontre » et naissance d'un sentiment amoureux

L'étude d'une phase précise dans la vie de deux êtres qui se destinent l'un à l'autre, à savoir la naissance des sentiments, va nous permettre de comparer la manifestation de l'amour, telle que la traite Aymon⁴⁵⁵, avec celle qui naît et qui grandit chez Amy et Pierre. L'idée n'est pas de calquer le sentiment d'amour des uns chez les autres, mais de voir ce qui en diffère et ce qui s'y retrouve, dans cette phase importante d'une relation, étant entendu que les deux situations sont proches, mais pas semblables.

La naissance du sentiment amoureux va de pair avec la naissance de « l'homme sensible » dont il est question plus haut, de même que de l'évolution qui touche les émotions, les sensibilités et leur expression au sein de la famille et du domaine public. Elle influe sur le couple, sur les relations de couple et sur les relations entre parents et enfants. C'est ce que démontre Aymon. Le sentiment amoureux, son expression, sa manifestation, sa verbalisation se retrouvent comme le ferment principal dans le choix d'un conjoint et représentent le ciment sur lequel la relation va se construire, puis évoluer. Nous reprenons ici un certain nombre de constats établis par Aymon dans son analyse, enrichis par des points de repères ponctuels, découverts dans la correspondance d'Amy Bovet, née Babut, qu'il s'agisse de sa correspondance précédant les fiançailles ou de la correspondance qu'elle échange ensuite avec son mari, dans laquelle, avec pudeur, apparaissent sentiments et émotions.

Aymon traite, dans son article, sur la base de la correspondance échangée entre ses grands-parents, ainsi que sur celle des agendas ou carnets personnels tenus par son grand-père, de la naissance du sentiment amoureux. Selon elle, « *Trois temps apparaissent dans la naissance des sentiments du jeune homme : d'abord les prémices de l'amour, puis le temps de l'incertitude et enfin l'affirmation des sentiments* »⁴⁵⁶. L'article d'Aymon a, entre autres, pour objectif d'éclairer le quotidien de la vie sédunoise ou celui d'un jeune homme et d'une jeune femme au début du XX^e siècle. La correspondance d'Amy Bovet, née Babut, livre, elle aussi un regard sur le quotidien. La relation des grands-parents de l'auteur s'établit dans une relative proximité géographique, puisque les protagonistes habitent la même ville. Pour Amy et Pierre, nous parlerions plutôt d'une « proximité sociale, voire spirituelle »⁴⁵⁷. Aymon considère la lettre, dans son analyse, comme la prolongation de l'intimité ébauchée dans les agendas. Comme Pierre Bovet dans sa première lettre à Amy, Germain Aymon passe d'une intimité à une autre. La lettre engage, et « *reste la voie la plus propice à l'expression de son intériorité, l'équivalent d'une conversation, mais qui engage désormais Germain dans une démarche de rapprochement, dans le langage ou le comportement* »⁴⁵⁸. Nous notons un phénomène semblable pour Pierre Bovet.

⁴⁵⁵ AYMON, Marine, « Ecrire l'intimité. L'expression des sentiments amoureux, du carnet personnel à la correspondance (1930-1932) », dans *Annales valaisannes* 2015, Société d'histoire du Valais romand, p. 91-128.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 92-93.

⁴⁵⁷ C'est nous qui mettons entre guillemets. Par proximité sociale, nous entendons l'appartenance, pour les deux jeunes gens, à la même catégorie ou classe sociale. Et par proximité spirituelle, nous entendons, dans un sens large, une quête et un cheminement spirituels liés à la croyance en l'existence du Dieu décrit dans la Bible.

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 103.

Dans l'histoire sociale, si « masculinité » il y a, ce n'est qu'en opposition à la femme. A travers les échanges qui entraînent la naissance du sentiment amoureux chez Amy et Pierre, nous voyons plutôt une progression dans une meilleure connaissance de soi et de l'autre, non en opposition, mais en complémentarité. Par contre, nous relevons une similitude au niveau stratégique entre les deux couples : comme Germain, Pierre modifie son comportement au fil de l'intimité qui progresse : que faut-il faire pour gagner le cœur d'Amy ? Se montrer, en tous les cas, le « cœur chaud » puisque cette dernière lui reproche sa froideur et sa distance. Pour comprendre la naissance du sentiment amoureux, Aymon cherche « *à saisir la gradation de l'intimité et des sentiments* »⁴⁵⁹. Ce qui n'est pas notre objectif en ce qui concerne Amy et Pierre. En effet, nous ne nous centrons pas sur la naissance du sentiment amoureux, mais sur l'évolution des sentiments tout au long de la vie de couple. Comment ces derniers se maintiennent. Qu'est-ce qui fait que les sentiments perdurent alors que le temps peut les affadir. Nous nous intéressons cependant à relever quelques indices et similitudes entre les deux démarches.

La progression des sentiments se heurte à des obstacles : la religion, le milieu familial, la classe ou catégorie sociale. Mais si, comme Germain, Amy et Pierre s'interrogent, ils bénéficient d'une solide assise familiale et religieuse. Leurs familles respectives se connaissent et s'estiment et sont issues du même milieu religieux, indépendamment de leur appartenance à la confession protestante. Comme Hélène, Amy s'interroge sur l'utilité et le sens de sa vie⁴⁶⁰. Elle le fait également dans ses échanges avec Pierre, comme elle évoque avec lui ses doutes, futiles ou existentiels. Mais ces questions posées contribuent, comme pour Germain et Hélène, à resserrer les liens qui commencent à se nouer.

Les sentiments naissants n'appartiennent pas qu'aux jeunes gens. La preuve, Pierre Bovet n'a pas parlé à ses parents de sa première lettre à Amy, mais il compte bien le faire si cette dernière accepte sa proposition de correspondre afin de mieux se connaître. « [...] *le contrôle et l'évolution de la relation et de l'intimité partagée passent par le regard d'autrui, comme si une forme de reconnaissance sociale était indispensable à la construction de l'identité* »⁴⁶¹. Le cœur et la raison dictent les échanges entre Pierre et Amy, et structurent les lettres. Cependant, au fil du temps, les propos marquent une prise de distance avec les codes et une plus grande légèreté dans les propos. Comme Germain, Pierre « travaille ses mots » et s'autorise, au fil des échanges avec Amy une intimité et une sincérité plus grandes. Les confidences, les états d'âme, les sentiments fleurissent dans les échanges. Amy et Pierre se sentent en confiance, le langage, comme l'humeur, sont libérés.

Progressivement, la frontière entre l'amitié et l'amour, pour Germain et Hélène diminue. Le sport, l'utilisation du temps libre, les activités entre amis situent les deux amoureux dans une certaine sociabilité, propre à la bourgeoisie. Aymon clôt la naissance du sentiment amoureux au premier baiser échangé par Germain et Hélène. Nous ignorons tout du premier baiser

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 107.

⁴⁶⁰ Voir notamment la première lettre d'Amy à Pierre, expédiée de Berlin, le 6 janvier 1903, non datée.

⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 112.

échangé par Pierre et Amy, jamais mentionné dans leur correspondance. Il se pourrait qu'il ait eu lieu au printemps 1903, lors de la rencontre, très normée, à Berlin.

La phase de prise de conscience d'un amour naissant ébranle les repères de chacun même si, dans le cas d'Amy et Pierre, ils y sont préparés par la première lettre envoyée par Pierre. L'écriture aide, par ailleurs, à retrouver des repères, à travers les points communs, notamment, que les jeunes gens se découvrent. Pour Aymon, « *plus que la compréhension d'un mécanisme, l'analyse des agendas et des lettres permet la mise en lumière d'un ancrage sociale* »⁴⁶². La démarche de rapprochement entreprise par Pierre Bovet d'avec Amy s'inscrit, elle aussi, dans un ancrage social, et l'écriture entraîne la création d'un espace partagé, tout en provoquant une libération de la parole.

Avant d'examiner la première lettre écrite par Pierre à Amy, puis de nous pencher sur leur relation, d'abord amicale, puis amoureuse, découvrons qui est Amy enfant, puis jeune fille et jeune femme, à travers ses premières correspondances, dans le cadre de ses échanges avec sa famille.

2.4 Jeunesse et correspondance

Les lettres écrites par Amy à sa famille, durant les années 1890 à fin 1902 n'entrent pas dans la délimitation stricte de notre corpus. Elles représentent toutefois une sorte de prélude et complètent et élargissent l'approche biographique en dévoilant un aperçu, certes fragmentaire et subjectif de la jeunesse de notre sujet, depuis sa première lettre retrouvée jusqu'au moment où elle quitte Nîmes pour Berlin. Elles permettent de retracer une partie de son existence, de ses préoccupations, nous aidant ainsi à la mieux connaître, et n'empêchent toutefois pas les liens avec des périodes postérieures à cette chronique, si ces derniers se retrouvent dans la suite de son existence. C'est durant son séjour à Berlin qu'elle reçoit une lettre de Pierre Bovet, reproduite ultérieurement.

Dès son plus jeune âge, Amy est habitée par un besoin impérieux d'échanger et de correspondance. Et cela depuis sa première lettre, adressée à son grand-père et qui évoque les cadeaux de Noël, la neige dans le jardin, sa tante Bertha, les cadeaux reçus par Marguerite et Ernest, ainsi que Marie et Adèle, ses frères et sœurs. L'écriture est hachée, pas très régulière. Dans sa deuxième lettre, adressée à sa tante Bertha, Amy dit : « *J'écris horriblement mal ; tu ne pourras sans doute pas lire cet épouvantable gribouillon* »⁴⁶³.

Par exemple, ces lettres de jeunesse illustrent déjà fortement le sentiment de reconnaissance qui se manifestera tout au long de son existence. Amy remercie pour les cadeaux et elle dit « *j'en ai été extrêmement contente* »⁴⁶⁴. Remercier est un geste qu'elle effectue à de nombreuses reprises dans ses lettres⁴⁶⁵. C'est aussi, pour elle, une valeur essentielle qu'elle cherche à

⁴⁶² *Ibid.*, p. 125.

⁴⁶³ Lettre du 26 décembre, dont l'année n'est pas mentionnée.

⁴⁶⁴ Lettre à son grand-père du lundi 26 décembre.

⁴⁶⁵ Lettre du 15 janvier 1911 (Extrait en Annexe 1), des 12 et 14 juin 1917, 19 février 1918, 2 juin 1923, 4 février 1932, 10 juillet 1942 et 13 novembre 1947, notamment.

transmettre à ses enfants⁴⁶⁶. Après ces deux lettres adressées à son grand-père, nous découvrons la première lettre à sa mère, qui n'est pas datée. La suivante l'est, mais les chiffres sont malhabiles et difficilement lisibles. Nous émettons l'hypothèse qu'Amy écrit en date du 11 juillet 1890. Elle a douze ans.

Dans ces premières lettres à sa mère, Amy mentionne l'étrange expression « *je te languis* »⁴⁶⁷ et dans la suivante « *la nostalgie m'a pris. Décidément, il ne faut plus que je sorte de la maison. Ce n'est pas que je m'ennuie, mais c'est l'appréhension de ne plus vous voir jusqu'au 18 août* »⁴⁶⁸. Ce languissement, cette nostalgie n'ont pas à voir avec le fait de ne pas savoir comment s'occuper, mais avec la distance et la durée de la séparation. Dans ce domaine également, la nostalgie engendrée par la distance et les séparations jalonnait son existence, et Amy élaborera, comme nous le verrons, des stratégies pour transformer ce sentiment et en faire une force.

Nous sentons, à travers ces lettres de jeunesse, déjà toute l'importance que la jeune fille accorde à la responsabilisation personnelle, à l'autonomie et à la prise d'initiative. Valeurs qui correspondent sensiblement à une éducation protestante.

En septembre 1896, Amy séjourne à Bex, chez les Chavannes. Elle prévoit au retour de faire un arrêt à Montélimar et à Dieulefit. Les propos tenus montrent que les pratiques sociales limitent les possibilités de voyage, dans le sens où Amy ne peut arriver à n'importe quelle heure et se doit un minimum de temps à ses hôtes.

Dans une autre lettre qu'elle adresse à ses parents⁴⁶⁹, Amy se définit comme « *quelque peu entêtée* ». Ailleurs, elle parle de sa foi et de son engagement⁴⁷⁰, et de sa reconnaissance pour la famille qui lui a été donnée, alors que tant d'autres en sont privés. Alors qu'elle se trouve à Paris⁴⁷¹, elle se soucie de la famille Théodore Monod, son oncle, cruellement privée de présence féminine « *Avant même de venir ici, et d'avoir ces préoccupations au sujet d'Henry, j'avais sérieusement pensé aux Th. Monod, et à la situation embarrassante dans laquelle les met le mariage de Geneviève – situation qui préoccupe beaucoup cette dernière, je le sais –. Depuis le petit séjour que j'ai fait chez eux, je suis un peu comme de la famille et je me rends bien compte des choses, et je crains que cette absence de femme dans la maison ne soit fâcheuse pour oncle Théodore, pour Gustave et pour Bernard* »⁴⁷².

Il existe certainement, dans les préoccupations exprimées, une part liée au sens du devoir pour Amy. Mais ses lignes démontrent également une ouverture de cœur certaine. De même, elle s'en remet, pour la réalisation de l'aide qu'elle compte apporter aux Monod, à la volonté de Dieu : « *J'ai un grand désir de ne pas faire ma volonté propre, mais uniquement celle de Dieu. Je lui ai demandé de nous la montrer clairement et je considérerai votre décision comme la réponse*

⁴⁶⁶ Voir les lettres des 8 janvier 1911 et 3 avril 1913.

⁴⁶⁷ Lettre à sa mère, sans date.

⁴⁶⁸ Lettre à sa mère du vendredi 11 juillet 1890.

⁴⁶⁹ Lettre à sa mère du 29 janvier 1897.

⁴⁷⁰ Lettre à son père du 5 avril 1897.

⁴⁷¹ Lettre à sa mère du jeudi 12 ou 22 avril 1897.

⁴⁷² *Ibid.*

à mes prières »⁴⁷³. En marge, Amy relève le caractère personnel de sa missive, car les pratiques sociales de l'époque sont de partager les nouvelles en lisant aux membres de la famille et aux amis, voire aux connaissances, les lettres reçues : « *J'aimerais mieux que vous gardiez cette lettre pour vous* »⁴⁷⁴. L'extrait mentionné met en évidence que toute lettre n'est pas automatiquement destinée à une lecture plurielle, même au sein d'un cercle familiale ou proche.

La lettre du 4 mai 1897 écrite à son père au sujet d'un projet de mariage d'Ernest, frère d'Amy, montre sa droiture : elle ne peut se résoudre à entreprendre une démarche auprès de son frère sans avoir auparavant demandé à sa meilleure amie, Céline, son autorisation.

La lettre du 29 mai 1897, et les suivantes, abordent la question des convenances sociales. La question de la bonne conduite est essentielle et prend toute sa signification à la lecture de cette lettre. Une des jeunes filles, dont Amy avait une fort bonne impression, semble ne pas être en adéquation avec ce qu'elle donne comme image. Cette remarque d'Amy met aussi en exergue la surveillance exercée sur les jeunes filles dès qu'elles sortent de leur milieu. Elle évoque également la prudence avec laquelle les adresses d'expéditeur doivent être mentionnées sur les lettres, afin de ne pas exciter la curiosité de la buraliste postale, réputée bavarde.

Dans sa correspondance, et cela le sera également plus tard, Amy tient à être informée de ce que font et de ce que vivent les gens qu'elle aime et qu'elle connaît « *Merci pour les détails si intéressants que tu nous donnes. C'est si bon de savoir ainsi ce que vous faites et d'être au courant de ce qui vous préoccupe* »⁴⁷⁵. Elle parle également d'éducation, au sujet d'une petite fille, nommée Aline « *Mais je suis en peine pour son avenir. Je me rends toujours mieux compte qu'elle est difficile à diriger et je crains que nous ne trouvions pas la personne qualifiée pour cela. Si même avec nous, qu'elle aime tant, elle peut s'obstiner au point de rester 2 jours sans nous parler, qu'en sera-t-il avec d'autres gens ? Je lui parle de temps en temps de son départ, mais comme tous les enfants elle vit dans le moment présent et ne se préoccupe guère de l'avenir. Je ne sais pas pourquoi, petite mère, tu te figures que je la gâte. Je suis au contraire très ferme avec elle et Henry lui-même m'a rendu ce témoignage. Si je n'ai pas d'enfants à moi, j'aimerais bien m'occuper des enfants des autres. Peut-être briguerai-je un jour une place dans une Petite Famille (?) puisque je ne suis pas assez riche pour en fonder une. Ce n'est pas que je prétende être bien qualifiée pour cela, mais cela m'intéresse beaucoup* »⁴⁷⁶.

Durant son séjour en Angleterre, elle disserte sur le sens et l'utilité de sa vie : « *Et pourtant, vous comprenez, n'est-ce pas ? que cela ne suffise pas et que je ne puisse pas être heureuse aussi longtemps que je ne sentirai pas que je fais un bon emploi de ma vie, que j'ai un travail utile approprié à mes facultés et à mes forces. Ne comprends-tu pas ce sentiment que j'ai, qu'il ne vaut pas la peine de s'user en donnant des leçons de piano ? Pour que je puisse continuer mon travail de bon cœur, il faudrait de deux choses l'une : ou bien que je sente que ma vie actuelle est provisoire, que c'est un moyen de m'entretenir – ou à peu près – pendant quelques années en*

⁴⁷³ *Ibid.*

⁴⁷⁴ *Ibid.*

⁴⁷⁵ Lettre à sa mère du 3 janvier 1898.

⁴⁷⁶ *Ibid.*

attendant que je trouve une activité qui remplisse vraiment ma vie. [...] L'autre alternative la voici : ce serait de donner beaucoup moins de leçons, disons d'y consacrer la moitié de mes journées et non mes journées entières, et d'avoir, à côté de cela, une occupation qui satisfasse ce besoin que j'ai de me sentir utile et de donner un but à ma vie. Je reconnais que tout cela est bien vague, mais est-ce que je ne suis pas capable d'autre chose que de donner des leçons de piano ? »⁴⁷⁷.

Ce prélude, en quelque sorte, retrace l'existence et les préoccupations d'Amy Babut avant sa relation épistolaire avec Pierre Bovet. Elle nous donne un avant-goût des intérêts et des thématiques qui jalonnent sa correspondance, et aussi une idée, certes encore peu précise, de sa personnalité et du contexte familial dans lequel elle évolue.

⁴⁷⁷ Lettre à son père depuis Far End Farm – Coniston, Lancashire, non datée, mais probablement de 1901 ou 1902.

2.5 D'une missive inattendue aux premiers émois

« Paris »

46, rue de Vaugirard

15 décembre 1902

*Ma chère Amy**Vous serez sans doute étonnée de recevoir une lettre de moi.**J'avais espéré pouvoir vous dire de vive voix à Nîmes il y a un mois ce que celle-ci contient, mais l'instant où vous alliez vous séparer de votre famille aurait été décidément trop mal choisi.**Il y a plus d'un an – presque un an et demi – que je pense à vous en me demandant si vous pourrez un jour m'aimer et consentir à devenir ma femme – et qu'il me semble que votre « oui » serait pour moi un inappréciable bonheur.**Mais pour s'aimer il faut, je le sens bien, se connaître et se comprendre. Et comment y arriver, quand on n'a aucune occasion de se voir. J'avais espéré un instant que mes visites à Nîmes pourraient être plus fréquentes ou même que vous viendriez peut-être passer un hiver à Paris – mais vous voilà à Berlin.**Je me hasarde donc à venir vous demander, comme une très grande faveur, la permission de correspondre avec vous aussi régulièrement qu'il vous plaira. Et si vous n'avez pas engagé ailleurs votre cœur, je vous prie instamment de m'accorder cette permission. Il est bien entendu qu'elle ne vous liera en rien ; – c'est ainsi que je n'ai parlé de cette lettre que je vous écris ni à mes parents, ni aux vôtres, ni à personne : vous êtes absolument libre d'y répondre ou de n'y pas répondre.**Quoiqu'il en soit, j'espère que vous me pardonneriez la hardiesse de cette lettre et je demande à notre Père céleste de tout diriger comme il le trouvera bon.**Croyez-moi votre très profondément attaché**(signé) Pierre Bovet**P.S. J'ai gardé cette lettre plus de quinze jours en poche, parce que je ne savais pas votre adresse. – Bonne année ! »⁴⁷⁸*

⁴⁷⁸ Transcription intégrale de la lettre de Pierre Bovet à Amy Babut, fille de Charles-Edouard et Hélène Babut, née Bonnet, du 15 décembre 1902.

C'est ainsi que commence, le 15 décembre 1902, une correspondance soutenue entre Pierre Bovet, résidant à Paris⁴⁷⁹, et Amy Babut, résidant à ce moment-là de sa vie, à Berlin. Ce premier échange de correspondance s'achève par des fiançailles, puis un mariage, célébré le 19 juin 1903, du vivant du père de Pierre Bovet, Félix Bovet, qui décède en septembre de la même année.

Il se poursuit par une vie commune qui dure de 1903 à 1965, année de la mort de Pierre Bovet, soit soixante-deux années.

A Berlin, Amy réside à la Pension Holtz, située à la Zimmerstrasse 96. Elle répond à Pierre Bovet le 2 janvier 1903 (du moins l'enveloppe de la lettre porte-t-elle cette date, car la lettre elle-même n'est pas datée). Et si elle fait preuve d'étonnement, ce dernier laisse une plus grande place encore à l'émotion, car elle considère Pierre Bovet comme un des rares hommes à qui elle pourrait donner sa confiance et son affection. Seul obstacle, il est un chrétien décidé et elle, elle en est très loin⁴⁸⁰. Amy se sent dans l'incapacité d'avoir une conviction absolue sur le plan religieux et ne le cache pas.

Elle accepte une correspondance à cœur ouvert, fait part de ses doutes sur le plan moral et religieux, de ses fragilités, aussi. Elle traverse une crise dont son départ pour Berlin est une des raisons. Elle attend avec une impatience non dissimulée les lettres de Pierre et leur correspondance devient, petit à petit, quotidienne. Ensemble, ils vont échanger à propos de leurs goûts, de leurs occupations, de leurs conceptions de l'existence, de l'éducation des enfants. Selon la description de Vidal-Naquet, nous pouvons ranger la correspondance de Pierre et Amy dans la catégorie des correspondants lettrés et habitués à lire et à écrire. Durant le temps des fiançailles, les correspondants élaborent une conception du couple aussi proche que possible et tendent à construire une relation fondée sur la sincérité, la franchise et l'échange de pensées et de sentiments. Amy apprécie la musique, puisque c'est sa principale activité, et le théâtre. Elle attend que cette correspondance se déroule dans la plus entière sincérité. Elle souhaite se faire connaître à Pierre sous son véritable jour et ne cache rien de ses doutes quant au but de sa vie. Amy rend compte de ses occupations et tient à tout connaître de celles de Pierre. Elle lui demande de lui parler de son père, Félix Bovet, pour qui elle a une affection particulière. Enfin, elle manifeste des avis tranchés, mais est prête à revenir en arrière, lorsqu'elle se rend compte qu'elle a exagéré dans ses propos.

Même si Amy reproche à Pierre sa froideur et sa réserve, elle prend conscience de l'influence positive qu'il exerce sur elle puisque, à nouveau, elle « *éprouve le besoin de prier* »⁴⁸¹. Au fil des lignes, Amy se présente aussi sincèrement que possible et parle rapidement d'amour alors que Pierre demeure plus réservé. Il se met à signer ses lettres « *Votre Pierre* » au lieu du cérémonial « *Pierre Bovet* ». Le tutoiement n'est pas très éloigné (lettre du lundi 19 janvier 1903). Le

⁴⁷⁹ Pour rappel, Pierre Bovet est alors le secrétaire général de la Fédération Française des Etudiants Chrétiens, dont le professeur Raoul Allier est le président. Le siège de la Fédération se situe 46, rue de Vaugirard et cette dernière édite un organe mensuel, le *Bulletin des Associations chrétiennes d'étudiants*, dont Pierre Bovet est la cheville ouvrière.

⁴⁸⁰ Lettre d'Amy Babut à Pierre Bovet, sans date.

⁴⁸¹ Lettre d'Amy Babut à Pierre Bovet, le 16 janvier 1903.

dimanche 18 janvier 1903, Amy poursuit sa lettre ainsi : « *J'ai reçu votre lettre, mon chéri, qui ne laisse plus de place pour autre chose dans mon cœur que la joie et la confiance* »⁴⁸². Amy souligne que Pierre sera chaleureusement accueilli par sa famille et il est probable que, dans les deux familles, des espérances existent depuis un certain temps déjà concernant une union entre leurs enfants. Certaines lettres de Pierre désolent encore Amy car elle ressent leur contenu comme froid et distant alors qu'elle-même se sent brûlante d'amour. Pierre et Amy projettent un séjour à Grandchamp, pour se revoir et aussi pour revoir Félix Bovet, le père de Pierre, gravement malade. Amy souligne un élément douloureux de la correspondance que nous mettons en exergue : « *Une des épreuves de la correspondance c'est qu'elle ne vous permette pas d'éprouver, au même moment, les mêmes impressions* »⁴⁸³. L'attachement entre les deux épistoliers progresse rapidement et, dans la lettre du 21 janvier 1903, en post-scriptum, Amy déclare : « *Je ne veux plus voir de vous dans ma prochaine lettre. D'abord, je ne savais pas si j'aimerais le tu, et maintenant, je ne puis plus m'en passer* ». Néanmoins, Amy garde sa force de caractère, comme en témoigne l'extrait suivant : « *Une phrase de ta lettre m'a amusée ; celle où tu dis que tu pensais que « mes parents me diraient tout simplement de rentrer à Nîmes » - Crois-tu donc que cela va se passer ainsi chez nous ? Et aurais-tu par hasard l'intention de me mener ainsi quand nous serons mariés ? Je t'avertis que cela ne sera pas facile car j'ai été accoutumée à ce qu'on respecte autrement ma liberté !* »⁴⁸⁴. En février, Amy écrit deux cartes postales en anglais à Pierre. Pourquoi en anglais ? Est-ce l'idée que ces documents ouverts ne doivent pas être lus par les postiers chargés de les distribuer ? Selon Vidal-Naquet, « *... la lettre est bel et bien considérée comme un espace privé à préserver, à placer l'abri des regards du censeur ou des proches indiscrets. Elle constitue le lieu privilégié du secret. [...] ... les époux y dévoilent nécessairement une part – plus ou moins importante – de leur intimité* »⁴⁸⁵.

Elle reçoit la thèse de Pierre Bovet, qu'elle se met à lire et regrette que son fiancé n'utilise pas la carte postale quand il n'a pas la possibilité de lui écrire. C'est durant la période se situant entre le 23 janvier et le 7 février qu'Amy et Pierre communiquent leurs fiançailles et celle-ci reçoit un courrier abondant. Elle remercie Pierre de la tenir au courant de tout, ce qui lui permet de s'associer au plus près de ses préoccupations et de prier pour lui en connaissance de cause.

Pierre se rend à Berlin et y séjourne très brièvement. Mi-février, Amy évoque un séjour effectué à Grandchamp. Les fiancés poursuivent leurs échanges et Pierre s'ouvre à des questionnements professionnels. Poursuivre à Paris, là où il se trouve, une carrière entamée ou revenir à Neuchâtel, et se tourner vers l'enseignement ? Hésitation entre la recherche et l'action. Les propos d'Amy, au fil du temps, se teintent d'humour et cette marque d'esprit nous apparaît comme une preuve que les liens tissés deviennent de plus en plus solides, car les malentendus du début, les incompréhensions, les mauvaises interprétations sont écartés ou relativisés grâce à cette faculté. Et si, au début de leur correspondance, les amoureux avaient mis en place un

⁴⁸² Lettre d'Amy Babut à Pierre Bovet, samedi 17 janvier 1903, poursuivie le dimanche 18 janvier 1903.

⁴⁸³ Lettre d'Amy Babut à Pierre Bovet, le 21 janvier 1903.

⁴⁸⁴ Lettre d'Amy Babut à Pierre Bovet, le 22 janvier 1903.

⁴⁸⁵ VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Ibid.*, p. 343.

système pour souligner qu'ils plaisaient, ils n'en ont plus besoin⁴⁸⁶. Fin février, Pierre est à Lille et à Roubaix, dans le Nord.

Dans sa lettre du 10 mars, Amy souligne que cela fait plus d'un mois qu'ils se sont quittés après le voyage éclair de Pierre à Berlin, puis le départ pour Grandchamp. En consultant attentivement la correspondance d'Amy, nous relevons une absence d'échange entre le 22 janvier 1903 et le 9 février de cette même année. Amy évoque ce premier revoir de la façon suivante : « *Je n'oublierai pas ce premier revoir à la gare de Berlin. C'est curieux comme les moindres détails de ces quelques jours à Berlin sont restés gravés dans ma mémoire. Ces souvenirs sont plus précis encore que ceux de Grandchamp. Du moins quand j'ai voulu retracer dans mon petit carnet les principaux faits qui ont marqué cette période unique, je me rappelais mieux l'emploi de nos journées ici que celles de Grandchamp* »⁴⁸⁷. Elle annonce qu'elle ne pourra guère quitter Berlin avant fin mars, et qu'elle rejoindra Pierre à Paris, puis, aux alentours des 5 et 6 avril, ils descendront à Nîmes pour voir sa famille. Il est probable qu'ils séjournent ensuite à Grandchamp.

Le projet de voyage à Paris s'affine et Amy compte loger chez Tante Cécile, alors qu'elle aurait préféré retrouver une très chère amie, Madame Penel. Elle partira le 27 mars et arrivera à Paris le samedi 28 mars 1903. Le 21 mars, Amy écrit à Pierre que c'est ce soir qu'il arrive à Grandchamp et qu'elle se réjouit d'avoir des lettres en provenance du hameau. Elle pense à leur arrivée il y a six semaines, ce qui confirme qu'ils s'y sont rendus.

A deux reprises, Amy ne reçoit pas de lettres de Pierre au moment voulu. Elle se morfond, s'attriste et se perd dans de sombres pensées. L'arrivée d'une lettre, pour elle, est comme l'arrivée d'un rayon de soleil. Le dernier signe d'Amy, depuis Berlin, est une carte postale datée du 26 mars 1903, en anglais, qui se conclut par « *A samedi – Love from A.* ». La seconde rencontre tant attendue devient réalité.

La correspondance cesse donc le 26 mars pour reprendre le 23 avril, puisque les tourtereaux passent ensemble près d'un mois. L'échange épistolaire reprend par une lettre non datée, probablement de Nîmes, mais qui laisse supposer que Pierre est en route pour une destination inconnue, après trois semaines, pour donner ou participer à une ou des conférences. Puis par une lettre datée du 24 avril 1903, d'Avignon, qui relate la difficulté de la séparation sur le quai de la gare. Il reste aux fiancés à passer six semaines loin l'un de l'autre avant leur mariage, prévu pour le 19 juin 1903, en même temps que celui de Jean Bovet et de Mathilde, née Lüthi, frère et belle-sœur de Pierre.

Amy compte être à Grandchamp pour le 4 juin. En attendant, la correspondance se poursuit, et la compréhension mutuelle se renforce, comme en témoigne cet extrait : « *Oh ! non, je n'ai plus froid, plus du tout, du tout, et comme d'habitude ce petit nuage n'a servi qu'à rendre le ciel de notre amour plus beau et plus serein. As-tu remarqué que tous nos petits différends se terminent*

⁴⁸⁶ La lettre « j » à la fin d'une phrase signifie qu'il s'agit d'une plaisanterie. Lettre d'Amy Babut à Pierre Bovet, le 11 mars 1903.

⁴⁸⁷ Lettre d'Amy Babut à Pierre Bovet, le 11 mars 1903.

*de la même façon ? Chacun demande pardon à l'autre, et on ne sait plus du tout à qui sont les torts ! »*⁴⁸⁸. Néanmoins, quelques frottements subsistent, notamment sur la question de la lecture des romans, surtout anglais et russes, dont Amy est friande. Elle défend son point de vue vis-à-vis de Pierre, qui ne partage pas son avis sur ce genre de lecture. Ensemble, ils lisent plutôt des œuvres littéraires, scientifiques ou religieuses et échangent à propos des livres qu'ils découvrent et se conseillent. Amy est maintenant dans sa famille à Nîmes, mais elle n'est guère plus proche de Paris, lieu où réside Pierre. Par moment, la jeune femme se languit de lui, tout en sachant bien qu'il l'aime. L'éloignement rend les choses difficiles malgré une correspondance régulière. Et pourtant, les journées d'Amy sont bien remplies, entre sa musique, sa famille, les visites qu'elle reçoit et qu'elle rend, et la nombreuse correspondance qu'elle entretient, principalement avec Pierre, mais aussi avec sa belle-famille et d'autres membres de sa famille, dispersés.

Au fil des jours qui s'écoulent et qui les rapprochent du mariage, les lettres se font tendres et Amy se réjouit à chaque lecture de retrouver un Pierre qui n'a plus rien de distant, ni de sévère. La dernière lettre d'Amy fiancée date du 1^{er} juin 1903. Elle y souligne : « *Dis que ce sera exquis de se revoir, tu le crois qu'il n'y a plus qu'un jour et deux nuits qui nous séparent de ce moment ? Cette fois, c'est ma toute dernière lettre, mais tu n'en es pas fâché, dis ? La correspondance a du bon, mais oh combien il vaudra mieux être ensemble, vivre ensemble et travailler ensemble au lieu de toujours parler* »⁴⁸⁹.

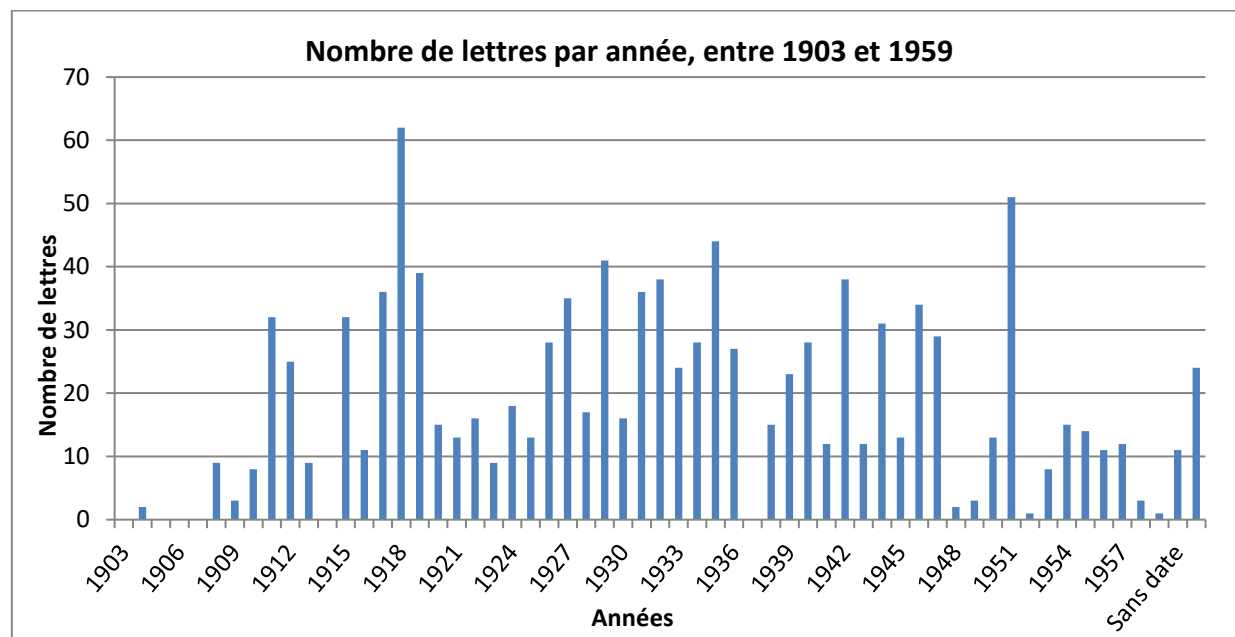
Amy ne le sait pas encore, mais la correspondance va continuer de rythmer leur vie au gré des séparations inévitables, de 1903 à 1959. Pour les années 1960 à 1965, il n'existe aucune lettre en notre possession. Il est hautement probable que les deux époux ne quittent plus leur demeure de Grandchamp, et ce jusqu'au décès de Pierre Bovet, survenu le 2 décembre 1965.

⁴⁸⁸ Lettre d'Amy Babut à Pierre Bovet, le dimanche 18 mai 1903.

⁴⁸⁹ Lettre d'Amy Babut à Pierre Bovet, le 1^{er} juin 1903.

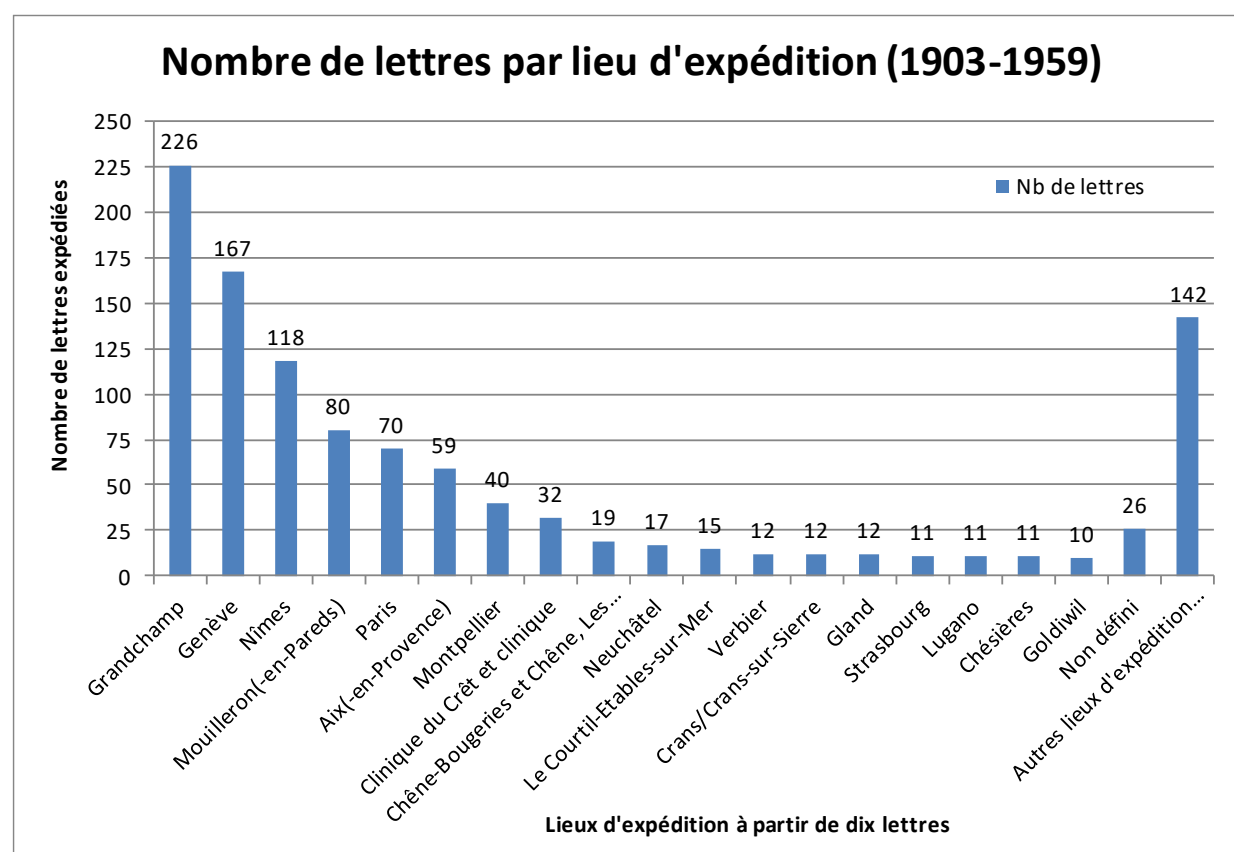
2.6 Regard quantitatif sur les lettres d'Amy Bovet

Fig. 2 : Nombre de lettres expédiées par année, entre 1903 et 1959, constituant le corpus



1918 est l'année où les échanges entre les époux ont été le plus intenses. Elle correspond à l'année où Amy a longuement séjourné à Nîmes et où son retour a été différé en raison des problèmes liés à la fermeture de la frontière. Les périodes de correspondance soutenue coïncident avec les années de voyage pour Pierre et de séjours parmi les siens pour Amy, que ce soit chez ses parents à Nîmes, chez sa sœur Adèle ou encore chez son fils Jean-Jacques. Les années sans correspondance concordent avec la naissance des enfants et leurs premières années, où Amy n'a pu se déplacer aussi facilement qu'elle l'aurait souhaité. Les années, aussi, où Pierre ne dirige pas encore l'Institut Jean-Jacques Rousseau.

Fig. 3 : Nombre de lettres par lieu d'expédition



N.B. Les autres lieux d'expédition totalisant 142 lettres comptent entre une et neuf lettres par lieu.

Sans surprise, les lieux d'expédition les plus fréquents correspondent à Grandchamp, résidence secondaire, mais lieu de ressourcement, de retrouvailles familiales et berceau de la famille Bovet, aussi bien du côté de Pierre, de son frères Jean, que des enfants de son oncle Arnold. Puis vient Genève, lieu de travail et de vie de 1912 à 1944, date de la retraite de Pierre. Puis Nîmes, où vivent les parents d'Amy, nombre de ses frères et sœurs, de ses amies. Enfin, Mouilleron-en-Pareds, première paroisse où Jean-Jacques Bovet, encore célibataire, exerce son ministère pastoral.

Fig. 4 : Expéditeurs et destinataires des lettres composant le corpus

Expéditeurs-trices	Nb de lettres	Destinataires	Nb de lettres
Amy Bovet-Babut	1063	Pierre Bovet	1070
Geneviève Bovet	5	Amy Bovet-Babut	6
Hélène Bovet	3	Hélène Babut	3
Jean-Jacques Bovet	2	Famille de Nîmes	2
Daniel Bovet	2	Mathilde Bovet	1
Marc Bovet	2	Emma	1
Pierre Bovet	2	Pierre et Marc Bovet	1
Françoise Bovet	1	Jean-Jacques (Bovet)	1
Docteur Paul Godin	1	Pierre et Daniel Bovet	1
Jean-Jacques et Daniel Bovet	1	Pierre et Amy Bovet	1
V. Martin	1	M. et Mme Pierre et Marc Bovet	1
Amy et Geneviève Bovet	1	Geneviève Bovet	1
Dora Wilson	1	Jean-Jacques Bovet	1
Suzanne (Babut ?)	1	Total	1090
Hélène et Marc Bovet	1		
Hélène ou Geneviève Bovet	1		
Thérèse Du Pasquier	1		
Mathilde Bovet	1		
Total	1090		

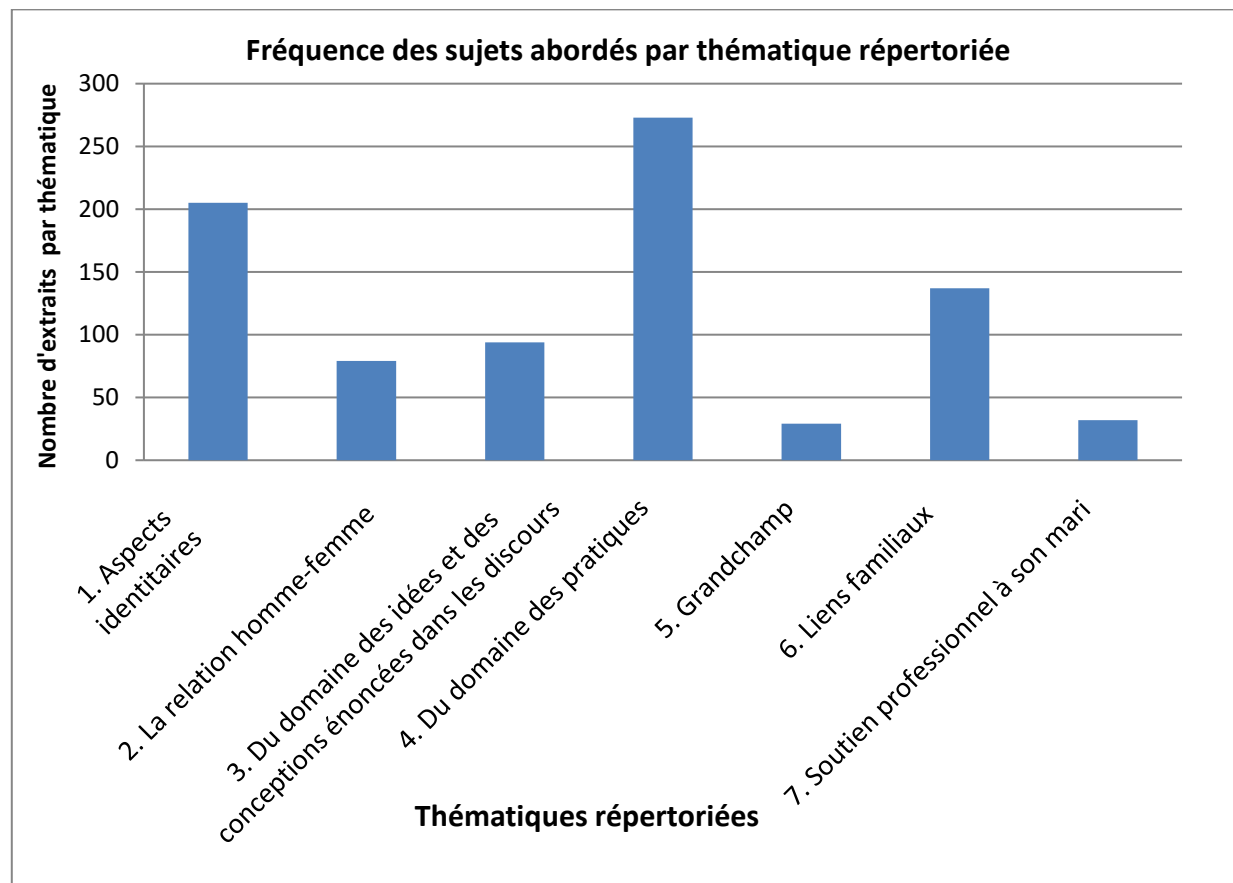
Sans surprise, sur 1090 lettres, 1063 sont de la main d'Amy Bovet-Babut. Les 27 lettres restantes se partagent entre différents membres de la famille Bovet, et quelques autres personnes (Docteur Paul Godin, V. Martin, Dora Wilson et Thérèse Du Pasquier). Et sur ces 1090 lettres que compte le corpus, 1070 lettres sont adressées à Pierre Bovet. Le solde, soit 20 lettres, est destiné aux membres de la famille Bovet ou à Hélène Babut et à la famille d'Amy, à Nîmes. Une seule lettre est adressée à une certaine Emma, dont le nom de famille n'est pas mentionné.

Pour quelle(s) raison(s) 47 lettres (27 lettres dont Amy Bovet-Babut n'est pas l'auteure et 20 lettres dont Pierre Bovet n'est pas le destinataire) sont-elles incorporées dans la correspondance d'Amy Bovet-Babut ? Est-ce une volonté de la personne, peut-être Pierre Bovet, qui a classé les lettres, une erreur de classement ou encore une manière de marquer le lien existant entre un courrier rédigé par Amy et celui rédigé par un autre expéditeur ? Une façon de communiquer, de manière directe, au destinataire, un contenu qui le concerne ?

Fig. 5 : Fréquence des sujets abordés dans le corpus étudié et regroupés par thématique entre 1903 et 1959

Liste des sujets abordés dans la correspondance et regroupés par thématique entre 1903 et 1959	Nb d'items
1. Aspects en lien avec la formation du sentiment d'identité	205
Caractéristiques d'un homme/caractéristiques d'une femme (critères d'universalité : un homme est.../une femme est ...)	9
Autodéfinition de l'homme/autodéfinition de la femme (je suis...)	136
Définition de l'homme par la femme (représentation de l'homme par la femme)	89
Définition de l'homme par les enfants	1
2. La relation homme-femme	79
Représentations du couple par l'homme	1
Représentations du couple par la femme	14
Valeurs communes au couple	8
De la vie de couple	64
3. Du domaine des idées et des conceptions énoncés dans les discours	94
Discours sur les idées et les conceptions sociales	17
Discours sur les idées et les conceptions religieuses	41
Discours sur les idées et les conceptions éducatives	19
Discours sur les idées et les conceptions féministes	5
Discours sur les idées et les conceptions de l'amour	21
4. Du domaine des pratiques	272
Pratiques sociales	105
Pratiques religieuses	84
Pratiques éducatives	104
Pratiques féministes	0
Pratiques amoureuses	20
5. Grandchamp	29
6. Liens familiaux	137
Les enfants (caractères)	85
Santé des enfants	30
Retrouvailles de famille	20
Liens avec Pierre à distance	9
7. Soutien professionnel au mari	32
Informations à l'épouse	23
Informations à l'époux	3
De l'influence d'Amy	6

Fig. 6 : Représentation graphique du tableau de la figure 5 :



La thématique (ou domaine) des pratiques comprend le plus grand nombre d'extraits pris en compte, suivie par la thématique des aspects en lien avec la formation du sentiment d'identité. La formation du sentiment d'identité et les pratiques des activités quotidiennes sont des thématiques qui apparaissent fréquemment dans les échanges de correspondance, suivies par la thématique des liens familiaux. La relation homme-femme, les idées et conceptions sont proches, alors que le domaine de Grandchamp et le soutien professionnel au mari représentent, somme toute, des sujets assez peu évoqués sur l'ensemble de la correspondance échangée et sur sa durée.

Fig. 7 : Moyenne du nombre de pages par lettre sur six années, 1913 à 1918

Nombre de pages	482
Nombre de lettres	100
Nombre maximum de pages par lettre	15
Nombre minimum de pages par lettre	4
Moyenne du nombre de pages par lettre	4.82

Le tableau de la fig. 7 nous donne un aperçu du nombre total de pages rédigées par Amy Bovet-Babut, entre 1913 et 1918, soit sur six années. Amy écrit 482 pages en six années, pour 100 lettres et cartes postales. Ce qui équivaut à une moyenne de 4,82 pages par lettre. Le nombre maximal de pages pour une lettre se monte à 15, et ce pour une seule lettre (la suivante compte 14 pages). Cette lettre est écrite le 4 janvier 1917. Plusieurs lettres, par contre, comptent 4

pages, souvent recto-verso, ce qui équivaut aux lettres les plus brèves écrites par Amy. Pour davantage de précisions concernant les lettres et le nombre de pages qu'elles comportent, durant la période sondée, et se situant entre 1913 et 1918, nous renvoyons le lecteur en annexe du présent travail.

En comparaison, ci-dessous, le nombre maximal de pages par lettre lors de la correspondance échangée au début de la relation, destinée à se connaître, puis à se fiancer, et enfin, à se marier, entre janvier et juin 1903, ainsi que la moyenne du nombre de page sur l'ensemble des lettres.

Fig. 8 : Moyenne du nombre de pages par lettre entre janvier et juin 1903

Nombre maximum de pages par lettre	28
Nombre minimum de pages par lettre	12
Moyenne du nombre de pages par lettre	10.42

3 Chapitre trois – Rôles, formation du sentiment d'identité et présentation de Soi

A la suite des premiers chapitres, il nous apparaît également important d'explorer le domaine de la formation de l'identité, davantage sur le plan des processus qui modèlent ou conditionnent une femme, bourgeoise, ménagère et protestante. Nous pensons ici à la question des rôles et à la présentation de soi, avec les ouvrages de Maugue, Daumard, Chaline, Fugier, Sohn, Palmonari et Carugati, Goffman, Shorter, Smith, et aux nombreuses références émanant de Baubérot, spécialiste du protestantisme français et de Perrot, spécialiste de l'histoire des femmes en Occident.

« Impossible, dit Norat, dit Ibsen, de se construire une identité authentique sans briser l'identité apprise, l'identité générique, qui ne définit le moi féminin que relativement à l'autre, à ses besoins et à ses désirs, sans en finir en soi avec le souci premier de l'autre »⁴⁹⁰. Ce constat est-il sans appel ? Une identité se modèle-t-elle uniquement selon les conventions sociales, dans une répétition des rôles appris, comme dans une pièce de théâtre ? La personnalité, l'individualité ne contrebalancent-elles pas l'identité générique, l'identité apprise ? Dans le cadre d'une vie entière, l'identité ne se transforme-t-elle pas indéfiniment, en fonction des événements ? La vie d'Amy ne nous permet-elle pas de nuancer les propos tenus par Maugue, citant la pièce d'Ibsen, créée en 1879, « *Maison de poupée* » ? Cette citation nous conduit à un questionnement plus large, qui invite à se demander comment l'identité féminine se construit, se manifeste et si la reproduction des rôles suffit à définir une femme.

La formation de l'identité, au sens où l'entend Lipiansky⁴⁹¹, intervient dès la naissance, et même avant, compte tenu des interactions entre la mère et l'enfant durant la grossesse. C'est principalement dans le regard de l'autre, posé sur soi, dans les interactions avec autrui que nous nous construisons, développant progressivement nos potentialités physiques, psychiques et spirituelles (corps, âme et esprit).

Si nous nous référons aux sources les plus anciennes qui font état de cette formation de la personne, à savoir les Ecritures, et plus spécifiquement la Genèse, nous retrouvons dans ce dernier chapitre la première mention de la genèse de l'identité : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu, il le créa ; mâle et femelle, il les créa, »⁴⁹². Si Dieu crée l'homme à son image, en le créant, il crée l'Adam, l'Unique, l'Homme ou l'Humain. Il crée l'Homme d'une seule nature, à la fois mâle et femelle. Cet être unique est bipolaire. Il est d'une seule nature, mais possède « deux faces », une face mâle et une face femelle. Dieu ne crée pas, à ce stade, deux

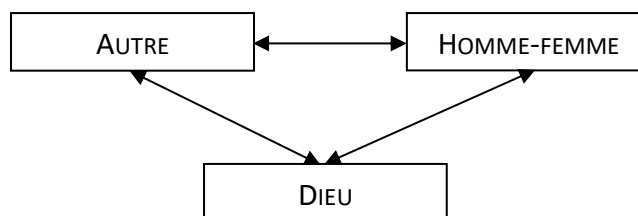
⁴⁹⁰ Cité dans MAUGUE, Anne-Lise, « Identités sexuelles en crises » in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michèle (sous la dir. de) *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992), p. 624.

⁴⁹¹ « La conscience de notre propre identité est une donnée première de notre rapport à l'existence et au monde. Elle résulte d'un processus complexe qui lie étroitement la relation à soi et la relation à autrui. C'est aussi un phénomène dynamique qui s'exerce tout au long de l'existence ». LIPIANSKY, Edmond Marc, « L'identité personnelle », in RUANO-BORBALAN J.-Cl. (sous la dir. de), *L'identité. L'individu, le groupe, la société*. Editions Sciences Humaines, PUF, 1998, p. 21-29. Pour les questionnements liés à l'identité, voir bibliographie.

⁴⁹² Genèse 1, 27. *La Bible. Traduction œcuménique*. Edition intégrale TOB, 1989, Les Editions du Cerf, Paris VII^e, 1989, p. 53.

êtres, mais un seul, à la fois mâle et femelle. Cela sous-tend une équivalence ou une égalité du point de vue du masculin et du féminin. Pour le Créateur, il n'y a point primauté de la face masculine sur la face féminine, ou vice-versa, puisqu'il s'agit d'un seul Être et d'une même nature. Ce qui peut donner, dans le cadre de l'histoire du genre, un sens profondément différent aux rapports homme-femme, si, au départ, nous considérons que le masculin et le féminin se retrouvait dans un Être unique. Ce n'est toutefois pas le but de la présente introduction à ce chapitre. Pour la suite, reprenons la Genèse (Gn 2, 21) : « *Le SEIGNEUR Dieu fit tomber dans une torpeur l'homme qui s'endormit ; il prit l'une de ses côtes⁴⁹³ et referma les chairs à sa place. Le SEIGNEUR Dieu transforma la côte qu'il avait prise à l'homme en une femme qu'il lui amena* ». Dieu crée deux individus à partir d'un Être unique, pensant qu'il n'est pas bon que l'Être unique demeure seul. Dieu craint que l'homme se suffise à lui-même. Il tient à ce que l'homme ait besoin de l'Autre, de l'Altérité pour se construire, se développer et pour parvenir à une certaine finalité, passant, de manière imagée, du stade de l'enfance au stade de l'adulte, au moins sur le plan physique. L'homme reconnaît son Autre (Gn 2, 23) : « *L'homme s'écria : « Voici cette fois l'os de mes os et la chair de ma chair », celle-ci, on l'appellera femme car c'est de l'homme qu'elle a été prise* ». C'est parce qu'il rencontre une femme qu'il se reconnaît homme et se construit en tant qu'homme. Et c'est parce que la femme rencontre un homme qu'elle se reconnaît femme et se construit en tant que femme. L'homme découvre et construit son identité en rapport avec l'Altérité et vice versa. Si nous représentons la formation de l'identité à l'aide du modèle tripolaire de Moscovici, voici ce que nous obtenons :

Fig. 9 : La formation de l'identité selon le modèle tripolaire de Moscovici (1984).



Dans le cadre psychologique (âme) et de l'histoire de l'homme ou de la femme, le rapport à l'autre comme le rapport à soi, représentent des éléments déterminants en lien avec la formation de l'identité. Mais d'autres auteurs vont plus loin, par exemple, en ce qui concerne les termes d'« Identité » et de « Soi ». Est-ce que nous pouvons les considérer comme des synonymes ou renvoient-ils à des domaines différents de l'expérience psychologique ?

Pour certains auteurs, comme Piolat, Hurtig et Pichevin⁴⁹⁴, ces termes renvoient aux mêmes réalités. Mais d'autres auteurs, comme Palmonari et Carugati, s'inscrivent en faux contre ces affirmations. Ils conduisent dès lors une analyse minutieuse qui les amène à conclure que ces deux termes renvoient à des contenus réels et différenciables de l'expérience intersubjective humaine. Ils proposent également une série de précisions conceptuelles visant à identifier chacun des termes impliqués normalement dans la définition du Soi à l'aide d'un concept

⁴⁹³ Selon les spécialistes, le mot « côte » peut aussi se traduire par le mot « côté ». Dieu sépare par le côté l'Être unique en deux individus, deux personnes qui, distincts, deviennent l'homme et la femme.

⁴⁹⁴ PIOLAT, Michel, HURTIG, Marie-Claude et PICHEVIN, Marie-France (sous la dir. de), *Le soi. Recherches dans le champ de la cognition sociale*, Neuchâtel et Paris, Delachaux et Niestlé, 1992, 283 p.

spécifique. Ces précisions conceptuelles assurent une importante fonction d'orientation dans ce domaine difficile qui relie « identité », « rôle » et « Soi ».

En résumé, Palmonari et Carugati entrevoient « *un vaste champ d'expérience autour de soi-même qui appréhende le Soi tantôt comme une entité œuvrant dans le cadre intersubjectif ou social, source d'initiative (le Je de la définition classique de Mead), tantôt comme objet de l'initiative (comportement ou définition linguistique) d'autrui* »⁴⁹⁵.

Aux yeux de ces auteurs, l'expérience de soi implique donc toujours la référence à autrui et comprend plusieurs expériences liées au Soi, que nous citons dans l'ordre que ces deux chercheurs utilisent : *la perception de soi, le concept de soi, les représentations ou images de soi, et, enfin, les présentations de soi*⁴⁹⁶.

La définition de la présentation de Soi, telle qu'elle est proposée par Palmonari et Carugati, fait écho à la contribution de Goffman. Comme ce dernier, Palmonari et Carugati insistent sur la manière importante dont la présentation de soi peut varier, alors que le concept de soi semble très stable. Pour davantage de précisions en ce qui concerne le vaste champ d'expérience autour de soi-même, nous renvoyons les lecteurs intéressés à l'article de ces deux auteurs.

Dans le cadre de notre problématique, que retenir ? Un premier constat : *l'expérience autour de soi-même* ou *l'expérience de soi* ne se limite pas à la notion d'identité, ni à la répétition de rôles appris. Le sentiment d'identité est un processus dynamique qui se développe tout au long de l'existence et englobe les expériences liées au Soi dont parlent Palmonari et Carugati. Deuxième constat : dans notre travail, nous nous intéressons à la manière dont Amy Bovet, née Babut, se présente à son mari (*présentations de soi*), dans ses lettres et aux *représentations ou images de soi*⁴⁹⁷ qu'elle laisse apparaître, volontairement ou involontairement, dans ses écrits.

Sans faire l'historiographie des travaux et des recherches en lien avec la formation de l'identité ou aux situations donnant à l'individu la possibilité d'expérimenter le sentiment d'identité, nous renvoyons le lecteur à la bibliographie donnant une liste non exhaustive des auteurs qui ont travaillé sur les processus en lien avec ce champ de recherche. En ce qui concerne la présentation de soi, nous reviendrons plus loin sur les éléments qui nous paraissent importants, en relation avec notre épistolère et avec la contribution de Goffman.

⁴⁹⁵ PALMONARI, Augusto et CARUGATI, *Ibid.*, p. 515-516.

⁴⁹⁶ *Ibid.*

⁴⁹⁷ Nous reprenons en note de bas de page ce que disent Palmonari et Carugati à propos de ces deux concepts : *les représentations ou images de soi*, produites par le fonctionnement réel du soi dans les situations diverses où il évolue, à tout moment et à divers niveaux de réalité. Même si ces représentations sont construites en relation avec une situation sociale donnée, le sujet les élabore d'abord pour lui-même, afin de se constituer en point de repère permanent dans le cadre de l'action en cours ;

les présentations de soi, relatives à ces parties du Soi que le sujet présente (ou essaie de présenter) aux autres dans diverses situations sociales par le biais de son propre comportement ou d'une description verbale de lui-même, de ses idéaux, de ses propres intentions et attentes. La force de la présence de l'autre est dans ce cas particulièrement importante, du fait qu'elle se situe au niveau de la réalité de la vie quotidienne (Palmonari et Carugati, 1988, p. 515-516).

Examinons maintenant, au travers d'une existence, les rôles et les étapes qu'une personne de sexe féminin endossent et interprètent.

Elle est d'abord une petite fille, ensuite une jeune femme, puis une épouse et une mère, et, enfin, grand-mère. Cela, évidemment, dans l'idée que notre petite fille survivra et se mariera, ce qui est le cas pour notre sujet. Ces différents rôles, qui sont autant d'étapes dans une existence, conditionnés par le contexte social, contribuent par *l'expérience autour de soi-même* ou *l'expérience de soi* à modeler l'individu au fil du temps ; ils lui donnent la possibilité d'expérimenter le sentiment d'identité. De même, ce qu'est la personne étoffe les rôles qu'elle est appelée à jouer durant son existence. Dans notre démarche, nous explorerons ce que dit la littérature scientifique à propos des rôles, en reliant celle-ci par quelques extraits des écrits d'Amy.

Dans le domaine historique, le questionnement en lien avec la formation de l'identité féminine a d'abord été examiné sous l'angle des rapports entre féminisme et syndicalisme, ou encore par des études consacrées aux femmes socialistes.

En effet, ces domaines présentaient des sources aisément accessibles. Toutefois, selon Sohn, dans ce milieu, « *Nous étions confrontés aux stéréotypes féminins et masculins, souvent inconscients : aux femmes la gestion, aux hommes le pouvoir de décision ; aux femmes la réserve en public, aux hommes la fonction oratoire* »⁴⁹⁸.

Pour l'auteure, il devenait important d'étudier la formation de l'identité féminine dans un contexte plus large, celui de la vie quotidienne : « [...] *l'image de la femme dans la vie publique reflète les attitudes, les activités et les rôles réservés aux hommes et aux femmes dans la sphère privée* »⁴⁹⁹. Le projet devient alors d'étudier les rôles féminins pour *eux-mêmes* car ces rôles sont susceptibles de ne pas intéresser le féminisme uniquement, mais la société toute entière. En premier lieu, il s'est agi de cerner les rôles de référence, rôles que nous retrouvons en partie dans le présent travail : fille, épouse, ménagère, mère, grand-mère, mais sans se limiter à un monde essentiellement bourgeois. Le rôle implique des tâches, qui ont été regroupées en quatre catégories : les tâches ménagères, les tâches maternelles, les tâches d'assistance et les tâches médicales.

Il est bien évident qu'un tel travail renvoie constamment aux tâches masculines, complément habituel des tâches féminines. Les rapports à l'intérieur du couple ont donc constitué le deuxième volet de l'étude, qui a porté sur un temps long. Les années retenues ont été les soixante-dix années qui correspondent à la III^e République⁵⁰⁰. Enfin, ce travail éclaire également « *les liens entre rôle féminin et encadrement social : par l'école, l'Eglise, le patronat mais aussi la*

⁴⁹⁸ SOHN, Anne-Marie, « Les rôles féminins dans la vie privée : approche méthodologique et bilan de recherche », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1981, p. 598.

⁴⁹⁹ *Ibid.*

⁵⁰⁰ Selon l'auteure, ceci pour deux raisons. Nous citons « *le cadre institutionnel demeure stable et la France atteint, à partir de 1870, une première maturation industrielle et sociale. De même, nous avons étendu notre enquête à la France entière* », *Ibid.*, p. 600-601.

presse, la littérature (feuilletons et romans), voire la chanson, le film [...] »⁵⁰¹. Le souci de ne pas en rester à une méthode purement descriptive et anecdotique a conduit à un traitement quantitatif des données. Deux types de document ont offert des renseignements voisins et très riches pour ce travail : les archives d'assistance et les dossiers judiciaires.

Les travaux des ethnologues, comme ceux des historiens, confirment l'existence d'une sphère d'activité féminine. « *Au XVIII^e siècle, la mère semble se spécialiser dans l'éducation et non le seul « élevage » des enfants. Le XIX^e siècle a propagé l'image de la femme ouvrière, gestionnaire avisée du budget familial, et de l'épouse soumise à l'époux en vertu des dispositions du Code civil »⁵⁰². L'étude a pour but de soumettre ces affirmations à l'épreuve des données brutes. Ce qui nous intéresse, dans ce chapitre, c'est de parvenir à cerner, autant que faire se peut, les rôles féminins à la fin du XIX^e siècle afin de voir si ce dernier éclairent les rôles féminins de la première moitié du XX^e siècle, période de vie d'Amy Bovet-Babut.*

Si l'étude de l'échantillon limité présenté dans l'article de Sohn a convaincu l'auteure de la nécessité d'un travail plus ample dans le temps et dans l'espace, les premiers résultats ont aussi poussé à réviser des jugements hâtifs.

Selon elle, « *l'émancipation par le travail sans limitation des naissances semble vouée à l'échec. De même affirmer que la morale bourgeoise s'impose à tous s'avère excessif, bien qu'elle gagne une fraction des classes populaires. La liberté sexuelle féminine suscite la réprobation publique. La vision traditionnelle de la femme, épouse et mère, l'emporte avant 1914 »⁵⁰³.*

Cette citation nous renvoie à l'ouvrage principal de Sohn, où elle souligne, en lien avec l'identité féminine, que « *La construction de l'individualité féminine repose principalement sur la quête du bonheur »⁵⁰⁴. Pour une femme du XIX^e siècle, l'homme, et en ce qui concerne la France, est au centre de leur existence. Si l'endogamie sociale reste forte, l'attraction première doit se transformer en amour. La femme se réalise ainsi par l'intermédiaire de son mari, et choisit, dans une deuxième étape, d'être mère. Pour l'homme, le rôle change car il n'est plus en mesure de se poser en chef de famille. Il a à se faire aimer de sa femme et de ses enfants. Le pouvoir dans le couple se réfugie dans l'affection donnée et reçue, ce qui débouche parfois sur un chantage affectif. Sohn expose les enjeux de ces transformations pour le couple et la famille ; elle décrit avec précision les conséquences et les changements induits par un modèle qui repose avant tout sur les sentiments et le choix du conjoint. A la quête du bonheur féminin, elle relie la deuxième étape évoquée, soit la maternité : « *La naissance et l'épanouissement de l'individu-femme**

⁵⁰¹ *Ibid.*, p. 601.

⁵⁰² *Ibid.*, p. 605-606.

⁵⁰³ *Ibid.*, p. 622-623.

⁵⁰⁴ Voir SOHN Anne-Marie, *Chrysalide. Femmes dans la vie privée XIX^e – XX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne (livre issu d'une thèse d'Etat), 1996a, particulièrement les pages 1007 et 1008. Dans ces pages, A.-M. SOHN fait référence aux ouvrages de BERTILLON Jacques, *Essai de statistique sur le surpeuplement des habitations à Paris et dans les grandes capitales européennes*, Paris, 1804, Chaix, 32 pages et *La dépopulation de la France. Ses conséquences. Ses causes. Mesures à prendre pour la combattre*, 1911, F. Alcan, 346 pages, ainsi qu'à ceux du professeur PINARD Alphonse. Les références au Pr. PINARD sont implicites et non explicites. La bibliographie, sous PINARD Alphonse, renvoie à *De la répression de l'avortement criminel. Rapport de H. BERTHÉLEMY et discussion MM. CAZENEUVE, GARÇON et PINARD [et al]*, Paris, 1917, Société générale des prisons, Marchal et Godde.

*correspond à la volonté de se libérer des chaînes traditionnelles les plus pesantes. La plus lourde est celle de la maternité. Or, les femmes ont réussi pendant la III^e République à l'appivoiser et à la plier à leurs désirs »*⁵⁰⁵. Pour davantage de précisions, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage cité.

3.1 Des strates de la vie

Comment devient-on une jeune fille ? Comment l'identité féminine passe-t-elle de l'état d'enfant à l'état de femme ? Par quoi l'étape de la jeune fille ou jeune femme est-elle marquée ? Si développer les talents artistiques ou littéraires pour la jeune fille lui permettra de rencontrer des jeunes gens et d'envisager le mariage, cela ne doit pas être une fin en soi. Une femme trop cultivée peut faire fuir un mari et la future femme d'intérieur devra se consacrer à ses nombreuses occupations et non à un vrai travail intellectuel : *« La culture, la pratique de la peinture ou de la musique apparaissent donc comme des occupations temporaires, des moyens de rencontrer des jeunes gens et de leur plaire. Rien de plus. S'il y avait plus, c'est-à-dire passion littéraire ou artistique, cela risquerait de nuire à la jeune fille dans la perspective du mariage » [...] « Être une dame, c'est se consacrer à des occupations très prenantes, qui laissent peu de place pour un vrai travail intellectuel. Femme d'intérieur, femme en représentation, les deux pôles de sa vie requièrent son temps et son attention. On peut imaginer que l'apprentissage de ces rôles empêche une fille de se concentrer sur ses chères études »*⁵⁰⁶.

Une fois le futur mari rencontré, surviennent les fiançailles. Voici ce que nous en dit Martin-Fugier : *« Les fiançailles durent entre trois semaines et quelques mois. Si elles s'éternisent, le « monde » risque de faire des suppositions malveillantes »*⁵⁰⁷. Ces dernières, suivies du mariage, puis du voyage de noces, marquent le passage du statut de jeune fille à celui de femme : *« Les fiançailles, la cérémonie du mariage, le voyage de noces sont des étapes obligatoires dans le déroulement d'une existence. Qu'on accomplisse ou non ces rites, on se situe par rapport à eux, tant ils informent l'imagination de chacun. Rites de passage d'un âge à l'autre, d'une condition à une autre. Autour d'eux s'est développé un discours sentimental. Mais leur rôle n'a rien de sentimental, peu importe, à la limite, la manière dont on les vit, il faut surtout qu'ils soient et qu'ils aient été, puisqu'ils marquent le passage du statut de jeune fille à celui de femme »*⁵⁰⁸.

En ce qui concerne Pierre et Amy, les fiançailles ont lieu en avril et le mariage en juin 1903. En termes de chronologie, nous nous trouvons dans la fourchette indiquée par Martin-Fugier. Le premier échange de correspondance entre les époux date de décembre 1902. Pierre et Amy se connaissent déjà. Pourquoi un temps si bref entre les fiançailles et le mariage ? Cela relève à la fois de l'éducation sexuelle des jeunes filles et de la morale sexuelle du début du XIX^e siècle, qui veut que ces dernières parviennent vierges au mariage, ce qui est loin d'être toujours le cas pour les jeunes gens. Martin-Fugier relève l'importance d'une morale de couple, qui envisage l'homme et la femme sur un plan d'égalité en matière sexuelle et d'une éducation des jeunes

⁵⁰⁵ SOHN Anne-Marie, *Ibid.*, p. 1007-1008.

⁵⁰⁶ MARTIN-FUGIER, Anne, *Ibid.*, p. 26.

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 49.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 76.

filles, les renseignant sur les relations sexuelles. Pourtant, il est difficile de parler éducation sexuelle sans toucher à la sacro-sainte virginité de la jeune femme. Les féministes, elles, espèrent, en revendiquant cette même éducation sexuelle pour les filles, permettre aux épouses de vivre une première expérience, durant la nuit de noces, qui ne soit pas traumatisante. Le but principal est de faire des jeunes femmes de meilleures épouses, puis de meilleures mères. Il n'est pas question de libéralisation des mœurs, ni que les jeunes filles, comme les jeunes gens, engrangent des expériences sexuelles avant le mariage. En résumé, « *L'éducation sexuelle espère seulement mettre fin à l'angoisse de vierges ignorantes et à leur viol par des hommes qui ont déjà trop vécu. Elle ne met pas fin à la promotion de la virginité, au contraire. Et là, dans la foulée, on va réclamer que le jeune homme, aussi bien que la jeune fille, arrive vierge au mariage* »⁵⁰⁹.

Une fois le voyage de noce accompli, la jeune fille se voit attribuer le statut de femme mariée et va petit à petit remplir ce nouveau rôle qu'elle va découvrir, aidée par sa mère et par ce qu'elle a vu accomplir par cette dernière. Une dernière étape marque la fin de sa vie de jeune fille, c'est ce que Martin-Fugier nomme les « *visites de noces* ». « *A son retour l'attendent de multiples obligations. Les « visites de noces » d'abord. Visites que l'on doit aux parents et amis au retour du voyage de noces et marquent la « mise en route de la barque conjugale ». Et surtout l'apprentissage de son nouveau rôle de maîtresse de maison : donner des ordres à la bonne, faire les courses, organiser des dîners pour bien accueillir les amis de son mari qui désirent la connaître. Elle essaie d'être à la hauteur de tâches auxquelles elle n'a pas été préparée* »⁵¹⁰.

MacMillan souligne dès 1977 combien le conservatisme est prégnant, en France, en matière de rôles sexuels. Pour lui, la guerre n'a fait que consolider le modèle féminin de mère-ménagère. D'autres historiens, notamment anglais, contestent, eux aussi, la thèse émancipatrice de la guerre et démontrent la superficialité des changements⁵¹¹. Au terme de son article relatif au rôle de la femme en temps de guerre, Thébaud déclare qu'elle préfère souligner le caractère profondément conservateur de la guerre en matière de rapports entre les sexes. Pour elle, et « *Dans cette perspective, on comprend mieux que notre XX^e siècle, si longtemps fait de guerres, d'après-guerres et d'entre-deux-guerres, n'ait connu que tardivement, pas avant les années soixante, un réel bouleversement des rapports masculin-féminin* »⁵¹².

⁵⁰⁹ Voir ce que dit précisément à ce sujet MARTIN-FUGIER, Anne, *Ibid.*, à la page 60.

⁵¹⁰ *Ibid.*, p. 74.

⁵¹¹ Voir MACMILLAN, James F., *Housewife or Harlot: The Plague of Women in French Society, 1870-1940*, Brighton. The Haverster Press, 1981, BRAYBON, Gail, *Women Workers in the First World War*, Londres, Croom Helm, 1981 et *Out of the Cage : Women's experiences in two World Wars*, London et New York, Pandora, 1987, THOM, Deborah, « Women end Work in Wartime Britain », in *The Upheaval of War Family, Work and Welfare in Europe, 1914-1918*, édité par Richard Wall et Jay Winter, Cambridge, New-York, Melbourne, Cambridge University Press, 1988, p. 297-325, ouvrages cités dans THÉBAUD Françoise, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle », in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome V. Le XX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992), p. 87.

⁵¹² THÉBAUD Françoise, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle », in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), p. 143-144.

Selon De Giorgio, le XIX^e siècle est le siècle de la mère. « *La famille se transforme et avec elle le rôle de ses membres. Pères et époux restent les figures prééminentes mais la distance sociale entre les conjoints, parents et enfants diminue* »⁵¹³.

Knibiehler, dans son ouvrage, retrace l'histoire des mères et de la maternité en Occident. Peu à peu, l'éducation maternelle remplace une certaine indifférence pour l'enfant⁵¹⁴. Au moment de l'essor du capitalisme, « *la mère, théoriquement déchargée de tout travail productif, s'est investie dans la vie domestique assumant une responsabilité éducative de plus en plus large même auprès de ses fils* »⁵¹⁵. Cet extrait est évidemment réducteur. Toutes les mères ne sont pas déchargées de tout travail productif, surtout à l'heure où l'homme dissocie sa vie professionnelle de sa vie familiale et quitte le domicile pour aller au bureau ou à l'usine. Mais les mères se préoccupent de leur progéniture, avec l'aide d'une ou plusieurs bonnes, et d'une nurse, d'une gouvernante et d'une préceptrice pour les familles de la noblesse et de la bourgeoisie aisée. Les mères s'instruisent et se documentent sur la manière de nourrir, de vêtir, de soigner et d'éduquer un enfant. Les mères protestantes méditent sur la Bible et la « nourrice sur le lieu » vient habiter chez les parents, afin que ces derniers puissent veiller à la manière dont elle nourrit, ainsi qu'à la vie saine qu'elle doit mener. Progressivement, la promotion du biberon met fin à l'exploitation de ces femmes. Selon Knibiehler, « *Vers 3 ans commence la véritable éducation. Les textes sont unanimes : la tendresse doit l'emporter sur l'autorité. Il ne s'agit plus d'assurer le pouvoir et la tranquillité des adultes, mais d'épanouir la personnalité de chaque enfant* »⁵¹⁶. Les mères ne se comportent pas de la même façon selon qu'elles donnent naissance à un garçon ou à une fille. Les attentes sont différentes, et l'amour maternel se double d'une certaine ambivalence.

L'amour maternel perd quelque peu de son prestige au seuil du XX^e siècle. Knibiehler relève que « *L'industrialisation produit, par groupes entiers, un nouveau type de mères qui travaillent hors de chez elles de douze à quatorze heures par jour, et reviennent au logis exténuées, hagardes, incapables d'assumer les tâches maternelles et ménagères les plus fondamentales, incapables de transmettre à leurs filles les moindres rudiments de la culture féminine traditionnelle* »⁵¹⁷. Ce genre de situations donne lieu à une forme de travail à domicile, à une pseudo-différenciation du travail, et à la construction de cités ouvrières où les mères peuvent rester au foyer ou, du moins, s'entraider. A la fin du XIX^e siècle « *grandit l'obsession de rendre la mère à ses petits. L'éloge de la ménagère* » ange du foyer », « *fée du logis* », *hante tous les discours* »⁵¹⁸. L'opposition entre sphère publique et sphère privée, cette dernière réservée à la femme, fait de la philanthropie et de la gestion privée du social, une extension des tâches domestiques. Ce type

⁵¹³ DE GIORGIO, Michela, « La bonne catholique » in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michèle (sous la dir. de) *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992), p. 236.

⁵¹⁴ Voir également ARIÈS, Philippe, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Plon, 1960 et 1973, et *Histoire de la vie privée*, ARIÈS Philippe et DUBY Georges (sous la dir. de), 5 tomes : I. De l'Empire romain à l'an mil ; II. De l'Europe féodale à la Renaissance ; III. De la Renaissance aux Lumières ; IV. De la Révolution à la Grande Guerre ; V. De la Première Guerre mondiale à nos jours, Seuil, 1985-1986-1987.

⁵¹⁵ KNIBIEHLER, Yvonne, *Histoire des mères et de la maternité en Occident* (3e éd., Que sais-je ?), 2012, p. 71.

⁵¹⁶ *Ibid.*, p. 73.

⁵¹⁷ *Ibid.*, p. 76-77.

⁵¹⁸ *Ibid.*, p. 78.

d'activités est réservé à certaines femmes qui ne travaillent pas en usine, dans le commerce ou dans l'administration. Les mères qui travaillent, elles, n'ont pas toujours les moyens ni l'envie de quitter leur poste et de perdre leur salaire. Progressivement, « *par l'effet des transformations économiques et sociales, les mères de tous les milieux sortaient du foyer, s'initiaient à certains aspects de la vie publique, apprenaient à formuler certaines revendications. Elles affirmaient la dimension sociale de la fonction maternelle* »⁵¹⁹. Les guerres, l'émigration favorisent le retour d'une pression nataliste, qui s'exerce grâce à un encadrement moral et idéologique. Selon Knibiehler, « *Dans les dictatures des organisations totalitaires endoctrinent le deuxième sexe, à tous les âges. On y répétait aux filles et aux femmes que leur vocation originelle était d'élever des enfants au service de la patrie. [...] Partout les livres scolaires préparaient les fillettes à devenir des bonnes mamans. Dans les démocraties, des associations privées, souvent confessionnelles, rappelaient l'importance morale et sociale de la maternité* »⁵²⁰. Un des effets majeurs du natalisme a été de susciter des politiques « familiales » et des interventions progressives de l'Etat. De même, entre les deux guerres, les progrès de la médecine et de la médicalisation entraînent une importante évolution des mœurs. « *Mères et enfants sont entre les mains des médecins, pour ne pas dire à leur merci. Le père et la famille sont tenus à l'écart, officiellement par peur des microbes* »⁵²¹. Au cours du XX^e siècle, et principalement après la deuxième guerre mondiale, le rôle et la représentation de la femme, de la maternité et de l'enfant évoluent. Knibiehler conclut que « *les femmes n'enfantent que quand la collectivité les aide à accueillir et à élever leurs enfants. Ceux-ci doivent être désirés non pas seulement par celle qui les met au monde, ni même par un couple, mais par une collectivité solidaire. La maternité ne relève pas seulement de la vie privée, elle n'exprime pas seulement un désir féminin, ni l'amour d'un couple, elle répond à un besoin social primordial : le renouvellement des générations, la survie du groupe* »⁵²².

En sus des livres scolaires, un grand nombre de parutions sont destinées à accompagner la jeune femme dans son rôle de mère. L'un d'eux, intitulé le *Livre d'or de la Jeune Femme*, édité par la librairie H. Le Soudier, à Paris, réédité à de nombreuses reprises, en est, en 1898, à sa 35^e réédition. Il présente, « *exposé dans les détails les plus minutieux, tous les devoirs qui incombent aux jeunes mères et tous les soins qu'elles doivent prendre depuis le moment de la conception jusqu'à la première éducation qu'elles auront à donner à leur enfant* »⁵²³ et est rédigé par un médecin, ce qui lui donne une influence certaine. La mère est considérée comme inexpérimentée ou hésitante, et ce type de traité est destiné à la rendre plus sûre d'elle, en rectifiant ses préjugés et ses erreurs, et en remédiant à des négligences qu'une personne inexpérimentée et peu sûre d'elle ne peut manquer de commettre. En luttant contre les négligences et les mauvaises habitudes, le traité contribue à enrayer la mortalité si considérable chez les nouveau-nés, et donc, par conséquent, à endiguer la dépopulation qui menace la France

⁵¹⁹ *Ibid.*, p. 82.

⁵²⁰ *Ibid.*, p. 96-97.

⁵²¹ *Ibid.*, p. 99.

⁵²² *Ibid.*, p. 122.

⁵²³ D'AMMON, Friedrich-August, von, Dr., *Le livre d'or de la Jeune Femme, son rôle et ses devoirs comme mère de famille, soins à donner à la première enfance*, [d'après la 35^e édition de l'original], 13^e édition, Librairie H. Le Soudier, Paris, 1898.

dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La jeune épouse doit passer du stade de jeune fille, profondément ignorante sur le plan sexuel à celui d'une jeune femme qui « *doit être instruite sur tout ce qui se rapporte à cette destination* »⁵²⁴. Ceci afin de remplir parfaitement son rôle d'épouse et de future mère. En effet, « *La femme a été créée pour être une épouse fidèle et une mère dévouée et vigilante. Pour la mettre à même de remplir cette dernière vocation, la nature l'a douée de qualités morales admirables et d'une organisation physique adaptée aux fonctions suivantes [...]* »⁵²⁵. Suit une évocation des fonctions propres à la femme, comme la conception, la nutrition du fœtus, la naissance, les soins au nouveau-né et la première éducation. L'ouvrage comporte plusieurs chapitres qui vont traiter en détails de la grossesse, de l'accouchement, des couches, de la nourrice, de l'alimentation artificielle, des soins à donner à l'enfant depuis la naissance jusqu'à l'éruption des dents, de la dentition et du sevrage, de la vaccination, du régime après l'éruption des dents, des maladies des enfants et des soins à donner, et, enfin, du développement intellectuel pendant les premières années de la vie et du rôle de la mère dans l'éducation de l'intelligence. Le rôle mis en avant dans ce traité est celui d'une mère. Il n'est pas fait allusion à une jeune femme travailleuse ou à une jeune mariée. La jeune fille se transforme en jeune mère, seul rôle auquel la nature l'a préparée. Dans ce dernier, la jeune mère doit se familiariser avec les principales phases de développement intellectuel de l'enfant, grâce au traité, afin de diriger son évolution. Pour ce faire, il s'agit principalement d'observer attentivement, « *de ménager les ressources que présente l'action spontanée de la nature et d'intervenir activement là où une intervention de ce genre est indiquée* »⁵²⁶. Selon D'Ammon, la première éducation est du ressort de la mère. Le père, lui, dirige et surveille. L'application pratique des principes d'éducation appartient à la mère, et il importe, dans ce domaine, de lui laisser entière liberté⁵²⁷. Enfin, la dimension spirituelle n'est pas oubliée et la mère se doit de guider le sentiment religieux de l'enfant, attentive à son premier éveil.

Offen souligne la position de Knibiehler, qui fait de la maternité (par « maternité », elle entend l'expérience maternelle prise dans toute son amplitude contextuelle des discours et des pratiques) un événement « éminemment historique »⁵²⁸. Elle retrace le parcours de cette historienne, « pionnière de l'histoire des mères ». Offen reprend des constats cités maintes fois et récurrents, à savoir que « *Souligné à maintes reprises, les femmes françaises ont toujours travaillé, mais les mères n'ont pas toujours essayé de travailler dans deux endroits à la fois, au foyer et dans un emploi payé séparé de la maison. A partir du XIX^e siècle, l'augmentation de l'emploi des femmes à l'extérieur du foyer soulève des questions que nous ne connaissons que trop bien aujourd'hui, à commencer par la « double journée* » »⁵²⁹. Les contributions de

⁵²⁴ *Ibid.*, p. XV.

⁵²⁵ *Ibid.*, p. XV et XVI.

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 281.

⁵²⁷ *Ibid.*, aux pages 287, 289 et 290.

⁵²⁸ OFFEN, Karen, « Pionnière de l'histoire des mères. La contribution d'Yvonne KNIBIEHLER », in BERNOS, M. et BITTON, M. (sous la dir. de), *Femmes. Familles. Filiations.*, Presses universitaires de Provence, 2004, p. 185-192. Référence électronique du livre : BERNOS, Marcel (dir.) ; BITTON, Michèle (dir.). *Femmes Familles Filiations : Société et histoire*. Nouvelle édition [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2004 (généré le 26 septembre 2018). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pup/6937>. ISBN : 9782821885509. DOI : 10.400/books.pup.6937. Compatible avec Zotero, référence électronique, p. 3. Site consulté le 07.09.2020.

⁵²⁹ *Ibid.*, p. 6.

Knibiehler font autorité dans le domaine de la maternité et de l'histoire des mères. Elle a exploré « *les conduites de maternité chez les riches femmes urbaines et chez les paysannes, les femmes pauvres et les femmes non mariées : des éclaircissements sur l'accouchement, l'emballage, l'allaitement, et le sevrage figurent parmi ses observations* »⁵³⁰. Par conséquent, elle concourt à dresser un portrait général de la mère, de ses fonctions, de son rôle et de ses occupations, qui nous permet de comprendre quelle mère a pu être Amy Bovet. Le portrait de la mère dressé par Knibiehler, et qui fait référence, s'applique, par analogie à Amy Bovet, même si cette dernière n'a pas été une « riche femme urbaine », mais une femme moyennement aisée de la petite bourgeoisie helvétique.

3.2 Construction sociale, appartenance et contraintes

Cette jeune femme mariée et mère évolue dans un contexte qui est celui que lui a réservé sa naissance. Amy n'est pas fille d'ouvrier ni fille d'agriculteur. Elle a épousé un intellectuel suisse romand, et, par-là, vit dans un certain monde, qui est celui de la petite bourgeoisie, et cela même si son éducation l'a préparée à une ouverture à des catégories sociales moins favorisées.

Au début du XX^e siècle, la femme peut se définir selon un premier statut, celui de l'appartenance sociale, appelée « classe sociale ». Elle appartient soit à une classe sociale élevée, soit défavorisée. Si elle appartient à une classe sociale défavorisée, elle travaille à l'extérieur du foyer pour pourvoir à ses besoins (si elle est célibataire) ou aux besoins de sa famille, le salaire du mari ne suffisant pas. Mais quelle que soit sa classe ou son statut social, comme le souligne Perrot, « *L'épouse est dépendante économiquement, pour la gestion des biens, (en fonction du contrat de mariage, et toujours dans la communauté), dans le choix du domicile et pour toutes les grandes décisions de la vie familiale, y compris l'éducation et le mariage des enfants. Cependant, ménagère et maîtresse de maison, elle dispose d'influence et de pouvoirs dont elle sait user. Frédéric Le Play (1806-1882), un des premiers sociologues à avoir établi des monographies de famille*⁵³¹, a mis en évidence le rôle des femmes du peuple dans l'économie familiale et la gestion du budget »⁵³².

Martin-Fugier, dans son ouvrage *La Bourgeoise. Femme au temps de Paul Bourget*, publié chez Grasset, relève les éléments qui permettent de définir une classe sociale : ses revenus et son mode de vie. Elle cite les recherches effectuées dans ce domaine par Daumard et Chaline⁵³³, ce dernier soulignant que les bourgeois manifestent une conscience de classe dans le choix de leur lieu d'habitation, de leurs placements, de leur état ou profession. Certains éléments sont symboliques d'un mode de vie bourgeois : le salon, le piano et la bonne. Selon Martin-Fugier, « *Se faire servir par une bonne à tout faire est une des lignes de démarcation entre les tout petits*

⁵³⁰ *Ibid.*, p. 2-3.

⁵³¹ Dans des séries intitulées *Les Ouvriers européens* ou *Les Ouvriers des Deux Mondes*, sources exceptionnelles pour la connaissance des familles populaires du XIX^e siècle.

⁵³² PERROT, Michèle, *Mon histoire des femmes*, Paris, Seuil, 2006, p. 60.

⁵³³ DAUMARD Adeline, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, Sevpen, 1963 [thèse], 661 S. et CHALINE, Jean-Pierre, *Les bourgeois de Rouen : une élite urbaine au XIX^e siècle*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences, 1982, 509 p.

bourgeois et les prolétaires »⁵³⁴. Martin-Fugier ajoute à ces symboles le fait que la femme ne travaille pas, du moins à l'extérieur. En effet « *La bourgeoisie érige le travail en valeur et l'épouse qui n'a pas à gagner sa vie n'a pas le droit, pour autant, de rester oisive. Elle n'échappe pas à l'impératif moral qui veut que chacun produise quelque chose d'utile pour la société. Et c'est là une des fonctions du discours sur la Femme : les femmes sont chargées d'une multitude de devoirs pratiques, pour faire fonctionner la maison et la sociabilité* »⁵³⁵. L'auteure délimite ainsi les classes ou catégories sociales : les femmes prolétaires travaillent à l'extérieur et les femmes bourgeoises se consacrent à d'utiles tâches sociales. Est-ce vraiment aussi simple que cela ?⁵³⁶

Bourgeoise ou ouvrière, la femme dépend donc économiquement de son mari. Si elle est ménagère et maîtresse de maison, elle a la possibilité de construire une vie quotidienne active et de trouver le bonheur dans l'accomplissement de ses tâches. Relevons que Perrot parle bien de « construire » une vie quotidienne active, ce qui dénote une identité en évolution. Des devoirs qui sont les siens, la femme passe au Devoir dont Martin-Fugier souligne le danger pour la femme : s'oublier au profit des autres. A cela s'ajoute la conduite morale de la femme. Si la femme bourgeoise peut aimer et apprécier la musique, jouer du piano, comme c'est le cas de notre correspondante, elle doit avant tout conserver ses intérêts artistiques dans la sphère privée et rester ainsi une « honnête femme » : « *Une honnête femme ne peut pas être une artiste. Être artiste signifie se produire en public, et cela suffit à vous assimiler aux prostituées. L'honnête femme appartient à la sphère privée, elle se réserve pour son mari et sa famille. Pas question qu'elle se donne en spectacle. Une musicienne qui donne un concert, une intellectuelle qui fait des conférences sont suspectes d'être des femmes de mauvaise vie, de celles qu'on n'épouse pas* »⁵³⁷.

La femme bourgeoise se partage entre deux sphères, l'une privée, l'autre publique. « *L'existence de la bourgeoise du XIX^e siècle se déployait dans deux sphères : celle du foyer et celle du monde. Ici les deux sphères se réduisent à la seule dimension du foyer. C'est le triomphe du nid petit-bourgeois. Le rapport au monde extérieur est toujours suspect, entaché de frivolité. Il faut être superficiel pour s'y intéresser. S'il y a mise en scène du quotidien, c'est pour le seul bonheur du mari et des enfants* »⁵³⁸.

Sur le plan de la sexualité, Martin-Fugier relève des éléments intéressants. Si, dans les classes aisées, elle envisage une répartition des rôles un tant soit peu tranchée – « *A l'épouse la pruderie, à la maîtresse le goût pour le sexe*⁵³⁹ » – elle ne voit pas les choses ainsi pour la situation

⁵³⁴ MARTIN-FUGIER, Anne, *Ibid.*, p. 10.

⁵³⁵ *Ibid.*, p. 11.

⁵³⁶ Voici ce qu'en dit précisément MARTIN-FUGIER, Anne, *Ibid.*, p. 16 : « *Philanthropie, sociabilité et direction de l'intérieur sont les activités obligatoires de la maîtresse de maison, elles forment son Devoir. Elles requièrent une qualité essentielle : le Dévouement. Par le biais des devoirs communs aux grandes dames et aux petites-bourgeoises, la morale dominante nie la notion des classes sociales pour ne plus parler que de la seule vraie vocation de la femme : s'oublier au profit des autres, la famille et les déshérités, et trouver dans ce dévouement sa légitimité. La vraie vocation de la femme ne s'exerce pas sur la scène publique mais dans le nid, au foyer. Les œuvres philanthropiques ne sont qu'une extension du foyer, la maternité sociale qu'un élargissement de la maternité réelle* ».

⁵³⁷ *Ibid.*, p. 27.

⁵³⁸ *Ibid.*, p. 225.

⁵³⁹ *Ibid.*, p. 80-81.

petite-bourgeoise, où le couple, pour des raisons économiques, vit en circuit fermé et replié sur lui-même. « *La bonne gestion de la sexualité conjugale va nécessairement faire partie de la gestion du ménage. On s'achemine alors vers une réhabilitation de la sexualité à condition qu'elle soit conjugale. Se dessine donc un mouvement vers le couple amoureux, la maîtresse investissant lentement l'épouse et mère* »⁵⁴⁰. Pour appuyer ce changement ou cette particularité au couple petit-bourgeois, Martin-Fugier cite Gustave Droz⁵⁴¹, qui a écrit en 1866 un ouvrage intitulé *Monsieur, Madame et Bébé*. Dans ce texte, Droz « *lie conjugalité et recherche du bonheur, dont fait partie le plaisir amoureux* »⁵⁴² en l'occurrence les relations sexuelles.

Dans un cadre élargi, un manuel scolaire dont nous n'avons pu retrouver les références précises aborde, dans les années 1960, la question délicate des relations sexuelles entre une épouse et son mari. En résumé, si celui-ci désire dormir, la femme doit l'accepter. Si le mari désire des relations intimes, la femme s'y soumet. Et cette dernière doit avoir en mémoire que le plaisir d'un homme est plus important que celui d'une femme. Un gémissement marquant le plaisir, même s'il ne reflète pas la réalité, est bienvenu. Si le mari suggère des pratiques « *moins courantes, que l'épouse se montre obéissante et résignée, en marquant éventuellement un manque flagrant d'enthousiasme, mais en ne se déroband pas* »⁵⁴³. Si le présent texte ne passe pas sous silence les relations conjugales, il n'est pas matière à édifier la jeune fille sur la sexualité, ni ne présente une quelconque égalité. Il incite la jeune femme à la soumission complète et définit l'épouse comme un être qui doit « *s'oublier au profit de son mari ou/et des autres* ».

Dans le cadre du foyer et du statut social favorisé se joue la question importante de la domesticité. Martin-Fugier précise « *qu'il faut témoigner avec eux d'une vigilance particulière. Leur travail et leur conduite dépendent, la plupart du temps, de l'attitude de la maîtresse de maison. Si elle sait donner des ordres, se faire obéir et respecter, elle sera bien servie. L'autorité requiert du tact, de la fermeté et de l'attention. Une femme organisée donne chaque matin à sa bonne ou à sa cuisinière le menu qu'elle a mis au point, puis répartit avec précision les tâches pour la journée* »⁵⁴⁴. Le nombre des domestiques employés dans une famille varie selon la situation du mari, le nombre des enfants et leur âge, et enfin selon l'époque. De l'entente entre la maîtresse de maison et ses domestiques dépend la bonne marche de la maisonnée. La question des visites requiert également l'attention d'une bourgeoise. Il suffit à une femme, même de petite bourgeoisie, d'être pourvue d'une famille très étendue, aux membres de laquelle elle rend des visites nombreuses et régulières, pour avoir un emploi du temps extrêmement chargé. C'est par la femme, souvent, que passe la sociabilité de la famille. Elle assure les relations avec la famille proche et lointaine, ainsi qu'avec les amis et les connaissances. Elle écrit les mots nécessaires pour toutes les occasions de la vie. La sociabilité tourne autour de plusieurs pôles : la famille, la profession du mari, le quartier, l'appartenance confessionnelle. Martin-Fugier cite de nombreux types de visite à effectuer : les visites du Nouvel-An, les visites

⁵⁴⁰ *Ibid.*

⁵⁴¹ DROZ, Gustave, *Monsieur, Madame et Bébé, l'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, [1867].

⁵⁴² MARTIN-FUGIER, Anne, *Ibid.*, p. 80-81.

⁵⁴³ « Manuel scolaire d'économie domestique » édité pour les femmes en 1960, sans référence.

⁵⁴⁴ MARTIN-FUGIER, Anne, *Ibid.*, p. 184.

dites de « digestion », de « convenance », de condoléances, de cérémonie, de félicitations, de congé et de retour. Elle souligne le fait que « *si vous allez voir quelqu'un et que vous ne le trouvez pas chez lui, vous déposez une carte cornée du côté droit. La personne en question vous doit une visite en retour, et il faut l'attendre pour en faire une seconde. Carte cornée signifie que la propriétaire de cette carte s'est déplacée* »⁵⁴⁵. Nous retrouvons la thématique des visites dans la correspondance échangée entre Pierre et Amy.

Passerini présente l'évolution de la ménagère au XX^e siècle comme une véritable tentative de « taylorisation » du travail domestique. Grâce à l'apparition d'un arsenal d'appareils électroménagers, la ménagère contrôle la consommation et administre la maison. Les activités ménagères deviennent « *l'objet d'une organisation et d'une planification rigoureuse, y compris les ventes à tempérament et les projets à long terme* »⁵⁴⁶.

De cela, il ressort que le XX^e siècle ne change pas son regard sur les femmes et le travail domestique « *Le travail domestique et les soins aux enfants, qu'ils soient magnifiés ou exploités, restent de toute façon tâche de femme, même si ce n'est pas le travail de toutes les femmes* »⁵⁴⁷.

Dans son ouvrage, Sohn précise, à propos des élites, que les femmes, dans l'entre-deux-guerres, à l'exception des bourgeoises, se refusent, malgré une propagande nataliste, aux fonctions reproductrices et domestiques qui leur sont assignées. Pour elle, la claustration au foyer est un échec. Les femmes mariées se refusent à mettre en œuvre le discours dominant et les emplois salariés, en ville, progressent. A ses yeux, les mentalités échappent pour une large part à l'impact des plaidoyers officiels. Les femmes se démarquent, restent des travailleuses et mettent au monde des enfants de moins en moins nombreux⁵⁴⁸.

Apparemment, et selon sa femme, Pierre Bovet considère Amy comme « bourgeoise », mais moins que celle d'une de leur connaissance : « *Je suis bien aise que tu aies une femme « moins bourgeoise » que M. Rivier – et que cela te fasse plaisir. Elle l'est donc un peu tout de même !* »⁵⁴⁹.

Pour Perrot⁵⁵⁰, les femmes construisent une vie quotidienne active et une mystique féminine qui privilégie la reproduction maternelle et ménagère. Dès lors, mères de famille nombreuses, elles reproduisent pour leurs filles des modèles de rôle domestique et mondain, où repas et réceptions tiennent une grande place. Le modèle décrit par Perrot s'apparente aux femmes bourgeoises du nord de la France, catholiques. Ce modèle est-il valable pour une famille bourgeoise protestante, unie autour d'un père pasteur, installée dans le sud de la France ?

Baubérot cite, dans son article, le fait que certaines femmes protestantes se sentent froissées par la manière dont les « droits ou prétendus droits » des femmes sont défendus par les

⁵⁴⁵ *Ibid.*, p. 190.

⁵⁴⁶ PASSERINI Luisa, « Société de consommation et culture de masse », in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome V. Le XX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992), p. 439.

⁵⁴⁷ BOCK, Gisela, « Pauvreté féminine, droits des mères et Etats-Providence » in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 539.

⁵⁴⁸ SOHN Anne-Marie, *Ibid.*, p. 1012.

⁵⁴⁹ Lettre du 6 mars 1903.

⁵⁵⁰ Voir bibliographie.

féministes. Pour ces femmes, le meilleur féminisme sera le plus féminin. Baubérot précise néanmoins que cette attitude n'empêche pas la créativité, ni les initiatives. Il cite un ouvrage *L'Éducation progressive*, de Mme Necker de Saussure, qui prône une pédagogie de l'autonomie pour les filles comme pour les garçons et insiste « *sur la nécessité de retarder l'âge du mariage des jeunes filles pour qu'elles puissent devenir des « esprits éclairés » et des « créatures intelligentes »* »⁵⁵¹.

Toujours selon l'auteur, « *Cet accent mis sur l'éducation se retrouve chez des protestants de milieux sociaux plus ou moins aisés. Leur message aux autres femmes de leur époque est, en substance : notre prétendue « infériorité » ne vient pas d'une « nature féminine », mais du fait que l'éducation des jeunes filles est si sommaire qu'il est impossible que leur intelligence parvienne à égaler, au bout du compte, celle des hommes* »⁵⁵².

En termes de morale et d'éducation, là aussi, le protestantisme se situe à l'articulation du moral et du social : la Ligue française pour le relèvement de la moralité publique est la branche française de la fameuse Fédération abolitionniste créée par Joséphine Butler. Elle regroupe non seulement des protestants, mais également des libres penseur(euses) et quelques catholiques. Ce mouvement est imprégné de préoccupations morales et religieuses d'origine protestante ; il affirme que « *la « pratique de l'impureté » est aussi répréhensible chez l'homme que chez la femme* » (congrès de Genève, 1877) et conduit à prôner « *la même morale pour les deux sexes* » ». Le moyen pour développer une « fraternité intersexuelle » passe évidemment par l'éducation : « *une instruction sexuelle judicieuse pour la jeunesse, la mixité scolaire, l'introduction de la gymnastique pour les jeunes filles, la substitution d'une « communauté de travail » à la division du travail entre sexes* »⁵⁵³.

Parallèlement à cet aspect égalitaire que le féminisme préconise pour les filles, sur le plan de la morale et de l'éducation, Higonnet met en évidence l'importance du domaine des arts pour les femmes. Leur génie n'est pas reconnu, et c'est en amateur qu'elles pratiquent la peinture ou la musique⁵⁵⁴. Amy apprend le piano et en joue. Elle séjourne à Berlin pour se parfaire dans ce domaine. Durant toute sa vie, la musique occupera une place importante et elle cherchera à faire partager ses goûts musicaux à son mari et à ses enfants : Geneviève étudiera le piano et atteindra un niveau relativement élevé puisqu'elle en fera sa profession. Marc pratique le violoncelle. Jean-Jacques, pasteur, joue du violon et montre des talents élevés. Mais ses parents hésiteront à lui conseiller de faire une carrière musicale et lui-même y renoncera. Amy Bovet-Babut ne gagnera jamais sa vie par la musique.

⁵⁵¹ BAUBÉROT, Jean, « De la femme protestante » in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michèle (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 253.

⁵⁵² *Ibid.*

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 255.

⁵⁵⁴ HIGONNET Anne, *Ibid.*, p. 312.

Comme le dit justement Higonnet « *La peinture et la musique d'agrément apportent aux femmes une forme de culture de base, au même titre que le roman* »⁵⁵⁵. Et si Pierre Bovet abhorre le roman, il se montrera sensible aux talents et connaissances musicales de son épouse.

Selon Perrot, le domestique marque tout le travail féminin. Elle se réfère à Smith⁵⁵⁶ et Martin-Fugier⁵⁵⁷ pour décrire la femme qui n'a pas de souci d'argent, règne sur sa maisonnée et emploie une certaine domesticité. Le nombre de domestiques dépend de l'argent que lui alloue son mari pour le bon fonctionnement de la maison. Dans la petite et moyenne bourgeoisie, elle tend à se réduire à l'unique « bonne à tout faire »⁵⁵⁸. Le principal souci de la maîtresse de maison réside dans la domesticité : tenue, mœurs, stabilité, logement, etc. Nourries et logées, les domestiques reçoivent des « gages », qui leur sont versés irrégulièrement et sujet à retenue dans certaines familles. Leur journée de travail est quasi illimitée et le dimanche n'est pas garanti, même si la pratique s'en développe. Selon Perrot, la condition domestique mène à la perdition ou à l'ascension. Après 1914, il devient plus difficile de trouver des domestiques. Les « bonnes » disparaissent au profit des femmes de ménage, souvent recrutées parmi les immigrées. Les relations entre bonne et maîtresse de maison ne sont pas toujours aisées et la moralité de la domestique, ainsi que parfois, celle du milieu familial, pèse sur la maîtresse de maison. Comment, quand votre employée de maison vous quitte, trouver une nouvelle perle, adéquate et qui fera preuve de stabilité sans courir après tous les garçons qui passent ? Martin-Fugier précise que le meilleur exemple réside ... dans la vertu⁵⁵⁹ que montre la maîtresse de maison : « *Le meilleur exemple de moralité réside dans la pratique de la vertu autour de soi. Et d'abord à l'égard des employés qui vivent sous son propre toit, les domestiques. La maîtresse de maison doit avoir souci de leurs conditions de logement et de travail. La question du sixième étage, où habitent les bonnes, est l'objet, dans les dernières années du XIX^e siècle et jusqu'à la guerre, de campagnes de presse et de rapports dans les congrès* »⁵⁶⁰. La maîtresse de maison est censée exercer une surveillance vigilante sur les conditions de vie de ses domestiques, à la fois par souci moral vis-à-vis de l'extérieur et aussi en vue de la détresse par laquelle passe une domestique qui s'est laissée séduire.

Pour Rothenbühler, « *beaucoup d'employeurs se plaignent à cause de leur manque de connaissances à la fois pratiques et théoriques* »⁵⁶¹. L'industrialisation et la hausse du niveau de vie permettent à de nombreux bourgeois d'employer une ou plusieurs domestiques. C'est même une quasi-obligation pour qui souhaite se différencier des classes populaires.

⁵⁵⁵ *Ibid.*, p. 313.

⁵⁵⁶ SMITH, Bonnie, *Les Bourgeoises du Nord*, Paris, Perrin, 1989 (traduction de *Ladies of the Leisure Class. The Bourgeoises of the Northern France in the Nineteenth Century*, Princeton University Press, 1981).

⁵⁵⁷ MARTIN-FUGIER, Anne, *Ibid.*

⁵⁵⁸ Rothenbühler appuie ce constat « *La classe moyenne, ne pouvant s'offrir la nombreuse domesticité employée par la haute aristocratie et la haute bourgeoisie, n'a pas d'autre choix que de faire cumuler les fonctions à une seule et même personne. C'est ainsi que naît « la bonne à tout faire », chargée de toutes les corvées de la maison, faisant office à la fois de femme de chambre, de cuisinière ou de blanchisseuse* ». ROTHENBÜHLER, Anne, *Ibid.*, p. 13.

⁵⁵⁹ « Vertu » s'entend ici dans le sens de « Qualité, propriété particulièrement bonne, efficace de quelque chose ». Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vertu/81689>, site consulté le 28.02.2018.

⁵⁶⁰ MARTIN-FUGIER, Anne, *Ibid.*, p. 209.

⁵⁶¹ ROTHENBÜHLER, Anne, *Ibid.*, p. 13.

Dans cette partie de chapitre, avant de passer à l'étude du corpus, nous souhaitons rappeler quelques points importants qui touchent à la correspondance, mis en évidence par plusieurs auteurs qui font référence dans ce domaine, et les mettre en parallèle avec des constats effectués en étudiant la correspondance d'Amy Bovet-Babut. Que dit Amy de la correspondance ? Qu'en pense-t-elle et quelles idées émet-elle à son propos ? Quel discours tient-elle, durant son existence, à propos de la correspondance ? Au niveau pratique, nous avons vu comment Amy procède : à quel moment, dans quelles circonstances et à quelle fréquence. Nous nous livrons ci-dessous, en quelque sorte, à une amorce de réflexion et à un essai de synthèse.

Nous établissons également un lien entre une histoire singulière, celle d'une personne et ce que certains historiens nomment la Grande Histoire, en reproduisant une lettre écrite par Amy au moment où la tourmente du deuxième conflit mondial embrase l'Europe.

Tout au long du présent travail, nous avons examiné, en parallèle des thématiques retenues, les idées, les conceptions et les pratiques de la correspondance. Nous avons recueilli des informations qui s'ajoutent aux nombreuses observations déjà existantes dans ce domaine. Notre regard a porté principalement sur la correspondance, non pas comme source permettant d'étudier des thématiques, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, mais sur la correspondance en tant que telle : Selon Pouban, « *le ruisseau des correspondances familiales alimente aussi ce grand courant* »⁵⁶². Le grand courant dont elle parle, c'est deux cent millions de lettres qui s'échangent chaque année en France au milieu du XIX^e siècle. Néanmoins, l'auteure précise que ce nombre, en 1856, ne représente qu'une faible moyenne par habitant, soit sept lettres. Il n'empêche, les Français et les Françaises écrivent.

Les auteurs se rejoignent pour désigner les femmes en tant que personnes chargées de donner et de prendre des nouvelles. Elles écrivent au quotidien. Cette habitude, prise de longue date, est insufflée dès l'enfance, aussi bien chez le garçon que chez la fille. Les enfants sont éduqués dans un principe que la correspondance est un moyen d'être en lien, en relation et, par-là, à maintenir la cohésion familiale. Pierre et Amy élèveront leurs quatre enfants dans cet esprit. Amy insiste à plusieurs reprises pour que ses fils donnent des nouvelles à leurs grands-parents nîmois et qu'ils les remercient lorsque ces derniers leur font un cadeau.

Donner, prendre des nouvelles, maintenir le lien, mais aussi transmettre des messages destinés à d'autres, passer commande pour des objets divers. Envoyer son bon souvenir, son affection, mais aussi des produits, comme des rubans, par exemple.

L'écriture des lettres n'est pas seulement le moyen d'échanger et de maintenir un dialogue avec la famille et les amis, mais aussi celui de détenir une forme de pouvoir sur la communauté. Pouban cite la capacité à assurer sa cohésion, le contrôle des valeurs exprimées, des interventions en vue de proposer un ou une partenaire pour former un couple, etc.

⁵⁶² POUBLAN, Danièle, « Écriture et rôle social. La place des femmes dans une correspondance familiale au XIX^e siècle », dans PLANTÉ, Christine, *L'épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion Editeur, 1998, p. 201.

Ce lien avec la correspondance, appelé par Poublan « médiation graphique », permet de donner libre cours à la créativité des femmes, dans l'espace privé, puisque l'espace public leur est interdit. Cette production épistolaire intense, qui s'illustre sur le long terme, comme en témoigne la durée des échanges entre Amy et son époux, cimente le groupe auquel hommes et femmes appartiennent.

Poublan nous rejoint : la participation à la correspondance n'est de loin pas l'apanage des femmes seules. Pierre Bovet en est la preuve. Si pour Poublan, la participation active et principale de la femme, de l'épouse, s'impose, elle nous invite à réévaluer la participation masculine. Les chercheurs soulignent le caractère « profondément social » de la correspondance, même si, en première lecture, elle participe « *à la définition des rôles masculins et féminins* »⁵⁶³, reléguant à la femme un rôle secondaire au service de l'homme.

La correspondance illustre le triomphe de la famille, et, par-là, les rôles qui sont dévolus à la femme et à l'homme. A l'homme ce qui touche au domaine professionnel, à l'espace public, et aux femmes, le quotidien et l'expression des sentiments, l'espace privé.

Au sein des correspondances, on trouve à la fois des contenus généraux ou généralistes très clairs, qui passent d'un sujet à un autre, destinés aux divers membres de la famille et aussi des échanges plus soutenus avec un parent privilégié. Le choix d'un correspondant privilégié est très net chez les adolescents et les adolescentes.

*« Le phénomène le plus marqué reste cependant le rôle des femmes dans cette correspondance. 75 % d'entre elles déclarent la faire seule, 50 % des hommes avouent qu'il en est bien ainsi ! Les épouses écrivent aussi bien à leurs parents qu'à ceux de leur mari, rares sont les ménages où chaque conjoint correspond avec sa propre parenté. Cela confirme clairement l'importance des femmes dans le maintien de l'esprit de famille, également sensible dans leur compétence en matière de généalogie »*⁵⁶⁴.

Dans les échanges qui entraînent un projet de vie commune, le couple, comme l'ont fait Amy et Pierre, conserve très fréquemment les lettres échangées au temps des fiançailles ou pendant les années de mariage. Elles sont comme un parfum, un reflet du chemin de vie parcouru. Par nécessité, les échanges soutenus correspondent à des périodes d'éloignement de la famille et/ou du conjoint, pour des raisons professionnelles, familiales ou de santé. Nous pensons ici à Amy, dont la sphère familiale se situait en France, plus particulièrement à Nîmes. L'échange prend alors valeur de témoignage.

La correspondance privée révèle plusieurs traits récurrents de l'écriture domestique dont une participation à la définition des rôles masculins et féminins, une ritualisation de la vie quotidienne, qui plus est quand l'autre, absent, n'y participe pas.

⁵⁶³ POUBLAN, Danièle, *Ibid.*, p. 214.

⁵⁶⁴ ALBERT Jean-Pierre « Ecritures domestiques », in FABRE, Daniel (sous la dir de), *Ecritures ordinaires*, Paris, Editions P.O.L. / Centre Georges Pompidou, 1993, p. 58.

Créatrice d'identité, la correspondance se révèle profondément sociale, voire thérapeutique. Ecrire, c'est aussi une sorte d'exutoire. Albert, de son côté, insiste sur « *la constitution d'un rapport réflexif à soi-même et d'une identité* »⁵⁶⁵.

Blanc étudie le cahier de correspondance écrit par des lycéennes et destiné à d'autres lycéennes. Dans cette optique, nous relevons un effet miroir qui nous semble important dans la construction identitaire : écrire à l'autre, à son conjoint, c'est découvrir ses propres émotions éprouvées par un ou une autre, comme une sorte d'écho. « *Le cahier est destiné à être offert à la correspondante, il lui appartiendra définitivement à compter du jour où elle le recevra en cadeau. Elle aura ainsi en sa possession une sorte de journal intime épistolaire d'une amie que cette lecture lui apprendra à connaître mais aussi une chronique de ses propres émotions éprouvées* » en écriture » *par une autre quelques semaines auparavant. Cette correspondance est donc pleinement adressée temporairement à soi, définitivement à l'autre et en quelque sorte potentiellement à un objet d'amour dont la réalité n'est vraiment inscrite que dans l'espace et le temps du cahier* »⁵⁶⁶.

Dans des circonstances ordinaires, la correspondance représente, par sa régularité, un acte social qui paraît aller de soi, laissé au bon vouloir des correspondants en termes de modalités et de contenu.

Il se peut, néanmoins, qu'elle rejoigne ce qu'on appelle la Grande Histoire. Prend-t-elle alors un sens différent, quand les événements tragiques apparaissent en filigrane dans les lignes que le correspondant rédige ? A titre d'exemple, nous reproduisons aux pages suivantes, in extenso, une lettre d'Amy rédigée le vendredi 10 mai 1940, date de l'offensive des forces armées allemandes en direction des Pays-Bas, de la Belgique, du Grand-Duché du Luxembourg et de la France. Elle nous livre l'état d'esprit et les représentations d'Amy Bovet-Babut à l'heure de ces circonstances tragiques, en fonction des informations qui lui parviennent et de la façon dont elle les interprète. Elle illustre, d'une certaine manière, le degré de conscience face à un événement dont les acteurs ne semblent en mesure d'estimer ni la portée, ni les conséquences.

⁵⁶⁵ *Ibid.*, p. 64.

⁵⁶⁶ BLANC, Dominique « Correspondances », in FABRE, Daniel (sous la dir de), *Ecritures ordinaires*, Paris, Editions P.O.L. / Centre Georges Pompidou, 1993, p. 104.

Mon Pierre chéri

En rentrant, bien, après avoir mis une lettre à la boîte
 j'ai craint fort d'avoir manqué le courrier, j'ai trouvé la
 bonne lettre avec l'enclose de J.J. L'une et l'autre
 ont été bienvenues, tu penses m'excuser !, et vas les avoir
 réunies ensemble, Geneviève et moi. On se sent tout à
 coup tellement plus près, du fait de ces nouvelles...
 Vauvert ne me dirait rien non plus ! mais il ne
 faut pas que J.J. se presse. D'autres choses peuvent se
 présenter. - Vas, j'ai rien reçu de lui, à part
 un très bel envoi de bouquets, le jour où nous al-
 lions à l'école j'en ai apporté aux Daniel /.
 Les Grener auraient très bien pu l'apporter.
 Tu ne me dis pas pourquoi ils sont venus : c'est vail-
 lant le 20 mai que tante Adèle aura 90 ans. Sans
 doute se serait-il aggravié brusquement ? Tu ne
 l'auras dit... j'espère que tu entends autre chose
 que des airs d'opéra et du jazz. C'est une si
 belle occasion de parfaire l'éducation musicale !
 Je parle de choses insignifiantes, et pourtant ! dans
 quelle mesure a-t-il depuis le mariage. Vas avoir été

réveillés avant 5 h. par une alerte d'airons. Je suis
venue me 'étendre près de Geneviève qui n'était pas
s'ennuyer du tout. M. Halbwachs, lui, est descendu à
la cave. Il a eu à 7 h. un téléphone alarmant
de Michel Alexandre, de Clermont, insistait pour
que sa ^{belle-}mère (M^{me} Halbwachs) / hâte sa départ pour
Clermont, ne les événements / il ne prévoyait pas.
mais semblait très inquiet / Comme il est très pessimiste
de tempérament, nous avons espéré si il espérât.
(La T.S.F. ne marche pas, ce qui est très ennuyeux en
ce moment / M. Halbwachs qui partait pour un cours
est revenue pour nous dire que la Hollande et la
Belgique étaient envahies. Papier vient de Lé-
opold, très noir, suggérant que Geneviève parte
pour Caen. Elle n'en a aucune envie. Nous attendons
les événements qui ont l'air de se précipiter et de
devenir de plus en plus alarmants. Il paraît que
Nancy, Colmar ont été bombardées cette nuit.
Il semble bien que nos jours entrent dans la phase
la plus aiguë du conflit. Je suis bien partagée :
heureuse d'un côté, d'être auprès de Geneviève en
ce moment, mais inquiète d'être séparée de lui.
Nous nous sentons bien proches, n'est-ce pas ? nous l'avons
été particulièrement ce matin. Il faut prier
avec hâte l'ardent dont nous sommes capables, remettre
à Dieu nos bien-aimés, Geneviève lui appartient

et son petit enfant qui ne faire son entrée en ce
 monde en un moment bien tragique... Yvonne
 Halbroach e'crit que Pierre ne viendra mais qu'il
 n'est pas question de le faire revenir à Paris pour
 le moment (auj. mais que j'aurai /). Elle souffre
 beaucoup d'être éloignée de Geneviève en ce moment,
 la pauvre! Francis risque de s'arrêter de beaucoup
 de l'état... Je pense bien à la pauvre Lily et aux
 André. La retraite de Grandchamp s'achève dans
 une atmosphère lourde d'angoisse. Que dit-on
 en Suisse? Maintenant, c'est dur d'être privé de
 1. S.F. en ce moment. Nous allons entendre les nou-
 velles chez Papoum tant à l'heure. - j'ai téléphoné
 ce matin à J. Micheli qui semblait très émue.
 Elle va passer le week-end quelque part près de
 Paris (elle ne m'a pas dit où, j'ai l'impression qu'il
 y a un mystère /) — Nous devons nous revoir mercredi;
 2... Jeanne est arrivée ici hier et s'est installée
 à l'aéroport ici. Elle est venue avec M. Bakke qui venait
 rencontrer Koht; il comptait aller demain à Brussels!
 Jeanne a profité de l'occasion pour travailler avec
 Yvonne Lefebvre. Elle loge à l'hôtel du Louvre. Elle
 est revenue ici ce matin pour s'habiller ses biens, sans
 se douter de rien! Les nouvelles l'ont bien émue.

Elle n'a pas vu le Bakke ce matin. Je pense que celui-ci va bientôt se retirer en Suisse. - Je viens de le téléphoner à Daniel pour le consulter au sujet de Geneviève. Il a l'air assez inquiet et il se demande, lui aussi, si elle ne ferait pas bien de quitter Paris. Il va venir tout à l'heure avec Z. Luvens nous retrouver chez Papoum pour que nous examinions ensemble la situation. Geneviève parlait de Remfollies, mais c'est bien loin. Les voyages sont devenus très difficiles en ce moment. Il faudrait que Daniel soit avec eux en auto quelque part. Que Dieu nous dirige ! Je finirai ma lettre quand j'aurai vu les Daniel. Si vous quittez Paris, je t'en avertirais par télégramme. Je t'embrasse avec une immense tendresse, avec

Pierre. Amy
P.S. Je termine cette lettre au jardin du Luxembourg - après avoir déjeuné chez les Basch. Les Daniel nous y ont rejoints pour un Conseil de famille. On a décidé que la première chose à faire était de consulter Dignonnet. Celui-ci ne bage pas de Paris (fort heureusement). Il conseille à G. d'accoucher dans sa clinique comme convenu. Il approuve si elle se transporte à Sceaux d'ici là, comme les Daniel le proposent. Elle y sera mieux exposée qu'au 6^e du Bd Raspail. Les D. nous y accompagneront dès ce soir, malgré les défauts de leur installation. (Je logerai sans doute dans une pension voisine). Dignonnet verra G. chez lui demain à 14 h. Nous avons entendu la T. S. F. à 12 h. 30 et appris que la Suisse mobilisait. Daniel se demande s'il sera appelé. Et Marco ? C'est dur d'être séparés en ce moment. En quel temps nous vivons ! Je plains le pauvre Maurice qui va rester tout seul - H. q. o. s. a. - plus que jamais - Tam A.

Illustration 2 : Lettre d'Amy Bovet-Babut, datée du vendredi 10 mai 1940, jour de l'offensive des forces armées allemandes dirigée contre les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France. © Collection privée.

Ici, par cet exemple, nous illustrons l'articulation existante entre l'histoire singulière, personnelle et la Grande Histoire. Est-ce que parler de choses insignifiantes, c'est tenter d'oublier les heures dramatiques qu'Amy est en train de vivre : les alertes aux avions, les états pessimistes du mari de la sœur de Francis Halbwachs, que les personnes présentes cherchent à relativiser ? La

T.S.F.⁵⁶⁷ ne fonctionne pas. Et quelles nouvelles peut-elle donner, en fonction de la censure ? Pourtant, ce même jour, ils apprennent l'invasion de la Belgique et des Pays-Bas. Même sans informations précises, Amy admet que les événements deviennent alarmants, se précipitent et que les pays en guerre entrent dans la phase aiguë du conflit. Elle s'inquiète pour ses proches, pour sa fille. L'idée de s'exiler à Montpellier effleure Geneviève et sa mère, mais de quelles informations la population bénéficie-t-elle ? Tous se doutent bien que les déplacements sont difficiles et qu'ils ne sont pas les seuls à envisager de quitter Paris et de se diriger vers le sud. Après un Conseil de famille réunissant Daniel et son épouse, Amy, Geneviève et, peut-être, M. Halbwachs, il est décidé de consulter le médecin qui suit Geneviève, le Dr. Digonnet. Ce dernier conseille à Geneviève d'accoucher dans sa clinique et que, d'ici là, elle se réfugie à Sceaux⁵⁶⁸. Apparemment, Amy et ses enfants finissent par avoir accès à un appareil de T.S.F et apprennent que la Suisse mobilise. Ce sont de nouveaux soucis pour Amy, qui pensent à ses fils. Plus que jamais, la correspondance présente un lien entre les membres de la famille, dispersés, là où les événements les surprennent. Avoir des nouvelles, c'est être rassuré. Donner des nouvelles, c'est rassurer ceux qui, en Suisse, assistent, impuissants, au drame qui ravage les pays envahis.

Examinons à présent le hiatus existant entre les rôles dévolus aux femmes, les représentations et les « individus femmes ». Il n'est pas dans notre propos ici de retracer l'histoire des représentations de la femme véhiculées par la société au cours des siècles. Notre intention est de ponctuer la rupture entre ces deux domaines de quelques éléments aidant à mieux percevoir comment et quelles idées reçues existent et circulent au moment où notre sujet, Amy Bovet, vit son existence de femme.

Cabaud et Hubscher précisent que, « *Jusqu'aux années 1970, les femmes sont les oubliées de l'histoire, les mouvements féministes contribuent alors à leur rendre une identité* »⁵⁶⁹. D'une part, si, au fil du temps, les sensibilités et les mentalités évoluent, les représentations, elles, demeurent tenaces. D'autre part, et malgré un regard des chercheurs qui s'intéressent progressivement aux femmes, les activités féminines, réduites bien souvent aux tâches ménagères, assimilées au banal quotidien, laissent peu de traces. Les sources rendent difficiles l'accès à la place que les femmes occupent dans la société au début du XX^e siècle. Les chiffres alignés par les recensements rendent compte des taux d'occupation des femmes actives professionnellement, mais « *ne peuvent restituer le vécu quotidien des femmes* »⁵⁷⁰. Les cartes postales représentent un moyen terme entre la sécheresse des chiffres et l'absence de sources écrites, mais ne parviennent pas à rendre l'épaisseur du « vécu » de la femme en ce début de XX^e siècle. Elles sont néanmoins un document utile pour exprimer l'imaginaire collectif d'une époque, et dégager un « *certain regard de la France porté sur la France, sur la société, sur la*

⁵⁶⁷ Abréviation de « Transmission Sans Fil ».

⁵⁶⁸ Sceaux est une commune française du département des Hauts-de-Seine en région Île-de-France, dans l'arrondissement d'Antony, au sud de Paris. Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sceaux_\(Hauts-de-Seine\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sceaux_(Hauts-de-Seine)), site consulté le 13 mars 2017.

⁵⁶⁹ CABAUD, Michel et HUBSCHER, Roland, « Coup d'œil sur une histoire obscure », in 1900. *La Française au quotidien*, Editions Armand Colin, Paris, 1985, p. 7.

⁵⁷⁰ *Ibid.*

femme en 1900 »⁵⁷¹. Elles font la part belle aux humbles, aux petites gens, à ceux qui n'ont pas laissé de traces écrites sous la forme d'archives familiales ou/et de correspondance. Elles mettent en exergue le rôle traditionnel de la femme, comme les paysannes, véritables femmes-orchestre, représentées comme auxiliaires de leur mari tout au long du cycle agricole, « *image conforme à celui [au rôle] qui est le sien dans la société* »⁵⁷² ; l'image de la condition féminine présentée par les photographes « *miroir dans lequel les jeunes paysannes lisent leur futur, ne peut que les inciter à partir vers la ville* »⁵⁷³. Le rôle des ouvrières, qui passent de l'atelier à l'usine, mais ne sont point représentées comme symbole de l'harmonie et de la concorde familiale, est moins en évidence ; en effet, le travail en usine évoque davantage l'anonymat, la solitude de l'ouvrier et la déstructuration de la cellule familiale ; les employés de maison, fonctions occupées par des femmes sans formation, sont quasi absentes ; et les photographies omettent le secteur tertiaire, les femmes travaillant dans les bureaux, les banques, les services administratifs et le secteur public, comme si ces domaines se voulaient l'illustration d'un rôle en mutation pour la femme, en contradiction avec l'idéologie dominante.

A ces campagnes, à ces femmes usées par le travail, s'oppose un monde bourgeois aisé. Pour Cabaud et Hubscher, « *la tonalité dominante des photographies du monde urbain peut faire rêver les filles de la campagne. Ne voient-elles pas des jeunes femmes bien mises, ou élégantes, bien coiffées, exécuter un travail propre à l'abri des intempéries, jouir des « lumières de la ville », admirer les devantures des magasins et ne pas avoir à attendre la foire, la vogue ou la fête paroissiale pour aller s'amuser ?* »⁵⁷⁴. Sohn rejoint Cabaud et Hubscher : la femme peut revendiquer un statut différent, un rôle nouveau, une vie autre, portée par la fulgurance des progrès et du développement industriel. « *La jeune paysanne sage peut se muer en citadine évaporée et la concubine ouvrière en épouse vertueuse. Il n'y a donc pas de déterminismes rigoureux puisque l'histoire de toutes les femmes est diachronique, donc fluide et évolutive, fonction à un moment donné et pour chacune de sa place au cœur d'une société en mouvement* »⁵⁷⁵. Mais le regard de la société change-t-il ? Les représentations véhiculées évoluent-elles ?

Les représentations photographiques telles que les cartes postales font apparaître clairement une distance sociale entre les villageoises et les élégantes du Bois de Boulogne. Selon ces auteurs, il existe « *une certaine connivence entre le photographe et les acheteurs de cartes, impliquant que les clichés du premier répondent à l'attente des seconds, on peut admettre que le regard du reporter s'inscrit dans le champ social et exprime la sensibilité et l'imaginaire collectifs comme l'idéologie ambiante* »⁵⁷⁶.

Une autre recherche, relative, elle aussi, à l'image de la femme, vient corroborer la discontinuité, la rupture entre la réalité et le modèle de femme que le pouvoir bourgeois cherche à instaurer.

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 204.

⁵⁷² *Ibid.*, p. 190.

⁵⁷³ *Ibid.*, p. 202.

⁵⁷⁴ *Ibid.*

⁵⁷⁵ SOHN, Anne-Marie, *Ibid.*, p. 1015.

⁵⁷⁶ CABAUD, Michel et HUBSCHER, Roland, *Ibid.*, p. 182.

Dans son ouvrage, Pavillon⁵⁷⁷ présente une recherche sur la femme illustrée des années 1920. Elle a dépouillé trois périodiques illustrés, la *Patrie Suisse*, *l'Illustré* et *Lectures du foyer*, de manière systématique, sur une période de dix ans. Après quelques réflexions méthodologiques, notamment relatives à la femme et à la société, elle intitule une partie du chapitre un « *Tant vaut la femme, tant vaut la famille et la société* », ce qui illustre le poids donné à l'image féminine. Tout au long de sa recherche, elle explicite la création et l'utilisation de modèles de femmes, deux modèles suisses et un modèle étranger : le modèle populaire, le modèle petit-bourgeois et le contre-modèle. Dans le cadre des deux modèles suisses, les deux premiers cités, ceux-ci alimentent et nourrissent le stéréotype d'une femme avant tout mère de famille, ménagère qui, si elle travaille, le fait à la maison, sous la forme du ménage ou/et d'un travail à domicile (broderie, dentelle, tissage, etc.), ou encore en dirigeant les employés qui ont à charge les travaux et l'entretien du ménage. Il en va de même pour la femme paysanne qui, si elle travaille, le fait pour soutenir son mari, et non pour acquérir une forme de liberté ou obtenir une quelconque rémunération. La représentation du travail, pour la femme, est celle du travail à domicile, que ce soit dans les champs ou à la ville.

En ce qui nous concerne, cette recherche et les deux modèles décrits rejoignent les représentations construites que nous avons évoquées et confirment l'existence, en Suisse, de stéréotypes et de représentations, en décalage constant avec les réalités sociales de l'époque. En d'autres termes, ils confirment l'existence d'un hiatus entre les rôles et représentations et les « individus-femmes » ; il à noter qu'une force particulière est nécessaire pour ne pas se conformer au discours ambiant. La soif d'une certaine indépendance, les besoins en ressources complémentaires au salaire du mari et le développement du secteur tertiaire, avec la création d'emplois répétitifs et faiblement rémunérés, sont les raisons principales qui incitent une part importante des femmes à travailler hors du domicile, et, par-là, à contrevenir aux deux modèles véhiculés.

Par ailleurs, Pavillon souligne que, dans la stratégie imaginée par le pouvoir bourgeois, qui diffuse et alimente ces modèles au moyen de la photographie, des discours et des associations, « *la femme, tant sur le plan imaginaire que réel, sera considérée comme le maillon fort d'une trame idéologique profondément conservatrice* »⁵⁷⁸. Les associations féminines, elles aussi, collaborent activement à la diffusion de ces modèles stéréotypés.

La presse illustrée et les discours conservateurs vont contribuer à élaborer, puis à répandre le mythe féminin « *qui fonctionne à la fois comme fable sécurisante et comme miroir dans lequel la collectivité va pouvoir se reconnaître et s'éprouver comme unité. Il paraît dès lors évident que le mythe travaille non seulement les représentations mentales, mais va également influencer sur les comportements sociaux et politiques* »⁵⁷⁹.

⁵⁷⁷ PAVILLON, Monique, *La femme illustrée des années 20. Essai sur l'interprétation de l'image des femmes dans la presse illustrée 1920-1930*, Histoire et société contemporaines, Etudes et mémoires de la section d'histoire de l'Université de Lausanne, publiés sous la direction du Professeur Hans Ulrich Jost, tome 4, Lausanne, 1986, 194 p.

⁵⁷⁸ *Ibid.*, p. 101.

⁵⁷⁹ *Ibid.*, p. 153.

Ces exemples rejoignent et renforcent les représentations voulues du masculin et du féminin dont parle Sohn, représentations qui assignent à chaque sexe sa place dans la société. Mais la rupture entre le statut, le rôle en mutation, et les représentations véhiculées se révèle et s'observe.

Néanmoins, Sohn précise que si les femmes des classes défavorisées imitent les bourgeoises sur certains points précis, elles se démarquent en ce qui concerne la maternité et le rôle de la ménagère : « *Quant à la bourgeoise, elle sert de référence, certes, pour les codes vestimentaires et sociaux. Dès 1870, les ouvrières parisiennes s'appellent entre elles Madame et arborent la voilette. Les domestiques imitent leurs maîtresses. Mais le repli sur la maternité et le home n'a pas vraiment fait école. L'influence des modèles bourgeois me semble même plus faible que celle des images de la société, cartes postales, chansons et affiches, qui s'immiscent sans heurt dans l'imaginaire de chacune et façonnent ses aspirations* »⁵⁸⁰. En effet, la société de consommation et la nécessité d'écouler la production industrielle, concoure, par le biais de la publicité notamment, à nourrir l'imagination et les aspirations des jeunes femmes, concurrençant les modèles féminins traditionnels voulus par le pouvoir politique.

Sohn revient sur le hiatus entre représentations de la femme et la femme en tant qu'individu ; elle réaffirme ce constat sous une autre forme : les sensibilités et les mentalités évoluent, mais lentement, et il y a une discontinuité importante entre le statut de la femme et les représentations qui lui sont assignées. « *Bien que les femmes soient filles de leur époque et perméables à l'idéologie dominante comme le prouve leur accession au statut d'individu, il n'en reste pas moins que les liens entre leur statut et les représentations qui assignent à chaque sexe sa place dans la société, se dérobent. L'impact des discours normatifs semble particulièrement faible. Les sages et les doctes, les locuteurs officiels s'évertuent en pure perte. Hommes et femmes restent sourds à leurs appels* »⁵⁸¹.

Pour Ripa, les idées reçues sur les femmes sont majoritairement émises par des hommes et traduisent la façon dont le féminin a été abordé durant des siècles : de l'extérieur. « *Elles s'enracinent essentiellement dans des données religieuses et/ou naturalistes qui définissent la différence des sexes ; aussi se mettent-elles aisément au service d'un déterminisme qui rend impensable la modification de la définition du féminin et postule immuable la place et le statut des femmes dans la société* »⁵⁸². Elles contribuent à consolider le genre et « *paraissent justifier le partage, hiérarchisé, des rôles, des espaces et des pouvoirs selon les sexes* »⁵⁸³. Selon Ripa, l'impact de ces idées s'est néanmoins affaibli, suite à l'apparition de nouveaux préjugés, qui ont enregistré l'évolution du quotidien des femmes et qui contredisent les stéréotypes fortement ancrés dans notre société. L'acceptation des changements survenus dans la vie des femmes, dans les rôles et les fonctions qui leur sont aujourd'hui dévolus se fait progressivement, même si des résistances se dévoilent encore. L'attachement *in fine* à une certaine idée de « la femme » peine à mourir pour renaître sous un jour nouveau. Comment affirmer encore aujourd'hui que

⁵⁸⁰ SOHN, Anne-Marie, *Ibid.*, p. 1017-1018.

⁵⁸¹ *Ibid.*, p. 1010.

⁵⁸² RIPA, Yannick, *Les Femmes dans la société. Une histoire d'idées reçues*, Editions le Cavalier bleu, 2016, p. 11.

⁵⁸³ *Ibid.*

« la place des femmes est à la maison quand la figure de la ménagère n'est plus un modèle mais une exception ? »⁵⁸⁴. Soutenir un tel discours en société relève d'un passéisme outrancier. Et pourtant, la réalité, les mentalités n'évoluent pas toujours de concert. C'est cette divergence, ce hiatus entre les représentations de la femme et la femme, dans son statut d'individu, son rôle et ses fonctions que nous avons cherché à examiner ici.

Dans le cadre de notre thématique, et le sujet – une femme, faut-il le rappeler – que nous étudions⁵⁸⁵, nous postulons d'ailleurs que cette coupure, cette discontinuité entre les représentations, les mentalités, et la réalité sociale vécue par certaines femmes, existait déjà ; à un degré moindre et à un niveau individuel, certes, la majorité des femmes se conformant à l'idéologie dominante alors en vigueur. Autrement dit, la visibilité de cette coupure, de cette discontinuité n'était pas ou que peu visible et moins dénoncée. Ripa, d'ailleurs, s'étonne « *que tant de changements soient advenus en si peu d'années...* »⁵⁸⁶.

L'image et la représentation de la femme, en cette fin du XIX^e siècle et ce début du XX^e siècle, est avant tout celle d'une mère. Selon Ripa, « *Cette conviction est partagée par la majorité des femmes et des féministes qui condamnent la mode de la garçonne*⁵⁸⁷ et celle du lesbianisme dans les années 1920 »⁵⁸⁸. Être femme, c'est être mère. L'opinion courante affirme que les femmes sont faites pour être mères, par leur composition et leur instinct. Et si ces mères ont des filles, elles leur enseigneront les qualités propres aux attentes de la société, selon le stéréotype le plus traditionnel de la féminité : soumission, domination, séduction, reproduction. Dès lors, les filles sont victimes de préjugés scolaires et orientées mariage, tenue d'un ménage et maternité. La place de la femme est, par nature, à la maison. « *De 1918 à 1960, la progression de l'activité féminine est inférieure à celle ébauchée à la fin du XIX^e siècle, toutefois, dès 1926, le taux d'activité des femmes est de 36%* »⁵⁸⁹. Concernant le travail, la référence à « la norme » est le modèle bourgeois de la femme qui ne travaille pas, mais la réalité quotidienne est différente : les femmes ont toujours travaillé. Et la commémoration de la fin du conflit de 1914-1918 amène un renouvellement de l'historiographie, appelée à prendre en compte le travail des femmes, avant, pendant et après la Première guerre mondiale. Le travail des femmes a élargi leur horizon et pour certaines, les a fait sortir de la maison. L'image de la femme en activité professionnelle véhicule l'idée d'une certaine liberté. Mais la réalité est trompeuse, car la femme concilie vie privée et vie professionnelle, confinant à l'épuisement. Selon Ripa, de nos jours, « *Le travail des femmes étant désormais le souhait de la majorité d'entre elles et la norme, l'idée reçue est, elle, devenue inaudible* »⁵⁹⁰. L'idée de la femme à la maison rejoint celle que la femme n'a pas besoin de formation. Les filles de la bourgeoisie sont initiées à l'art, mais cela ne comprend pas la création : « *leur formation se résume aux visites de musées pour enrichir les conversations de*

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p.12.

⁵⁸⁵ Et dont l'existence se situe entre la fin du XIX^e et le début du XX^e.

⁵⁸⁶ *Ibid.*

⁵⁸⁷ « *Femme qui dans les années 1920 suit la mode des cheveux courts, des pantalons, aime les cigarettes et les voitures et affiche une grande liberté sexuelle. En référence au roman éponyme de Victor Marguerite qui fait scandale* ». Dans RIPA Yannick, *Ibid.*, p. 155.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, p. 24.

⁵⁸⁹ *Ibid.*, p. 79.

⁵⁹⁰ *Ibid.*, p. 51.

salon et aux rudiments techniques pour pratiquer l'aquarelle et le piano, en complément de la broderie ; il s'agit de reproduire, non de créer »⁵⁹¹.

En matière de politique, l'idée qui prévaut est celle que la politique n'intéresse pas les femmes. Pour maintenir cette affirmation, « *ce que contredit l'évolution internationale, il faut recourir alors à tous les poncifs sur leur « nature » et sur l'opinion commune selon laquelle leur participation politique est incompatible avec leur vie de famille* »⁵⁹², comme le travail pour les femmes issues de la bourgeoisie. En termes de combat, une autre idée reçue est que les féministes et le féminisme sont contre les hommes. D'agresseurs ou d'indifférents, les hommes deviennent victimes.

Ainsi s'achève le panorama de cette rupture entre les deux domaines cités, entre rôles, représentations et individus-femmes, que nous souhaitions présenter. Pour conclure, citons Ripa : « *Les historiens ont longtemps contribué au maintien des idées reçues, l'histoire des femmes et de la différence des sexes s'est attachée à déconstruire le genre et donc à saper les fondations des idées reçues* »⁵⁹³.

Dans la partie suivante, nous revenons de manière plus large sur la présentation de soi à l'aide de la contribution de Goffman. Son analyse s'inscrit dans une perspective sociologique et propose d'étudier la vie sociale à partir de la représentation théâtrale⁵⁹⁴. Du point de vue de son auteur, l'objet de cette analyse « *n'est autre que la structure des rencontres sociales – ces entités de la vie sociale qui s'engendrent chaque fois que des individus se trouvent en présence immédiate les uns des autres* »⁵⁹⁵. Toujours selon Goffman, les rencontres sociales impliquent que toute personne normalement constituée psychiquement se met en scène et par le rôle qu'elle endosse, contribue à influencer la rencontre entre deux ou plusieurs personnes.

En lien avec la notion de rôle et la formation du sentiment d'identité, en quoi les apports de cette perspective sociologique appuient et éclairent notre questionnement ? Ils sont, à notre sens, de trois ordres :

En premier lieu, la définition de la situation. Selon Goffman, le concept d'interaction se définit comme un « *ensemble de représentations individuelles* »⁵⁹⁶. Nous déduisons de cette définition que, dans le cadre d'une interaction, chaque individu interagissant propose à l'autre une forme de représentation. Or, toujours pour Goffman, toute situation ou rencontre sociale implique une projection, de manière volontaire ou involontaire, de l'idée que la personne se fait d'elle-même, et par-là, contribue à une définition de la situation.

⁵⁹¹ *Ibid.*, p. 89.

⁵⁹² *Ibid.*, p. 123.

⁵⁹³ *Ibid.*, p. 159.

⁵⁹⁴ « *Cet exposé ne porte pas sur les aspects du théâtre qui s'insinuent progressivement dans la vie quotidienne. Son objet propre n'est autre que la structure des rencontres sociales – ces entités de la vie sociale qui s'engendrent chaque fois que des individus se trouvent en présence immédiate les uns des autres* ». GOFFMAN, Erving, *Ibid.*, p. 241.

⁵⁹⁵ *Ibid.*, p. 240.

⁵⁹⁶ *Ibid.*, p. 171.

Cette définition de la situation, pour Goffman, n'a rien à voir avec la réalité. Elle est une construction : *« Pour commencer, il faut dire qu'il y a beaucoup de gens qui croient sincèrement que la définition de la situation proposée habituellement est la réalité véritable »*⁵⁹⁷.

En deuxième lieu, le Soi et la présentation de Soi à l'autre.

Goffman distingue *« deux dimensions fondamentales dans la personnalité individuelle »*⁵⁹⁸, l'acteur et le personnage. Pour lui, et dans notre société, le personnage et le moi coïncident de manière approximative. Mais le moi, qu'il définit également comme un *« personnage représenté »*, n'est pas une réalité mais un effet dramatique qui se dégage d'une représentation. En fait, le possesseur du moi existe uniquement grâce aux organisations sociales, qui lui fournissent les moyens de le produire et de l'entretenir. A savoir, un personnage n'est jamais complètement lui-même. Il est quelque part dépendant de l'idée qu'il se fait de lui-même, et c'est cette image de lui qu'il cherche à mettre en scène. En lien avec notre problématique, une épouse, aussi sincère soit-elle, à travers ses interactions avec son époux, ou dans le cadre de la correspondance qu'elle entretient avec lui, se met, dans une certaine mesure, en scène, c'est-à-dire structure cette rencontre avec l'idée qu'elle se fait d'elle-même, définissant ainsi une réalité qui est sienne.

De même, la présentation de Soi à l'autre n'est pas liée à l'authenticité ou à la non-authenticité, ni à la sincérité dont quelqu'un est censé faire preuve ou dont il croit faire preuve. Selon lui, *« Les acteurs peuvent être sincères – ou être insincères tout en étant sincèrement convaincus de leur propre sincérité –, mais il n'est pas nécessaire de croire sincèrement à son rôle pour le jouer de façon convaincante »*⁵⁹⁹. Goffman souligne que, dans le cadre d'une représentation, la nécessité de parvenir à une certaine cohérence de l'expression du Soi entraîne une opposition entre *« notre moi intime et notre moi social »*. Nous cherchons alors, devant un public, à échapper à ce qu'il nomme des fluctuations. Se présenter entraîne dès lors une certaine stabilité du Soi⁶⁰⁰.

Enfin, troisième et dernier point, la relation au sein du couple.

Pour l'auteur, les situations de famille⁶⁰¹ se prêtent aussi à des représentations, puisqu'elles impliquent un grand nombre d'interactions. Entre conjoints, les époux se mettent, eux aussi, en scène. Une épouse, Amy en l'occurrence, se présente à son mari, qu'elle soit ou non convaincue de le faire en toute sincérité. Ceci est, à nos yeux, un autre lien que nous pouvons établir entre le concept de présentation de soi tel que Goffman le décrit et l'étaye avec de nombreux exemples tout au long de son analyse, et notre travail.

Nous déduisons de ces trois points que les travaux de Goffman appuient et éclairent notre propre recherche. Par analogie, nous pouvons appliquer l'idée que les interactions entraînent

⁵⁹⁷ *Ibid.*, p. 72.

⁵⁹⁸ *Ibid.*, p. 238.

⁵⁹⁹ *Ibid.*, p. 72.

⁶⁰⁰ *Ibid.*, p. 59.

⁶⁰¹ *Ibid.*, p. 66-67.

chez notre sujet une forme de représentation qu'il propose à l'Autre, que celui-ci soit son mari, un membre de sa famille ou tout autre personne avec laquelle il interagit.

Ceci étant établi, examinons maintenant un autre point important entre l'analyse de Goffman et notre recherche. Il existe en effet une différence importante entre le concept évoqué par l'auteur et, à priori, notre travail. Dans la situation qui est la nôtre, l'interaction entre le personnage et son partenaire se joue non pas directement en présentiel, comme le fait un acteur en interaction avec son public, mais par l'intermédiaire d'un objet écrit, la lettre. Dès lors, l'objet écrit, la lettre, représente-t-elle un obstacle significatif qui dénie toute légitimité à l'interaction, et par-là, à une représentation dont Amy Bovet serait l'actrice, et son mari, le public ou le spectateur ? Certains auteurs, qui ont travaillé sur les correspondances, ont abordé cette question, et y ont répondu par la négative⁶⁰². Nous partageons leur point de vue et répondons également négativement à cette interrogation, même si elle nous apparaît, au premier abord, parfaitement légitime. D'une part parce que le destinataire de la lettre reste le spectateur ou le public de ce qui va être présenté par écrit. Ensuite, parce que l'écrit, s'il enlève l'immédiateté générée par une représentation en présentiel, n'abolit pas le principe que l'acteur ou le scripteur se met en scène, car, comme le dit Goffman, « *Quand une personne se présente aux autres, elle projette en partie sciemment, en partie involontairement, une définition de la situation dont l'idée qu'elle se fait d'elle-même constitue un élément important* »⁶⁰³.

Ainsi, notre épistolière, dans ses lettres, se présente à l'autre, qu'il soit ou non son mari, et projette, dans ce qu'elle écrit ou décrit, volontairement ou involontairement, une définition de la situation, dans laquelle entre pour une part importante l'idée qu'elle se fait d'elle-même ou l'image qu'elle tient à donner⁶⁰⁴.

Le concept de présentation de soi, tel que Goffman le définit et l'étaye, s'applique donc, toujours par analogie, à une épistolière qui correspond avec son mari, qu'elle soit sincère ou insincère, et que le moi ou « personnage représenté » utilise, comme moyen, une interaction se déroulant en présence immédiate avec l'autre ou sous la forme d'un échange au moyen d'un objet écrit, à savoir la lettre.

⁶⁰² Notamment Albert, Bossis, Sohn. Voir introduction et bibliographie.

⁶⁰³ *Ibid.*, p. 229.

⁶⁰⁴ *Ibid.*, p. 66-67.

Deuxième partie : une femme dans la première moitié du XX^e siècle

4 Chapitre quatre – Gouvernance familiale

Ce chapitre s'intéresse à la gouvernance familiale, traitant des processus identitaires en lien avec la présentation de soi, de la femme et de la famille, du déroulement de la vie domestique et de l'éducation. Il explore les discours qui se tiennent, ainsi que les pratiques mises en œuvre dans le contexte familial.

D'autre part, afin de faciliter la compréhension du lecteur, et au vu des partitions de ce chapitre en sous-chapitres, nous établissons des liens avec des contenus théoriques qui concernent spécifiquement ceux-ci. Cela sera également le cas pour les divisions en sous-chapitres effectuées dans le cadre de la vie spirituelle et de l'engagement social.

4.1 Entre sentiment d'identité et présentation de soi

Perrot le souligne : au XIX^e siècle, le père est la figure de proue de la famille. Le Code civil français « établit la supériorité absolue du mari dans le ménage et du père dans la famille, et l'incapacité de la femme et de la mère. La femme mariée cesse d'être un individu responsable : célibataire ou veuve, elle l'est bien davantage »⁶⁰⁵. Les pouvoirs du mari s'exercent dans l'espace public (lui seul jouit des droits politiques) et, dans une certaine mesure, dans l'espace privé. Il prend les décisions en matière d'éducation, notamment en ce qui concerne les garçons, mais aussi en matière d'alliances matrimoniales. L'homme vit au rythme de son travail pour la classe populaire, et au rythme de ses activités quotidiennes pour la classe bourgeoise. La responsabilité de la maison ou de l'intérieur appartient à la femme. « Au XIX^e siècle, l'enfant est plus que jamais au centre de la famille. Il est l'objet d'un investissement de tous ordres... »⁶⁰⁶.

Quel que soit le caractère d'Amy, il est fortement imprégné d'une éducation protestante, doublée du fait que cette confession, est, en France, une confession minoritaire par rapport au catholicisme dominant. Le rôle de la femme protestante est néanmoins différent, puisque la lecture des Ecritures est une caractéristique du protestantisme, autant pour les femmes que pour les hommes.

Sur le plan personnel, bien que marqué par les contextes qui le modèlent, comment le sentiment d'identité d'un individu se construit-il, se développe-t-il ? Que recouvre la notion d'identité ? Quelles théories permettent de l'appréhender ? Ces questions sont en lien avec celle qui sous-tend ce travail, à savoir : que dit l'existence d'une femme mariée et mère, dans le contexte familial, spirituel et social de la première moitié du XX^e siècle de notre épistolière ? Comment Amy Bovet se présente-t-elle ? Le sentiment d'identité relève de la psychologie sociale et recouvre de nombreuses disciplines : l'anthropologie, l'ethnologie, la psychosociologie et

⁶⁰⁵ ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée. Tome 4. De la révolution à la Grande Guerre*, Editions du Seuil, 1987, p. 122.

⁶⁰⁶ ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 146.

l'histoire culturelle, car l'identité s'ancre temporellement et historiquement en raison de la transmission des codes culturels et sociaux d'une génération à l'autre.

Nous n'avons pas pour prétention de retracer la genèse du sentiment d'identité. Néanmoins, nous tenons à apporter, pour le lecteur, quelques précisions au sujet de ce dernier, en lien avec la présentation de soi, en nous référant à des auteurs qui ont étudié de près cette question.

Pour rappel, Mucchielli⁶⁰⁷ considère l'identité comme un « sentiment d'identité » qui réunit un ensemble de sentiments et de processus, sentiment d'identité qui se retrouve à la fois chez les individus, les cultures et les groupes. Un autre grand théoricien de l'identité, Mead met en évidence la construction de l'identité personnelle à l'aide de la conscience de soi, à travers ce qu'il appelle le jeu libre et le jeu réglementé. Pour cet auteur, le soi se développe comme le « *résultat des relations que l'individu soutient avec la totalité des processus sociaux et avec les individus qui y sont engagés* »⁶⁰⁸. Le langage, pour Mead, est considéré comme la genèse du développement du soi. Stern⁶⁰⁹, grâce à des recherches récentes, place la genèse du développement du soi chez le nourrisson, avant l'apparition du langage. L'expérience de soi implique toujours la référence à autrui. Erikson⁶¹⁰ propose une épigénèse de l'identité, sous la forme de stades. Parvenu au terme de sa scolarité primaire et au seuil de l'adolescence, l'enfant aura développé, selon cet auteur, quatre stades. Dans son ouvrage, Goffman relate le rôle que peut jouer le Soi dans la vie de tous les jours. Comme déjà indiqué, il sépare la personnalité individuelle en deux dimensions fondamentales, « l'acteur » et « le personnage ». Il s'agit davantage ici d'une structure de Soi et de sa mise en scène (de sa présentation), autrement dit de son fonctionnement dans le cadre de la vie quotidienne, dans ses interactions sociales avec autrui, et dans une mesure plus large, dans la société, sans oublier le fonctionnement vis-à-vis de soi-même. Nous pouvons voir l'aspect développemental de l'identité dans le cadre interactionnel qui, d'une manière dynamique, permet à l'identité de se construire.

Par ailleurs, nous avons évoqué la notion « *d'agency* »⁶¹¹, sans la contextualiser, ni expliquer en quoi elle éclaire notre problématique⁶¹².

Nous envisageons la définition des rôles féminin ou masculin, dans le sens d'une construction sociale, complétée selon la perspective soulignée par Farge⁶¹³ qui invite « *à travailler sur les marges de liberté, à l'ambiguïté du désir et le nuancier infini de la rencontre entre hommes et femmes* », *rencontre qui n'est pas marquée seulement par la domination* »⁶¹⁴, et dans celle

⁶⁰⁷ MUCCHIELLI, Alex, *L'identité*, Paris, PUF, 1999, 4^e édition, p. 64.

⁶⁰⁸ MEAD, George-Herbert, *L'Esprit, le Soi et la Société*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 1963, p. 115.

⁶⁰⁹ STERN, Daniel, (1989, trad. Fr.), *Le monde interpersonnel du nourrisson*, Paris, Le fil rouge, PUF, 1989.

⁶¹⁰ ERIKSON, Erik H., (1972 trad. Fr.), *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Flammarion, (1972 trad. Fr.)

⁶¹¹ Voir ÉLIAS, Norbert, *La Société de cour*, Paris, Calmann-Lévy, 1974, p. 152-153, « Books of the Century », sur <http://www.isa-sociology.org>, site consulté le 11.12.2015. JARY, David & JARY, Julia, *Collins Dictionary of Sociology*, (Second Edition), 1998, 664 p. et GAUNTLETT, David, *Media Gender and Identity*, London & New-York, Routledge, 2002 (Second Edition), 317 p.

⁶¹² Voir chapitre premier, histoire des femmes et du genre (gender).

⁶¹³ Voir bibliographie sous DAUPHIN Cécile, 2001 et FARGE, Arlette, 1997.

⁶¹⁴ DAUPHIN Cécile, 2001 et FARGE, Arlette, 1997, citées par Françoise THÉBAUD, *Ibid.*, p. 199.

d'Opérior, qui, elle envisage les relations homme-femme comme marquées « *par la coopération et la solidarité (dans la famille, ou dans certaines luttes sociales et politiques par exemple)* »⁶¹⁵.

La notion « *d'agency* » relaie et renforce la perspective évoquée par ces deux auteures. Sans nous étendre sur le débat permanent qui existe sur la primauté de la structure ou de l'agentivité (en anglais *agency*, terme qui est parfois utilisé également en français) dans le façonnement des comportements humains, au même titre que les débats qui ont longuement agité la notion d'intelligence (innée versus construite ou acquise), nous nous bornons à retenir un point essentiel, à savoir que l'agentivité est définie comme la capacité des individus à agir indépendamment des structures sociale et de faire, en toute liberté, leur propre choix. Même si ce choix peut s'avérer restreint ou limité par des contraintes sociales, il s'avère néanmoins que l'individu conserve une marge de liberté. Sans nous prononcer sur le fait que les actes individuels sont significativement déterminés par des structures ou s'ils sont le résultat de choix libres de la part des agents, nous postulons, comme pour la notion d'intelligence, qu'ils sont à la fois l'un et l'autre. Donc, en même temps déterminés par des structures et le résultat de choix libres. Ce n'est pas l'un ou l'autre, mais l'un et l'autre.

Ce qui, dans le cas de la notion de rôles, de celle liée aux processus identitaires et à la présentation de soi, laisse également place à « des marges de liberté », à « la coopération et à la solidarité » et à une part, plus ou moins large, de libres choix.

Ces quelques considérations signifient que la notion de sentiment d'identité est abordée dans une perspective *dynamique* et qu'elle est considérée comme le produit d'un *processus* qui intègre les différentes expériences de l'individu tout au long de sa vie. Dans cette perspective, une importance particulière doit être accordée à *l'interaction* sur la genèse et la dynamique de l'identité : « *interaction entre le sujet et le monde qui l'environne, c'est-à-dire d'autres individus, des groupes ou des structures sociales* »⁶¹⁶. Un troisième point important et cité concerne l'aspect *multiple et structuré* de l'identité. « *Les situations d'interactions dans lesquelles sont impliqués les individus sont diverses et multiples et infèrent des réponses identitaires diverses, mais ces différents éléments – ou rôles, ou identités, suivant les auteurs – ne s'assemblent pas dans une simple juxtaposition d'identités, mais sont intégrées dans un tout structuré, plus ou moins cohérent* »⁶¹⁷. C'est, selon Lipiansky⁶¹⁸, l'acceptation d'un paradoxe apparent, celui de l'unité *diachronique* d'un processus *évolutif*. Ajoutons enfin que ce processus évolutif concerne toute la vie et que le sentiment d'identité, entre permanence et changement, n'est pas défini une fois pour toutes⁶¹⁹. Revenons à comment Amy Bovet se présente et se montre dans sa correspondance.

⁶¹⁵ OPÉRIOL, Valérie, PRAZ, Anne-Françoise [et al.], *Ibid.*, p. 21.

⁶¹⁶ CAMILLERI, Carmel, & al., *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990, (2002, 4^e éd.), p. 22.

⁶¹⁷ *Ibid.*, p. 23.

⁶¹⁸ LIPIANSKY, Edmond-Marc, *Ibid.*, p. 21-29.

⁶¹⁹ Voir plus spécifiquement à ce sujet les recherches effectuées par L'ECUYER, René : *Le développement du concept de soi : de l'enfance à la vieillesse*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1994 et « La réminiscence. Facteur d'adaptation et d'affirmation de l'identité chez les personnes âgées », in TAP, Pierre (Ed.), *Identité individuelle et personnalisation*, Marseille, Privat, 1986, p. 105-107.

Pour rappel, Amy Babut naît en 1878, dans le dernier quart du XIX^e siècle, au sein d'une famille qui comprend six filles et trois garçons. Le milieu dans lequel elle va évoluer se rattache à la petite bourgeoisie (de par la profession de son père), mais la famille n'appartient pas à un milieu aisé, et l'éducation protestante comprend une forte orientation au service du plus déshérité, au partage, au sens du sacrifice.

Dans cette première étape de notre étude, qui touche au sentiment d'identité et à la présentation de soi, il ne s'agit pas ici de déterminer des critères d'universalité permettant de définir un homme ou une femme, mais de relever, au travers de la correspondance étudiée, ce qui caractérise une femme et ce qui caractérise un homme, aux yeux de notre épistolière, aussi bien pour la femme que pour l'homme, communément.

D'un point de vue général, nous n'avons pas relevé, de manière explicite s'entend, des traits de caractère ou stéréotypes qualifiant ou marquant LA femme ou l'ensemble des femmes. Quelques éléments ou traits caractéristiques, exprimés de manière implicite, résonnent avec les images⁶²⁰ attribuées, en règle générale, aux femmes. Pour notre correspondante, la femme de son époque, est ou devrait être :

Entourée, accompagnée, sentimentale, protectrice

Ces traits caractéristiques sont intéressants parce que les deux derniers concernent des qualifications intrinsèques à la femme (*sentimentale, protectrice*) et les deux premiers correspondent à des attentes de la femme, de comment un homme, principalement, est tenu de se comporter avec elle. En effet, la femme doit se sentir *entourée, accompagnée* et ces deux traits concernent autrui. Si elle a besoin de se sentir *entourée, accompagnée*, c'est que quelqu'un d'autre est censé le faire. Ce n'est pas un trait caractéristique propre que la femme s'attribue, mais bel et bien une attitude attendue d'autrui.

Revenons sur ces quatre éléments ou traits caractéristiques qui apparaissent dans la correspondance. Les deux premiers éléments concernent la solitude et/ou l'éloignement. Une femme livrée à la solitude ressent et vit cette dernière comme pesante, et, éloignée de sa famille par obligation, se tourmente pour ses enfants et celui/ceux qu'elle aime⁶²¹. Par conséquent, a besoin de se sentir « accompagnée, entourée » ; pas seulement sous la forme d'une présence physique et immédiate, mais aussi par le biais de la correspondance qui, bien que présentant des risques de malentendus⁶²², représente un moyen d'atténuer la solitude et l'éloignement.

La troisième caractéristique énumérée est « sentimentale ». Une femme se vit sentimentale, a besoin de se sentir aimée, utile et, lorsqu'elle est absente, de savoir qu'elle manque⁶²³. Dans les situations de séparation, elle éprouve des sentiments mêlés, prise entre ce qu'elle a envie

⁶²⁰ MARTIN, Marc, « Images du mari et de la femme au XX^e siècle, les annonces de mariage du « Chasseur Français » », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, tome XXVII, 1980, p. 295-311.

⁶²¹ Lettres du 30 août 1908 et du 14 janvier 1911.

⁶²² Car l'écrit ne permet pas d'éclaircir rapidement les malentendus. Il permet néanmoins de s'expliquer « *Et tu sais qu'il me faut coûte que coûte m'expliquer, bien que je sente à quel point tu me trouves ennuyeuse* ». Lettre du 1^{er} mai 1912.

⁶²³ Lettres du 15 janvier 1911 et du 19 janvier 1919.

de faire et ce qu'elle pense devoir faire. Ces « perplexités » sont comprises par les autres femmes⁶²⁴. Lorsque le mari est absent, une épouse a le droit de se distraire et se cultiver, sans pour autant manquer à ses devoirs maternels. Que peut bien avoir dit Pierre, pour qu'Amy sente qu'il met en doute ses qualités d'épouse et de mère ? « ... *et je ne manque pas à mes devoirs maternels, auxquels je trouve une grande douceur. C'est malheureux qu'il faille dire cela, après 8 ans de mariage, et que tu n'aies pas encore appris à m'apprécier* »⁶²⁵.

Enfin, examinons la quatrième caractéristique retenue, « protectrice ». Une femme veille sur son mari, elle partage ses soucis, même quand elle est au loin, et si elle sent que ce dernier est en difficulté, préoccupé ou malade, elle est capable d'écourter, autant que faire se peut, son séjour pour le soutenir. Il y a là une extension des devoirs maternels à l'époux : « *Il ne faut pourtant pas que tous ces projets te donnent des insomnies. J'étais si heureuse de penser que tu étais tout à fait remis et que tu dormais bien. Prends garde de te surmener; ou tu me verras revenir sans retard. Il n'y a que moi qui aie le droit de veiller sur toi à ce point de vue, malgré tout le dévouement et la bonne volonté de L.R.* »⁶²⁶.

Toujours pour notre correspondante, comment devrait se présenter ou se montrer l'homme ? D'un point de vue général, nous n'avons pas relevé, de manière explicite s'entend, des traits de caractère ou stéréotypes qualifiant ou marquant l'homme ou l'ensemble des hommes. Quelques éléments ou traits caractéristiques, exprimés de manière implicite, résonnent, au gré de la correspondance, avec les traits de caractère mentionnés. Pour notre correspondante, l'homme « idéal », est ou devrait être :

Généreux, décentré de lui-même, altruiste, délicat et intuitif

L'extrait de lettre ci-dessous montre que l'homme, d'une manière générale, est assez « centré » sur lui-même, puisque dans le cas précis, la sollicitude que porte Mme P. à Amy, atteinte d'une entérite, évoque chez le mari le sentiment d'être délaissé. Et tous les hommes, selon Amy, sont « les mêmes ». Ce qui fait qu'elle entrevoit l'homme « idéal », par opposition, comme « *décentré de lui-même* ».

"Mon entérite va beaucoup mieux; je crois même qu'elle est guérie, grâce aux bons soins de Mme P. Son mari est un peu jaloux, il faut que nous y fassions attention. Il paraît qu'hier, voyant avec quelle sollicitude elle s'enquérât de mon menu, il a dit : "je voudrais bien avoir une entérite, moi" - J'ai dit à Mme P. avec un soupir que tous hommes étaient les mêmes »⁶²⁷.

Amy rêve d'un homme généreux et altruiste, capable de jouir du bonheur de son semblable. D'un homme capable de comprendre la femme, « *intuitif et délicat* », sachant la deviner et ressentir ses impressions les plus subtiles et les plus secrètes, comme le montre le second extrait ci-dessous :

⁶²⁴ Lettre du 12 janvier 1918. « *Math. sympathise à mes perplexités. Elle comprend très bien que je puisse songer à laisser les enfants sans quelqu'un d'autre que les bonnes pour s'occuper d'eux* ».

⁶²⁵ Lettre du vendredi 11 août 1911.

⁶²⁶ Lettre du 28 janvier 1918.

⁶²⁷ Lettre du 30 avril 1912.

*"La carte de Françoise était bien belle et la lettre de Francis très intéressante et touchante : c'est un chic type, il n'y a pas; je ne connais pas beaucoup de maris qui seraient capables de se mettre si complètement à la place de leur femme, de ressentir avec tant d'intuition et de délicatesse ses impressions les plus subtiles"*⁶²⁸.

Mais cet homme « idéal », défini comme généreux, décentré de lui-même, altruiste, délicat et intuitif, est-ce le rêve de toutes les femmes ou seulement celui d'Amy ? Et cet homme « idéal » correspond-t-il à son mari ? Se retrouve-t-il en Pierre Bovet ?

Revenons, sans apporter une réponse à ces questions, à notre correspondante. Comment Amy se définit-elle et se présente-t-elle dans sa correspondance ? Nous avons choisi de classer certaines manifestations en lien avec le sentiment d'identité et de présentation de soi en trois catégories.

Première catégorie, les qualités ou traits de caractère qui permettent à une femme de s'affirmer et d'être « qui elle est ». Cette affirmation de soi rejoint un tant soit peu les revendications liées au statut de la femme, qui se retrouvent dans les études « genre », principalement axées sur le militantisme féminin. Dans une deuxième catégorie, nous avons regroupé les qualités ou traits de caractère que manifeste une femme se conformant à la figure de son mari et l'acceptant comme mentor (modèle d'Accati-Lévi) ou qui reflète une image de la femme comme un être second (modèle de Chombart de Lauwe)⁶²⁹.

Enfin, dans la troisième catégorie, nous avons classé les qualités ou traits de caractère qui nourrissent le couple et la vie de couple.

Fig. 10 : Tableau répertoriant les qualités ou traits de caractère en catégories pour Amy Bovet

Première catégorie	Deuxième catégorie	Troisième catégorie
Franche, authentique, exigeante par rapport à autrui, active, décidée, affirmée, fière	Sensible, indigne, découragée, indécise,	Aimante, reconnaissante

Amy se définit encore comme « économe ».

Franche, authentique, exigeante par rapport à autrui

Comment se manifeste la première catégorie dans le cadre de la correspondance étudiée ? Amy cultive la franchise, la sincérité, la détermination. La lettre du 11 juillet (1919?), ainsi que les extraits ci-dessous illustrent ces traits de caractère. Sa détermination se retrouve dans son souci de « tirer les choses au clair ». Cette franchise, cette clarté, elle l'apprécie car elle conduit à la joie dont toute gêne est absente. Dans la lettre du 12 juin 1941, Amy souligne combien elle aime qu'on lui dise franchement ce qu'on pense de son travail. Elle ne déguise pas ses sentiments.

⁶²⁸ Lettre du 12 décembre 1941.

⁶²⁹ Nous reviendrons plus loin sur ces modèles.

Elle invite son mari à faire preuve de franchise à l'égard de sa mère, lorsqu'il s'agit de leurs enfants. Elle ne feint pas des regrets qu'elle ne ressent pas.

"... je regrette beaucoup que tu n'aies pas dit franchement à maman notre sentiment à cet égard. Je crois qu'elle en aurait tenu compte.

Tu sais que j'y attache une grande importance, et je trouve qu'il vaut tellement mieux s'expliquer ouvertement, puisqu'on a le bonheur de pouvoir le faire avec maman"⁶³⁰.

"Fait le trajet en tram avec Éric. Apprenant que nous étions arrivés hier et que nous comptons partir demain, il s'est écrié : "oh ! mais vous manquez papa et maman ". J'ai été très sincère et n'ai pas feint des regrets que je n'éprouve pas"⁶³¹.

Toutes les fois que cela lui est possible, Amy privilégie le dialogue et les explications avec les personnes dont l'attitude a provoqué une incompréhension ou un conflit⁶³². Avec ses enfants aussi, elle s'évertue à développer cette franchise, comme c'est le cas avec son fils Marc sur un sujet brûlant qui touche à la santé de ce dernier. La franchise, les explications effacent l'ombre qui risque de subsister sans avoir dit ce qui devait être dit :

"Surtout, je lui exprime ma joie et ma reconnaissance pour sa bonne lettre grâce à laquelle aucune ombre ne peut subsister entre nous. Je n'avais d'ailleurs aucune amertume à leur sujet, mais je ne me sentais pas le cœur au large, comme maintenant"⁶³³.

Parler librement⁶³⁴, pouvoir être sincère, vraie dans ce qui est dit sont des traits de caractère qui accompagneront Amy durant son existence. Et cela aussi bien avec ses proches qu'avec ses amies et dans le cadre des retraites, lors des conférences, des causeries ou des échanges.

Ses enfants se conduisent de manière aimable avec elle, mais elle déplore la gêne qu'elle ressent lorsqu'une explication franche n'a pu avoir lieu. Elle attend le moment où chacun peut parler librement, franchement, sincèrement, avec impatience même si elle sait, par expérience, que ces moments sont difficiles et que chacun craint de faire de la peine à l'autre. Pourtant, elle sait aussi que la gêne et les non-dits sont, à la longue, plus destructeurs que la franchise qui blesse sur le moment, mais permet de renouer dans une relation sereine et vraie⁶³⁵.

Dans sa correspondance également, Amy est incapable de dissimuler ses sentiments et d'exprimer un élan qu'elle ne ressent pas. Néanmoins, elle se sent capable de compassion, qualité qui représente une ouverture vers autrui, comme le relate l'extrait ci-dessous :

*"J'ai reçu d'elle une lettre où elle m'exprime sa reconnaissance - mais on sent que ma lettre l'a déçue - c'est vrai qu'elle manquait d'élan. Je n'ai pas le talent de Geneviève (et de J.J. ?) pour déguiser mes sentiments. - Mais j'ai tout de même assez de compassion pour elle pour que cela fasse fondre toutes les glaces..."*⁶³⁶.

⁶³⁰ Lettre du septembre 1908.

⁶³¹ Lettre du 5 septembre (1915?).

⁶³² Lettre du 30 mai 1923.

⁶³³ Lettre du 7 avril (1929?).

⁶³⁴ Lettre du 22 juillet (1929?).

⁶³⁵ Lettre du 20 mars (1930?).

⁶³⁶ Lettre du 25 juillet 1955.

Amy ressent le besoin d'un contact profond, vrai, d'un échange véritablement axé sur l'authenticité, qui permet de se sentir proche les uns des autres⁶³⁷. Elle en fera un « leitmotiv » toute son existence, et le relèvera encore lors d'un des séjours chez sa sœur Adèle, en 1947⁶³⁸.

*" - Jamais je n'avais eu un contact aussi profond et aussi bienfaisant avec Marie, jamais je ne m'étais sentie aussi proche d'elle - Aussi ai-je quitté Magagnosc avec une joie et une reconnaissance très grande pour tout ce qui m'avait été donné pendant ces deux jours "*⁶³⁹.

Elle a soif d'ouverture, de se sentir vraie, même si, quand il s'agit de personnes qu'elle aime, comme Lily, c'est plus difficile⁶⁴⁰. Et pourtant, cette ouverture à l'autre est une étape nécessaire à la rencontre, comme celui de s'inspirer d'une personne, d'un modèle⁶⁴¹. Être un modèle, c'est tenir ce que l'on promet, même si la promesse met du temps à se réaliser.

*"Lu : "Le voyage autour de ma chambre" qui ne manque pas de charme. Voilà un remords en moins, une promesse que j'aurai mise 35 ans à tenir !"*⁶⁴².

Cette authenticité incite Amy à découvrir d'autres cultures. Elle s'y intéresse et pousse son mari à lui donner ses impressions sur l'Angleterre lors d'un séjour qu'il y effectue⁶⁴³. Cela lui donne une aptitude à la communication, et n'empêche pas le développement d'un humour que nous retrouvons, par moment, dans ses lettres.

"espère que Jeannot n'a pas oublié de prévenir M. Baehler et que celui-ci a pu se faire remplacer à l'orgue. Je croyais que tu t'en chargerais (de le prévenir, pas de tenir l'orgue !)".

*[...] "Grande tendresse, mon chéri. Heureusement qu'on s'aime ! Crois-tu que le Diable arrivera à nous brouiller, toi et moi ?"*⁶⁴⁴.

La franchise et l'authenticité vont-elles de pair avec l'exigence ? Car Amy se montre exigeante par rapport à autrui, que ce soit envers son mari ou d'autres. Elle a des attentes par rapport à Pierre ; elle s'attend, par exemple, à ce qu'il montre davantage son amour, qu'il soit plus démonstratif, et quand elle ne le voit pas ou ne le sent pas, elle le lui reproche. Elle a des attentes par rapport à autrui. Ce qu'elle fait pour quelqu'un d'autre, elle attend que cet autre le fasse pour elle.

"J'ai bien pensé à prendre les 2des, "pour te faire plaisir", mais je n'ai pas pu. C'aurait été sublime en effet. J'espérais que tu me répondrais autrement je l'avoue, que tu me saurais plus de gré de cette victoire - même incomplète - remportée sur moi-même, mais je sais que je suis exigeante et qu'il me faut apprendre à l'être moins. "Ça viendra p. ê. un jour", comme tu dis; le chemin qui mène à la perfection est long et raboteux, j'espère que le jour viendra aussi où tu ne me donneras plus l'occasion de remporter de semblables victoires, et où je ne serais pas obligée de fait appel à mes souvenirs pour croire à ton amour, mais où celui-ci jaillira spontanément et se manifestera dans les petits incidents de la vie quotidienne.

⁶³⁷ Lettres des 9 janvier et 11 mars (1929?), et du 4 février 1932.

⁶³⁸ Lettre du 27 mai 1946.

⁶³⁹ Lettre du 9 janvier (1929?).

⁶⁴⁰ Lettre du 7 août (1935?).

⁶⁴¹ Lettre du 2 juin 1936.

⁶⁴² Lettre du dimanche 12 mars 1939.

⁶⁴³ Lettre du 21 mai 1946.

⁶⁴⁴ Lettre du 18 juillet 1956.

*Voilà. Après mon mea culpa, j'en attendais un de ta part, et comme il n'est pas venu, je cherche à le provoquer. Pardon de ce manque de générosité*⁶⁴⁵.

"J'ai demandé à Frieda de rester jusqu'à demain après-midi puisque la nouvelle n'arrive qu'à 4 h., mais elle m'a expliqué que cela les arrangeait mieux de partir le matin. J'en ai été fort peu touchée et je leur ai dit. Elles trouvent tout naturel de me laisser en plan avec mon enfant malade"⁶⁴⁶.

Dans les conflits, là où les intérêts divergent, toutes les concessions ne doivent pas provenir du même côté⁶⁴⁷. Amy prend soin des autres et cherche à être une ressource pour autrui⁶⁴⁸. Cette présence à l'autre est une de ses forces.

"Geneviève est un peu fatiguée mais elle est sage et accepte de se reposer. Je la soigne de mon mieux et je sens que je ne suis pas inutile. Je ne partirai que quand Geneviève aura repris des forces et que je la sentirai en mesure de se passer de moi"⁶⁴⁹.

Pour Amy, la présence de l'autre est un appui, une force, une forme de réassurance. Elle a besoin de s'en inspirer, de se rattacher à un exemple, à quelqu'un de cohérent. Afin de pouvoir, à son tour, montrer l'exemple avec courage dans les épreuves, comme la séparation⁶⁵⁰ qu'Amy évoque dans sa lettre du 13 décembre 1941. Cela lui donne ce côté « exemplaire », dont elle a su s'inspirer auprès des modèles dont elle parle dans ses lettres. Elle cherche à se sentir utile, à se rendre utile à ceux qu'elle aime et à ceux qui sont dans la difficulté. Cette attention à autrui, c'est aussi prendre sa responsabilité d'être humain et dire quand l'auteur d'un comportement se met en danger, en devenant dépendant, de l'alcool, par exemple⁶⁵¹. Amy fait l'expérience, qu'elle relate dans ses lettres des 6 mars et 21 juin 1957, qu'aider autrui est plus important que de ne pas l'aider, même si le résultat n'est pas aussi remarquable qu'on le voudrait et que, parfois, on est mal récompensé des peines que l'on se donne. Prendre soin d'un être cher sur le déclin, seule, c'est endosser fatigues et responsabilités qu'il serait bon, dans ces situations, de partager. Et que parfois, on peut manquer de courage (lettre du 30 avril 1958).

Active

Pour Amy, il est très important d'être tenue au courant, de recevoir et de transmettre des informations. De jouer, en quelque sorte, le rôle de « courroie de transmission » ou de relais. Ce trait de caractère peut être assimilé à du contrôle ou à l'activisme. Aujourd'hui, nous évoquerions un syndrome d'hyperactivité. Elle a un besoin constant d'être active et informée. Au point qu'elle se sent démunie quand elle ne sait pas quelque chose qu'elle devrait savoir.

*"J.-J. aura-t-il pu aller au collège ce matin ? Qu'en est-il de son épreuve de géographie ? Marc a-t-il eu une bonne leçon de violoncelle ? Je voudrais être tenue au courant en détail de tous vos faits et gestes. -"*⁶⁵².

⁶⁴⁵ Lettre du 9 juin 1917.

⁶⁴⁶ Lettre du 6 octobre 1920.

⁶⁴⁷ Lettre du 19 septembre 1928.

⁶⁴⁸ Lettre du 23 décembre (1932?) et 29 mai (1935?).

⁶⁴⁹ Lettre du 25 juin 1946.

⁶⁵⁰ Lettre du 13 décembre 1941.

⁶⁵¹ Lettre du 31 juillet 1955.

⁶⁵² Lettres des 15 et 16 janvier 1920.

*"Il me tarde de savoir ce que vous avez décidé, si vous rentrez à Genève auj. ou non. Je ne sais trop où t'écrire"*⁶⁵³.

Dans sa lettre du dimanche 18 janvier 1920, elle parle d'un de ses enfants, qui ressent un besoin constant d'activité et dit combien elle se retrouve en lui. Amy se veut active et organisée, elle n'aime pas que les choses traînent quand il est possible d'agir.

*"Il dit qu'il devrait dormir beaucoup et passer des heures sans penser et sans rien faire - c'est cela justement qu'il est si difficile d'obtenir. Le Dr. lui a parlé très sérieusement disant que cela hâterait sa guérison. La petite a pleuré après. Nous avons causé de cela ensemble ce soir et je vois la peine qu'il a à accepter cette nécessité. Il me ressemble trop hélas ! par ce besoin constant d'activité. Voilà 9 h. 1/2 et il ne dort pas encore"*⁶⁵⁴.

Quand elle n'est pas en possession d'une information alors qu'elle aurait dû, à son avis l'être, elle se sent froissée. Elle prend néanmoins sa part de responsabilité et se propose d'être active en suivant de plus près le travail de Pierre, en s'y intéressant encore plus qu'elle ne le fait. De son côté, elle lui demande de lui parler davantage de ce qu'il agit, pense, écrit⁶⁵⁵. Elle a soif des détails qui lui permettent d'accompagner ceux qui lui sont chers dans leurs activités quotidiennes⁶⁵⁶. La lettre du mercredi 3 juin 1942 souligne à quel point Amy est précise et organisée. Ce sens de l'organisation se retrouve dans la lettre du 24 mai 1946, écrite depuis Etables.

*"Je t'envoie ci-joint une liste d'objets qui nous seraient fort utiles"*⁶⁵⁷.

Dans sa volonté d'être active et de bien faire, de soulager autrui, Amy se montre parfois maladroite et quelque peu interventionniste, notamment avec ses enfants. Elle constate chez eux⁶⁵⁸, dans la manière dont ils élèvent ses petits-enfants, un manque d'éducation qui la navre.

*"Ce matin, je l'ai exaspérée involontairement, en m'affligeant de voir Catherine⁶⁵⁹ maculer de boue tous ses vêtements. Geneviève m'a presque fait une scène, ce qui n'est certes pas dans ses habitudes et ce qui montre qu'elle n'était pas dans son assiette. J'avais certainement été maladroite.... Il faudrait à ces petites des salopettes pour qu'on pût les laisser jouer à cœur joie avec la terre, sans avoir à laver leurs vêtements du matin au soir. Magali⁶⁶⁰ se salit bien moins que Catherine, d'ailleurs"*⁶⁶¹.

Sa conception de la place de l'épouse est tranchée, et elle souligne que celle de Daniel tient peu compte de son mari. A son sens, elle devrait s'effacer devant ce dernier, ce qu'elle ne fait pas⁶⁶². Être femme, c'est être à la fois active et présente, et s'effacer devant son mari, écrit notre épistolière. Amy s'efface-t-elle pour autant devant Pierre ? Il y a parfois loin de l'esprit à la lettre.

⁶⁵³ Lettre du 7 janvier 1920.

⁶⁵⁴ Lettre du dimanche 18 janvier 1920.

⁶⁵⁵ Lettre du 15 septembre.

⁶⁵⁶ Lettres du 2 janvier 1932 et du jeudi 15 février 1934.

⁶⁵⁷ Lettre du mercredi 3 juin 1942.

⁶⁵⁸ Lettre du 21 mai 1946.

⁶⁵⁹ Catherine Halbwachs est la fille aînée de Francis et Geneviève, née Bovet.

⁶⁶⁰ Magali, qui vit actuellement à Genève, est la fille cadette de Marc et Hélène Bovet.

⁶⁶¹ Lettre du 10 juin 1942.

⁶⁶² Lettre du 5 juillet 1946.

Décidée

Indécise par moment, décidée la plupart du temps. Cet esprit de décision entraîne une fermeté dans l'action et un côté organisé. L'intelligence et le sens de l'initiative nourrissent cet esprit de décision, qui convient bien à Madame Teissier, dont il est question ici, et qui est en charge de la maison du pasteur Jean-Jacques Bovet. Amy et elle font « très bon ménage » et l'esprit de décision montré par Amy contente cette brave femme, qu'Amy désire « former un peu », tout en se rendant compte que, livrée à elle-même, Madame Teissier retombe dans une certaine nonchalance qui paraît être son tempérament habituel.

*"Encore un mot sur Mme Teissier. Nous faisons très bon ménage ensemble. Je suis très surprise en bien par elle. C'est une brave femme, qui a plus de bonne volonté que d'intelligence ou d'initiative. Elle a besoin d'être dirigée. Et elle est très contente que je sois ici pour le faire. Je tâcherai de la former un peu; mais je doute que cela aille bien en mon absence. J.J. résume la situation en disant qu'ils sont incomplets l'un et l'autre, mais qu'ils ne se complètent pas réciproquement ! Cécile m'a déclaré tout à l'heure que J.J. n'était nullement obligé à la garder et cela m'a soulagée"*⁶⁶³.

L'aptitude à la décision nécessite une certaine fermeté, autre trait de caractère que montre Amy. Elle déplore cette absence de rigueur dans le cadre parental, aussi bien chez ses propres enfants avec ses petits-enfants, que lorsqu'elle se trouve chez des amis ou connaissances et qu'elle assiste à « un manque complet de fermeté dans l'éducation qu'on leur donne »⁶⁶⁴.

Cet esprit décidé transparaît également dans le cadre des liens autres que privés : par exemple, ne pas hésiter à s'impliquer en rappelant aux conseillers presbytéraux leur devoir de soutenir leur jeune pasteur, ou en leur suggérant de renouveler ce Conseil, en y faisant entrer des femmes, même si cela entraîne une modification des statuts⁶⁶⁵.

Affirmée, fière

Ce côté affirmé, Amy le revendique et ne craint pas de l'attester, comme dans sa lettre du 13 octobre 1938 et concernant le mariage de sa fille Geneviève. Amy se positionne en faveur des souhaits des futurs mariés. Il n'est pas nécessaire de faire du « tralala » si les futurs mariés n'en veulent pas. Quant à la position définie au départ, les circonstances ont changé et elle estime nécessaire de la revoir. Dans sa lettre du 26 octobre 1944, Amy met en évidence, dans sa réponse à Geneviève Micheli, qu'elle n'aime pas qu'on lui fasse la leçon. Elle apprécie le savoir-vivre⁶⁶⁶, et en ce qui concerne Pierre, ne se laisse pas marcher sur les pieds : elle sait ce qui est bon pour lui⁶⁶⁷ mais se sent aussi, par moment, coupable de l'avoir laissé livré à lui-même⁶⁶⁸.

De même, affirmer sa position n'implique pas de méconnaître celle d'autrui, ni ce qu'il pense et, dans certaines situations, d'en tenir compte. Pourtant, dans cette lettre non datée, Amy est persuadée que c'est à Mouilleron-en-Pareds et à Jean-Jacques qu'elle est le plus nécessaire en

⁶⁶³ Lettre du 28 décembre 1931.

⁶⁶⁴ Lettre du 17 avril (1934?).

⁶⁶⁵ Lettre du 6 juin 1935, écrite depuis Mouilleron-en-Pareds.

⁶⁶⁶ Voir lettre du 8 décembre 1944.

⁶⁶⁷ Lettre du 27 mars 1945.

⁶⁶⁸ Lettre du 1^{er} février 1951.

ce moment. Elle sait qu'elle ne peut rester indéfiniment auprès de lui, mais redoute que les expériences de ce premier poste pastoral l'épuisent et qu'il ne tombe malade. Amener ce jeune pasteur à réévaluer ses devoirs envers sa paroisse est une tâche difficile, rendue encore plus délicate par le lien de parenté qui les unit.

*"La question est de savoir si je rentrerai avec toi à Genève ou si je reviendrai ici. Tu as mal compris (ou tu as feint de ne pas comprendre) la demande que je t'adressais. Il ne s'agissait pas recourir à ton autorité maritale. Nous n'avons jamais été sur ce pied-là, ce n'est pas après 28 ans 1/2 de mariage que nous allons nous y mettre ! Il s'agissait de savoir ce que tu pensais, toi. Il me semble que c'est à J.J. que je suis le plus nécessaire en ce moment. Mais je vois très bien moi-même que je ne puis pas rester indéfiniment auprès de lui. Faut-il le laisser se débrouiller seul, faire ses expériences, quitte à risquer de le voir tomber malade ? Je tâche de l'amener à voir les choses autrement, à ne pas considérer uniquement ses devoirs envers sa paroisse et à ne pas s'en faire une idée que je juge excessive. Mais je ne puis me flatter d'y avoir réussi"*⁶⁶⁹.

Dans le cadre de la deuxième catégorie, comment se manifestent les traits de caractère qui invitent une femme, en l'occurrence la personne dont nous étudions la correspondance, à ne pas se manifester, à se tenir en retrait, à se considérer comme un pâle reflet de son mari, dans la correspondance étudiée ?

Sensible

Amy compare, en plaisantant, son sort à celui d'une « infortunée institutrice » décrite dans une de ses lectures. Elle se rend compte combien la vie l'a gâtée et combien elle devrait être reconnaissante, jouissant pleinement de son bonheur⁶⁷⁰. En ce sens, elle est sensible, ou sensibilisée au fait qu'elle vit une existence relativement privilégiée. Sensible, elle l'est encore à l'intérêt et à l'attention qu'autrui lui porte. Ainsi, sentir que son mari dort moins bien quand elle est absente, c'est en déduire « que tu as un peu besoin de moi »⁶⁷¹. Elle est sensible, également, au réconfort et à l'aide qu'elle peut apporter à autrui. Aider, soutenir, apporter du réconfort, lui est précieux, comme lorsqu'elle séjourne à Mouilleron-en-Pareds, où son fils Jean-Jacques exerce son ministère au sein de la communauté réformée de France.

*"Après leur départ, J.J. a encore travaillé un moment (il a bien des choses en retard), mais à la fin de la journée, il s'est accordé un peu de relâche. Nous avons pu faire de la musique avec une très grande joie (c'est là que ma présence peut lui apporter un vrai réconfort, peu de choses le détendent comme la musique), souper confortablement près d'un bon feu, et lire le soir les cinq premiers chapitres de la biographie de Madame P."*⁶⁷².

Sensible, Amy déteste faire de la peine à autrui, décevoir ceux et celles que sa présence réjouit⁶⁷³. Dans la lettre du 10 janvier 1918, elle aide et soutient son semblable, cherche à alléger son fardeau. Elle accepte cette condition humaine si difficile par moment, montre son ouverture, sa franchise, sa confiance et son envie de partage. Elle découvre ses limites, mais se rend

⁶⁶⁹ Sans date. Amy et Pierre s'étant mariés en 1903, cette lettre date de 1931.

⁶⁷⁰ Lettre du 27 août 1908.

⁶⁷¹ Lettre du 8 février 1918.

⁶⁷² Lettre du 18 janvier 1932.

⁶⁷³ Lettre du 14 janvier 1922.

également compte qu'elle ne peut pas, par sa présence et sa tendresse, apporter à l'autre le bonheur qu'il ne ressent pas.

*"Je me dis avec un peu de mélancolie ces jours-ci que, quelle que soit la tendresse qui nous unit maman et moi, il ne suffit pas que je sois auprès d'elle pour qu'elle soit heureuse. Je me suis fait sans doute quelques illusions à cet égard"*⁶⁷⁴.

Amy n'aime pas être séparée de ceux qu'elle aime. Elle écrit à son mari « *J'étais un peu déprimée hier, je ne sais si tu t'en es aperçu, mais le silence et le repos m'ont fait du bien* »⁶⁷⁵. La séparation lui pèse, la solitude, sous une certaine forme, celle d'être sans nouvelles, également ; elle a cette sensibilité à l'absence ; elle aime se sentir accompagnée pour faire les choses. Se sentir délaissée lui est douloureux.

*"J'ai trouvé un peu long d'attendre jusqu'à samedi soir pour recevoir un message de toi, alors que tu m'avais quittée mercredi matin. En voyant arriver hier matin ta première lettre adressée à J.J., je l'ai trouvée mauvaise, je l'avoue. Tu ne m'as pas habituée à cela, - heureusement. Je sais bien que je ne t'ai écrit qu'une fois (mais jeudi et sans attendre d'avoir rien reçu de toi), mais ... "*⁶⁷⁶.

Ce sentiment se retrouve dans la lettre qu'écrit Amy le 21 mai 1946 : elle se sent livrée à elle-même lors d'un séjour chez son fils Daniel et sa belle-fille Filomena. Quand elle est en visite, elle apprécie de voir ceux chez qui elle séjourne. En 1947 encore, après quarante-quatre années de mariage, Amy souligne combien la séparation d'avec Pierre lui est toujours difficile.

*"Au revoir, mon Pierre - je pense à toi avec le cœur un peu meurtri; cela m'a été très dur de te quitter. Si ce n'était pas cela, je serais tout à fait heureuse d'être ici, où j'ai l'impression d'être un peu nécessaire"*⁶⁷⁷.

Cette sensibilité, quelque peu exacerbée par moment, se relie aussi bien à la solitude, au besoin de se sentir utile qu'au fait de ne pas décevoir.

La sensibilité dont il est question ici a peu à voir avec une sensibilité exagérée, qui entraîne des réactions imprévisibles. Elle est, au contraire, manifestation d'une certaine authenticité, d'une humanité et, probablement, d'une souffrance liée à la solitude ou au besoin de se sentir utile. Cela rejoint les préoccupations d'Amy, dans ses premières lettres, où elle s'interroge par rapport au sens à donner à sa vie. Néanmoins, le poids de la séparation et de la solitude est allégé par une correspondance suivie, qui permet de partager le quotidien et d'être en lien.

Indigne

Cette sensibilité extrême conduit Amy, dans certaines situations, à éprouver un sentiment d'indignité qui induit un risque d'état dépressif.

*"Mon chéri, quelles belles lettres tu m'écris ! Je sens douloureusement combien je suis indigne de toi ! Evidemment, ta vie est en ce moment, plus intéressante et mouvementée que la mienne. Mais c'est égal, cela n'explique pas tout, loin de là !"*⁶⁷⁸.

⁶⁷⁴ Lettre du dimanche 3 février 1918.

⁶⁷⁵ Lettre du 7 janvier 1910.

⁶⁷⁶ Lettre du dimanche 17 septembre 1922.

⁶⁷⁷ Lettre du 1^{er} novembre 1947.

⁶⁷⁸ Lettre du 2 mai 1912.

*"En m'endormant hier soir, j'ai passé en revue toutes mes richesses et je me suis sentie bien privilégiée. Tu sais que notre amour est la plus grande de toutes. Et quel bonheur d'avoir des enfants comme les nôtres ! Je ne suis pas digne de tout cela !"*⁶⁷⁹.

Ce sentiment d'indignité côtoie, à d'autres moments, des temps où Amy s'étonne d'elle-même et des dons qu'elle se découvre, comme celui de conduire ce qu'elle appelle « une conversation brillante »⁶⁸⁰. Elle se conçoit comme quelqu'un d'intéressant et qui intéresse les autres. Lorsqu'elle se sent indigne, cette indignité la rend consciente d'être privilégiée. Elle montre, par moment, peu d'estime d'elle-même ; elle a de la difficulté à prendre soin d'elle. Cette indignité est différente de l'humiliation, qui peut revêtir un aspect salutaire, même si elle provoque un sentiment des plus désagréables. Dès lors, se sentir indigne n'est pas identique à se sentir humiliée.

*"J'espère faire du bon travail aujourd'hui, mais je vois toujours plus que c'est trop long. Tu m'aideras à faire les coupures (et modifications) nécessaires, et G. Micheli jugera en dernier ressort. Je suis humiliée de n'avoir pas su faire œuvre originale, mais cette humiliation est salutaire comme tout ce qui rabaisse le moi !"*⁶⁸¹.

*"C'est amusant de voir la foi implicite qu'à N. dans le jugement de G. M., alors que tout ce que j'avais pu dire depuis des mois ne l'avait pas ébranlée (c'est aussi assez humiliant pour moi, mais ces humiliations sont salutaires...)"*⁶⁸².

Si l'humiliation est une étape qui permet de se rappeler qui nous sommes, avec nos imperfections, l'acceptation en est une autre, comme sa fille le montre à Amy⁶⁸³. L'humiliation salutaire⁶⁸⁴, puis l'acceptation conduisent à l'humilité. L'humilité, pour Amy, c'est se voir tel que l'on est. Et dans ces moments-là, comment garder son sang-froid, demeurer aimante, compréhensive ? Se voir tel que l'on est, c'est admettre la nécessité de se remettre en question.

*"Je pense de plus en plus aux tasses cassées. J'ai été tenue éveillée cette nuit en pensant à elles - à Rosa, à la guerre - l'état du monde est trop affreux. J'étais aussi très humiliée personnellement - un de ces moments où on se voit tel que l'on est (peut-être est-ce encore très au-dessous de la réalité !) et où on est accablé ... mais on est heureux de ne pas se sentir abandonné à ces heures-là, de savoir à qui recourir, où chercher le pardon, la force, la paix"*⁶⁸⁵.

"J'étais bien humiliée, après, de n'avoir pas su mieux garder mon sang-froid, de ne pas m'être montrée plus compréhensive et plus aimante.

*[...] Comme tu vois, ce ne sont pas les occasions d'édification qui nous manquent : tu auras passé un dimanche plus profane, je le crains ! mais sans doute n'avais-tu pas autant besoin que moi d'être ramonée !"*⁶⁸⁶.

⁶⁷⁹ Lettre du 19 août 1915.

⁶⁸⁰ Lettre du 30 avril 1912.

⁶⁸¹ Lettre sans date.

⁶⁸² Lettre du 11 août (1933?)

⁶⁸³ Lettre du 12 novembre 1939.

⁶⁸⁴ Lettre du 12 juin 1941.

⁶⁸⁵ Lettre du 11 juin 1942.

⁶⁸⁶ Lettre du 19 septembre 1948.

L'humilité incite-t-elle à se conduire de manière docile, soumise ? Mais soumise à qui et à quoi ? Amy se demande si on peut avoir une femme plus docile qu'elle⁶⁸⁷. Elle se veut docile, dans les situations embarrassantes. Elle se sent prête à obéir aux directives qu'elle recevra et requiert l'avis de son mari⁶⁸⁸. Dans d'autres situations, moins délicates, elle consulte Pierre, et va même jusqu'à lui demander l'autorisation de voyager un dimanche, ce qui ne se fait pas. Cette question de la docilité, de l'obéissance se retrouve dans la lettre du 29 mai 1917. Obéir est une chose, mais savoir à quoi obéir en est une autre, et permet d'envisager l'obéissance comme l'exécution d'une action comprise. Pour obéir, il est nécessaire de comprendre et de disposer des informations indispensables.

*"Il est probable que dans ce cas, je t'enverrai une dépêche pour te consulter, et comme elle ne pourrait pas être très explicite, je veux dès maintenant t'exposer le sens de cette dépêche (regarde si je suis prévoyante). De combien faudrait-il retarder ? le moins possible, à mon avis. M'autoriserais-tu, pour une fois à voyager le dimanche ?"*⁶⁸⁹.

Enfin, en lien avec l'obéissance, il y a le discernement de la volonté divine. Obéir se conçoit également dans la perspective de faire ce qui est attendu par Dieu. La difficulté réside dans la perception humaine de cet appel, et de la certitude intérieure qui lui fait écho.

*"Ta lettre est bien sensationnelle, en effet ! Je me demande ce que tu penses de la proposition de Walther⁶⁹⁰. En ce moment, par ce froid de canard, l'idée de passer un hiver en pays chaud n'a rien pour vous déplaire. Mais il faudrait, pour prendre une décision de ce genre, percevoir un appel intérieur ... Si tu le perçois, tu sais que je n'hésiterais pas à te suivre, comme je l'ai promis il y a 35 ans"*⁶⁹¹.

Le sentiment d'indignité est lié ici à un cheminement personnel, qui ne nous apparaît pas comme la résultante d'un trait de caractère d'une épouse se vivant comme le pâle reflet de son mari. Si l'indignité peut se vivre dans une perpétuelle comparaison avec le conjoint, ou être la conséquence d'une volonté de celui-ci d'abaisser son épouse pour apparaître important, ce n'est pas le cas d'Amy et de Pierre. Ce sentiment d'indignité, qui survient à certains moments, repose davantage sur une faible estime de soi, résultant en partie d'une éducation protestante, invitant à s'occuper d'autrui avant soi-même. Amy en fait une force, qui la rend consciente de ses privilèges, humble et obéissante, mais d'une obéissance réfléchie, qui inclue le discernement de la volonté divine dans son cheminement.

Découragée, indécise

Le découragement est un état qu'Amy connaît et qui vient insidieusement la travailler. Il rejoint probablement le sentiment d'indignité dont il est question plus haut. Les périodes d'incertitude

⁶⁸⁷ Lettre du mercredi 18 janvier (1911?).

⁶⁸⁸ Lettre du 29 mai (1935?).

⁶⁸⁹ Lettre du 29 janvier 1911.

⁶⁹⁰ Léon Walther est un ancien élève de l'Institut Jean-Jacques Rousseau qui, grâce au Cabinet d'orientation professionnelle, a acquis des compétences qu'il a su judicieusement mettre à profit en devenant en 1918 déjà, conseiller psychologique d'une grande usine de chaussures. C'est à lui que l'Institut confiera la direction de la Section de technopsychologie, créée en 1922, pour former des psychologues-conseillers. Voir HOFSTETTER, Rita, *Genève : creuset des sciences de l'éducation (fin du XIX^e siècle – première moitié du XX^e siècle)*, Droz, Paris, 2010, p. 317.

⁶⁹¹ Lettre du dimanche après-midi 22 décembre (1935?).

sont nombreuses ; celle liée en 1928 à l'union entre Marc, leur fils aîné et sa cousine Hélène, la touche⁶⁹².

*"C'est curieux et angoissant, cette période d'incertitude ... Pour moi, je ne me sens pas le droit d'exercer aucune pression. Tu ne me dis pas si tu as fait part à Marc de la découverte de Math. et ce qu'il a répondu- "*⁶⁹³.

Elle se voit et se sent par moment très indécise, ne sachant dans quelle direction se tourner ni quelle décision prendre. Certaines fois, elle se trouve même incapable de prendre une décision ou de trouver une solution. Dans ces moments-là, elle s'en remet à Dieu, au moyen de la prière⁶⁹⁴.

*"Je suis partagée entre deux sentiments contraires : l'impatience de te rejoindre au plus tôt (je crois bien que c'est ce qui prime tout), et la tristesse mêlée de quelque honte que j'aurais à me réfugier ds le havre de la Suisse en laissant mes enfants se débattre ds des difficultés qui risquent de devenir inextricables..."*⁶⁹⁵.

Enfin, troisième catégorie : les traits de caractère et qualités qui nourrissent le couple.

Aimante

Amy est aimante. L'amour est indispensable à la vie de couple, à la vie de famille. Mais aimer d'une manière excessive entraîne une souffrance. L'image religieuse invitant à se donner corps et âme à ceux qui nous sont chers provoque un déséquilibre. Trop aimer, c'est aussi trop en faire. Au point que Geneviève, sa fille, lui en fait la remarque. Amy a besoin de tendresse, de douceur, d'enthousiasme à ses idées et à ses propositions. Elle se sent triste du manque d'entrain de Pierre à lui écrire, mais contente de savoir qu'elle lui manque⁶⁹⁶.

*"Nous avons découvert avec Mme P. que je me consumais en aimant trop, toi, les petits, ceux que j'aime bcp"*⁶⁹⁷.

*"Mon trésor chéri, j'ai été bien heureuse de recevoir ta carte de Berne et ta lettre de Zürich (quand même il m'a semblé que tu aurais bien pu remplir un peu de ce grand espace blanc en m'écrivant quelques douceurs - mais tu dis que l'entourage n'était pas inspirant ! (- Tu ne te rends p. ê. pas tout à fait compte combien j'ai besoin de tendresse en ce moment et le bien que tu me ferais en m'en témoignant un peu plus)"*⁶⁹⁸.

L'amour se veut aussi douceur, sensibilité⁶⁹⁹ et discrétion, des qualités de cœur qui vont de pair avec le fait d'être aimante. Sensible, Amy l'est aussi aux compliments que Pierre lui fait. C'est important pour elle de savoir ce qu'il aime en elle : *"Ta lettre m'a fait plaisir, en particulier, je te l'avoue avec candeur, ce que tu dis de mes yeux. Je crois que tu ne m'as jamais dit que tu les aimais (par*

⁶⁹² Lettres des 17 et 19 juillet 1928 et du 17 septembre.

⁶⁹³ Lettre du 19 juillet 1928.

⁶⁹⁴ *Ibid.*

⁶⁹⁵ Lettre du 28 novembre 1947.

⁶⁹⁶ Lettres du 30 janvier et des 5 et 6 avril 1913.

⁶⁹⁷ Lettre du 8 mai (1912?).

⁶⁹⁸ Lettre du 23 mai (1912?).

⁶⁹⁹ Lettre du 5 octobre (1919?).

contre..."⁷⁰⁰. L'amour entraîne un besoin de proximité, assouvi, d'une certaine manière, par la correspondance dans les cas de séparation. Elle permet de palier l'éloignement et fournit une relative proximité⁷⁰¹. Amy, après quinze ans de mariage, se sent aussi aimante qu'au premier jour. A son sens, leur amour est resté « jeune », comme elle dit dans une de ses lettres à Pierre :

*"Mon chéri. Il y a aujourd'hui 15 ans que nous avons échangé nos anneaux au chevet du lit de ton père. Quels vieux époux nous faisons ! Mais il me semble que notre amour est resté jeune et qu'il n'a fait que croître et s'approfondir pendant ces 15 années de vie commune. Cela paraît bien anormal d'être séparés. Ce sera bon d'être ensemble de nouveau, dis, m'ami ?"*⁷⁰².

En ce qui concerne les sentiments, la fusion peut amener deux personnes, à certains points de vue, à n'en faire plus qu'une. L'amour implique, par moment, et selon les êtres, une composante fusionnelle.

*"Quelle surprise m'a apportée ta carte d'hier ! Bien sûr qu'elle n'était pas exempte de déception mais j'ai été heureuse de constater qu'il ne m'a pas été difficile de l'accepter et que, très vite, j'ai pu me dire que cela valait sans doute mieux ainsi ... Je me demande quelle a été ta réaction à toi ? Ta carte n'en laisse rien paraître.... mes sentiments dépendent en grande partie des tiens. Pour ce qui me concerne, je me consolerais facilement de passer l'hiver à Genève, mais si je vois qu'il t'en coûte beaucoup, j'aurai de la peine à en prendre mon parti pour toi"*⁷⁰³.

Amy ne veut pas prendre trop de place si elle n'a pas quelque chose d'intéressant à transmettre⁷⁰⁴. Parler de soi, oui, mais si on est intéressant. Ce besoin d'amour, cette soif d'amour est à relier avec l'estime de soi, et le fait de prendre sa place, mais dans le cas où la personne a quelque chose d'intéressant à apporter.

Reconnaissante

Aimante rime-t-il avec reconnaissante ? Car Amy est reconnaissante, et elle exprime, à plusieurs reprises, cette reconnaissance. Malgré les périodes difficiles que chaque humain traverse durant son existence, elle se rend compte de son bonheur et de sa chance, de cette vie extraordinairement riche et belle qu'elle doit, en partie, à Pierre⁷⁰⁵. Elle est reconnaissante de la fidélité de son mari, qui se manifeste, par exemple, à travers la régularité de leur correspondance.

"Chéri,

*Je voudrais commencer ce dimanche avec toi. Aussi, je t'écis vite avant de me lever, craignant de ne plus pouvoir le faire pendant la journée. Je suis bien touchée de ta fidélité à m'écrire, alors que, par suite de mon étourderie, vous êtes restés deux jours sans nouvelles de moi. J'espère, du moins, que tu en auras reçu samedi, avant de partir"*⁷⁰⁶.

Ce sentiment de reconnaissance, cette joie qui est la sienne, est conséquence des émotions qu'elle ressent, comme c'est le cas lors d'un culte à Boudry présidé par son fils Jean-Jacques,

⁷⁰⁰ Lettre du 15 juin 1917.

⁷⁰¹ Lettre du dimanche 3 février 1918.

⁷⁰² *Ibid.*

⁷⁰³ Lettre du 31 mars 1936.

⁷⁰⁴ Lettre du 17 septembre 1942.

⁷⁰⁵ Lettre du 16 février 1918.

⁷⁰⁶ Lettre du 10 novembre (1929?). Voir en Annexe 1.

pasteur, émotions qu'elle exprime et qu'elle partage avec Pierre qui n'a pu être présent. Amy ne se console pas de son absence, mais se sent « *bien émue et le cœur gonflé de reconnaissance en pensant à notre mariage il y a 32 ans, dans ce temple, en écoutant J.-J. puis Marc accompagné par Jeanne* »⁷⁰⁷. Le partage des émotions vécues, et exprimées entraîne une joie qui féconde la reconnaissance, tout comme l'amour partagé, vécu et exprimé. Ces qualités ou traits de caractère nourrissent le couple et la vie de couple. Dans ce sens, oui, aimante rime avec reconnaissante.

Triste

Sur le plan du registre émotionnel, hors catégorie, thématique que nous avons illustrée au moyen des ouvrages dirigés par Corbin, la correspondance d'Amy témoigne, par moment, d'une émotivité exacerbée. Cette forte réceptivité se traduit par de l'anxiété, de l'inquiétude, voire de la peur, ainsi que de la tristesse. Tristesse face au charme de son visage et que son amie Madeleine Rossier lui dit qu'elle a perdu⁷⁰⁸. Anxiété face aux difficultés et aux problèmes qui surviennent. Et parfois aussi accablement, incapacité à suffire à tout. Prendre part aux préoccupations de Pierre, c'est porter une part de ces dernières, même si la confiance qu'Amy a en son mari fait qu'elle sait qu'il parviendra à « dénouer ce genre de problème »⁷⁰⁹. Il n'empêche qu'elle sait que la proximité, dans ces moments où il se sent fatigué et a des ennuis, est une ressource. Dans ces situations, se confier soulage. Porter une part des soucis de Pierre, et qui plus est à distance, sans le face à face qui permet de relativiser, de partager, entraîne, par moment, un sentiment d'accablement pour notre épistolière.

*"Cela me paraît drôle de recevoir toujours des lettres de toi datées de l'avant-veille. Je pense que c'est parce que tu écris le soir, le plus souvent ? Il faut plusieurs jours pour avoir une réponse. - Heureusement que ce système de communication si défectueux va prendre fin. Je me réjouis bien de rentrer, mon chéri, d'être avec toi et les enfants, mais j'en ai un peu peur aussi à cause de toutes les difficultés que je prévois, des problèmes qu'il faudra résoudre..."*⁷¹⁰.

"Chéri,

*Le courrier de ce matin était oppressant par sa richesse - et il m'apporte aussi bien des sujets de préoccupation. J'ai cherché à m'en décharger, car je me sentais un peu accablée et incapable de suffire à tout. ..."*⁷¹¹.

Savoir où se trouve Pierre, par exemple, pouvoir le situer dans l'espace géographique, c'est « confortable », c'est être en lien. Avoir des nouvelles d'autrui, savoir ce qui se passe et comment vont les personnes qu'elle aime, c'est rassurant. Elle sait bien qu'il n'est pas facile pour Pierre d'écrire quand il se déplace, mais Amy, sans nouvelles, a le sentiment d'être « coupée de tout »⁷¹². Et c'est cette absence de lien qui déclenche chez elle crainte et anxiété.

⁷⁰⁷ Lettre du 26 août (1935?). Il s'agit probablement ici de Jeanne Bovet, fille « adoptive » de Mathilde Bovet, femme du frère de Pierre Bovet.

⁷⁰⁸ Lettre du 13 juin 1917.

⁷⁰⁹ Lettre du 29 juin 1927.

⁷¹⁰ Lettre du 18 janvier (1919?).

⁷¹¹ Lettre du 29 juin 1927.

⁷¹² Lettre du 29 mai (1935?)

"Dearest,

*Impossible de trouver l'adresse que tu es censé m'avoir laissée. Je me suis décidée à téléphoner à Bumpliz car c'est trop inconfortable de ne savoir où te prendre. Je me suis reprochée d'avoir été trop affairée avant ton départ, de n'avoir pas su avoir un petit moment tranquille pendant que tu prenais ton thé*⁷¹³.

Mais le registre émotionnel dont témoigne la correspondance d'Amy, ce n'est pas seulement l'expression de la tristesse, de la crainte, de l'anxiété, de la peur et du découragement. C'est aussi, par moment, de l'agacement, de la colère⁷¹⁴, et de la joie, joie qui se transforme en reconnaissance.

Après avoir recensé les manifestations en lien avec le sentiment d'identité et la présentation de soi d'Amy et les avoir classées, il nous apparaît important d'identifier et de relever comment Amy voit l'homme, au premier plan Pierre Bovet, puis éventuellement d'autres hommes évoluant dans le cercle familial et le milieu proche ; à savoir, l'homme tel qu'il est, tel qu'Amy le voit ou tel qu'elle voudrait qu'il soit. Elle mentionne des traits de caractère de son mari, comme elle mentionne les qualités qu'il devrait avoir ou qu'un homme devrait avoir. Comme nous n'avons pas étudié la correspondance de Pierre Bovet, nous n'abordons ce dernier qu'à travers le regard de son épouse, regard donc empreint d'une certaine subjectivité. Mais qui nous donne accès aux représentations qu'Amy a de son mari et, éventuellement, d'autres hommes.

Pratiquement, comment Amy voit-elle son mari et le présente-t-elle dans sa correspondance ? Nous avons choisi de conserver le classement initié pour Amy, et de répartir les traits de caractère mentionnés en trois catégories.

Première catégorie, les qualités ou traits de caractère, chez un homme ou un conjoint, qui permettent à une femme de s'affirmer et d'être « qui elle est ». Cette « permission » de s'affirmer rejoint les revendications liées au statut de la femme, qui se retrouvent dans les études « genre », principalement axées sur le militantisme féminin. Dans la deuxième catégorie, nous avons regroupé les qualités ou traits de caractère qui se manifestent chez un homme et qui inhibent une femme, la contraignant ainsi à se conformer à l'image que son mari attend d'elle.

Enfin, dans la troisième catégorie, nous avons classé les qualités ou traits de caractère qui nourrissent le couple et la vie de couple.

Fig. 11 : Tableau répertoriant les qualités ou traits de caractère en catégories pour Pierre Bovet

Première catégorie	Deuxième catégorie	Troisième catégorie
Honnête, franc, actif, travailleur, tendre, reconnaissant, fidèle	Offensant, inactif, sensible au charme, distrait, indifférent, ironique, lâche	Réservé, discret, modeste

Nous n'avons pas classé les traits de caractère qui touchent au domaine professionnel. En effet, cette catégorie n'existe pas pour Amy, étant donné sa position sociale. Néanmoins, nous

⁷¹³ Lettre du mercredi 4 mars (1934?).

⁷¹⁴ Voir lettre du 26 février 1926.

relevons qu'elle voit son mari comme « apprécié, estimé et qualifié professionnellement ». Comment se manifestent les traits de caractère entrant dans la première catégorie, en fonction de la correspondance étudiée et de ce que dit Amy de son mari ?

Honnête, franc

Un homme comme Pierre Bovet est conscient de l'importance de la communication et, par conséquent, précis avec les échanges et les échéances de correspondance, notamment les lieux où lui adresser son courrier quand il se déplace⁷¹⁵. Donner des nouvelles, se positionner sont des qualités éminentes chez un homme. Amy en appelle régulièrement à la franchise. Reconnaître les qualités de l'autre, lui dire ce que l'on apprécie chez lui, c'est permettre à une relation de se développer dans l'authenticité. Et la franchise « absolue », comme les explications⁷¹⁶, permet un chemin vers l'harmonie. L'honnêteté de Pierre se mesure au fait qu'il reconnaît la franchise dont Amy fait preuve⁷¹⁷ et dont elle ressent impérativement et sans cesse le besoin.

*"Je pensais que tu m'exprimerais des regrets pour ta phrase malheureuse et je te l'avais déjà pardonnée depuis longtemps, mais le témoignage que tu rends à ma franchise m'a été agréable. - Je suis très touchée de voir combien tu sembles te réjouir de notre retour. Moi aussi, je t'assure, je soupire après le moment où nous serons réunis"*⁷¹⁸.

*"On voudrait bien que celles de Marc fussent plus explicites : ne peux-tu obtenir qu'il te dise la vérité ? Il ne te la refuserait pas si tu le mettais au pied du mur. Insiste pour qu'il aille voir son Dr. (Tu ne réponds jamais à ce sujet)"*⁷¹⁹.

*"... - cela m'amènera à Genève par l'express de 20 h. seulement (celui qui arrive vers 20 h., je n'ai pas sous la main l'horaire, peux-tu me l'envoyer ?) Dis-moi franchement si tu désires que j'arrive plus tôt, je puis très bien m'arranger à le faire"*⁷²⁰.

Dans sa lettre du 5 novembre 1947, Amy relève le côté réaliste et organisé de son mari⁷²¹. Dans une autre missive du 6 décembre 1947, Amy explique qu'elle se sent malheureuse d'avoir causé une vive déception à ce dernier concernant l'organisation de son retour. Cet extrait met en évidence la sensibilité de Pierre Bovet⁷²². Enfin, Amy souligne ce don de concision, propre à Pierre, concision que nous retrouvons dans ses lettres de fiançailles, et dans un de ses ouvrages⁷²³.

Amy déplore le manque de conviction et d'autorité dont son mari fait preuve dans les conversations importantes⁷²⁴. Elle l'aimerait plus ferme, plus convaincu, de manière à ce que

⁷¹⁵ Lettre du 26 avril 1912.

⁷¹⁶ Lettre du 1^{er} mai 1912.

⁷¹⁷ Lettre du 2 mars 1918 et du 1^{er} mai 1912.

⁷¹⁸ Lettre du 2 mars 1918.

⁷¹⁹ Lettre du 30 août (1933?).

⁷²⁰ Lettre du 12 juin 1941.

⁷²¹ Voir le sous-chapitre consacré à la vie familiale.

⁷²² Voir également le sous-chapitre consacré à l'histoire du couple.

⁷²³ Lettre du 6 octobre 1919. L'ouvrage écrit par Pierre Bovet, *Vingt ans de vie. L'Institut J.J. Rousseau de 1912 à 1932*, présente une certaine concision. Mais il faudrait étudier d'autres ouvrages pour se prononcer de manière formelle à ce sujet.

⁷²⁴ Lettre du dimanche soir 31 mai 1942, et lettre du 17 septembre 1928.

son discours porte et que son interlocuteur sente combien ce dernier est important. Elle déplore également un manque de chaleur dans ses propos, un reproche qui émane également de ses lettres de fiançailles, au début de leur relation.

A propos de Marc :

"J'espère que tu trouveras moyen de lui parler avec plus de conviction et d'autorité que ce matin, peuchère !" ⁷²⁵.

"Sur ce, il faut te quitter et aller porter ceci à la poste. J'espère recevoir de toi demain un message plus réchauffant que celui de ce matin. Mais ce n'est guère probable puisque tu n'auras rien eu de moi. Ce sera bon de se revoir, mon chéri" ⁷²⁶.

Actif, travailleur

Pour Amy, un homme se montre actif et travailleur. Il ne laisse pas traîner les choses et met de l'enthousiasme dans sa correspondance. Il ne dédaigne pas à faire un effort en sachant qu'une longue lettre provoque beaucoup de joie chez l'autre. Il ne tarde pas à écrire ⁷²⁷.

"Je suis étonnée que tu persistes à ne pas écrire à Paul et à ne pas le remercier par mon entremise. Il faudrait te psychanalyser. Je te prie très instamment de le faire. Je viens de recevoir ton mot. J'ai été déçue de voir que cette grosse enveloppe ne contenait qu'une petite carte de toi. Tu aurais bien pu distraire pour moi quelques instants de ta soirée. Mais cela m'intéressera de lire ces principes que tu as rédigés. Sais-tu que je suis bien plus touchante que toi pour la correspondance ? J'ai beau devoir me reposer, je ne puis m'empêcher de t'écrire longuement. Tandis qu'à part ta lettre de 12 pages dont je t'ai su un gré infini, je ne reçois guère de toi que de courtes missives écrites en grande hâte où tu me dis qu'il y aurait bcp à dire. Et je sais avec quelle rapidité tu écris, et qu'en y mettant 10 minutes de plus, ta lettre serait 2 ou 3 fois plus longue. Ne peux-tu faire pour moi ce petit effort, quand tu sais la joie que cela me causerait ?" ⁷²⁸.

Cet homme actif et travailleur n'hésite pas, dans les situations délicates, à intervenir ; il se montre décidé, contrairement à Pierre ⁷²⁹. Amy le taquine sur son sens de l'ordre, qui ne paraît pas aussi développé que celui de son gendre. Par contre, elle relève qu'il est admirable quand il répare les oublis de son épouse et combien, malgré son âge, il a conservé sa puissance de travail et sa rapidité d'exécution.

"Et merci d'avoir pensé à Math. Martin et à la promesse que je lui avais faite et qui m'était complètement sortie de la tête ! Tu es un homme admirable" ⁷³⁰.

"... et que Francis, pris d'une frénésie de rangements, faisait de l'ordre à la salle à manger et jusque dans les tiroirs des enfants, ce que j'ai trouvé très édifiant (j'ai déclaré que tu n'en avais jamais fait autant !). Je suis allée à Aix me faire laver les cheveux, ce dont j'avais un besoin urgent, (je songe sérieusement à me faire faire une permanente : prépare-t'y !) ..." ⁷³¹.

"Je reçois ta bonne lettre dans laquelle je crois percevoir un peu de cafard. C'est vraiment dommage que vous ne soyez pas mieux installés, que tu ne comprennes pas mieux ce qui se dit. Je pense que c'est plus

⁷²⁵ Lettre du dimanche soir 31 mai 1942.

⁷²⁶ Lettre du 10 juin 1942.

⁷²⁷ Lettre du 14 juin 1917, citée et du dimanche soir 12 novembre 1939.

⁷²⁸ Lettre du 14 juin 1917.

⁷²⁹ Lettre du 17 septembre 1928.

⁷³⁰ Lettre du dimanche après-midi 22 décembre (1935?).

⁷³¹ Lettre du 8 novembre 1947.

une question d'ouïe que d'âge (d'ailleurs, les deux choses se tiennent). Tu n'as vraiment pas sujet de te plaindre, car tu es certainement mieux conservé, plus allant, plus dispos, que la grande majorité de tes contemporains. Chacun en est frappé. Tu as conservé non seulement ta faculté de travail, mais ta rapidité de travail, ce qui est très - exceptionnel"⁷³².

Tendre, reconnaissant, fidèle

Amy voit en son mari un être pétri de tendresse. La tendresse et la reconnaissance sont des sentiments exprimés par Pierre à l'égard de sa femme ; il relève aussi sa fidélité tout au long des années de vie partagées. Amy, elle, loue ses capacités et sa force de travail.

"Je viens de recevoir ta seconde lettre que je n'attendais certes pas et qui m'a beaucoup émue. Ta dédicace, d'abord, toute pénétrée d'une tendresse profonde et d'une reconnaissance que je ne mérite guère (c'est sur le terrain de l'Institut justement que je me suis montrée le plus en défaut, comme tu l'as constaté toi-même, maintes fois. Si Dieu nous accorde encore quelques années de vie commune, je voudrais réparer un peu mes manquements et savoir mieux m'associer à ton travail dont je sens si bien la beauté). J'aime beaucoup la page que tu m'envoies. Serait-ce une conclusion ? Pourrait-elle s'ajouter à celle que tu avais déjà écrite et qui me paraissait très réussie aussi ? Il me semble que tu as été inspiré d'un bout à l'autre de la rédaction de ce livre et qu'il sera digne de toi"⁷³³.

"C'est bien toi qui es un exemple de fidélité !"⁷³⁴.

Dans la lettre du 19 septembre 1948, Amy décrit les nombreuses et diverses possibilités qui leur sont données de s'édifier lors des cultes du dimanche. Et si Pierre a passé un dimanche profane, c'est qu'il avait moins besoin qu'elle de s'édifier. Elle souligne dans cet extrait⁷³⁵ combien elle estime son époux instruit et édifié en matière de foi et de religion. Cette édification et cette instruction sont aussi le fruit de la fidélité que Pierre a manifestée à ses convictions religieuses sa vie durant.

Offensant, inactif

Certaines remarques de Pierre paraissent déplacées pour Amy. Il se montre parfois sous un mauvais jour, de mauvaise composition⁷³⁶, comme elle le souligne. Il se fait offensant. Son scepticisme⁷³⁷ et son inaction ressortent à certains moments et Amy n'apprécie pas ses remarques. Elle énonce clairement, avec sa franchise habituelle, ses interrogations quand son mari ne s'adresse pas à elle directement, mais se borne à exprimer l'espoir qu'elle soit toujours à Mouilleron-en-Pareds dans la lettre destinée à son fils Jean-Jacques.

"J'ai été un peu offensée de ta recommandation de ne pas passer mon temps à lire des romans anglais et de m'occuper des enfants. Je ne crois pas que j'en avais besoin"⁷³⁸.

"J'ai été bien heureuse de recevoir ce matin ta si bonne et riche lettre, car cela m'avait bien manqué de ne rien avoir de toi hier, et je ne savais trop que penser de ta lettre d'avant-hier adressée à J.-J., où tu te

⁷³² Lettre du 28 juillet 1955.

⁷³³ Lettre du 30 mai 1932.

⁷³⁴ Lettre du 10 juin 1941.

⁷³⁵ *Ibid.*

⁷³⁶ Lettre du dimanche 28 avril 1912.

⁷³⁷ Lettre du dimanche 24 février 1918.

⁷³⁸ Lettre du 8 août 1911.

bornais à exprimer l'espoir que j'étais encore ici sans faire aucune allusion à nos projets de voyage. Je me demandais s'il fallait en conclure que tu y avais renoncé mais cela m'étonnait que tu ne le dises pas si c'était le cas. Il me semblait que les communications étaient coupées entre nous et je me demandais si je ne recevrais plus rien de toi ici"⁷³⁹.

Un homme idéal se définit par le contraire de l'inaction et du manque de conviction. Il croit à ce qu'il entreprend et en est convaincu. Amy voit aussi, à certains moments, Pierre inactif. Et le manque ou l'absence de conviction est une entrée royale dans le champ de l'inaction.

*"Comme je m'y attendais, tu ne t'es pas laissé convaincre par mes arguments. Les tiens ne sont pas concluants non plus. Avant de proclamer que nous ne trouverons pas à nous loger convenablement, à un prix abordable, à Genève, il faudrait avoir essayé, pris quelques informations. Si l'Agence à laquelle tu t'es adressé ne répond pas, il faudrait recharger - téléphoner. Mais si tu cherches sans "espoir" et sans "conviction", ou avec peu de l'un et de l'autre, il y a de fortes chances pour que tu n'aboutisses pas. Cela m'ennuie un peu, je l'avoue, que tu répètes toujours que les rhumatismes de Marie Heller ont été pris sous les toits. La sciatique de Marie Abt et la mienne ont été bel et bien contractées au 1^{er} étage. - Et je n'avais pas la moindre propensité aux rhumatismes. Je sais combien tu as à faire et ne voudrais pas te mettre trop l'épée dans les reins - mais je suis effrayée de voir que le temps passe, qu'il y a tout juste une semaine d'ici à mon retour et qu'en terme il n'y a rien de fait, et que vous n'avez même pas essayé de remettre en train le chauffage"*⁷⁴⁰.

Sensible au charme

Amy raille Pierre, sensible au jeu d'une pianiste, jeu qu'elle-même trouve discutable. Elle l'affuble d'un côté « sensible au charme ».

*"A propos de musique, j'ai été très heureuse de te voir sensible à la vulgarité du jeu d'une pianiste Montessorienne comme à la beauté d'un chant d'église. Tu es certainement plus musicien que tu ne voudrais le faire croire"*⁷⁴¹.

De sensible au charme à élégant, il y a un pas qu'Amy franchit en s'efforçant de développer chez son mari une élégance et une harmonie dans le choix et l'achat de ses vêtements⁷⁴². Pierre ne paraît pas particulièrement soucieux de son aspect vestimentaire et, pourtant, dans une autre missive, Amy relève son sens du goût⁷⁴³. Néanmoins, nous ne savons pas à quoi exactement se rattache le sens du goût qu'elle attribue à son mari, puisque, dans une autre lettre, à peine plus tardive, Amy raille le côté austère de ce dernier, au sujet de boutons achetés pour sa fille. L'aspect fantaisiste de Pierre existe-t-il réellement, ou s'agit-il d'une simple moquerie de son épouse, s'attendant et redoutant le choix austère des boutons ? Le sens du goût va-t-il de pair avec l'austérité ?

*"Tu es de plus en plus inouï ! Je n'aurais jamais supposé que tu m'enverrais un broc. C'est plus que touchant de ta part et cela nous sera très utile. Merci aussi pour les boutons qui vont très bien. Ils sont suffisamment austères pour plaire à Geneviève qui redoutait de voir ta fantaisie se donner carrière"*⁷⁴⁴.

⁷³⁹ Lettre du 22 avril (1934?).

⁷⁴⁰ Lettre du 18 janvier (1911?).

⁷⁴¹ Lettre du 7 mai (1912?).

⁷⁴² Lettre du 1^{er} décembre (1919?) matin.

⁷⁴³ Lettre du 9 juin 1942.

⁷⁴⁴ Lettre du 12 juin 1942.

Distrain, indifférent

Amy relève que Pierre n'est pas conséquent avec lui-même et qu'il a le défaut d'oublier ce qui le dérange ou les gens qu'il connaît, mais qui ne l'ont pas marqué, comme Germaine⁷⁴⁵. Par moment découragé, même sans le dire, il le communique à Amy dans ses courriers⁷⁴⁶. Pour lutter contre ce découragement, elle l'invite à sortir et à voir des gens⁷⁴⁷.

"Tu es vraiment contre léger (contrelégu ?), sans vouloir t'offenser. Tant que les enfants n'allaient pas au lycée, tu m'en exprimais des regrets dans chaque lettre. Maintenant qu'ils y vont, tu m'écris d'un air de regret mal dissimulé : "adieu la flânerie puisqu'il (J.-J.) est au lycée"⁷⁴⁸.

"Bienheureuse que J.J. soit guéri - mais déçue que tu n'aies pas fait ma commission chez IK (tu as de la chance d'oublier ce qui t'ennuie.) Plus on attend plus c'est difficile. J'y tenais beaucoup"⁷⁴⁹.

L'extrait ci-dessous nous montre un Pierre distrait, presque négligent, puisqu'il ne tient pas son épouse au courant de son arrivée à Paris. Elle-même est ennuyée de ne pouvoir renseigner leurs nombreux amis quant à son jour d'arrivée dans la capitale française. Ce qui ne paraît pas un cas isolé, comme le montre la lettre du 21 octobre 1944, où Amy s'avoue dans l'ignorance des faits et gestes de son époux⁷⁵⁰. Cette négligence ressemble à de l'indifférence, ou, du moins, à ce qu'Amy prend pour de l'indifférence, puisque son mari ne semble s'intéresser qu'à son courrier. Indifférence qui se retrouve en 1945, lorsque sa fille s'attend à revoir son père alors qu'elle se trouve à St-Moritz⁷⁵¹. Pierre ne se montre pas empressé de la revoir, ni très soucieux de l'état physique de son épouse. Comme à son habitude, Amy se montre franche à son égard et lui dit sans ambages combien son attitude est assimilable à de l'indifférence et de l'insensibilité. Au contraire de lui, Amy s'intéresse à ce qu'il fait et souhaite connaître « ses faits et gestes ». Elle tient à ce que la correspondance échangée fonctionne. Cela lui sera plus facile maintenant qu'elle sait que Pierre est à Grandchamp⁷⁵².

"Je vois d'après ta carte que tu n'as même pas songé à passer à la Poste restante de Berne où je t'avais écrit suivant tes instructions. Cela m'ennuie car tu seras resté longtemps sans nouvelles de moi. Et tu n'auras trouvé à Strasbourg qu'un misérable bout de carte à Geneviève. Je n'ai pas réussi à écrire davantage en voyage. Cela ne m'a pas empêchée de penser beaucoup, beaucoup à vous, hier soir en particulier. Ma dernière lettre était datée de Chartres; je n'ai pas eu un moment pour t'écrire depuis. Tu m'as d'ailleurs tenue très peu au courant de tes projets. Je n'ai jamais réussi à savoir quand tu arrivais à Paris et je ne sais que répondre aux nombreux amis qui s'informent du jour de ton arrivée ici. J'espère avoir des nouvelles un peu plus explicites"⁷⁵³.

"Je me réjouis de te voir demain soir (quoique que tu aies déclaré ne le désirer que pour avoir ton courrier)"⁷⁵⁴.

⁷⁴⁵ Lettre du 15 mars (1934?).

⁷⁴⁶ Lettre du 3 février 1926, « Jour où nous avons échangé nos anneaux il y a 23 ans ».

⁷⁴⁷ Lettre du 27 mai (1935?).

⁷⁴⁸ Lettre du 12 février 1918.

⁷⁴⁹ Lettre du dimanche 18 janvier 1920.

⁷⁵⁰ Lettre du 21 octobre 1944.

⁷⁵¹ Lettre du 24 mars 1945.

⁷⁵² Lettre du 21 octobre 1944.

⁷⁵³ Lettre du 31 mars 1936.

⁷⁵⁴ Lettre du 5 février 1945.

"Geneviève nous attendait à St-Moritz. Son premier mot a été : où est papa ? Elle s'attendait tout à fait à te voir arriver et elle a été amèrement déçue. Tu lui as fait une vraie peine en montrant si peu d'empressement à la rejoindre ici. L'idée qu'après l'avoir attendue des mois avec une telle impatience, tu sembles avoir assez d'elle au bout de 15 jours (c'est ainsi qu'elle a interprété les choses, à tort sans doute) lui cause un vif chagrin. Il faudra que tu trouves le moyen de cicatriser cette plaie. Je dois dire que j'ai été étonnée moi aussi et qu'il m'est difficile de trouver des explications plausibles à ta conduite.... Tout était prêt pour te recevoir. Nous aurions occupé la jolie chambre à 2 lits au 1er étage et Geneviève aurait pris Catherine dans son lit"⁷⁵⁵.

"Il est convenu que je passerai la nuit prochaine dans mon lit (j'avoue que cela m'étonne que tu aies accepté si facilement de me voir veiller 2 nuits de suite, que tu ne t'enquières même pas si j'ai pu dormir un peu : faut-il que tu me croies bâtie à chaud et à sable, insensible à la fatigue"⁷⁵⁶.

Ironique, lâche

Disons-le d'emblée, afin d'éviter confusion et amalgame, il ne s'agit pas ici d'une appréciation relative à Pierre Bovet. Dans cet extrait, Amy qualifie un homme de lâcheté, mais pas son mari ; c'est un enseignant de Boudry, Mr. Baehler, qui se conduit d'une manière particulièrement odieuse avec les garçons de la classe dans laquelle se trouve Geneviève, fille de Pierre et d'Amy. Mr. Baehler se montre brutal, abuse de son autorité, adresse des paroles méchantes et ironiques aux élèves de sexe masculin. Pour Amy, il fait preuve de lâcheté.

"Geneviève est rentrée hier très bouleversée de l'école. Clarisse partageait son émotion. Mr. Bähler a, paraît-il, frappé brutalement un garçon, pour une peccadille. Leur récit m'a tellement indignée que je n'ai pas essayé de défendre le maître et que j'ai fait plutôt chœur avec elles - L'attitude de Mathilde a été tout autre. Elle est pleine d'indulgence pour Mr. B. et le plaint d'avoir affaire aux garçons de Boudry, qu'elle juge mal élevés et insupportables (je lui réponds que ce n'est pas étonnant, si c'est ainsi qu'on les traite). J'en ai parlé à Mlle Hirschi qui m'a conseillé d'aller voir Mr. B. plutôt que lui écrire. J'aurais dû le faire hier, mais je n'en ai pas trouvé le temps, et aujourd'hui ce sera plus impossible encore, car c'est le jour de Rebecca. Je voudrais que tu sois là pour me conseiller. C'est toi qui devrais lui parler, cela aurait un tout autre poids, venant de toi. Mais je crois qu'il faut faire qqe chose. Il n'y a rien qui me révolte autant que ces abus d'autorité, ces actes de brutalité vis-à-vis d'êtres qui ne peuvent se défendre. Cela me semble une lâcheté. - Dire que M. B. est ce qu'il y a de mieux à Boudry et qu'on me l'avait recommandé pour sa douceur et sa gentillesse ! Il ne s'agit pas d'un acte isolé; Geneviève me dit qu'il frappe souvent les garçons, qu'il leur parle habituellement d'une façon rude et qu'il est presque toujours ironique. J'ai envie de lui prêter le livre de Lighthart"⁷⁵⁷⁷⁵⁸.

Cet extrait montre que l'ironie et la lâcheté sont des attitudes qu'Amy méprise profondément. Et elle se montre particulièrement virulente à l'égard de cet homme qui se dit pédagogue et qu'on lui avait, semble-t-il, recommandé.

Réservé, discret

⁷⁵⁵ Lettre du 24 mars 1945.

⁷⁵⁶ Lettre du 21 juin 1957.

⁷⁵⁷ Amy fait ici référence au pédagogue néerlandais Jan LIGTHART (11 janvier 1859 - 16 février 1916), qui était professeur et philosophe. Il s'est fait connaître pour ses méthodes pédagogiques novatrices et la modernisation du système éducatif néerlandais. Il a écrit de nombreux articles et livres sur l'éducation. Il est piquant de constater qu'elle se propose de prêter un livre écrit par ce dernier, alors qu'elle est l'épouse d'un pédagogue suisse éminent et qui, par ailleurs, dirige l'Institut Jean-Jacques Rousseau.

Source : https://en.wikipedia.org/wiki/Jan_Ligthart. Site consulté le 18.04.2018.

⁷⁵⁸ Lettre du 26 février 1926.

Amy désire un mari disponible⁷⁵⁹ et accueillant lorsqu'elle revient après un voyage ou un déplacement. Elle l'apprécierait également un peu plus démonstratif, passant aux actes, au lieu de rester silencieux et discret. Mais d'un autre côté, cette discrétion s'avère aussi une qualité : quand Pierre attend le retour de son épouse pour lui dire qu'elle lui manque, ne la plaçant pas ainsi devant une alternative douloureuse. Elle s'incline également devant sa bonté⁷⁶⁰, son amabilité⁷⁶¹ et sa générosité.

*"Je regrettais bien que notre séparation ait été si mélancolique. Je n'aurais pas dû passer ces dernières minutes à te faire des reproches - mais aussi, pourquoi, lorsque nous nous sommes trouvés seuls, es-tu resté silencieux, au lieu de m'embrasser et de me demander pardon, ce qui aurait mis fin à tout ?".*⁷⁶²

*"J'ai trouvé en arrivant une bonne lettre de toi et on m'en a apporté une autre, avec incluses, peu d'instant après. Tu me gâtes. Ce sera bon tout de même de remplacer la correspondance par un mode de communication plus direct et plus ... vivant. Je suis très touchée que tu aies attendu ma séparation d'avec J.-J. pour laisser voir que je te manquais un peu"*⁷⁶³.

*"Ce n'est pas de gaîté de cœur que je renonce à notre week-end à Grandchamp, mais je sais tu ne m'en voudras pas, puisque tu m'as toujours engagée, avec ta générosité coutumière, à profiter de la latitude que me laisse mon visa"*⁷⁶⁴.

Modeste

Amy trouve son mari trop modeste. Pour son institut et les écoles qui en dépendent, il a besoin d'apprendre à se vendre. Lui qui a beaucoup investi dans son institut, ne semble pas très écouté sur certains points. Sont-ils essentiels ? Au sein de la famille également, son fils le taxe de faiblesse parce qu'il a accepté de modifier la date prévue pour la réunion de la Caisse de famille. Amy se préoccupe que son époux présente bien et soit vêtu de manière convenable,⁷⁶⁵ car l'apparence importe. Se peut-il qu'elle cherche à ce que cette modestie trop grande soit compensée par une apparence soignée et qui donne à Pierre une certaine importance ?

*"Platzhoff dit qu'il te faudrait avoir quelqu'un auprès de toi pour battre le tam-tam et faire de la réclame pour ton Ecole. Tâche donc d'être un peu moins modeste, un peu plus Américain. A propos d'Américain, mon roman de Henry James⁷⁶⁶ est très intéressant, très fort"*⁷⁶⁷.

*"Je suis très vexée qu'on n'ait pas tenu compte de ton désir de laisser subsister le nom d'Institut Rousseau sur les annonces de la Semaine pédagogique. C'est symptomatique, en effet, et affligeant. Ce n'est pas ainsi qu'on te rattachera à la maison"*⁷⁶⁸.

⁷⁵⁹ Lettre du dimanche 22 janvier 1911.

⁷⁶⁰ Lettre du 30 juin 1936.

⁷⁶¹ Lettre du 2 mars 1939.

⁷⁶² Lettre du 10 juin 1911.

⁷⁶³ Lettre du 25 avril 1934.

⁷⁶⁴ Lettre du lundi 21 avril 1941.

⁷⁶⁵ Lettres du 24 avril (1912?) et 1^{er} décembre (1919?) matin.

⁷⁶⁶ Henry James, né le 15 avril 1843 à New York et mort le 28 février 1916 à Chelsea, est un écrivain américain, naturalisé britannique le 26 juillet 1915. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Henry_James. Site consulté le 10.03.2018.

⁷⁶⁷ Lettre du 24 avril (1912?).

⁷⁶⁸ Lettre du 28 mai 1942.

"Daniel a eu l'air vivement contrarié en apprenant que la Caisse de famille ne se réunirait pas au début de septembre. Il t'accuse de faiblesse, trouve que, comme président, tu aurais dû tenir bon pour cette date. (J'oubliais de te dire que j'avais téléphoné à Hélène⁷⁶⁹ qui m'avait déclaré que la séance n'aurait en tout cas pas lieu avant la fin de septembre (elle ne peut encore préciser)). Je suis étonnée du ton dictatorial qu'elle a pris en cette affaire et de la désinvolture avec laquelle elle sacrifie les Daniel à ses fils. Je suis étonnée aussi de voir combien la chose tient à cœur à Daniel. Il va jusqu'à dire que Filomena renoncera p. ê. à venir à Grandchamp dans ces conditions, ce qui ne serait pas très touchant..."⁷⁷⁰.

La correspondance étudiée ne mentionne pas de traits de caractère exprimés par les enfants du couple concernant leur mère. Par contre, Amy relate, dans une lettre, à propos d'une information qu'elle délivre, comment les enfants, les trois aînés, voient leur père, comment ils se le représentent. A notre connaissance, cet extrait est le seul qui définisse, à travers leur regard d'enfants, leur père. Marc, le fils aîné, voit son père comme quelqu'un de plutôt effacé, commun, ordinaire, puisqu'il le qualifie de « peu distingué ». Pour lui, quelqu'un de distingué fait quelque chose de « beau ». A l'âge de Marc (7 ans), il est difficile d'avoir de l'estime sur le plan intellectuel pour un père qui exerce des fonctions et des responsabilités professionnelles dans un domaine abstrait tel que la psychologie.

"Hier soir, à souper, je disais aux enfants que tu devais être en conversation avec beaucoup d'hommes distingués. - Mais papa n'est pas distingué, remarque Marco, de l'air de dire que tu devais te trouver dépaycé en pareille compagnie ! Je proteste avec indignation et Marc paraît très étonné : "Qu'est-ce qu'il fait de beau ?" demande-t-il. Je parle de tes travaux et Marc me demande : "quels travaux ? de la psychologie ?" - J.J. a déclaré que tu étais "un peu distingué", et Daniel renchérissant, que tu l'étais beaucoup. Enfin J.J. a clos la conversation en disant : "moi, je deviendrai très distingué, quand j'aurai fini mon livre de leçons de choses ! - J'ai pensé que ces propos t'amuseraient; j'ai été, moi, consternée de voir en quelle petite estime intellectuelle les enfants te tenaient. Ils sont bien gentils, ces petits. Marc est tout à fait exemplaire, aussi lui ai-je permis de s'acheter une carte postale aujourd'hui"⁷⁷¹.

4.2 Femme et famille

En lien avec le discours social et/ou éducatif, comment envisager la notion de famille ? La littérature spécifique relative à ce sujet n'est pas très étendue et les ouvrages qui lui ont été consacrés n'apportent pas un éclairage très précis concernant la question qui nous intéresse. En conclusion, nous nous intéresserons principalement à deux références notées en bas de page⁷⁷², étant entendu que la notion de famille est un repère de notre recherche, et non le point central.

Dans son ouvrage sur la naissance de la famille moderne, Shorter spécifie « *Les rôles de l'épouse étaient tous subalternes. Ce n'était pas seulement qu'elle devait assumer des rôles qui exigeaient qu'elle fût différente de son époux. Cela n'aurait pas forcément exclu une certaine qualité affective. C'était surtout que dans le nombre de domaines importants elle était réputée inférieure. Dans le domaine des relations avec l'extérieur, par exemple, le rôle actif revenait au*

⁷⁶⁹ Il ne peut s'agir ici de l'épouse de Marc, puisque Marc et Hélène n'ont eu qu'un fils.

⁷⁷⁰ Lettre du dimanche 24 juillet 1955.

⁷⁷¹ Lettre du 10 août (1911?).

⁷⁷² SHORTER Edward, *Naissance de la famille moderne XVIII^e – XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1977. ARIÈS Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960. Edition revue et complétée en 1973 et en 1975 par les Editions du Seuil.

mari, le rôle passif à la femme »⁷⁷³. Nous précisons que cette définition correspond à la vision des hommes et des femmes dans ce que Shorter nomme la société traditionnelle. Et dans cette société traditionnelle, l'auteur précise encore « Chacun avait son rôle à jouer en présence du sexe opposé : les hommes devaient se montrer dominateurs, imposants d'autorité patriarcale, égoïstes, brutaux et insensibles ; les femmes devaient être loyales, fidèles, effacées et soumises. Cette ségrégation extrême des activités et cette inégalité affective des rôles dévolus à chaque sexe sont ce qui nous permet de parler d'un infranchissable fossé affectif séparant les époux »⁷⁷⁴. Pour Shorter, la notion de couple, et donc la notion de famille moderne, passe par l'économie de marché et le principe suivant : « être le premier à tout prix. ». Alors que, dans la société traditionnelle, la notion de communauté ou de collectivité primait sur la notion de couple ou d'individu. Pour l'auteur : « [...] les gens ordinaires que le XVIII^e siècle avait précipité sur le marché reportèrent la mentalité économique égoïste qu'ils y avaient acquise dans d'autres domaines de leur vie, en l'occurrence celui de leurs relations avec la communauté à laquelle ils appartenaient. L'égoïsme appris sur le marché vint ronger comme un acide les liens, obligations et devoirs des individus à l'égard de la communauté dont ils étaient membres, et aussi de leur famille et lignage – bref, tout le système culturel des règles qui leur dictaient leur comportement sexuel et familial. Tout au long du livre, je n'ai cessé de soutenir qu'il existait une contradiction entre les obligations vis-à-vis de la communauté à laquelle on appartient et l'épanouissement individuel. Dans la société traditionnelle, la balance penchait en faveur de la communauté ; il convenait d'adhérer aux règles et aux critères de ses contemporains au détriment de ses propres désirs et plaisirs. Le capitalisme vint faire pencher la balance de l'autre côté. Une fois que les règles gouvernant le marché eurent été apprises, elles envahirent sans difficulté l'ensemble des attitudes conscientes »⁷⁷⁵.

La famille moderne repose sur le socle de l'épanouissement individuel et sur le primat de la sphère privée, domaine dans laquelle la famille maintient ses distances avec la collectivité pour privilégier ce qui se passe en son sein, comme le montre la photographie ci-dessous, qui représente la famille Bovet, composée, au moment de la prise de vue, de quatre de ses membres.

⁷⁷³ *Ibid.*, p. 90.

⁷⁷⁴ *Ibid.*, p. 97.

⁷⁷⁵ *Ibid.*, p. 315-316.



Illustration 3 : Photographie de Pierre Bovet, et, très certainement, de son épouse Amy, ainsi que de leurs deux enfants, Marc (1904-1948) et Jean-Jacques (1905-1990), à Zweisimmen, en août 1906. © Collection privée.

La photographie, prise en 1906, représente Pierre Bovet, et son épouse. Effectivement, il s'agit d'une hypothèse, car le cliché pris et figurant dans l'album familial, ne comporte pas, mis à part la date et le lieu, de légende. Par contre, en 1906, Pierret Amy sont âgés tous deux de vingt-huit ans, et sont les heureux parents de Marc (1904-1948), qui serait âgé de deux ans et sur les genoux de sa mère, et de Jean-Jacques, né en 1905, ici dans les bras de son père. L'arrière-plan de la photographie représente une forêt ou la lisière d'un bois, et mentionne que celle-ci a été prise à Zweisimmen, en août 1906. La correspondance fait état d'une première lettre datée du 1^{er} avril 1904, d'une deuxième de la même année, puis d'une autre du 27 août, probablement de 1908. Elle ne répertorie aucune lettre de 1906, ce qui n'est en soi pas étonnant, Pierre et Amy étant ensemble. Sur le cliché, Amy paraît sereine, presque un peu lointaine, la tête légèrement penchée à gauche. Elle regarde le photographe, et enserre son fils aîné de ses deux bras. Elle porte une robe à manches longues, des cheveux brun foncé tirés en arrière, et est assise, probablement, sur un rocher. Dans la correspondance, nous avons découvert qu'Amy n'appréciait pas les photographies. Elle trouve que celles-ci la mettent peu en valeur, et que, trop souvent, elle n'y apparaît pas à son avantage.

Les liens familiaux s'avèrent d'une grande complexité dès que nous quittons la cellule familiale composée des parents et des enfants, voire des petits-enfants. Perret souligne ce qui suit à propos des Bovet : « *La famille Bovet de Grandchamp représente cette nouvelle forme du*

protestantisme inspirée des mouvements moraves et du Réveil »⁷⁷⁶. Et ce dès 1836, comme en atteste la lettre de Claude Bovet-Felss au Doyen Vust, à Boudry⁷⁷⁷. Cette mouvance devait aboutir à la création des premières Eglises évangéliques indépendantes, à ne pas confondre avec l'Eglise évangélique indépendante de l'Etat. Ces Eglises évangéliques indépendantes sont qualifiées de « premiers rameaux des Eglises libres » par Perret⁷⁷⁸. Formant une Eglise dite confessante, par opposition à une Eglise multitudiniste, l'Eglise évangélique indépendante de l'Etat réunit des chrétiens ouverts à des actions sociales, représentées par le mouvement du « Christianisme social », lié aux Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et à la Croix-Bleue, sans oublier l'Armée du Salut.

Liée à ces milieux protestants, la famille Bovet va nouer des liens solides avec d'autres familles⁷⁷⁹ qui y gravitent. De même qu'avec les milieux protestants annonçant l'Evangile en terre étrangère, que ce soit en Allemagne, à Berlin et Francfort ou en France, à Paris. Des mariages rapprochent ces diverses familles, dont le cercle ne s'élargit pas à l'infini, et qui implique, au final, une certaine endogamie. Félix Bovet, père de Pierre Bovet, épouse une lointaine petite-cousine, Hélène Bovet, fille de Philippe Bovet, petit-cousin de Félix. Hélène est de seize ans la cadette de son époux.

Si le frère de Félix, Louis, est sans descendance, tout comme Jean, le frère de Pierre, Pierre et Amy auront quatre enfants, trois garçons et une fille. De même, si la sœur d'Hélène Bovet, Clara, voue son existence aux plus défavorisés, leur frère, pasteur à Berne, aura trois enfants, deux garçons, Samuel et Paul, et une fille, Bertha. Ces enfants ne resteront pas eux-mêmes sans descendance, comme en témoigne l'arbre généalogique annexé⁷⁸⁰. Dès lors, une étude des liens familiaux élargis, incluant les cousins et cousines nous paraissait davantage concerner la généalogie ou une étude spécifique liée à l'histoire de ou des familles Bovet. Nous retrouvons une amorce de ce type d'étude dans l'ouvrage de Pierre Bovet cité plus haut. Nous n'avons pas souhaité, dans cette recherche, étudier le réseau de communication et les jeux de transmissions au sein des familles Bovet et Babut, comme l'a fait, dans son remarquable mémoire de master, Bulgheroni⁷⁸¹. Cela relève d'une intention différente de la nôtre.

Nous considérons les liens familiaux soit sous l'angle des ressemblances qui se perpétuent d'une génération à l'autre, soit sous l'angle des dissemblances, qui sont des *habitus* qui ne se perpétuent pas. Nous postulons que ces ressemblances et ces dissemblances s'établissent en

⁷⁷⁶ PERRET, Noëlle-Laetitia, *Ibid.*, p. 43.

⁷⁷⁷ BOVET, Pierre, *Un siècle de l'histoire de Grandchamp. Entre la fabrique d'indiennes et la communauté spirituelle*, Città di Castello, 1965, p. 53-60.

⁷⁷⁸ PERRET, Noëlle-Laetitia, *Ibid.*, p. 52.

⁷⁷⁹ Rothenbühler parle des réseaux familiaux comme des « réseaux migratoires ». Nous citons : « Dans le cadre de mobilités transfrontalières, les réseaux familiaux ou amicaux sont les premiers à permettre une intégration dans le pays d'arrivée. Bien souvent, la migration est la reproduction de schémas familiaux, voire parfois la tradition d'une région entière ». ROTHENBÜHLER, Anne, *Ibid.*, p. 68. Par extension, ces réseaux familiaux jouent également un grand rôle dans le placement et les séjours des jeunes filles et des jeunes gens à l'étranger, ainsi que dans leur accueil. Par exemple, pour Amy, à Berlin.

⁷⁸⁰ Voir Annexes 4 et 5.

⁷⁸¹ BULGHERONI, Sabrina, *Une neuchâteloise à Milan (1947-1969). Le quotidien et la micro-société familiale de Denise de Montmollin*, Mémoire de Master, sous la direction du Prof. Laurent Tissot, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Institut d'histoire, 2012.

fonction des relations nouées au sein de la famille et de la transmission des valeurs familiales de génération en génération. Nous rejoignons ici les recherches sur la théorie de l'attachement, qui laissent « *supposer que la socialisation du bébé repose sur l'interaction subtile entre des mécanismes innés et acquis* »⁷⁸². Par extension, les liens familiaux, autres que génétiques, se développent à la fois par le biais de mécanismes qui ont trait à la transmission (acquis) et à des prédispositions transgénérationnelles propres à chaque famille (innés).

En abordant cette partie, nous souhaitons illustrer la complexité et la cohésion des liens familiaux, présenter un portrait des enfants du couple, relever quelques traits de leur caractère apparaissant au fil des années, recueillir des informations liées à leur santé, et aussi, décrire comment maintenir les liens avec les distances qui séparent les différents membres de la famille, soit pour des raisons professionnelles, soit familiales.

La cellule familiale représente une structure très importante pour Amy. Séparée de la sienne, seule enfant du couple Babut à vivre à l'étranger, elle se ressource auprès des siens et des amies laissées dans la région de Nîmes. Néanmoins, il y a famille et famille et lors de ses séjours dans le Sud, elle tient à passer la plus grande partie de son temps auprès de ses proches.

*"Je me réjouis peu de voir ces cousins pour lesquels j'ai une sympathie très mitigée - et maman est ennuyée de mettre son personnel sur les dents un dimanche. Il est vrai qu'elles se la coulent assez douce en temps ordinaire ! J'ai dû gronder Léa aujourd'hui qui avait perdu un temps considérable à jacasser à la cuisine au lieu de faire son travail, bien réduit pourtant. Je ne voudrais pas qu'elle prît ces habitudes"*⁷⁸³.

Les retrouvailles de famille ont lieu à Nîmes ou à Grandchamp, puis plus tard à Genève. A plusieurs reprises, Amy organise des retrouvailles en louant un chalet ou un appartement à la montagne, comme en août 1908, à Metendorf⁷⁸⁴. En mars 1911, sa sœur Jeanne séjourne à Neuchâtel. Puis, en 1915, lors d'une permission de son frère Ernest, Amy se rend à Montpellier⁷⁸⁵. En septembre de la même année, elle accueille Suzon, sa sœur, à Grandchamp pour un séjour. L'extrait de lettre montre que l'entente n'est pas parfaite entre tous les membres de la famille. Du 29 octobre au 2 novembre 1915, Amy se rend à Nîmes dans sa famille. Elle donne à son mari des nouvelles d'Ernest, qui se trouve au front, mais qui doit bénéficier d'une permission, et des membres de sa famille qui se trouvent à Nîmes⁷⁸⁶. Elle relève qu'elle est « *heureuse de ne pas avoir à trembler pour toi, comme tant d'autres femmes* ». Ernest et Suzon arrivent le dimanche 31 octobre ; Amy annonce son départ pour le vendredi soir 5 novembre. Elle effectue une partie du trajet de retour avec son frère Ernest et son épouse. Elle fait étape à Lyon⁷⁸⁷. Le 10 avril 1916, la famille apprend la mort d'Ernest Babut, tué au combat. Amy se rend dans le Sud et écrit « *Cela fait mal au cœur de voir le bureau d'E.* »⁷⁸⁸. Durant toute son existence, et de nombreuses lettres⁷⁸⁹ en témoignent, Amy a à cœur de s'adresser aux membres de sa

⁷⁸² PIERREHUMBERT, Blaise, *Le premier lien. Théorie de l'attachement*, Paris, Editions Odile Jacob, 2003, p. 57.

⁷⁸³ Lettre du 16 avril 1910.

⁷⁸⁴ Lettre du 27 août 1908.

⁷⁸⁵ Lettre 7 mars 1915.

⁷⁸⁶ Lettres du 29 octobre 1915 (deux courriers du même jour).

⁷⁸⁷ Lettres des 31 octobre et 2 novembre 1915.

⁷⁸⁸ Lettre du 14 avril 1916.

⁷⁸⁹ Lettre du 3 octobre 1916.

famille ou de sa belle-famille, dans la plus grande sincérité, dans la plus grande franchise. Cela lui vaudra quelques mésaventures, mais la majorité de son entourage lui en saura gré. Elle encourage son mari à s'expliquer à cœur ouvert, par exemple, avec Tante Nanette⁷⁹⁰ à Berne, sur les rapports qu'Amy entretient avec Annie, comme en témoigne l'extrait ci-dessous.

*"Je suis bien aise que tu sois content de ta journée à Berne, mais un peu déçue que tu n'en aies pas profité pour t'expliquer avec tante N. Elle est évidemment préoccupée de mes rapports avec Annie puisqu'elle a demandé à Mathilde de lui écrire à ce sujet en confidence. Mathilde d'ailleurs a tenu à me montrer ce qu'elle disait à tante N. et elle a même corrigé un mot sur ma demande"*⁷⁹¹.

Cet extrait, ainsi que la lettre du 3 octobre 1916, montrent que les retrouvailles de famille, si chaleureuses et si attendues soient-elles, ne sont pas toujours évidentes. En avril 1917⁷⁹², Amy séjourne à Grandchamp, chez sa belle-sœur Mathilde, avec qui elle s'entend magnifiquement. Cette période de guerre est pour elle douloureuse, car elle perd son frère et son père⁷⁹³. De plus, les transports sont difficiles, longs et éprouvants, quand les déplacements sont possibles.

*"Pour moi, je suis destinée, tant que la guerre durera, à être coupée en deux par la terrible frontière qui doit me séparer soit de ma mère soit de mon mari et d'une partie de mes enfants. C'est bien dur que les lettres mettent tant de temps à arriver de France en Suisse"*⁷⁹⁴.

Fin mars 1932 (?), Amy va retrouver son fils Daniel installé à Paris, pour son anniversaire. De là, elle se rend une demi-journée à Nevers, pour voir son frère Henry et profite de voir ses sœurs, Suzanne et Jeanne, ainsi que des amis et connaissances⁷⁹⁵.

Les guerres se succèdent et se ressemblent. En novembre 1939, Amy est à Orléans, auprès de sa fille Geneviève, qui a suivi son mari, mobilisé⁷⁹⁶.

Au sein même de la famille, les relations avec les enfants et leurs épouses ne sont pas simples, ni faciles. Amy applique néanmoins ses principes de franchise, de sincérité, et, dans tous les cas, « d'explications à cœur ouvert », dès que la possibilité lui en est offerte. A ce sujet, la correspondance offre la possibilité de la clarté, de la nuance, du temps pour poser ce qu'on écrit et pour réfléchir à comment expliquer ce qu'on a compris, ce qu'on a pensé ou ce qu'on a ressenti. Les relations avec sa belle-fille d'origine italienne, Filomena Nitti, l'épouse de Daniel Bovet, sont empreintes de hauts et de bas, aussi bien pour Amy que pour son mari, Pierre. Dans les moments difficiles que représentent les blessures relationnelles, Amy et Pierre se montrent particulièrement unis.

"Je suis absolument consternée du coup que nous a fait Filomena. Magali en est aussi bouleversée que moi. Qu'as-tu donc pu lui écrire qui l'ait ulcérée à ce point ? Tu dis que ta lettre était très gentille, et je n'en doute pas, te connaissant. Je serais plutôt portée à voir là (comme dans le cas de M. Pauly) la manifestation d'un immense orgueil. S'étant mis, l'un et l'autre, dans un mauvais cas, plutôt que de le reconnaître franchement en cherchant à réparer dans la mesure du possible, ils ont préféré s'enfermer,

⁷⁹⁰ Nanette Bovet est l'épouse d'Arnold Bovet, oncle de Pierre Bovet. Il est pasteur en ville de Berne.

⁷⁹¹ Lettre du 4 octobre 1916.

⁷⁹² Lettre du 8 avril 1917.

⁷⁹³ Le décès de Charles-Edouard Babut est lié à son âge, et non à un fait de guerre.

⁷⁹⁴ Lettre du 19 (20 biffé) janvier 1918.

⁷⁹⁵ Lettre du 24 mars (1932?).

⁷⁹⁶ Lettre du 8 novembre 1939.

aggraver le tort qu'ils nous avaient fait, faire un trou à la place d'une tache.... Il semble qu'ils aient cherché à nous faire le plus de mal possible... On a l'impression qu'un démon malfaisant a été à l'œuvre d'un bout à l'autre de cette histoire, embrouillant savamment les fils pour nous enfermer dans un écheveau inextricable.... Que nous soyons brouillés avec les Daniel, c'est une chose impensable, il ne faut pas que cela soit et cela ne sera pas. Ce n'est pas le Diable qui aura le dernier mot.... Comment Daniel a-t-il pu laisser Filomena agir ainsi ? car elle n'a pas pu prendre la décision de faire revenir Danilou sans le prévenir ? est-ce que vraiment Daniel est soumis à sa femme au point de la laisser sans protester nous porter un pareil coup ? On a vraiment l'impression de n'avoir pas mérité ça ! Pauvre chéri ! Je suis désolée pour toi autant que pour Hélène. Je comprends que tu aies songé à partir pour Rome, mais je t'approuve d'y avoir renoncé. Attendons de voir la réponse qui sera fait à ton télégramme"⁷⁹⁷.

Les quelques extraits et l'aperçu que nous venons de donner concernant les retrouvailles de famille ne représentent pas la totalité de ce qui est présenté dans la correspondance d'Amy. Il y aurait là une recherche spécifique et pointue à entreprendre, en lien avec le réseau de sociabilité et de communication des familles Bovet et Babut.

Les retrouvailles de famille sont un moyen de maintenir les liens malgré la distance et le temps. Avec Pierre, qui voyage beaucoup du fait de son poste de directeur de l'Institut Jean-Jacques Rousseau et de ses multiples activités, Amy ressent la nécessité de maintenir le lien qui les unit. Un autre moyen est la correspondance qu'ils échangeront durant les soixante-deux ans de leur vie commune.

Lors de ces séparations, Amy demande à Pierre des lettres détaillées, sur les petits, ou sur ses activités, ses rencontres, son emploi du temps. Mais les échanges de courrier ne sont pas le seul moyen de maintenir un lien. Amy fixe à son mari un rendez-vous, de préférence en soirée, pour établir entre eux « *une communion d'esprit aussi grande que possible* ». A une heure précise, aussi éloignés soient-ils l'un de l'autre, ils pensent l'un à l'autre, et établissent cette « communion d'esprit »⁷⁹⁸. Penser en plus l'un à l'autre à d'autres moments de la journée renforce le lien développé par la correspondance et la communion d'esprit. Nous reviendrons sur cette notion dans le cadre du chapitre consacré à la vie spirituelle.

"J'ai pensé à toi spécialement, hier soir à 10 h. Veux-tu que nous adoptions cette heure pour un rendez-vous nocturne - hélas !" ⁷⁹⁹.

"Je t'embrasse, mon Pierre chéri, et je t'aime bien fort. Penses-tu à moi le soir à 10 h. Me sens-tu près de toi ? - et encore à d'autres moments de la journée ?" ⁸⁰⁰.

Parfois, les échanges de correspondance amènent également des situations ambiguës, comme lorsqu'Amy, sur l'ordre formel de son mari, ouvre une lettre dans laquelle la correspondante appelle Pierre Bovet « Chiarissimo ». Amy s'en tire avec humour, prétextant qu'elle ne comprend pas l'italien⁸⁰¹.

⁷⁹⁷ Lettre du 18 juillet 1956.

⁷⁹⁸ Lettre du 17 janvier 1911.

⁷⁹⁹ Lettre du jeudi 25 avril 1912.

⁸⁰⁰ Lettre du 27 avril 1912. Voir aussi la lettre du 1^{er} janvier 1917.

⁸⁰¹ Lettre du 25 avril 1912.

Le lien avec Pierre se développe, se solidifie avec la grande part qu'Amy prend aux préoccupations de son mari. Elle s'intéresse à ce qu'il fait, à ce qu'il vit, n'hésite pas à lui donner son avis. Un projet relatif à l'Ecole Du Pasquier, englobant la Ziggurat⁸⁰² ? Selon Amy, ce serait dommage de n'y avoir que des jeunes filles et de ne pas profiter d'en faire une école mixte. Et si les préoccupations de Pierre sont trop vives, qu'elles influent négativement sur sa santé, Amy menace de « revenir sans retard » s'il ne prend pas soin de lui⁸⁰³. Revenir lorsque qu'elle se trouve au loin est une solution extrême et Amy ne l'emploiera, à notre connaissance, jamais. Mais elle représente une manifestation d'attachement.

Une autre forme de lien avec Pierre, c'est de lire le *Journal de Genève*, qu'Amy fait prendre à la gare, en sachant qu'au même moment ou presque, Pierre fait de même⁸⁰⁴. Savoir ce que fait Pierre quand il est au loin aide à le suivre par la pensée dans ses activités. C'est une manière de ne pas se sentir totalement séparés. Se sentir unis en esprit, par la pensée, en suivant les activités de l'autre, c'est se sentir, d'une certaine manière, proche malgré la distance qui sépare⁸⁰⁵. Ceci dit, il est heureux que la séparation prenne fin, car il y a des choses qui ne peuvent que se dire ou se faire.

*"Il commence à me tarder beaucoup de vous revoir, toi en particulier. J'ai un monde de choses à te dire, que je ne puis te raconter par lettre ..."*⁸⁰⁶.

Comme pour les retrouvailles de famille, nous ne présentons ici que quelques extraits illustrant les moyens mis en œuvre par Amy pour maintenir un lien avec son mari malgré la distance qui les sépare et le temps que Pierre consacre à de nombreux voyages en Suisse et à l'étranger. Ils sont cependant représentatifs de ces moyens. Là également, il y aurait une recherche spécifique à entreprendre.

Marc Bovet (1904-1948)

A peine né, Marc a, selon sa mère, l'air de comprendre toutes sortes de choses. Il la regarde droit dans les yeux⁸⁰⁷. Comme ses frères, il passe par des phases où il se montre sot⁸⁰⁸ et d'autres où il présente de bonnes dispositions. Dans sa lettre du 8 août 1911, sa mère relève qu'« *il a l'air vraiment d'être dans une excellente phase* ». Deux années plus tard, alors qu'il est âgé de neuf ans, sa mère loue à nouveau sa gentillesse, sa complaisance et le fait qu'il parvient à se faire aimer de tous et de toutes⁸⁰⁹. Amy le trouve néanmoins influençable, et suivant en quelle compagnie il se complait, il adopte des attitudes et un ton qui ne plaisent pas à sa mère. Les garçons plus âgés, notamment dans le cadre d'une pension, ne valent rien pour les plus jeunes,

⁸⁰² Qu'est-ce que la « Ziggurat » ? C'est la manière dont les élèves ont baptisé la Maison des Grands, route de Malagnou, une classe mixte de 15 élèves dirigée par Mlle Marie Georges. Nous remercions Madame Martine Ruchat, qui nous a aimablement communiqué cette précieuse information.

⁸⁰³ Lettre du 28 janvier 1918.

⁸⁰⁴ Lettre du 16 février 1918.

⁸⁰⁵ Lettre du 2 juin 1923.

⁸⁰⁶ Lettre du 28 mars 1939.

⁸⁰⁷ Lettre du 7 avril 1904.

⁸⁰⁸ Lettre du 27 avril 1912.

⁸⁰⁹ Lettre du 4 avril 1913.

surtout si ceux-ci se révèlent influençables⁸¹⁰. Par contre, il est observateur, attentif et ne laisse rien tomber de ce qu'il entend. En grandissant, il semble que Marc perd de sa complaisance et de son sens du service. Mais il est vrai que, lorsque sa mère relève ce trait de caractère, il est âgé de quinze ans et donc en pleine adolescence. Il se vexe quand sa mère lui reproche de passer le plus clair de son temps à jouer aux échecs avec son petit-cousin Oscar⁸¹¹. Il s'exécute de mauvaise grâce quand on lui demande de faire les choses et il ne les fait pas spontanément⁸¹².

Marc se marie le 27 octobre 1928 avec sa cousine Hélène, infirmière diplômée de la Source. Jacqueline, qui s'avère une enfant différente, naît le 4 février 1930, baptisée par Jean-Jacques Bovet, puis Claude le 16 avril 1935 et enfin, Magali, seule enfant encore vivante à ce jour, le 27 octobre 1937. En 1934, Marc et Hélène rencontrent des difficultés sexuelles importantes et Amy demande à son mari de parler avec Marc, afin que ce dernier accepte de consulter un spécialiste. Il est judicieux de penser que cette problématique se règle, puisque Claude naît en avril 1935, suivi de Magali, en octobre 1937⁸¹³.

Jean-Jacques Bovet (1905-1990)

Jean-Jacques est un gentil enfant. Mais faisant preuve, à trois ans déjà, d'un fort caractère⁸¹⁴. Sa mère le sent intelligent, et il se développe physiquement⁸¹⁵. Jean-Jacques teste son pouvoir auprès de ses proches et sa mère trouve qu'il est outrageusement gâté⁸¹⁶. Amy s'étonne de son fort intérêt pour tout ce qu'on lui dit⁸¹⁷. Elle le voit débordant de vie et il a de fort beaux cheveux⁸¹⁸. Il parle volontiers et trouve que sa mère doit se montrer plus sévère avec lui. Si elle se montre trop bonne, il craint de devenir un mauvais sujet⁸¹⁹. Amy relève que « *J.-J. écrit trop bien pour un enfant de son âge* »⁸²⁰. Mais il se révèle un garçon comme les autres, qui fait des scènes, portant même, semble-t-il, la main sur sa mère⁸²¹. Il écrit dans la « Revue de famille » et son oncle Ernest Babut⁸²² est frappé de ses aptitudes littéraires⁸²³. Il joue également de la musique et sa grand-mère prédit qu'il deviendra un artiste, alors que le jeune garçon, âgé de douze ans, se sent une vocation missionnaire⁸²⁴. Les personnes qui l'entendent trouvent qu'il joue remarquablement bien pour un enfant de son âge, et qu'il se montre modeste, ne tirant pas gloire de son aisance avec son instrument⁸²⁵. Il frappe son entourage par ses dons, sa nature

⁸¹⁰ Lettre du 7 avril 1913.

⁸¹¹ Oscar Bovet, voir le sous-chapitre consacrée au Grandchamp des Bovet.

⁸¹² Lettre du 24 juillet 1919.

⁸¹³ Lettre du 21 mars 1934(?).

⁸¹⁴ Lettre du 2 septembre 1908.

⁸¹⁵ Lettre du 4 septembre 1908.

⁸¹⁶ Lettre du 9 janvier 1911.

⁸¹⁷ Lettre du 13 janvier 1911.

⁸¹⁸ Lettres du 15 janvier 1911 et du 22 janvier 1911.

⁸¹⁹ Lettres des 25 et 26 janvier 1911.

⁸²⁰ Lettre du 30 avril 1912.

⁸²¹ Lettre du 20 janvier 1911.

⁸²² Ernest Babut est le frère d'Amy. Il décédera en 1916, tué au combat.

⁸²³ Lettre du 5 novembre 1915.

⁸²⁴ Lettre du 1^{er} janvier 1917.

⁸²⁵ Lettre du 24 janvier 1917.

exceptionnelle et son caractère charmant⁸²⁶. Comme Marc, Jean-Jacques est impressionnable, selon sa mère. A Nîmes, il prend des leçons de violon auprès d'un professeur privé. Il continue à se montrer, à treize ans, extrêmement gentil et toujours de bonne humeur⁸²⁷. L'expérience du lycée⁸²⁸, pour Jean-Jacques se montre positive. Il reste délicieux, toujours tendre, de bonne humeur et répandant la joie autour de lui⁸²⁹. Jean-Jacques a néanmoins des défauts et sait se montrer négligent lorsqu'il s'agit de rendre service à l'un ou l'autre de ses frères⁸³⁰.

En 1933, Jean-Jacques fait face à un chagrin d'amour. Il attend, par lettre, la réponse d'une jeune personne prénommée Marilou, à qui il avait probablement ouvert son cœur, mais la réponse est négative. Amy espère qu'il s'agit d'une déception et non d'un creve-cœur véritable, qu'il n'a pas eu le temps de s'attacher profondément. Elle souligne toutefois qu'il faut s'abstenir, durant quelque temps, de lui parler de quelqu'un d'autre. Nous ne possédons par d'autres renseignements concernant cette jeune fille⁸³¹.

Pasteur célibataire, après des études de théologie, Jean-Jacques se retrouve en poste à Mouilleron-en-Pareds⁸³². Sa mère séjourne auprès de lui, dans l'idée de le soulager d'un certain nombre de tâches. Elle s'emploie à marier son fils, ce qui ne va pas sans difficulté⁸³³. Jean-Jacques est alors âgé de vingt-neuf ans. Apparemment, cette démarche se fait ouvertement.

*"Bonne soirée au bureau. Nous avons fait de la musique, lu avec Mlle Henriette deux contes traduits par Mina - et j'ai eu encore une bonne conversation avec J.-J. où nous avons abordé librement la question mariage. Il ne paraît pas tenir plus que cela à Toulon et il n'a même pas protesté quand j'ai parlé d'écrire à Jacquot. En somme, il a le cœur libre Il a ri comme moi de ta formule : "mettre notre été à marier nos enfants ". Geneviève est-elle comprise dans tes plans ?"*⁸³⁴.

En mai 1935, Jean-Jacques fait un malaise dû au surmenage durant son ministère à Mouilleron-en-Pareds. Sa mère s'y installe pour le soutenir et prendre en charge l'intendance. La question du mariage de Jean-Jacques revient à l'ordre du jour, avec davantage d'acuité encore. Il semble que le mariage soit l'unique panacée aux maux du pasteur Bovet, mais une paroissienne qui s'y emploie déplore son insensibilité complète aux jeunes filles qu'elle lui a fait rencontrer⁸³⁵. Amy s'évertue à faire découvrir à Jean-Jacques toutes les jeunes filles qui gravitent dans leur environnement familial et amical, comme en témoigne l'extrait ci-dessous.

"J'ai rencontré Odette Rollier au moment où je sortais pour aller mettre ma lettre à la boîte (c'est même elle qui l'y a mise). Elle m'a fait une bonne petite visite, trop courte pour tout ce que j'aurais aimé lui demander. J'ai été sous son charme : un charme de simplicité, de distinction, de douceur, de gravité. Elle m'a beaucoup rappelé son père; [...] J'aimerais beaucoup que J.-J. la vît, mais ce ne sera pas facile, car elle a déjà eu ses vacances et elle n'en aura

⁸²⁶ Lettre du 10 février 1918.

⁸²⁷ Lettre du 13 février 1918.

⁸²⁸ Cette expérience se déroule à Nîmes, en 1918, lors d'un séjour prolongé qu'Amy y fait avec trois de ses enfants.

⁸²⁹ Lettre du 27 février 1918.

⁸³⁰ Lettre du 21 janvier 1920.

⁸³¹ Lettre du 1^{er} septembre 1933.

⁸³² Mouilleron-en-Pareds est une ancienne commune française située dans le département de la Vendée en région Pays-de-la-Loire. Avec Saint-Germain-l'Aiguiller, au 1^{er} janvier 2016, elle devient une commune déléguée de Mouilleron-Saint-Germain. Source : <http://www.archives.vendee.fr/Mouilleron-en-Pareds>. Site consulté le 21.05.2018.

⁸³³ Lettre du dimanche 22 avril 1934.

⁸³⁴ Lettre du 23 avril 1934.

⁸³⁵ Lettre du 26 mai 1935.

plus jusqu'à la fin de son cours, soit en janvier. Elle m'a pourtant dit qu'elle pourrait peut-être venir à Grandchamp pour une journée, en septembre, à condition qu'on vienne la chercher et qu'on la ramène en auto. Je me demande s'il ne conviendrait pas de mettre Madeleine dans la confidence pour faire aboutir ce projet, mais c'est un peu délicat...

Et puis Geneviève a reçu cette lettre de Valie Leenhardt qui m'a beaucoup émue. Je te l'envoie avec la permission de Geneviève, et j'aimerais que J.-J. la lût. Je serais bien étonnée qu'il ne fût pas frappé par l'accent de cette lettre, par sa poésie intense, par la richesse d'âme qu'elle révèle ... mais peut-être y aurait-il une parenté d'âme trop grande entre elle et J.-J., peut-être une nature très simple, comme celle que je crois deviner chez Odette Rollier, sera-t-elle plus bienfaisante pour lui ... Et puis Valie n'est pas du tout musicienne (elle chante faux), ce qui est fâcheux pour une femme de pasteur. Odette chante joliment, comme toutes les sœurs Rollier, et p. ê. joue-t-elle un peu de piano (je n'ai pas pu le lui demander) ...

Je ne renonce pas tout à fait à Nelly Schintz. Je voudrais au moins que vous fissiez sa connaissance. Geneviève va la voir ce soir, chez Mme Brunnet-Lecomte, où elles sont invitées l'une et l'autre...

Enfin, je reçois ce soir cette lettre de Germaine Exchaquet. Qu'en penses-tu ? Elle a l'air de compter que J.-J. verra Jacqueline à Genève (elle n'y sera pas avant la fin de l'automne) - il me semble que ce n'est pas très chic, vis-à-vis d'elle de faire tous nos efforts pour faire rencontrer à J.-J. d'autres jeunes filles - et pourtant, nous ne pouvons pas faire autrement, j'aurais le sentiment de manquer à tous mes devoirs si je ne faisais pas tout le possible pour que J.-J. retourne à Mouilleron fiancé, ou en passe de l'être... Tout cela est bien compliqué⁸³⁶.

Amy va jusqu'à rencontrer son frère Henry, apparemment pasteur à Nevers car il semble que Jean-Jacques envisage une relation possible avec Madeleine, sa fille. Le père ne s'y oppose pas vraiment, mais il n'est pas enthousiasme non plus. Du moment que Jean-Jacques peut se sentir libre d'aller de l'avant, Amy remet les choses entre les mains de Dieu⁸³⁷.

En 1939, dans une lettre qu'elle écrit et expédie d'Orléans, elle raconte un déplacement à Annemasse, effectué avec Jean-Jacques, peut-être pour rendre visite à sa fiancée, Françoise⁸³⁸. Amy dit que leur fils envisage de se marier dans deux à trois mois. Il aimerait tout d'abord passer un mois entier à Mouilleron-en-Pareds, probablement avec Françoise. Par ailleurs, il prévoit de prendre un pied-à-terre à Annecy, pour se rapprocher d'Annemasse. Durant ces journées, Jean-Jacques a célébré le culte à Megève et Saint-Gervais⁸³⁹. En 1947, Jean-Jacques, marié, est en poste à Stockholm, en Suède, après avoir été pasteur à Grasse, en France, « où ils ont été abreuvés d'avaries en récompense de leurs bienfaits »⁸⁴⁰. Les nouvelles que reçoit Amy de Stockholm sont bonnes et le couple Bovet y mène une vie enrichissante.

Daniel Bovet (1907-1992)

Daniel, petit, est gai et gentil⁸⁴¹. C'est un enfant qui rit aux éclats et manifeste une gaieté spontanée⁸⁴². Par moment, il se montre capricieux et fait des scènes⁸⁴³. Il est sujet à des accès de colère, qui peuvent être violents, mais de courte durée⁸⁴⁴. La plupart du temps, il se montre gentil, serviable et complaisant⁸⁴⁵. Sur le plan scolaire, Daniel fait preuve d'une orthographe déplorable, qui inquiète sa mère au moment où il est question de le scolariser dans une école

⁸³⁶ Lettre du 15 août (1935?).

⁸³⁷ Lettre du 25 mars 1936.

⁸³⁸ Nous ignorons comment Jean-Jacques a rencontré cette jeune fille.

⁸³⁹ Lettre du 9 novembre 1939.

⁸⁴⁰ Lettre du 8 novembre 1947.

⁸⁴¹ Lettre du 31 août 1908.

⁸⁴² Lettre du 2 septembre 1908.

⁸⁴³ Lettre du 9 janvier 1911.

⁸⁴⁴ Lettre du 4 avril 1913.

⁸⁴⁵ Lettre du 24 janvier (1918?).

française, à Nîmes, lors du long séjour qu'Amy y effectue dans sa famille. Durant celui-ci, Daniel passe par des phases de bel entrain et d'enthousiasme et des phases où il se montre grognon, faisant preuve de mauvaise volonté⁸⁴⁶. Cependant, son intégration au lycée se révèle positive, il est enchanté, travaille avec zèle sans que sa mère n'ait jamais besoin de le stimuler. Ses moments de mauvaise humeur sont rares⁸⁴⁷, mais refont surface de temps à autre et sa mère a l'impression que cela tient à des causes physiologiques ; car il s'est fortifié grâce au climat de Nîmes mais son eczéma a reparu⁸⁴⁸. Amy remarque que Daniel se montre différent lorsque ses frères sont absents :

*"Quant à Daniel, il n'est plus le même homme. A peine ses frères partis, il s'est produit en lui cet épanouissement, cette libération que nous avons constatés d'autres fois, en pareil cas. Il est joyeux, actif, serviable, plus question de grogner, rien de cet air maussade ou abattu qu'il avait si souvent. Il passe son temps à servir son prochain, avec un entrain et une gaieté qui font plaisir à voir. Ce matin, levé de bonne heure, il s'est mis de lui-même à balayer la salle à manger, puis la terrasse après quoi il a douché sa sœur et il est allé se baigner au lac. Après déjeuner, il a été à Boudry chercher un remède pour moi et en rentrant, il a offert ses services à Mathilde. C'est vraiment drôle - et c'est triste aussi - qu'il ne soit pleinement heureux que lorsqu'il est séparé de ses frères"*⁸⁴⁹.

Avec l'âge, Daniel garde un caractère boudeur et des accès de mauvaise humeur qui chagrinent sa mère⁸⁵⁰ et qui peuvent se montrer assez longs. Mais lorsqu'il se trouve en tête à tête avec Amy, il se montre gentil, intéressant et très développé sous bien des rapports, lui si peu communicatif en temps ordinaire⁸⁵¹. Daniel s'affiche aussi gentil qu'étourdi et ne fait pas, comme son frère Marc, d'efforts dans les relations avec ses semblables quand il n'y a pas d'atomes crochus⁸⁵². C'est maintenant un jeune homme de vingt-et-un ans. En 1929, son séjour à Paris, à l'âge de vingt-deux ans, le met à l'aise, lui fait du bien et le civilise à vue d'œil⁸⁵³. En 1936, à l'âge de vingt-neuf ans, il éprouve un chagrin d'amour qui le secoue passablement. Epris de sa cousine Loulou, cette dernière ne ressent pour lui que de l'amitié. Amy se rend à Paris pour soutenir Daniel. Après bien des hésitations, elle décide de ne pas rencontrer Loulou, ni de lui écrire et de laisser les deux jeunes gens se débrouiller sans eux, en les remettant à un plus grand qu'eux⁸⁵⁴. Dans le même courrier, Amy relève que Daniel a retrouvé son équilibre, ce qui la confirme dans l'idée qu'il ne s'agit pas d'une peine de cœur profonde, mais plutôt d'une déception.

En juin 1936, Daniel conserve des contacts avec Loulou, puisqu'il quitte la Suisse, par Vallorbe, pour regagner Paris, en voyageant avec elle. Amy se demande jusqu'à quand cette situation étrange se prolongera⁸⁵⁵. En mars 1938, Amy se trouve à Genève auprès de Jean-Jacques, qui est soit alité chez les Bovet, soit hospitalisé. Et Pierre est à Paris pour le mariage de Daniel, avec

⁸⁴⁶ Lettre du 13 février 1918.

⁸⁴⁷ Lettre du 27 février 1918.

⁸⁴⁸ Lettre du 9 mars 1918.

⁸⁴⁹ Lettre du 20 août (1918?).

⁸⁵⁰ Lettre du dimanche 18 janvier 1920.

⁸⁵¹ Lettre des 19 et 20 janvier 1920.

⁸⁵² Lettres des 27 septembre (année non précisée) et du 2 avril 1928.

⁸⁵³ Lettre du 8 novembre (1929?).

⁸⁵⁴ Lettres des 23 et 24 mars 1936.

⁸⁵⁵ Lettre du 2 juin 1936.

Filomena Nitti⁸⁵⁶. Plus tardivement dans l'année, Amy séjourne à Paris afin de faire des achats pour le mariage de Geneviève avec Francis Halbwachs. Elle loge chez les Daniel et apprend à apprécier l'épouse de ce dernier, Filomena, s'apercevant qu'elle ne lui a pas rendu justice. Elle contribue au bonheur de Daniel⁸⁵⁷.

Geneviève Bovet (1913-1986)

Geneviève, à cinq ans, est qualifiée d'amusante et fait la joie de chacun⁸⁵⁸. Elle est une enfant facile et fort appréciée⁸⁵⁹. Elle se montre d'une grande sensibilité⁸⁶⁰. Elle fait ses expériences et, à l'âge de six ans, se montre curieuse de son anatomie et de celle de Clarisse, en initiant une exhibition. Elle demeure très gentille et sa mère jouit beaucoup d'elle⁸⁶¹. Les proches qui la connaissent, et qui ne dispensent pas de compliments gratuits, font son éloge, la trouvent distinguée, serviable. Si elle se plaint par moment, elle écoute sa mère qui lui dit de ne pas faire comme d'autres jeunes et de ne pas s'appesantir sur ce qui ne lui plait pas⁸⁶². Sa mère dit d'elle qu'elle est « délicieusement tendre », « délicieuse », « très gentille ». Elle est contente d'elle pour le piano⁸⁶³.

Il est question de Geneviève lors des démarches inhérentes aux préparatifs de son prochain mariage. En octobre 1938, Amy écrit à son mari, depuis Paris, à propos des achats à faire pour l'union de Geneviève avec Francis Halbwachs. Leur fille est alors âgée de vingt-cinq ans. Il s'agit, entre autres, d'offrir à Geneviève « un modeste trousseau »⁸⁶⁴. Amy rappelle qu'en ce qui concerne les frais liés au linge de maison, ils n'ont rien fait de particulier pour la constitution du trousseau⁸⁶⁵ de Daniel, alors qu'ils ont été très généreux pour l'équipement en linge de maison de leur autre fils, Jean-Jacques⁸⁶⁶.

Un différend éclate entre père et fille à propos du mariage, que Pierre Bovet tient à maintenir à la date initialement prévue. Amy prend la défense de Geneviève et de Francis, soulignant les inconvénients de longues fiançailles. La date de Noël 1938 avait été arrêtée en raison du travail de Geneviève à Strasbourg, mais comme on lui offre un poste à Paris pour le 1^{er} novembre, il semble bien naturel qu'elle se marie à ce moment-là. Les préparatifs de la noce sont tout à fait secondaires, puisque les futurs époux ne veulent pas d'une noce bourgeoise. Si les parents et la

⁸⁵⁶ Lettre du 16 mars (1938?).

⁸⁵⁷ Lettre du 7 octobre 1938.

⁸⁵⁸ Lettre du 24 janvier (1918?).

⁸⁵⁹ Lettre du 11 février 1918.

⁸⁶⁰ Lettre du 14 août (1918?).

⁸⁶¹ Lettre du 5 janvier 1919.

⁸⁶² Lettres des 19 et 23 janvier 1926.

⁸⁶³ Lettres du 30 janvier et 3 février 1926, du 27 septembre (année non précisée).

⁸⁶⁴ Lettre du 7 octobre 1938.

⁸⁶⁵ Il s'agit ici du linge de maison, et non du linge personnel, dont les parents pourvoient généralement les filles. Apparemment, les parents Bovet participent, totalement ou partiellement, à l'équipement en linge de maison de leurs fils.

⁸⁶⁶ Lettre du 7 octobre 1938.

famille s'opposent au mariage, il risque de se passer ce qui semble s'être passé avec Daniel et Filomena, mariés probablement sans l'accord familial et dans la discrétion⁸⁶⁷.

En avril 1942, en pleine deuxième guerre mondiale, Geneviève est hospitalisée à la Clinique Jeanne d'Arc, située à Lyon. Elle subit une intervention gynécologique, se remet assez bien, est très fatiguée et reste fiévreuse au moment où Amy écrit à Pierre. Elle n'a pas d'appétit et n'a même pas terminé la tasse de bouillon de légumes qu'on lui a donnée le matin. Le médecin est satisfait de l'opération et du rétablissement de sa patiente. Geneviève doit poursuivre, si elle ne peut rester à la Clinique, par un séjour de convalescence à Saint-Clair. Les enfants Halbwachs sont chez leur tante Suzon, probablement la sœur ou la belle-sœur d'Amy. Au fil des jours, Geneviève retrouve de l'appétit et elle dort suffisamment pour reprendre des forces. Le projet est de rentrer ensuite sur la Suisse, en partant de Lyon Brotteaux à 11h10 pour une arrivée à Genève Cornavin à 15h30. Si le médecin déclare Geneviève guérie et en état de reprendre une vie normale dans quelques jours, Amy estime qu'elle a besoin d'un bon séjour de repos, d'une nourriture fortifiante pour reprendre des forces. Amy passe son temps auprès de Geneviève, à qui elle fait la lecture, et en promenade lorsque son mari est présent, afin de les laisser en tête-à-tête. Le 15 avril, Geneviève a bien meilleure mine et le médecin lui arrache son pansement ; la plaie est parfaite même si, le jour d'après, elle a un hématome, ce qui, d'après les sœurs, arrive très souvent. L'hématome a coulé abondamment. Selon Amy, il est à craindre que ce petit incident, sans gravité, les retienne quelques jours supplémentaires à la Clinique. Geneviève n'est pas encore en état de voyager et le départ risque d'avoir lieu mercredi au lieu de mardi. Une fois le feu vert du médecin obtenu, Amy constate que le train ne circule que les lundis et jeudis. Les autres jours, il faut partir à 5h10 du matin, ce qui est exclu. Geneviève et elle-même partiront donc le jeudi. La fille de Geneviève, Catherine, arrive samedi avec son père et couche dans la chambre de sa maman, à la Clinique⁸⁶⁸.

La tendresse d'Amy pour ses enfants se manifeste à de nombreuses reprises, même si elle montre aussi parfois de l'agacement par rapport à leur attitude, quand elle ne correspond pas à ce qu'elle attend. Au sein de la cellule familiale élargie, ils sont également appréciés. Les deux extraits ci-dessous le montrent. Parlant de ses trois fils, Amy confie « *Quant à mes petits, je renonce à te dire combien je les trouve exquis, tendres, ornés de tous les dons du cœur et de l'esprit* »⁸⁶⁹. En janvier 1917, depuis Nîmes, Amy écrit à son mari : « *Je recueille de grands éloges sur tes fils. On leur trouve tous les charmes et toutes les vertus* »⁸⁷⁰.

Concernant les petits-enfants, de nombreuses lettres en font l'écho. Les plus nombreux concernent les enfants de Marc, vivants à Grandchamp, et donc dans une proximité relative de leurs grands-parents. Lors de séjours à Aix-en-Provence, où sont établis les Halbwachs, Amy parle de leurs enfants. De même que, dès leur retour en France, elle donne également des informations sur les enfants de Jean-Jacques. Ce qui est peut-être plus rare, ce sont les échos des enfants de Daniel et de Filomena. Ci-dessous, nous avons retenu deux extraits illustrant la

⁸⁶⁷ Lettre du 13 octobre 1938. Voir l'extrait mentionné en Annexe 1.

⁸⁶⁸ Lettres des 7, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17 et 18 avril 1942. Carte postale du 20 avril 1942.

⁸⁶⁹ Lettre du 6 mai 1912.

⁸⁷⁰ Lettre du 1^{er} janvier 1917.

tendresse d'Amy pour ses petits-enfants. Ils concernent Magali, vivant actuellement à Genève, et Claude, son frère, décédé en 2002. Nous n'avons pas fait une étude rigoureuse concernant la personnalité des petits-enfants, comme nous l'avons fait pour les quatre enfants de Pierre et d'Amy. « *Magali a une petite figure de papier mâché, mais elle est à croquer, tendre, espiègle, irrésistible* »⁸⁷¹. Elle pense à leur anniversaire et envoie à son petit-fils Claude, qui fête ses seize ans le 16 avril 1951, un portefeuille en cuir. Elle compte bien que son mari, Pierre, lui fera un cadeau beaucoup plus sérieux à son retour⁸⁷².

Des trois garçons, Daniel semble avoir la santé la plus fragile. Son poids, comme celui de sa mère, est à surveiller⁸⁷³ et il paraît, en septembre 1908, âgé d'une année, « *bien minable d'aspect hélas !* ». Il a pris froid et nous apprenons que la bonne, Léa, l'a laissé nu avec la fenêtre ouverte, en plein mois d'avril, alors que souffle un vent violent⁸⁷⁴. Son frère Jean-Jacques, plus résistant, est à son tour alité et le médecin, rassurant, dit de le purger par précaution⁸⁷⁵. Daniel se développe et lors d'un séjour d'Amy à la Clinique du Crêt, le médecin lui trouve très bonne mine et s'étant beaucoup développé. Il a cinq ans⁸⁷⁶.

Geneviève, malade, geint et se lamente beaucoup. Sa mère pense qu'il s'agit de la grippe ; nous sommes en janvier 1918, année de la terrible grippe espagnole⁸⁷⁷. En novembre 1921, Daniel a été malade et Amy cherche un endroit où lui faire passer les mois d'hiver. Cannes n'est pas possible, l'Asile évangélique bien strict, et sa mère pense à Montpellier ; le médecin déconseille Leysin, ne trouvant pas que Daniel ait besoin d'un Sanatorium et préférerait la montagne à Montpellier, où Amy songe à l'envoyer. Il subit une radiographie le samedi. Jean-Jacques, lui, a une bronchite sans gravité et doit garder le lit. Geneviève tousse également beaucoup. Amy décide de la garder en chambre pour éviter que cela ne dégénère, comme pour J.-J., en bronchite. « *Daniel, dit sa mère, en rentrant demain, va trouver un hôpital en sortant du sien* »⁸⁷⁸. En mars 1931, Amy est à Strasbourg, au chevet de Jean-Jacques, hospitalisé ou en tous les cas, soigné pour la grippe. Nous ignorons ce que fait Jean-Jacques à Strasbourg, car c'est la seule lettre de cette période que nous possédons⁸⁷⁹.

Mais les jeunes Bovet peinent à prendre du poids, selon une lettre datée de 23 décembre (1932?). Geneviève est à la sistomensine⁸⁸⁰ et Marc à la racine d'aunée matin et soir. Ce dernier reste fragile et un événement dont nous ne connaissons pas la nature amène Amy à préconiser une psychanalyse pour son fils aîné. Relevons toutefois que les cures psychanalytiques sont à la mode dans les milieux sociaux aisés de l'époque.

⁸⁷¹ Lettre du 17 janvier 1940.

⁸⁷² Lettre du 14 avril 1951.

⁸⁷³ Lettres des 3 et 4 septembre 1908.

⁸⁷⁴ Lettre du 13 avril.

⁸⁷⁵ Lettre du 6 mai 1912.

⁸⁷⁶ Lettre du lundi 11 juin 1912.

⁸⁷⁷ Lettre du 4 janvier 1918.

⁸⁷⁸ Lettres des 23, 24 et 25 novembre 1921.

⁸⁷⁹ Lettre du 9 mars (1931?).

⁸⁸⁰ Les recherches effectuées indiquent que la sistomensine est un médicament contre les dysménorées à base de tissu animal, qui n'est plus utilisé de nos jours.

4.3 Vie familiale, entre discours et pratiques

Pour rappel, et selon Ibsen⁸⁸¹, une identité se modèle uniquement selon les conventions sociales. Le discours social est le reflet du milieu social constitutif de l'individu. En l'occurrence, celui d'Amy Bovet-Babut coïncide avec un environnement intellectuel protestant. Amy Bovet-Babut appartient à une classe ou à une catégorie sociale apparentée à la petite et moyenne bourgeoisie. Non pas tellement sur le plan des revenus et de la fortune car son père, pasteur, n'est apparemment pas un homme fortuné. Néanmoins, de par ses études théologiques et les connaissances intellectuelles acquises, le pasteur se range dans cette catégorie sociale. Nous pourrions ainsi dire que les idées et les conceptions, qui sous-tendent les discours, renvoient à une vie féminine quotidienne active, comprenant une vision domestique et mondaine du rôle féminin, impliquant de s'investir dans des activités caritatives et sociales, évitant à une femme de rester oisive⁸⁸². De même, les femmes sont en charge de transmettre à leurs enfants, de préférence aux filles, des valeurs de travail, de service et de dévouement, comme le souligne Martin-Fugier⁸⁸³ : « *La vraie vocation de la femme ne s'exerce pas sur la scène publique mais dans le nid, au foyer. Les œuvres philanthropiques ne sont qu'une extension du foyer, la maternité sociale qu'un élargissement de la maternité réelle* »⁸⁸⁴.

De même, le rôle domestique et mondain qui formate une épouse issue de la petite et moyenne bourgeoisie comprend des qualités pour conduire et s'entendre avec le personnel de maison, pour réguler les visites nombreuses et régulières et pour assurer les relations avec la famille proche et lointaine.

Le discours social relevé dans la correspondance et tenu par notre épistolière est en phase avec celui dispensé par la société bourgeoise de l'époque ; il évoque la domesticité, l'organisation sociale, la gestion du temps et la question des biens matériels. En voici quelques exemples :

*"Une chose qui me ferait désirer de ne pas prolonger trop ici, c'est que je crains que toutes ces visites ne soient trop pour maman. Si elle avait des aides capables, ce serait bien différent; mais la flemme de l'une et la tapette de l'autre sont vraiment désespérante, et maman se ronge constamment"*⁸⁸⁵.

*"Les renseignements que cette dernière donne sur Anna sont vraiment bons; je suis disposée, pour ma part, à l'engager, mais je ne voudrais pas dépasser 60 f. (ou 65) pour le gage. Veux-tu en causer avec elle ou préfères-tu attendre que je sois là ?"*⁸⁸⁶.

"J.J. t'a préparé une liste d'objets que nous désirerions plus ou moins acquérir, mais tu n'auras certainement pas le temps de t'occuper de ces achats. Le complet de Marc est un des plus pressants - mais ne le prends que si tu trouves qqe chose de bonne qualité, tout laine, à des prix avantageux. Ici, il n'aurait rien à moins de 95 fr. Prendre qqe chose de foncé, peu salissant, pour tout aller, plus grand que pour toi.

⁸⁸¹ Henrik IBSEN est un dramaturge norvégien, qui a créé en 1879 une pièce de théâtre intitulée « Maison de poupée », à laquelle nous faisons référence ici. Dans cette pièce de théâtre, le mari traite son épouse comme une poupée, la considérant, selon les conventions sociales de l'époque, comme un simple prolongement de lui-même. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Une_maison_de_poup%C3%A9e. Site consulté le 18.10.2017.

⁸⁸² PERROT, Michèle, *Ibid.*, p. 60.

⁸⁸³ MARTIN-FUGIER, Anne, *Ibid.*, p. 10.

⁸⁸⁴ *Ibid.*, p. 16.

⁸⁸⁵ Lettre du mercredi 18 janvier (1911?).

⁸⁸⁶ Lettre du 30 août (1933?).

- *C'est malheureux que ton voyage ne nous enrichisse pas, car nous en aurions besoin. Nous avons dépensé plus de 2000 fr. en novembre. Je suis effrayée, mais ne voit pas comment enrayer*⁸⁸⁷.

Les pratiques sociales, elles aussi, sont en grande partie reliées à la catégorie sociale⁸⁸⁸ à laquelle appartiennent les personnes concernées. Dans le cadre de ce travail, notre épistolière appartient, comme déjà évoqué, à la petite et moyenne bourgeoisie. Nous verrons plus loin que cette définition est loin d'être simple. Selon Barjot, Chaline et Encrevé, desquels nous tirons de larges extraits dans les lignes qui vont suivre, « *Par rapport aux péripéties de la vie politique ou aux accidents d'une conjoncture économique, c'est d'un tout autre rythme que paraissent relever les faits de société. Au point de créer parfois l'illusion de l'immobilisme, qu'il s'agisse de l'« ordre éternel des champs » ou de l'inévitable pyramide sociale, avec ses strates intangibles semblant vouer sans remède les couches inférieures à la domination d'une minorité de nantis* »⁸⁸⁹. Examinons maintenant les éléments que les auteurs nous proposent pour mieux définir ce qu'est la bourgeoisie, principalement française, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ce qui correspond, grosso modo, à l'époque de la famille d'Amy Babut. Les auteurs nous rendent attentifs au fait qu'assimiler la bourgeoisie aux milieux d'affaires ne repose en fait que sur le seul critère économique. Pour Barjot, Chaline et Encrevé (1995), « *Le bourgeois est l'homme qui a du bien, qui ne vit pas seulement au jour le jour et qui le plus souvent perçoit quelque revenu en plus de ceux de son travail* »⁸⁹⁰. Si l'argent compte, compte également l'usage qu'on en fait. Il permet de paraître et « *A ce titre l'on pourra dire que le bourgeois* » c'est celui qui a un piano dans son salon ». *Car le piano implique toute une « éducation » reçue de la famille, et le salon tout un « standing » qui n'est pas celui du commun. [...] On passe là, déjà, au niveau des mentalités, marquées par la conscience de certaines valeurs communes – travail, épargne, sérieux, dignité de vie, foi au progrès, attachement à la fois à l'ordre et à la liberté... – mais en même temps par le sentiment aigu d'une différence avec d'autres couches sociales jugées « inférieures » sinon dangereuses. [...] D'où plus encore, malgré la prétention à faire partager ses valeurs et à se présenter en modèle, le constant effort de la bourgeoisie pour maintenir les éléments de distinction et rester entre soi, ce dont témoignent tout aussi bien les choix matrimoniaux, la vie de société et jusqu'au désir d'être inhumé ailleurs et autrement que le commun, dans l'ultime vanité d'un monumental tombeau au sein de quelque Père-Lachaise* »⁸⁹¹.

Il existe également plusieurs bourgeoisies, en dehors de la grande bourgeoisie elle-même : « *... une bourgeoisie d'entreprise fondée sur le profit. Riche, active, reposant sur une large base boutiquière et s'élevant, avec le grand négoce, l'usine ou la banque, jusqu'aux plus hauts sommets de la fortune et de la notoriété,...* [...] *A cela s'ajoute les bourgeois de la rente, vivant de revenus fonciers ou boursiers, qui incarnent en plein siècle de l'industrie la permanence d'un idéal d'oisiveté inspiré de modèles aristocratiques ; bourgeois du savoir, aussi, exerçant ces activités intellectuelles, artistiques, juridiques, scientifiques ou encore administratives dont*

⁸⁸⁷ Lettre du 1^{er} décembre 1919.

⁸⁸⁸ On parle aussi de « classe sociale ».

⁸⁸⁹ BARJOT, Dominique, CHALINE, Jean-Pierre & ENCREVÉ, André, *La France au XIX^e siècle, 1814-1914*, « L'évolution démographique et sociale », Paris, PUF, 1995, p. 340.

⁸⁹⁰ *Ibid.*, p. 366-367.

⁸⁹¹ *Ibid.*, p. 367.

l'importance ne cesse de grandir en cette fin du XIX^e siècle. Trois grandes catégories de bourgeois, qu'on ne peut aucunement ramener aux classiques « grande », « moyenne » et « petite » bourgeoisies, mais qui se répartissent au contraire sur tout l'échelle de la fortune et du prestige que cette hiérarchie suggère »⁸⁹².

Parler de la bourgeoisie, c'est donc parler de ce qui la diversifie : les opinions politiques, les appartenances religieuses, les spécificités urbaines. Sans compter qu'elle n'est pas immuable et que s'y agrège des hommes nouveaux. Barjot, Chaline et Encrevé font référence, entre autres, à la « *loi des trois générations* », qui très schématiquement, indique que le père crée l'entreprise, le fils en hérite et la maintient, voire la développe, le petit-fils la laisse dépérir ou la vend.

Mais c'est aussi parler de ce qui l'unit : « *Ce qui unit cette bourgeoisie par-delà toute sa diversité, c'est outre des valeurs communes proposées au reste de la société, un certain mode de vie que les simples classes moyennes s'évertueront souvent à imiter* »⁸⁹³. Toujours selon les auteurs, l'analyse des budgets familiaux permet de souligner les éléments suivants :

« On admet généralement (c'est ce qu'on appelle la loi de Engel) que plus le revenu augmente, plus la part consacrée à l'alimentation décroît et plus celle des dépenses diverses augmente, les frais de logement et d'habillement restant proportionnellement les mêmes ; chez les ménages bourgeois, ces derniers postes sont jugés assez prioritaires pour justifier éventuellement une grande parcimonie ailleurs. Essentiel est en effet le vêtement qui dans sa dignité très sobre pour les hommes, son luxe plus ostentatoire pour les dames (encore ne faut-il pas généraliser l'apparat des festivités mondaines) reste un facteur d'identification sociale. Tout aussi grand est le souci d'un logement reflétant le rang de ses habitants. Outre la préférence pour certaines rues, certains quartiers, la maison bourgeoise ou, à Paris, l'appartement dans quelque immeuble haussmannien confortable au décor suggérant l'opulence, répondra par son organisation, à un double objectif : préserver l'intimité familiale, à laquelle ce milieu attache une grande importance, et permettre un certain décorum, notamment dans des pièces d'apparat où seront accueillis les visiteurs »⁸⁹⁴. Les auteurs citent la salle à manger, le salon qui remplit une fonction importante et le bureau de Monsieur, avec sa bibliothèque.

Plus loin, Barjot, Chaline et Encrevé, parlent, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, des domestiques. Selon eux, « *Aussi l'emploi au moins d'une bonne est-il l'indice par excellence d'appartenance à ces milieux [bourgeois et aristocratiques], le coût longtemps très limité des gages (en moyenne quelque 500 F par an en province, un peu plus à Paris, ou à la fin du siècle), surtout pour les femmes, n'en faisant d'ailleurs nullement l'apanage des plus fortunés* »⁸⁹⁵ qui se distingueront plutôt par le nombre et la spécialisation de leur personnel.

⁸⁹² *Ibid.*, p. 367-368.

⁸⁹³ *Ibid.*, p. 369.

⁸⁹⁴ *Ibid.*

⁸⁹⁵ *Ibid.*, p. 374.

Les pratiques sociales⁸⁹⁶ dépendent largement, dans la société française du XX^e siècle, de l'évolution entre vie privée et vie publique, telle que Prost la définit⁸⁹⁷. Selon l'auteur « *La différenciation accrue du privé et du public dans l'ensemble de la société modifie et la vie et la vie privée. L'une et l'autre ne se déroulent plus de la même façon, ni selon les mêmes règles. En même temps que leurs frontières se déplacent et se précisent, leur substance se transforme* »⁸⁹⁸. Dégager quelques axes de cette évolution nous permet un regard sur des pratiques sociales en vigueur à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, et que nous retrouvons dans le milieu social auquel appartient Amy Bovet-Babut.

Prost indique, pour la France, 960'000 domestiques recensés en 1906. « *En ville, beaucoup de bonnes à tout faire couchent dans une soupenette, à côté de la cuisine, beaucoup disposent d'une mansarde, où elles peuvent avoir quelques objets de toilette, quelques colifichets. Mais les manuels de savoir-vivre invitent les maîtresses de maison à visiter régulièrement les chambres de bonnes. Au demeurant, elles n'ont guère le temps que d'y dormir.*

*Le contrôle des maîtres s'étend aux relations des domestiques, soigneusement surveillées. Les congés sont brefs et rares, leur courrier ouvert. C'est au jardin public, où elle promène les enfants, que la bonne rencontre parfois, le dimanche, un pioupiou ; l'inviter à monter dans la cuisine par l'escalier de service est prendre le risque de se faire renvoyer. [...] Il [le domestique] participe, en revanche, à la vie privée de ses maîtres. Étroitement associés aux aspects les plus intimes de leur vie quotidienne : le réveil, le coucher, la toilette, les repas, voyant leurs maîtres en dehors des conventions qu'impose la vie mondaine – ou publique –, chargés souvent de s'occuper des enfants, les domestiques connaissent mieux que personnes les ennuis de santé, les caprices, les mésententes, les intrigues de leurs maîtres. Parfois, ils reçoivent leurs confidences : la discrétion à laquelle ils sont obligés le permet »*⁸⁹⁹.

Prost compare la relation des maîtres et des domestiques à un semblant de relation familiale. Si le maître occupe une position supérieure, les relations familiales, pour lui, sont aussi hiérarchisées. Une relation affective s'établit entre les domestiques et les enfants qui leur sont confiés. De leur côté, les maîtres font preuve, à l'égard des domestiques, d'une affectueuse sollicitude. Les maîtres appellent les domestiques par leur prénom, et les domestiques, par déférence, ajoutent « Monsieur » ou « Madame » devant le prénom de leur maître, y compris pour les enfants. Selon Prost, « *Un ménage bourgeois, en revanche, ne se conçoit pas sans domestique, et s'ils sont plus nombreux parfois quand il y a des enfants à élever – une nourrice, une nurse ou un précepteur peuvent être engagés –, l'organisation de la vie quotidienne implique du personnel pour faire le ménage, la cuisine, la vaisselle, etc. On ne peut tenir son rang social sans avoir à son service au moins une bonne à tout faire* »⁹⁰⁰. Le maître attend du domestique un engagement sans limite horaire dans son travail. En échange, la maîtresse de maison a la

⁸⁹⁶ ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de) *Histoire de la vie privée*. Tome 5. « De la première guerre mondiale à nos jours », Paris, Editions du Seuil, 1987(1999, 2^e édition).

⁸⁹⁷ Voir PROST, Antoine, « 1. Frontières et espaces du privé », in ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de) *Ibid.*, et plus spécifiquement dans son introduction, les pages 15 à 18.

⁸⁹⁸ *Ibid.*, p. 19.

⁸⁹⁹ *Ibid.*, p. 42-43.

⁹⁰⁰ *Ibid.*, p. 44.

charge de la formation des domestiques. Elle doit lui apprendre à « tenir une maison ». En plus, et c'est probablement l'élément le plus délicat, il est nécessaire que le maître et le domestique se conviennent. Pour Prost, « *A une époque où les mariages eux-mêmes reposaient souvent sur des convenances sociales, cette relation de travail s'apparentait à une relation familiale : c'était une relation d'ordre privée* »⁹⁰¹.

Nous espérons, par ces extraits, avoir quelque peu précisé les notions de bourgeoisie et de domesticité, de manière à permettre, dans le travail qui s'ensuit, de les relier à la vie sociale et familiale de la maisonnée Bovet, en illustrant, par les écrits d'Amy, en quoi elles s'y retrouvent.

De la domesticité : la gestion complexe du personnel de maison

Conduite, attitude et compétence du personnel de maison

Il existe, pour le personnel, une manière de se comporter. En retour, le personnel a droit à du respect, de la considération et de l'attention. « *Le maître attend du domestique, en plus du travail, qui n'est d'ailleurs précisément défini, une aide multiple et un comportement à la fois compréhensif, respectueux et non désagréable : les acariâtres et les grincheux ne conservent pas leurs places* »⁹⁰². Dans l'ordre des choses, une employée de maison considérée se prend d'affection pour ses employeurs. Chez les Bovet, les liens noués et la considération de la famille pour le personnel entraînent le retour d'une ancienne bonne, Marie⁹⁰³. Cette dernière y pleure le départ d'un certain Francis, qui a séjourné ou habité au sein de la maisonnée, et s'est montré particulièrement attentionné avec elle⁹⁰⁴. La conduite du personnel de maison est un art difficile, et l'équilibre entre un travail intense, à certains moments, et une sous-occupation, à d'autres, délicat à gérer. Naviguer, pour la maîtresse de maison, entre réprimandes et félicitations, tout en entretenant de bonnes relations, nécessite un savoir-faire ; cet exercice d'équilibre consiste avant tout à conserver son personnel. Lors du choix d'un appartement ou d'une maison, les conditions de logement pour le personnel de maison représentent un critère. Amy visite des maisons et/ou des appartements à Genève, en vue de leur prochaine installation dans cette ville et prend en compte les possibilités de logement de ce dernier. Il est nécessaire de pouvoir lui offrir des conditions décentes⁹⁰⁵.

Les difficultés avec le personnel font que la maîtresse de maison est sans cesse en recherche ou en tractation. Amy anticipe le départ d'Elise et recrute dans les milieux adventistes. Une habitude ? Une exception ?

Le professionnalisme, voire la reconnaissance ne sont pas des sentiments usuels chez certains domestiques. Le départ de Frieda ne recoupe pas l'arrivée de sa remplaçante et laisse Amy sans aide avec un de ses enfants malades⁹⁰⁶. Mais comment font, à l'époque, les mères qui n'ont pas

⁹⁰¹ *Ibid.*, p. 46.

⁹⁰² *Ibid.*

⁹⁰³ Lettre du 28 janvier 1913, de Grandchamp.

⁹⁰⁴ Lettre du 27 août 1908.

⁹⁰⁵ Voir lettre du 3 avril 1912.

⁹⁰⁶ Voir également, dans le sous-chapitre consacré au sentiment d'identité et à la présentation de soi, l'extrait de lettre du 6 octobre 1920, la partie concernant les qualités et traits de caractère d'Amy.

d'employés de maison ? Le personnel domestique fournit une aide précieuse, à condition de pouvoir lui accorder une entière confiance et que les bonnes soient en place depuis suffisamment longtemps pour bien connaître les habitudes et le fonctionnement de la maisonnée.

"Cela a été un soulagement quand je lui ai dit que je renonçais à partir. Avec ces deux nouvelles bonnes, il faut être tout le temps-là, s'occuper de tout, et la pauvre Jeanne n'est pas en état de le faire"⁹⁰⁷.

Dans le domaine de la morale et des mœurs, Amy ne se différencie pas, à l'époque, des normes sociales en vigueur, comme en témoignent les extraits ci-dessous. Mitzi, une des bonnes, fréquente un jeune homme. Indépendamment du risque qu'elle court en la gardant (Mitzi peut se retrouver enceinte), Amy tient à la renvoyer avant tout pour avoir trahi la confiance qu'elle lui accorde.

"J'ai un très gros ennui. Erna m'a révélé que la petite ne s'était pas trompée et que Mitzi avait bel et bien un bon ami. Il faut absolument que je lui parle, et probablement que je la renvoie, surtout à cause de ses mensonges répétés - mais ce sera très pénible"⁹⁰⁸.

La réputation de Mitzi risque d'être entachée si son futur employeur vient prendre des renseignements auprès de la famille Bovet, et apprend sa conduite. Devant le désarroi de la jeune fille, Amy revient sur sa décision, due autant à un accès de générosité qu'aux difficultés à remplacer Mitzi⁹⁰⁹. Les contacts existent entre la famille Bovet et celle de la jeune fille. Les deux familles sont sur la même longueur d'onde concernant l'attitude à adopter⁹¹⁰. Une jeune fille fiancée trop longtemps court le risque d'entretenir des relations sexuelles hors mariage ; nous avons constaté que la norme sociale implique des fiançailles relativement brèves. Amy et Pierre ont été fiancés très peu de temps, d'avril à juin 1903.

"Je trouve un peu abusif que Louise aille se promener au Mont pour aller voir son "ami". Tu aurais pu lui demander si c'était son fiancé. Si ce n'est qu'une "fréquentation", cela ne me paraît pas très indiqué qu'elle aille passer la journée avec lui. J'avoue que cela ne me plaît pas, surtout en mon absence où elle devrait se sentir plus astreinte à ne pas quitter la petite. Mais puisque je ne suis pas là et que j'ai momentanément abdiqué mes fonctions de ministre de l'Intérieur, je ne puis que m'incliner devant tes décisions. Je suis touchée d'ailleurs qu'elle ait demandé une confirmation de ma part. Il m'aurait été difficile de la refuser une fois que tu avais donné ton assentiment"⁹¹¹.

"Marie m'a demandé à sortir hier soir; elle n'est rentrée que peu avant minuit (je l'attendais, naturellement). J'ai commencé par lui donner son congé - puis ce matin, j'ai causé avec elle gentiment en lui montrant le danger qu'elle court avec ses longues fiançailles, et je lui ai dit que je tâcherais de lui aider à se marier plus tôt et que je ne demandais pas mieux que de la garder jusque-là"⁹¹².

La lettre du 16 septembre 1929 met en évidence la complexité relationnelle qu'engendre la présence d'une personne extérieure à la famille, et en même temps étroitement associé à leur vie quotidienne ; le ou la domestique vit au sein de la cellule familiale sans en être vraiment

⁹⁰⁷ Lettre du 5 septembre 1921.

⁹⁰⁸ Lettre du 25 novembre 1921.

⁹⁰⁹ Lettre du 29 novembre 1921.

⁹¹⁰ Lettre du 30 novembre 1921.

⁹¹¹ Lettre du 9 juin 1917.

⁹¹² Lettre du 8 avril 1923.

membre à part entière, même si le type de relation s'apparente à une relation familiale⁹¹³. L'affection, la confiance témoignée à une jeune fille peut amener un changement d'attitude chez quelqu'un qui a souffert d'abandon, comme Esther. Une influence bénéfique conduit à un changement d'attitude, positif, mais ce changement peut s'avérer n'être que temporaire.

Taille et importance du personnel de maison

La famille Bovet occupe, en tous les cas à certaines périodes, trois domestiques⁹¹⁴. Céline, une amie d'Amy, et sa fille, qui habitent un endroit reculé, le mas de Lafont, ne bénéficie de la présence que d'une seule bonne, ce qui semble bien peu aux yeux d'Amy.

*"Je t'écris à la clarté funèbre d'un "lunet" sorte de lampe à huile qui doit dater du moyen âge, seul luminaire de la maison. Je me représente ce que cela devait être pendant les longues nuits d'hiver; il me semble que je serais morte de spleen, et j'admire Céline et sa fille qui vivent ici toute l'année et qui ne s'en plaignent pas. Contrairement à ce que je croyais les restrictions sont pires ici qu'en ville. Aussi je ne voudrais pas rester longtemps ici, car j'ai le sentiment que notre présence serait une lourde charge pour la pauvre Céline. Elle a une seule bonne, incroyablement fruste et très amusante. Renée est très - gentille. Elle est presque toujours fourrée dans des livres, n'ayant pas d'autre distraction, mais elle s'amuse très gentiment avec Geneviève"*⁹¹⁵.

Le personnel de maison, employé à Nîmes, chez les parents d'Amy, se compose de trois domestiques : une femme de ménage, une couturière et une bonne, de confession catholique. Nous ignorons combien de personnes comprend la cellule familiale permanente. En 1918, Amy ne vit plus à Nîmes, mais il est probable que certains de ses frères et sœurs demeurent encore sous le toit familial⁹¹⁶.

Nécessité du personnel de maison

Lors de ses déplacements, la famille emmène son personnel, en l'occurrence ses deux bonnes, afin de soulager ses hôtes. Ici, à Grandchamp, près de Boudry, chez Mathilde Bovet, femme du frère de Pierre et belle-sœur d'Amy.

*"Il y a maintenant 8 jours que nous sommes arrivés ici. Cela a passé trop vite. Mathilde nous reçoit comme elle sait le faire et nous sommes trop bien chez elle. J'ai amené mes deux bonnes, car celle de Mathilde n'y suffirait pas d'autant moins qu'elle a une otite depuis plusieurs semaines"*⁹¹⁷.

Les bonnes sont considérées comme compétentes pour se consacrer aux enfants en l'absence des parents. En temps normal, elles s'en occupent également, ce qui permet au couple de se retrouver dans une certaine intimité⁹¹⁸. Et une absence de l'une ou l'autre bonne oblige Amy à consacrer du temps à sa petite dernière, âgée de cinq ans en 1918.

"Je suis bien émue à l'idée que tu fais viser mon passeport aujourd'hui. Mes sentiments sont mélangés : appréhension du voyage, de la séparation, soulagement de sortir enfin d'incertitude. Math. sympathise à

⁹¹³ Voir PROST, Antoine (1985,1999). L'extrait étayant cette affirmation se trouve en Annexe 1.

⁹¹⁴ Lettre du 29 août 1908.

⁹¹⁵ Lettre du 16 février 1918, Mas de Lafont.

⁹¹⁶ Lettre du 9 mars 1918.

⁹¹⁷ Lettre du 8 avril 1917.

⁹¹⁸ Lettre du 11 août 1911.

*mes perplexités. Elle comprend très bien que je puisse songer à laisser les enfants sans quelqu'un d'autre que les bonnes pour s'occuper d'eux*⁹¹⁹.

L'absence du personnel de maison, quelle qu'en soit la cause, pose des problèmes organisationnels⁹²⁰. La recherche de ce même personnel est une activité prenante et répétitive ; chaque postulante produit un certificat provenant des personnes chez qui elle a travaillé. L'engagement du personnel de maison se fait la plupart du temps sur recommandation⁹²¹.

*"Je t'envoie ci-inclus la lettre reçue ce matin. Le certificat n'est pas fameux (c'est touchant que la petite l'ait recopié si consciencieusement); mais cette dame Junod ne doit pas être commode. Je vais écrire à l'autre Frau Pfarrer -. C'est si difficile de trouver quelqu'un qu'il ne faut pas se montrer trop exigeant. Qu'en penses-tu ?"*⁹²².

*"J'aurais aimé que tu me donnes un conseil pour Marianne Ueltschi - il ne me paraît pas très utile d'écrire à cette Mme Junod-Savary. Son certificat est suffisamment clair. J'attends la réponse de l'autre Frau Pfarrer à qui j'ai écrit en lui expliquant le genre de personne dont j'avais besoin... Je n'ai personne d'autre en vue : c'est mince. J'ai écrit à Bertha Gruner -"*⁹²³.

*"Eu aussi la visite d'une jeune Marthe Weiermann que j'ai engagée séance tenante et qui entrera lundi. Elle avait un bon certificat d'une dame chez laquelle elle est restée 2 ans - Elle a peu de prétentions (50 fr.) et aura sûrement bcp à apprendre, mais il ne faut pas être difficile, vu la pénurie. L'appartement a paru lui plaire beaucoup. J'ai écrit à Marianne Ueltschi que la place était prise"*⁹²⁴.

Lorsqu'une employée de maison donne son congé, la première réaction est de tenter de la retenir, à défaut de lui trouver une remplaçante, si possible sans engager de dépenses supplémentaires⁹²⁵.

Recrutement, obligations, difficultés et licenciement ou démission du personnel de maison

Employer du personnel de maison veut dire procéder à son engagement, à sa formation aux « habitus » et au fonctionnement de la maison et, en cas d'insatisfaction, si la personne ne s'améliore pas, à la licencier.

*"J'attends cet après-midi Marie Heller. Je pense lui parler ouvertement et lui proposer "éventuellement" d'entrer chez nous comme femme de chambre, si le Dr. Mallet est d'accord. Evidemment, ce sera ennuyeux de débarquer Alice, mais tu sais que j'y songeais déjà. Et ce serait bien agréable d'avoir 2 braves filles de toute confiance, comme Marie et Rosa"*⁹²⁶.

La question du départ d'Elise s'arrange d'elle-même. Amy et Elise se quittent en bons termes. Les relations avec le personnel de maison sont délicates, et Amy oscille sans cesse entre réprimandes, engagement, valorisation de compétence et considération pour son personnel.

⁹¹⁹ Lettre du 12 janvier 1918. Voir aussi les lettres des 20 et 21 février 1918.

⁹²⁰ Lettre du 15 juin 1929.

⁹²¹ Voir lettres des 31 janvier 1918, et des 20 et 21 février 1918.

⁹²² Lettre du 17 septembre 1929.

⁹²³ Lettre du 18 septembre 1929.

⁹²⁴ Lettre du 19 septembre (1929?).

⁹²⁵ Lettres des 6 et 8 février 1932.

⁹²⁶ Lettre du 29 janvier 1913.

"En arrivant, j'ai commencé par battre froid à Elise. Puis nous nous sommes expliquées. Il y a eu une sorte de malentendu, je lui avais dit de me répondre à Genève. Mais comme elle croyait que je n'y étais pas, elle a cru bien faire d'adresser sa réponse à Marie. J'ai été grandement soulagée quand elle m'a dit que sa mère désirait la ravoire. Il a été convenu qu'elle resterait jusqu'à ce que j'aie trouvé quelqu'un. Voilà donc une chose qui s'arrange d'elle-même. C'est bien agréable. Nous nous séparerons en bons termes et je vais me mettre à chercher activement quelqu'un"⁹²⁷.

Faire des observations au personnel de maison à propos des libertés qu'il prend fait partie des obligations de la maîtresse de maison⁹²⁸. Le personnel de maison est difficile à trouver, et à remplacer. La dureté de certains travaux l'éprouve car la grande majorité sont des femmes, qui n'ont pas la force physique des hommes. Il faut réfléchir à son type d'habitat, aussi en fonction de ce dernier, comme nous l'avons souligné lors de l'emménagement de la famille Bovet à Genève⁹²⁹.

Si le recrutement, puis l'engagement du personnel de maison est difficile, il faut encore que la personne engagée donne satisfaction et se plaise. Comme Amy le mentionne dans l'extrait de lettre des 20 et 21 février 1918, après l'engagement, il ne reste plus à espérer que la nouvelle employée de maison satisfasse son employeur⁹³⁰.

Donc, même si la jeune fille est de confession catholique⁹³¹ dans un milieu pastoral protestant, cet inconvénient reste léger au regard des difficultés à trouver puis employer du personnel qui donne satisfaction. Lors de l'absence des maîtres de maison, il est d'usage que le personnel revienne avant la famille pour que la maison ou l'appartement soit « *propre en ordre* ».

"J'aimerais qu'Esther s'arrangeât à rentrer mardi pour tout remettre en train avant notre arrivée. Je me demande si elle ira chez elle pour le jour de l'An - oui, sans doute - Vous n'êtes pas un gros ménage, hélas ! et Mme Descombes n'a pas lieu de gémir"⁹³².

Organisation sociales et obligations : les visites

D'autres habitudes sociales que la gestion du personnel de maison transparaissent dans la correspondance d'Amy, comme les visites, qu'elles se déroulent à l'extérieur de la famille ou dans le cadre élargi de celle-ci. L'organisation de la société, à cette époque, impose des convenances que nous avons évoquées précédemment. Les visites, faites ou reçues, rythment la vie familiale, avec plus ou moins de bonheur. A voir, il y a chaque jour quelqu'un à recevoir et une amie à visiter, au moins une fois. Une journée sans visite est de l'ordre de l'exceptionnel. La lettre du 10 novembre (1929?) présente l'emploi du temps d'Amy à Paris, alors qu'elle rend visite à son fils Daniel. Amy y décrit les visites et personnes qu'elle rencontre ; cet extrait met en évidence tous les contacts et le réseau de sociabilité parisien qui est le sien et celui de son milieu. Il représente un exemple précieux de l'étendue de ce dernier.

⁹²⁷ Lettre du 28 août 1915.

⁹²⁸ Lettre du 12 janvier 1918.

⁹²⁹ Lettre du 14 janvier (1918?).

⁹³⁰ Voir l'extrait de lettre des 20 et 21 février 1918 en Annexe 1.

⁹³¹ Lettre du 26 février 1918.

⁹³² Lettre du 30 décembre 1927.

*"Les Nîmois continuent à être d'une discrétion remarquable. Pas une seule visite aujourd'hui. Demain, nous aurons les Larguier et mercredi les Fabre-Leresche. Il faudra que je m'arrange à voir ainsi chaque amie une fois. Je n'ai pas encore vu tranquillement Mad. Reboul"*⁹³³.

Recevoir des amis ou des connaissances est une habitude sociale courante et incontournable⁹³⁴. « Faire ses visites », c'est même davantage, cela représente une obligation ; une fois celle-ci remplie, Amy peut songer à elle et à jouir de ses hôtes (Mathilde et Jean Bovet). Il y a, semble-t-il, deux catégories de visites ou deux listes de personnes à visiter. Il n'est pas précisé l'ordre d'importance, ni comment Amy classe les personnes à visiter : par affinité ou par obligation sociale⁹³⁵. Amy ordonne et planifie ses visites, qui se succèdent dans l'ordre indiqué. La pratique des visites nécessite une organisation rigoureuse, afin de ne délaissier personne, de remplir ses devoirs et d'éviter de décevoir ou blesser les amies oubliées ou qu'il n'aurait pas été possible, faute de temps, de visiter.

*"De 2 à 6h. 3/4, les visites se sont succédé sans interruption, toutes les amies sont arrivées à point nommé d'après l'ordre qui leur avait été fixé"*⁹³⁶.

*"J'espère plutôt que Lily ne viendra pas ici la semaine prochaine. J'aurais de la peine à la voir tranquillement; il y a tant de choses que je devrais faire pendant ces 10 jours Gardez-la plutôt à Grandchamp - (mais ne lui donne pas l'impression que je ne tiens pas à la voir)"*⁹³⁷.

Du point de vue des enfants, les visites sont considérées comme une pénible obligation. Ils n'apprécient pas de voir défiler des personnes qui leur prennent du temps et obligent à des activités sociales non désirées.

*"J.J. trouve que le seul mauvais côté de Nîmes, ce sont les visites !"*⁹³⁸.

Au sein de la famille, les invitations ne prennent pas le même sens. Inviter un des membres sans son enfant ne paraît pas être une pratique courante ou habituelle. De même, en cas de voyage à l'étranger ou de déplacements, les visites, les invitations et les liens familiaux tiennent une place prépondérante⁹³⁹.

*"... un mot de Suzanne disant qu'ils m'attendaient pour venir manger une dinde truffée mais sans la moindre allusion à Jean-Jacques. Je suis assez embarrassée, ne voulant pas le leur imposer, mais regrettant de ne pas le montrer aux Bonnet, qui eux, sauraient l'apprécier. Maman compte l'écrire aux Ernest en leur demandant s'ils sont "dignes" d'avoir J.J., et elle leur dira qu'ils m'ont fait de la peine. Je préfère cela; ainsi Ernest me parlera le premier de la chose, sans cela, je n'aurais pas eu le courage d'aborder le sujet, et cela aurait continué à me peser. Je regrette que tu ne m'approuves pas, mais j'aime trop Ernest pour laisser ce nuage subsister entre nous, si je puis l'éviter"*⁹⁴⁰.

D'autres formes d'obligations sociales que les visites extra- ou à intra-familiales existent. Notamment, celles qui touchent aux anniversaires et aux deuils.

⁹³³ Lettre du 9 janvier 1911, Nîmes.

⁹³⁴ Lettre du 11 juin 1911.

⁹³⁵ Lettre du 28 janvier 1913, Grandchamp.

⁹³⁶ Lettre du 5 mars 1915.

⁹³⁷ Lettre du 7 août (1935?).

⁹³⁸ Lettre du 11 février 1918.

⁹³⁹ Lettre du 10 novembre (1929?).

⁹⁴⁰ Lettre du 10 janvier 1911.

Anniversaires et deuils

Marc a neuf ans et remplit déjà ses obligations en termes de correspondance. La pratique de la politesse nécessite qu'il remercie des membres de sa famille. Il tient une liste des personnes à qui il doit écrire.

"Pendant cette longue visite, Marc n'a pas pondu moins de 5 lettres de remerciements, épuisant ainsi sa liste. Tu aurais dû voir sa joie et sa fierté"⁹⁴¹.

Si la personne concernée n'écrit pas, elle peut se permettre d'en charger le conjoint. Cependant, il est indispensable de se coordonner et de le demander. Ce dernier peut difficilement prendre l'initiative, au risque que le destinataire reçoive deux messages. Mais le message de la personne concernée a davantage de valeur que celui d'une tierce personne en charge, même si c'est le conjoint.

"Je t'en prie, si tu n'écris pas aux Paul, charge-moi au moins de remerciements émus pour eux. Tu ne l'as pas fait et j'ai été trop honnête pour me permettre d'inventer un message. N'oublie pas - mais si tu peux écrire qqes lignes, cela vaudrait mieux encore"⁹⁴².

Lors des anniversaires, il est coutumier d'envoyer une carte ou une lettre. Apparemment, une carte collective ne suffit pas. Chaque membre est prié de se manifester. Les envois, si les différents membres se trouvent au même endroit, sont groupés⁹⁴³. En cas de méprise et d'oubli, il est d'usage que la personne s'excuse.

"Daniel s'est aperçu à la fin de souper qu'il était invité à dîner chez le fils Liengme ! Il s'est excusé par téléphone (on l'avait attendu jusqu'à 8h moins 10) et il va y passer la soirée"⁹⁴⁴.

En cas de décès, les usages veulent que la famille reçoive une visite, mais cela ne semble pas une obligation⁹⁴⁵. Les pratiques épistolaires prévoient que la personne qui a reçu une lettre réponde à celle qui l'a écrite⁹⁴⁶. Les obligations sociales et les engagements pris passent avant la santé.

"J'ai différentes obligations auxquelles je ne puis guère me soustraire pour ce mois-ci : répétitions de chant en vue de Morges (qui a lieu les 24 et 25 avril) - réunion d'ouvrières fabriquant des obus, etc. mais à partir du mois de mai, je tâcherai de me soigner"⁹⁴⁷.

Lors des commémorations, comme celle du décès de son frère Ernest, mort au champ d'honneur en 1916, les visites ou rencontres sont agrémentées de la lecture, puis de la relecture des lettres, seule ou à plusieurs ; dans le cas précis, il s'agit d'un mixte visite/lecture collective de lettres ; ce type de partage fait partie des pratiques sociales et entre dans le domaine récréatif autant que dans le domaine commémoratif. La lecture de correspondances fait partie des activités qui

⁹⁴¹ Lettre du 3 avril 1913.

⁹⁴² Lettre du 12 juin 1917.

⁹⁴³ Lettre du 20 août 1918.

⁹⁴⁴ Lettre du 21 septembre (1929?).

⁹⁴⁵ Lettre du 25 octobre (1929?).

⁹⁴⁶ Lettre du 8 décembre 1944.

⁹⁴⁷ Lettre du 8 avril 1917.

concourent au vivre ensemble et agrémente les visites et les rencontres, comme le montre le pique-nique à la campagne Planchon, en ce temps de Pâques 1923⁹⁴⁸.

Gestion du temps et engagement social

Lors des séjours dans la maison familiale de Grandchamp, il est impératif d'organiser son emploi du temps. Un retour là où on a vécu une partie de son existence⁹⁴⁹ exige de s'appliquer à voir les personnes connues, donc de rendre ou faire visite ou/et de recevoir.

*"Après t'avoir écrit hier, j'ai envoyé 5 ou 6 cartes pour arranger des rendez-vous d'amies, puis fait quelques commissions et rentrée ici vers 6 h. un peu fatiguée, mais contente. Il faisait si beau que j'ai tenu à aller au bord du lac avec Mathilde et Jean, et nous y avons passé un bon moment"*⁹⁵⁰.

Ecrire et tenir sa correspondance à jour constitue une forme de travail ; c'est une pratique sociale courante. Amy écrit chaque jour une lettre à son mari, ainsi qu'à une tierce personne et aussi souvent que possible aux enfants, ce qui fait *ad minima* trois lettres (lettre collective pour les enfants ?) et maximum six lettres. En les étudiant, nous avons constaté que certaines de ses lettres comprennent dix pages.

*"C'est gentil à toi de me conseiller d'entreprendre un travail, et cela me sourit bien. La difficulté, par ex. pour mon projet de recueil pr les enfants, c'est qu'il m'obligerait à écrire passablement. Or, je crains d'en abuser et de me fatiguer. En t'écrivant tous les jours, et souvent aux enfants, en y joignant une autre lettre par jour (qui est la norme que je me suis fixée) il me semble que je reste dans de sages limites et je ne voudrais pas les dépasser ..."*⁹⁵¹.

La réception du courrier procure un grand plaisir ; en une journée, Amy reçoit sept lettres ou cartes. Les échanges ou la tenue d'une correspondance sont une pratique sociale qui occupe longuement et Amy ne parvient pas à tenir sa correspondance à jour⁹⁵². Une femme mariée, mère de famille, et appartenant à la petite ou à la grande bourgeoisie, donne son temps et investit de l'énergie dans de nombreuses activités. Elle oscille entre vie privée et vie publique. Cela implique également les enfants⁹⁵³. La course aux bureaux (de bienfaisance) fait partie, en cette période de précarité, des engagements sociaux quotidiens.

"Ce sera d'ailleurs appréciable, car toutes les démarches que j'ai faites auj. dans des bureaux ont été vaines".

*[...] "J'ai couru les bureaux et fait quelques emplettes"*⁹⁵⁴.

Dans ces mêmes pratiques sociales et familiales, interviennent les *aides et le soutien* apportés à *autrui*. En effet, dans des situations difficiles, Amy s'engage. Elle se montre sensible aux plus démunis, en appelle à davantage de justice sociale. Elle manifeste de la générosité et soutient autant que faire se peut les personnes en difficulté. Cette attitude secourable se retrouve à

⁹⁴⁸ Lettres des 28 février 1918 et du 3 avril 1923.

⁹⁴⁹ Pour rappel, Amy et Pierre Bovet ont vécu à Neuchâtel de 1903 à 1912.

⁹⁵⁰ Lettre du 11 juin 1911.

⁹⁵¹ Lettre du 1^{er} juin 1917.

⁹⁵² Lettre du 15 août 1911.

⁹⁵³ Voir les lettres 28 mai (1923?), 29 mai 1923 et 17 septembre 1929.

⁹⁵⁴ Lettre du 17 septembre 1929.

plusieurs reprises dans la correspondance étudiée et le constat énoncé ci-dessous concernant l'organisation de la société est partagé par les tenants du christianisme social.

"La lettre de Sylvain Pitt à moi, son poème du coing sont bien charmants - mais sa confiance à toi est émouvante. C'est révoltant de penser qu'un homme de cette valeur est harassé par le souci du terme à payer, et que selon sa propre expression, il risque d'être coulé, faute de 250 f. Est-ce que nous ne pourrions pas lui faire une avance ? Tu craindras je pense que cela ne gâte nos jolis rapports d'amitié, mais c'est secondaire après tout. Je trouve toujours plus injuste l'organisation de notre société où l'argent joue un rôle tellement primordial que ceux qui n'en ont pas sont condamnés à une vie médiocre et douloureuse, quels que puissent être leur talent et leur bonne volonté"⁹⁵⁵.

Les situations sociales difficiles rencontrées éprouvent Amy car elle se sent le devoir et le besoin de venir en aide à toute personne qui la sollicite ou à propos de qui quelqu'un attire sa bienveillance⁹⁵⁶. L'aide et l'engagement à autrui sont apparemment des pratiques sociales fortes, du moins pour les chrétiens engagés et qui se réclament du christianisme social ; mais également pour les personnes qui possèdent des qualités de cœur certaines. La situation économique et le nombre de chômeurs décuplent les situations de détresse et Amy ressent un désir puissant de solidarité, qui rejoint ses préoccupations relatives à l'organisation de la société.

"Il convient bien qu'il serait urgent de trouver du travail à l'homme"⁹⁵⁷, mais dit que c'est très difficile, qu'il y a 3000 chômeurs à Genève etc... Je fais travailler le nommé Robert au jardin. Il s'en acquitte avec zèle et capacité. Au bout de quelques heures, le jardin était transformé. Cela m'humilie un peu de voir le premier venu faire en un tournemain ce que mes 3 fils ont été incapables de faire... Ce Robert (Charles) nous plaît beaucoup. Il faudra demander à Paul s'il se le rappelle. On n'a rien pu m'en dire au Bureau de bienfaisance"⁹⁵⁸. - J'ai eu tout à l'heure la visite du pauvre Knoest (encore un que Dieu jette dans mes bras, mais pour qui je ne fais pas grand-chose hélas)"⁹⁵⁹.

"Nous ne sommes donc pas à plaindre, mais on pense avec angoisse à tant de malheureux chômeurs"⁹⁶⁰, mal chauffés, mal logés, mal vêtus, mal nourris. Pourrais-tu envoyer qqchose pour eux ? Il paraît que la situation s'aggrave en France. L'Œuvre a ouvert une souscription pour les enfants des chômeurs. Marcelle Capy (!) (Non, ce n'est pas ça) écrit un article émouvant et sollicite des dons (Comité français de secours aux enfants, 10, rue de l'Elysée, Paris). En Allemagne, ce doit être terrible. J'entendais dire à Paris qu'ils ne supporteraient pas quelques jours de froid"⁹⁶¹.

Durant la guerre d'Espagne, Amy ne se contente pas de crier haut et fort son indignation, elle renonce à un manteau de fourrure et se prive d'un vêtement somme toute superflu au profit du

⁹⁵⁵ Lettre du 26 mai 1917.

⁹⁵⁶ Lettres du 6 octobre 1920, du 17 septembre 1922 et du 2 août 1926.

⁹⁵⁷ Avis de M. Aubert, du Bureau de bienfaisance, au sujet du couple Vulliers, dont il serait urgent de pourvoir l'époux d'un travail.

⁹⁵⁸ Anne ROTHENBÜHLER, dans son ouvrage, parle de « bureau de placement ». Selon elle, « L'aide aux indigents se pratique également à travers ce qu'on appelle à l'époque un « bureau de placement », et peut prendre des formes diverses : recommandation auprès de parents ou d'amis, accueil dans le foyer, mais aussi édition de bons de travail ». *Ibid.*, p. 132.

⁹⁵⁹ Lettre du 19 septembre (1922?). Voir aussi les lettres du 20 septembre (1922?) et du 12 février 1932, écrite depuis Mouilleron-en-Pareds.

⁹⁶⁰ La crise débute en 1931 et entraîne un contrôle fédéral des prix ; en 1932, la Suisse instaure des mesures fédérales urgentes afin de lutter contre la crise. L'apogée du chômage est atteint en 1936. L'Europe entière est touchée. Voir *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, 2^e édition revue et augmentée, Editions Payot Lausanne, 1998. Et plus spécifiquement, les pages 725 à 740.

⁹⁶¹ Lettre du 12 février 1932, Mouilleron.

plus démunis⁹⁶². Inviter des gens de passage ou survenant à l'improviste à partager le repas se pratique avec et dans la simplicité. De même, la solidarité avec les plus démunis, au sortir de la Deuxième guerre mondiale ne se clame pas, mais se pratique. Et l'accueil des réfugiés en fait partie.

*"Gertrude, la réfugiée allemande qui a élu domicile ici et qui risque d'y rester longtemps, n'ayant aucune perspective d'avenir pour elle et son enfant, se rend très utile, fait à peu près seule la cuisine et le ménage, mais elle n'est pas forte. Les curieuses absences auxquelles elle est sujette inquiètent les Adellie"*⁹⁶³.

Certaines situations dont nous sommes le témoin nécessitent notre intervention et une prise de position. Selon Amy, c'est de notre responsabilité humaine et sociale. Dans le fait de prévenir un fléau destructeur tel que l'alcoolisme, il y a le souci de l'existence de l'autre. Lors d'un changement de train, elle assiste, installée au buffet de gare, à un spectacle, navrant à ses yeux, où un jeune homme, beau de visage, se fait servir de l'alcool, alors qu'il est déjà manifestement ivre. Sans craindre une quelconque conséquence, Amy l'aborde pour lui dire ce qu'elle pense de sa conduite⁹⁶⁴.

Aspects financiers et gestion des biens matériels

L'aspect financier et la gestion des biens matériels ne sont pas éludés dans la correspondance qu'échange Amy avec son mari. Par exemple, l'argent n'est pas le seul moteur pour des vacances. Amy ne se sent pas à l'aise avec la société qui fréquente l'hôtel du Signal ; elle préfère un endroit plus modeste, dans lequel elle se sent bien, avec de la place.

*"Je suis bien peinée que tu ne sois pas d'accord avec notre décision pour Goldiwil. Cela ne m'a pas paru raisonnable surtout avec les dépenses que nous avons en perspective pour cet été, de payer 9 f. de pension au lieu de 7. De plus, cet hôtel du Signal est trop grand genre pour nous, je crois. Il est très plein, et on n'avait de chambres à nous proposer qu'au rez-de-chaussée ou au 3ème, tandis qu'à Goldiwil, on a autant de place qu'on veut - et je crois que c'est plus modeste, ce que je préfère"*⁹⁶⁵.

Les questions financières reviennent à plusieurs reprises et paraissent récurrentes au sein de la famille Bovet. Le personnel de maison représente une source de dépense importante et régulière. Une manière de limiter les dépenses, c'est de diminuer ce même personnel. La suppression de la Ziggurat, une école privée active, à la fois sous forme du loyer à payer et d'écologie, représente une « économie sérieuse ». Sur le plan éducatif, les époux Bovet sont conséquents avec leurs convictions.

"Quand je reviendrai, il faudra examiner ce sujet bien à fond, voir ce que nous avons à dépenser chaque mois, et nous arranger coûte que coûte à ne pas dépasser ce chiffre. Ce sera long et laborieux mais il vaut la peine de s'y employer. Cela impliquera sans doute un changement complet dans notre genre de vie. Nous devons nous contenter, comme tant d'autres, d'une seule bonne".

*[...] "Si l'on supprime la Ziggurat, cela nous fera faire une économie sérieuse, non seulement du point de vue écolage mais aussi pour ce qui est du local. Nous ne pouvons évidemment plus nous accorder le luxe d'un jardin"*⁹⁶⁶.

⁹⁶² Lettre du 17 mars 1938.

⁹⁶³ Lettre du 22 mai 1946.

⁹⁶⁴ Voir l'extrait répertorié en Annexe 1, du 31 juillet 1955.

⁹⁶⁵ Lettre du 14 juin 1917.

⁹⁶⁶ Lettres des 20 et 21 février 1918.

Apparemment, un traitement de pasteur, dans l'Eglise Réformée de France, tient davantage de l'anecdotique que du traitement véritable et ne permet pas de subvenir aux besoins du ministre du Culte. Il lui faut solliciter ou obtenir une aide extérieure⁹⁶⁷. Certaines dépenses, qui nous apparaissent importantes, comme le soutien à Jean-Jacques Bovet, « n'effraient » pas Amy alors que pour d'autres dépenses, anecdotiques ou peu élevées, elle attire l'attention de son mari (surtaxe postale de 3 fr.). A sa décharge, les frais de courrier sont certainement, avec les nombreux échanges de correspondance, élevés.

*"(Aie soin de te servir du pèse-lettre, j'ai dû payer l'autre jour 3 fr. de surtaxe) - mais très déçue de savoir que tu n'avais rien reçu de moi lundi. Francis était allé tout exprès mettre ma lettre dans un bureau de poste dimanche soir avant 19h."*⁹⁶⁸.

Sur le plan financier, Amy possède une certaine autonomie et des fonds personnels, dont elle fait usage. Nous ignorons comment ils sont alimentés, mais il est probable que son mari lui alloue une certaine somme⁹⁶⁹.

Rencontres et loisirs

Les échanges, les voyages, les rencontres et les activités de loisirs font partie des pratiques sociales et familiales. Par exemple, la lecture d'un roman est une pratique sociale admise, à condition que le roman soit bon, son contenu de qualité et qu'il édifie son lecteur.

*"Le roman anglais de Meg est décevant. Il faut qu'un roman soit très bon, décidément. Ce genre ne supporte pas la médiocrité. - Je vais tâcher d'écrire à Geneviève auj. - et à Cécile Bruneton - Très, très tendrement à toi, Amy"*⁹⁷⁰.

Lire ensemble, c'est partager une activité qui rapproche et qui permet d'échanger des idées, des sentiments, des expériences.

*"Hélène a proposé une lecture puisque je reste quelques jours, et nous avons commencé "La Citadelle"⁹⁷¹, très captivante dès le début"*⁹⁷².

Les échanges en tête-à-tête développent une proximité et une intimité précieuses⁹⁷³. Le partage des épreuves connues et vécues crée un climat de confiance et de proximité. La lecture des lettres et les souvenirs, également⁹⁷⁴. Lors de la plupart de ses voyages, Amy se déplace en 3^e classe. Ce choix réside essentiellement dans un souci d'économie mais il met en évidence sa simplicité de cœur. Elle apprécie de participer aux tâches quotidiennes, de ne pas se faire servir, ne se considère pas comme au-dessus des autres, comme une invitée. Pour elle, se retrouver

⁹⁶⁷ Voir la lettre du mardi 23 février 1932, écrite depuis Paris.

⁹⁶⁸ Lettre du 28 mars 1939.

⁹⁶⁹ Lettre du 26 avril 1912, Lugano.

⁹⁷⁰ Lettre du 11 janvier 1918.

⁹⁷¹ La Citadelle (The Citadel) est un roman de A. J. Cronin publié en juin 1937 au Royaume-Uni, puis en septembre 1937 aux États-Unis. Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Citadelle_\(roman\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Citadelle_(roman)). Site consulté le 30.03. 2018 et le 14.07.2019.

⁹⁷² Lettre du 18 janvier 1940.

⁹⁷³ Lettre du 1^{er} décembre 1921.

⁹⁷⁴ Lettres des 27 et 31 mai 1946.

dans la simplicité et partager un moment de convivialité est précieux. Les témoignages aussi, en appellent à la simplicité.

*"Notre voyage a été des plus intéressants et pittoresques : je me réjouis de vous le narrer en détail : compagnons de voyage aussi charmants qu'imprévus, rencontres comme on n'en fait qu'en 3e, je me suis félicitée de n'avoir pas suivi les conseils que ta sollicitude me suggérait. Je m'en suis d'ailleurs bien trouvée de toutes manières puisque mes rhumatismes ne se sont pas réveillés"*⁹⁷⁵.

*"Bertha est touchante; je suis très heureuse d'être chez elle. Je ne lui reproche qu'une chose : elle veut m'obliger à me faire servir, trouve mauvais que je fasse mon lit, alors que je le préfère de beaucoup"*⁹⁷⁶.

Travail des femmes, adoption et recherche d'une conjointe

Amy évoque le travail des femmes. Certaines, mariées ou non, n'ont pas le choix, qu'il s'agisse d'un travail rémunéré ou domestique. Dans le cas où ce dernier entraîne, probablement, une station debout prolongée, Amy ne comprend pas certaines femmes puissent continuer de travailler en souffrant des varices. Le travail pour de nombreuses femmes mariées qui n'appartiennent pas à la bourgeoisie ou à la petite bourgeoisie tient du phénomène courant.

*"Je sais bien que la plupart des femmes (surtout les femmes mariées) ont des varices mais je ne comprends pas qu'elles puissent continuer à travailler si cela leur fait aussi mal qu'à moi"*⁹⁷⁷.

Les activités féminines peuvent prendre différents visages. Par exemple, prendre des enfants en pension représente une source de revenu intéressante⁹⁷⁸. Apparemment, mettre en pension est une pratique sociale axée sur le bien de l'enfant, envisagé à long terme, et non sur l'importance du lien de proximité. Certains parents, en voyage ou en déplacements, ou encore en séjour à l'étranger, pour des raisons professionnelles, confient leurs enfants à d'autres familles ou à une personne seule, de confiance. L'ouverture d'un home pour enfants semble se faire sans difficulté, à la fois pour des raisons pratiques et philanthropiques. Ce qui est difficile, c'est ensuite de trouver des pensionnaires. En tous les cas, l'ouverture ne répond pas à la clause du besoin. L'aspect financier, comme dans cet exemple, ne joue, semble-t-il, pas un rôle prépondérant. L'objectif, ici, est d'utiliser les produits maraîchers que les producteurs ne parviennent pas à écouler et de faire « œuvre philanthropique ». Le travail féminin s'envisage alors dans un but social, en cherchant à couvrir les frais engagés.

"Mme Spring (qui a l'air guérie, en effet : c'est admirable, elle s'est soignée elle-même, sans médecin, par la prière et par le jeûne) venait me parler d'un Home d'enfants qu'ils vont ouvrir à Mies, le 15 août. Ils n'ont encore aucun enfant en perspective, mais ils ont engagé la directrice, Mlle Chervet (ou Chervay?) que tu dois connaître (elle était à Chésières précédemment). Mme Spring voudrait savoir comment se procurer des enfants, de condition modeste; elle ne demande que 90 f. par mois. Ce n'est pas pour eux un moyen de gagner de l'argent, mais plutôt d'utiliser les produits maraîchers qu'ils n'arrivent pas à écouler - et en même temps de faire œuvre philanthropique. J'ai promis de te consulter. Il s'agit surtout de savoir ce que vaut Mlle Chervay comme éducatrice. C'est heureux que Mme Spring ne songe pas à diriger elle-même sa maison d'enfants, car je n'ai guère confiance en son équilibre nerveux. Elle a toujours un langage

⁹⁷⁵ Lettre du 5 novembre 1929.

⁹⁷⁶ Lettre du 18 octobre 1944.

⁹⁷⁷ Lettre du 11 août 1911.

⁹⁷⁸ Lettre du 19 janvier 1911.

impossible. Comme je m'étonnais devant le résultat atteint par elle au point de vue de sa santé, elle me répond : "mais aussi, j'ai tarabusté le bon Dieu. Ce que j'ai dû l'embêter !" Et tout à l'avenant..."⁹⁷⁹.

Amy aborde, dans sa correspondance, la question de l'adoption d'un enfant. Nous n'avons pas assez d'information sur cette question pour savoir s'il s'agit d'une pratique répandue. Les Octave, dont nous ne savons rien, et Mathilde, qui pourrait être Mathilde Bovet, veuve du frère de Pierre, ont adopté un enfant. Ces trois adoptions sont connues d'Amy. Se déroulent-elles dans le cadre du cercle familial (Mathilde, Marguerite et Jean Valette et les Octave) ou dans un espace relationnel élargi ? Nous l'ignorons⁹⁸⁰.

Enfin, une activité importante évoquée, dans le cadre familial et social, est la recherche d'un conjoint ou d'une conjointe, en vue d'un mariage ou d'un remariage par suite d'un veuvage ou d'un divorce. Il est en effet d'usage que, dans le cadre familial ou dans un cercle plus large, on se mette à la recherche d'une conjointe, pour un veuf, ou d'un mari pour une femme célibataire⁹⁸¹.

"Je crains qu'il soit bien difficile de trouver la femme qu'il faudrait à Paul. Tante N. ne t'a pas parlé de Mathilde ? Il lui manquerait la musique, mais à part ça, je ne vois pas qui réunirait les mêmes qualités, qui serait mieux qualifiée qu'elle pour servir de mère aux enfants de Clarisse. - Je doute d'ailleurs beaucoup qu'elle y consente. Pourvu que tante N. n'aille pas nous dénicher une Allemande ! Pour les enfants, pour Hélène surtout, une seconde mère ne serait pas facile à accepter"⁹⁸².

"Mot de Germaine Exchaquet, ce matin, disant que Jacqueline ne viendra ici qu'à la fin de l'automne (je lui avais demandé et elle avait oublié de me répondre). J'ai l'impression que cela ne se fera pas, c'est trop mal emmanché"⁹⁸³.

Démarcher des jeunes filles ou des jeunes gens pour arranger un mariage apparaît comme une pratique sociale courante au sein du milieu bourgeois protestant dans lequel Amy et Pierre Bovet évoluent. Et ce encore davantage, lorsqu'il s'agit de marier un de leur enfant, ici, en l'occurrence, Jean-Jacques Bovet. En effet, les convenances sociales et les charges pastorales imposées impliquent qu'un jeune pasteur célibataire peut difficilement rester seul en son presbytère ; il a besoin d'une personne pour s'occuper de son intérieur, de son linge, de la cuisine⁹⁸⁴, etc. A défaut d'une épouse qui le seconde, c'est Amy qui se rend sur place et prend les choses en mains. Elle se sent d'ailleurs à l'aise avec ce rôle d'intendante de la maison et avec les besognes domestiques que nécessite l'état du presbytère.

"J'ai profité de l'absence de J.J. pour faire dans la maison des rangements très nécessaires. Je trouve un grand plaisir à ces besognes domestiques que je dédaignais autrefois. J'espère qu'on pourra continuer à remettre en état les pièces non encore refaites, surtout celles exposées au midi"⁹⁸⁵.

⁹⁷⁹ Lettre du 14 août (1935?).

⁹⁸⁰ Lettre du 8 avril 1923.

⁹⁸¹ L'épouse de Paul Bovet, Clarisse, est décédée en 1914, laissant deux enfants, dont Hélène, âgée de 11 ans au moment du décès.

⁹⁸² Lettre du 27 août 1915, Gland.

⁹⁸³ Lettre du 8 août (1935?).

⁹⁸⁴ Voir la lettre du 28 décembre 1931, pour illustrer le trait de caractère « décidée », envoyée depuis Mouilleron-en-Pareds.

⁹⁸⁵ Lettre du 7 janvier 1932.

Enfin, en termes de pratiques sociales, la fin d'une union, par un divorce ou une séparation, représente l'ultime option possible pour un couple⁹⁸⁶.

Au terme de cette évocation des activités familiales et sociales, pour l'anecdote, illustrons ce qu'il en est de la lessive, dont il est question dans de nombreux ouvrages.

*"Quelle chance qu'Hélène ait eu le beau temps pour sa grande lessive : 64 draps ! Je me demande si elle n'a pas pris les nôtres en même temps que les siens"*⁹⁸⁷.

4.4 Éducation, entre discours et pratiques

Comme l'avons annoncé, avant d'aborder cette thématique importante, à plusieurs niveaux, de la gouvernance familiale, il nous paraît essentiel d'effectuer un focus sur la pédagogie et les idées qui prévalent en matière d'éducation des enfants au début du XX^e siècle, ainsi que sur l'organisation scolaire.

Au plan éducatif, les idées et conceptions sont assez partagées. D'un côté, des théories traditionnalistes, liées notamment à la religion catholique, ont cours dans la première moitié du XX^e siècle. Et d'un autre côté, les milieux intellectuels bourgeois sont sensibles aux recherches et aux expériences qui existent en matière de pédagogie et d'éducation. Le début du XX^e siècle voit apparaître de nouvelles réformes sur le plan pédagogique. La Suisse romande donne naissance en 1899 au Bureau international des *Ecoles nouvelles*, fondé par Adolphe Ferrière⁹⁸⁸. L'ouvrage d'Hofstetter analyse « *les tensions qui affectent nombre de sciences, aux prises avec des pressions sociales, professionnelles, politiques et économiques, dans un contexte où les frontières entre disciplines évoluent sans cesse, contribuant à donner naissance à de nouveaux champs de savoir* »⁹⁸⁹. Si l'auteure se centre sur Genève et le contexte qui donne naissance aux sciences de l'éducation, elle relève combien, dès le milieu du XIX^e siècle, la pensée sur l'éducation et l'enfance se transforme. La généralisation de la scolarisation et le développement des systèmes de formation, devenus propriété et préoccupation publiques, génèrent un mouvement d'effervescence pédagogique, intellectuelle et scientifique qui diffuse l'idée « *qu'une meilleure connaissance de l'enfance s'impose* »⁹⁹⁰. Parmi les penseurs et les scientifiques qui réfléchissent, cherchent et publient, le médecin-psychologue Edouard Claparède (1873-1940) : « *La psychologie sur laquelle Claparède se fonde pour aborder les phénomènes éducatifs revêt ainsi une série de caractéristiques importantes qui détermineront sa manière de penser le rapport psychologie – éducation et les formes que doit revêtir l'éducation* »⁹⁹¹. Claparède parle « d'éducation fonctionnelle » ou encore d'une « approche fonctionnelle ». Le médecin-psychologue élabore « *une conception psychologique solide dans une visée fonctionnaliste du fonctionnement psychique, avec une représentation naturaliste du*

⁹⁸⁶ Lettre du 12 août (1935?).

⁹⁸⁷ Lettre du 30 août 1951.

⁹⁸⁸ *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, HOFSTETTER, Rita et SANTINI-AMGARTEN, Bruno, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F48088.php>, « Ecoles privées », p. 1-2, 09.08.2012. Site consulté le 01.05.2017.

⁹⁸⁹ HOFSTETTER, Rita, *Ibid.*, page de garde.

⁹⁹⁰ *Ibid.*, p. 7.

⁹⁹¹ *Ibid.*, p. 144.

développement, dont les concepts s'articulent aisément avec des questions éducatives »⁹⁹². Cette conception appellera une école dite active ou nouvelle, ou encore fonctionnelle, centrée sur les besoins, les intérêts et motivations de l'élève, qui n'est plus un vase vide qu'il faut remplir, mais un acteur qui construit ses connaissances.

Le *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, sous la rubrique « Ecoles nouvelles », définit ces dernières comme « *des internats (écoles privées) sis à la campagne, d'où leur nom allemand de Landerziehungsheime, et fondés au début du XX^e siècle, dans la mouvance du renouveau pédagogique inspiré de Cecil Reddie, qui ouvrit en 1889 la New School d'Abbotsholme à Utttoxeter (Grande-Bretagne)* »⁹⁹³.

La première école dite nouvelle ouvre ses portes, dans le canton de Neuchâtel, en 1910 à Boudry. Elle se nomme « Ecole nouvelle de Boudry ». Ces écoles nouvelles s'inspirent de méthodes didactiques qui tiennent compte de la réalité de l'enfant, et favorisent son autonomie, tout en visant un développement harmonieux de l'âme, de l'esprit et du corps. Il y a là un objectif de parvenir à développer, non pas seulement l'intellect, mais l'individu tout entier. Les fondateurs et les tenants des écoles nouvelles souhaitent offrir une alternative aux écoles publiques traditionnelles et développer une pédagogie axée sur une image moderne de l'être humain, favorisant la créativité de l'enfant.

Toujours selon le *Dictionnaire Historique de la Suisse*, « Avec le recul, les écoles nouvelles apparaissent comme un essai de réforme d'une pédagogie et d'une didactique figées. Vu leur petit nombre et leur peu de retentissement, l'instruction publique ne tint guère compte de leurs idées. Quelques éléments didactiques ou méthodiques parvinrent toutefois jusque dans les écoles publiques »⁹⁹⁴.

Nous verrons, dans le domaine des pratiques pédagogiques que, tant les écoles publiques de la ville de la Chaux-de-Fonds que celles de la ville de Neuchâtel, ont favorisé la création d'écoles nouvelles au sein de l'instruction publique. Par la suite, le profil des écoles nouvelles se modifie et nombre d'entre elles se rapprochent des écoles privées, telles que nous les connaissons aujourd'hui.

En Suisse romande notamment, fortement imprégnée par présence du pédagogue Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827) à Yverdon, l'esprit des écoles nouvelles se diffuse, et elles s'appuient sur les recherches et les expériences qui ont lieu en psychologie et en pédagogie. Edouard Claparède (1873-1940) conduit des travaux qui ont « *su mettre en évidence [sur le terrain expérimental] la fonction adaptatrice de l'intelligence* »⁹⁹⁵ et d'affiner, de préciser le schéma de la pensée. Selon Ducret, « *Le premier apport de Claparède à la psychologie de l'enfant et à ses conséquences sur la pédagogie a ainsi surtout pour fonction de guider les personnes qui*

⁹⁹² *Ibid.*, p. 157.

⁹⁹³ *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, GRUNDER, Hans-Ulrich, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10413.php>, « Ecoles nouvelles », p. 1-2, 05.10.2011. Site consulté le 01.05.2017.

⁹⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁹⁵ DUCRET, Jean-Jacques, *Jean Piaget, savant et philosophe. Les années de formation. Etude sur la formation des connaissances et du sujet de la connaissance*, vol. II, Genève & Paris, Librairie Droz, 1984, p. 603.

voudraient à leur tour expérimenter en vue de mieux connaître l'enfant, et mieux connaître l'enfant afin de mieux l'instruire ou l'éduquer, l'intérêt de l'auteur pour le point de vue fonctionnel apparaissant en outre tout au long de son exposé. Le deuxième apport de Claparède à la psychologie dans ses rapports avec l'éducation est formé de ses importants travaux sur le diagnostic des aptitudes de l'enfant. Nous ne dirons rien ici de ces contributions, dont la méthodologie forme au reste la part la plus grande. Quant au troisième et dernier grand apport, il est institutionnel : c'est, bien sûr, la fondation en 1912, avec l'aide de P. Bovet et d'autres encore, de la première institution où psychologie et pédagogie s'unissent dans la recherche expérimentale pour mettre aux mains des enseignants et des éducateurs les meilleurs instruments et les connaissances les plus adéquates pour qu'enfin soit réalisée cette « école sur mesure » tant souhaitée par un Claparède qui s'inscrit ici, avec P. Bovet, dans une tradition solidement enracinée en Suisse romande. Cette institution, c'est l'Institut J.J. Rousseau. »⁹⁹⁶.

La naissance et la création de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, à Genève, bénéficie du contexte et du réseau genevois des familles protestantes, à la fois animées par un « libéralisme » soutenant l'initiative privée et détenant un capital culturel, financier et relationnel, mais aussi doté d'un esprit civique et disposé à un engagement personnel au sein d'institutions à orientation sociale. De plus, Genève, terre de liberté, de connaissance et d'esprit d'entreprise, s'enthousiasme pour de nombreux projets à une époque où de nouveaux champs de connaissances et d'expérimentation font leur apparition. L'initiative de Claparède ne peut donc trouver qu'un écho éminemment favorable dans ce microcosme et être accueillie avec succès.

Le discours éducatif, lui, est fortement lié à la personnalité de Pierre Bovet, à la fois par sa vie professionnelle et par ses recherches sur la psychologie religieuse. Ses travaux portent en effet sur la genèse des sentiments moraux et religieux⁹⁹⁷. En phase avec Claparède, Bovet dirige l'Institut J.-J. Rousseau de 1912 jusqu'à sa retraite, en 1944. Les travaux conduits par les collaborateurs de l'Institut faciliteront un tant soit peu la tâche d'un jeune psychologue, qui deviendra célèbre, Jean Piaget.

Le discours éducatif relevé dans la correspondance se centre essentiellement sur trois thématiques, à savoir les valeurs à transmettre, la conception de l'enseignement et de l'éducation, enfin, la personnalité et le caractère de l'enfant.

Des valeurs à transmettre

Le but de la vie, d'une vie, c'est d'appuyer ses semblables, de venir en aide à ceux qui en ont besoin et de s'aimer. Ce n'est pas d'être imbu de soi-même, d'être pénétré de fatuité et de

⁹⁹⁶ DUCRET, Jean-Jacques, *Jean Piaget, savant et philosophe. Les années de formation. Etude sur la formation des connaissances et du sujet de la connaissance*, vol. II, Genève & Paris, Librairie Droz, 1984, p. 577. Pour des compléments d'information concernant le point de vue fonctionnel en psychologie, nous renvoyons le lecteur aux pages 508 à 637 de l'ouvrage de J.-J. DUCRET, vol. II. De même en ce qui concerne l'évolution de la psychologie, conduisant de la psychologie évolutionniste à la psychologie génétique (p. 508-528).

⁹⁹⁷ Selon DUCRET, « P. Bovet se livre à des études sur l'origine de la conscience du devoir et sur la genèse du sentiment religieux débarrassés des scories qui subsistent dans les conceptions de CLAPARÈDE, et contribue par-là, avec LUCQUET et ses travaux sur le dessin de l'enfant, à instaurer dans la psychologie de langue française le véritable point de vue génétique », *Ibid.*, p. 589, vol. II.

fausse importance. Une autre valeur, c'est de faire honneur à sa mère et à son père, à ses parents. Un enfant fait honneur à ses parents en se montrant charmant, serviable et poli⁹⁹⁸. Il montre ainsi qu'il a reçu une « bonne éducation ». L'exemple des parents, qui travaillent et qui investissent beaucoup de temps et d'énergie dans ce qu'ils font, peut-il devenir une valeur transmise et répliquée par tous les enfants du couple ? Il semble que l'investissement au travail, transmis sous forme de message ou d'exemple, soit acquis par les enfants, comme en témoigne l'extrait suivant : « J.J. ne s'accorde guère de bon temps; nous avons joué chacune une sonate avec lui depuis que nous sommes ici. Il ne suit guère les conseils de Hammel qui lui avait prescrit le repos, la détente, les promenades matinales, etc. Je ne sais pas ce que nous avons fait pour que nos 3 fils soient de pareils foudres de travail ! »⁹⁹⁹.

Le succès remporté par son fils Jean-Jacques lors de différentes visites entraîne, pour le garçon, une forme d'euphorie. Il est très « gâté », ce qui annihile sa modestie. Sa mère relate comment il explique ce succès : « Trop de succès même, car tu ne sais pas ce qu'il vient de me servir, tout à l'heure, devant les dames Devèze. On lui disait qu'il était très gâté. Il me demande d'une voix haute et claire : "Tu sais pourquoi je suis si gâté ? ... c'est parce que je suis si beau !". Je suis restée bleue ! Voilà ce que c'est que de s'exclamer à tout instant devant lui qu'il est beau ! Il est superbe, etc., etc... Cela ne lui serait jamais arrivé à Neuchâtel ! »¹⁰⁰⁰.

Que ses enfants soient trop « gâtés » est une des craintes d'Amy, car, à ses yeux, devenir blasé empêche une certaine joie et la possibilité d'être reconnaissant. La modestie, voire une certaine humilité représente une valeur à laquelle Amy tient beaucoup.

L'instinct maternel se transmet-il ou est-il le résultat de l'éducation donnée ? L'extrait de lettre du 16 juin 1942 n'apporte pas de réponse à cette question, mais il met en exergue la souffrance quasi maternelle de la petite fille dont la poupée a failli être emportée par le torrent, et son soulagement, sa joie lorsqu'elle la récupère¹⁰⁰¹. La notion de partage, d'attention portée aux autres rejoint celle de venir en aide à son prochain¹⁰⁰². Elle dépasse, dans les valeurs à transmettre, l'aspect purement moral qui peut être lié à cette notion.

⁹⁹⁸ Lettre du 11 juin 1912.

⁹⁹⁹ Lettre du 31 août 1933.

¹⁰⁰⁰ Lettre du 21 janvier 1911.

¹⁰⁰¹ Lettre du 16 juin 1942, de Verbier.

¹⁰⁰² Lettre du 1^{er} novembre 1947.

Conception de l'enseignement et de l'éducation

Mettre, dans le sens de « maîtriser » l'orthographe est important, mais accorder du temps au temps, ne pas se focaliser là-dessus, c'est laisser l'enfant développer d'autres potentialités¹⁰⁰³. Amy affirme que la faiblesse d'un enfant dans une branche ne dépend pas de l'enseignant¹⁰⁰⁴. Cependant, chaque enfant est une individualité et l'enseignement a besoin d'être adapté de manière aussi appropriée que possible¹⁰⁰⁵. Dans ce sens, la construction sociale qui imprègne l'enseignement traditionnel, et qui favorise la présentation de soi et le personnage au détriment de l'individu, tels que Goffman définit ces notions, dont nous avons déjà parlé, laisse place, avec un enseignement adapté à l'enfant, au développement d'une individualité, telle que la notion « d'agency » le présente. Dès lors, la pédagogie nouvelle encourage l'enfant à exercer, à découvrir et à révéler les potentialités qui l'habitent, parfois sans qu'il en soupçonne l'existence et à développer sa personnalité et son caractère.

Amy réproouve les abus d'autorité et les actes de violences dont sont victimes les garçons de Boudry¹⁰⁰⁶. Elle défend des méthodes respectueuses et une relation maître-élève empreinte de respect mutuel. Une conception trop rigoriste de l'éducation ne permet pas à l'élève ou à l'enfant de développer ses potentiels et sa personnalité, comme l'illustre le passage suivant : *« J'ai pris avec moi "Le Siècle de l'enfant" d'Ellen Key. Je compte m'en servir pour montrer la réaction, un peu excessive, provoquée par la conception trop rigoriste de l'éducation d'autrefois - Mais j'aimerais trouver un livre (traité d'éducation ou fiction) montrant ce qu'était cette pédagogie du siècle dernier. Tu ne trouverais pas quelque chose ? »*¹⁰⁰⁷.

S'il peut s'avérer nécessaire de dispenser des « grondées », elles doivent se faire moins nombreuses que les compliments et les encouragements¹⁰⁰⁸. Consacrer son énergie et ses loisirs à l'éducation des enfants est une entreprise noble, même si difficile. Si difficile, parfois, que pour résoudre des situations tragiques et douloureuses, il faudrait pouvoir renoncer à faire valoir des droits qui provoquent des déchirements et placer l'enfant dans un milieu approprié, à l'extérieur de la famille : *« Le cas de Pili me paraît presque tragique. On sent que ce pauvre petit endure une vraie souffrance morale, qu'il est déchiré intérieurement et que cela explique tout : son infantilisme, son agressivité vis-à-vis de sa mère, ses scènes à propos de n'importe quoi... Certes, il n'est pas besoin d'être grand clerc en psychanalyse pour démêler ce cas ! Mais autre chose est de comprendre, autre chose de résoudre le problème »*¹⁰⁰⁹.

Amy déplore que sa belle-fille et son fils n'élèvent pas mieux leurs enfants, tout en reconnaissant qu'ils s'y efforcent. Il y a donc là une distorsion entre l'éducation qu'Amy a donné à ses enfants et ce qu'elle voit chez certains d'entre eux, Daniel et Geneviève, notamment¹⁰¹⁰. Dans tous les

¹⁰⁰³ Lettre du 12 avril 1916.

¹⁰⁰⁴ Lettre du 10 juin 1917.

¹⁰⁰⁵ Lettre du 19 janvier 1919, à propos de la culture physique pour Daniel Bovet, écrite depuis la Clinique du Crêt.

¹⁰⁰⁶ Lettre du 25 février 1926.

¹⁰⁰⁷ Lettre du 5 juillet 1929.

¹⁰⁰⁸ Lettre du 2 juin 1931.

¹⁰⁰⁹ Lettre du 6 octobre 1938.

¹⁰¹⁰ Lettre du 7 octobre 1938 et du 11 novembre 1947.

cas, elle souligne combien la cohérence, la fermeté et la ténacité sont importants pour le développement et la stabilité de l'enfant¹⁰¹¹. Elle insiste sur les conséquences de l'absence de détermination¹⁰¹². La lettre du 13 novembre 1947 met en évidence la présence et le développement du sentiment religieux chez l'enfant, sans que l'adulte guide ou influence ce dernier. Amy fait de l'obéissance est une vertu éducative ; elle est une valeur qui s'apprend et se transmet. Un enfant ne fait pas que ce qui lui plaît ; et la reconnaissance, elle aussi, s'apprend, en remerciant. Mais Amy est également consciente que la transmission d'une valeur nécessite une forme d'accord éducatif au sein du couple.

*"Ce n'est pas touchant qu'on ne soit pas arrivé à soutirer un mot à Danilou ! il n'a pas été habitué à faire ce qui ne lui plaît pas - mais il faudrait qu'il sentît de lui-même le besoin de dire : merci. Sans doute est-ce trop demander ?"*¹⁰¹³.

De la personnalité et du caractère de l'enfant

Chaque enfant naît-il avec une personnalité déterminée ou cette dernière est-elle le reflet unique de l'éducation et du milieu dans lequel il grandit ? Les principes éducatifs chers à Pierre et Amy Bovet comprennent notamment le développement de la personnalité, mais aussi son respect, comme le « balisage » du caractère que l'enfant présente. Geneviève a trois ans ; nous ignorons l'âge de Clarisse. Amy observe l'instinct combatif que Pierre a étudié et développé dans ses recherches. Il se manifeste sans raison apparente, ne répond pas à une provocation et vise à ennuyer l'autre, à lui faire mal, à le faire réagir. « *Nous avons pu observer l'instinct combatif*¹⁰¹⁴ *chez Clarisse que je croyais si pacifique. Elle s'est mise sans provocation aucune à taquiner Vévette, à la taper, à la pincer; elle l'a même fait tomber. Celle-ci n'avait pas l'idée de se défendre et venait se réfugier vers moi. C'était très drôle* »¹⁰¹⁵.

Ce que nous dénommons le « balisage » du caractère sont les repères mis en place par les parents ou l'éducateur pour accueillir les spécificités de l'enfant tout en lui inculquant ce qui est admissible dans un cadre social, ou pas. Dans cette optique, la punition, la sanction, dans le respect de l'enfant et de son développement, représente un moyen de ce « balisage ». Ici, il est avant tout question de savoir comment les enfants envisagent les punitions, même si Amy a une

¹⁰¹¹ Lettre du 8 octobre 1940.

¹⁰¹² Lettre du 11 novembre 1947.

¹⁰¹³ Lettre du 25 août 1951.

¹⁰¹⁴ Les instincts naissent et se développent chez les enfants. Cette force existe, se manifeste et il n'est pas possible de la contrebalancer au moyen d'une tendance opposée. Il est nécessaire d'orienter l'instinct présent chez l'enfant, au moyen du « transfert d'intérêt ». En ce qui concerne l'instinct combatif, qui fera l'objet d'un ouvrage paru en 1917, cet instinct, qui existe chez chaque enfant, peut être canalisé par intellectualisation et socialisation vers des activités qui ne sont pas dommageables pour autrui. Pour Bovet, ce ne sont pas seulement les instincts sexuels qui peuvent se voir transformés par un processus de sublimation. « L'instinct combatif », écrit à partir de recherches, est réalisé à la suite des interrogations sur la nature de l'agressivité humaine soulevée par la première guerre mondiale. Les matériaux récoltés sont les observations de bagarres ou d'autres formes de conduites agressives chez les enfants et des analyses de quelques centaines de compositions rédigées par des écoliers sur le thème de la bagarre. C.f. BOVET, Pierre, « L'intérêt de l'œuvre de William James pour les éducateurs », in *Pierre Bovet et l'école active*, Cahiers de l'Institut neuchâtelois, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1978, p. 143-150 et DUCRET, Jean-Jacques, *Ibid.*, 1984.

¹⁰¹⁵ Lettre du 6 octobre 1916.

expérience à faire valoir : « *Je regrette de n'avoir pas été là pour t'aider à préparer ta leçon sur la façon dont les enfants envisagent les punitions. J'aurais eu des choses à te dire* »¹⁰¹⁶.

L'éducation comprend les valeurs, les principes et les vertus enseignés par la famille, ainsi que l'enseignement dispensé par l'école publique ou privée.

L'enfance est la période de la vie qui permet la transmission des valeurs parentales au travers de l'éducation. L'école participe également à ce processus de transmission, en inculquant à la fois certaines valeurs et un ensemble de connaissances qui permettront au futur adulte une intégration dans la société et le monde du travail.

Au plan familial, le début du XX^e siècle, déclaré « siècle de l'enfant », suscite un vif intérêt de la part des familles bourgeoises cultivées. En effet, les découvertes en matière de psychologie du développement (langage, jeu, motricité) véhiculent l'idée que l'enfant est une personne *autonome*, dont il s'agit d'encourager le développement. Cette idée donne une nouvelle orientation à l'éducation.

Selon Maria Montessori¹⁰¹⁷, les enfants portent en eux les compétences nécessaires pour se réaliser. Les parents et les adultes à qui leur éducation est confiée, doivent se contenter de respecter leurs particularités et leur transmettre les valeurs de manière à ce que ces dernières soient comprises et assimilées par les enfants.

Cette idée, et d'autres encore, notamment les recherches de Jean Piaget¹⁰¹⁸ en matière de développement de l'intelligence chez l'enfant, est à l'origine d'un concept d'éducation antiautoritaire. Les enfants possèdent toutes les bases pour aimer la vie et s'y intéresser, donc apprendre et assimiler. Eduquer un enfant signifie lui offrir des conditions dans lesquelles il peut développer librement ses capacités.

Selon Mützenber¹⁰¹⁹, on peut suivre à la trace, dans l'œuvre historique de Pierre Bovet, les principes et les valeurs de l'éducation. Bovet s'appuie sur un passé profond, qui met en exergue de nombreux pédagogues, connus ou méconnus¹⁰²⁰, qui ont ouvert le chemin d'une pédagogie différente et dont les idées sont d'actualité en ce début de XX^e siècle. L'éducation est une science fondée sur l'*observation* et l'*expérimentation*, et non une pratique vouée à un empirisme plus ou moins absolu, doublé d'un art tributaire des seules qualités personnelles de l'éducateur. Et si l'éducation est une science, *l'école est vie, donc vivante* et développe un esprit de communauté, de solidarité. L'école, comme la famille, favorise l'établissement d'un *lien social fort*, par la vie

¹⁰¹⁶ Lettre du 12 février 1918.

¹⁰¹⁷ Maria MONTESSORI, née le 31 août 1870 à Chiaravalle près d'Ancône, dans les Marches (Italie), et morte le 6 mai 1952 à Noordwijk aan Zee (Pays-Bas), est une médecin et pédagogue italienne. Elle est mondialement connue pour la méthode pédagogique qui porte son nom, la pédagogie Montessori.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Maria_Montessori. Site consulté le 27.04.2017.

¹⁰¹⁸ A ce sujet, voir DUCRET, Jean-Jacques, *Ibid.*

¹⁰¹⁹ MÜTZENBERG, Gabriel, « Pierre Bovet, l'historien de l'école active », in *Pierre Bovet et l'école active*, Cahier de l'Institut neuchâtelois, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1978, p. 133-151.

¹⁰²⁰ Johann Heinrich PESTALOZZI (1746-1827), Philipp Emanuel VON FELLEBERG (1771-1844), Père Grégoire GIRARD (1765-1850), Martin VON PLANTA (1727-1772), César MALAN (1787-1864), Mathurin CORDIER (1479-1564), Jean-Amos COMENIUS (1592-1670).

communautaire et le lien maître-élève. Elle développe *un esprit de solidarité* entre les pairs, permet *l'expérimentation* par le travail en centre d'intérêt.

Les principes et les valeurs se transmettent et s'assimilent au moyen d'une pédagogie dite active. Cette pédagogie a pour objectif de rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages, afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations de recherches. Elle fait du tâtonnement expérimental une démarche naturelle et universelle. La pédagogie active utilise, pour ce faire, la notion de projet¹⁰²¹, qui désigne une démarche selon laquelle l'esprit de l'élève doit déployer une activité en vue d'un but précis.

Confronté à un problème ou guidé par un intérêt personnel, l'apprenant recherche des informations permettant de résoudre le problème posé ou de satisfaire le questionnement lié à son intérêt personnel. Par le biais de cette démarche, il acquiert à la fois des connaissances (savoirs) et des savoir-faire (compétences) sur une thématique précise. L'enseignant fait office de référent et de guide. Ce type de pédagogie développe également des qualités telles que *le sens des responsabilités* et *l'autonomie*, qui correspondent à des valeurs défendues par Pierre et Amy Bovet.

Concernant la transmission des valeurs et des vertus parentales au moyen de l'éducation, nous partons d'un postulat impliquant que les valeurs et les principes que Pierre Bovet, et par extension, son épouse Amy, ont développé au sein de l'Institut Jean-Jacques Rousseau dans le cadre pédagogique, sont ceux qu'ils ont appliqués et cherchés à transmettre au sein du milieu familial.

Au plan scolaire, les chercheurs mettent en évidence la nécessité d'une pédagogie dite nouvelle ou active.

En ce qui concerne le système scolaire suisse, l'école primaire ou école élémentaire, est fréquentée par tous les enfants dès l'âge de six ou sept ans. Dès 1848, année de la naissance de l'Etat fédéral, elle est obligatoire, gratuite et placée sous la surveillance des pouvoirs publics. Comme l'instruction publique relève des cantons, il y a, en Suisse, vingt-six systèmes scolaires distincts, avec des différences dans la terminologie.

Durant la première moitié du XX^e siècle, les débats sur la réforme scolaire mettent l'école primaire sous pression. En Suisse romande, les pédagogues de l'« école de Genève », critiquant un enseignement trop orienté sur le maître et sur la matière, tentent de promouvoir une école élémentaire mieux adaptée au développement de l'enfant. Tout comme d'autres novateurs, ils souhaitent un enseignement favorisant l'épanouissement des jeunes et partant de leurs propres centres d'intérêt, un apprentissage actif et interdisciplinaire, un passage facilité de l'école enfantine à l'école primaire. L'école du Mail et la Maison des Petits fonctionnent en tant qu'écoles d'application et de recherche. Cette dernière est qualifiée d'« école-laboratoire » par

¹⁰²¹ Ou pédagogie de projet.

Roller. Elle est, à Genève, une des premières du genre. Dirigée par Mina Audemars¹⁰²² et Louise Lafendel¹⁰²³, elle est, en 1929, rattachée aux écoles enfantines du Département de l'instruction publique. L'Institut J.-J. Rousseau ouvre également une seconde école, la « Maison des Grands », dont l'existence fut de courte durée¹⁰²⁴. La « Maison des Petits » ne connaît pas que le succès et la lutte pour sa survie est engagée. Les méthodes et l'enseignement ne conviennent pas à tous les parents. Ils ne comprennent pas le fonctionnement de l'école et les critiques fusent, comme nous le montre l'extrait de lettre ci-dessous, adressé par Amy Bovet-Babut, dont trois des quatre enfants suivent l'enseignement de Mlles Audemars et Lafendel, à son mari : « *Une autre chose qui me peine, c'est que Ginette ne comprend pas la Maison des Petits et qu'elle la critique devant Laure. J'en ai parlé ce soir à Mlle Audemars (que j'ai rencontrée à l'Institut) et qui en était vexée comme moi. Je compte en parler sérieusement à Ginette et lui dire qu'elle ferait bcp mieux de retirer ses enfants de la M. des Petits mais que si elle les laisse, il faut absolument qu'elle fasse confiance à ses directrices et s'abstiennent de critiquer leurs méthodes en présence de ses enfants* »¹⁰²⁵.

Comme nous l'avons évoqué, en 1912, Edouard Claparède¹⁰²⁶ fonde à Genève l'Institut Jean-Jacques Rousseau, une école de sciences de l'éducation. Il en confie la direction au philosophe Pierre Bovet. A partir de 1933 et jusqu'à sa retraite, Bovet partage la direction de l'Institut avec Jean Piaget, qui assure un grand rayonnement à la division de psychologie¹⁰²⁷.

L'Institut garantit la diffusion de la pensée de pédagogues et psychologues de renommée internationale : Pierre Bovet, Edouard Claparède, Ovide Decroly, Robert Dottrens, Alice Descoedres, Adolphe Ferrière, Maria Montessori et Jean Piaget.

Roller définit ainsi l'école active : « *L'école active sera l'école qui prendra en compte les besoins des enfants, besoins particulièrement nombreux et pressants du fait que l'enfant, grandissant, a des appétits nombreux et de tous ordres qui demandent à être assouvis. [...] L'école active est, essentiellement, l'école de l'acte, mais de l'acte pleinement signifié, de l'acte dont le sujet agissant perçoit et approuve le sens, acte qui suscite l'engagement de sa personnalité tout entière. L'acte est alors formateur. L'individu, en faisant, se fait* »¹⁰²⁸.

¹⁰²² Mina Audemars a enseigné dans les domaines de l'éducation des petits et de l'éducation familiale à l'Institut J.J. Rousseau de 1929 à 1947 ; elle a dirigé, en collaboration avec Louise Lafendel, la « Maison des Petits » (voir notes de bas pages suivantes) et confectionné du matériel éducatif. C.f. Hofstetter, Rita, *op. cit.*, p. 666-667.

¹⁰²³ Louise Lafendel a enseigné dans le domaine de l'éducation des petits, les courants de l'éducation moderne à l'Institut J.J. Rousseau de 1929 à 1946 et dirigé, en collaboration avec Mina Audemars, la « Maison des Petits » (voir notes de bas de pages suivantes). C.f. Hofstetter, Rita, *op. cit.*, p. 666-667.

¹⁰²⁴ ROLLER, Samuel, « Pierre Bovet, l'éducateur », in *Pierre Bovet et l'école active*, Cahier de l'Institut neuchâtelois, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1978, p 29-30.

¹⁰²⁵ Lettre du 6 octobre 1920.

¹⁰²⁶ A ce sujet, voir DUCRET, Jean-Jacques, *Jean Piaget, savant et philosophe*, volume 2, Genève, Librairie Droz, 1984, et les pages précédentes consacrées au discours sur l'éducation.

¹⁰²⁷ Source : voir <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10431.php>, mention « Institut Jean-Jacques Rousseau », 25.01.2007, site consulté le 12.10.2015.

¹⁰²⁸ ROLLER, Samuel, *Ibid.*, p 24.

L'école active chère à Bovet, à Claparède résonne des échos des travaux de Célestin Freinet, dont de nombreux instituteurs de l'époque se recommandent dans leurs pratiques.

Dans le canton de Neuchâtel, deux expériences pédagogiques visant à appliquer la pédagogie nouvelle enseignée par l'Institut Jean-Jacques Rousseau vont se dérouler, l'une à la Chaux-de-Fonds, de 1920 à 1930, et l'autre à Neuchâtel, de 1929 à 1939. Elles sont suivies avec attention par les pédagogues de Genève et les partenaires en présence parlent de ces expériences en termes d'*école active*. Marc¹⁰²⁹ souligne, dans son ouvrage que « *L'expérience d'école active de la Chaux-de-Fonds doit beaucoup à Bovet et l'influence de celui-ci sur la réflexion pédagogique romande durant la première moitié du XX^e siècle est fondamentale* »¹⁰³⁰.

Si l'expérience de la Chaux-de-Fonds a reçu l'appui du directeur de l'école primaire, celle de Neuchâtel est voulue par le conseiller d'Etat en charge du Département de l'Instruction publique, M. Antoine Borel. Il ne s'agit donc pas d'une tentative qui ne répond pas à une évolution de l'école, à un besoin de la société.

Durant les décennies suivantes, des enseignants appliquent partout en Suisse nombre d'idées réformatrices. Cependant, pour des raisons économiques, démographiques et politiques, les grandes réformes ne se mettent en place que lentement. A partir des années 1940, des innovations d'ordre didactique et méthodologique apparaissent peu à peu dans le quotidien des écoles primaires¹⁰³¹. Les aspects pratiques se retrouvent en lien avec les principes éducatifs déjà évoqués, mais également confrontés à l'éduqué et à sa personnalité, sujet vivant auquel il est tout bonnement impossible d'appliquer des modèles pédagogiques abstraits ou codifiés.

En pratique,

La transmission des valeurs

L'investissement au travail, et, corollaire, la motivation représentent des valeurs importantes pour les parents Bovet, valeurs qu'ils tiennent à ce que leurs enfants adoptent. De même, tous deux promeuvent le dialogue et relèvent son importance dans l'éducation. Le développement du sens des responsabilités, comme de l'exercice de l'autonomie sont des valeurs fondamentales, qui reposent aussi bien sur l'éducation donnée par la famille que sur l'enseignement dispensé par le biais de la pédagogie active au sein des écoles nouvelles. Enfin, l'estime de soi, qui représente le jugement que l'on a de soi et que l'on porte sur soi, et qui oscille entre une trop grande forme de modestie ou un excès de vanité, si difficile à acquérir de manière à avoir une saine opinion de soi, nécessite une démarche éducative prudente. Le lien parent-enfant, notamment, contribue à se former une saine opinion de soi. Sur le plan du châtiment corporels et des violences physiques, Amy manifeste une vive opposition. Elle et Pierre ne sont

¹⁰²⁹ Pierre MARC a été professeur en Sciences de l'éducation à l'Université de Neuchâtel.

¹⁰³⁰ MARC, Pierre, « L'école publique active ? D'un éphémère mariage en terre neuchâteloise. La Chaux-de-Fonds 1920-1930. Neuchâtel 1929-1939. Avec des contributions d'époque de Marguerite BOSSERDET, William PERRET et Gustave RICHARD », Neuchâtel, Université de Neuchâtel, juin 1998.

¹⁰³¹ Source : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10402.php>, mention « école primaire », 14.06.2012, consulté le 12.10.2015 et le 15.07.2020.

pas tout à fait en accord en ce qui concerne la force physique, ses manifestations et son utilisation¹⁰³².

L'investissement dans le travail et la motivation

Le travail scolaire, pour un enfant, est un moyen de s'exercer et de s'entraîner. Il a besoin de s'investir dans ce qu'il fait. Une période sans exercice, sans entraînement, nuit aux habitudes acquises, notamment en ce qui concerne l'orthographe.

*"Sa lettre à moi était bien gentille, mais plein de fautes d'orthographe (il écrit aité au lieu de été, etc., etc.). Il est temps qu'il se remette au travail"*¹⁰³³.

Découvrir l'élément qui déclenche la motivation, dans l'idée de faire « prendre » les enfants par quelque chose, relève de la pédagogie nouvelle, telle que nous l'avons évoquée ; ici, Amy cite l'exemple de la musique, qui, littéralement, « prend » les enfants et permet ensuite de s'immerger dans la matière ; la cause éducative en est ainsi gagnée.

*"Puis je suis allée donner la leçon de chant aux enfants. M. Rossier était à Colombier, j'étais seule pour tenir tête à cette bande de gamins dont la plupart n'avaient aucune envie de chanter et ne songeaient qu'à s'amuser. C'a été plutôt pénible jusqu'au moment où ils ont été pris par la musique (je leur faisais apprendre les chœurs d'Angèle Porta qui sont très jolis), et alors, c'est allé tout seul. Je compte recommencer ce soir, et autant, que possible tous les soirs jusqu'à Noël"*¹⁰³⁴.

L'importance du dialogue et ses limites

L'adulte explique à un enfant les raisons d'un changement d'habitude, afin qu'il reçoive l'information et comprenne que ce fonctionnement nouveau n'est que pour un temps. Dans l'absolu, il vaut mieux ne pas changer les habitudes d'un enfant, qui a besoin de constance...

*"Quand J.J. sera de retour, nous n'allons pas nous mettre à les avoir à table avec nous le soir. Donc, j'aimerais qu'on reprît les anciennes habitudes, à moins que tu ne voies une bonne raison pour ne pas le faire. Encore une fois, si tu pouvais t'arranger à souper, toi, à 6 h 1/2 régulièrement, je serais naturellement enchantée que Marco eût cette occasion de te voir un peu plus. + Mais explique-lui que c'est momentané [inscrit dans la marge]"*¹⁰³⁵.

Dans les situations graves, comme dans les moins graves, Amy attache une grande importance au dialogue, ce qui lui permet d'anticiper des attitudes qui peuvent avoir des issues dramatiques, même si dialoguer à outrance peut aussi s'avérer contre-productif¹⁰³⁶. Néanmoins, dialoguer avec un enfant représente un acte éducatif important.

"Tout à l'heure, la petite s'est enfermée à clé dans notre chambre en voulant me faire une farce. Elle ne pouvait plus rouvrir et elle a passé un mauvais moment. Nous avons causé ensuite de ce qu'il aurait fallu faire si elle n'avait pas réussi à rouvrir la porte. Elle me dit "je sais que ce j'aurais fait, j'aurais couru sur le

¹⁰³² Lettre du 5 octobre 1919.

¹⁰³³ Lettre du 8 janvier 1911.

¹⁰³⁴ Lettre du 8 décembre 1944.

¹⁰³⁵ Lettre du 14 janvier 1911.

¹⁰³⁶ Lettre du 21 juin 1911.

toit, et j'aurais sauté. ". Je me récrie. Elle demande gravement : "qu'est-ce qui aurait mieux valu, être mort ou être enfermée toute seule dans ma chambre sans qu'on puisse venir vers moi ?"1037.

En toute circonstance, Amy tient au dialogue et le propose¹⁰³⁸.

Le développement et l'exercice de l'autonomie, le sens de la responsabilité

L'autonomie à l'école, c'est l'autonomie des enfants, à la fois son acquisition et son exercice. En effet, cette dernière représente un des concepts phare de l'éducation nouvelle. Dans ce cadre, un des moyens, pour les élèves, est de préparer des ouvrages ou des récitations destinés à être présentés en public.

"Il faudrait que les petits préparent quelque chose : ouvrages ou récitation. Parles-en à Mlle G. Je crains que la pauvre ne sache où donner de la tête"1039.

En éducation, le développement de l'autonomie et du sens de la responsabilité sont des compétences clés, que les parents qui souscrivent à la pédagogie nouvelle ou active, tiennent à voir maîtriser par leurs enfants. Le sens de la responsabilité s'apprend. En cas d'oubli ou de perte d'un objet, l'auteur en assume les conséquences, soit ici, retrouver ce qu'il a perdu ou rembourser le prix de l'objet.

"Ce pauvre Daniel est vraiment incorrigible. Je ne vois rien d'autre à faire que de l'envoyer à la recherche de son livre, et, s'il ne le trouve pas, de le lui faire payer. Tout l'argent de sa fête y passera, pécaïre !"1040.

Le sens du service, la volonté d'aider sont des qualités appréciées par Amy, qui cherche à les développer chez ses enfants.

"Aussitôt les garçons ont déclaré qu'ils voulaient s'y précipiter pour faire les commissions. Cela m'a bien plu"1041.

Embrasser la vie, sa vie, c'est apprendre à choisir et à se positionner en fonction de soi, et ne pas « croire devoir ». Là encore, Amy souligne le besoin de savoir ce que l'on veut et de se sentir libre.

"J'ai eu une conversation intéressante avec Charles au sujet de Marc. Il serait très heureux que celui-ci prît la direction de Grandchamp, mais le Poly ne lui dit rien. Par contre, J.J. semble croire que Marc "croit devoir" et que cela ne lui dit rien de remplacer les Schwaar. J'écris à Marc qu'il doit se sentir tout à fait libre"1042.

¹⁰³⁷ Lettre du 12 août 1918.

¹⁰³⁸ Lettre du 19 novembre (1922?).

¹⁰³⁹ Lettre du 28 septembre 1915.

¹⁰⁴⁰ Lettre du 28 mai 1917.

¹⁰⁴¹ Lettre du 10 janvier 1918.

¹⁰⁴² Lettre du 14 septembre (1922?).

L'estime de soi

Féliciter l'enfant en cas de réussite permet de développer une estime de soi saine et positive¹⁰⁴³. Si reconnaître les mérites d'un enfant dans certaines situations est important, il n'est pas d'un bon principe de trop le complimenter.

"Je l'ai accompagnée cet après-midi chez Mlle Bovet pour sa première leçon qui a été tout à fait jolie (je crois que Mlle B. a dû être très épatée de tout ce que sait la petite, mais elle a eu le bon sens de ne pas le dire devant elle)"¹⁰⁴⁴.

L'intérêt qu'un père montre à sa fille contribue à développer une saine estime de soi, par exemple en suivant ce qu'elle fait et en s'informant des observations qu'on fait à son sujet.

"Très intéressée par ce que tu racontes de la séance à la Maison des Petits¹⁰⁴⁵. Rien de nouveau pour Genevieve ? Tu devrais bien en parler à Mlle Audemars. Depuis si longtemps, je désire la voir sans avoir pu y arriver. Quand même tu n'es que le père, tu pourrais bien t'intéresser un peu à cette petite, et t'informer des observations qu'on fait sur elle"¹⁰⁴⁶.

Faire quelque chose, pour un enfant, avec l'un de ses parents, procure du plaisir et contribue à favoriser une saine estime de soi. L'enfant voit que son parent s'intéresse à lui et qu'il compte à ses yeux. Une autre activité qui rapproche l'adulte et l'enfant est la lecture collective. Nous ignorons si chacun, à son tour, lit ou si c'est l'adulte seul qui lit. Mais la lecture ensemble se rapproche des lectures faites le soir avant que les enfants s'endorment. Un rituel connu et pratiqué, de nos jours encore, dans de nombreuses familles.

"Ou si le temps ne s'y prête pas, une visite au musée leur ferait sans doute plaisir"¹⁰⁴⁷.

"J'aimerais que vous repreniez vos lectures du matin"¹⁰⁴⁸.

La force physique, la violence et les châtiments corporels

Il est important de ne pas fléchir quand l'enfant réclame quelque chose avec insistance, ni de céder à la tentation de la violence et de battre un enfant.

"Nous nous sommes contentés de l'en menacer. Le moment est venu de passer aux actes. Je te félicite de n'avoir pas cédé à ton premier mouvement et de ne l'avoir pas fouetté !"¹⁰⁴⁹.

Amy, indignée, s'oppose à l'utilisation de châtiments corporels dans l'enseignement¹⁰⁵⁰ ; elle considère ces pratiques comme un abus de pouvoir ou d'autorité, et ce d'autant plus lorsqu'il

¹⁰⁴³ Voir lettre du 28 mai 1917.

¹⁰⁴⁴ Lettre du 18 septembre 1924.

¹⁰⁴⁵ « La Maison des Petits », créée par l'Institut Jean-Jacques Rousseau, fut la première du genre. Dirigée par Mina Audemars et Louise Lafendel, elle fut en 1929, rattachée aux écoles enfantines de l'instruction publique. Une seconde école, « dite d'application », si l'on excepte la « Maison des Grands » dont l'existence fut de courte durée, fut l'école du Mail. Il est probable que certains enfants Bovet, si ce n'est tous, ont passé par la « Maison des Petits ».

¹⁰⁴⁶ Lettre du 26 mai 1917.

¹⁰⁴⁷ Lettre du 28 janvier 1913.

¹⁰⁴⁸ Lettre du 7 juin 1917.

¹⁰⁴⁹ Lettre du 28 mai 1917.

¹⁰⁵⁰ Cette attitude est en lien avec le concept d'éducation antiautoritaire que nous avons évoqué. Mais la réalité rattrape parfois le pédagogue.

s'agit de peccadilles. Elle ne se contente pas de déplorer, mais, et nous l'avons vu, elle agit. Elle honnit les pratiques pédagogiques qui ont recours aux châtiments corporels ou à la violence¹⁰⁵¹. Même si Amy s'oppose fermement, comme c'est le cas à l'école de Boudry avec M. Baehler, au châtimement corporel « gratuit », elle admet que, dans certaines circonstances, une fouettée (dans certains milieux bourgeois, le mot « fessée », relatif aux fesses, n'était pas employé, au détriment de « fouettée ») est un acte salubre ; il calme l'enfant et a un effet radical sur son attitude.

"Cette expérience avec Magali est vraiment frappante (c'est le cas de le dire). Cela a agi immédiatement comme un calmant. Pas moyen après cela de nier la vertu curative de certaines fouettées ! moi qui y suis si opposée en principe. Hélène était sous le coup et pleine d'admiration pour mon génie pédagogique ! Lily, au contraire, s'est montrée plutôt scandalisée et trouvait que ce n'était qu'une demi-victoire, qu'il aurait mieux valu agir par persuasion. Mais je doute qu'aucun moyen eût pu avoir un effet plus radical. Auj., la petite est de charmante humeur et s'est montrée particulièrement affectueuse avec moi. Elle a dit que c'était chic de dormir chez moi !".

[...] "Je tâcherai de reprendre Magali ce soir quoiqu'Hélène hésite à me la donner à cause de la Retraite. Ce serait dommage de ne pas continuer la cure. J'espère bien pouvoir faire l'économie de la fouettée !"1052.

Les caprices ne sont pas agréables, mais ils font partie du développement de l'enfant ; il ne faut pas y attacher d'importance et ils finissent par cesser d'eux-mêmes¹⁰⁵³. Amy et Pierre ne sont pas en parfait accord sur la question de la force physique et de son utilisation. Pierre voit une certaine beauté dans la lutte.

"Marc et J.-J. sont revenus contents de leur séance de lutte qui, pourtant, d'après leurs récits, m'a fait une impression bien pénible. Un des combattants est resté sur le carreau et on l'a emporté évanoui. Je n'arrive pas à voir la beauté qu'il y a là-dedans, et il me semble que tu as eu là un mot malheureux (puisque c'est de ce mot qu'ils se sont autorisés pour retenir leurs billets)"1054.

L'importance d'un cadre éducatif pour l'enfant

Amy observe, chez leurs amis Fabre¹⁰⁵⁵, combien l'éducation des parents manque de fermeté et de cadre et elle le déplore. Elle se sent gênée d'assister à des situations où elle-même agirait différemment. Si elle regrette l'absence de pédagogie, elle n'indique pas ce qu'il est possible de faire pour des parents qui, apparemment, n'en possèdent pas. La pédagogie n'est pas innée pour les adultes et ils auraient besoin de pouvoir « apprendre à être parents ». Sont-ils en mesure d'apprendre par eux-mêmes ? Cette question de ce qui est inné et de ce qui est acquis s'est posée avec acuité pour la faculté de l'intelligence. Les pédagogues et les psychologues qui étudient l'enfant soutiennent que l'éducation est une science fondée sur l'observation et l'expérimentation, et que l'éducateur peut acquérir des compétences qui ne sont pas liées qu'à ses seules qualités personnelles. On ne naît pas éducateur, on le devient.

¹⁰⁵¹ Lettre du 25 février 1926, déjà citée dans le sous-chapitre consacré au sentiment d'identité et à la présentation de soi.

¹⁰⁵² Lettre du 10 juin 1941.

¹⁰⁵³ Voir la lettre du 2 juin 1917.

¹⁰⁵⁴ Lettre du 5 octobre 1919.

¹⁰⁵⁵ Lettre du 17 avril 1934.

Au plan éducatif, dans sa correspondance, Amy laisse entendre qu'elle a posé un cadre et s'est montrée ferme dans l'éducation de ses enfants. Elle déplore, à plusieurs reprises, l'absence de cadre et de fermeté qui prévaut dans l'éducation de ses petits-enfants (Jacqueline, Claude et Magali, enfants de Marc et d'Hélène, et Danilo, fils de Daniel et de Filomena).

"... et à jouer avec les enfants. C'est dommage qu'Hélène prenne son parti si facilement de leurs désobéissances, qu'elle ne se montre pas plus ferme mais il y a tout de même une énorme différence entre sa pédagogie et celle de Filomena. A table, notamment, le contraste est frappant"¹⁰⁵⁶.

Pour elle, dans l'éducation, il vaut mieux des efforts malhabiles, qui finissent généralement couronnés de succès, que d'accepter les caprices des enfants. Tenir bon, ne pas lâcher, garder le cadre une fois celui-ci posé, est un acte éducatif qui permet à l'enfant de développer un sentiment de sécurité intérieure.

"Les efforts de Marie pour être ferme étaient pathétiques. J'ai cru un moment que Moineau finirait par l'emporter, ce qui eût été désastreux, mais Marie a obtenu qu'elle partît pour l'école en l'accompagnant un bout de chemin avec près d'1 h. de retard... Geneviève disait qu'elle préférerait encore l'éducation de Filomena, mais je ne suis pas de son avis. Mieux valent des efforts, même malhabiles, que rien du tout !"¹⁰⁵⁷.

Une éducation responsable implique de ne pas prendre, dans toute situation, la défense de son enfant et de lui inculquer la politesse, la reconnaissance, l'idée de retour, qui sont des vertus éducatives¹⁰⁵⁸.

Le principe de co-éducation

Néanmoins, Amy est consciente que la pose d'un cadre exige une forme d'accord éducatif au sein du couple, donc un principe de co-éducation chez les parents. La forme des écoles nouvelles entraîne une participation active de ceux-ci et pousse à la mise en place d'un principe de co-éducation parentale. En ce qui concerne l'éducation et l'enseignement, Amy entend être consultée, autant sur le choix de l'école que sur celui de son organisation. Encore une fois, pour les écoles dites actives ou nouvelles, qui partent d'une initiative privée, les parents ne peuvent se désintéresser du fonctionnement, de la pédagogie, des ressources, puisque ce sont eux qui contribuent pour l'essentiel au financement et à la bonne marche de l'école.

"Cette petite chambre qui était à peine suffisante pour 3 personnes (Mlle Georges et les 2 garçons) devient impossible pour 4. Il n'y a pas le cube d'air nécessaire. On ne peut pas tenir la fenêtre ouverte en hiver. A mon avis, il aurait fallu dire aux Demole que nous ne pouvions pas accepter leur fils à cause du local. S'ils avaient beaucoup insisté, s'ils étaient revenus à la charge, on aurait pu envisager la question de la bâtisse, mais alors il aurait été tout naturel qu'ils nous aidassent d'une façon ou de l'autre, à en faire les frais. Maman trouve ce prix de 30 Fr. par mois dérisoire vu les circonstances. Je crains bien que vous n'ayez conclu sur ce point quoique tu n'en dises rien ? Mathilde est tout à fait de mon avis. Il ne valait vraiment pas la peine pour un seul élève de s'exposer aux ennuis que nous causerait par ex. une maladie de Mlle

¹⁰⁵⁶ Lettre rédigée lors du passage à Grandchamp de William Perret, du 19 janvier 1940.

¹⁰⁵⁷ Lettre du 6 octobre (1940?).

¹⁰⁵⁸ Voir le sous-chapitre consacré à la famille, et ce qui touche aux obligations sociales, anniversaires et deuils, l'extrait de lettre du 8 décembre 1944.

Georges vis-à-vis des parents Demole.... Enfin, je regrette vivement que tu te sois engagé sans que nous ayons pu en reparler ensemble - mais je pense que c'est trop tard pour revenir en arrière ? -¹⁰⁵⁹.

Ce principe de co-éducation se vérifie dans la correspondance. Amy apprécie la présence de Pierre quand s'il s'agit d'évoquer la situation scolaire de leurs enfants ; elle requiert son avis concernant leur scolarité et échange avec lui à ce sujet dans le cadre de l'expérience pédagogique de Nîmes.

"Le maître de latin de Daniel doit venir me voir tout à l'heure; c'est bien dommage que tu ne sois pas là". [...] "Il dit qu'il aura bientôt fini le 1^{er} cycle des études d'algèbre et pense que c'est trop tôt pour commencer le second. Il propose de faire faire à Daniel de la géométrie; qu'en penses-tu ? Il dit qu'il pourrait faire faire à D. le programme de math. correspondant à la 4^e - Mme Colin croit bien que c'est à des élèves de 14 ans que M. Lafont comparait Daniel"¹⁰⁶⁰.

Outre le cadre adopté au sein de la vie familiale, et le principe de co-éducation qui implique un partage au niveau de l'éducation comme de l'enseignement, l'école et l'enseignement, de par la pédagogie nouvelle, s'interpénètrent avec l'éducation et la vie familiale.

L'école et l'enseignement

Il est important de limiter les absences scolaires, de ne pas faire manquer aux enfants leurs leçons¹⁰⁶¹ et de travailler de concert avec l'enseignante, ce qui semble le cas dans la Maison des petits. Appliquer, dans le cadre de son enseignement, des méthodes actives nécessite, pour l'enseignante, des connaissances étendues et une très grande capacité d'adaptation.

"Les enfants vont demain à l'école pour la dernière fois. Ils ne verront pas Mlle Brechbühl, hélas ! Elle a été très malade et on n'est qu'à moitié rassuré. Le changement de programme que nous avons imposé à Mlle Georges complique bien sa tâche, car il l'oblige à enseigner des choses qu'elle possède moins bien. Elle est très modeste et se défie d'elle-même. Nous avons eu samedi une longue conversation avec elle et M. Matthey, car il importe de travailler de concert"¹⁰⁶².

Dans le cadre de la pédagogie nouvelle ou active, l'élève décide lui-même du travail qu'il effectuera ; cette manière de travailler motive et passionne les enfants, développe l'autonomie et met en valeur l'activité spontanée.

"Leur entrain au travail est tout à fait remarquable. Les heures de travail sont fort bien réglées. Ils ont eu à 8 h. leur 1/2 h. de répétition; à 8 h 1/2 déjeuner, repas de Tobie, lits. A 9 h., pendant que je déjeunais, Daniel s'installait sur son balcon où il travaille seul et très consciencieusement (c'est lui qui décide chaque jour ce qu'il fera; Mlle Georges pense que c'est un bon moyen de le connaître; hier il a écrit une petite histoire de son invention sur le hanneton, très jolie, et qu'il m'a lue hier soir); Jean-Jacques faisait un résumé d'histoire qu'il a recopié dans un fort beau cahier avec des soins infinis; Marc était plongé dans un livre (d'histoire aussi, je crois). Tous trois ont vraiment travaillé avec application. Et on sent que cela les passionne. J.J. est si enthousiaste qu'il éprouve le besoin de vous faire part de toutes les belles choses qu'il voit, fait et apprend, et sa volubilité est un peu fatigante ! mais il est bien, bien gentil ! Mlle Georges est très contente d'eux et en particulier de leur activité spontanée. Elle dit que Marc a vraiment beaucoup appris en fait de menuiserie (un bon point à M. Imboden), et qu'il a pris un goût très vif pour ce travail. Après une leçon sur les balances, il a fait de lui-même et complètement une bascule très réussie. Outre

¹⁰⁵⁹ Lettre du 30 septembre 1915.

¹⁰⁶⁰ Lettre du 6 mars 1923.

¹⁰⁶¹ Lettres du 7 avril 1913 et du 2 juin 1917.

¹⁰⁶² Lettre du 14 février 1915.

*cela, chacun possède une romaine exécutée par eux et dont ils sont très fiers. Il paraît que les 2 grands sont très gentils avec le petit. Enfin, cela a vraiment bien commencé. Souhaitons que cela continue*¹⁰⁶³.

Amy souligne l'importance de l'individualisation dans l'enseignement, à travers un exemple lié à l'éducation physique¹⁰⁶⁴. Ce qui revient fréquemment, au niveau d'un enseignement adapté, c'est l'importance de partir de ce que sait l'élève pour lui inculquer ce qu'il ne sait pas¹⁰⁶⁵. L'attitude de l'enseignant est primordiale, car il peut relever les aspects positifs de l'élève, indépendamment de ses résultats. Une attitude encourageante développe et entretient la motivation au travail.

*"Marc et D. m'attendaient au tram. Daniel m'a montré tout de suite son carnet qui n'est pas fameux : 3,7 de moyenne. Comme annotation le seul mot "faible". C'est triste que Meylan ne trouve rien d'autre à dire pour caractériser un élève qui suit ses leçons avec enthousiasme et qui travaille avec tant de zèle et de bonne volonté. Daniel compte donc avoir le 15 sa séance de l'Oronge (?) à l'Institut"*¹⁰⁶⁶.

Après un enseignement plutôt libre, Geneviève a changé d'école. Le cadre clair et posé représente une aide au travail, même si la jeune fille (13 ans) déplore l'importance accordée aux points et aux notes.

*"Geneviève se tire bien d'affaire à l'école. Elle n'en est pas ravie, regrette à certains égards l'Ecole internationale, mais déclare travailler beaucoup mieux ici. Elle déplore la place qu'on donne aux points, aux bonnes notes. En somme, ce ne sera pas une mauvaise expérience pour elle"*¹⁰⁶⁷.

L'extrait de lettre du 19 janvier 1926 se situe après le changement d'école de Geneviève, soit l'expérience de l'école internationale¹⁰⁶⁸ ; elle relate le souci de trouver une école qui convienne à la jeune fille ; une autre lettre mentionne les difficultés que rencontrent les écoles alternatives pour concevoir un programme, un enseignement et recruter le personnel enseignant nécessaire. Ce sont les activités pour lesquelles les enfants démontrent de l'intérêt, ce qui les motive, qui constituent le programme et alimentent celui-ci. La conception de l'enseignement repose entièrement sur l'enseignant. Sans oublier, évidemment, l'aspect financier et celui des locaux¹⁰⁶⁹.

Un des principes éducatifs cher à Amy et Pierre est que leurs enfants se sentent bien dans l'école où ils se trouvent. Sans faire de complaisance, ils attachent une grande importance au milieu dans lequel chacun de leur enfant peut s'épanouir.

¹⁰⁶³ Lettre du 28 août 1915.

¹⁰⁶⁴ Lettre du 16 janvier 1919.

¹⁰⁶⁵ Lettre de Montpellier, du 6 mars (19??).

¹⁰⁶⁶ Lettre du 4 octobre 1919.

¹⁰⁶⁷ Lettre du 19 janvier 1926.

¹⁰⁶⁸ L'École internationale de Genève, qui existe encore de nos jours, est fondée en 1924. Selon HOFSTETTER, « Claparède et Bovet font partie du comité de patronage et Ferrière contribue à la fondation de cette Ecole internationale conçue à l'initiative de Meyhoffer, formé à l'Institut et dont il a dirigé la Maison des Grands ». C.f. HOFSTETTER, Rita, *Ibid.*, p. 321.

¹⁰⁶⁹ Lettre du 15 septembre (1925?). Voir en Annexe 1.

"La petite se plaint seulement de ne pas faire assez d'anglais. Elle a eu 2 leçons seulement qu'elle a fort appréciées mais qui ne se sont pas répétées. J'en parlerai à Meyhoffer - J'ai manqué hier sa visite. Je lui dirai aussi mon regret qu'on ne fasse pas faire de gymnastique aux enfants"¹⁰⁷⁰.

Dans le cadre de l'enseignement à des enfants en difficulté, le matériel a besoin d'être adapté ; et en 1945, Amy estime que la méthode globale en lecture, ne convient pas à ces enfants différents¹⁰⁷¹.

La personnalité et le caractère de l'enfant

L'éducation, reçue à l'école ou à la maison, de même que l'enseignement dispensé à l'aide d'une pédagogie active, influe sur la personnalité de l'enfant. Du personnage décrit par Goffman, prisonnier d'un rôle qu'il est contraint d'interpréter, l'enfant, grâce à un enseignement adapté, parvient à développer une individualité en partie autonome et responsable. Mais les relations qui se développent à l'extérieur de la famille, hors école ou lors d'activités annexes, présentent un risque. Celui de subir et céder à une mauvaise influence. Le fait de se trouver avec des enfants plus âgés augmente ce risque. Ne pas être influençable représente une protection, mais il est souvent difficile de résister à l'effet de groupe. Notamment, dans le cadre des pensionnats, où les jeunes enfants sont en contact étroit avec des enfants plus âgés.

"Je t'écris dans le petit bureau d'Adèle. Marc, installé à côté de moi, écrit à Mlle Brechbühl. Il est très gentil, ce petit. Hier, pourtant, après avoir passé une après-midi entière dans la société de Jacques et de Frantz Reboul (chez les Reboul puis à une séance d'éclaireurs) - il avait adopté un ton qui ne me plaisait pas. Adèle l'a remarqué aussi. Pendant que le petit se déshabillait, je lui en ai fait l'observation et il est redevenu tout à fait lui-même. Il a été très affectueux et m'a dit : "C'est bon de se retrouver quand on a été séparés tout l'après-midi ". Et ce matin, il est serviable et de bonne humeur comme à l'ordinaire. Mais en voyant combien il est influençable, je me dis que je ne le verrais pas sans appréhension subir le contact prolongé de Claude Rist. Enfin, il faut vivre au jour le jour et ne pas se mettre en souci. Mais je plains les Henry d'être obligés de mettre Jacques en pension. Il est avec des garçons plus âgés que lui et on voit bien que cela ne lui vaut rien"¹⁰⁷².

D'où, une fois de plus, l'importance de développer la personnalité de l'enfant, à travers l'exercice de l'autonomie, du sens des responsabilités ; et de lui inculquer des valeurs qui le protègent. Des relations solides avec les parents, faites de moments de proximité et d'activités avec ces derniers favorisent le développement d'un être indépendant et confiant en lui-même¹⁰⁷³. La responsabilité des parents, qui oscille entre une influence saine et bénéfique et un respect de la liberté de pensée de l'enfant, s'exerce dans une permanente recherche d'équilibre. Amy relève combien cette responsabilité est difficile à exercer. Elle vise néanmoins à conduire l'enfant à l'autonomie, à la fois intellectuelle et morale, mais également spirituelle.

¹⁰⁷⁰ Lettre du 27 septembre. La datation est incomplète. Cette lettre pourrait avoir été écrite la même année et faire suite à celle mentionnée précédemment, datée du 15 septembre, et attribuée à l'année 1925.

¹⁰⁷¹ Lettre du 15 juin 1945.

¹⁰⁷² Lettre du 7 avril 1913.

¹⁰⁷³ Voir la lettre du 4 septembre 1908.

*"Quelle emprise nous avons sur nos enfants, même si nous sommes soucieux de respecter leur liberté et de ne pas faire acte d'autorité ! Je me demande si tu comprendras ces réflexions que m'a suggérée la lettre de J.-J."*¹⁰⁷⁴.

Amy est sensible au geste généreux de son fils, et elle manifeste sa reconnaissance¹⁰⁷⁵ ; dans toutes les occasions offertes, elle exprime sa gratitude. Cet exemple invite leurs enfants à se sentir, eux aussi, reconnaissants pour les gestes d'autrui à leur égard¹⁰⁷⁶. Ce lien que les parents développent avec leurs enfants, Pierre et Amy Bovet l'envisagent avec les étudiants et les étudiantes de l'Institut J.-J. Rousseau. Le couple Bovet estime important de nouer une relation profonde avec les étudiants et étudiantes, et les recevoir à leur domicile permet un échange et une proximité, hors contexte officiel de l'Institut. Apparemment, il s'agit là d'un principe pédagogique. Nous ne savons pas s'il appartient à la vision éducative qui a cours à cette époque ou s'il s'agit d'un principe spécifique lié à la personnalité de Pierre et Amy¹⁰⁷⁷.

*"Je regrette aussi Annecy et l'Institut; dis-le aux élèves. On ne pourrait pas les avoir chez nous jeudi prochain ?"*¹⁰⁷⁸.

Quel type d'invitation ? S'agit-il d'une invitation à partager un repas ou une soirée ? En groupe, ou tous ensemble ? En tous les cas, ces invitations entraînent l'établissement d'une relation de proximité avec Amy et son mari.

*"Contente que tu aies pu changer tes heures pour ne pas entrer en conflit avec Reverdin. Il t'en saura gré sûrement. Tu devrais recommencer à inviter les élèves, même en mon absence. Cela occuperait Marguerite"*¹⁰⁷⁹.

A l'époque, comment les parents envisagent-ils la sexualité de leur enfant ? Amy y fait quelques allusions dans sa correspondance.

La pudeur et la sexualité

Pour Amy Bovet-Babut, dévêtir un jeune enfant, de sexe féminin ou masculin, au bord du lac, et le laisser courir en tenue d'Adam ou d'Eve, ne pose pas de problème.

*"Geneviève est délicieuse à voir, trotinant toute nue au jardin. Elle fait beaucoup de progrès pour parler"*¹⁰⁸⁰.

*"La petite s'est déchaussée et a couru sur la grève. Elle a glissé et elle est tombée tout habillée dans le lac. Il a fallu la dévêtir complètement à la grande joie d'un pensionnat en ballade qui se délectait à la voir courir dans le costume d'Eve. Nous l'avons rhabillée comme nous avons pu avec un jupon et une culotte de la petite Jeanne et nous sommes rentrées en mettant les deux petites dans la voiture à leur grande joie. Elles sont délicieuses à voir ensemble"*¹⁰⁸¹.

¹⁰⁷⁴ Lettre du 19 septembre 1928.

¹⁰⁷⁵ Lettre du 6 juillet 1929.

¹⁰⁷⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷⁷ HOFSTETTER, Rita, *Ibid.*, p. 295-298.

¹⁰⁷⁸ Lettre du 23 mai 1924.

¹⁰⁷⁹ Lettre du 13 avril 1934.

¹⁰⁸⁰ Lettre du 28 août 1915.

¹⁰⁸¹ Lettre du 6 octobre 1916.

Amy semble une mère ouverte et ne pas faire preuve de pudeur excessive. Concernant la sexualité chez l'enfant, puisque, lorsque se déroule cette exhibition, Geneviève est âgée de six ans, elle se montre gênée, mais prête au dialogue et non à réprimander ou punir sa fille.

"Geneviève est retournée chez Clarisse et elles se sont réconciliées. Elles ont joué ensemble ce matin. Mathilde a même vu une scène très peu édifiante, une exhibition réciproque dont il semble bien que Geneviève soit la promotrice. Cela m'ennuie un peu, il faudra que je lui en parle. A part cela, elle a été extrêmement gentille depuis votre départ et j'ai beaucoup joui d'elle"¹⁰⁸².

Marc a quinze ans, Jean-Jacques quatorze et Daniel douze. Amy retient un article concernant un beau texte à lire aux enfants, puis à utiliser comme point de départ à propos d'un sujet difficile, comme celui de la sexualité et de la pureté. Pierre Bovet relève, dans son ouvrage sur l'orphelinat de Grandchamp¹⁰⁸³, ne jamais avoir rencontré de cas d'onanisme au sein de l'institution.

"J'ai fini hier de lire le n° de la Revue du [christianis]me social. Il y a de bien belles choses. J'ai grande envie de m'y abonner. Veux-tu le faire avec l'argent que tu as bien voulu me donner ? (c'est toi qui as le chèque ?). Je te la renvoie pour que tu puisses la lire, si tu en as le temps. Tu pourras p. ê. en lire aux enfants. J'ai pensé à Marc spécialement en lisant l'article sur l'Etoile blanche. Tu pourrais le lui donner à lire et cela te fournirait l'occasion d'en causer avec lui. Je crois que nous ferions bien, toi ou moi, d'aborder quelquefois avec lui ce sujet de la pureté et de savoir où il en est et quelles sont ses difficultés"¹⁰⁸⁴.

4.5 L'expérience pédagogique de Nîmes, lors d'un séjour prolongé en cette même ville

Du 10 janvier au 9 mars 1918, en pleine première guerre mondiale, Amy séjourne à Nîmes auprès de sa mère, veuve, et de ses sœurs. Le père d'Amy est décédé en 1916. Avec elle, elle a emmené trois de ses enfants : Daniel, Jean-Jacques et Geneviève. Marc est resté à Genève auprès de son père. La correspondance échangée, suivie, est intéressante parce que la question de l'éducation des enfants, ainsi que leur scolarisation éventuelle dans le système français, se pose, fait débat et provoque un échange relativement homogène et nourri. Pour cette raison, nous avons décidé de respecter l'aspect chronologique de cet échange et de rassembler ces lettres sous la forme d'une chronique spécifique placée après le sous-chapitre consacré à l'éducation, ce qui fait sens. Ces extraits de lettres mettent en évidence l'importance du dialogue avec les enfants, et ceci dans des situations particulières, où il est nécessaire de faire preuve d'un certain courage. Expliciter la situation, exemplifier, exprimer ce qui est attendu permet de responsabiliser les enfants, et, peut-être aussi, de décharger les parents d'une part de leur responsabilité. Le partage des décisions sérieuses entre parents apparaît également, ainsi qu'une attention portée à la sensibilité véhiculée par chaque enfant, de même que l'âge de ces derniers. Marc est l'aîné, et en 1918, il est âgé de quatorze ans.

"Ce matin, j'ai un peu causé avec les enfants en leur disant que, vu le grand froid, nous ne pourrions sans doute pas rentrer chez nous, que je devais aller à Nîmes avec trois d'entre eux et laisser le 4e avec son père. Ils ont tout de suite demandé lequel resterait, si ce serait Daniel puisqu'il en avait exprimé le désir.

¹⁰⁸² Lettre du 5 janvier 1919.

¹⁰⁸³ BOVET, Pierre, *Ibid.*

¹⁰⁸⁴ Lettres des 19 et 20 janvier 1920.

J'ai répondu que D. avait besoin de sa maman plus qu'un autre, avec ses bobos, eczéma, etc. qu'il vaudrait mieux, pour être en pension, que ce soit un des grands qui restât. Après un instant de silence, Marc m'a dit : "J'aimerais bien rester avec papa ". J.J. a répété la même chose, mais plus faiblement. J'ai regardé Marc. Il avait sa bonne expression franche et ouverte. Je puis me tromper mais j'ai eu l'impression qu'il accepterait cette décision sans arrière-pensée.

[...] "Il me tarde de savoir ce que tu en penses, car il va sans dire que je ne veux rien faire sans être en pleine harmonie avec toi"¹⁰⁸⁵.

La citation d'exemples, l'appel au courage, la fierté ressentie sont des moyens éducatifs utilisés par Amy pour amener Geneviève, âgée de cinq ans, à supporter stoïquement le percement de son abcès. La sensibilisée apparemment exacerbée de sa fille la préoccupe. Elle fait également appel à ces moyens dans d'autres situations.

"Ils m'ont rapporté du souffre et j'ai donné à G. son premier bain. Après cela, son abcès a beaucoup coulé, il a fallu le percer, et elle a poussé des cris terribles. Je n'aime pas qu'elle se mette dans des états pareils. J'ai l'impression que cela lui a fait du mal. Je lui ai parlé ensuite des soldats, de toi lors de ton opération. Je lui ai dit que je voudrais qu'elle devienne courageuse, que je puisse être fière d'elle. Elle m'a dit "Je veux essayer d'être courageuse, je veux que tu sois fière de moi"."

[...] "Je suis un peu préoccupée de cette grande sensibilité et de cette intensité d'émotion chez une enfant de quatre ans. Elle a bien dormi cette nuit, malgré cela"¹⁰⁸⁶.

Amy soutient que les enfants peuvent apprendre par eux-mêmes, en travaillant et en lisant, sans passer par une scolarisation, du moins durant leur séjour à Nîmes. M. Sestou, dont Amy a entendu parler, est probablement professeur. Les échos du lycée ne la satisfont pas. A cette époque, pour les pédagogues acquis à la pédagogie nouvelle ou active, l'idée du « travail à tout prix », voire du bachotage, est considérée comme un faux moyen pédagogique.

"En 5^{me} et 4^{me} (les 2 classes auxquelles on pourrait songer pour J.J.), il faut bûcher ferme. Ce n'est pas pour cela qu'il est venu ici. En somme, Mémé et les tantes me déconseillent plutôt de les mettre au lycée. Eux-mêmes demandent à travailler seuls. Ils disent que la bibliothèque de leur grand-papa leur offre toutes les ressources désirables et ils s'engagent à bien employer leur temps. Daniel s'est déjà mis au travail de lui-même hier.

[...] " - J'irai voir M. Sestou par acquis de conscience, mais au fond, je ne compte pas les mettre au lycée"¹⁰⁸⁷.

Les enfants, en n'étant pas scolarisés, apportent une aide bienvenue à la famille d'Amy. Elle considère cette aide comme une raison supplémentaire de ne pas les scolariser et comme un apprentissage pratique de la vie.

"Nous tâcherons de l'aider le plus possible. C'est une des raisons de plus pour ne pas mettre les enfants au lycée. Ils peuvent bien rendre des services et faire quelques commissions. Ils sont bien gentils tous les trois"¹⁰⁸⁸.

Néanmoins, il est important que Mlle Georges, leur enseignante de Genève, leur envoie du travail. Cette demande laisse entendre que la construction ou la conception d'un programme ou d'un plan de travail, à partir de l'intérêt et de la motivation des enfants, n'est pas aisée.

¹⁰⁸⁵ Lettre du 10 janvier 1918.

¹⁰⁸⁶ *Ibid.*

¹⁰⁸⁷ Lettre du 20 janvier 1918.

¹⁰⁸⁸ Lettre du 23 janvier 1918.

"Prie Mègeorges¹⁰⁸⁹ d'envoyer du travail aux enfants, puisqu'ils ne vont pas au lycée"¹⁰⁹⁰.

Sans indications précises, le travail intellectuel s'avère délicat, et l'articulation entre l'activité dédiée à l'apprentissage et celle dédiée au service et à l'aide, est difficile. Cependant, Amy n'est pas sans idée, et elle imagine un « stage d'école ménagère » pour allier apprentissage et pratique des tâches ménagères.

"Ils rendent bien des services et naturellement le travail intellectuel s'en ressent un peu. Hier, j'ai dit que, pour pouvoir utiliser leurs services sans remords, il fallait décider qu'ils feraient ici un stage d'école ménagère. Qu'en penses-tu ? D'ailleurs, ils travaillent tous les jours pour la Ziggurat. Mais je serais reconnaissante à Mègeorges de leur donner des indications précises sur ce qu'ils doivent faire puisque je renonce à les mettre au lycée"¹⁰⁹¹.

"Je voudrais que vous m'envoyiez quelques indications sur ce que lui et J.J. doivent faire, car je tiens beaucoup à ce qu'ils ne perdent pas leur temps"¹⁰⁹².

Amy demeure réticente à inscrire les garçons au lycée, les échos n'étant pas excellents. D'autres éléments entrent également en ligne de compte. Mais Amy admet que l'organisation du travail n'est pas aisée, malgré la bonne volonté apparente de chacun et l'utilisation des compétences d'un enfant pour en aider un autre (travail sous l'égide d'un pair). A cela s'ajoute la réticence de Pierre pour cette organisation.

"- Je vois que tu regrettes le lycée pour J.-J. Je tâcherai d'aller voir M. Sestou pour avoir quelques renseignements de plus. D'après ce qu'on m'a dit, il faudrait le mettre en 4^{ème}, pour qu'il soit avec des garçons de son âge; mais il serait en retard pour bien des branches, notamment pour le latin. Ce serait ennuyeux qu'il soit avec des camarades plus jeunes que lui étant donné qu'il est à bien des égards avancé pour son âge. Ce qui m'a refroidi aussi, c'est que Maleski a été remplacé par un proviseur qui est loin de le valoir. Il faudrait que ce dernier fût preuve d'une grande complaisance, étant donné que nos enfants n'entreraient au lycée que pour peu de temps et au beau milieu de l'année scolaire.

[...] "Pourtant je tâche de veiller à ce qu'ils travaillent tous les jours pour la Ziggurat - mais je voudrais que Mègeorges et toi leur envoyiez des tâches précises. J'ai prié J.J. de faire un peu travailler Daniel. Il lui a fait faire de l'histoire. Ce matin, Daniel m'a fait un résumé de la bataille de Marignan pas mal du tout. Je lui ai fait corriger les fautes d'orthographe qui étaient nombreuses"¹⁰⁹³.

D'autres échos provenant de son amie Lisette Houter amènent Amy à reconsidérer sa position vis-à-vis de l'inscription des garçons au lycée. De plus, l'expérience du travail par soi-même montre ses limites, de même que le travail sous l'égide d'un pair, surtout s'il s'agit d'un frère.

"Lisette qui connaît bien le lycée - car voilà des années qu'elle reçoit chez elle des lycéens pour leur faire faire leurs devoirs - me conseille d'y mettre les enfants. Elle dit qu'ils ne seront certes pas surmenés. Ce sera pour eux une expérience intéressante, et j'ai l'impression qu'ils ont besoin d'un travail régulier. Je leur en ai parlé ce soir. J.J. reconnaît que cela vaudra mieux, et il semble en avoir plutôt envie - mais il a ajouté que c'était un peu une défaite, et qu'il regrettait de n'avoir pas su mieux employer son temps. Je dois reconnaître que ce sont les circonstances qu'il faut accuser plutôt qu'eux. - Je regrette de ne pas les avoir

¹⁰⁸⁹ Il s'agit de Mlle Georges, l'enseignante de la Maison des grands (la Ziggurat).

¹⁰⁹⁰ Lettre du 24 janvier 1918.

¹⁰⁹¹ Lettre du 26 janvier 1918.

¹⁰⁹² Lettre du 29 janvier 1918.

¹⁰⁹³ Lettre du 30 janvier 1918.

amenés encore à Montpellier. J'irai demain voir le proviseur et je lui demanderai s'il y aura des congés aux jours Gras (j'en profiterais alors pour aller à Montpellier à ce moment-là avec les enfants)"¹⁰⁹⁴.

Un adulte ne dénigre pas un autre adulte, encore moins un enseignant devant son futur élève.

"Ce qui m'a bien ennuyé ce matin, c'est que Lucile s'est mise à bêcher devant J.J. le professeur de 5e, Chagnac, qu'on m'avait recommandé pour lui. Elle a dit qu'il était grossier, qu'il injuriait ses élèves, qu'il n'avait aucune discipline, etc. C'est par Jacques qu'elle a appris tout cela. Evidemment, cela n'est guère tentant, mais j'ai été surtout vexée - et choquée - qu'elle raconte cela devant son futur élève. Je suis de nouveau un peu hésitante, mais je crois bien que j'irai voir le proviseur demain"¹⁰⁹⁵.

Une fois engagée, l'expérience du lycée paraît convenir aux garçons et à Amy. De plus, l'idée de Pierre de faire dispenser Jean-Jacques et Daniel de certaines matières, afin d'alléger leur emploi du temps, rencontre l'approbation de leur mère. La vie n'est pas que le travail, et elle s'apprend, pour elle, d'une manière différente. Nous le verrons plus loin dans l'extrait du 22 février 1918, et dans celui des 7 et 8 mars 1918.

"Je crois que ton conseil est bon et que je demanderai à ce qu'ils soient dispensés d'une partie des leçons, car ils n'auraient plus une minute à eux et nous ne sommes pas venus ici pour les faire mener une vie de galériens"¹⁰⁹⁶.

Amy sélectionne les cours qu'elle pense faire suivre à Jean-Jacques et attend probablement l'avis de son mari à ce sujet.

"Je pense faire suivre à J.J. les cours de lettres, histoire, français et latin, et p. ê. mathématiques et supprimer le reste. Quant à Daniel, il demande à tout suivre, et je pense le lui permettre puisqu'il ne fait pas de musique. En 7e, ils ne sont pas surmenés"¹⁰⁹⁷.

Amy souligne dans l'extrait suivant, une fois encore, l'importance du dialogue entre conjoint par rapport aux enfants et à cette situation complexe qui les voit séparés. Elle est troublée, hésite, ne sait pas trop où se trouve son devoir, ses responsabilités. Elle souligne, comme elle l'a déjà fait dans d'autres de ses lettres, la valeur de la relation maître-élève, et combien l'intérêt que M. Chagnac porte à Jean-Jacques représente une motivation au travail pour lui. L'apprentissage de la vie n'est pas seulement un apprentissage intellectuel, mais fait appel à d'autres facultés. Elle, comme Pierre, en sont convaincus.

"Tu as bien fait de me dire franchement ce que tu penses au sujet du retour des enfants.

[...] "Cela dit, je suis très désireuse de ne rien faire sans ton approbation. Si donc tu estimes que nous ferions mieux de revenir dis-le moi, et je me conformerai à ton désir. J'ai été bien troublée hier soir après avoir lu ta lettre, et je n'ai pas bien dormi cette nuit. Il est si difficile de savoir ce qu'on doit faire".

[...] "Il est toujours très content de son M. Chagnac qui s'occupe de lui et s'intéresse à lui d'une façon spéciale".

[...] "Je n'ai pas peur du travail pour les garçons, mais ils ne sont pas venus ici pour bêcher comme des esclaves. Ils sont venus pour enjoyer eux comme disait Sylvia ou du moins pour que l'on jouisse d'eux - S'ils n'avaient pas le temps de souffler, si J.J. ne pouvait plus faire de musique, ce serait absolument raté"¹⁰⁹⁸.

¹⁰⁹⁴ Lettre du 31 janvier 1918.

¹⁰⁹⁵ Lettres des 1^{er} et 2 février 1918.

¹⁰⁹⁶ Lettre du 9 février 1918.

¹⁰⁹⁷ Lettre du 10 février 1918.

¹⁰⁹⁸ Lettre du 19 février 1918.

Apprendre, c'est allier lecture et visites, c'est se rendre sur les lieux mêmes, quand c'est envisageable, et faire le lien entre ce qu'on voit et ce qui est écrit dans les livres. Mais la dure réalité de l'éducation rattrape Amy, soumise au chantage de Geneviève.

"Hier, jeudi, nous sommes allés voir les Arènes, les trois enfants, Suzon et moi. Jamais je ne les avais visitées aussi à fond. Nous avons pris des livres et nous nous sommes instruits de notre mieux". [...]"Ensuite nous sommes allés voir les fresques de Flandrin dans l'Eglise St Paul. Nous avons fait un peu scandale, surtout la petite. Une vieille femme m'a reproché aigrement de m'être promenée dans le chœur. Je ne savais pas que c'était défendu. La petite en a eu bientôt assez et elle m'a dit : "Si nous ne rentrons pas, je vais crier dans l'Eglise". Comment trouves-tu ce chantage ?"¹⁰⁹⁹.

Apprendre à partager et à se soucier d'autrui. C'est pour Amy un principe éducatif prépondérant, comme l'expression de la reconnaissance lorsqu'on nous offre un présent, une attention. Comment amener un enfant, par le dialogue, à se montrer généreux et à partager ?

"En allant chez le pâtissier, je lui ai dit que nous allions acheter un dessert pour tante Suzon. Elle a cru que c'était pour elle seule. "Crois-tu que tante S. aimerait avoir un bon dessert toute seule ?" lui ai-je demandé. Elle a hésité puis elle a dit que oui et m'a demandé ce que j'en pensais. J'ai répondu que je croyais que non. "Je suis de ton avis" a-t-elle déclaré. Alors, j'ai insinué qu'elle, Geneviève, aurait p. ê. du plaisir à manger, seule, un bon dessert, mais elle m'a dit ce joli mot : "Non, je serais jalouse pour les autres "¹¹⁰⁰.

Lorsqu'un enfant se conduit en « enfant gâté » et réclame avec insistance quelque chose, et que cette insistance se fait répétitivité, l'adulte est amené à prévenir, puis à punir, ici en supprimant le goûter. L'expérience au lycée se poursuit pour les garçons, et la course à Saint-Gilles, alliant lectures et visites, a porté des fruits intéressants. Cette manière d'apprendre correspond aux principes pédagogiques d'Amy.

"Depuis quelque temps la petite a pris la fâcheuse habitude faire la scie quand elle veut quelque chose, de réclamer avec insistance la même chose, sans vous donner le temps de satisfaire son désir. Elle m'a fait cela au mas de Lafont, puis à Alais et j'en ai été très humiliée, car elle se conduisait en enfant gâtée. Hier, comme elle me demandait pour la 10^{me} fois une tartine, je lui ai dit que si elle recommençait, elle n'aurait rien pour son goûter. [...] Je crois que la punition aura fait bon effet. "

[...] "Ce dernier [J.J.] a fait de nouveau une très bonne composition française/une dictée suivie de questions/. Il a eu 7 et M. Chagnac lui a dit qu'il aurait eu 8 1/2 s'il s'était servi du dictionnaire pour la dictée, comme ils sont autorisés à le faire (J.J. ne le savait pas). Ses réponses étaient bonnes, trop bonnes pour un élève de 5^{me} a écrit Chagnac. Je ne les ai pas encore vues. C'étaient des questions sur des vieilles villes de France paraît-il. J.J. me dit qu'il s'est beaucoup inspiré de sa course à St-Gilles"¹¹⁰¹.

Comment concilier non-violence et respect de soi ? Quelle réaction avoir quand un camarade vous persécute ?

"Je suis un peu embarrassée pour lui répondre, mais je crois pourtant que s'il veut se faire respecter, il devra se servir de ses poings au moins une fois. J'ai envie d'aller voir son professeur et de lui en dire un mot (sans que J.J. s'en doute). P.ê. que je demanderai conseil à Lisette demain, puisque nous allons tous y prendre le thé"¹¹⁰².

¹⁰⁹⁹ Lettre du 22 février 1918.

¹¹⁰⁰ Lettre du 23 février 1918.

¹¹⁰¹ Lettre du 27 février 1918.

¹¹⁰² Lettre du 1^{er} mars 1918.

Amy fait le point sur l'expérience du lycée. Elle reconnaît les avantages d'un cadre clair et précis, de règles et de discipline pour apprendre. Pour un enfant, il est important de savoir chaque jour ce qu'il a à faire. Le cadre de la Ziggurat, lui, entraîne des responsabilités et une certaine liberté qu'il faut utiliser de manière judicieuse. En ce qui concerne l'attitude à avoir lorsqu'un camarade vous persécute, l'amie d'Amy, Lisette Houter lui suggère d'inviter Jean-Jacques à se défendre, et à se servir de ses poings. Il est, même si on tend à la non-violence, des situations où il est vital de se faire respecter.

"Les enfants ont eu l'air tout capots quand j'ai parlé de les retirer du lycée à la fin de cette semaine (c'est ce que je ferai si nous partons le 15 pour qu'ils aient encore quelques jours de liberté). Daniel m'a dit qu'il n'avait jamais autant aimé le travail. Il est imprévu ce petit. J'aurais cru qu'il aurait de la peine à s'habituer à la règle et à la discipline, mais il paraît en jouir au contraire (Il a même dit à Jeanne qu'il aimerait mieux finir ses études au lycée ! (P.ê. qu'après la liberté de la Ziggurat - qui constitue aussi une responsabilité - il trouve reposant de savoir chaque jour exactement ce qu'il a à faire. P.ê. aussi est-ce seulement l'attrait de la nouveauté. Il est certain qu'il est bien tombé avec cet excellent M. Gros".

[...] "Hier après-midi nous étions invités chez Lisette Houter les enfants et moi - j'ai demandé conseil à Lisette au sujet de J.-J. et de son vilain camarade. Elle a très bien compris que j'en sois ennuyée mais elle me conseille plutôt de ne pas essayer d'en parler au professeur ni à personne, mais d'engager J.-J. à se défendre et à se faire respecter en usant de ses poings. C'est ce qu'il compte faire, et il a déjà prévenu son camarade de ses intentions, mais il ne les pas mises à exécution hier, a-t-il dit, ne voulant pas arriver chez les Houter couvert de plaies et de bosses"¹¹⁰³.

Jean-Jacques applique une démarche saine : il a prévenu de manière claire et nette son camarade de ses intentions si ce dernier continue ses persécutions à son égard. Apparemment, la menace a porté ses fruits.

"J'attendais avec une certaine anxiété le retour de J.J. du lycée ce matin. Il m'a dit qu'il avait pris son camarade par les poignets avant la classe en lui disant : "Tu sais ce que je t'ai dit l'autre jour, si tu me touches, j'ai des poings et je m'en servirai". L'autre se l'est tenu pour dit et l'a laissé tranquille. Espérons que cela durera"¹¹⁰⁴.

Jean-Jacques parvient à se faire respecter sans se battre ; il s'est positionné de manière ferme, sans violence verbale et sans être dans l'escalade.

"Son ennemi le laisse tranquille maintenant. C'est une bonne affaire qu'il ait su se faire respecter sans avoir besoin de se battre"¹¹⁰⁵.

Amy souligne l'importance du tête-à-tête entre son mari et Marc. Elle met également en évidence la pédagogie qu'elle a appliquée lors de l'excursion à Saint-Gilles, dans le cadre d'une visite au Musée d'archéologie et au Musée d'histoire naturelle. La mise par écrit de la visite et de la présentation faite par le conservateur du musée représente un très bon moyen d'intégrer les savoirs transmis oralement.

"Je suis heureuse pour Marc de penser que votre tête-à-tête lui donne l'occasion de causer avec toi plus qu'en temps ordinaire, et je suis sûre qu'il saura profiter de ce privilège".

[...] "... mais ils n'ont pas perdu leur journée pour autant. Ils sont allés l'après-midi voir M. Mozauris, conservateur du Musée d'archéologie, de la part de M. Flahaut. Ils sont revenus enthousiasmés de leur

¹¹⁰³ Lettre du 2 mars 1918.

¹¹⁰⁴ Lettre du 4 mars 1918.

¹¹⁰⁵ Lettre du 6 mars 1918.

*visite. L'excellent homme leur a consacré 1 h. 3/4, et leur a appris une foule de choses paraît-il. Je leur recommande de les mettre par écrit le plus tôt possible pour ne pas oublier". [...] "Tu vois qu'ils ne perdent pas leur temps ici. J'ai le sentiment que ce séjour leur aura été profitable à tous les points de vue. Daniel semble s'être fortifié et il est certainement moins maigre"*¹¹⁰⁶.

Amy exige une tenue correcte à table. Elle prévient sa fille, puis la sanctionne. Une fois qu'elle a prévenu, elle ne peut se déjuger. Elle cherche à développer l'indépendance et l'autonomie de ses enfants, vertus indispensables pour devenir un adulte responsable. L'accès à la responsabilité, à la sociabilité représente pour Amy une étape fondamentale dans l'éducation des enfants¹¹⁰⁷.

Conclusion

En conclusion, d'un point de vue général, et en se rapportant à ce qu'en dit Amy Bovet-Babut, les femmes n'aiment pas la solitude, l'isolement. Elles apprécient d'être entourées et accompagnées. Les femmes se vivent « sentimentales », ont besoin de se sentir appréciées, utiles, aimées, sont dévouées et veillent sur leur mari et leur(s) enfant(s).

Ces traits de caractère universels et généraux, attribués aux femmes, se rapportent à la seule opinion et vision d'Amy Bovet-Babut.

Quels traits liés à la manifestation de soi se présentent dans la correspondance, comment et que disent-ils d'Amy Bovet, née Babut ? Nous avons choisi de classer les manifestations en lien avec la formation du sentiment d'identité selon trois catégories. Dans cette synthèse, nous reviendrons sur les traits de caractère dans leur ensemble, et les commenterons en fonction des connaissances acquises tout au long de l'étude portant sur le sentiment d'identité et la présentation de soi.

Un des principaux traits de caractère qui ressort des lettres est la franchise. Amy cultive cette vertu et elle attend d'autrui la même franchise vis-à-vis d'elle-même. Elle tend tout au long de son existence à une authenticité aussi grande que possible, tant avec sa famille qu'avec les personnes qui gravitent dans son entourage. Si la franchise peut, sur le moment, blesser, elle permet ensuite de reprendre une relation authentique. La franchise, comme la sincérité, n'excluent pas la compassion et ont pour mérite de conduire à l'ouverture.

Un autre trait de caractère apparaissant dans la correspondance, c'est l'extrême sensibilité d'Amy. Cette sensibilité n'est cependant pas cette « sentimentalité » dont parle Martin¹¹⁰⁸. Elle fait écho à une sensibilité sociale reliée aux misères d'autrui, à son existence privilégiée, à l'intérêt et l'attention qu'on lui porte et dont elle se sent parfois indigne. Cette sensibilité vive, heurtée par la solitude et la séparation, par l'absence de nouvelles, par l'indifférence ou la négligence involontaire dont fait parfois preuve son mari à son égard, surgit dans ses lignes. Curieusement, cette sensibilité n'exclut pas la détermination, l'autonomie, la soif d'indépendance, qui la caractérisent lorsqu'elle écrit « *Je vais seulement me perfectionner sous*

¹¹⁰⁶ Lettres des 7 et 8 mars 1918.

¹¹⁰⁷ Lettre du 9 mars 1918.

¹¹⁰⁸ MARTIN, Marc, *Ibid.*

sa direction dans l'art de se gouverner moi-même et après, il faudra bien que je marche toute seule »¹¹⁰⁹. Amy manifeste de l'émotion, elle nous transmet ses émotions, elle aborde l'intime. Cette sensibilité est ouverture émotionnelle, et, par conséquent, n'a rien de commun avec la sentimentalité décrite par Martin. Raison pour laquelle nous pourrions la faire figurer dans la première catégorie.

Franche, sensible, authentique. En effet, cette nouvelle qualité découle de la franchise et de la sincérité qu'Amy met un point d'honneur à développer dans ses relations. Cette authenticité implique aussi une certaine vulnérabilité, faite de doutes, de scrupules, d'indécision, d'hésitation et encore de susceptibilité qui rendent les relations humaines parfois difficiles. Et cette vulnérabilité la conduit, à certains moments, à avouer humblement « *J'aimerais bien que tu me dises ce que tu penses de tout cela. Je me sens très* » livrée », *très décidée à obéir aux directives reçues, mais encore faut-il les percevoir* »¹¹¹⁰.

Amy se dit reconnaissante, car privilégiée, devant la fidélité de ceux qui jalonnent son parcours de vie, principalement son mari Pierre, mais aussi ses enfants et ses amies des Retraites. La reconnaissance naît de la joie partagée, de la joie vécue ou encore quand Amy pense aux périodes de découragement traversées qui l'ont rendue, après coup, plus forte, plus consciente de ce qu'elle a.

Les qualités qui ressortent de la correspondance sont la vivacité, l'affirmation et l'esprit de décision. Amy est féminine, et elle le manifeste : « *Il faudrait renouveler ce Conseil, y faire entrer des dames (mais cela exigerait une révision des Statuts). Je tâcherai de suggérer cela à M. Robin (ou Rohin) que je compte aller voir tout à l'heure* »¹¹¹¹. Féminine, dans le sens de donner une place à la femme qui lui permette de mettre pleinement ses talents et ses capacités au service de la société, oui. Amy est fière de sa vivacité, de sa résistance. Nous retrouvons ce côté présent à autrui, vivant, passionné qui la caractérise, mais aussi ce côté exigeant, et parfois vif, incisif. Amy est féminine, déterminée et engagée.

Elle se montre décidée, et fait preuve de fermeté dans l'action, ainsi que d'un esprit d'organisation. Elle déplore l'absence de rigueur, dans l'éducation des enfants. Ce qui induit chez elle cette attitude incisive. Mais affirmer sa position et ce à quoi on croit n'est pas méconnaître la position de l'autre, ni refuser d'entendre ce qu'il a à dire. Pour autant que cela reste un dialogue entre adultes aux positions divergentes, et non une façon de « faire la leçon », ce qu'elle n'aime pas du tout.

Amy est active. Elle tient à être au courant et à servir de « courroie de transmission ». Elle se retrouve chez l'un de ses enfants, qui ressent un besoin récurrent d'activité. Activité ne signifie pas activisme même si Amy mène de front de nombreuses occupations. Elle agit et n'attend pas que les choses bougent d'elles-mêmes. Être active, pour elle, c'est aussi savoir ce que les autres

¹¹⁰⁹ Lettre du 7 mai 1912.

¹¹¹⁰ Lettre du 29 mai (1935?).

¹¹¹¹ Lettre du 6 juin 1935, depuis Mouilleron-en-Pareds.

vivent et participer, par la pensée, à leurs occupations quotidiennes. Mais ce côté actif a son revers et entraîne chez Amy un côté maladroit, voire interventionniste et incisif.

Enfin, Amy se décrit aimante. Amoureuse et aimante. Cette volonté d'amour, cette volonté d'aimer la caractérise. Aimer, c'est être aimée en retour. L'amour se conjugue avec la tendresse, la douceur, la discrétion et la sensibilité déjà évoquée. C'est important pour Amy de savoir ce que Pierre aime en elle. Ce besoin d'amour, de proximité peut être nourri, en cas d'absence et de séparation, par une correspondance soutenue, illustrant la fidélité des époux. L'amour, pour Amy, se construit et se conçoit dans la durée. A plusieurs reprises, elle se dit aussi aimante qu'au premier jour.

Mais Amy Bovet, née Babut, ne possède-t-elle que des qualités ? N'a-t-elle pas développé, comme chaque individu, des défauts ? Peut-on dire qu'elle a les défauts de ses qualités ? Sa fermeté rend Amy exigeante vis-à-vis d'elle-même, mais aussi exigeante vis-à-vis d'autrui, exigeance parfois à la limite de la dureté. Elle n'hésite pas, avec sa franchise et sa sincérité habituelles, à rappeler à Pierre ses manquements. Elle compense toutefois cette exigence par une très forte présence à autrui, un aspect d'elle qu'elle cherche à rendre « exemplaire ». Être exigeante, c'est endosser et prendre des responsabilités, tout en portant une attention particulière à l'autre. Attention souvent bien reçue, comme lorsqu'elle intervient pour reprendre un jeune homme qui boit de manière exagérée¹¹¹².

Amy se sent découragée, indécise. Les périodes de découragement, d'indécision, de doutes jalonnent sa vie. Elle en connaît, surtout au début de son mariage. Elle l'avoue avec sa sincérité habituelle, les traverse, ne sachant pas toujours vers qui se tourner, Pierre étant très occupé par son travail. Mais il demeure pour elle de bon conseil ; Amy recourt à la prière, qu'elle demande à ses amies, pour l'éclairer ou la soutenir, quand l'horizon se fait trop noir.

Ce sentiment de découragement qui émerge de manière récurrente, surtout dans les premières années de sa vie de femme mariée, a tendance à s'atténuer au fil du temps.

Amy se sent triste. Cette émotion est fréquemment attribuée à la femme, car cette dernière l'exprime, alors que l'homme la cache. Les émotions, chez Amy, prennent différents visages. Elles se traduisent par de l'anxiété, de l'inquiétude, de la tristesse, et parfois, apparaissent sans raison, donc sont d'autant plus difficiles à comprendre et à accepter. La proximité, le fait de pouvoir parler, d'avoir des nouvelles de ceux qui voyagent au loin, c'est être rassurée, et par conséquent, voir s'estomper cette tristesse et ces inquiétudes. Amy exprime également de la colère, de l'agacement.

Amy se perçoit indigne. Ce sentiment d'indignité se relie à son extrême sensibilité. Il survient à certains moments, et repose sur une faible estime de soi, résultat en partie d'une éducation protestante, invitant à se préoccuper d'autrui avant soi-même. Ce sentiment d'indignité la rend consciente de sa position privilégiée et aussi, de l'humilité nécessaire pour s'accepter telle que l'on est. Amy en fait une force. Elle oscille entre indépendance et besoin d'être conduite, guidée.

¹¹¹² Voir l'extrait de lettre du dimanche 31 juillet 1955, en Annexe 1.

Entre obéissance, soumission, docilité et indépendance, autonomie et détermination, il existe un juste milieu, lié aux situations de vie. Pour elle, l'obéissance est une obéissance réfléchie, qui inclue discernement de la volonté divine dans son cheminement.

Nous avons répertorié ci-dessous toutes les manifestations en lien avec la formation du sentiment d'identité et de la présentation de soi rencontrées au cours de notre étude de la correspondance. Nous les avons fait figurer dans un tableau, indépendamment des catégories que nous avons évoquées en préliminaire de ce chapitre. En effet, il s'avère que ces traits liés à la présentation de soi se manifestent dans des situations de vie diverses, et qu'ils permettent aussi bien à ces situations de vie d'évoluer de manière positive, que d'entraîner des blocages, des malentendus et des mésententes.

Fig. 12 : Tableau recensant les manifestations en lien avec le sentiment d'identité et la présentation de soi relevées à travers la correspondance pour Amy Bovet

<i>Manifestations en lien avec la formation du sentiment d'identité et de la présentation de soi relevées dans le cadre de l'étude de la correspondance</i>
Franche, sincère, authentique, ouverte, déterminée, sensible, aimante, tendre, douce, sensible, discrète, communicative, économe, présente, exemplaire, reconnaissante, féminine, résistante, vivante, active, ferme, organisée, décidée, affirmée, fière. Indigne, soumise, docile, jugeante, exigeante, découragée, démunie, indécise, étourdie, anxieuse, inquiète, triste, maladroite, interventionniste, autoritaire, fière.

Les traits de caractère et qualités de Pierre Bovet sont plus délicats à saisir, car ils sont le reflet de la perception d'Amy et non l'autodéfinition de Pierre lui-même. Nous nous situons donc sur un registre différent, et il nous faut en tenir compte. De plus, Amy mélange allègrement les attributs et qualités permettant plutôt à une situation d'évoluer positivement ou négativement qu'elle souligne chez son époux, de ceux qu'elle aimerait trouver chez un homme. La distinction n'est donc pas aisée à opérer.

Certains attributs ou/et qualités de Pierre Bovet se vérifient dans son champ d'activité professionnelle. Ainsi, Pierre est apprécié, estimé et qualifié dans ce dernier. Elle le voit calme, tolérant et prévenant. Elle lui reproche, par contre, ce qu'elle estime être une trop grande docilité et un manque d'esprit d'entreprise et de conviction. Soit un aspect prudent¹¹¹³ ou timide. Dans bien des situations, elle qualifie son attitude d'exemplaire.

Elle reconnaît ses grandes qualités professionnelles, les bons conseils qu'il dispense généreusement lorsqu'il est sollicité, sa capacité à prendre du recul et à relativiser. Elle relève sa phobie des courses, et, par moment, un côté pessimiste. Son inaction et son scepticisme sont soulignés par son épouse.

¹¹¹³ Jean-Michel MARTIN a intitulé son ouvrage consacré à Pierre Bovet « *Pierre Bovet, l'homme du seuil* ».

Elle rapporte sa réserve et le souhaite démonstratif, disponible, accueillant. Néanmoins, il y a des situations où sa réserve, sa discrétion, sont appréciées par Amy.

Pierre est modeste. Trop aux yeux d'Amy. Cela va avec le côté docile qui exaspère son épouse. Il est honnête, franc. Cette franchise si chère à Amy, elle l'appelle de ses vœux chez son époux : « *Dis-moi franchement si tu désires que j'arrive plus tôt, je peux très bien m'arranger à le faire* »¹¹¹⁴. Elle reconnaît et loue son honnêteté lorsqu'il convient de sa franchise et de l'opportunité de ses remarques. Pierre est sensible, sensible au charme, apparemment, mais aussi touché lorsqu'Amy se montre maladroite en différant le moment de son retour. Il est aussi réaliste et organisé, fait preuve de concision dans ses écrits, manque parfois de conviction et d'autorité. Un de ses fils le taxe même de faiblesse, ce qui est certainement exagéré. Pierre est porté sur la conciliation et la discrétion, mais ne confine pas à la faiblesse.

Il est travailleur, actif dans un certain sens. Amy le veut entreprenant, décidé, enthousiaste et ordonné. Ce côté travailleur et actif se retrouve dans sa grande puissance de travail et dans sa rapidité d'exécution. Il a publié nombre d'articles, rédigé de nombreux ouvrages tout au long de son existence, sans compter les traductions, en plus de ses fonctions de direction et de ses engagements internationaux en faveur de l'éducation et de la paix.

Pierre est reconnaissant, même s'il n'est pas toujours expansif. Tendre aussi malgré sa réserve et sa discrétion. Enfin, Amy relève sa fidélité, son instruction et édification en matière religieuse, et une importante capacité au travail, que nous avons déjà soulignée.

Il peut se montrer offensant et certaines de ses remarques, ressenties comme déplacées, voire blessantes. Amy le voit mauvais communicateur et avare en informations et en nouvelles, ce qui la met parfois en situation délicate. Pierre, professeur Tournesol ? Selon son épouse, il oublie ce qui le dérange ou les gens qu'il connaît. Il n'est pas toujours empressé, ce qui peut être interprété comme de l'indifférence. Il ne semble pas, selon Amy, s'intéresser de manière approfondie à la politique alors qu'il est connu en tant que pacifiste convaincu.

Lâche, ironique ? Ce n'est pas d'un trait de caractère de Pierre dont il est ici question, mais bel et bien de celui d'un Mr. Baehler, instituteur à Boudry dans les années 1926 (l'année n'est pas confirmée) et dans la classe duquel se trouvent Geneviève Bovet et sa cousine Clarisse. En 1926, Geneviève est âgée de treize ans et elle dresse à sa mère le portrait d'un instituteur brutal, qui abuse de son autorité, frappe les garçons et leur adresse des propos blessants et ironiques.

Quant à Marc, son fils aîné, (en 1911 ?), alors âgé de sept ans, il estime que son père n'est pas « distingué ». Sans aller jusqu'à définir son père comme ordinaire. Mais à sept ans, quelle signification donne-t-il au mot « distingué » ? Ses deux frères cadets tentent de rattraper le manque d'engouement de Marc pour la distinction de leur père, devant la consternation d'Amy.

Nous avons répertorié ci-dessous tous les traits de caractère qu'Amy attribue à son mari, Pierre Bovet, tels qu'elle les énumère au cours de sa correspondance. Nous les avons fait figurer dans un tableau, indépendamment des catégories que nous avons évoquées au début de ce chapitre.

¹¹¹⁴ Lettre du 12 juin 1941.

En effet, il s'avère que ces traits identitaires attribués à Pierre Bovet se manifestent dans des situations de vie diverses, et qu'ils permettent aussi bien à ces situations de vie d'évoluer de manière positive, que d'entraîner des blocages, des malentendus et des mésententes.

Fig. 13 : Tableau recensant les manifestations en lien avec le sentiment d'identité relevées à travers la correspondance pour Pierre Bovet

<i>Manifestations en lien avec la formation du sentiment d'identité attribuées à Pierre Bovet et relevées dans le cadre de l'étude de la correspondance</i>
Apprécié, estimé, qualifié, calme, tolérant, prévenant, pacifiste, exemplaire, de bon conseil, sachant relativiser, réservé, discret, modeste, honnête, franc, sensible, réaliste, organisé, concis, travailleur, actif, puissant au travail, rapide dans l'exécution, tendre, reconnaissant, édifié et instruit, fidèle.
Docile, prudent, timide, phobique, pessimiste, sceptique, réservé, fantaisiste, discret, inactif, offensant, peu convaincu, mou, distrait, indifférent, mauvais communicateur, avare en informations, ordinaire (pas distingué, selon son fils Marc).

En ce qui concerne le courant féministe, pour Amy Bovet-Babut, la question féminine s'envisage essentiellement en lien avec les questions sociales et religieuses, et n'existe pas pour elle seule. Nous retrouvons une orientation féminine plus que féministe. Elle apparaît notamment dans sa vision de la femme soumise à Dieu par l'intermédiaire de son mari. Amy s'oppose à cette vision avec fermeté. Pour elle, l'homme et la femme sont égaux devant Dieu et l'un comme l'autre ne nécessite pas d'intermédiaire. En termes d'engagements et d'activités pratiques, ces dernières se démarquent peu de celles qui sont en vigueur à l'époque et que nous évoquons dans le cadre de la vie familiale.

Les quatre enfants Bovet se dévoilent, à travers les portraits présentés, avec leurs qualités et leurs défauts. Avec cela, ils ressemblent à s'y méprendre à tous les enfants du monde. Autrement dit, le cadre familial offert, l'éducation reçue et l'enseignement dispensé au sein d'une école dite « active » ne semblent pas avoir influé, dans un sens comme dans l'autre, de manière marquante sur leur développement. Apparemment doués, pas véritablement scolaires, plein de charme et de talents, ils proviennent d'un milieu où, si l'intelligence est considérée comme une faculté qui s'acquiert, ce dernier a facilité son développement. Par contre, si l'intelligence est considérée comme innée et se transmettant, les quatre enfants en ont hérité, respectivement de leurs parents et grands-parents. Une forme d'intelligence, par ailleurs, nous interpelle, celle de l'intelligence musicale¹¹¹⁵ : les quatre enfants Bovet apparaissent doués de cette forme d'intelligence. Si Amy Bovet-Babut apprécie la musique et a appris le piano, son mari

¹¹¹⁵ En parlant ici d'intelligence musicale, nous nous référons aux travaux du psychologue cognitiviste américain Howard Gardner, et à l'ouvrage résumant ses recherches antérieures. GARDNER (1996) explique qu'il existe en réalité sept formes d'intelligence qui recouvrent dans leurs nuances l'ensemble des capacités humaines. L'intelligence musicale en est une forme. Voir GARDNER, H., *Les intelligences multiples. Pour changer l'école : la prise en compte des différentes formes d'intelligence*, (trad. française Ph. EVANS-CLARK, M. MURACCIOLE et N. WEINWURZEL), Paris, Editions Retz, 1996.

Pierre, selon ses propres dires dans leur correspondance au temps de leurs fiançailles, ne semble ni doué ni particulièrement amateur de musique.

Au point de vue de la santé, les enfants Bovet apparaissent fréquemment malades et chétifs. Ils peinent à prendre du poids. Mais les parents sont eux-mêmes d'apparence frêle, même s'ils sont dotés l'un l'autre d'une grande résistance physique. Devenus adultes néanmoins, ils font preuve, à leur tour, d'endurance.

La famille représente une ressource importante pour Amy. Les retrouvailles familiales ont lieu à Grandchamp ou dans le sud de la France, à Nîmes ou à Montpellier. L'entente n'est pas parfaite entre tous les membres, mais Amy s'efforce d'aplanir les difficultés. Elle apprécie la relation nouée avec sa belle-sœur Mathilde, qu'elle retrouve à Grandchamp. Elle voyage aussi fréquemment que possible, afin de rendre visite à ses parents et à ses frères et sœurs disséminés en France.

Ces retrouvailles de famille sont un moyen de maintenir les liens malgré la distance et le temps qui s'écoule. La correspondance échangée régulièrement avec son époux entretient le lien d'attachement et l'intérêt qu'Amy porte aux activités professionnelles de Pierre consolide et vivifie leur relation.

Amy Bovet-Babut manifeste-t-elle un vie sociale et familiale propre à son époque et à son milieu, à savoir un engagement actif dans des activités caritatives et sociales, comprenant une conception domestique et mondaine du rôle féminin ? Oui, en ce qui concerne la domesticité, Amy Bovet-Babut révèle une attitude propre à son temps et à son milieu. Nous l'avons montré. Elle affronte les problèmes d'une femme bourgeoise employant des domestiques. En effet, le personnel de maison et sa gestion, incluant tous les aspects, y compris la « bonne conduite », nous apparaît comme une pratique sociale difficilement contournable au sein du milieu dans lequel évolue Amy Bovet-Babut. A la fois par son statut de femme issue de la petite bourgeoisie intellectuelle française, puis intégrée, par son union, au microcosme de la petite bourgeoisie suisse romande, mais également par l'organisation de la maisonnée, de manière à pouvoir disposer de temps pour se livrer à d'autres activités sociales, sous la pression des normes en vigueur durant cette première moitié du XX^e siècle.

Les visites, par exemple, qu'il s'agisse de recevoir à son domicile ou de faire visite, représentent une obligation sociale, qui oscille entre le « ne pas faire de la peine » et « se faire ou faire plaisir ». Et cette activité est particulièrement chronophage, même si elle ne s'accomplit pas sur rendez-vous et que les personnes visitées peuvent être absentes. Par contre, Amy entretient et développe de solides liens personnels et sociaux, sur lesquels il est possible de compter en tout temps, dans le cadre de la communauté bourgeoise et intellectuelle. De même, les liens familiaux en sont accrus et entretenus, même si la distance oblige à recourir à des séjours prolongés, avec tout ou partie de la cellule familiale.

La lecture collective de lettres fait partie des activités qui facilitent le vivre ensemble, consolide les liens familiaux et extra-familiaux et renforce le sentiment d'appartenance à une communauté sociale. Ce qui permet d'ailleurs, la célébration d'unions au sein d'un milieu qui se connaît, se

fréquente, s'estime et ne prend ainsi pas de risque de mésalliance, même si l'agrégation d'un membre d'une autre famille à la famille prédominante ne se fait pas toujours de manière aisée. Le rôle d'entremetteuse¹¹¹⁶ correspond à une pratique répandue, que cela soit dans le cadre familial, ou dans un cadre élargi, en prolongement des liens extra-familiaux noués et qu'il s'agisse d'un ou d'une célibataire, d'un veuf ou d'une veuve, avec ou sans enfants. L'adoption d'enfant se remarque, mais la pratique ne se différencie pas sensiblement des pratiques que nous connaissons. Le divorce, cité dans un extrait, consommé dans trois situations sur neuf, s'il n'apparaît pas comme une pratique sociale courante, se vérifie en 1935.

La gestion et l'utilisation du temps requiert une organisation rigoureuse, aussi bien à Grandchamp qu'à Neuchâtel puis à Genève, afin de disposer d'une durée maximale pour des activités comme la correspondance, également chronophage, ou d'autres activités à but social, notamment par le biais des bureaux de bienfaisance, dans lesquels la femme s'engage ou auxquels elle recourt pour soulager la misère humaine rencontrée. Amy accorde une importance presque démesurée à la correspondance et à sa régularité lors des séparations. Les deuils et les anniversaires entraînent des obligations, sous forme de courriers ou de visites.

L'aide et le soutien à autrui, par contre, se pratiquent et rejoignent ainsi les valeurs défendues par le christianisme social, valeurs auxquelles adhère la famille Bovet. Il ne peut y avoir de véritable christianisme sans un engagement réel et effectif en faveur des plus démunis de la société. Cet engagement inclut, au besoin, une attitude interventionniste et combative dans le cas d'abus d'alcool, comme dans celui d'autres fléaux sociaux. Amy soutient qu'en tant qu'individus, nous sommes porteurs d'une responsabilité non seulement morale et religieuse, mais également sociale vis-à-vis de nos semblables.

Les biens matériels, à ses yeux, sont destinés à durer un maximum de temps et ne représentent pas une priorité. En ce qui concerne les échanges, Amy apprécie de pouvoir converser sur des sujets qu'elle estime importants, dans un esprit de liberté, d'accueil, d'écoute et de respect. Les activités sociales laissent une autonomie relative à notre sujet, qui gère des fonds personnels, prend soin d'elle et de son corps, notamment en pratiquant le nudisme ou tout au moins en ne le dénigrant pas, ou/et en s'offrant des bains de soleil. En cela, elle n'exprime pas la posture bourgeoise attendue, mais davantage une attitude ouverte et un engagement social.

Prendre ou placer des enfants en pension est une pratique qui apparaît courante. Amy ne s'en étonne pas. L'ouverture et la gestion d'une pension ne semblent pas requérir d'aptitudes, ni d'autorisation particulière. Cela représente une source de revenus intéressants, peut recouvrir un but social et parfois, remédie à une impossible maternité chez certaines femmes.

Les loisirs, les échanges, les voyages et les rencontres font partie des activités sans que cela entraîne des frais excessifs car les cercles qui composent cette communauté bourgeoise se fréquentent, se connaissent et s'accueillent les uns chez les autres. Enfin, relevons, pour

¹¹¹⁶ Le dictionnaire Larousse définit une entremetteuse comme une « *Personne qui sert d'intermédiaire pour faciliter un accord, et en particulier dans une intrigue galante (surtout au féminin)* ».

Voir www.larousse.fr/dictionnaires/francais/entremetteur_entremetteuse/30053. Site consulté le 20.12.2017.

l'anecdote, que les lessives, qui mobilisent de nombreuses ressources en force de travail, ont lieu, en règle générale, deux fois l'an.

Les idées et les conceptions éducatives en vogue en cette première moitié de XX^e siècle, et se reflétant dans les discours, se partagent en une conception traditionnelle, et en une vision qui accorde place aux recherches et aux expériences en matière de pédagogie et d'éducation. C'est cette vision que défend Pierre Bovet.

Le discours et les conceptions d'Amy Bovet-Babut sont évidemment fortement imprégnés par cette vision, qui est également celle de la majorité des intellectuels protestants appartenant au milieu bourgeois. Eduquer, c'est transmettre des valeurs, valeurs promouvant le service et l'aide à autrui, l'humilité, le respect et l'honneur aux parents et aux éducateurs. C'est adopter et développer des méthodes d'enseignement et d'éducation qui permettent à l'enfant d'accroître ses potentiels. C'est travailler avec le caractère et la personnalité de l'enfant en développement et non contre eux. La cohérence, la fermeté et la ténacité sont importants pour la construction de sa personnalité. Amy adhère à la vision pédagogique défendue par son mari, et par l'Institut J.J. Rousseau.

Les aspects pratiques de l'éducation sont censés mettre en œuvre les valeurs, les principes et les vertus enseignés par la famille, ainsi que ceux véhiculés par les écoles publiques ou privées, appliquant ou non, à cette époque, la pédagogie active ou la pédagogie traditionnelle, et qui recoupent sensiblement les valeurs familiales. En matière de pédagogie, la famille Bovet se rattache à la pédagogie active ou nouvelle, telle que nous l'avons explicitée. Les aspects pratiques englobent les apprentissages dits scolaires, intellectuels et s'étendent au-delà, à la vie.

L'éducation s'exerce dans un cadre permettant de développer une appartenance en liens avec des valeurs. Conserver des habitudes¹¹¹⁷, maintenir un cadre, tenir ferme dans une décision, ne pas lâcher, c'est poser des actes éducatifs fondamentaux. Selon Amy, mieux vaut des efforts, mêmes maladroits, pour obtenir ce qui est exigé, que d'accepter d'emblée la volonté ou les caprices de l'enfant. Ce principe de ne pas céder aux exigences d'un enfant va de pair avec l'apprentissage de la frustration, qui a pour objectif de l'éduquer à se contenter de ce qu'il a. De même que de faire preuve d'objectivité, en ne prenant pas la défense de son enfant en toutes circonstances, mais en s'interrogeant et en se renseignant pour se faire une idée la plus large possible...

Un éducateur est attentif au comportement de l'enfant et sanctionne ce qui n'est pas acceptable, sans utiliser la violence¹¹¹⁸, en précisant à l'enfant ce qui ne va pas, lui apprenant à s'excuser et à s'amender, en prononçant une sanction proportionnée, dans un but

¹¹¹⁷ Relevons quelques exemples : pratiquer la politesse ; coucher un enfant de bonne heure ; lui accorder de temps à autre une faveur, afin qu'il mesure le plaisir qu'elle lui procure (c'est éviter d'en faire un enfant blasé et désabusé) ; de même que prévenir avant de sanctionner, par exemple, lors d'un comportement inacceptable à table ; enfin, apprendre à écrire un mot pour remercier ou pour souhaiter un bon anniversaire développe un intérêt pour la correspondance et le maintien du lien.

¹¹¹⁸ La violence et les châtiments corporels sont indignes de bonnes pratiques éducatives, même si Amy admet que, dans certaines circonstances bien précises, une « fouettée » peut représenter un acte salutaire.

essentiellement éducatif. Mais les pratiques éducatives relèvent avant tout d'un art digne d'un équilibriste. Ce qui fonctionne avec tel enfant ne fonctionne pas avec tel autre. Certains comportements difficiles ne se corrigent pas avec des mesures drastiques et des sanctions sévères.

En cas de désobéissance manifeste et répétée, l'adulte doit réagir et chapitrer l'enfant afin qu'il s'amende et que la relation nouée puisse retrouver constance et sécurité. En toutes circonstances, il est nécessaire de permettre à l'enfant de se réhabiliter, après des événements qui lui ont fait perdre la face. Lui permettre de se réhabiliter, c'est rétablir la confiance et lui redonner confiance.

A l'extérieur de la famille toutefois, concilier la non-violence et le respect de soi, pour les enfants sujets à une forme de harcèlement, est délicat. Dans certaines situations, il est essentiel de se faire respecter en se montrant ferme et convaincant si possible sans en arriver aux mains.

Amy Bovet-Babut met en avant la pratique et le maintien du dialogue, qui lui apparaît comme un principe éducatif essentiel. Le dialogue va de pair avec la motivation, qui s'obtient par l'intérêt que l'adulte porte à l'enfant, par l'expérimentation, par l'exemple qui lui insuffle le goût du travail. En cherchant et en trouvant l'activité qui fait sens pour l'enfant et qui le motive, l'adulte parvient à développer la motivation et à orienter le comportement.

Accompagner, c'est accueillir la créativité née de la motivation ; c'est modérer l'enfant dans son comportement, mais ne pas empêcher l'accès de celui-ci à sa spontanéité. Amy et Pierre Bovet se consultent et pratiquent la coéducation de leurs enfants.

Comprendre, chercher, expliquer, dialoguer, expérimenter, tâtonner et recommencer sont des aspects pratiques de l'éducation mis en œuvre par les parents Bovet à l'encontre de leurs enfants. Féliciter et encourager l'enfant développe une estime de soi saine et positive. A contrario, il n'est pas sain de complimenter un enfant à l'excès. Il est délicat de trouver la juste mesure entre trop et trop peu. Le fait, pour un enfant de participer à des activités avec ses parents, contribue à ce qu'il se sente aimé et important à leurs yeux. Cette habitude développe des relations intimes et précieuses. L'équité pratiquée avec les différents enfants d'une fratrie fonde le sentiment d'équité.

Autant que faire se peut, les pratiques liées à l'école et à l'enseignement se doivent de concorder et se rattacher à la pédagogie active et aux écoles nouvelles ; elles visent l'autonomie de l'élève, qui en est le fer de lance, l'individualisation du travail et de l'enseignement. De même, l'école a besoin de partir de ce que sait l'élève pour lui inculquer ce qu'il ne sait pas encore. L'attitude et le regard de l'enseignant sont primordiaux, ainsi que le milieu dans lequel évolue l'enfant, afin qu'il puisse s'épanouir. Le séjour prolongé à Nîmes permet à Amy de mettre en pratique nombre de principes éducatifs en matière d'enseignement et de travail intellectuel. Il résulte de cette expérience que l'école à la maison, la pédagogie nouvelle, l'enseignement individualisé et personnalisé, sans motivation et encadrement d'un professionnel formé, est une démarche bien difficile à mettre en œuvre. Dans cette perspective, Amy Bovet-Babut allie lectures et visites sur place, comme à Saint-Gilles, afin de faire le lien entre la réalité et ce qu'on

lit dans les livres, et d'alterner théorie et pratique. Cette manière d'appréhender la construction des savoirs et l'étude correspond parfaitement à la pédagogie des écoles actives.

5 Chapitre cinq – Vie spirituelle, entre vie privée et publique

Dans ce chapitre consacré à la vie spirituelle, nous allons examiner la question religieuse et les pratiques existantes au sein de la famille d'Amy. Nous abordons ce domaine selon quatre axes : l'édification, Dieu ou la relation au divin, la communion de prières et le Grandchamp des Bovet. Ces quatre axes illustrent à la fois la spécificité de la foi d'Amy Bovet, ainsi que le statut de la femme protestante dans la première moitié du XX^e siècle.

Les pratiques religieuses et, plus globalement, la question religieuse est omniprésente au sein de la famille Bovet. Les conceptions du christianisme d'Amy Bovet-Babut et de son mari tiennent avant tout au milieu et au contexte qui les ont vus évoluer. Pierre Bovet a vécu immergé dans une foi véhiculée par sa famille, en particulier son père, Félix Bovet, qui fut un exemple alliant la plus grande indépendance de pensée à une piété très évangélique, qu'on retrouve ancrée de manière très forte dans la bourgeoisie et la « bonne » société neuchâteloise de l'époque.

Amy Bovet, fille de pasteur ayant exercé son ministère à Nîmes, en France, se retrouve dans cette manière de vivre la relation au divin. Les échanges entre les familles protestantes de Suisse, de France et d'Allemagne sont nombreux. Les protestants¹¹¹⁹ se connaissent et, pour beaucoup, partagent cette même approche de la foi chrétienne. Les alliances entre ces familles se nouent, entraînant des liens solides. Derrière la foi des parents de Pierre, comme derrière celle de ceux d'Amy, il y a la tradition morave : une piété fondée sur la bible et la prière assidue. Une foi ancrée sur l'expérience, la réflexion et la connaissance.

Pour Amy et Pierre Bovet, le christianisme est affaire de foi et non de science. La pensée du couple Bovet se réfère implicitement à leur propre expérience de croyant. En effet, un des courants de pensées de l'époque, c'est cette vision d'une liberté religieuse non limitée par des mesures étatiques ou politiques. On y vit un christianisme actif, tourné vers les classes défavorisées, avec pour objectif une amélioration des conditions sociales par un engagement librement consenti, en faveur des plus démunis. Sans passer par la création d'un Etat providence, mais dans le cadre d'une prise de conscience individuelle, puis collective, conduisant à un engagement en accord avec la foi.

En matière de courants de pensées et de conceptions religieuses, les échanges entre les familles protestantes, qu'elles soient de France ou de Suisse romande, tendent à propager et à perpétuer des idées et des conceptions qui ont, comme pour la famille Bovet et nombre de familles issues de la même classe sociale, pour source l'Eglise morave et le mouvement du Réveil. Selon Chaline, pour la bourgeoisie, les relations avec l'Eglise, par exemple, dont les bourgeois dénoncent « l'intolérance » et les « superstitions », s'orientent vers un modèle « *essentiellement moral, estompant dogmes et hiérarchie derrière une bienfaisance concrète, un esprit de charité* ».

¹¹¹⁹ Nous en voulons pour preuve ce qu'en dit Amy Babut dans sa lettre du jeudi 8 janvier 1903, adressée à Pierre Bovet, lors de son séjour linguistique et musical à Berlin, concernant les liens noués, et, à notre sens, préexistants : « *Et j'ai trouvé aussi de vrais amis, en première ligne les Edmond Monod, chez lesquels je me sens tout à fait en famille* ». ROTHENBÜHLER évoque les réseaux familiaux comme une aide précieuse aux migrants : « *Dans le cadre des mobilités transfrontalières, les réseaux familiaux ou amicaux sont les premiers à permettre une intégration dans le pays d'arrivée* », *Ibid.*, p. 68.

évangélique »¹¹²⁰. Toujours selon lui, les archives consultées révèlent à l'envie les sentiments religieux du milieu bourgeois et intellectuel. Ce milieu n'est donc pas sans sentiment religieux, même si leur façon de vivre ce sentiment se décline en Eglise et non dans l'Eglise. Deux figures importantes illustrent les conceptions du christianisme d'Amy et Pierre Bovet : Alexandre Vinet et Charles Secrétan. Berchtold estime que pour ces penseurs, « *La foi chrétienne est une réalité psychologique, une expérience personnelle accessibles aux plus humbles, un fait de conscience qui survivra à l'oubli de tous les systèmes et à l'effondrement de tous les clergés, et qui sauvera nos civilisations par le moyen d'individus renouvelés* »¹¹²¹.

Alexandre Vinet (1797-1847), théologien, interpellé par le mouvement du Réveil, est un prédicateur éloquent qui, à son tour, marque profondément la Suisse romande par une authentique direction spirituelle. Vinet est qualifié de maître à penser de la génération qui fonde l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud. Il est fondamentalement opposé à toute mesure qui vise à limiter la liberté religieuse. Pour lui, elle doit rester entière et totale¹¹²².

Charles Secrétan¹¹²³ (1815-1895), licencié en droit, avocat et philosophe, partage les idées et les conceptions de Vinet. Sa pensée sociale et politique est proche du mouvement coopératiste et du christianisme social. Défenseur de l'émancipation féminine, il l'est également du monde ouvrier et des minorités religieuses comme de l'Armée du Salut. Néanmoins, il s'oppose vigoureusement, comme d'autres intellectuels, à une vision d'un Etat social tout puissant et rejoint Vinet dans ses conceptions libérales, tant sur le plan religieux que social. Secrétan a une vision active du christianisme¹¹²⁴.

Wylér, lui, résume ainsi l'essence même de ce christianisme : « *Ce disant, nous entrons dans ce qui constitue pour Bovet l'essence même du christianisme : Agapômenoï agapômen*¹¹²⁵. La formule revient souvent sous la plume de notre auteur. Elle exprime d'une manière lapidaire la totalité du christianisme, la théologie et l'éthique tout à la fois : Parce qu'il est aimé, le chrétien aime. Le christianisme culmine dans l'affirmation que Dieu est Père, c'est-à-dire amour actif ; cette réalité s'incarne dans la personne, les œuvres et l'enseignement du Christ qui la signifie d'une manière exemplaire et parfaite sur la croix où s'accomplit son martyre »¹¹²⁶. Et, plus loin :

¹¹²⁰ CHALINE, Jean-Pierre, *Les bourgeois de Rouen. Une élite urbaine au XIX^e siècle*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences politiques, 1982, p. 34.

¹¹²¹ BERCHTOLD Alfred, *Ibid.*, p. 162.

¹¹²² Source : *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, MAISON Jean-Jacques, « Vinet Alexandre », <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009086/2019-10-22/>. Site consulté le 13.05.2017, le 17.05.2019 et le 19.04.2020.

¹¹²³ Source : *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, MEUWLY Olivier, « Secrétan Charles », <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041424/2013-04-19/>. Site consulté le 13.05.2017 et le 19.04.2020.

¹¹²⁴ « *Le christianisme, dit Charles Secrétan après Vinet, ce n'est pas un dogme à admettre, c'est une expérience personnelle à faire. L'amour est supérieur à la connaissance. La pensée n'est pas la substance de notre être, mais un organe de la volonté. C'est la volonté qui nous constitue. La foi est une puissance d'action. Le christianisme d'action doit se substituer au christianisme d'opinions et de paroles. Bâtir est le remède. Dieu se manifeste à qui se dévoue à l'humanité. Le progrès de la connaissance se mesure à la fidélité dans la pratique de la vérité connue. Il y a un chrétien en germe dans tout homme attentif à sa conscience. La religion de la conscience morale est la seule religion véritable* ». In BERCHTOLD Alfred, *Ibid.*, p. 72.

¹¹²⁵ Traduction libre de TATSIS, Athanase : « Parce que nous sommes aimés, nous aimons ».

¹¹²⁶ WYLER, Alain, « Pierre Bovet et l'éducation chrétienne », in *Pierre Bovet et l'école active*, Cahier de l'Institut neuchâtelois, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1978, p. 164.

« Nous sommes avec Bovet dans les catégories d'une théologie existentielle : tout se passe dans la relation profonde que l'homme établit avec son Dieu. Est-il besoin d'ajouter que notre auteur éprouve une réelle méfiance pour la théologie spéculative et les dogmes ecclésiastiques qui lui apparaissent comme des « formules mortes » au sein desquelles l'eau de source de la vérité divine se tarit ? »¹¹²⁷.

Le mouvement du Réveil, comme la piété morave, est générateur d'œuvres d'assistance. La question sociale, par le biais du christianisme social, apparu vers la fin du XIX^e siècle, est indissociable de la spiritualité bovetienne. Selon Berchtold, « les grands noms, les sources vives du christianisme social protestant, il faut les chercher, au début du XX^e siècle, en France ou en Suisse allemande. Il faut se tourner vers Tommy Fallot, Elie Gounelle et Wilfred Monod ou vers la personnalité puissante de Léonard Ragaz, [...]. Dans ce pays, c'est bien le montagnard grison Ragaz qui, peu avant Karl Barth, fait entendre à nouveau le Verbe prophétique »¹¹²⁸. En terre romande, l'apôtre du socialisme chrétien, c'est le Dr. Pierre Coullery (1819-1903), dont une école neuchâteloise porte aujourd'hui le nom, et l'apôtre du christianisme social, c'est le pasteur Paul Pettavel (1861-1934). Avec le journal *l'Essor*¹¹²⁹, le christianisme social défend « une attitude chrétienne à l'égard de tous les problèmes de la vie »¹¹³⁰. Cela signifie une intervention, une présence, une attitude chrétienne dans l'animation et l'organisation de la vie sociale. Les partisans du christianisme social souhaitent « voir se construire sur la notion de solidarité une société plus conforme à l'esprit de l'Evangile. La solidarité, c'est-à-dire la coopération libre des volontés pour le bien commun »¹¹³¹. Les voix qui s'élèvent par le canal de *l'Essor* ne sont pas des voix isolées en pays romand, tant et si bien que les engagements pris par le journal et relevés en note de bas de page correspondent aux engagements et à la manière dont Pierre et Amy Bovet conçoivent la vie chrétienne et les fondements de la spiritualité.

Pierre Bovet fait une différence importante entre enseignement religieux et éducation religieuse. « Pour Bovet, comme pour C. G. Jung et beaucoup d'autres, le sentiment religieux est un instinct, une réalité spontanée qui chez l'enfant se développe naturellement et porte en elle le germe de l'épanouissement de la personne. Cela ne veut pas dire que ce sentiment n'ait pas à être enrichi du dehors, grâce aux grandes expériences et découvertes accumulées par l'humanité tout au long des siècles. Bien au contraire ; à ne pas soutenir, dans ce domaine comme dans d'autres, l'élan spontané de l'enfant, on risque d'en retarder l'épanouissement ou d'en préparer l'atrophie. Une démarche s'impose donc, qui vise à « favoriser l'épanouissement du sentiment religieux ». Cette démarche, c'est l'éducation religieuse »¹¹³². Dès lors, un des grands combats de

¹¹²⁷ WYLER, Alain, *Ibid.*, p. 165.

¹¹²⁸ BERCHTOLD, Alfred, *Ibid.*, p. 139.

¹¹²⁹ Nous citons ici Alfred BERCHTOLD, dans un passage qui résume admirablement les objectifs du mouvement à travers la création du journal : « A peine lancé, le nouveau journal s'engage dans la lutte contre le jeu, l'alcoolisme, l'absinthe, la prostitution, l'exploitation des domestiques. Il est le premier, en Suisse romande, à parler de l'éducation nouvelle, des auberges de la jeunesse, du mouvement des éclairés. Il recommande le droit de vote pour la femme. Il vise, dès le début, non à une théologie bien déterminée, mais à la pratique quotidienne des directives de l'Evangile. Il veut retrouver la vie derrière les rites », p. 138.

¹¹³⁰ *Ibid.*, p. 137.

¹¹³¹ *Ibid.*

¹¹³² WYLER, Alain, *Ibid.*, p. 170-171.

Pierre Bovet sera, dans sa vision pédagogique, le développement du sentiment religieux chez l'enfant à l'aide d'une éducation religieuse qui ira bien au-delà d'un enseignement religieux pour lequel il montrera la plus grande méfiance. Ce développement du sentiment religieux se retrouve-t-il dans l'éducation que Pierre et Amy Bovet donneront à leurs quatre enfants ? Et quelles sont les pratiques qui permettront ce développement ? En tous les cas, Pierre Bovet fonde bien cette éducation sur les pratiques : « *Mais toute éducation religieuse, si libre qu'on la suppose, implique une part d'instruction, portant sur des pratiques : prière, lecture de la Bible, assistance au culte, etc. – sur des faits : histoire sainte – sur des doctrines : existence de Dieu, immortalité, etc.* »¹¹³³.

5.1 L'édification

Sur le plan biblique, l'édification se définit comme : « *L'action de celui qui encourage à la croissance dans la sagesse chrétienne, la piété, le bonheur, la sainteté* »¹¹³⁴. Pour Amy, l'édification, ce sont les moyens que chaque chrétien se donne pour croître dans la sagesse chrétienne et la relation à Dieu. Cette édification commence avec ce que Pierre Bovet nomme « l'éducation religieuse », et dont nous avons parlé précédemment.

Pierre Bovet défend une éducation religieuse et non un enseignement religieux. Pour lui, le mot « éducation » recouvre infiniment plus que le mot « enseignement ». Il ne suffit pas d'enseigner aux enfants, il est indispensable de développer, dans le respect de leur identité, le sentiment religieux grâce à l'éducation religieuse. Les histoires, les vies de certaines personnalités hautement spirituelles, les sermons, les conférences, la prière, les chants et aussi, les expériences spirituelles enrichissent le sentiment religieux. Nous le voyons avec les extraits ci-dessous, l'école du dimanche regroupe un panel d'activités plus large que la simple histoire biblique racontée et illustrée par l'adulte.

*"Qu'auras-tu fait aux enfants aujourd'hui, comme école du dimanche ?"*¹¹³⁵.

*"Ce matin, J.J. est allé au temple avec sa tante Jeanne. Ils ont entendu un sermon qui était plutôt une conférence paraît-il, mais très belle, sur "Il partit en vainqueur, pour vaincre"*¹¹³⁶.

*"Éric m'a amené la petite à 10h 1/4. Elle était bien mignonne. Je lui ai fait une petite école du dimanche, lui ai raconté, à sa demande, l'histoire de Jésus marchant sur les eaux et celle de l'enfant prodigue. Puis nous avons écouté ensemble les chants de l'Eglise catholique"*¹¹³⁷.

*"J'ai fait une école du dimanche aux petites sur Pandita Ramabai (j'ai acheté sa biographie à la conférence Buchenel)"*¹¹³⁸.

¹¹³³ BOVET, Pierre, *Le sentiment religieux et la psychologie de l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 2^e éd., 1951, p. 21-31, 100-101, 148-150.

¹¹³⁴ Source : <https://emcivt.com/bible/strong-biblque-grec-oikodome-3619.html>. Site consulté le 18.03.2019.

¹¹³⁵ Lettre du 27 mai 1917.

¹¹³⁶ Lettre du 10 février 1918.

¹¹³⁷ Lettre du 12 janvier 1919.

¹¹³⁸ Lettre du 22 février 1926.

La prière par et avec les enfants, la prière en présence des enfants, entre dans l'éducation religieuse que défend Pierre Bovet. Ce sont des pratiques religieuses qui soutiennent l'élan spontané de l'enfant et favorisent l'épanouissement du sentiment religieux. Apprendre à exprimer de la reconnaissance pour ce qui nous dilate le cœur de joie, voilà un des éléments essentiels de l'éducation religieuse. L'attachement aussi, à celui ou celle qui guide, qui est présence et qui relie à la Présence, apparemment, n'empêche pas de le remettre et de prier pour un retour sans problème ou une guérison. Dans le cadre d'une même éducation familiale, des divergences se produisent au sein des générations suivantes¹¹³⁹. Alors que Pierre et Amy ont dispensé à leurs quatre enfants une éducation religieuse identique, ces derniers n'éduquent pas leurs enfants de la même façon. Il est important, toutefois, de préciser que les « garçons Bovet » dont il est question dans la lettre du 12 septembre 1951, sont les fils de Jean-Jacques, pasteur de l'Eglise réformée de France.

*"Catherine réclame maintenant la prière du soir (hier, elle disait : "barrière" avec insistance et je ne comprenais pas ce qu'elle voulait !). C'est une bonne occasion de récapituler tous les gens qu'elle aime ..."*¹¹⁴⁰.

*"Je chantais l'autre soir à Anne "La petite hirondelle" qui se termine par ce couplet : "Et sa mère avec elle, De tout son cœur chantait, Sa chanson d'hirondelle, Au Dieu qui la portait ". Elle m'a demandé : "Et si Dieu n'existe pas ? " Les garçons Bovet s'étonnent que les Francis n'aillent pas au culte et posent force questions..."*¹¹⁴¹.

L'éducation religieuse dispensée au sein de la famille ne peut assurer de transmettre la foi. Certaines expériences personnelles sont nécessaires et se produisent de manière parfois inattendue. C'est le cas de Jean-Jacques, qui a douze ans et vient de vivre une expérience religieuse profonde. Nous n'en connaissons pas le contenu. Cette expérience entre parfaitement dans l'éducation religieuse que défend Pierre Bovet. Ses parents cherchent à favoriser par une démarche et des pratiques, l'épanouissement du sentiment religieux préexistant¹¹⁴².

*"Nous nous préparons à partir pour déjeuner chez les Borel - et j'aurais voulu encore écrire à J.J. J'ai été très émue par ce qu'il me raconte de cette expérience religieuse si profonde. Ce qui me frappe, c'est sa spontanéité, chez un enfant qui n'a subi aucune influence de nature à exalter en lui le sentiment religieux. Cela donne une tout autre valeur à cette expérience. Je me demande avec émotion ce que donnera cet enfantin, si richement doué de toutes manières [...]"*¹¹⁴³.

L'éducation religieuse intervient sur plusieurs plans, dont font partie un enseignement dispensé par l'adulte, ainsi qu'un accompagnement dans des activités qui portent sur le religieux. Enfin, l'expérience religieuse se partage mais elle n'inclut pas l'expérience spirituelle personnelle. L'édification se fait principalement au moyen du culte, du sermon mais aussi au moyen de nombreuses expériences spirituelles, de lectures, de conférences, de biographies, de musique,

¹¹³⁹ Voir aussi les lettres des 15 juin 1945 et 28 novembre 1947.

¹¹⁴⁰ Lettre du 10 juillet 1942.

¹¹⁴¹ Lettre du 12 septembre 1951, Aix-en-Provence.

¹¹⁴² Lettre du 13 juin 1917.

¹¹⁴³ *Ibid.*

de retraites, de prières. L'édification d'un chrétien ne se limite pas au culte. Ce qui est valable pour un enfant l'est aussi pour un adulte.

*"Personne n'est allé à l'Eglise ce matin (c'était M. Fabre au Gd Temple). Nous nous sommes contentés d'un petit culte ce matin dans la chambre de Mémé. Ce soir nous chanterons des cantiques et p. ê. lirons-nous un sermon. Le dernier livre de père va sortir de presse au premier jour. Il devait paraître à Noël"*¹¹⁴⁴.

Vivre le culte autrement qu'au Temple est dans l'ordre des possibles. Et selon les circonstances, la famille se réunit et célèbre à partir d'une lecture, d'une méditation, de chants et de musique. Il est important de souligner qu'Henry Babut, frère d'Amy, est pasteur. A noter encore, dans cet extrait, que tous les prédicateurs ne sont pas appréciés de la même manière, et que la coloration d'un culte dépend de celui qui le préside¹¹⁴⁵.

*"Le matin, nous hésitions Henry et moi entre le Temple et la Chapelle. M. Vidal ne prêchait pas, et nous ne brûlions pas d'entendre M. Genest mais nous redoutions M. Pousoye. Tout à coup, j'ai pensé que le plus indiqué serait de demander à Henry de nous faire un culte ici. Cette proposition a été accueillie avec enthousiasme par nos sœurs, y compris Yvonne. Ça a été un moment extrêmement intime et bienfaisant. Henry a fait une méditation sur le Ps. 139 et Jean 14 (lus par M. Genest au moment où nous allions quitter la maison). J'ai joué un adagio de Beethoven et un Prélude de Bach. Nous avons chanté deux beaux cantiques de résurrection. C'était bien ce qu'il fallait et je suis heureuse qu'on ait donné à Henry l'occasion d'exprimer ce qui remplissait nos cœurs à tous"*¹¹⁴⁶.

Si l'édification est affaire personnelle, le chrétien est responsable d'organiser¹¹⁴⁷ un culte ou de participer à un culte organisé, en choisissant, quand c'est possible, le prédicateur pour ses qualités d'orateur et pour la richesse spirituelle¹¹⁴⁸ qu'il manifeste. Chaque membre de la famille s'édifie d'une façon différente, due à ses choix ou aux circonstances. Les cultes radiodiffusés sont prisés et Amy souligne les bienfaits, pour un chrétien, de l'échange et de la communion fraternelle. Et si, parfois, la forme n'emballe pas Amy, elle s'attache au fond et reconnaît la qualité de la prédication qu'elle entend. Il est aussi possible de lire un sermon rédigé par un pasteur, qu'il soit membre de la famille ou non. Les sermons se transmettent¹¹⁴⁹ et se partagent.

*"J'ai été bien près de toi ce matin pendant mon culte du vendredi. Lily est venue à la fin et s'y est associée. Quel besoin nous avons de l'effusion de l'Esprit ! il ne faut pas se lasser de la demander..."*¹¹⁵⁰.

"J'ai eu un dimanche paisible et bienfaisant (vous aussi, j'espère ?) Réveillée assez tôt comme d'habitude après une bonne nuit, j'ai fait mon culte dans mon lit; puis j'ai fait ma toilette, j'ai déjeuné (dans ma chambre), j'ai écouté le culte à la radio (que j'ai réussi à faire marcher). C'était un service luthérien; je n'en ai pas beaucoup aimé la forme, liturgie trop solennelle, chants beaucoup trop lents - mais le fond était très bon. C'était sur l'amour (d'après I Jean) et on nous a fait chanter le cantique de Dumbre [ou Dombre ?] avec musique de Bach, que j'aime tant : "Seigneur, accorde-moi d'aimer !". J'ai encore écouté "La voix de

¹¹⁴⁴ Lettre du 20 janvier 1918.

¹¹⁴⁵ Voir aussi la lettre du lundi 27 mai (1929?).

¹¹⁴⁶ Lettre du 30 mai 1932.

¹¹⁴⁷ Lettre du 8 avril 1917, destinée à Hélène Babut, mère d'Amy, et lettre du 14 novembre 1920, destinée à Pierre Bovet.

¹¹⁴⁸ Voir aussi la lettre du 19 septembre 1948.

¹¹⁴⁹ Lettre du dimanche 18 janvier 1920.

¹¹⁵⁰ Lettre du 19 janvier 1940.

*l'espérance", très sympathique - et les nouvelles - puis je suis allée chez Suz. qui avait eu une bonne nuit*¹¹⁵¹.

Une vision plus large de l'Eglise et le fait de s'édifier autrement qu'au moyen du seul culte paroissial amène Amy à s'interroger sur le sens de certains actes liturgiques. Pour elle, il y a équivoque à considérer l'Ancien Testament comme un bloc. Le Dieu d'Esaië et de certains psaumes ne peut être le même que Celui qui ordonne les massacres. Mais le culte est un lieu d'apprentissage et apporte des réponses aux questions que posent les enfants et les jeunes¹¹⁵².

*"J'ai donc accompagné Bertha hier soir à la paroisse, renonçant à entendre Backhaus à la Réformation. M. d'Espine parlait du Dieu de l'A. T. montrant qu'on a tort de l'opposer à celui du N. T... Il me semble qu'il y a une équivoque à considérer l'A. T. comme un bloc, alors que c'est un recueil de morceaux disparates. Le Dieu d'Esaië et de certains Psaumes n'est pas le même que celui qui ordonne les massacres de populations entières, tue les premiers-nés d'Egypte, etc."*¹¹⁵³.

L'Evangile ne considère pas les épreuves de l'existence comme « normales ». Le Christ a soulagé les malades et s'il s'est distancé de la vie dans le monde, il n'a pas méprisé l'existence que mènent les hommes. Il les a invités, au cours de cette vie, à se conformer à l'Evangile, sans mépriser leur quotidien. Pour Amy, la conformité à l'Evangile ne fait pas abstraction de la joie, ni des réalités quotidiennes.

*"Il ne me semble pas que cet ascétisme, ce mépris de la vie en particulier, soit conforme à l'évangile. Jésus parle comme d'une chose normale de la joie qu'éprouve la femme qui a mis un enfant au monde; il guérissait les malades... Ce que Gandhi raconte de son mariage, de la mort de son père, de celle de son premier enfant, les reproches qu'il s'adresse à ce sujet, tout cela est bien frappant et émouvant"*¹¹⁵⁴.

Lors d'une retraite se déroulant à Grandchamp¹¹⁵⁵, animée en partie par le pasteur von Allmen, de la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel, une discussion animée a lieu à propos de la femme. Le professeur von Allmen affirme que la femme chrétienne doit être soumise à Dieu à travers son mari, en accord avec la conception de St Paul. Cette affirmation n'emporte pas l'adhésion d'Amy. La femme et l'homme chrétiens, sur pied d'égalité, sont tous deux directement reliés à Dieu. A une nouvelle affirmation du théologien, à savoir que seuls seraient sauvés ceux qui adopteraient l'anthropologie du Nouveau Testament, elle oppose l'espérance que tous les hommes seront sauvés. L'aspect doctrinal, bibliciste et sacramentel, donné par les théologiens référents, et que prend la communauté de Grandchamp lui pèse. Elle conserve son

¹¹⁵¹ Lettre du 26 août 1951.

¹¹⁵² Voir la lettre du 12 septembre 1951.

¹¹⁵³ Lettre du 18 octobre 1944.

¹¹⁵⁴ Lettre du 2 janvier 1932.

¹¹⁵⁵ Voir l'extrait de la lettre du 31 octobre 1950, en Annexe 1.

attachement aux Quakers¹¹⁵⁶ et à Céréssole¹¹⁵⁷, qui, dit-elle, eux, sont dans le vrai¹¹⁵⁸. En 1951¹¹⁵⁹, la thèse de St Paul est reprise lors d'un culte auquel assiste Amy, mais le prédicateur n'a pas la vision théologique du pasteur et professeur Von Allmen ; la responsabilité du sort injuste qui est fait à la femme est attribuée à St Paul et à l'Ancien Testament. Certaines pages de la Bible portent la marque de l'erreur humaine. Amy défend une vision large de l'Evangile, exempte de certaines considérations qui envisagent la femme comme inférieure à l'homme. En ce sens, elle milite pour une amélioration de la représentation et du statut de la femme. Et pour elle, l'Evangile se vit au quotidien. En ce sens, le modèle de la construction identitaire que nous avons présenté illustre bien cette relation, qui envisage la foi dans une interaction entre l'homme, Dieu et l'Autre. La foi est relation, à la fois transcendante et immanente.

La famille Bovet est influencée par le piétisme, à l'origine des groupes qui se réunissent pour prier et lire la Bible. Ce mouvement va acquérir une dimension internationale sous l'impulsion du Comte de Zinzendorf¹¹⁶⁰, qui accueille les Frères Moraves et réorganise la communauté. A la prééminence du sentiment, à la place de la Passion dans la vie chrétienne, à la joie de l'homme sauvé, il ajoute une certaine piété sensible vis-à-vis de Jésus et développe le côté festif du culte.

Karl Barth (1886-1968), théologien, pasteur suisse, rompt avec le courant libéral et renouvelle profondément la pensée protestante. L'approche philosophique et scientifique qui marquait la théologie prend une forme différente, avec une réaffirmation de la transcendance de Dieu.

*"J'ai fini de lire le n° de Foi et Vie sur Calvin. Cela ne m'a pas rendu plus calviniste, (quoique la langue soit savoureuse et pleine de charme). Le commentaire sur la Genèse est inénarrable... Et ces Barthien vous donnent cela comme le pur Evangile, sans faire la moindre réserve. Vraiment, je ne me sens pas plus près de cette religion que du catholicisme. J.-J. non plus, je crois"*¹¹⁶¹.

Pour les Bovet, la foi s'enracine dans le quotidien, dans la vie de tous les jours. Cet enracinement se vit au travers du christianisme social, mouvement qui développe des activités nombreuses pour venir en aide aux plus démunis. La foi vivante et le témoignage rendu à Jésus-Christ se manifestent par nos actes dans nos vies. Et cette foi vivante se nourrit par les lectures des textes

¹¹⁵⁶ Voir introduction ou : <http://noos.ch/kes/index.php?pg=2&lg=fr>. Site consulté le 03.05.2018.

¹¹⁵⁷ *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, PERRENOUD Marc, « Céréssole, Pierre, 1879-1945. Pacifiste et fondateur du Centre suisse d'action pour la paix en 1924 (présidé par Leonhard Ragaz) et organisateur, de 1927 à 1939, avec son frère Ernst, de chantiers du Service civil international en Suisse et aux Indes (1934-1937). Toujours préoccupé par les questions mathématiques, religieuses et morales, il adhère en 1936 à la Société des Amis (Quakers), après avoir longtemps collaboré avec certains de ses membres ». Source : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10567.php>, 13.07.2005. Site consulté le 21.03.2018.

¹¹⁵⁸ Dans la brochure éditée par la Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds en 2012, consacrée à l'exposition organisée en 2010 pour célébrer les 90 ans du Service Civil International, fondé par Céréssole, en p. 17, dans l'entrefilet intitulé « Céréssole et les Quakers », il est spécifié que « ... pour la première fois, Céréssole se trouve dans un groupe de personnes qui pensent comme lui », et plus loin « Comme d'autres Suisses, Céréssole vient au quakerisme, entre autres, car il ne se sent pas écouté, accepté, dans l'Eglise protestante ». Autrement dit, Pierre Céréssole et les Quakers soutiennent que les femmes et les hommes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs.

¹¹⁵⁹ Voir l'extrait de la lettre du 8 septembre 1951, en Annexe 1.

¹¹⁶⁰ « Le Comte Nicolas-Louis de Zinzendorf, élevé dans le piétisme, reconstitua les Frères Moraves héritiers des Hussites. D'une manière autoritaire, il en fit une communauté où l'affectivité et le zèle missionnaire prirent la première place. Le Comte manifeste à l'égard de Jésus une piété très sensible ». COMBY, Jean, *Pour lire L'Histoire de l'Eglise*, tome 2, *Du XV^e au XX^e siècle*, les Editions du Cerf, 1999, p. 88-89.

¹¹⁶¹ Lettre du 12 juin 1935.

bibliques du jour, mais aussi par celles de témoignages et par la prière. Dans ce sens-là, le cadre des Retraites de Grandchamp offre des moments privilégiés pour approfondir sa foi.

La prière ouvre et intensifie la relation à Dieu, amène à une communion des âmes et permet de demander l'aide spirituelle d'autres personnes priantes pour intercéder auprès du Père céleste. La lecture de la Bible, la prière personnelle et communautaire, les rencontres et les enseignements sont les moyens à disposition du chrétien pour cheminer avec le Christ. Ce sont des moyens qui sont mis en exergue lors des Retraites. La prière unifie les priants et l'union dans la prière dilate notre présence à Dieu et Lui permet de se manifester.

"Ce matin, je me suis réveillée à l'aube et j'ai eu 2 h. très belles. J'ai prié avec intensité pour J.-J. et j'ai pu le remettre vraiment à Dieu, convaincue qu'il interviendrait J'ai prié aussi dans le même esprit pour les Huguenin. Je me suis sentie poussée à demander l'aide spirituelle d'âmes croyantes; j'ai pensé à Béatrice - à Marg. Bossert, à Mathilde - et, bien sûr, à G. Micheli et aux "amies". Il faut que je leur écrive et que je leur demande de prier comme elles savent le faire. Je compte sur toi aussi, bien sûr. Il faudra que nous priions ensemble quand tu seras là. Les textes du jour étaient bien frappants ; la parole de Jacob à l'Être mystérieux qui avait lutté avec lui : "Je ne te laisserai pas aller que tu ne m'aies béni " - dans le texte morale; et, dans le calendrier, une méditation sur : "Seigneur, enseigne-nous à prier". Je crois que ce moment sera décisif dans ma vie spirituelle"¹¹⁶².

L'idée d'approfondir sa vie intérieure, de se retirer du monde pour revenir plus convaincu, plus serein, plus disponible et prier s'impose à Amy comme une nécessité de plus en plus prégnante. Le silence favorise le recueillement et la méditation ; il permet d'accéder à cette vie intérieure. Comme chaque être est dissemblable, il est important de varier la forme de ces temps de culte. Les différences et les variations qui existent au sein d'une même confession n'empêchent pas de se retrouver pour prier et méditer, pour s'aimer et se reconnaître mutuellement comme enfant de Dieu¹¹⁶³. Mais l'Esprit souffle là où il veut et comme il veut ; Amy souligne combien ces temps de retraite sont des miracles, réunissant des personnes si dissemblables dans un même but : la recherche et l'approfondissement d'une relation personnelle avec le Dieu Vivant¹¹⁶⁴. Amy détaille le déroulement et le contenu d'une retraite vécue dans une maison à Saint-Germain¹¹⁶⁵, près de Paris, et de deux retraites qui ont lieu à Grandchamp¹¹⁶⁶, dans le domaine appartenant aux Bovet. Ces temps pris hors du monde deviennent, pour elle, des ressourcements et des approfondissements essentiels pour sa vie spirituelle. Le vécu et le ressenti d'Amy durant les retraites de Grandchamp sont relatés dans les missives énumérées en note de bas de page¹¹⁶⁷.

"Nous avons parlé de la maison de St-Germain, de la retraite de Grandchamp"¹¹⁶⁸.

Les Retraites permettent d'apprendre sur soi, d'apprendre de soi et partant, d'accepter qui l'on est. Ce n'est pas facile de reconnaître devant une assemblée que son travail n'est pas satisfaisant, que nous ne nous en sortons pas et que nous ne savons pas comment faire. Les

¹¹⁶² Lettre du 25 juillet 1935.

¹¹⁶³ Lettre du 3 juin 1936 et du 31 octobre 1950, de Grandchamp.

¹¹⁶⁴ Voir lettre du 9 mars 1926.

¹¹⁶⁵ Lettre du 5 février 1932.

¹¹⁶⁶ La première retraite a lieu en 1931. En 1934, il est suggéré d'ouvrir la maison toute l'année. Voir bibliographie, LEUBA Jean-Louis, *Une vocation de femme* et DE BEAUMONT, Sœur Marguerite, *Du grain à l'épi...*

¹¹⁶⁷ Lettres du 3 juin 1936, du 21 juillet 1936, du 12 juin 1941 et du 20 avril 1955.

¹¹⁶⁸ Lettre du 26 janvier 1932.

études données par les organisateurs ou des pasteurs sont des temps d'édification importants, de même que les entretiens. La prière et les prières communautaires représentent une dimension essentielle. Les rencontres, aussi, avec des personnes qui traversent des épreuves douloureuses. Ce qui apparaît comme évident, c'est que toutes les personnes réunies ont en commun une recherche de Dieu, un cheminement avec Dieu et que les Retraites sont des temps qui concentrent les forces de chacun en vue d'un but commun.

*"Je lui demande aussi pour nous deux des grâces plus profondes et plus hautes. J'espère que ce temps de retraite ne m'aura pas été inutile et que ma vie intérieure se sera un peu approfondie. Mais que de progrès à faire encore. Il faut prier beaucoup pour l'Institut où ton absence s'est faite durement sentir"*¹¹⁶⁹.

*"Chacune de ces Retraites est un nouveau miracle, un miracle de l'Esprit devant lequel on ne cesse de s'émerveiller. - Je loge à la maison de retraite (dans la cellule de la simplicité, d'où je t'écris)"*¹¹⁷⁰.

Le culte demeure néanmoins le pilier central dans l'édification du chrétien. Et ce qui fait la force d'un « beau culte », c'est la personnalité du prédicateur, avec qui « on se sent en sympathie ». Le contenu est également très important, et doit donner une inspiration, un élan qui se traduit dans la vie de tous les jours. A défaut, il vaut mieux célébrer un culte liturgique à domicile, constitué de lectures, de cantiques et d'un sermon rédigé par un membre de la famille ou un proche connu et apprécié¹¹⁷¹.

*"Aurez-vous quelque occasion pour de vous édifier ? Je crois que nous irons plutôt à la Chapelle qu'au Temple"*¹¹⁷².

L'importance du prédicateur est soulignée à de nombreuses reprises. Elle ressort de manière récurrente dans la correspondance, en matière de cultes. Plusieurs membres de la famille sont d'ailleurs pasteurs¹¹⁷³. Les membres de la famille Bovet ne craignent pas de se déplacer pour écouter une prédication qu'ils estiment de qualité. De même que de s'enquérir du prédicateur du jour. Un culte préparé et animé par des personnes de la famille, et dont le fils d'Amy, Jean-Jacques, pasteur, est le prédicateur, représente un moment de communion intense. La question de l'éducation religieuse des enfants, telle qu'elle est pratiquée dans l'Eglise réformée, questionne Amy. Par exemple, la forme que prend l'engagement demandé aux jeunes la laisse pour le moins perplexe. Elle se demande si l'Eglise se rend bien compte de ce qu'elle leur fait promettre lors de la confirmation¹¹⁷⁴. Son mari a travaillé et réfléchi à cette question en tant que chrétien et psychologue, et nous sentons que certaines étapes de la confirmation¹¹⁷⁵ ne sont pas

¹¹⁶⁹ Lettre du 9 mars 1926.

¹¹⁷⁰ Lettre du 8 juin 1939.

¹¹⁷¹ Lettres des 8 avril 1917, destinée à Hélène Babut, mère d'Amy, du dimanche 18 janvier 1920 et du 14 novembre 1920.

¹¹⁷² Lettre du 12 avril 1927, Montpellier

¹¹⁷³ Arnold Bovet, l'oncle de Pierre Bovet, est pasteur à Berne. Charles-Edouard Babut, le père d'Amy, est pasteur à Nîmes. Henry Babut, le frère d'Amy, est pasteur et le fils d'Amy et Pierre, Jean-Jacques Bovet, également.

¹¹⁷⁴ Lettre du 21 décembre 1931.

¹¹⁷⁵ Ce terme, dans ce texte, désigne un rite de l'Eglise évangélique réformée, marquant l'entrée d'un baptisé comme membre actif de la paroisse. Elle marque également l'accès à la Sainte Cène, mais diffère, dans sa forme comme dans sa signification, selon les différentes Eglises de rite réformé. Dans le piétisme, par exemple, la profession de foi personnelle du croyant passait au premier plan, la citation de la Bible donné au confirmand lui servait de règle de conduite pour la vie. Source : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27285.php?topdf=1>, KRAMER,

en phase avec les principes défendus, dans ce domaine, par son mari. De même, le culte fait la part belle à la musique¹¹⁷⁶.

*"Heureuse que votre dimanche se soit si bien passé (le tien me semble pourtant avoir été un peu austère...). Un bon point à Daniel pour s'être promené. Nous avons des enfants bien... spéciaux pour qu'ils ne puissent trouver à Genève leur pâture spéciale et doivent aller la chercher à 10 kilomètres, l'un à Ferney, l'autre à Versoix. Mais l'important est qu'ils la trouvent, et je m'en réjouis avec eux"*¹¹⁷⁷.

*"La prédication de M. Beaulieu était très vivante, avec beaucoup d'anecdotes, bien à la portée de jeunes auxquels elle s'adressait. La cérémonie m'a fait, comme d'habitude, une impression mélangée : je croyais qu'on avait renoncé partout à faire promettre à ces enfants de "tout souffrir" plutôt que de renoncer à leur profession chrétienne. Cela donne la chair de poule. Et ces versets qu'ils débitent à toute vitesse sont souvent pénibles - parfois touchants (en particulier ceux que récitent les petits Suisse-allemands) ... Il y avait un service de Cène auquel les catéchumènes ne prenaient pas part (ils sont censés communier dimanche prochain); j'ai trouvé cela curieux - Je ne suis pas restée non plus"*¹¹⁷⁸.

*"J'espère que vous avez passé un beau dimanche paisible : qui avez-vous entendu le matin ?"*¹¹⁷⁹.

Le rôle d'une prédication est d'apporter un message, une nourriture, d'amorcer une réflexion. Il est bon que le contenu, le fonds, soit « empoignant », « frappant » et relié à des expériences concrètes, des événements vécus, qui parlent aux paroissiens. Le tout lié à une parole d'espérance, de réconfort, à l'amour que Dieu porte à sa créature, dont il ne désire aucunement la perte. Le courant religieux, ou conception religieuse, auquel se rattache la famille Bovet, depuis Félix Bovet, voir Claude Bovet Felss, et de nombreux intellectuels de Suisse romande, s'inspire de la tradition de piété et d'irénisme¹¹⁸⁰ des Frères Moraves. Selon Berchtold, disciple de William James, de Théodore Flournoy et de Jean-Jacques Gourd¹¹⁸¹, Bovet partage nombre de leurs idées, notamment au niveau religieux. Bovet défend une « théologie de la confiance », *se rattache au mouvement Quaker et aime par-dessus tout ces apôtres de la lumière intérieure, de la religion mystique, qui ne peuvent se confiner dans les cadres ni d'une race, ni d'une Eglise, ni d'un système rituel ou doctrinal* »¹¹⁸². Pour Pierre Bovet, « l'instinct ne saurait être nié ; le tout est de savoir jusqu'à quel point il s'est sublimé ou altéré, et quelles compensations se sont offertes à celui qui l'a fait servir à d'autres exploits que ceux de la force brutale. Il faut espérer que le temps viendra où il sera possible de faire passer l'instinct combatif dans un grand effort humanitaire collectif »¹¹⁸³. Nous relevons, dans ce descriptif, l'influence du mouvement du Réveil et de l'Eglise morave, dont la famille Bovet est proche.

Werner, « Confirmation », 17.09.2007, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 16.05.2018.

¹¹⁷⁶ Voir la lettre du 26 août 1935.

¹¹⁷⁷ Lettre du 11 mars (1929?).

¹¹⁷⁸ Lettre du 21 décembre 1931.

¹¹⁷⁹ Lettre du 23 mars 1936.

¹¹⁸⁰ L'irénisme désigne la volonté de faire fi de ce qui nous éloigne pour se focaliser sur ce qui nous unit, nous rapproche. L'irénisme est une attitude de compréhension.

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ir%C3%A9nisme>. Site consulté le 13.05.2017.

¹¹⁸¹ Pour des précisions sur ces trois auteurs et leurs idées, voir BERCHTOLD Alfred, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle*, Lausanne, Editions Payot, 1964.

¹¹⁸² BOVET, Pierre, *Le sentiment religieux et la psychologie de l'enfant*, Neuchâtel et Paris, Delachaux et Niestlé, 1951, 2^e éd. Refondue et augm. de chapitres sur l'éducation religieuse, 174 p., cité dans BERCHTOLD Alfred, *Ibid.*, p. 181.

¹¹⁸³ *Ibid.*

"Je n'ai pas pu me procurer le moindre journal religieux et je ne sais pas qui prêche demain. C'est l'inconvénient de ne fréquenter que des mécréants. Peut-être irais-je à tout hasard rue Madame". [...] *"Je viens de téléphoner à G. Micheli pour savoir qui prêchait. J'irai entendre M. Bertrand à l'Oratoire"*¹¹⁸⁴.

*"Je reprends une feuille pour te parler du culte auquel je viens d'assister à la maison de santé (à 20h30). M. Exbrayat a prêché sur : "La moisson est passée, l'été est fini, et nous ne sommes pas sauvés". C'était très empoignant, très frappant, plein de faits concrets, d'exemples vécus - et sa conclusion était réconfortante : "non, la moisson n'est pas passée, non l'été n'est pas fini, non, nous ne sommes pas perdus"..."*¹¹⁸⁵.

Le but ultime de l'édification, c'est de parvenir à une foi vivante, nourrissante. Que cette foi fasse du chrétien qui la vit une manifestation tangible de la présence de Dieu. Et qu'ainsi la personne soit un témoignage vivant et non quelqu'un qui prêche une conversion sur la base de principes. La foi du chrétien se reconnaît, notamment aux fruits qu'elle porte, et cela même si les idées qu'elle professe ne correspondent pas aux nôtres. La foi est ferveur, se communique, se manifeste en l'amour fraternel.

*"De Pury continue à commenter l'Oraison dominicale avec ce ton de gravité et de ferveur qui le caractérisent. Je ne suis pas toujours d'accord avec lui - loin de là - il me hérisse, parfois - mais on ne peut que s'incliner devant sa foi et les fruits qu'elle porte"*¹¹⁸⁶.

*"L'organisation de cette journée, les discours prononcés m'ont paru excellents. Ce qui m'a déçue, c'est le public - on avait l'impression que la plupart étaient venus là comme à une partie de campagne, pour se retrouver en famille; on ne sentait pas beaucoup de ferveur - ni d'amour fraternel -"*¹¹⁸⁷.

5.2 Dieu et la relation au divin

L'éducation religieuse conduit-elle à la foi, que l'édification permet d'approfondir et d'épurer ? Elle ne peut que poser des jalons et favoriser, chez l'enfant, l'éclosion du sentiment religieux ; puis, chez l'adulte, conduire à une attitude de recherche. Et cette recherche répond à un appel, un appel de Dieu. Encore faut-il discerner cet appel, puis y répondre. Être à l'écoute de l'appel de Dieu, c'est commencer par se questionner. Car la foi est loin d'être exempte de doutes et d'interrogations ; elle n'est pas non plus certitude inébranlable. Le long extrait du 7 avril 1919, dont nous ne citons ci-dessous qu'un bref passage, reflète les réflexions et le questionnement d'Amy. Elle sent un appel à ce qu'elle-même et son mari unissent leurs forces pour les mettre au service de Dieu. Se mettre au service de Dieu, c'est aimer son pays d'accueil et le servir dans la direction que Dieu donne, en entreprenant des actions telles que faire appel aux bonnes volontés, les regrouper en vue d'une action commune, tâcher d'éveiller dans les consciences individuelles l'esprit nouveau dont il y a un si urgent besoin.

Entendre cet appel, l'écouter, ne pas l'éluder, discerner la volonté de Dieu et la direction à lui donner, c'est se « mettre en mouvement ». Apparemment, pour Amy, cet appel les invite à agir

¹¹⁸⁴ Lettre du 8 octobre (1938?).

¹¹⁸⁵ Lettre du 26 août 1951.

¹¹⁸⁶ Lettre du 30 octobre 1944, Présinges.

¹¹⁸⁷ Lettre du 3 septembre 1951.

dans le sens d'une « conversion sociale », à prêcher et à vivre, aussi¹¹⁸⁸. Le lendemain, alors que son enthousiasme est tombé, elle se demande si elle n'a pas été la proie de chimères mais maintient cependant qu'il faut se garder d'éteindre l'Esprit.

*"...quand je me suis réveillée ce matin, et que la clarté crue du jour est entrée dans ma chambre, mon enthousiasme était tombé et je me suis demandé si je n'avais pas été la proie de chimères s'il ne fallait pas se méfier de cette exaltation ..."*¹¹⁸⁹.

En écho à l'appel ressenti, survient une possible rencontre personnelle avec le divin. Amy cherche Dieu à l'intérieur d'elle-même, dans le silence ; elle fait l'expérience de la Présence du Dieu immanent¹¹⁹⁰. Lorsqu'il se révèle, le questionnement, source de doute et d'inquiétude, s'apaise. Pour elle, grâce à une rencontre avec le Dieu personnel, une conversion, un changement sont possibles à tout moment de notre existence¹¹⁹¹.

*"Je me suis demandé si je ne passais pas à côté des réalités essentielles : le sentiment du péché, le besoin de pardon et la délivrance. Et je me suis dit, sincèrement, que si c'était par là qu'il me fallait passer, je n'hésiterais pas, que c'était bien ce que je désirais par-dessus tout : posséder la vraie vie. Et ensuite, j'ai senti que ces inquiétudes étaient vaines. Si les expériences que je tente de faire recouvrent vraiment une réalité, si c'est vraiment Dieu qui est en moi quand je le cherche en faisant le silence dans mon âme, et si j'apprends à entrer ainsi en contact plus étroit avec lui, de quoi aurais-je peur ? Comment me laisserait-il ignorer les réalités vitales, comment ne les révélerait-il pas au contraire d'une façon toujours plus claire ? Et je me suis endormie dans un sentiment de paix ; on ne peut avoir peur de la vie, me disais-je, quand on a Dieu en soi"*¹¹⁹².

Cette « Présence intérieure » dont parle Amy, est-ce le Dieu immanent évoqué ? Est-ce le résultat de sa pratique religieuse ? Et si c'est le cas, quelle pratique permet de « faire appel à la « présence intérieure » » pour demeurer dans le calme ? Ce qui est certain, c'est que dans les situations difficiles, dont la séparation, la « présence intérieure » apaise et tranquillise.

*"Je ne serai pas tranquille et ne me ferai plus aucun bien. Déjà ces derniers soirs, j'ai été étreinte d'une façon presque douloureuse par la pensée de toi, de mon petit Marco (je ne parle pas de Danilo, parce que je sais bien que je ne lui manque pas, à lui, qu'il n'a pas besoin de moi) et j'avais besoin de faire appel à la "présence intérieure" pour demeurer dans le calme"*¹¹⁹³.

En séjour à Magagnosc, chez sa sœur Marie, Amy évoque une « attitude intérieure », qu'elle assimile à une attitude de confiance. Cette attitude intérieure ne paraît pas identique à la « présence intérieure » donc il est question plus haut. Elle constate néanmoins l'heureuse influence de cette attitude sur Marie et son amie Constance. Pour elle, c'est une doctrine de la Science chrétienne¹¹⁹⁴, à laquelle elle ne songe pas un instant à se rallier, mais qui lui permet

¹¹⁸⁸ Lettre du 7 avril 1919, Chêne.

¹¹⁸⁹ *Ibid.*

¹¹⁹⁰ Sur la question de l'immanence et de la transcendance de Dieu, voir BABIN, Jean-Pierre Marie, et l'extrait de son livre *Suivre Jésus aujourd'hui*, Novalis/Cerf, 2009, p.222-225, avec l'autorisation des Editeurs, déposé sur le site : <https://blogs.mediapart.fr/jean-pierre-marie-babin/blog/030414/transcendance-et-immanence>, consulté le 16.05.2018.

¹¹⁹¹ Lettre du 7 juin 1946.

¹¹⁹² Lettre du 23 janvier 1911.

¹¹⁹³ Lettre du 14 janvier 1911, Nîmes.

¹¹⁹⁴ « *La Science Chrétienne a pour fondement les paroles et les œuvres de Jésus-Christ; elle tire son autorité de la Bible. Ses enseignements sont exposés dans le livre Science et Santé avec la Clef des Ecritures de Mary Baker Eddy.*

une profondeur dans les échanges dont elle est reconnaissante car elle lui ouvre le cœur de sa sœur Marie¹¹⁹⁵.

Revenons à cette « Présence intérieure » qui peut accompagner Amy toute une journée et lui procure un sentiment de paix, « remplit sa solitude et lui ôte toute mélancolie ». Elle sent ou elle sait que cette Présence est un don de l'Esprit, qui la vivifie sans qu'elle la mérite par ses actes propres. Par contre, même si elle nous transmet son emploi du temps, nous ne pouvons relier cette « Présence intérieure » à une pratique particulière. Elle survient après un culte, ou lors d'un séjour, qu'elle évoque dans sa lettre du 1^{er} juin, sans préciser où ni à quoi il est destiné. Quoiqu'il en soit, elle ressent fortement, à certains moments, cette « Présence intérieure ».

*"Ce dimanche de Pentecôte me laisse un doux et bienfaisant souvenir; je suis allée à l'Eglise le matin, j'ai entendu une bonne prédication et j'ai pris part à un culte de Cène tout à fait intime et simple, sans liturgie, comme je les aime. J'étais tout heureuse après et ce sentiment d'une Présence intérieure m'a accompagnée toute la journée"*¹¹⁹⁶.

*"Pour moi, je me sentais très heureuse et paisible, en rentrant de la gare (en dépit de l'inquiétude et du remords mentionnés plus haut) - si reconnaissante des belles heures passées ensemble, de notre amour si grand et si fort - et consciente d'une Présence qui remplit ma solitude et lui ôte toute mélancolie. Quand je compare ce séjour à tant d'autres du même genre, je ne puis pas ne pas constater avec gratitude que j'ai fait un peu de chemin vers l'équilibre et l'harmonie intérieure. (Et je sais bien que ce n'est pas à moi qu'en revient l'honneur, je le reçois comme une Grâce). Je vois bien que ce ne sont pas seulement des forces physiques que j'acquies ici et c'est ce qui me rend heureuse)"*¹¹⁹⁷.

Amy croit profondément en un Dieu universel, Père de tous les hommes, principalement des croyants, comme le dit St Paul. Car l'Ancien Testament chante en termes émouvants l'amour et les compassions de Dieu pour son peuple.

*"Le soir, Roland de Pury¹¹⁹⁸ nous a donné sa première étude sur : "Notre Père qui est aux cieux." Elle avait cet accent de gravité et de ferveur qui lui est propre, mais il me semble que c'est restreindre Dieu que de faire de lui seulement le Père de ceux qui croient en Jésus-Christ (c'est St-Paul qui dit que Dieu est le Père de tous les hommes, principalement des croyants ?). Que dire des Psalmistes et des prophètes de l'A.T. qui ont célébré en termes si émouvants l'amour et les compassions paternelles de Dieu ?"*¹¹⁹⁹.

Bien qu'une partie caractéristique de la Science Chrétienne réside dans la guérison de la maladie par les seuls moyens spirituels, son but le plus élevé est le salut universel, la délivrance de tout mal - y compris le péché et la mort (voir Matthieu 10 : 8) ». Pour davantage de précisions, voir le site dont est tiré l'extrait précédent.

Source : <http://www.christianscience.ch/FR/christianscience/index.php>, site consulté le 16.05.2018.

¹¹⁹⁵ Lettre du 9 janvier (1929?).

¹¹⁹⁶ Lettre du 26 mai 1931.

¹¹⁹⁷ Lettre du 1^{er} juin (1931?).

¹¹⁹⁸ Roland DE PURY (1907-1979) est un pasteur protestant suisse, connu pour son engagement en faveur des Juifs lors de la Seconde Guerre mondiale, à Lyon. Durant sa vie entière, Roland de Pury a combattu au nom des droits de l'homme, d'abord par son engagement contre le nazisme puis en dénonçant la torture pendant la guerre d'Algérie aussi bien que le régime de l'Union soviétique. Il est l'auteur d'un Journal de cellule écrit pendant sa captivité et d'une vingtaine d'ouvrages de théologie. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Roland_de_Pury. Site consulté le 21.03.2018.

¹¹⁹⁹ Lettre du 28 octobre 1944.

Croire en la Providence de Dieu est difficile pour Amy, mais la manière dont Rivière¹²⁰⁰ la traite la touche profondément. Cet auteur parle peu de lui, mais son attitude vis-à-vis de la Providence est toute d'adoration, d'humble dépendance, non de force et d'exaltation. Et même si Amy ne peut s'approprier la foi de l'auteur dans le dogme catholique, le catholicisme vécu et décrit par Rivière fait sens. De même, elle compare alors cet auteur à un autre, protestant celui-ci : Georges Fox¹²⁰¹. Elle en déduit que le catholicisme forge des âmes plus humbles que le protestantisme, qui prêche, via son auteur, la repentance aux autres sans se remettre lui-même en question, ou encore reconnaître sa condition pécheresse.

"Le lendemain matin, je lui ai lu quelques pages d'"A la trace de Dieu" (de Rivière) qu'elle a beaucoup aimées. Je suis tout à fait empoignée par ce livre qui a fait sur moi une impression profonde. Je m'en séparerai à grand regret pour l'envoyer à Daniel qui doit faire une étude sur ce livre pour l'Association. Je ne me doutais pas que Jacques Rivière fût une âme aussi profondément religieuse. Sa foi dans la Providence de Dieu - qui faisait le fond de son expérience religieuse est une chose tout à fait belle. Cette notion (croyance en) de la Providence - une de celles que j'ai plus de peine à admettre tu le sais - il en fait quelque chose de si vivant, de si puissant, il renouvelle tellement cette doctrine - que j'en ai été toute remuée - Ce livre fera époque dans ma vie. Il faudra que nous le lisions ensemble. Je voudrais le donner à Jean. Je compte en tout cas en recopier pour lui une page (sur l'immortalité)"¹²⁰².

"C'est curieux de comparer ces deux personnalités religieuses de George Fox et de Jacques Rivière (je fais ce rapprochement parce que je viens de lire leurs livres à tous deux). Si on les considérait chacun comme le représentant de sa confession, on serait bien amené à conclure que le catholicisme forme des âmes plus humbles que le protestantisme (quoique tu en dises !). Fox est admirable de courage, d'énergie, de foi - mais il ne me semble pas possible de ne pas discerner quelque orgueil en lui - et même beaucoup. Sous prétexte de se laisser guider par la lumière intérieure, il est bien près de se croire infaillible et il juge sans indulgence ceux qui pensent autrement que lui. Jamais encore, je l'ai vu s'accuser de quoi que ce soit, lui prêchait toujours la repentance aux autres ! - Rivière, lui, parle très peu de lui - son attitude, vis-à-vis de la Providence, est tout d'adoration, d'humble dépendance. Ce catholicisme-là m'inspire une grande sympathie, je dois le dire - quoique je ne puisse naturellement pas m'approprier sa foi dans le dogme catholique"¹²⁰³.

Dieu protège, et la confiance est la certitude de cette protection. Mais cette confiance est humaine et, par-là, n'est pas inébranlable. Comme Amy le relève, l'éloignement appelle la confiance mais il l'ébranle également, malgré la correspondance qui permet le maintien d'un lien¹²⁰⁴. De même, apprendre à nous contenter de ce que nous avons reçu, c'est faire l'expérience de l'humilité¹²⁰⁵. La préoccupation qui consiste à placer sa confiance en Dieu rend l'Homme humble et conscient de ses limites. Amy est convaincue que Dieu, si on lui remet les

¹²⁰⁰ Jacques RIVIÈRE, né le 15 juillet 1886 à Bordeaux (Gironde), mort le 14 février 1925 à Paris, est un homme de lettres français, directeur de *La Nouvelle Revue française* de 1919 jusqu'à sa mort, et ami d'Alain Fournier, avec qui il échangea une abondante correspondance avant de devenir son beau-frère.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Rivi%C3%A8re. Site consulté le 26.10.2017.

¹²⁰¹ George Fox (juillet 1624 – 13 janvier 1691) est le fondateur de la Société religieuse des Amis, dont les adhérents sont surnommés les quakers. Témoin d'une époque de grands bouleversements sociaux, George Fox s'opposa au consensus religieux et politique en proposant une nouvelle approche plus rigoureuse de la foi chrétienne. Son journal, qui contient une description très vivante des périples de son auteur, s'est imposé comme une œuvre littéraire majeure. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/George_Fox. Site consultée le 21.03.2018.

¹²⁰² Lettre du 19 janvier 1926.

¹²⁰³ Lettre du 30 janvier 1926.

¹²⁰⁴ Lettre du 1^{er} février 1926.

¹²⁰⁵ Lettre des 10 juin 1941 et 24 mai 1946.

choses, intervient. A sa manière, certes, mais il intervient. De même, Dieu a la capacité de faire un ou des miracles, même si la notion de miracle est étrangère à l'Homme. En priant ensemble, en demandant l'aide spirituelle d'âmes croyantes, elle est convaincue de l'intervention divine.

"...mais on est terriblement oppressé. J.-J. m'a dit tout à l'heure que la plupart des gens considéraient la situation comme désespérée; même ceux qui ont été optimistes jusqu'à présent. Moi, je me refuse à perdre l'espoir - Dieu peut faire un miracle. Ce soir, nous entendrons la radio anglaise"¹²⁰⁶.

"Tu vois d'ici combien la situation est délicate et comme notre séjour à Montpellier promet d'être semé d'embûches.... Il faut que le bon Dieu y mette la main, pour qu'il n'y ait pas de casse"¹²⁰⁷.

5.3 Communion de prières

Lorsqu'ils sont séparés, Amy et Pierre ont mis au point un moment précis où chacun pense à l'autre, et prie pour l'autre. C'est ce qu'ils nomment la « communion d'esprit » même si la forme que revêt cet instant peut différer pour chacun d'eux. Amy se donne à son mari en pensées, corps et âme, et se dit que, s'ils se consacrent ensemble à Dieu, leurs pensées se rencontrent malgré la distance¹²⁰⁸. Pour elle, il y a différentes façons de se rencontrer : dire en pensées des paroles de son choix ou prier, à voix haute ou intérieurement, pour la personne avec laquelle on tient à se sentir en « communion d'esprit ».

"Mon amour chéri,

Ta lettre de ce matin est bien gentille et plus longue que les précédentes. Et elle contient de nombreux détails sur les petits qui m'ont fait grand plaisir. Mes reproches seront donc tombés bien à faux. C'est un des nombreux inconvénients de la séparation. Tâchons d'y suppléer du mieux que nous pouvons en établissant entre nous une communion d'esprit aussi grande que possible. N'oublie pas mon rendez-vous du soir. - Et si tu penses à moi à d'autres moments de la journée, je n'y verrai aucun inconvénient"¹²⁰⁹.

"Cela m'ennuierait de rentrer juste au moment de la visite de Math.[ilide]. Tu serais si absorbé que tu n'aurais pas le temps de te réjouir de mon retour. - Tâchons de bien mettre à profit ces moments de communion d'esprit chaque soir, ainsi notre séparation n'aura pas été inutile. Comment penses-tu à moi ? est-ce que tu dis en pensées des paroles de ton choix [mot difficilement lisible] ? (je le fais souvent) - ou pries-tu pour moi ?"¹²¹⁰.

L'idée d'un Dieu universel, présent et à l'œuvre dans toute la création plaît à Amy ; elle aspire à une union si étroite que la souffrance de la séparation s'en voit diminuer. Dieu ouvre cette communion de pensées et de prières instaurée par Pierre et Amy lorsqu'ils sont séparés.

"Dans le sermon de Wilfred que nous lisons hier, j'ai aussi retrouvé cette idée que j'aime et que je crois vraie (une idée quaker aussi) de l'Esprit de Dieu à l'œuvre dans toute la création, dans tous les hommes, dans toutes les religions, et non pas cantonné dans un peuple, dans une religion à l'exclusion des autres. Que ce sera bon de causer ensemble de tout cela ! et d'être réunis pour ne plus se quitter ! J'aspire à arriver à une union si étroite de nos âmes que nous ne souffrions plus autant de la séparation"¹²¹¹.

¹²⁰⁶ Lettre du lundi 21 avril 1941.

¹²⁰⁷ Lettre du dimanche matin 15 juillet 1956.

¹²⁰⁸ Lettre du 23 janvier 1911.

¹²⁰⁹ Lettre du 17 janvier 1911.

¹²¹⁰ Lettre du dimanche 22 janvier 1911.

¹²¹¹ Lettre du 23 janvier 1911.

Cette « communion d'esprit » se vit également à sens unique, quand l'un ou l'autre des conjoints est éloigné. Il n'est pas toujours possible d'être en pensées l'un avec l'autre au même moment, en fonction des occupations et obligations¹²¹². Cette communion d'esprit, de pensées ou communion spirituelle abolit, d'une certaine manière la distance et renforce les liens entre les époux. Au point que, loin de Grandchamp, séparée d'êtres chers, Amy ressent avec force ce qu'elle nomme « l'union des cœurs ». Si ce qu'elle ressent n'est pas nouveau, la force avec laquelle cette union se manifeste la relie aux réalités invisibles, l'ouvre à ces mêmes réalités et lui permet de vivre ce temps de Noël dans une union profonde avec les siens et le message de Noël¹²¹³.

*"Et je suis près de toi, tout le temps. Je pense que Daniel ne se doutera jamais de ce qu'il m'en a coûté de te laisser cette semaine. Il faut que ce soit une occasion d'expérimenter la réalité de la communion spirituelle, à travers la distance. Tu me sentiras tout près de toi, vendredi. Je sais que tu seras aidé et que tu auras un message à apporter. J'aimerais avoir des détails sur chaque soirée. M. Marc Boegner¹²¹⁴ a-t-il été à la hauteur ?"*¹²¹⁵.

Les temps de prière communs, les prières des membres de la communauté et le temps de prière partagé avec l'être aimé, à la même heure de la journée, dans des endroits différents, sont des pratiques qui permettent de développer, maintenir, renforcer cette union autre que physique et géographique.

*"Mon Pierre bien-aimé,
C'est avec toi que je veux commencer cette pluvieuse journée de dimanche. J'espère que ces lignes t'arriveront pour ton jour de naissance, que tu sentiras dès le matin et tout au long de la journée que j'aurais tant voulu passer auprès de toi ma tendresse t'envelopper, ma prière aussi. C'est bon de penser que nous sommes unis d'une façon toute particulière pendant cette semaine dans cette prière fervente pour recevoir le St Esprit. J'ai confiance qu'elle sera exaucée puisqu'elle s'appuie sur des promesses telles que : "Si deux ou trois s'assemblent..." "Tout ce que vous demanderez en mon nom..." et surtout : "Si vous qui êtes mauvais..." etc. Cette dernière parole est le texte morale de ce jour, je veux la prendre comme le mot d'ordre de cette semaine"*¹²¹⁶.

L'extrait de la lettre du jeudi 15 février 1934 provient de Paris et souligne l'idée que la distance donne l'occasion à Pierre et à Amy, une fois de plus, d'expérimenter la réalité de la communion spirituelle. L'union des cœurs est infiniment plus précieuse qu'une réunion où tous sont présents, mais où elle fait défaut. Amy le dit « ... les réalités invisibles comptent plus que ce qu'on peut toucher et voir »¹²¹⁷. L'union des cœurs cimente et vivifie le couple malgré la séparation liée à la distance et ouvre aux « réalités invisibles ». La lettre du jeudi 4 juin 1936 relate le récit d'une amie ayant fait l'expérience de la mort imminente. Les réalités invisibles existent et les expériences vécues, partagées conduisent à la foi ou à retrouver une foi qui avait été perdue. L'amie qui témoigne a expérimenté l'amour de Dieu et retrouvé des bien-aimés disparus. Les

¹²¹² Lettre du 27 mai (1931?).

¹²¹³ Voir l'extrait de lettre du 23 décembre 1935, en Annexe 1.

¹²¹⁴ Marc Boegner, né le 21 février 1881 à Épinal et mort le 18 décembre 1970 à Paris, est un pasteur et théologien protestant, responsable d'Eglise et essayiste français. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Marc_Boegner. Site consulté le 30.12.2020.

¹²¹⁵ Lettre du 15 février 1934.

¹²¹⁶ Lettre du dimanche 2 juin 1946.

¹²¹⁷ Lettre du 23 décembre 1935.

révélations transcendantes sont accordées dans certaines circonstances et à certaines personnes, qu'elles aient ou non embrassé la religion chrétienne.

5.4 Le Grandchamp des Bovet

Les fruits du Réveil comportent, selon Pierre Bovet, deux saisons : La Mission et l'évangélisation, et le mouvement que l'on nommera plus tard « le christianisme social »¹²¹⁸. Dans l'esprit de ce dernier, le souci des malades et la pauvreté sont au premier plan.

Sur le plan pratique, ce souci se traduit par la fondation et l'ouverture d'établissements pour les malades dirigés par des diaconesses qui, dans l'église chrétienne, et spécifiquement protestante, sont chargées de fonctions charitables et vivent en communauté. Au niveau romand et suisse, la réflexion est engagée pour l'ouverture d'un tel établissement et trois événements amèneront les Bovet de Boudry à militer pour la création, en Suisse, d'une institution de diaconesses.

Deux de ces événements, vécus dans une foi profonde, contribuent à affermir les résolutions prises : un accident entre Areuse et Boudry, subit par Philippe Bovet, mari de Bertha Bovet, née Mumm, puis la maladie grave de Claude Bovet-Felss, père de Philippe. Le 8 septembre 1840, la maison Bovet et Cie achète la Fabrique de Grandchamp¹²¹⁹, tombée en faillite. En même temps, d'autres projets sont conduits et l'institution des sœurs de la Charité s'ouvre finalement à Echallens le 19 décembre 1842, et non pas à Grandchamp.

La famille Bovet ne renonce cependant pas à son projet social et décide d'installer, à Boudry, un petit asile, inauguré en 1842, sous la conduite d'une sœur catholique convertie au protestantisme. De Boudry, l'Asile sera transféré à Grandchamp en 1856. Il ne fermera ses portes qu'en 1935. Cet « asile » se définit comme une maison où l'on reçoit des malades, mais aussi, pour une nuit, des passants et des vagabonds. Dans l'esprit du « Christianisme pratique » de Germond, cet établissement plus proche de l'hôpital, devait peu après comprendre des établissements d'éducation. La fondation de ces derniers date de 1848. L'établissement d'éducation sera également transféré à Grandchamp en 1856 et fermera ses portes en 1919. Mathilde Bovet, belle-sœur de Pierre Bovet, en sera la dernière directrice.

¹²¹⁸ « Historiquement et sociologiquement, le socialisme chrétien en tant que mouvement global s'inscrit dans la problématique de la réaction des Eglises à la question sociale, aux phénomènes de l'industrialisation du XIX^e et du XX^e siècles. Il ne faut pas oublier les terribles maux sociaux qui se sont répandus avec cette industrialisation : le travail des enfants, la durée excessive du temps de travail, les conditions de travail portant atteinte à la santé, le manque de sécurité, les salaires dérisoires... Face à l'inconscience des organisations ecclésiastiques, le socialisme chrétien veut donner une réponse chrétienne appropriée au paupérisme des couches basses de la population et à l'existence même d'une classe dépossédée. Son projet est donc plus vaste et plus ambitieux que les actions ponctuelles de l'Eglise en milieu prolétaire ». (p.18). Pour une mise en perspective du christianisme social, consulter BLASER, Klauspeter, *Le Christianisme social. Une approche théologique et historique*, Paris, Van Dieren Editeurs, 2003, 144 pages, dont est tiré la citation ci-dessus.

¹²¹⁹ « Claude-Jean-Jacques Bovet-Felss s'est rendu acquéreur pour 103.500 francs de la manufacture et du domaine de Grandchamp mis en vente par voie d'enchères par les 31 créanciers bâlois de Verdan frères (dont M. Alexandre Vinet, professeur) qui les avaient acquis à « titre d'engagères » ». Tiré de BOVET, Pierre, *Ibid.*, 1965.

Mais qu'est-ce donc que Grandchamp ? « *C'est une fabrique d'indiennes¹²²⁰ créée par Chaillet d'Arnex en 1764, gérée pendant plusieurs générations, en même temps que celle des Isles par la famille Verdan* »¹²²¹. Au départ, ces bâtiments sont fortement isolés, à l'écart du monde.

Revenons aux établissements d'éducation nés en 1848. L'établissement des garçons se situe d'emblée à Grandchamp, séparé de celui des filles, situé, lui, à Boudry. Celui des garçons comprend aussi bien un caractère professionnel qu'éducatif, car il dispose, pour les grands, d'un atelier d'horlogerie qui, malheureusement, ne dure pas longtemps. Il ferme ses portes en octobre 1858. Il existera également durant quelques années une filature. Ces activités sont avant tout liées à la présence d'un horloger et d'un filateur. La succession n'est pas toujours aisée mais après le départ du premier filateur, on continuera à filer de la laine à Grandchamp durant une trentaine d'années.

En 1856, proposition est faite de transférer à Grandchamp l'asile, l'hôpital et les orphelines, de manière à pouvoir offrir à ces dernières des leçons par le responsable des garçons. Ce transfert a lieu le 6 mai 1856. Clara Bovet, tante de Pierre, reprend la direction de l'asile et ses parents, sa sœur et son frère s'y installent également. En 1871, presque dix ans après le décès de Philippe Bovet, Grandchamp comprend l'Etablissement d'éducation, l'hôpital, l'Asile, l'Andalouse¹²²² et l'Ecole Normale.

En 1859, Félix Bovet comprend qu'il y a un appel dans les activités qui se déroulent à Grandchamp. Mais qui est Félix Bovet ?

Félix Bovet, père de Pierre Bovet, entretient avec Bertha Bovet, née Mumm, épouse de son cousin Philippe, des sentiments d'amitié très profonds. Elle est à la fois sa confidente et son confesseur. De fil en aiguille, proche de la famille, Félix finit, le 31 janvier 1859, par demander à Bertha et à Philippe, la main de leur fille Hélène, âgée d'à peine dix-neuf ans alors que Félix en a trente-quatre. Le mariage est célébré le 22 juin 1859. Félix et Hélène Bovet s'installent à Grandchamp, dans l'idée de reprendre personnellement en main la direction de l'établissement des garçons. Ils ont vu une direction dans l'appel à se consacrer à Grandchamp. « *M. Bovet désire réorganiser son établissement sur le modèle de la Baechtelen¹²²³, en le fondant notamment sur l'agriculture, pour astreindre plus que par le passé ses élèves à un travail sérieux et les habituer à une discipline stricte* »¹²²⁴.

Durant les nombreuses années de fonctionnement des établissements, ces derniers connaîtront des hauts et des bas, en fonction des directeurs et du manque de diaconesses.

¹²²⁰ Une Indienne est un tissu peint ou imprimé fabriqué en Europe entre le xvii^e siècle et le xix^e siècle. Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Indienne_\(tissu\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Indienne_(tissu)). Site consulté le 26.11.2020.

¹²²¹ BOVET, Pierre, *Ibid.*, p. 131. Pour de plus amples détails sur la fabrique et les indiennes neuchâteloises, voir BERTHOUD, Dorette, *Les indiennes neuchâteloises*, Boudry, A la Baconnière, 1951, 193 p.

¹²²² L'Andalouse est un bâtiment qui accueille des jeunes femmes d'origine espagnole se destinant à l'évangélisation.

¹²²³ La « Baechtelen ou Bächtelen » est une maison d'éducation, de rééducation, ouverte en 1840 par la Société suisse d'utilité publique, sur l'initiative de Jean-Gaspard Zellweger. Cité dans BOVET, Pierre, *Ibid.* p. 251.

¹²²⁴ *Ibid.*, p. 254.

En 1861, l'asile destiné aux malades se rouvre après une année de fermeture. L'asile comprend peu d'hommes et beaucoup de femmes. Il serait, aujourd'hui, comparé à un EMS¹²²⁵ ou à une maison de retraite. Il accueille des personnes malades ou âgées, qui n'ont pas de revenu, pas de famille, ni de lieu où vivre.

La mort de Philippe Bovet, en 1863, provoque quelques soucis financiers. On pense un moment qu'il va falloir vendre Grandchamp, et, par-là, fermer les établissements. Durant les dix années suivantes, qui séparent la mort de Philippe de celle de son épouse Bertha, Grandchamp va connaître un épanouissement certain.

En 1865 s'ouvre à Grandchamp, sous l'égide de M. Paroz, une Ecole normale destinée à préparer des instituteurs pour le canton de Neuchâtel et pour la Suisse française en général. Elle se transporte en 1872 au Château de Peseux. Un article sur Grandchamp, dû à Ferdinand Buisson, mérite d'être cité *in extenso* car il rend bien l'atmosphère qui entoure alors le hameau et recense les multiples activités qui s'y déroulent :

« Grandchamp, village de Suisse, à 7 kilom. de Neufchâtel, sur la Reuse ; 200 hab. Ce petit village et devenu le centre d'une singulière activité intellectuelle. Les restes d'une ancienne fabrique d'indiennes ont été appropriés successivement à plusieurs établissements de bienfaisance. Le plus ancien en date est un hôpital de douze lits, transformé maintenant en asile pour des incurables. Il remonte à l'année 1842. En 1848, M. Philippe Bovet ouvrit un second établissement, un orphelinat pour des enfants des deux sexes, comptant actuellement quarante enfants. En 1866, une dame de Boudry ouvrit un établissement destiné aux institutrices sans place. Il s'y est joint successivement une caisse de retraite (il faut sans doute lire plutôt « maison de retraite »¹²²⁶) pour les institutrices âgées et pauvres, des cours spéciaux pour la préparation de jeunes institutrices pour l'étranger, etc. Enfin, sous la protection de M. Félix Bovet et quelques autres amis de l'instruction libre, un instituteur distingué de la Suisse française, ancien rédacteur de notre journal l'Ecole normale, M. Paroz, est allé fonder dans ce même coin de terre privilégié une école normale libre, qui fait concurrence à la section de pédagogie établie par l'Etat dans l'Académie de Neufchâtel. Cette courageuse entreprise a obtenu un succès qui prouve le prix qu'on attache dans ce petit pays à la diffusion de l'instruction populaire »¹²²⁷.

Les locaux occupés par l'Ecole normale à Grandchamp servent par la suite, durant six années, pour un séminaire destiné aux maîtresses d'école enfantine (l'Ecole Jolberg), avant d'être mis à disposition des communes de Boudry et de Cortaillod qui y installent, en 1876, une Ecole secondaire. Cette école s'adresse aux deux sexes.

A ses côtés sera fondée en 1868 un établissement dénommé L'Andalouse, accueillant de jeunes femmes espagnoles se destinant à l'évangélisation. L'Andalouse se ferme en 1974. L'Etablissement des garçons, quant à lui, ferme ses portes au printemps de 1892. Au départ de

¹²²⁵ Etablissements médico-sociaux.

¹²²⁶ Il s'agit de la pension de l'Aile, ouverte aux Isles, transférée à Grandchamp en 1867. Elle quitte Grandchamp à fin avril 1875, pour une destination inconnue.

¹²²⁷ BOVET, Pierre, *Ibid.*, p. 302.

son directeur, M. Fleury Humbert-Droz, il reste quatre garçons, qui sont acceptés par l'orphelinat de Belmont, à Boudry.

L'Etablissement des jeunes filles, lui, durera encore plus de vingt après la fermeture de l'Etablissement des garçons. En 1910, le Conseil de famille décide de remettre à deux membres de la nouvelle génération ce qui subsistait des établissements. Paul Bovet devenait dès lors chapelain de l'hôpital et Jean et Mathilde Bovet les directeurs de l'orphelinat de jeunes filles. L'orphelinat ferme ses portes alors qu'il est presque centenaire. Comme l'hôpital, l'Etablissement des jeunes filles ne répond plus aux besoins pour lesquels il a été ouvert en 1850¹²²⁸ ; et c'est à ce moment, en 1935, que Mademoiselle Marguerite de Beaumont, une amie de Grandchamp « *fait part de son désir de louer l'hôpital pour en faire une maison de prière* »¹²²⁹. Parallèlement, Mathilde Bovet ouvre une maison de vacances pour les anciennes élèves de l'Etablissement, qui dure de 1919 à 1935. Puis, les Retraites devenant de plus en plus nombreuses, la petite communauté de sœurs demande à Mathilde Bovet de pouvoir disposer des locaux devenus vacants. La « pension » d'été a été le dernier prolongement des nombreux établissements qui sont nés et qui sont morts à Grandchamp.

Selon Pierre Bovet, que nous citons « *Ainsi, au total, les articles du cadastre de Boudry qui avaient constitué le domaine de Grandchamp, formant une seule propriété, sont inscrits aujourd'hui sous le nom d'une demi-douzaine de propriétaires différents, dont la Communauté de Grandchamp et diverses hoiries* »¹²³⁰.

A côté des Etablissements et du hameau, Marc Bovet prend en main, au printemps 1927, l'exploitation de la ferme de Grandchamp. Alors que ce dernier se pose des questions et pense avoir apporté au domaine tout ce qu'il pouvait, atteint dans sa santé, il est victime d'un accident le 9 décembre 1948, et, au matin du 10 décembre, il s'éteint sans avoir repris connaissance.

Selon sœur Geneviève, Mère de la communauté qui s'était constituée à Grandchamp à partir de 1935, « *Marc [lui] paraissait indispensable à Grandchamp tel qu'elle le voyait, un Grandchamp appelé à recueillir l'héritage spirituel du passé afin de pouvoir l'étendre dans des directions nouvelles* »¹²³¹.

Du Grandchamp ouvert pour venir en aide aux déshérités, dans une action qui tient de la bienfaisance et de la charité, mais qui s'ancre solidement dans le message du Christ, voici un autre Grandchamp, lieu de prière et de paix, de partage, d'accueil et de vie. Il est qualifié par Sœur Marguerite, « *maison de permanence, de prière et d'accueil* ». Mais ne nous y trompons pas : c'est toujours le même Esprit qui souffle sur le hameau.

Grandchamp est un lieu de retrouvailles, d'enracinement. Dispersés en Suisse et dans le monde, les membres des familles Bovet ont fait de Grandchamp à la fois un endroit qui permet de

¹²²⁸ Selon Pierre BOVET : « *Les pensionnaires n'appartenaient plus à la même catégorie. La maison tendait à devenir un pensionnat bon marché pour jeunes filles de la Suisse allemande. On se décida à fermer* ». p. 377.

¹²²⁹ *Ibid.*, p. 376.

¹²³⁰ *Ibid.*, p. 389.

¹²³¹ *Ibid.*, p. 384.

d'entretenir des liens familiaux et un lieu de mémoire, fortement imprégné de ce qui a été vécu sur le plan spirituel et sur le plan social, dans un souci d'appliquer les vertus du « christianisme social » pour ce dernier plan.

Le nombre de lettres écrites par Amy à Grandchamp ne reflète sans doute pas l'importance et la signification du lieu pour elle, pour ses enfants, son mari et les membres de la famille.

Sur 1090 lettres rédigées entre 1903, après leur mariage et 1965, année du décès de Pierre Bovet, 220 lettres portent la mention de Grandchamp comme lieu de rédaction. La première lettre date de 1908 et la dernière du 25 septembre 1956.

Il ne faut néanmoins pas oublier que les Bovet ont habité Neuchâtel de 1903 à 1912, année de leur départ pour Genève, puis sont très probablement revenus s'installer à Grandchamp en 1944, au moment de la retraite de Pierre Bovet. De plus, sur l'ensemble de la correspondance, 29 lettres évoquent Grandchamp¹²³².

Le tableau ci-dessous résume les chiffres énoncés plus haut.

Fig. 14 : Nombre de lettres évoquant et écrites depuis Grandchamp, en nombre et pourcentage

	Nombre de lettres	En pourcent du total
Evoquent Grandchamp	29	2,66%
Ecrites depuis Grandchamp	220	20,18%

Que peut-on déduire de ces chiffres ? Si peu de lettres, somme toute, évoquent l'endroit, un cinquième sont rédigées depuis Grandchamp, signe qu'Amy Bovet y séjourne régulièrement. Comment la correspondance d'Amy envisage-t-elle Grandchamp ?

Grandchamp, lieu enchanteur

Grandchamp reste, de tout temps, un lieu privilégié. Amy soutient que Verbier devra se montrer bien enchanteur pour lui faire oublier le paradis qu'est Grandchamp et qu'elle se désole d'avoir quitté¹²³³.

Grandchamp, lieu de retrouvailles et symbole de l'attachement familial

Grandchamp, c'est le lieu qui affermit le lien entre les membres de la famille. C'est le lieu des retrouvailles, même si le moyen de conserver le lien, autre que le lieu qui le symbolise à travers les rencontres, reste la correspondance. Amy souligne, depuis Grandchamp, que correspondre est une nécessité et elle se désole que son mari, dans sa lettre, n'écrive laconiquement « *rien à raconter auj., cela ne vaut pas le port de la lettre* »¹²³⁴. Elle met sur le compte de la fatigue le peu d'enthousiasme de celui-ci pour donner des nouvelles et relater ses occupations. Elle reconnaît

¹²³² Les précisions historiques évoquées ici sont essentiellement tirées du livre écrit par Pierre BOVET, *Un siècle de l'histoire de Grandchamp. Entre la fabrique d'Indiennes et la communauté spirituelle*, Città di Castello, 1965, 418 p., qui retrace de manière précise l'histoire du lieu et des personnes qui s'y sont succédé.

¹²³³ Lettre du 1^{er} juin 1942.

¹²³⁴ Lettre du 10 juin 1943.

pourtant que la suite de la lettre dément les propos peu encourageants de Pierre, car elle contient « plusieurs choses intéressantes ».

Grandchamp, lieu de rencontre pour former des couples

Grandchamp est aussi un lieu de rencontre qui permet de nouer des relations entre des personnes proches de la famille. L'endroit est l'occasion de faire se retrouver des jeunes gens célibataires ou de les faire se connaître, espérant ainsi qu'ils fonderont un foyer. Le 8 août 1935, Amy écrit :

*"Mot de Germaine Exchaquet, ce matin, disant que Jacqueline ne viendra ici qu'à la fin de l'automne (je lui avais demandé et elle avait oublié de me répondre). J'ai l'impression que cela ne se fera pas, c'est trop mal emmanché"*¹²³⁵.

Toujours ce même mois d'août, Amy fait le portrait d'une jeune fille nommée Nelly Schintz, apparentée au Bazar « Chez Schintz », situé à Neuchâtel. Geneviève, la fille d'Amy, pense à elle sans cesse, probablement dans l'idée d'en faire l'épouse de Jean-Jacques, même si elle est plus âgée que son frère. Amy déclare écrire à son fils pour qu'il vienne et qu'il la voie. Pour Amy, l'âge peut paraître un obstacle insurmontable pour Jean-Jacques, même si elle-même trouve que la jeune femme ne fait pas ses trente-cinq ans¹²³⁶.

Grandchamp, lieu de paix

Amy, dans son courrier du 24 juillet 1940, évoque depuis Grandchamp les échos de l'invasion de la France par l'Allemagne nazie. Elle dénonce l'attitude de la presse suisse, et même de la Feuille d'Avis du jour, en stigmatisant son revirement. Elle informe qu'on est sans nouvelles de la famille d'un certain Emile Schlœsing¹²³⁷, qui est dispersée et dont les membres ne savent rien les uns des autres. Un des neveux de Germaine Exchaquet¹²³⁸ s'est réfugié en Angleterre afin de poursuivre la lutte. En Suisse, des employés français de l'Ambassade de France à Berne continuent de croire à la victoire anglaise¹²³⁹.

De l'avenir de l'Hôpital à un projet de vie communautaire

Les locaux dédiés à l'Hôpital, qui a fermé ses portes, se retrouvent vides. Dès cette fermeture, une réflexion naît à propos de l'avenir du lieu. Des Retraites s'y déroulent et l'endroit, paisible et isolé, convient bien au climat spirituel de ces temps hors du monde.

¹²³⁵ Lettre du 8 août (1935?).

¹²³⁶ Lettre du 12 août (1935?).

¹²³⁷ Emile SCHLOESING, (1888-1971), pasteur et missionnaire, nommé en 1937 directeur-adjoint, puis de 1941 à 1952 directeur de la Société des Missions évangéliques de Paris (à Marseille, trésorier de la Mission évangélique de Marseille et du littoral créée en 1878 et dirigée par Ruben Saillens, création encouragée par Henri Emile Schloesing, son père, qui recevait chez lui les missionnaires de passage avant leur embarquement).

Source : https://www.persee.fr/doc/jso_0300-953x_1971_num_27_31_2328, site consulté le 3 juillet 2019.

¹²³⁸ Germaine Exchaquet une amie proche d'Amy Bovet.

¹²³⁹ Lettre du 24 juillet 1940.

"Tu penses si je suis intéressée par ce que tu me dis de l'Hôpital et de Mlle de Perrot. J'ai reçu ce matin même l'incluse de G. Micheli¹²⁴⁰. Nous avons besoin d'être dirigé. Nous le serons"¹²⁴¹.

Pierre Bovet cherche à utiliser les locaux devenus vacants, par exemple en aménageant des appartements locatifs, moyennant des transformations. Or, le destin ou la Providence semble s'employer à destiner ces lieux à une activité communautaire et spirituelle, comme en témoigne l'extrait ci-dessous :

"Le premier sujet traité a été la maison de Retraite. Ces dames ont été assez émues de savoir que nous étions sur le point de louer l'hôpital. Plusieurs désirent vivement que la maison de retraite s'ouvre ; d'autres qui étaient d'abord hésitantes ont eu, après un "quiet time" une "direction" très positive dans ce sens... Nous aurions en vue une directrice pour cette maison (autre que Mlle de Perrot) mais je n'ai pas le droit de préciser. Bref, je suis chargée de te prier de ne rien conclure avant le 1er décembre. D'ici là, nous devons réfléchir sérieusement à la chose, et j'espère beaucoup que nous pourrons te faire des propositions précises (nous devons nous retrouver à Lausanne le 28 novembre). J'ai cru pouvoir assurer à ces dames que tu serais disposé à leur accorder ce délai. Je serais, pour ma part, très reconnaissante si la chose aboutissait. J'ai vu clairement, au cours de notre entretien de cet après-midi qu'il était sans doute providentiel que Mathilde se soit montrée si peu disposée à louer sa maison. Je crois que ces locaux sont destinés à autre chose qu'à servir d'appartements locatifs. Je les vois servant, soit de dépendance à la maison de Retraite si celle-ci s'agrandit et se révèle trop exiguë, soit à des Retraites comme celles que nous avons eues à présent, à des camps de cheftaines Eclaireurs et autres réunions de ce genre. Pour le moment, nous projetons d'y faire deux Retraites : une au début de juillet, par. ex., l'autre fin septembre. Je crois que Grandchamp a encore de beaux jours en perspectives"¹²⁴².

Pierre a certainement été quelque peu piqué au vif de ne pas se voir indiquer qui est pressenti pour la direction de la maison de Retraite¹²⁴³. Tout ce qu'il sait, c'est qu'il s'agit d'une dame et que son nom a été confié à Amy sous le sceau du secret. Le nom de cette personne n'a pas été prononcé en séance, et il est probable que seule Amy et la personne qui le lui a confié sont au courant¹²⁴⁴.

Cette communauté prend forme avec l'arrivée de Sœur Marguerite, ainsi baptisée à partir du 19 mars 1936. Elle sera rejointe assez rapidement par une autre Marguerite. Et les relations entre les deux femmes, au départ du moins, ne seront pas simples, comme l'est toute vie communautaire à ses débuts¹²⁴⁵. Le Christ dit en effet « *Car, là où deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux* »¹²⁴⁶. Mais il ne dit pas que se réunir à deux ou trois est aisé. Par contre, la difficile ouverture à l'autre n'empêche pas de l'apprécier, ni de lui reconnaître de nombreuses qualités.

¹²⁴⁰ Geneviève Micheli est une amie et un modèle pour Amy, sans qu'elle manifeste à son égard une complaisance exagérée. Pour une courte biographie, voir *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version informatisée, HAMMANN, Gottfried, 14.01.2010, site consulté le 11.12.201. Source : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F45464.php>. Voir également bibliographie.

¹²⁴¹ Lettre du 12 août (1935?).

¹²⁴² Lettre d'Amy à Pierre, du 11 octobre 1935.

¹²⁴³ Nous pensons que le terme de « Retraite » est à prendre dans le sens spirituel du terme, et non dans le sens d'une maison accueillant des personnes ayant atteint l'âge de se retirer de la vie active.

¹²⁴⁴ Lettre du 13 octobre (1935?).

¹²⁴⁵ Lettre du 30 juin 1936.

¹²⁴⁶ Evangile de Mathieu, 18, 20. *La Bible. Traduction œcuménique*. Edition intégrale TOB (3^e édition), Les Editions du Cerf, Paris VII^e, 1989.

Des Retraites à la Communauté des sœurs

Si la Communauté prend forme en 1936, la réflexion pour organiser des retraites à Grandchamp est, elle, antérieure à l'année 1930, puisque la première mention de ces dernières, écrite depuis Grandchamp, date du 24 septembre 1930 :

*"J'ai passé un bon moment avec A. DuBois, tout à fait sympathique à notre projet et regrettant vivement de ne pouvoir prendre part à la retraite"*¹²⁴⁷.

Amy est active non seulement comme participante aux retraites, mais également à leur organisation puisqu'elle participe aux réunions préparatoires¹²⁴⁸. Elle en fait un récit détaillé à son mari, notamment en ce qui concerne le déroulement et le contenu. Le contact entre les participants s'établit rapidement et « *cette union des cœurs ne cesse de s'accroître et de s'approfondir jusqu'à la fin* ». Les participants, majoritairement des femmes, sont enthousiasmés par le cadre qu'offre Grandchamp, les fleurs et la musique jouée par Jeanne Bovet¹²⁴⁹ et une certaine Bojana. Un culte a lieu le samedi, suivi d'un échange à propos de ce dernier. En soirée, séance de projection, lecture et musique sur la vie de Jésus. Dimanche matin, un nouveau culte dont le contenu est lié à la thématique de la Retraite. Une des organisatrices ou des participantes, ici Amy Bovet-Babut, présente la vie d'une personne, en l'occurrence celle de Madame de Pressensé¹²⁵⁰. Enfin, lundi matin, nouveau culte présidé par M. DuPasquier. Amy souligne la présence d'amies de milieux modestes, qui a été un enrichissement plus grand encore que ce qui avait été pressenti. Ces dernières ont manifesté leur joie, leur reconnaissance et le temps vécu n'a pas connu une ombre, une seule fausse note¹²⁵¹. Les Retraites fortifient, qu'on puisse y participer ou non. La prière des retraitants à l'encontre de ceux qui sont absents les porte et les fortifie. Amy apprécie que son mari s'associe à la prière des retraitants et soit présent en esprit. C'est une manière de vivre et d'accepter l'absence de Pierre, le fait de ne pouvoir vivre à deux ces moments précieux entre tous¹²⁵². Elle est convaincue que d'arriver en cours de retraite « *ne l'empêchera pas [elle parle ici du Pasteur Mingot] de bénéficier grandement des heures qu'il passera ici. Je crois que tu en aurais retiré un grand profit, toi aussi – que tu serais devenu un Veilleur plus convaincu – et certainement que ta présence nous aurait enrichis aussi* »¹²⁵³. Pour Amy, « *Chacune de ces Retraites est un nouveau miracle, un miracle de l'Esprit*

¹²⁴⁷ Lettre du 24 septembre 1930.

¹²⁴⁸ Lettre du 27 mai (1931?).

¹²⁴⁹ Jeanne Bovet, pianiste réputée, est la fille adoptive de Mathilde Bovet, épouse du frère décédé de Pierre, Jean.

¹²⁵⁰ ÉLISE DE PRESSENSÉ, née à Yverdon-les-Bains le 26 décembre 1826 et morte à Paris le 11 avril 1901, est une femme de lettres suisse et engagée sur le plan de l'action sociale. ÉLISE-FRANÇOISE-LOUISE DE PLESSIS-GOURET effectue sa formation à l'école supérieure de jeunes filles de Lausanne. Elle épouse, en 1847 Edmond DE PRESSENSÉ, pasteur protestant de la chapelle Taitbout. Leur fils, FRANCIS DE PRESSENSÉ est une personnalité politique, membre fondateur de la Ligue des droits de l'homme et leur fille ÉMILIE (1857-1923) épouse le pasteur et missiologue Alfred Boegner. ÉLISE DE PRESSENSÉ participe à l'aide sociale, en tant qu'ambulancière. En 1871, elle crée l'Œuvre de la chaussée du Maine, organisme qui s'investit dans la protection et la préservation des enfants et étend en 1889 ses activités en créant l'Œuvre des colonies de vacances. Elle écrit des ouvrages pédagogiques pour gagner des âmes, des volontés, des êtres nouveaux. Elle meurt à Paris, le 11 avril 1901.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lise_de_Pressens%C3%A9, site consulté le 19.05.2018.

¹²⁵¹ Lettre du 21 juillet 1936.

¹²⁵² Lettre du 8 juin (1939?).

¹²⁵³ *Ibid.*

devant lequel on ne cesse de s'émerveiller »¹²⁵⁴. Mais les Retraites ne protègent pas des tentations du monde, et ne développent que lentement l'amour pour ceux qu'il nous est difficile d'aimer. Amy en fait l'expérience avec l'une de ses belles-sœurs¹²⁵⁵. Les temps de Retraite se poursuivent durant le conflit de la deuxième guerre mondiale. Une des chambres est dénommée « Espérance »¹²⁵⁶.

En juin 1942, il est question de fermer la maison de Retraite durant trois mois pour entreprendre des travaux. Le dessein d'une occupation permanente des lieux et d'une vie communautaire devient ainsi plus prégnant. En juin 1943, une nouvelle Retraite est organisée à Grandchamp, parallèlement à une réunion de famille comprenant Marc Bovet, Oscar Bovet et Samuel Bovet¹²⁵⁷, un dénommé Georges, en lien avec l'avenir des lieux, et le domaine agricole qu'exploite Marc. Le 9 juin 1943 débute une nouvelle Retraite, dont les quatre responsables sont Yvonne, Germaine [Exchaquet ?], Cécile Weber et Louise Chapuis. Les Retraitantes arrivent le même jour à 17h45. Le groupe comprend également deux hommes. La Retraite se déroule en silence. Les responsables animent deux cultes, dont un en silence et placent les Retraitantes devant la détresse du monde en guerre. L'appartement de Pierre et Amy Bovet accueille, faute de place, trois Retraitantes. L'objectif est notamment de réfléchir à la constitution d'une communauté, qui devient effective à partir de 1940. Celle-ci marque une nouvelle étape pour Grandchamp. Amy écrit à Pierre :

*"Je pense beaucoup à celle de samedi [rencontre des "responsables"] et j'ai un très grand regret à la manquer, comme je viens de l'écrire à G. Micheli. Nous étions censés envoyer nos réflexions sur la Communauté, sur sa raison d'être, le rôle qu'elle est appelée à jouer, etc. J'y ai beaucoup pensé et je ne suis pas arrivée à écrire quoi que ce soit ; c'est curieux"*¹²⁵⁸.

En octobre de l'année 1950, Amy participe à une nouvelle Retraite à Grandchamp. L'office a lieu à 07h30, puis le petit-déjeuner, qui se déroule en silence. Durant la Retraite, les participantes choisissent le sujet de la prochaine année, qui traitera de l'unité d'après la Prière sacerdotale¹²⁵⁹. L'après-midi du même jour, les Retraitantes décident de supprimer certaines Retraites et d'en créer d'autres. Amy Bovet-Babut n'en dit pas plus. Nous voyons dans cette adaptation une volonté d'approfondir toujours davantage la relation nouée par les participantes avec le Christ. Ce qui n'est pas conduit par l'Esprit tombe. Amy s'installe dès le lendemain dans la maison de Retraite, et non plus dans leur appartement, maison qu'elle nomme « nouvelle maison »¹²⁶⁰. Son courrier du 31 octobre 1950 précise que les sœurs prennent leur quartier d'hiver et que toutes les chambres, mise à part la sienne, sont occupées. Les Retraites lui apportent beaucoup et elle le souligne à de nombreuses reprises, mais la vie communautaire et en communauté ne lui correspond pas :

¹²⁵⁴ *Ibid.*

¹²⁵⁵ Lettre du 24 juillet 1940.

¹²⁵⁶ Lettre du 21 août 1942.

¹²⁵⁷ Samuel Bovet est le fils d'Arnold et Nanette Bovet, oncle et tante de Pierre Bovet, et Oscar Bovet, le fils du frère de Samuel Bovet, Paul Bovet.

¹²⁵⁸ Lettre du 20 novembre 1947.

¹²⁵⁹ Evangile de Jean, chapitre 17, versets 1-26, *Ibid.*

¹²⁶⁰ Lettre du 30 octobre 1950.

"Je suis heureuse de passer ces quelques jours dans la Communauté, mais il me paraît probable que ce sera une expérience unique. Décidément, nous ne sommes pas de la même religion : mieux vaut voir les choses comme elles sont et en tirer les conséquences (cela n'empêche pas de s'aimer heureusement)"¹²⁶¹.

Dans cette lettre, Amy s'achoppe sur l'aspect doctrinal. Elle emploie le terme « saine doctrine » pour évoquer la position du pasteur von Allmen concernant le statut de la femme. « *Comment veux-tu que je reste dans une Communauté qui affiche une semblable doctrine ? Je compte demander à G.M. si sa fidélité à la Parole écrite va jusqu'à lui faire considérer l'incroyable chap. II de la 1^{ère} aux Corinthiens comme faisant autorité (le verset 10 notamment). Je suis presque sûre qu'elle me répondra : non, mais alors pourquoi faire comme si ... ? C'est cela qui me cause un malaise croissant, et c'est pourquoi je ne pourrai pas continuer à faire partie de la Grande communauté (ce qui ne m'empêchera pas de prendre part, à l'occasion, à telle ou telle Retraite)* »¹²⁶².

Grandchamp sera le théâtre de courants théologiques différents, dont certains, comme celui qui voit la femme indépendante de son mari vis-à-vis de Dieu, comme individu à part entière, conviennent à Amy.

Cette communauté naissante, si Amy lui porte grand intérêt, n'efface pas ses réserves sur sa création et son existence, puisqu'elle espère que Geneviève Micheli, qui deviendra Mère Geneviève, et la responsable de la communauté de sœurs, pourra rencontrer son fils Jean-Jacques, pasteur et sa famille, s'intéresser à son ministère, et « causer » avec lui de la Communauté de Grandchamp. Et entendre ce dernier formuler ses réserves et ses inquiétudes¹²⁶³. Les relations nouées de longue date avec Geneviève Micheli ne sont pas empreintes que de sympathie et d'harmonie ; elles donnent lieu à des frictions.

"Ses impressions sur Madame Micheli, avec lesquelles tu sympathises si complètement, montrent que vous ne la connaissez que très superficiellement. Mais je ne comprends pas pourquoi elle vous fait cet effet-là (car je ne puis prétendre ne pas l'avoir ressenti et n'avoir pas été à certains moments paralysée par une stupide "self-consciousness" en sa présence) alors que nous n'éprouvons pas ce sentiment avec nombre d'autres femmes aussi intelligentes et cultivées qu'elle ..." ¹²⁶⁴.

Il importe de bien connaître Geneviève Micheli et de ne pas se laisser aller à sa première impression.

Les différends sont notables, comme lorsqu'Amy voit dans les propos de Geneviève une attitude nationaliste et qu'elle lui demande de s'expliquer sur ce point. G. Micheli estime qu'elle s'est mal exprimée. Le fils de Pierre et d'Amy, Jean-Jacques, se montre très étonné de la réponse de Geneviève Micheli, voire même, selon les propos d'Amy, « un peu scandalisé ». Cet extrait montre que les rapports entre les deux femmes sont parfois tendus et qu'elles ne sont pas en

¹²⁶¹ Lettre de Grandchamp du 31 octobre 1950.

¹²⁶² Lettre du 31 octobre 1950. Le côté doctrinal et sacramentel la rebute. Dans cette même lettre, au terme du paragraphe, elle s'exclame : « *Vivent les Quakers, vive Ceresole ! Avec eux, on est dans le vrai* ».

¹²⁶³ Lettre du 7 septembre 1953.

¹²⁶⁴ Lettre du 4 juin 1931. Voir aussi les lettres des 16 et 23 février 1932, 26 octobre 1944, 27 mars 1945, 8 septembre 1951 et 3 septembre 1954.

accord sur tous les sujets qu'elles abordent¹²⁶⁵. Amy appréhende leurs retrouvailles après ces moments de tension¹²⁶⁶. Cette relation à Geneviève Micheli restera, de tout temps, empreinte de moments profonds, fait d'amitié et de respect, mais aussi de tension. La force spirituelle qui anime les deux femmes prévaudra toujours sur leur caractère bien trempé, comme le souligne l'extrait ci-dessous :

*"Je tiens à te dire que j'ai trouvé G. Micheli dans de tout autres dispositions qu'hier. Elle avait communiqué ce matin et m'avait demandé pardon dans son cœur. Elle doit venir me voir demain soir et je compte que cela se passera très bien"*¹²⁶⁷.

Et malgré les différences et les différends qui les animent, Amy se réjouit que la future communauté s'inspire de la règle en vigueur à Taizé¹²⁶⁸, et que cette vie en communauté qui s'amorce soit, avant toute chose, « vie » :

*"Je viens d'avoir un bon moment de conversation avec Geneviève ; nous nous sommes senties très proches l'une de l'autre (malgré toutes les différences) - J'ai réfléchi tout à coup que c'était très remarquable que la règle du Tiers-Ordre Taizé¹²⁶⁹-Grandchamp ne mette aucunement l'accent sur la théologie ; rien de dogmatique dans leur attitude. Cela me met à l'aise. Les Retraites font appel à l'équipe de Dollières, à Roser ... c'est de l'éclectisme bien compris. M. Brocher fera sa Retraite sur I Cor. 13."*¹²⁷⁰.

Amy poursuit ses temps de Retraite à Grandchamp. La prière tient une place toujours plus importante dans leur déroulement, la musique également et Amy apprécie de jouer du piano. Les études sont dirigées par des pasteurs et des entretiens se déroulent, durant lesquels une participante aborde un sujet. Les participants ou les responsables ont demandé à Amy de parler de la vie de prière de Grandchamp et elle se sent bien incapable d'improviser sur ce thème. Au lieu de cela, elle accepte de parler d'un livre qui va paraître et dont le sujet cadre fort bien avec la Retraite. En 1956, la communauté organise une Retraite pour couples, dirigée par le pasteur Ray. Grandchamp s'est enrichi d'une chapelle¹²⁷¹.

¹²⁶⁵ Lettre du 16 février 1932, écrite depuis Mouilleron-en-Pareds.

¹²⁶⁶ Lettre du 23 février 1932.

¹²⁶⁷ Lettre du 3 septembre 1954.

¹²⁶⁸ Une seule lettre, celle du 6 décembre 1954, évoque la Communauté de Taizé.

¹²⁶⁹ La Communauté de Taizé est une communauté monastique chrétienne œcuménique basée à Taizé en France. Fondée en 1940 par Frère Roger, elle rassemble aujourd'hui une centaine de frères venant du monde entier et qui ont choisi de vivre ensemble une vie de prière et de célibat dans la simplicité. L'unité des confessions chrétiennes et l'accueil des jeunes adultes font partie des engagements de la Communauté depuis sa fondation. Sources : <https://www.taize.fr/fr> et https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_de_Taiz%C3%A9. Sites consultés le 28.03.2017 et le 20.04.2020.

¹²⁷⁰ Lettre du 6 décembre 1954.

¹²⁷¹ Lettre du 22 septembre 1956.

Conclusion

En conclusion, les quatre axes que nous avons choisis de traiter illustrent la vie spirituelle et de foi d'Amy Bovet et de sa famille. Mais pas seulement. Ils traduisent également une interrogation à propos du statut de la femme en cette première moitié du XX^e siècle, sur le plan spirituel et religieux.

Le questionnement de ce chapitre s'articule autour de la notion d'éducation religieuse, dans un sens large, au niveau de l'individu. Les activités religieuses pratiquées sont étendues et touchent à des domaines aussi variés que la prière, les témoignages de personnalités ou de personnes proches, la musique, la participation aux offices et aux cérémonies, et le culte du souvenir. Ces activités visent au développement du sentiment religieux qui accompagnera l'homme chrétien sa vie durant. Certes, l'éducation religieuse ne peut transmettre la foi. Certaines expériences personnelles sont nécessaires, comme celle qu'a vécue Jean-Jacques Bovet à douze ans et dont nous ignorons le contenu.

Le chrétien est seul responsable de son progrès spirituel, soutenu notamment par la prédication, qui ne se veut pas seulement message, mais aussi nourriture, afin de le relier à la vie de tous les jours et à son vécu d'enfant de Dieu. Ce développement d'un lien avec le Dieu trois fois Saint conduit à s'en remettre, dans la pratique, à Dieu, à sa volonté pour notre vie, dans la confiance qu'il sait ce qui est bon pour sa créature. Le témoignage et la reconnaissance pour ce qui est donné rejoignent le fait d'oser affirmer sa foi.

La relation au divin, c'est d'abord un appel, entendu ou non, qui débouche sur un questionnement et une recherche, personnelle, partagée. C'est en cela une remise en question du statut de la femme, appelée à être l'épouse soumise et discrète, qui officie dans la sphère privée. Par le questionnement et la réflexion, la femme passe d'une foi stéréotypée, institutionnalisée, à une foi personnelle et réflexive, qui s'enracine dans une rencontre avec le Dieu immanent et transcendant ; ce Dieu qui considère, comme Amy, que la femme et l'homme sont égaux à ses yeux. Cette égalité se manifeste également sous la forme d'un Dieu universel, Père de tous les hommes et de toutes les femmes, et non seulement des chrétiens.

Le troisième axe, c'est la communion de prières et de pensées. De prime abord sans rapport avec le statut de la femme, il renforce le lien entre les humains, principalement les conjoints, mais également le lien qui unit l'homme et la femme, à Dieu. Les Retraites qui s'organisent à Grandchamp et qui préfigurent la fondation d'une communauté contemplative féminine, enrichissent et ancrent le questionnement et la réflexion dans la pratique spirituelle. Car ils se réalisent par et avec des femmes. Il ne s'agit pas ici de revendications féministes, mais d'un engagement à une vie communautaire féminine.

Le dernier axe concerne le Grandchamp des Bovet. Est-ce qu'un lieu peut avoir une influence particulière sur les destinées d'une famille ? Puis, dans un contexte élargi, sur les destinées d'une communauté ? Il est frappant de voir l'évolution de ce coin de pays.

Au départ simple domaine familial destiné à devenir un lieu de retrouvailles, d'enracinement, Grandchamp évolue vers un lieu à l'usage des défavorisés, des malades et des orphelins, offrant un cadre qui s'appuie sur des valeurs chrétiennes, des principes religieux véhiculés par le christianisme social et le mouvement du Réveil. Avant de devenir le socle d'une des rares communautés religieuses protestantes du monde occidental, à vocation contemplative et non vouée au service, comme les diaconesses de Saint-Loup, par exemple.

Amy Bovet-Babut vit de l'intérieur la mutation de Grandchamp, ou, tout au moins une grande partie de cette mutation. Grandchamp est qualifié de « lieu enchanteur » ; Amy accompagne la naissance de la communauté et lui porte un grand intérêt, notamment en raison de sa propre démarche spirituelle.

Les événements qui se succèdent et conduisent de l'Hôpital et des diverses affectations de Grandchamp à la Communauté religieuse semblent se relayer d'une telle manière que la finalité s'impose d'elle-même alors que, a priori, les locaux devaient être transformés en appartements locatifs.

Grandchamp, lieu de rencontre propice à la formation des couples, lieu de refuge durant la deuxième guerre mondiale, lieu de retrouvailles, symbolique, auquel curieusement sont attachés la majorité des membres des familles Bovet.

Comme déjà évoqué, Grandchamp est le lieu qui renforce les liens entre les membres d'une famille et entre les familles. C'est le lieu où sont vécus les temps forts, et qui permet de rassembler les membres dispersés, en Suisse ou à l'étranger. C'est le lieu qui permet de développer un sentiment d'appartenance à une cellule familiale et, plus largement à un clan, celui des Bovet. Appartenance qui met en exergue aussi bien les similitudes que les différences. Aujourd'hui, et nous l'espérons demain, Grandchamp reste un lieu qui rassemble des hommes et des femmes de tous les horizons. D'un lieu destiné à réunir les membres d'une famille, puis d'un clan, Grandchamp est devenu un lieu qui rassemble des chrétiens de tous les horizons.

6 Chapitre six – Engagement social

Ce chapitre traite de l'engagement social, vu et perçu par une femme. De son engagement de femme. Il relate le féminin, le couple et la vie de couple, les valeurs communes nécessaires à un cheminement conjoint. Il aborde l'amour, qui apparaît, de nos jours, comme condition essentielle à une relation durable. Enfin, il examine comment le domaine professionnel, prégnant, impacte la vie de couple, et comment l'épouse intègre, dans son existence, cette activité de son mari, à la fois incontournable et extérieure à la vie familiale.

6.1 Du genre féminin, entre discours et pratiques

Féminisme ou féminin ? Selon Joris, « *Le féminisme est à la fois un concept théorique et un mouvement politique [...]. Etroitement lié à l'histoire du mouvement des femmes, le féminisme trouve ses origines, en tant que théorie et mouvement, à la fin du XIX^e siècle* »¹²⁷². Le combat des femmes s'amorce dès la fin du XIX^e siècle, en une floraison de mouvements, dont nous retenons celui d'Hélène von Mülinen (Alliance de sociétés féminines suisses), qui rassemble une forte majorité de féministes et celui d'Emilie Gourd (Association pour le suffrage féminin), simplement parce que ces deux mouvements s'orientent sur le modèle du partenariat et insistent particulièrement sur « *le droit des femmes à une formation, à un travail salarié, à un salaire égal pour un travail égal, au suffrage féminin, à l'égalité de droit civil et au contrôle de leur corps* »¹²⁷³. Un certain nombre de ses mouvements¹²⁷⁴ prend d'ailleurs racine dans le cadre de débats sur le paupérisme et, en lien avec les communautés protestantes du Plateau, des associations locales voient le jour. La création de ces mouvements est due à des pasteurs et à des hommes politiques qui se préoccupent, à travers le christianisme social, de questions de société et de justice sociale. Dès lors, certaines préoccupations féminines rejoignent les préoccupations sociales. Au départ, ces mouvements ne sont pas tous portés ni fondés par des femmes. Un des mouvements qui eut une grande portée est l'Association des femmes suisses pour l'œuvre du relèvement moral, qui regroupe alors les protestantes de bonnes familles et associe les préoccupations morales à la défense d'intérêts féminins.

Käppeli constate, dans le cadre de sa recherche, que le féminisme romand prend racine grâce à plusieurs femmes, mais aussi des hommes, de la bourgeoisie protestante, qui sont avant tout sensibilisés à la question féminine par le mouvement abolitionniste.

A première vue, la représentation publique féministe dans l'espace public, dans une société urbaine protestante, en l'occurrence Genève, peut être interprétée comme appartenant à la bourgeoisie, donc comme une participation à la culture dominante. Pourtant, de par leur provenance, et de par leur participation au Réveil religieux et au christianisme social dont nous avons déjà parlé, ces femmes ne se laissent pas réduire à l'espace public genevois. De par leur

¹²⁷² *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, JORIS Elisabeth, « Féminisme », p. 1-3, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17427.php>. Site consulté le 01.05.2017.

¹²⁷³ *Ibid.*, p. 2.

¹²⁷⁴ *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, JORIS Elisabeth, « Mouvements des femmes », p. 1-4, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16497.php>. Site consulté le 01.05.2017.

expérience de vie, elles ne laissent pas non plus assigner à l'espace privé. Pour Käppeli, « *leur réalité se structure davantage comme un « monde intérieur » et un « monde extérieur »* »¹²⁷⁵. Leur réalité dépasse donc la dichotomie posée entre sphère privée et sphère publique. Toujours pour l'auteure, cette représentation féminine s'apparente davantage à un rejet volontaire d'une société jugée matérialiste et d'apparence. Par le christianisme social, et par un christianisme qui se veut actif et vivant, ces hommes et ces femmes tentent, en fait, de concrétiser l'éthique protestante dans un lieu-dit extérieur auquel ils tiennent à donner une structure claire. Ce lieu, dans le sens ancien que lui attribue Sennett¹²⁷⁶, de la « civitas », les féministes protestantes, soutenues par des hommes, « *tendent à structurer à travers la formation d'une opinion publique (publications, associations, congrès, conférences, initiatives populaires)* »¹²⁷⁷.

Selon Käppeli, on peut envisager l'attitude concernant les questions de la femme non tant comme un moteur d'un ordre social égalitaire, mais plutôt comme une expression narcissique. Nous laissons à l'auteur la responsabilité de ce point de vue et de ces propos. Il résulte néanmoins que ces « avocates » des questions féminines apparaissent comme des acteurs/actrices social-e-s à travers un déploiement de qualités personnelles, même si elles le font sous la pression de leur éthique protestante, témoignant ainsi d'un « certain ascétisme mondain »¹²⁷⁸.

Il existe donc une réelle proximité, au départ du moins, entre les préoccupations des femmes protestantes et, plus largement, du monde religieux, pour les questions sociales et les questions liées au rôle des femmes et à la place de la femme dans la société. Toujours selon Joris, « *En Europe continentale en revanche, la relation entre les sexes était conçue comme une complémentarité de l'homme et de la femme : l'idée d'une responsabilité distincte mais équivalente des deux sexes dans la société ainsi que la reconnaissance du rôle des femmes en tant que mères (Maternité), conduisirent à postuler l'égalité des sexes et un partenariat sans hiérarchie* »¹²⁷⁹. Cette position de « complémentarité » s'accorde particulièrement bien avec les objectifs envisagés par l'Association des femmes suisses pour l'œuvre du relèvement moral. Il importe donc, ici, d'envisager les discours, les idées et les conceptions, orientés davantage sur les mouvements féminins que sur le féminisme à proprement parler, tel qu'il est compris aujourd'hui. A l'aube du XX^e siècle, la question féministe englobe de nombreux mouvements et courants, et la correspondance échangée entre Pierre et Amy Bovet, si elle aborde cette question, s'envisage en lien avec la question sociale et la question religieuse, et non pour elle seule.

¹²⁷⁵ KÄPPELI, Anne-Marie, « Congrès de femmes et presse féminine genevois (1868-1914) » dans PAVILLON, Monique et VALLOTTON, François, « Lieux de femmes dans l'espace public. 1800-1930 », *Actes du colloque à l'université de Lausanne, 11-12 novembre 1991*, Histoire et Société contemporaines (sous la dir. du prof. H. U. JOST), tome 13, Lausanne, 1992, p. 80.

¹²⁷⁶ SENNETT, Richard, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979, p. 32.

¹²⁷⁷ KÄPPELI, Anne-Marie, *Ibid.*, p. 80.

¹²⁷⁸ *Ibid.*

¹²⁷⁹ *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, JORIS Elisabeth, « Féminisme », p. 1.

Dans l'extrait mentionné ci-dessous, nous ignorons de quel poste il s'agit, ni quelles fonctions il implique. Mais Amy exprime, en tant que femme, sa déception de ne pas y voir une femme. De même, dans le cadre des inscriptions (à l'Institut ?), elle manifeste son désir de connaître la proportion de femmes inscrites. Il y a donc, chez elle, au minimum une conception féminine, voire féministe, qui ne se retrouve pas forcément aux niveaux des pratiques, mais s'exprime dans son discours.

"Qui est M. de Rham ? Je suis très déçue qu'on n'ait pas mis là une femme"¹²⁸⁰.

"Est-ce qu'il n'y aura pas plus de 15 étudiants ? Quelle proportion de femmes ?"¹²⁸¹.

De même, dans sa lettre du 31 octobre 1950, elle expose à son mari la vive discussion qui l'a opposée au professeur de théologie von Allmen, dans la cadre d'une rencontre de préparation à la Retraite de la femme, prévue à Grandchamp du 9 au 12 novembre 1950. Si l'attitude féministe et militante d'une correspondante¹²⁸² suscite une vive réprobation des participants et participantes, Amy Bovet-Babut ne partage pas la vision de St Paul exposée par M. von Allmen, concernant les relations entre mari et femme. L'homme et la femme sont sur pied d'égalité, soumis directement à Dieu, et non la femme soumise à Dieu par l'intermédiaire de son mari. L'extrait dont il est question ici apparaît également dans le chapitre consacré à la vie spirituelle, puisqu'il concerne une façon de pratiquer la religion qui correspond à une vision de l'Eglise. De même, tous les théologiens ne partagent pas, à propos de la femme et de sa relation à Dieu, la vision du pasteur von Allmen et de St Paul. Selon M. Exbrayat, certaines pages de la Bible portent la marque de l'erreur humaine, et l'Ancien Testament ainsi que l'enseignement de St Paul réservent un sort injuste à la femme. Ces propos peuvent s'apparenter, à l'époque, à une hérésie, mais ne semblent pas troubler les participantes à la Retraite durant laquelle ils sont tenus. Enfin, Amy s'interroge, tout en n'exprimant pas d'opinion personnelle, sur la violence qui pourrait accompagner la campagne de 1957 en faveur ou contre le suffrage féminin.

Il y a donc, chez elle, une orientation féminine et un discours féminin, même s'il apparaît en filigrane dans sa correspondance à son mari.

"Le culte de M. Exbrayat hier avait comme thème le 2e chapitre de la Genèse. Il a lu ensuite l'inénarrable chap. II des Corinthiens et je me suis demandé un moment s'il allait défendre la thèse de S. Paul. Mais il s'en est bien gardé, il a au contraire déclaré avec toute la netteté désirable que, s'il y avait dans la Bible des pages où l'inspiration de Dieu était manifeste, il y en avait d'autres qui portaient la marque de l'erreur humaine et que c'était le cas, notamment, de celle qu'il venait de nous lire. Il a dit que l'Ancien Testament, et l'enseignement de S. Paul étaient en partie responsables du sort injuste fait à la femme et dont il nous a cité maints exemples.... Je me demande ce que G. Micheli aurait pensé de cette hérésie - les dames de la Retraite n'ont pas paru scandalisées le moins du monde ...".¹²⁸³

"Crois-tu qu'il va y avoir une campagne violente pour et contre le suffrage féminin ?"¹²⁸⁴.

¹²⁸⁰ Lettre du 9 mars 1918.

¹²⁸¹ Lettre du 28 juillet 1947.

¹²⁸² Il s'agit d'une lettre de Mme Visser-t'hooft, lue par Mme Geneviève Micheli aux participantes. G. Micheli a émis le souhait que Mme V. ne vienne pas à Grandchamp. Lettre du 31 octobre 1950, écrite depuis Grandchamp.

¹²⁸³ Lettre du 8 septembre 1951.

¹²⁸⁴ Lettre du 28 février 1957.

Nous n'avons pas relevé à proprement parler des engagements et des activités pratiques qu'il nous est loisible de qualifier de « féministes ». Amy Bovet-Babut participe à de nombreux comités de bienfaisance ou d'aide aux femmes en difficulté, mais ils ne se démarquent pas des comités existants à son époque.

6.2 Histoire de couple

Le couple, c'est un homme et une femme, dans un espace, la plupart du temps, privé. Nous avons exploré le contexte de la vie privée et du privé, afin d'en bien comprendre son histoire. D'autres chercheurs ont cependant orienté leurs travaux dans des domaines qui touchent au privé. Certains, pour n'en citer que quelques-uns, sous la direction d'Alain Corbin ont contribué à une histoire du corps, ou, en collaboration avec lui, tel Jablonka, ont participé à une histoire de la virilité. Mosse a également effectué des recherches dans ce domaine. Prost a rédigé un chapitre du cinquième volume de *l'Histoire de la vie privée*. Rauch a travaillé sur l'identité masculine et ses mutations. Revenin traite des hommes et la masculinité. Vigarello a collaboré, avec « Le corps travaillé », à *l'Histoire du corps*. Corbin, en collaboration avec d'autres chercheurs, s'est intéressé à l'histoire des émotions. Mazurel, déjà cité, a réfléchi au lien entre psychologie des profondeurs et histoire des sensibilités.

Knibiehler¹²⁸⁵ s'interroge et nous interroge, à propos de la relation homme-femme : « *Comment se jouent les relations interpersonnelles, entre ces femmes qui vivent ensemble ? Entre elles et les hommes qui les entourent ? L'éducation contribue à former des personnalités de plus en plus affirmées, de plus en plus autonomes. Comment chacune concilie-t-elle ses propres objectifs avec ce qu'elle doit à ses proches ?* » C'est une question essentielle qui préoccupera, de manière à la fois directe et implicite, Amy Bovet-Babut sa vie durant.

*"Nous avons découvert avec Mme P. que je me consumais en aimant trop, toi, les petits, ceux que j'aime bcp"*¹²⁸⁶.

Selon l'auteure de l'article, « *entrer en ménage* », « *fonder une famille* », est-ce aussi former un couple ? Au XIX^e siècle, le mariage est pour la femme l'acquisition d'une identité sociale, bien plus qu'une source de bonheur affectif¹²⁸⁷. Alors, que dire de Pierre et Amy Bovet, qui sont « entrés en ménage » durant soixante-deux années. Qui ont fondé une famille. Ont-ils formé un couple ? Pour Knibiehler, « *le couple devient un des problèmes centraux de la société occidentale du XIX^e siècle. Un problème qui affecte tous les milieux et déborde largement le domaine de la vie privée. On est bien loin d'en avoir fait le tour* »¹²⁸⁸. Certes, Pierre et Amy sont du XX^e siècle, mais imprégnés d'une éducation provenant du XIX^e. Dauphin, dans « Femmes seules », inscrit la femme seule dans un célibat consacré : « *Rester célibataire plutôt que de perdre son âme à la loterie du mariage, ce principe s'inscrit directement dans l'éthique de l'individualisme qui envahit progressivement la culture occidentale au XIX^e siècle. Il trouve littéralement sa consécration dans*

¹²⁸⁵ KNIBIEHLER, Yvonne, « Corps et cœurs » in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michèle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992), p. 423.

¹²⁸⁶ Lettre du 8 mai 1912 (?).

¹²⁸⁷ *Ibid.*, p. 433.

¹²⁸⁸ *Ibid.*, p. 437.

*l'alliance avec le protestantisme. Ce célibat idéalisé et justifié a posteriori s'enracine en effet dans la vision protestante du perfectionnisme : la primauté de l'individu sur les institutions humaines et sur le mariage en particulier, entraîne l'idée d'un salut individuel »*¹²⁸⁹. Nous partageons l'interpellation soulevée par Dauphin au sujet du mariage : « *Au-delà de l'institution du mariage, c'est le rapport hommes-femmes qui est en question : l'idéal de l'amour apparaît impossible dans des conditions d'inégalité, d'infériorité et de dépendance d'un sexe vis-à-vis de l'autre »*¹²⁹⁰. Avec, à la clé, une question : comment Amy voit et vit le rapport homme-femme ? Se sent-elle dans ces conditions d'inégalité et de dépendance dont parle Dauphin ? Devons-nous accorder à son affirmation tout le poids que celle-ci semble y mettre ?

Sohn, dans son ouvrage¹²⁹¹, dit ceci : « *[J'étais] convaincue que les systèmes de pensée définissent le masculin et le féminin, façonnent les identités sexuelles et, partant, déterminent les rôles sociaux imposés à chacun et chacune »*¹²⁹². Mais, à travers son étude des gestes quotidiens, elle reconnaît que sa « *croyance dans une adéquation rassurante entre images et comportements »*¹²⁹³ a été ébranlée. Elle précise : « *J'ai même dû revenir au point de départ et m'interroger à nouveau sur l'effet des injonctions et sur le rôle de la loi, qu'elle soit juridique, morale ou médicale »*¹²⁹⁴.

Selon Sohn, « *En France, homme et femme ont une vision voisine du bon conjoint travailleur, bon parent, fidèle, ni frigide ni hystérique, séduisant car le physique joue un rôle croissant pour les deux sexes, ni alcoolique ni déviant enfin »*¹²⁹⁵. Enfin, « *Dans la bourgeoisie, les femmes ignorantes des choses de l'argent sont encore nombreuses mais, dans de nombreux couples, les grandes décisions – vente, achat ou location de biens – relèvent, en général, d'un consensus entre mari et femme »*¹²⁹⁶. Entre-deux-guerres, Sohn conclut que « *la réalité se situe entre le stéréotype classique et la nouveauté scandaleuse. Ni Ophélie ni garçonne, ni pot-au-feu ni bas bleu, la femme dans l'entre-deux-guerres se libère du joug de la nature, conquiert des droits dans son couple tout en s'aliénant, comme mère et au nom de la modernité. En cela, l'entre-deux-guerres apparaît comme une période marquée de mouvements contradictoires, une transition complexe et souvent mal analysée par les contemporains »*¹²⁹⁷.

Durant la deuxième guerre mondiale, selon Eck, l'idéal féminin qui triomphe alors est celui d'un corps sain, à la fois robuste et délié, d'un visage naturel et ouvert, exacts reflets d'une âme droite et d'un caractère courageux. « *Cette modernité qui réclame plus de considération pour la femme en tant que personne, qui lui apprend concrètement à exercer plus de responsabilités par une*

¹²⁸⁹ DAUPHIN Cécile, « Femmes seules » in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michèle (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 528.

¹²⁹⁰ *Ibid.*, p. 527.

¹²⁹¹ SOHN Anne-Marie, *Chrysalide. Femmes dans la vie privée XIX^e – XX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne (livre issu d'une thèse d'Etat), 1996a.

¹²⁹² *Ibid.*, p. 1001.

¹²⁹³ *Ibid.*

¹²⁹⁴ *Ibid.*

¹²⁹⁵ SOHN, Anne-Marie « Entre deux guerres. Les rôles féminins en France et en Angleterre », in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome V. Le XX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992), p. 183.

¹²⁹⁶ *Ibid.*, p. 184.

¹²⁹⁷ *Ibid.*, p. 195.

pédagogie de l'initiative et de l'action, n'est sans doute pas propre aux seuls mouvements chrétiens »¹²⁹⁸. Néanmoins, l'éducation et la culture chrétienne marquent d'une certaine empreinte la fillette, puis la jeune fille et enfin la femme et le rôle qu'elle doit tenir en société. Nous avons abordé cette question dans les chapitres précédents.

En termes de rôles et de pouvoir au sein du couple, Sohn souligne que la détention de ce dernier découle de moins en moins du sexe. Il appartient au plus habile, à celui qui sait tirer parti de l'amour qu'on lui porte. Ou alors, il est partagé. Et dans ce cas-là, débouche sur la coéducation, ou du moins, sur un échange à propos des questions importantes. « *A la campagne, le recul de la main d'œuvre salariée brouille la répartition des tâches, rend paysans et paysannes de plus en plus polyvalents. Les attentes affectives et sexuelles se rejoignent rapidement. Hommes infidèles et femmes adultères ont des comportements que j'ai découverts, à ma grande surprise, étrangement semblables. Bref, le mythe du pouvoir masculin et de la double morale sont largement remis en question par les effets très dilués des clichés* »¹²⁹⁹.

Ce sous-chapitre se divise en plusieurs parties et nous espérons pouvoir les séparer de manière claire et précise. Malheureusement, une fois notre sélection des passages de lettres effectuée, nous nous apercevons que la délimitation est délicate, voire hasardeuse. De fait, certains passages concernent plusieurs sous-chapitres, voire même d'autres chapitres. Nous avons décidé de conserver cette délimitation, pour des raisons essentiellement pratiques, mais sans en faire une référence absolue.

Les recherches menées par Rocheblave-Spenlé, portant sur les relations au sein du couple dans trois pays, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, conduisent à des conclusions intéressantes. Si des différences existent entre le partage de l'autorité et le rôle « domestique » du mari, l'auteure dégage le sens de l'évolution d'une génération à l'autre. En comparant les ménages parentaux et ceux des sujets observés, elle constate, que dans les trois pays cités, s'est produite une transformation parallèle vers la « démocratisation » des rapports d'autorité et vers une « nivellation » des tâches assumées par les conjoints au sein de la famille.

Selon Rocheblave-Spenlé, « *Les rôles de mari et de femme, tout en gardant une certaine complémentarité, sont de moins en moins spécialisés, et les interactions semblent reposer de plus en plus surtout sur les liens affectifs.*

L'évolution des rôles est en général déterminée par des transformations économiques, techniques et sociales (Rocheblave-Spenlé, 1962, p. 176) »¹³⁰⁰.

¹²⁹⁸ ECK, Hélène, « Les femmes sous Vichy. Femmes du désastre – citoyennes par le désastre ? » in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), *Ibid.*, p. 297.

¹²⁹⁹ SOHN, Anne-Marie, *Ibid.*, p. 1013-1014.

¹³⁰⁰ ROCHEBLAVE-SPENLÉ, Anne-Marie, *Les Rôles masculins et féminins. Les stéréotypes – la famille – les états intersexuels*, Paris, Presses Universitaires de France, 1964, p. 190-191.

Les facteurs extérieurs exercent donc une influence sur la manière dont les conjoints conçoivent leur rôle au sein du couple. Enfin, Rocheblave-Spenlé souligne que les conduites ne sont pas identiques dans tous les groupes familiaux d'une même société, et ceci pour deux raisons :

- La personnalité des acteurs¹³⁰¹ et le jeu des interactions psychologiques.
- L'absence d'homogénéité de la société et l'existence de sous-groupes qui interprètent de façon différente les rôles sociaux.

Ces recherches, conduites dans les années cinquante, mettent en évidence des processus qui ont évolué sur un temps long.

Qu'en est-il donc de la relation homme-femme vue par Amy Bovet ? Si nous nous référons à leur vie de couple, instaurée en juin 1903 et au terme de cette dernière, en 1965, au décès de Pierre Bovet, leur couple ne devrait pas encore bénéficier de cette transformation vers une « démocratisation » des rapports d'autorité et ne pas forcément reposer sur les liens affectifs.

Selon Amy, les rapports d'autorité sont-ils exclusivement détenus par son mari ? Nous espérons que l'examen de la correspondance nous donnera certains éléments de réponse à ce sujet ou nous permettra d'émettre quelques hypothèses.

En termes de représentation du couple par l'homme, la lettre du 6 juillet 1928 mentionne qu'Amy et son mari, de leur point de vue, représentent l'exemple d'un mariage réussi, même si ce n'est pas leur couple qu'un de leur fils, Marc, évoque, lorsqu'on le lui demande.

Par le fait que nous avons examiné uniquement la correspondance d'Amy Bovet-Babut, nous relevons un seul exemple de la manière dont leur couple est vu par le mari. Cette représentation émane, bien entendu d'Amy, même si elle précise que son mari la partage.

"C'est fort possible que l'atmosphère de cette belle journée ait contribué à faire éclore l'amour qui germait en eux - Comme toi, j'ai été un peu choquée qu'en évoquant l'image d'un mariage parfaitement heureux, ce ne soient pas nos noms qui lui soient venus à l'esprit"¹³⁰².

Et Amy ? Comment notre sujet se représente-t-elle le couple ? Pour elle, le couple est avant tout le lieu du partage. Partage des joies comme des peines et des chagrins. Et lorsque les époux sont séparés, ce partage est plus difficile, puisque la distance et le temps rendent la communication indirecte et que le lien se maintient au moyen de la lettre. Dans la souffrance engendrée pour Pierre par la maladie de sa mère, Amy rappelle à son mari que les paroles injustes prononcées par Hélène Bovet sont dues à son état ; elle aussi, à sa place, les ressentirait comme une souffrance¹³⁰³. En tant que couple, les places sont à la fois définies, mais également une ; elles se recouvrent : « ... *ma place, ta place, cela se confond presque* ». Et lorsque le couple est séparé, son existence, sa cohésion, se manifestent par des moments de communion de pensées, à des

¹³⁰¹ Voir à ce sujet la notion « d'agency », que nous avons brièvement abordée.

¹³⁰² Lettre du 6 juillet 1928.

¹³⁰³ Lettres des 12 et 13 janvier 1911.

heures précises pour se sentir plus proche l'un de l'autre et reformer une sorte d'union. Former un couple, c'est penser l'un à l'autre¹³⁰⁴. C'est se mettre à la place l'un de l'autre.

"Je ne suis pas très étonnée que maman ne mette pas de messages pour toi dans une lettre à Marie, mais cela me paraît plutôt étrange qu'elle lui écrive à elle en lui donnant des commissions. C'aurait été plus naturel de t'adresser cette lettre, du moment que Marie est notre bonne, mais c'est un détail. Ce qui est vraiment affligeant, c'est que maman évite de communiquer avec toi comme tu parais le croire. - Mais il me semble que tu ne devrais pas t'en faire un chagrin personnel; je veux dire que si j'étais toi, je serais peiné que ma mère fût malade - (et il va dans dire que je le suis aussi) - mais je tâcherais de me dire que ce trouble survenu dans nos relations est dû évidemment à cet état maladif, et que par conséquent il n'y a pas lieu de s'en affliger plus que de tel autre symptôme. Il n'est pas possible, maman t'aimant comme elle t'aime, et étant donné comme elle est, que ce malentendu subsiste lorsqu'elle sera redevenue elle-même. D'ailleurs, je te dis des choses que tu sais aussi bien que moi, et il est bien probable qu'à ta place, je serais plus émue que tu ne l'es et je le suis puisqu'après tout, ma place, ta place, cela se confond presque"¹³⁰⁵.

Cependant, la séparation se prépare et Amy écrit sa tristesse que son mari n'ait pas pris la peine de l'avertir de ses changements de projets et de son départ pour Rome. L'information donnée à l'autre cimenter le couple. Le besoin de l'autre, c'est aussi et encore le couple. Et s'aimer, c'est faire des folies, comme venir passer le dimanche à Grandchamp, sur un coup de tête, avant le grand départ¹³⁰⁶. Elle le dit sous une autre forme dans sa lettre des 5 et 6 avril 1913 : « C'est bon de savoir que tu as besoin de moi. Et tu sais que c'est réciproque ».

Dans le couple, un mari a une place, sa place ; il n'apparaît pas en filigrane dans la vie de son épouse, comme Amy l'observe, chez son amie Adrienne. S'aimer, c'est se préoccuper l'un de l'autre¹³⁰⁷. Pourtant, l'image de l'union conjugale passe par des périodes de désillusions, comme lorsqu'Amy est hospitalisée à la Clinique du Crêt, à Neuchâtel, dirigée par le Docteur Bauer : « J'ai été attristée en constatant que notre union n'était pas tout ce qu'elle devrait être, tout ce que nous avons rêvé qu'elle serait, peut-être pas tout ce qu'elle a été (je trouve qu'il vaut mieux voir la vérité en face que de fermer les yeux). Puis je me suis consolée (plus ou moins) ne me disant qu'il n'était certes pas étonnant que de pauvres êtres infirmes comme nous, tellement entachés d'égoïsme (surtout moi) fussent incapables d'un amour parfait. C'est le contraire qui serait surprenant. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'y tendre, c'est de patager bravement ensemble, sans cesser de nous tenir la main, et en étant l'un vis-à-vis de l'autre entièrement ouverts et confiants »¹³⁰⁸.

Le couple, pour Amy, c'est tendre à l'amour parfait. C'est être ensemble, ouvert l'un à l'autre et confiant l'un dans l'autre, et l'un avec l'autre, comme le symbolise la main tenue. Dans ce même

¹³⁰⁴ Lettre du 14 janvier 1911.

¹³⁰⁵ Lettre du 13 janvier 1911.

¹³⁰⁶ Lettre du dimanche 28 avril 1912.

¹³⁰⁷ Lettre du jeudi 3 avril 1913.

¹³⁰⁸ Lettre du 10 janvier 1918.

courrier, le couple Wilfred Monod et le couple Pierre Bovet sont cités en exemple comme un couple sans dissensions par un dénommé Jean¹³⁰⁹.

Cité en exemple dans leur entourage, une petite remarque laisse entendre que Pierre Bovet a parlé de séparation. Est-ce au sujet d'Amy et de lui-même, ou d'un autre couple ? L'ajout en bas de page de la main d'Amy n'est pas explicite sur ce point, et seuls le destinataire et la rédactrice pourraient aujourd'hui clarifier cette citation. Dix ans plus tard, toutefois, en 1928, aussi bien Pierre qu'Amy sont choqués que leur fils Marc, appelé à donner l'exemple d'un mariage heureux, ne les cite pas. C'est donc qu'ils s'estiment représenter un couple heureux en mariage, et en donner, vis-à-vis de l'extérieur, une représentation positive partagée.

Le temps qui passe change-t-il la perception d'Amy ? En 1942, elle exprime de la reconnaissance à son époux pour les trente-neuf années passées ensemble, « *où tu as su mettre tant de douceur et de lumière* »¹³¹⁰. Pour elle, être un couple, c'est passer du temps ensemble et partager le quotidien. Cette image d'harmonie repose cependant, aux yeux d'Amy, sur la franchise, comme elle le précise dans sa lettre du 28 janvier 1943. S'aimer, c'est être vrai(e), authentique, « *ne pas donner le change* »¹³¹¹, affirmer qui l'on est, sans détour, mais aussi sans complaisance avec ses défauts et ses manques. Et en 1951, elle laisse toujours entendre, après quarante-huit années d'union conjugale que le couple, c'est avant tout être ensemble et que si séparation il y a, c'est pour mieux rendre chacun conscient du manque que représente l'absence et de l'impatience qu'elle provoque en attendant le revoir.

"Ne pourrais-tu renoncer à ton engagement (Je ne sais lequel) à la fin avril ? Je suis bien impatiente de te revoir, mon chéri !" ¹³¹²

Etudions maintenant quelles sont, pour Amy, les valeurs communes au couple, avant de nous pencher plus en détail sur ce que dit la correspondance de la vie à deux. Ces principes ou valeurs ne sont pas toujours explicites. Une de ces valeurs partagées, par exemple, est ce souci et ce besoin de communion de pensées, puis de prière qu'exprime Amy : « *Hier soir, je me suis retirée à 9 h. 1/2, et je suis restée au coin du feu en pensant à toi, mon chéri. Je recommencerai ce soir. Je voudrais que nous arrivions à établir une communion véritable à distance. Ce ne devrait pas être impossible* »¹³¹³. Nous avons exposé cette « communion véritable à distance » dans le chapitre consacré à la vie spirituelle et ne faisons que la rappeler ici. Une autre valeur commune, c'est une parfaite franchise l'un envers l'autre¹³¹⁴, même si elle entraîne, sur le moment, une certaine souffrance. Elle va de pair avec la réparation de l'offense, la reconnaissance de l'injustice, et aussi, le pardon accordé pour que la relation puisse se poursuivre dans la confiance et la sérénité. Toutefois, il est nécessaire de veiller aux propos blessants, d'autant plus lorsque ces derniers sont le résultat d'un échange à distance, sous forme de lettre : « *Pour en revenir à*

¹³⁰⁹ Amy cite une conversation qui s'est déroulée entre son amie Rébecca et Jean, et que Rébecca lui a racontée. Il ne s'agit en aucun cas ici de Jean Bovet, décédé en 1913 et frère de Pierre. Nous ignorons le lien entre l'amie d'Amy et cette personne.

¹³¹⁰ Lettre du 4 juin 1942.

¹³¹¹ Lettre du 28 janvier 1943.

¹³¹² Lettre du 16 avril 1951.

¹³¹³ Lettre du 20 janvier 1911.

¹³¹⁴ Lettre du 22 février 1918.

l'incident dont je te parlais plus haut, il me semble que tu devrais te souvenir, avant de lancer une phrase blessante comme celle que je t'ai transcrite, que si elle met 2 jours à me parvenir, ma réponse en mettra au moins 6, et qu'il en faudra donc 10 au bas mot jusqu'à ce que tu puisses réparer ton offense et reconnaître ton injustice, ce que tu feras, je n'en doute pas. Autant je trouve indispensable qu'une parfaite franchise règne entre nous, autant il me semble nécessaire d'éviter de se faire de la peine inutilement. Cela ne fait qu'aggraver beaucoup la souffrance de la séparation en y ajoutant de l'amertume »¹³¹⁵.

La franchise est à ériger en valeur commune au couple, mais dans des circonstances définies : les échanges ont lieu en face à face, et le principe « *d'éviter de se faire de la peine inutilement* » prime. La franchise est réservée aux situations qui l'exigent et apparaissent importantes pour la relation.

D'autres valeurs sont, aux yeux d'Amy, la tendresse partagée, la reconnaissance envers l'autre pour le bonheur construit, au fil du temps, dans l'amour. Ces sentiments entraînent une connaissance de l'autre qui ouvre à une compréhension mutuelle, qui, à son tour, ouvre à l'amour et à la reconnaissance, dans une spirale qui permet de grandir ensemble¹³¹⁶.

Et si la déception se rencontre, comme l'exprime l'extrait du 8 juin 1939, elle se double d'une compréhension pour l'absence et pour l'absent qui, là où il se trouve, peut bénéficier des bienfaits de la Retraite à laquelle participe Amy. C'est renouer et retrouver cette communion de pensées, cette union de l'esprit, cette association dans la prière. Amy l'annonce avec une grande force quand elle dit : « *J'aurais aimé du moins que tu me dises que tu étais avec nous en esprit, que tu t'associais à notre prière. J'ai besoin de le savoir pour accepter ton absence, pour qu'elle ne soit pas pour moi un chagrin, une ombre sur ces magnifiques journées qu'il m'aurait été si précieux de vivre avec toi* »¹³¹⁷. Il n'y a pas là de reproche, mais un constat de l'absence, absence qu'elle aurait acceptée si elle avait pu régler avec Pierre cette association dans la pensée et la prière, si nécessaire et bénéfique pour l'un comme pour l'autre.

Et la compréhension de l'autre se construit dans le partage des peines comme des joies. C'est aussi une valeur commune que de chercher à se mettre à la place de l'autre, à comprendre sa souffrance et son désarroi et, dans la mesure du possible, à la partager ou tout au moins à l'accompagner sur son chemin de croix¹³¹⁸. Enfin, ultime valeur commune, qui fonde le couple et l'attache : l'amour vécu, partagé et exprimé. Dans ses nombreuses lettres, Amy exprime son attachement à Pierre, son amour, au fil des années qui passent, amour qui ne s'étirole pas, ne tend pas à la démesure. Simplement, cet amour est et se transforme. Et à travers lui, tout ce que Pierre est pour Amy et tout ce qu'Amy est pour Pierre.

¹³¹⁵ Lettre du 22 février 1918.

¹³¹⁶ Lettre du 3 juin 1936.

¹³¹⁷ Lettre du 8 juin 1939.

¹³¹⁸ Lettre du 16 avril 1951.

*"Pardon de cette lettre bâclée, et pas bien gaie, je le crains- Nous sommes bienheureux, malgré tout, dis ? puisque nous nous aimons comme nous le faisons - Merci, m'ami chéri, de tout ce que tu es pour moi.- "*¹³¹⁹.

Après ces paragraphes consacrés aux valeurs communes, abordons la vie de couple, thématique qui est de loin la plus fournie en extraits de lettres. Cela tient au fait que son titre est excessivement large et comprend toutes les allusions à la vie à deux et aux relations homme-femme. De même certains extraits s'appliquent également au chapitre relatif à la gouvernance familiale. En fonction du contenu même, nous déciderons de citer l'extrait une nouvelle fois ou alors d'y faire une brève allusion, en nous référant à son emplacement au sein du chapitre consacré à la gouvernance familiale.

Pour situer plus précisément ce qu'est la vie de couple, que disent les chercheurs qui ont travaillé sur ce thème ?

Dans son article, Accati-Levi souligne que l'égalité n'existe pas au sein du couple bourgeois : « *En un mot, l'idée que le couple puisse être une alliance entre égaux paraît illusoire. Les institutions et la culture manifestent clairement que tout ce qui est masculin vaut plus que ce qui est féminin car la société et la culture ne se contentent pas de séparer le féminin du masculin : elles subordonnent par définition le premier au second. Le devoir assigné à la femme, c'est de se marier et d'avoir des enfants : en d'autres termes, sa réussite dépend de son mari ou de de ses enfants ou des deux* »¹³²⁰.

Selon Accati-Levi, le déterminisme paraît sans équivoque¹³²¹. Dès lors, à quel schéma l'épouse doit-elle correspondre ?

« *Dans le couple, l'équilibre est conservé tant que l'épouse se conforme à la figure du mari et l'accepte comme mentor. Quand le développement de sa personnalité suscite des critiques réellement égalitaires, c'est-à-dire susceptibles de mettre en cause le modèle reçu et de supprimer la dépendance hiérarchique qui lui est associée, alors toute demande de la part de la femme lui apparaîtra comme une proposition finalement constructive et dans laquelle son apport aura été déterminant tandis que l'homme les vivra comme une agression. Spéculairement, le refus masculin de se remettre en cause sera perçu par lui comme une défense, par elle, comme une trahison : « Le narcissisme actif de l'homme est une disposition à aimer ses propres modalités d'aimer¹³²². [...] Le mari bourgeois propose à sa femme d'être à son image. Privée d'identité féminine sociale, celle-ci réalise que l'aimer c'est précisément être comme lui, « mais être comme quelqu'un revient à perdre son identité. C'est pourquoi haïr et être haï sont des sentiments qui paraissent moins menacer l'identité que ne le font aimer et être aimé » »¹³²³.*

¹³¹⁹ Lettre du 10 juin 1959.

¹³²⁰ ACCATI-LEVI, Luisa, « Entre mari et enfants, aspects sociaux d'un conflit affectif », *Annales E.S.C.*, mars-avril 1982, p. 207.

¹³²¹ *Ibid.*, p. 208.

¹³²² MIZAU, Marina, *Eco e Narciso. Parole e silenzi nel conflitto uomo-donna*, Turin, Boringhieri, 1979, p. 18, cité dans ACCATI-LEVI, Luisa, *Ibid.*, p. 209.

¹³²³ LAING, Roland David, *L'io diviso*, Turin, Einaudi, 1980, p. 196, trad. frse, *Le Moi divisé*, Paris, Stock, 1979, 296 p., cité dans ACCATI-LEVI, Luisa, *Ibid.*, p. 209.

Le modèle présenté est passablement stéréotypé. Il donne cependant à réfléchir sur le fait de parvenir, en tant que femme bourgeoise, à être soi-même et à exister en tant que personne au sein du couple. Amy se présente-t-elle, reflète-t-elle le modèle présenté ? S'en distancie-t-elle ? Parvient-elle à conserver son amour pour son mari sans être « comme lui » et en préservant son identité personnelle, sociale, culturelle, féminine ?

Dans une enquête française¹³²⁴ conduite par Chombart de Lauwe, les résultats obtenus reflètent une image de la femme comme « *un être second, relatif, situé uniquement par rapport à l'homme. L'évidence d'une « nature féminine » tendait à tout justifier. Les qualités féminines typiques encore souvent évoquées dans notre enquête étaient : le dévouement et le don aux autres, l'intuition, le sens des relations humaines, la pondération, une certaine « sagesse », l'adresse, l'agilité, le sens des détails. Parallèlement, ses défauts étaient présentés surtout comme le manque de logique et d'esprit de synthèse, l'infantilisme, la nervosité, la fatigabilité, l'incapacité au commandement. En final, elle était l'inspiratrice, l'être de charme, de fantaisie, d'évasion fait pour accueillir, obéir et servir* »¹³²⁵. Plus loin, l'auteur précise que seul un petit nombre de personnes valorise toujours cette image ancienne, à laquelle elles restent traditionnellement attachées. La majorité dont parle l'auteur « *s'attache à des images correspondant à trois degrés différents du rapport égalité-polarité* »¹³²⁶, dont nous ne parlerons pas ici, puisque ces différents rapports étudient l'image de la femme en lien avec le travail. Dans cette vision, Chombart de Lauwe souligne que les représentants des milieux « intermédiaires » et les étudiants, notamment en Lettres, sont signalés comme « *ayant une conception « novatrice » du rôle de la femme* »¹³²⁷, même s'ils restent marqués par l'influence de leur famille. Ce qui induit, selon l'auteur, que « *Les recherches sur l'image de la femme dans la société, poursuivies sur des échantillons expérimentaux dans les milieux sociaux différents, font ressortir la nécessité de multiples transformations pour répondre aux aspirations nouvelles* »¹³²⁸.

Les extraits retenus de la correspondance étudiée montrent une personne et non pas le pâle reflet d'un mari. Une personne, avec ses forces et ses faiblesses. Une personne qui aime et qui souffre, aussi.

Dans la lettre du 10 juin 1911¹³²⁹, par exemple, Amy revient sur une séparation qui s'est mal déroulée et qui aurait pu se terminer sur une action, un baiser et une demande de pardon. Dans la vie de couple, au moment de la séparation, il est important de se quitter en harmonie, et non pas dans le ressentiment. Et dans sa missive du 8 mai 1912, elle met en évidence que l'amour excessif représente un danger, celui de s'oublier au détriment de ceux qu'on aime. Cette question du don entier de soi relève des identités multiples. Quoiqu'il en soit, la séparation se

¹³²⁴ Cette enquête a donné lieu à la parution d'un ouvrage : CHOMBART DE LAUWE, M.-J. et P.-H., HUGUET, M. & PERROY, E. & BISSERET, N., *La femme dans la Société ; son image dans les différents milieux sociaux*, Paris, Ed. du C.N.R.S., 1963, 448 p.

¹³²⁵ CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry (sous la dir. de), *Images de la femme dans la Société. Recherche internationale*, Paris, les Editions ouvrières, 1964, p. 266.

¹³²⁶ *Ibid.*, p. 267.

¹³²⁷ *Ibid.*, p. 271-272.

¹³²⁸ *Ibid.*, p. 277.

¹³²⁹ Cette lettre est citée dans le chapitre consacré à la gouvernance familiale.

vit à la fois comme une souffrance et comme une joie, celle de se savoir immensément aimée, synonyme d'un bonheur partagé.

*"Bien sûr que je suis triste de sentir que tu souffres de la séparation - tu sais bien j'en souffre aussi, moi ! - mais comment veux-tu que je ne sois pas heureuse de me sentir aimée ainsi ? Il me semble que je réalise mieux que jamais l'étendue de notre bonheur ?"*¹³³⁰.

Une autre lettre¹³³¹ montre l'équilibre essentiel entre la tendresse nécessaire à l'éducation d'un enfant et le recul à prendre quand son attitude ne correspond pas aux attentes des parents. Cet équilibre se réalise grâce à la présence de deux parents, et peut faire défaut dès le moment où l'un des deux a disparu, fauché par la mort.

La séparation, souffrance partagée, a un aspect bénéfique, celui de donner à chacun le temps de réfléchir dans le calme. Mais ce remède, salubre si la séparation est imposée par les circonstances extérieures, apparaît dangereux si elle est délibérément consentie. Comme tout couple, Amy et Pierre rencontrent des difficultés relationnelles, que la franchise, la réflexion, le retour sur soi et la capacité à se pardonner et à demander pardon, permettent de dépasser. Ils connaissent des périodes de sécheresse, pris qu'ils sont l'un et l'autre dans la tourmente de leur activité quotidienne¹³³². La séparation laisse aussi entrevoir nos contradictions humaines, comme le montre la missive du 20 janvier 1918. On veut à la fois se trouver auprès de sa famille qui réside dans le pays déchiré par la guerre et ne pas quitter son époux.

*"Je pense sans cesse à toi. J'ai eu un mauvais moment en quittant Genève. Cela me faisait mal au cœur de m'éloigner ainsi de vous, de mettre la frontière entre nous. Geneviève, voyant que j'étais triste m'a exhortée amicalement "mais maman, quand tu étais à Genève, tu regrettais de ne pas être avec Mémé, et maintenant que tu vas la voir, tu n'es pas contente !". Et cela est vrai. Tant que la guerre durera, je serai condamnée à être déchirée en deux par cette terrible frontière. Mais ce n'est pas pour gémir que je t'écris. Il me tarde d'avoir de vos nouvelles, de savoir comment vous aurez passé votre dimanche. Je suis sûre que Marc est heureux d'être avec toi, de se sentir un grand garçon"*¹³³³.

Le 3 février 1918, Amy relève que leur couple a uni sa destinée il y a quinze années, au chevet de Félix Bovet. Cet amour, au cours de ces quinze années de vie commune, n'a fait que croître et s'approfondir, preuve que le temps n'est pas qu'un facteur d'usure, mais également un facteur de croissance et d'approfondissement. Ce sentiment d'amour s'entretient dans le partage des petites choses comme des grandes. Par exemple, dans la séparation, lire le même journal que l'autre.

*"Depuis quelques jours, je me suis mise à lire le Journal de Genève (que je fais prendre à la gare) et je l'apprécie doublement après en avoir été privée. J'aime aussi sentir que nous lisons le même journal"*¹³³⁴.

Et dans les grandes choses, échanger lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes, pour les enfants, par exemple. Faire valoir son point de vue, et argumenter, afin de faire connaître à l'autre des éléments de vie dont il ne peut se rendre compte, éloigné qu'il est de Nîmes. Mais

¹³³⁰ Lettre du 20 janvier 1911.

¹³³¹ Lettre du 7 juin 1917.

¹³³² Lettre du 14 janvier 1918.

¹³³³ Lettre du 20 janvier 1918.

¹³³⁴ Lettre du 16 février 1918.

laisser entendre que l'on n'est pas fermé et prêt à se rendre à des arguments qui sont meilleurs ou tellement percutants qu'ils ne se discutent pas. Cette obéissance est basée sur la connaissance des faits, sur le partage des points de vue et sur la confiance que chacun fait à l'autre. Dès lors, elle est une obéissance librement consentie, qui s'approche d'une forme de liberté¹³³⁵.

Certains mots meurtrissent et heurtent. La séparation mal vécue conduit à des propos blessants, lorsqu'on est seul, alors qu'Amy jouit, malgré le conflit et les privations, d'une vie de famille, avec ses trois enfants, sa mère et ses sœurs et frères présents à Nîmes. Ses propos révèlent un aspect du conjoint qui n'est pas à son honneur, mais qui peuvent aussi être le signe d'un désarroi qui s'exprime. Car ce défaut de Pierre, Amy semble le connaître et il stupéfie plutôt son amie Lily, qui a apparemment connaissance de cette lettre ou, à tout le moins, de la phrase écrite par Pierre. Cette remarque d'Amy met en évidence ce que nous montrons de nous dans toute correspondance, même en connaissant le risque que le destinataire le partage avec d'autres personnes, mêmes proches.

*"J'ai été fort surprise d'y trouver la phrase suivante : "Tu parais, cette fois, installée jusqu'à Pâques". On est confondu ici de ta duplicité; moi, je la connaissais de vieille date, mais Lily avait pris pour de bon argent tes velléités de retour au bout d'un mois"*¹³³⁶.

De même, la lettre du 4 mars 1918 dévoile ce que la lecture des lettres échangées entre les conjoints peut avoir de délicat, surtout dans le contexte d'une séparation longue et éprouvante, à voir, surtout pour Pierre. Notamment, entre autres, sur le plan des relations sexuelles, auxquelles Amy fait allusion lorsqu'elle parle explicitement d'une récompense liée à une longue et pénible abstinence¹³³⁷.

*"Pauvre moumou ! je vois que [je] te manque bien, à un point de vue spécial. On tâchera de te dédommager et de récompenser ta longue abstinence"*¹³³⁸.

Dans deux missives citées, des 5 et 9 janvier, il est à nouveau question de séparation, mais Amy est consciente qu'elle est pénible pour son époux. Elle est prête à revenir si ce dernier en exprime le désir. Pierre, néanmoins, finit par accepter de loger chez Geneviève Micheli, une amie d'Amy. Savoir son mari dans de bonnes conditions de vie soulage Amy et lui permet d'envisager la suite de son séjour sans inquiétude.

Dans son courrier à Pierre du 14 janvier 1922¹³³⁹, Amy retarde son départ par crainte de peiner Mathilde, sa belle-sœur, et une de ses amies, dont la présence ou/et la visite les réjouit. Elle diffère, à sa grande déception, ses retrouvailles avec Pierre pour ne pas décevoir ces deux personnes chères à son cœur. Cela rejoint, en début de chapitre, l'interpellation de Knibiehler,

¹³³⁵ Lettre du mardi 19 février 1918.

¹³³⁶ Lettre du 22 février 1918.

¹³³⁷ Lettres de 5 janvier, 9 janvier et 10 janvier 1922.

¹³³⁸ Lettre du 4 mars 1918.

¹³³⁹ Cette même crainte se retrouve dans une lettre du 19 septembre (1922?).

sur la manière dont une femme concilie ses propres objectifs avec ce qu'elle doit à ses proches¹³⁴⁰.

Et les absences, plus le temps passe, se discutent, se négocient, se réfléchissent, en tenant compte de toutes les implications. Toutefois, il y a des absences impossibles à discuter ou à négocier, comme le séjour de Pierre à New-York¹³⁴¹. Amy invente une stratégie d'une tendresse et d'une force particulièrement grande. Alors qu'elle et Pierre sont encore ensemble, elle lui écrit une lettre, en sa présence, sans qu'il le sache, lettre qu'il trouvera à son arrivée à New-York. Cette lettre souligne que ces trois mois de séparation, difficiles, douloureux sont à même de resserrer les liens qui les unissent et de prendre conscience du privilège qui est le leur, de s'aimer avec une telle présence et une telle profondeur. Que la conscience de ce bonheur, si vive, ils ont pu l'avoir et la développer de leur vivant, qu'elle représente une force qui ne muera pas en remords au moment de l'ultime séparation. Ce don de soi est une réalité intemporelle qui existe aussi bien au moment de la dernière étreinte qu'au moment où l'un pensera à l'autre, où qu'il soit et quoi qu'il fasse. Il y a quelque chose, dans ce message, qui présage de l'intemporalité du lien, qui va au-delà de la présence physique du conjoint¹³⁴². Cette intemporalité du lien se retrouve également dans un courrier qu'Amy adresse à Pierre, dans le courant du même mois.

"Mon Pierre bien aimé,

*Que nous sommes loin l'un de l'autre ! matériellement du moins, car en esprit nous pouvons communier bien étroitement, et c'est le plus important. Tout de même, j'ai eu un choc en réalisant l'autre soir qu'au moment où je m'apprêtais à dormir, tu devais être en pleine activité - que nous ne vivions pas selon le même rythme Rien ne m'a fait davantage mesurer la distance qui nous sépare-. Il me tarde de recevoir ta première lettre - mais je suis décidée à l'attendre sans nervosité, sans impatience et à faire tout ce qui dépendra de moi pour rester dans une attitude paisible et confiante"*¹³⁴³.

Et les projets de retrouvailles à Gênes ou à Naples, même en présence de leurs fils Jean-Jacques et Daniel, dessinent un tête-à-tête, une nuit dédiée à l'amour physique et à d'agréables pensées qui adoucissent la séparation¹³⁴⁴.

Un autre moyen de rendre cette séparation moins difficile, moins douloureuse et moins longue est de suivre Pierre dans ses activités et ses déplacements. C'est de s'associer, même rétrospectivement, à sa vie, à ce qu'il fait, à ce qu'il découvre. C'est précieux parce que cela permet à Amy de s'imaginer, là-bas, avec lui, développant ainsi, par la pensée, par la prière, par la lecture des événements, ce sentiment d'union et de présence réciproque, indépendamment de la distance et du temps.

"D'après l'itinéraire que tu m'as envoyé, tu devrais être auj. à Philadelphia - mais ta dernière lettre faisait prévoir un changement, une prolongation à Boston. Je voudrais pouvoir te suivre, me rendre compte de ce qu'est ta vie - mais c'est bien difficile. Toi, tu le peux bien mieux -. Merci de me raconter en détail l'emploi de ton temps, pour que je puisse au moins m'associer rétrospectivement à ta vie. C'est très

¹³⁴⁰ KNIBIEHLER, Yvonne, *Ibid.*, p. 423.

¹³⁴¹ Malgré nos recherches, nous ne sommes pas parvenus à savoir en quoi consistait le séjour de Pierre aux Etats-Unis en 1926. La lettre du 14 février 1926 laisse entendre que le but du voyageur pourrait avoir un lien avec l'esperanto.

¹³⁴² Lettre du 5 janvier 1926.

¹³⁴³ Lettre du 19 janvier 1926.

¹³⁴⁴ Lettre du 3 février 1926.

précieux. Je ne voudrais pas qu'il n'y ait que cela dans tes lettres - les petits mots de tendresse, par ci, par là, me sont très précieux. Je suis heureuse de savoir par le menu tes faits et gestes. D'ailleurs, nous n'avons pas besoin de beaucoup de paroles pour être conscients de la grande réalité de notre amour, et pour en être réchauffés. Continuons à nous aimer, à compter l'un sur l'autre, à prier l'un pour l'autre et à nous sentir unis par ce qu'il y a de plus profond, de plus vrai, de meilleur en nous. Je suis heureuse que ton voyage soit si profitable à l'esperanto"¹³⁴⁵.

Et, dans sa lettre du 2 mars 1926, à l'heure où les retrouvailles approchent, Amy exprime de manière très sincère les sentiments qui l'habitent : sa grande tendresse, sa joie à l'idée du revoir, son désir ardent, sa prière, que ce bonheur leur soit accordé, la confiance pour le passé, la confiance pour l'avenir et la force que Dieu lui a donné pour vivre cette séparation dans la paix et la reconnaissance. Ce simple passage d'une lettre traduit de manière pratique comment aborder et vivre la séparation, imposée par les circonstances, et en faire une occasion de croissance, de développement, à la fois pour l'individu et le couple¹³⁴⁶. Que les séparations soient longues ou plus brèves, avec l'union de pensées et de prière, la correspondance y supplée quelque peu, comme le souligne Amy dans sa missive à Pierre du 16 août 1928. Cette union, ce qui la fortifie et la rend apte à supporter la séparation, c'est l'intimité¹³⁴⁷, le partage des préoccupations, de ce qui tient à cœur. Lorsqu'elle est touchée dans sa chair par une situation, d'autant plus si elle concerne un membre de sa famille, Amy a besoin, comme elle dit, de « *trouver de l'écho en toi lorsque je t'en parlais, de sentir que ce problème te troublait aussi, que tu y cherchais une solution, qu'au besoin tu serais prêt à faire un sacrifice personnel pour cela* »¹³⁴⁸. Avec sa raison, Amy sait qu'elle ne peut pas suppléer à ce qui manque à son frère, que ce n'est pas sa place, mais, pour qu'elle s'en convainque, la communion d'âme avec Pierre doit se sentir, se faire profonde et constante. Cet écho représente une assise pour que l'un et l'autre se nourrissent réciproquement, et que la relation de couple croisse. Ce qu'il faut favoriser, c'est le développement de chaque individu en lien avec l'autre.

"Mon chéri,

Nous nous sommes bien mal dit adieu ce matin. J'aurais voulu pouvoir causer un peu tranquillement de tout ce qui m'a agitée cette nuit, mais les circonstances ne s'y prêtaient pas. Je sens qu'il faut veiller à ne pas perdre le contact profond l'un avec l'autre. La vie, si remplie, souvent bousculée, ne facilite pas l'intimité. Ce n'est guère que le soir, avant de s'endormir, qu'on aurait l'occasion d'échanger ce qui vous tient à cœur - et à ce moment-là, tu es fatigué, tu as besoin de dormir. - J'étais si remuée, hier soir, de ma conversation avec Henry¹³⁴⁹ - si tenaillée par le sentiment poignant de sa solitude morale. J'aurais eu besoin de trouver de l'écho en toi lorsque je t'en parlais, de sentir que ce problème te troublait aussi, que tu y cherchais une solution, qu'au besoin tu serais prêt à faire un sacrifice personnel pour cela - Tu n'imagines pas combien il m'est douloureux de ne pas pouvoir lui aider plus efficacement - alors qu'il me semble que je pourrais lui donner un peu ce dont il a besoin, si j'étais près de lui - Je sais que ce n'est pas possible, que ce n'est pas là qu'est ma place - mais, pour que je le sente mieux, il faut que règne entre toi et moi une communion d'âme plus profonde et plus constante. Je crois que c'est ce manque qui était une des causes de ma souffrance de cette nuit; et sans doute en suis-je responsable en grande partie. Il ne

¹³⁴⁵ Lettre du dimanche soir 14 février 1926.

¹³⁴⁶ Lettre du 2 mars 1926.

¹³⁴⁷ Voir à ce sujet les travaux de VIDAL-NAQUET, Clémentine et de FOUCHARD, Dominique.

¹³⁴⁸ Lettre du 7 mai 1929.

¹³⁴⁹ Il s'agit ici d'Henry ou Henri, qui est le frère d'Amy, dont nous avons déjà parlé.

faut pas nous contenter à bon marché, consentir à vivre simplement en bonne harmonie; il faut que nous nous aidions l'un l'autre à monter, à approfondir notre vie intérieure"¹³⁵⁰.

Cette franchise, ce questionnement, cette prise sur soi de la responsabilité, tous ces éléments ne risquent-ils pas d'indisposer Pierre Bovet ? La lettre du 9 mai 1929 nous prouve le contraire, puisqu'Amy loue sa bonté et sa compréhension¹³⁵¹. Ce n'est pas la profession du mari qui détermine la personnalité de l'épouse, ni sa manière de se présenter. Et cela même si le statut de femme de professeur et plus spécifiquement d'épouse de Pierre Bovet, la réjouit et la comble.

*"Malgré mon mot sur la vocation de femme de pasteur, ne crois pas que je regrette d'être devenue une femme de professeur, en générale, et plus précisément la femme de Pierre Bovet que j'embrasse très tendrement en me serrant contre lui"*¹³⁵².

Elle se rend compte de l'importance d'une harmonie au sein du couple, bien plus indispensable que le statut donné par la profession du mari et celui d'épouse. Une femme se réalise indépendamment de son mari, comme Amy le fera en participant à de nombreuses retraites, à Grandchamp ou ailleurs, et en témoignant, par sa vie, de sa foi et de son engagement. Jacques, le fils de son amie Lily, connaît une vie de couple difficile, douloureuse, due principalement à la maladie de sa femme, que nous pouvons imaginer d'origine psychique, sans davantage d'éléments à notre disposition¹³⁵³. Dans cette situation, l'harmonie est difficilement réalisable.

La vie de couple, ce sont aussi les aspects pratiques de cette vie, comme lorsqu'Amy est absente, et qu'elle communique à Pierre les nécessités du moment : baisser le store d'une chambre, saupoudrer de naphthaline leur couverture de lit, en mettre dans le dernier tiroir de la commode. De lui rapporter son stylo et les lettres Monod-Pressensé¹³⁵⁴, au cas où elle en aurait besoin là où elle se trouve. Des aspects pratiques qui traduisent également l'attention que l'un des époux a pour l'autre ; une union profonde ne se traduit pas uniquement par la prière, les moments d'intimité et les échanges d'idées. Elle comporte également des aspects pratiques, des services, des attentions qui cimentent la vie de couple¹³⁵⁵.

Amy revient sur les séparations qui ont jalonné et jalonnent leur vie de couple. A un stade de vie commune et, probablement, de développement personnel, la séparation ne se ressent plus comme un vide, un temps de solitude, mais comme un temps de plénitude qui aiguise la conscience, qui permet de mesurer la valeur et la beauté des affections données¹³⁵⁶. La seule et unique chose qui manque, c'est l'échange, le vis-à-vis, le temps de la parole en direct, ce que ne permet pas la correspondance.

Cependant, une fois encore, la vie de couple n'exclut pas les différends, comme dans la lettre non datée où Amy réfute le concept d'autorité maritale, pour faire appel à l'avis de son mari. Après vingt-huit années et demie de mariage, il lui semble que, dans le cadre du couple, c'est de

¹³⁵⁰ Lettre du 7 mai 1929.

¹³⁵¹ Lettre du 9 mai 1929.

¹³⁵² Lettre du 14 novembre. L'année n'est pas mentionnée.

¹³⁵³ Lettre du 29 mars (1930?).

¹³⁵⁴ Voir la note de bas de page relative à Elise de Pressensé, dans le chapitre consacré à la vie spirituelle.

¹³⁵⁵ Lettre du 22 juillet (1930?).

¹³⁵⁶ Lettre du 28 mai 1931.

parvenir à un avis partagé qui est important, non de trancher sur une autorité quelconque. Cette question de l'indépendance se retrouve également au sein du chapitre consacré à la gouvernance familiale. Mais elle ne nuit aucunement au sentiment de reconnaissance qui habite Amy pour les vingt-neuf années de vie commune. De même que la vie de couple, c'est aussi une forme de renoncement au profit de ceux qu'on aime, à savoir, leurs enfants¹³⁵⁷. Jean-Jacques, exerçant le ministère dans une région perdue de France, ne peut se suffire financièrement et Amy est disposée à ce que le couple diminue son train de vie afin de l'aider.

*"Je suis obligée d'emprunter cet argent à Daniel. J.J. est aussi à fond de cale et il ne touchera son traitement que dans deux mois. Impossible de lui laisser payer ces 1000 fr. à Jeanne pour l'armoire. Il a épuisé le crédit que tu lui avais ouvert. Jamais, il n'arrivera à vivre de son traitement. Il faudra que nous réduisions notre train de vie pour lui aider. Ce n'est pas pour nous effrayer, dis ?"*¹³⁵⁸.

Même lorsque la séparation paraît longue, Amy admet qu'ils sont privilégiés¹³⁵⁹. Pour notre épistolière, la vie de couple, c'est aussi prendre congé l'un de l'autre, comme Amy aurait souhaité pouvoir le faire et qu'elle mentionne dans la lettre du 19 mars 1934. Elle relève avec pudeur que des temps de dysharmonie sont nécessaires, afin de prendre conscience, pour l'un comme pour l'autre, à quel point leur entente est parfaite. Un petit grain de sable, une fois de temps à autre, donne à constater combien ils sont, l'un et l'autre, humains.

*"C'était dommage de n'avoir pas pu avoir hier un moment tranquille en tête-à-tête avant de nous séparer. J'espère que tu as bien senti que nous étions tout à fait proches l'un de l'autre, malgré le petit nuage qui s'est formé dans la soirée. Je me suis demandé si j'avais eu tort de te laisser voir le déplaisir que j'en avais conçu, mais je n'aurais pas pu faire autrement et garder quelque chose sur le cœur sans t'en parler. C'était bien peu de chose et cela ne peut pas troubler l'harmonie profonde de nos cœurs et la reconnaissance immense que nous devrions en éprouver. P.ê. est-il nécessaire qu'une aube légère se glisse parfois sur le ciel de notre tendresse. J'étais parfois presque effrayée de voir combien notre entente était parfaite ! Nous ne sommes pas des saints, il est bon que nous ayons parfois / hélas ! / l'occasion de le constater"*¹³⁶⁰.

Les projets se partagent et si le long séjour à l'étranger évoqué se concrétise¹³⁶¹, Amy est prête à suivre Pierre où il ira, comme elle l'a promis il y a trente-cinq ans. Toutefois, il est bon de se placer sous le regard de Dieu, pour savoir si ce projet est conforme à Sa volonté. Le bonheur de se comprendre toujours mieux et de s'entendre si bien pour les grandes choses comme pour les petites s'expriment par lettre parce que, à cet instant, il n'est pas possible de le faire autrement¹³⁶².

Et parfois, il est nécessaire d'exprimer les désaccords par lettre, quand il n'est pas possible de les régler directement. Ainsi en est-il de la question des noces de Geneviève et de Francis Halbwachs¹³⁶³. Sur ce point, Amy est convaincue et ferme dans ses propos.

¹³⁵⁷ Lettre du 4 février 1932.

¹³⁵⁸ Lettre du mardi 23 février 1932.

¹³⁵⁹ Lettre du 12 mars (1934?).

¹³⁶⁰ Lettre du 19 mars 1934.

¹³⁶¹ Lettre du dimanche après-midi 22 décembre (1935?).

¹³⁶² Lettre du 3 juin 1936.

¹³⁶³ Lettre du 13 octobre 1938.

L'arrivée d'un petit enfant, en pleine tourmente, et juste avant la débâcle de juin 1940, engendre une nouvelle séparation. Amy se doit d'être auprès de sa fille qui va accoucher. Le tout, dans l'anxiété des événements de la drôle de guerre¹³⁶⁴. Savoir ce qui se passe. Essayer de garder confiance quand tout semble perdu. Devant l'adversité, la radio véhicule l'espoir de centaines de famille séparées, comme Pierre et Amy le sont de leurs enfants, installés en France. Rendre courage, à Pierre aussi, relever ce qui est positif, c'est le rôle de celui qui se sent rempli de force et d'espérance¹³⁶⁵. Le couple supplée par la force de l'un au découragement de l'autre. Et vice versa. Quand les époux sont éloignés l'un de l'autre, quand la séparation survient, l'échange de correspondance, le partage des nouvelles et le fait de s'imaginer courir la montagne avec l'autre¹³⁶⁶, aide à supporter l'éloignement. Et les petites choses ne sont pas les moindres pour montrer à l'autre combien on lui y est attaché, comme le fait Pierre et comme Amy le relève dans la lettre du 11 décembre 1942.

"Les Dal entendent la radio anglaise et restent confiants malgré les revers actuels. Cela me manque cruellement de ne pas l'entendre. Arrange-toi à ce que je trouve mon appareil installé à mon retour !"1367.

"Je t'avais écrit hier, mais je renonce à t'envoyer ma lettre qui aurait risqué de faire plus de mal que de bien. J'espère recevoir de toi auj. un message qui me montrera que ma lettre était inopportune, que tu as ressenti après coup le bienfait de tes trois jours de vacances suivis de 3 h. de bateau - que la réunion des Veilleurs¹³⁶⁸, aussi, a achevé de te remettre d'aplomb et que tu te sens plein de courage..."1369.

"J'ai bien admiré que tu aies trouvé le temps de ranger ta table à écrire : tu sais combien j'y suis sensible et que je me repose mieux dans une chambre en ordre. Ma vie est moins variée et intéressante que la tienne, tu t'en doutes"1370.

Ce rappel d'un choix de vie, à savoir s'unir pour construire une vie à deux, se rencontre à chaque anniversaire, pour autant que les époux soient séparés. La séparation va de pair avec le rappel des bienfaits de la vie de couple. Lors de chacune d'elle, la réjouissance des retrouvailles et du retour à la vie à deux s'exprime dans les courriers d'Amy. Ces temps de voyage, de séparation, Amy les place sous le regard de Dieu, dans l'espérance et la confiance.

"Au revoir, mon chéri. Il y avait une page blanche dans ta lettre d'hier et pas de conclusion; sans doute as-tu dû l'envoyer en hâte au dernier moment. On aurait eu besoin de se revoir pour causer; tes lettres quotidiennes et bien gentilles sont loin de me dire tout ce que je voudrais savoir. Pardon de me montrer si exigeante ! Je suis émue de penser que tu vas de nouveau traverser la Manche en avion. Que dieu te garde, mon Pierre ! Qu'il nous accorde la joie de nous revoir, de reprendre, pour le temps qu'il voudra, notre vie à deux, si harmonieuse et si belle. Je t'embrasse très tendrement et me réjouis de le faire pour de bon. Amy"1371.

¹³⁶⁴ Lettre du 13 mai 1940.

¹³⁶⁵ Lettre du 8 juin 1942.

¹³⁶⁶ Lettre du 16 juin 1942.

¹³⁶⁷ Lettre du 23 avril 1941.

¹³⁶⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Fraternit%C3%A9_spirituelle_des_Veilleurs, « Fraternité des Veilleurs », site consulté le 19.05.2018.

¹³⁶⁹ Lettre du 8 juin 1942.

¹³⁷⁰ Lettre du 11 décembre 1942.

¹³⁷¹ Lettre du 24 mai 1946.

Un anniversaire loin l'un de l'autre, cela existe et ce n'est pas la première fois. Amy sait, comme elle l'exprime dans la lettre du 2 juin 1946, que son mari sera entouré, mais qu'il lui manquera comme elle lui manquera. Tourner chacun leur regard vers les quarante-trois années de vie commune, c'est aussi prendre conscience de leur chance et de rendre grâce à la Providence pour tout ce qui a été donné et vécu¹³⁷². Même après tant d'années, les séparations restent difficiles et douloureuses. Amy sait que, étant absente, elle manque à son mari. Mais, dans les situations difficiles de novembre 1947, elle sait aussi que sa place est où se trouvent ses enfants, s'ils ont besoin d'elle. Ce déchirement, mais aussi ce ferme positionnement s'exprime dans son courrier du 28 novembre 1947.

Après plus quarante-quatre ans de vie commune, les déceptions causent de la souffrance chez l'un comme chez l'autre des époux, comme le souligne la lettre du 6 décembre 1947. Déceptions qui ont pour cause des maladresses, des communications trop brèves qui vont à l'essentiel, mais qui ne permettent pas d'expliquer. Déceptions, aussi, dues à la séparation trop longue.

*"C'est Geneviève qui a ouvert la lettre et qui l'a lue : une lettre tapée à la machine par toi, le samedi 29, et qui contenait plus de reproches que de tendresses. Cela nous a fait mal de sentir que nous t'avions causé une telle déception. C'est moi qui suis l'auteur de ce malheureux télégramme; c'est vrai qu'il était bêtement rédigé - je n'en étais pas fière du tout - mais, d'abord, on m'a dit que j'avais droit à 10 mots et non à 26 comme tu le croyais. Ensuite, je venais de t'écrire par avion une lettre où je t'annonçais l'intention de rentrer par la voie des airs, si je pouvais obtenir un billet; je croyais que ma lettre t'arriverait presque en même temps que le télégramme et te prouverait ma ferme volonté de revenir au plus tôt"*¹³⁷³.

Alors, de temps à autre, Pierre revient à l'autorité maritale, qui n'a pas grand effet sur son épouse. Ces pressions ne semblent pas dans son caractère, plutôt affable. Amy le relève avec justesse dans sa lettre des 5 et 6 septembre 1951. Apparemment, elle se soumet au désir de Pierre, en relevant que les dates qu'il lui donne coïncident avec ses intentions. Pourtant, les personnes gravitant dans son environnement se prennent au jeu des pressions, et chacune y va de son avis à propos du devoir d'Amy : rentrer auprès de son époux ou rester auprès de sa sœur Suzanne.

*"Mon chéri, j'ai bien reçu ce matin la lettre où tu m'ordonnes de revenir (sur un ton auquel tu ne m'as pas habituée). Pauvre Minichou ! il faut que tu aies vu du pays pour que cela t'ait fait sortir ainsi de ton caractère ! Tu vois que mes intentions concordent avec tes ordres puisque les dates que tu m'indiques coïncident avec celles dont je t'ai fait part dans une de mes précédentes lettres"*¹³⁷⁴.

*"Je suis allée hier soir voir Mme Koch que j'aime de plus en plus. Figure-toi qu'elle m'encourageait presque à la rébellion vis-à-vis de toi; elle trouvait que Suz avait plus besoin de moi que toi ! Sa fille, Mme Cudenet, qui est charmante, n'était pas de l'avis de Mme Koch et déclarait que tu avais les premiers droits... Je me suis demandé un moment si nous ne pourrions pas trancher le différend en nous établissant tous les deux ici pour quelque temps"*¹³⁷⁵.

La situation paraît particulièrement complexe puisque Pierre se débat avec une des sœurs d'Amy, Marie, avec qui les relations sont délicates. Le séjour de Marie chez les Bovet ne doit et

¹³⁷² Lettre du dimanche 2 juin 1946.

¹³⁷³ Lettre du 6 décembre 1947.

¹³⁷⁴ Lettres des 5 et 6 septembre 1951.

¹³⁷⁵ Lettre du 7 septembre 1951.

ne peut se prolonger. Partant de là, que reste-t-il à Marie à une époque où les maisons de retraite ne sont pas la norme ? Par chance, une place se libère dans l'une d'elles. Ces problèmes avec des sœurs âgées, célibataires et, probablement, sans revenus interfèrent dans la vie de couple¹³⁷⁶. Dans sa lettre du 6 décembre 1954, Amy évoque sa déception de ne pas voir Pierre la rejoindre. Elle le regrette, mais dit le comprendre, malgré le fait que ses nombreux amis auraient apprécié sa visite et sa présence. Ce regret, assorti de compréhension, fait état d'une vie de couple solide et respectueuse des individualités¹³⁷⁷. La lettre évoque le fait que Pierre a de bons amis, auxquels sa visite ferait plaisir ; elle souligne également qu'il ne leur « *reste peut-être pas beaucoup de temps pour les voir* ». Ceci est une allusion non déguisée à l'âge. En 1954, Pierre et Amy ont septante-six tous les deux. Il est probable que les amis dont il est question ici ne sont pas jeunes. En 1957, à nouveau, les époux sont séparés. Amy se trouve à Nîmes pour reconforter et aider sa sœur Suzanne¹³⁷⁸. Elle se sent en paix avec elle-même, avec le sentiment que ce qu'elle fait est ce qu'elle avait à faire, aidée par cette Présence, à qui elle a su, tout au long de sa vie, faire une place dans son cœur, comme elle l'a fait pour tous ceux qu'elle a aimés.

Ces interférences dues aux circonstances de la vie, et à des sœurs qui n'ont pas d'enfants, pas de famille autre qu'Amy pour les accompagner à un moment où l'autonomie fait défaut et où il faut trouver des solutions aussi respectueuses que possible des individualités, n'entament pas la solidité des liens développés par le couple au cours d'une vie.

6.3 L'Amour

Les discours et comportements de notre sujet en rapport avec l'amour montrent-ils qu'Amy se détache des pratiques propres à la première moitié du XX^e siècle ou, au contraire, qu'elle s'y conforme ? Et si elle s'en détache, en quoi ?

Nous ne sommes pas suffisamment au fait de ces pratiques pour démontrer que c'est le cas ou que cela ne l'est pas. Cependant, nous relevons, dans ses écrits, des attitudes qui nous interpellent et qui ne nous paraissent pas se retrouver dans les us et coutumes de l'époque, pour ce que nous en connaissons. Nous restons cependant prudents à ce sujet et nous gardons d'affirmations péremptoires.

Sa vision de l'absence et sa relation à celle-ci, par exemple, nous interpelle. Pour Amy, la distance ne met pas en danger l'amour. L'éloignement, au contraire, peut le renforcer. Il y a néanmoins une manière de se préparer à la séparation, qui est de se revoir, de s'entendre, de se parler avant le départ¹³⁷⁹. Ou, aussi d'écrire à l'être aimé, qui trouvera à son arrivé à destination, une lettre, écrite à un moment où les époux étaient encore côte à côte, et qui l'attend pour lui dire l'amour que l'autre lui porte. L'éloignement, la distance engendrée par la séparation, permet au sentiment d'amour de perdurer et de se développer à travers la communion des cœurs, une forme de lien différent¹³⁸⁰. Et la séparation, si elle est envisagée de manière positive dans la paix,

¹³⁷⁶ Lettre du 11 septembre 1951.

¹³⁷⁷ Lettre du 6 décembre 1954.

¹³⁷⁸ Lettre du 6 mars 1957.

¹³⁷⁹ Lettre du dimanche 28 avril 1912.

¹³⁸⁰ Lettre du 19 janvier 1926.

la confiance, développe la conscience de l'amour et le sentiment d'union profonde, véritable, à travers la prière mutuelle¹³⁸¹.

"Chéri,

Je veux que tu trouves un message de moi pour t'accueillir à ton arrivée à New-York. Nous serons bien loin l'un de l'autre quand tu liras ces lignes, mais aucune distance ne pourra empêcher nos cœurs de communion - et j'ai la confiance que ces 3 mois de séparation auront plutôt pour effet de resserrer que de distendre les liens qui nous unissent. Peut-être nous aideront-ils à mieux "réaliser" l'étendue de notre bonheur, le privilège immense que nous avons de nous aimer de telle façon que, lorsque le moment viendra de la grande séparation, le remords n'ajoutera pas son amertume à la douleur de celui qui survivra à l'autre. En tout cas, tu pourras te dire que tu m'as donné un grand, et profond, et paisible bonheur. - Mais il ne faut pas donner à cette lettre le caractère d'un message ultime ! J'espère bien que nous nous reverrons ici-bas et je pense à la joie intense que nous éprouverons lorsque tu débarqueras à Gênes ou à Naples et que tu me serreras dans tes bras. C'est étrange d'écrire tout cela à quelques pas de toi qui écris toi-même dans la lampe sans te douter que je suis en train de t'adresser ce message. C'est émouvant, ces dernières heures avant la séparation. On voudrait retenir les minutes qui fuient inexorablement. "Partir, c'est mourir un peu". Je ne l'ai jamais senti aussi bien qu'aujourd'hui.

Je t'embrasse, mon Pierre bien-aimé et je serai aussi entièrement à toi, au moment où tu liras ces lignes que je le serai ce soir, ou demain matin, lorsque tu me serreras dans une dernière étreinte.

Ta petite Amy"¹³⁸².

L'indifférence, comme l'absence, présente un risque de sclérose du sentiment et se dire, encore et toujours, comme l'absence pèse et comme l'amour est fort, représente une protection. L'attente d'un nouvel enfant, exprimée dans la lettre du 23 mai (1912?), lors d'un séjour en clinique, est preuve de la force de l'amour, mais aussi besoin d'entendre de l'aimé que l'on est aimée. Dans l'ancrage du sentiment d'amour entre le fait de se sentir utile et fier de ce que l'on fait¹³⁸³.

L'amour, après les années d'exaltation, c'est d'abord un ancrage des sentiments. Les années qui passent n'entament pas les sentiments d'amour que se porte le couple, mais les renforcent, et la perspective de passer une vie ensemble réjouit les époux. Mais l'amour a besoin de « nourriture » et des nouvelles des êtres aimés, lorsqu'ils sont séparés, représentent cette « nourriture », de même que de se sentir associée aux réflexions, aux idées de l'autre. Enfin, entendre qu'on est aimée et que le revoir est attendu avec impatience, nourrit ce sentiment d'amour. Dans la lettre du 25 janvier 1911, la sensation éprouvée par le mari que son épouse ne lui suffit pas affaiblit le sentiment d'amour qu'ils se portent tous deux¹³⁸⁴. L'épouse risque de développer une certaine indifférence à l'égard de son époux. Amy donne l'exemple d'un couple où elle constate cet affaiblissement. Il ne s'agit pas de son union avec Pierre.

Une fois le sentiment d'amour ancré, l'absence acceptée et envisagée de manière positive, il reste à entretenir les « feux de l'amour ». Car l'amour s'entretient, il se protège, par exemple en ne laissant pas une autre femme se glisser entre soi-même et son mari¹³⁸⁵ ; et en faisant preuve,

¹³⁸¹ Lettre du dimanche soir 14 février 1926.

¹³⁸² Lettre du 5 janvier 1926.

¹³⁸³ Lettres des 3 septembre 1908, 17 avril 1910, 15 janvier 1911, 8 août 1911, 9 août 1911, 23 mai (1912?), 19 août 1915 et 3 février 1918.

¹³⁸⁴ Voir l'extrait de lettre du 25 janvier 1911 en Annexe 1.

¹³⁸⁵ Lettre du 8 janvier 1919.

l'un envers l'autre, d'une grande franchise. Le véritable amour, le véritable moyen de rendre heureux ceux que l'on aime, c'est de parvenir à offrir un amour dénué d'égoïsme, d'intérêt, sans attentes, sans se chercher soi-même. Peut-être, d'être qui l'on est vraiment.

"Nous avons fait, Madeleine [Rossier] et moi, la même expérience, bien que son cas soit très différent du mien, c'est que le seul moyen de rendre heureux ceux que l'on aime - et par conséquent d'être heureux soi-même - c'est de les aimer d'un amour dénué d'égoïsme, c'est de ne pas se chercher soi-même. Il n'y a rien de nouveau là-dessus, mais ce n'est pas facile de le mettre en pratique"¹³⁸⁶.

La relation à l'absence telle qu'elle est évoquée, représente une force si le couple parvient à s'y préparer, à maintenir le lien à l'aide de stratégies qui sont acceptées par l'un comme par l'autre.

Car l'amour, ce n'est pas seulement un sentiment éprouvé par l'homme et la femme. C'est aussi, aux yeux d'Amy, une présence à Dieu, artisan de l'amour et du bonheur. Cet amour, cette harmonie est une mélodie à trois, sous le regard et avec l'aide de Dieu. Et ce bonheur, cet amour, se vit dans le service à autrui. Avec la distance, Amy prend conscience de sa valeur et de sa beauté. L'équilibre, l'harmonie intérieure, c'est le cheminement d'un amour qui conduit vers un Amour plus grand, plus profond, plus authentique qui inclut le divin, Dieu et dont Amy sent la Présence¹³⁸⁷.

"Bonne année, mon chéri - tu sais que cette formule banale recouvre beaucoup de choses profondes que je désire et demande à Dieu pour toi. Je le remercie de tout le bonheur qu'il nous donne, de cet amour si beau, et je Lui demande de le faire servir toujours plus. "Pour autrui!"¹³⁸⁸.

Cette attention portée à l'autre dans la durée ne se dément pas et se réitère au fil des années, durant les temps de séparation, comme en témoigne la correspondance.

Enfin, dans le cadre de l'amour, entre l'importance et l'intérêt qu'Amy porte aux relations intimes, que ce soit de manière explicite ou allusive. Cependant, en ce qui concerne cette question, quelles idées, à l'époque, prévalent ? En matière de sexualité, Martin-Fugier¹³⁸⁹ relève des éléments intéressants. Si, dans les classes aisées, la répartition des rôles est assez tranchée, entre épouse et maîtresse, pour la situation petite-bourgeoise, ce qui correspond davantage à notre recherche, la bonne gestion de la sexualité conjugale va, à son avis, faire nécessairement partie de la gestion du ménage, conduisant à sa réhabilitation, et par-là, celle du couple amoureux. Un des rôles de la femme petite-bourgeoise est donc de séduire son mari et de lui procurer du plaisir.

Sur ce plan, en nous référant à ce qu'affirme Martin-Fugier, Amy ne se démarque pas des pratiques de son époque. Simplement, elle évoque les relations intimes en filigrane dans ses écrits. Car pour elle, il n'y a pas d'amour sans amour physique. Notre épistolière le rappelle d'une manière délicate, en évoquant ce grand lit qu'elle aimerait partager avec son mari, dans lequel on est bien mieux à deux.

¹³⁸⁶ Lettre du 22 janvier 1929.

¹³⁸⁷ Lettres du 28 mai 1931 et du 1^{er} juin (1931?).

¹³⁸⁸ Lettre du 2 juin 1923.

¹³⁸⁹ MARTIN-FUGIER, Anne, *Ibid.*, p. 80-81.

*"J'occupe la grande chambre au fond de l'appartement qui était autrefois celle de Francis. Il y a un grand lit que j'aimerais bien partager avec toi !"*¹³⁹⁰.

*"Je pense que je me coucherai de bonne heure pour une fois J'espère que tu dormiras bien, m'amichéri, seul dans notre grand lit où l'on est si bien à deux-."*¹³⁹¹

Les relations sexuelles hors mariage sont, à l'époque d'Amy et de Pierre, hors de la norme. Dès lors, la rencontre, puis l'échange épistolaire pour se mieux connaître, les fiançailles et enfin le mariage se déroulent-ils dans un laps de temps relativement bref. Ici, entre décembre 1902 et juin 1903. Rappelons qu'Amy et Pierre ne sont pas des étrangers l'un pour l'autre et que leurs familles se connaissent, se rencontrent, malgré la distance qui les sépare, et s'apprécient.

Revenons à ce que dit Amy à propos des pratiques amoureuse ; celles-ci se rattachent principalement aux relations intimes ou sexuelles. Nous n'avons pas voulu, en répertoriant ce domaine, faire preuve de voyeurisme. Comme nous ne nous attendions pas à découvrir, dans la correspondance d'Amy Bovet-Babut, des passages relatifs aux relations intimes qu'elle entretient avec son mari. Une fois encore, même la correspondance privée est destinée à être lue, puis relue, par d'autres membres de la famille, par des amis proches, soit individuellement, soit à plusieurs, pour se remémorer des événements, des rencontres, pour faire mémoire des disparus ou encore pour s'édifier, comme dit volontiers Amy. Cependant, ces relations intimes peuvent émerger sous la forme d'allusions, de sous-entendus, de discrètes remarques et de passages légers. Comment sont-elles abordées ? Quel est leur contenu ? Ce sont ces traces que nous avons voulu relever, dans un domaine dont il est particulièrement difficile de saisir les pratiques, sauf, peut-être, dans certains journaux intimes. Aussi choisissons-nous de commenter un éventail des extraits de lettres faisant allusion, de manière implicite ou plus explicite, aux pratiques amoureuses.

Durant l'absence de sa femme, Pierre manifeste son impatience de la retrouver à ses côtés, et pas seulement pour la gestion des travaux domestiques ou les échanges intellectuels : « *Je te pardonne très facilement de désirer me ravoir pour autre chose encore que pour me lire des articles. Crois-tu que je me contenterais d'avoir avec toi des relations purement intellectuelles ?* »¹³⁹².

De son côté, elle exprime clairement qu'elle attend davantage. Les rêves scabreux¹³⁹³ ne se décrivent pas dans une lettre, se prennent éventuellement en note, mais, surtout, se partagent dans l'intimité, oralement, à un moment qui appartient à la femme et à son mari. Dans un tout autre registre, les relations sexuelles sont indispensables à l'harmonie d'un couple, mais elles ne suffisent pas pour créer des liens solides. L'amour, l'attachement, l'affection pour l'autre sont des sentiments indispensables. Avoir une vie sexuelle, avoir des enfants est une bonne chose, mais si cela ne suffit pas à un mari, c'est qu'il lui manque les sentiments pour son épouse. Quant

¹³⁹⁰ Lettre du 6 mars 1954.

¹³⁹¹ Lettre du 14 juin 1955.

¹³⁹² Lettre du 20 janvier 1911.

¹³⁹³ Le Petit Larousse 2008 (p. 920) définit « scabreux » de la manière suivante : « *De nature à choquer la décence ; inconvenant, osé, licencieux* ».

au vocabulaire, nous constatons qu'Amy, malgré ses connaissances bibliques, donne du mot « sodomie », une définition assez peu précise. Est-ce par pudeur, ou par discrétion ? Qu'entend Amy par « des choses plus amusantes »¹³⁹⁴ ? Cette formulation vague s'apparente probablement à des propositions de relations intimes. Ailleurs, Amy est plus explicite quand elle déplore que son mari, couché nu, n'ait pas mentionné qu'il la désirait également nue à ses côtés¹³⁹⁵.

Si les relations sexuelles ne posent pas de problème dans l'intimité de l'appartement ou de la maison familiale, c'est autre chose en clinique. Remarquons que « dans mon lit » est entre guillemets, et qu'il sous-entend certainement davantage que de s'allonger l'un à côté de l'autre¹³⁹⁶. Lors de l'installation d'un nouveau lit et d'un matelas, Amy souligne clairement que son mari trouvera un nouveau mobilier et que le lit ne sera pas vide¹³⁹⁷. Elle s'y tiendra et l'attendra. C'est on ne peut plus clair. « *Je voudrais que tu me prennes toute, toute* »¹³⁹⁸ également. Elle se met à disposition de son époux pour des relations intimes et attend qu'ils s'y adonnent.

La célébration de leur quatorzième anniversaire de mariage, en 1917, à l'endroit de leur première nuit ou, à défaut, dans un des endroits qui a agrémenté leur voyage de noce, est sans équivoque et le souvenir appelle une réplique des relations intimes qu'ils eurent cette nuit-là, à cet endroit-là, et, si possible, dans la même chambre¹³⁹⁹.

Le souvenir ému de la nuit, au matin du 12 juin 1918, est sans ambiguïté : « *Je garde une impression bien émue, comme dirait M. Brunhes, de la nuit dernière* »¹⁴⁰⁰. Qu'aurait-il pu se passer d'autre, cette fameuse nuit, que des relations intimes ? Et quand Amy avoue disposer de tout ce qu'il faut pour bien accueillir son mari, en clinique : « *J'ai bien envie de te revoir. Je sens que j'ai tout ce qu'il faut pour te bien accueillir. C'est dommage que ce soit ici et non à Grandchamp où nous aurions été plus libres, mais nous nous rattraperons bien à Genève, dis ?* »¹⁴⁰¹. Apparemment, ils ne se sentiront pas aussi libres qu'à Grandchamp ou Genève, mais le cadre médical de la clinique du Crêt n'a pas l'air de les retenir, ni de les effrayer.

Et que dire des nuits qui ne doivent pas ou plus uniquement être consacrées au sommeil et dont Amy se réjouit fort ? « *Journée consacrée à l'amitié, comme tu vois - Je me réjouis que mes nuits ne soient plus uniquement consacrées au sommeil - Et toi ? A toi, toute, Amy* »¹⁴⁰². Qu'est-ce donc que ce « refreshing sleep » (ce sommeil réparateur) après lequel Pierre soupire et qu'Amy

¹³⁹⁴ Lettre du 25 janvier 1911.

¹³⁹⁵ Voir l'extrait de la lettre du 11 août 1911 en Annexe 1.

¹³⁹⁶ Lettre du 7 mai 1912.

¹³⁹⁷ Lettre du 8 juillet 1916.

¹³⁹⁸ Lettre du 10 juin 1917.

¹³⁹⁹ Voir l'extrait de lettre du 15 juin 1917 en Annexe 1.

¹⁴⁰⁰ Lettre du 12 juin 1918.

¹⁴⁰¹ Lettre du 21 janvier 1919, en clinique.

¹⁴⁰² Lettre du 19 septembre 1924.

regrette de ne pouvoir lui procurer, si ce n'est des relations intimes ? « *Domage de ne pouvoir te procurer le "refreshing sleep" " (sommeil réparateur) »*¹⁴⁰³.

Et le mot « thighs » (qui se traduit en français par « cuisses ») ? Amy embrasse Pierre dans ses bras et dans ses cuisses. Les trois points de suspension et le mot « cuisses » sont révélateurs : Amy attend son époux dans ses bras et dans ses cuisses. « *Je t'embrasse bien fort dans mes bras (et dans mes ... thighs). Ta petite Amy »*¹⁴⁰⁴. Les pensées qui traversent Amy, au moment où elle écrit ce mot traduisent des envies de relations sexuelles manifestes.

Le fort sentiment d'amour s'exprime également, mais n'est pas révélateur d'une pratique amoureuse, au contraire des autres extraits. Par contre, il complète l'harmonie du couple, contrairement au frère d'Amy, Ernest, qui ne semble pas désireux de liens de proximité avec son épouse. En offrant l'hospitalité à son mari dans un lit deux places, Amy sous-entend qu'elle attend davantage que sa simple présence. Elle dit son intérêt et son envie de relations intimes.

Plus loin, Amy attend son mari, et regrette fort que ce ne soit pas lui qui vienne la chercher et qui partage « sa belle chambre ». Notons, au passage, les deux points d'interrogation, destinée à laisser errer notre imagination sur le contenu de ce qui aurait pu se dérouler dans cette chambre¹⁴⁰⁵. Les Devèze, probablement mère et fille, chez qui loge Amy, possèdent un grand lit et seraient heureuses d'accueillir Pierre. Amy souligne qu'elle se réjouit que ce lit accueille son mari. Il est probable qu'elle attend plus qu'une simple présence dans ce fameux lit¹⁴⁰⁶.

Apparemment, Marie G. ne doit pas être habituée à la présence d'un homme dans son lit, puisqu'elle affirme qu'on a davantage froid à deux que seule. Ce qu'Amy dément vigoureusement en la traitant de « sottie »¹⁴⁰⁷.

Au retour de Pierre, après sa participation à un congrès ou à une conférence, Amy l'accueille avec un bain chaud et « par autre chose encore ». Cette autre chose n'est pas précisée, mais après un bon bain, au seuil de la nuit, elle évoque très certainement l'idée de relations intimes¹⁴⁰⁸.

*"Tu ne me dis pas si vous dormez en dortoir ou en cellules séparées ? J'espère que les lits ne sont pas trop mauvais : avez-vous le nécessaire en fait de couverture et d'oreiller ? tu ne risques pas de te laver beaucoup ! Je me réjouis déjà de t'accueillir par un bain chaud (et par autre chose encore)"*¹⁴⁰⁹.

¹⁴⁰³ Lettre du 2 mars 1926.

¹⁴⁰⁴ Lettre du 25 mars 1929.

¹⁴⁰⁵ Lettre du 2 février 1943.

¹⁴⁰⁶ Lettre du 21 avril 1951.

¹⁴⁰⁷ Lettre du 8 mars 1954.

¹⁴⁰⁸ Voir également les lettres suivantes, qui évoquent les pratiques amoureuses : 21 janvier 1911, 25 janvier 1911, 11 août 1911, 8 juillet 1916, 15 juin 1917, 21 janvier 1919, 3 août 1926, 9 mai 1940, 3 juin 1942, 2 février 1943, 21 août 1951 et 8 mars 1954.

¹⁴⁰⁹ Lettre du 27 juillet 1955.

6.4 Le domaine professionnel

[...] "Il est arrivé pour toi une carte de Clapa.[rède] que je t'envoie. J'imagine que tu lui diras que tu ne refuses pas de diriger son Institut ?"¹⁴¹⁰.

L'engagement social se traduit par une implication active d'Amy dans le domaine professionnel de son mari. Pierre Bovet est très engagé dans le mouvement de l'éducation nouvelle et ses quatre enfants bénéficient d'un parcours scolaire qui n'a rien à voir avec l'école publique, notamment en passant par la Masion des Petits et « Ziggurat » (Maison des Grands). Cette école alternative, si elle tente de placer l'enfant au centre et d'adapter les méthodes pédagogiques, rencontre de nombreuses difficultés organisationnelles qui rejaillissent sur les parents, et plus spécifiquement sur l'Institut et son directeur¹⁴¹¹.

Il voyage beaucoup, notamment à l'étranger. Il est un des fondateurs du mouvement espérantiste. Ses convictions religieuses lui confèrent une proximité certaine avec la Société religieuse des Amis (Quakers) et des églises évangéliques indépendantes.

Amy apprécie, en étant informée, de pouvoir, par la pensée, voire la prière, rejoindre son mari dans son quotidien et ses préoccupations¹⁴¹². Il lui fait part de ses déceptions¹⁴¹³ lors d'événements en lesquels il avait placé certaines espérances et Amy joue les intermédiaires quand il s'agit de lui transmettre des informations ou des demandes qu'elle reçoit, telle celle datée du 2 août 1909.

"Il est arrivé ce soir une carte de Sublet¹⁴¹⁴ qui te demande de faire un article sur le Congrès de psychologie, ou sur la séance de mardi matin. Il te prie de l'envoyer directement à l'Imprimerie. D'ailleurs tu le verras sûrement, car il compte être à Genève une partie du temps. Il y avait aussi un mot de Hotz qui indique l'adresse d'un serrurier pour les menues réparations qui restent à faire. Il va s'absenter pour 15 jours et ne peut s'en occuper tout de suite. - rien ne presse. -"¹⁴¹⁵.

Les lettres d'Amy à son mari contiennent également souvent des aspects pratiques, telles « les menues réparations » dont il est question dans l'extrait ci-dessus.

Amy partage les joies et les réussites, les situations où l'avis de Pierre est pris en compte¹⁴¹⁶. Elle prend part à ses efforts, et donne son avis concernant les professeurs que l'école engage. Elle se montre ouverte aux enseignant-e-s étrangers-ères¹⁴¹⁷, alors que nous sommes en pleine première guerre mondiale. Elle porte, avec Pierre, le souci constant de l'école (la Ziggurat ou Maison des Grands) :

"Que s'est-il donc passé avec Mme Wuarin ? A propos de quoi dis-tu qu'elle n'est pas franche ? (cela m'a peinée sans me surprendre beaucoup) - Avez-vous appris par un tiers qu'elle n'était pas contente ?

¹⁴¹⁰ Lettre du 8 août 1911.

¹⁴¹¹ Lettre du 14 février 1915. Voir également le sous-chapitre consacré à l'éducation.

¹⁴¹² Lettres du 29 août (1908?) et du 25 mai 1917.

¹⁴¹³ Lettre du 4 septembre 1908.

¹⁴¹⁴ Paul SUBLET (1871-1915), pasteur, Lausanne, a dirigé le journal l'Essor, de 1906 à 1915 ; il en est un des co-fondateurs. Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Essor_\(Suisse\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Essor_(Suisse)). Site consulté le 30 mars 2017.

¹⁴¹⁵ Lettre du 2 août 1909.

¹⁴¹⁶ Lettre du 13 janvier (1911?)

¹⁴¹⁷ Lettres du 6 octobre 1916 et du 12 juin 1917.

*Qu'a-t-elle dit à Mègeorges¹⁴¹⁸ ? Se plaint-elle qu'on n'en suit pas assez le programme ? Il n'est pourtant pas question qu'elle nous reprenne Jean au milieu de l'année ? As-tu l'impression que la Ziggurat marche bien ?*¹⁴¹⁹.

La gestion et la bonne marche de l'école constituent une préoccupation constante de Pierre Bovet et de son épouse. Au point que, en février 1918, il est question d'une fusion entre l'école des Petits (D.P.) et une autre école. Fédérer les diverses écoles existantes, afin d'en faire une Ecole libre, semble un projet que caresse Pierre Bovet :

*"Ce serait dommage que votre projet de fusion avec l'école D. P. n'aboutisse pas. Je regrette que le Dr. O. soit si routinier. Ce serait une bien belle chose si tu arrivais à créer une Ecole libre et à introduire un esprit nouveau dans l'enseignement à Genève. Il me semble que tu as une belle tâche devant toi et que l'Institut prend un essor tout à fait réjouissant*¹⁴²⁰.

L'école libre mentionnée ci-dessus correspond-t-elle à l'école nouvelle dont il est question dans la lettre du mardi 19 février 1918 ? Nous l'ignorons, mais cela est probable :

*"Le mot de Guisan¹⁴²¹ m'a fait grand plaisir et je crois qu'il a raison et je suis très heureuse, pour ma part, de la fondation de cette Ecole nouvelle dont le besoin se faisait cruellement sentir et pour laquelle tu me sembles être spécialement qualifié. Tu ne me dis pas si elle sera mixte mais je pense que cela va de soi. Il est évident qu'elle englobera la Ziggurat, mais je ne le regrette pas, pour ma part. Qu'en dit Mègeorges ?*¹⁴²².

Amy encourage Pierre dans son cheminement, et comprend que ce dernier ait besoin de confraternité, de se retrouver avec d'autres penseurs qui partagent ses vues et ses projets¹⁴²³. Dans les moments un peu plus délicats, où il doit se positionner sur le plan pédagogique, ou encore prendre la décision d'accepter une chaire académique à l'Université de Bâle, elle donne son avis, mais sait aussi dans quelle situation elle peut se positionner et dans quelle autre il est nécessaire de s'en remettre à la clarté octroyée par Dieu¹⁴²⁴. La question de l'Université travaille Pierre et nous avons le sentiment qu'il tient autant à enseigner en son sein qu'à poursuivre son travail à la tête de l'Institut Jean-Jacques Rousseau :

*"Je ne comprends pas trop ton idée de séparer la question de ta chaire à l'Université et celle de l'Institut. Elles me semblent intimement liées. Si tu tiens à rester à Genève, je croyais que c'était à cause de l'Institut, non pour enseigner à l'Université*¹⁴²⁵.

Amy se montre contrariée de ne pouvoir participer à des réunions avec Pierre, notamment celle des Belles-Lettriens et à un rassemblement qui a lieu à Vaumarcus fin mai 1924. Afin de compenser, elle propose d'échanger « le plus possible nos impressions diverses ». Elle regrette le voyage à Annecy et une activité avec l'Institut Jean-Jacques Rousseau, dont il est de tradition

¹⁴¹⁸ Voir la note consacrée à la signification de cette appellation, dans le sous-chapitre consacré à l'expérience pédagogique de Nîmes. Mègeorges enseigne dans la Maison des grands (Ziggurat).

¹⁴¹⁹ Lettres des 1^{er} et 2 février 1918.

¹⁴²⁰ Lettre du 11 février 1918.

¹⁴²¹ S'agit-il de René Guisan, 1874-1934, correspondant à la génération de Pierre Bovet ? *Dictionnaire Historique de la Suisse*, en ligne, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11223.php>. Site consulté le 30 mars 2017.

¹⁴²² Lettre du mardi 19 février (1918?).

¹⁴²³ Lettres des 7 et 8 mars 1918, et lettre du mardi 15 août (1918?).

¹⁴²⁴ Lettres du 9 janvier (1919?) et du 23 janvier.

¹⁴²⁵ Lettre du 21 janvier 1920.

de recevoir les élèves à intervalles plus ou moins réguliers, au domicile des Bovet. Elle donne également des instructions à Pierre concernant les enfants, Daniel et Genevieve [Geneviève]¹⁴²⁶.

Pierre entretient de nombreux contacts à l'étranger concernant la pédagogie et plus spécifiquement les écoles nouvelles, comme le *Teacher's College*¹⁴²⁷, où règne le même esprit qu'à l'Institut, à une plus vaste échelle, même si Amy doute qu'il puisse offrir une dimension familiale¹⁴²⁸.

Les échanges épistolaires entre les époux permettent aussi de s'apporter mutuellement du soutien, même si la dimension verbale et la présence physique manquent. Le fait d'être fatigué et d'avoir des ennuis, pour Pierre, sans pouvoir échanger avec Amy fait que cette dernière pense qu'il doit se sentir bien seul. Les ennuis, à lire Amy, ont à voir avec des difficultés liées à Walther, qui s'occupe de la partie psychotechnique et de l'organisation du travail, fondée sur les principes tayloristes. Amy a confiance dans les compétences relationnelles de son mari, qui sait bien dénouer ce genre de difficultés¹⁴²⁹. Le partage de la direction de l'Institut avec Jean Piaget n'est pas sans créer des tensions relationnelles et organisationnelles, comme le souligne Amy :

*"J'espère bien vivement que la tâche t'aura repris, que tu auras pu t'y remettre avec entrain. Il me semble que l'absence de Piaget aurait dû t'inciter à prendre en mains la direction de l'institut, au moins jusqu'à son retour. J'espère que c'est ce que tu as fait et que la séance de la rentrée a été encourageante. Je demande à Dieu de t'aider à remplir de bon cœur cette tâche, puisque c'est la tienne pour le moment. Si ce doit être ta dernière année, il faut au moins tâcher de finir en beauté. Je comprends bien d'ailleurs que ce soit difficile et que cette direction à deux ou trois ne tienne pas debout. Y a-t-il des nouveaux ?"*¹⁴³⁰

Pierre s'efforce de reprendre en mains la direction, alors que cette collaboration a, peut-être, pour objectif de préparer sa succession ou de conserver un collaborateur brillant, dont la renommée ne peut que favoriser la visibilité de l'Institut. Pierre n'est, en 1934, âgé que de cinquante-sept ans et donc loin de prétendre à une retraite.

Là où il y a des problèmes, comme à l'orphelinat des Bougeries, dont le directeur ne donne pas satisfaction, on fait appel à Pierre Bovet ou à l'Institut, probablement pour évaluer le fonctionnement de l'institution¹⁴³¹. Pour Amy, comme elle le rappelle à Pierre dans sa lettre du 11 avril 1934, faire appel à Dieu pour accomplir la tâche qui nous est confiée est une ressource vivifiante. Elle le dit d'ailleurs dans une autre de ces lettres, « *cela doit être dur, un travail où on n'a pas son cœur ! Je continue à demander bien ardemment à Dieu qu'il n'en soit plus ainsi pour toi* »¹⁴³². La patience, le fait d'accepter la tâche confiée, par exemple, pour elle, la popote, la vaisselle, etc. permet d'y éprouver du plaisir, quelle que soit la tâche, aussi humble soit-elle.

¹⁴²⁶ Lettre du 23 mai 1924.

¹⁴²⁷ Hofstetter, dans une liste des principaux instituts, dédiés à la formation et à la recherche en éducation, et auxquels se réfère Claparède, mentionne le *Teachers Collège* intégré à la Columbia University (1887 ; CREMIN, SHANNON & TOWNSEND, 1954). Cité dans HOFSTETTER, Rita, *Ibid.*, note de bas de page 32, p. 194.

¹⁴²⁸ Lettre du 1^{er} février 1926.

¹⁴²⁹ Lettre du 29 juin 1927.

¹⁴³⁰ Lettre du 11 avril 1934.

¹⁴³¹ Lettre sans date.

¹⁴³² Lettre du 12 avril 1934.

Dans nombre de situations, Amy informe Pierre qu'elle rédige quelques notes sur les conversations qu'elle a eues et qu'elle les lui envoie¹⁴³³. Elle se dit heureuse quand les compétences professionnelles de son mari sont reconnues et qu'elles lui valent, de la part de ses pairs, « de chaudes appréciations »¹⁴³⁴. Elle informe Pierre que William Perret¹⁴³⁵, qui a tenu à Neuchâtel une classe expérimentale à l'Ecole des Terreaux, et suivi les cours de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, avant de revenir à l'enseignement traditionnel, est venu déjeuner le 9 janvier 1940, et a fait dessiner Jacqueline Bovet, la petite-fille de Pierre. Il est titulaire d'une classe de vingt-trois enfants anormaux, âgés de dix à quatorze ans, avec lesquels il ne parvient pas à réaliser un travail individuel et approfondi. Il attribue l'anormalité des enfants à l'immoralité qui règne en ville de Neuchâtel, en opposition à la vie saine menée à la campagne¹⁴³⁶.

Lors de décisions importantes, Amy donne son avis, et énumère des arguments pratiques. Elle déplore que Pierre, dans la situation évoquée et relative à l'acceptation au sein de l'école d'un élève supplémentaire, ne tienne pas compte des problèmes de logement que ce pensionnaire va provoquer. La chambre est petite et elle accueille déjà l'enseignante, Mlle Georges et deux garçons, qui sont certainement deux des fils Bovet. Le prix de l'écolage lui paraît dérisoire. Elle regrette vivement que son mari se soit engagé sans qu'ils aient pu en reparler ensemble. La date même lui semble sujette à caution, puisque leurs enfants et Mlle Georges doivent s'absenter du 2 au 5 octobre. Elle se mord les doigts de n'avoir pas été présente ou du moins de ne pas avoir conjuré Pierre de ne rien conclure sans elle¹⁴³⁷.

En 1919, la question de l'avenir professionnel de Pierre se pose : quitter l'Institut pour une proposition émanant de Neuchâtel, mais dont nous ignorons le contenu. Mais l'attachement à l'Institut Jean-Jacques Rousseau est viscéral et les proches le manifestent, comme le cite Amy dans une lettre à Pierre : « *Hier, Annette Barde¹⁴³⁸ m'a touchée en me disant avec une émotion qui n'était pas feinte, que ce serait un véritable effondrement pour elle si tu quittais l'Institut Jean-Jacques Rousseau sur lequel elle a fondé tant d'espairs. On sentait que cela venait du cœur. Le soir, j'ai eu une conversation avec J.J. et Daniel pour leur faire comprendre ce qu'impliquait ton départ d'ici, le désarroi dans lequel seraient plongés tant de gens qui comptent sur toi, cette belle œuvre de l'Institut et tout ce qui s'y rattache anéanti ou gravement compromis* »¹⁴³⁹.

La question matérielle entre en ligne de compte et il est probable que la direction de l'Institut ne rapporte pas à Pierre de revenus suffisants. Pour prendre de graves décisions, Amy attend que les époux soient réunis. Une des options possibles serait de passer alternativement trois jours à Neuchâtel et deux jours à Genève, ou vice versa mais Amy s'y oppose farouchement. Elle voit là une occasion de surmenage pour Pierre et le fait qu'il ne pourrait pas faire du bon travail dans de pareilles conditions. Une visite de M. Vuarin père étaye le fait que la question matérielle est centrale, puisque Amy écrit : « ... *par une longue visite de M. Vuarin père qui tenait à te*

¹⁴³³ Lettre du 29 octobre 1915.

¹⁴³⁴ Lettre du 17 septembre 1922.

¹⁴³⁵ MARC, Pierre, *Ibid.*, p. 95-167.

¹⁴³⁶ Lettre du 10 janvier 1940.

¹⁴³⁷ Lettre du 30 septembre 1915.

¹⁴³⁸ Nous savons que Mme Annette Barde habite Saconnex avec son mari.

¹⁴³⁹ Lettre du 11 juillet (1919?).

*conjurer de rester à Genève, disant que ce serait une honte pour les Genevois s'ils ne s'arrangeaient pas à te faire un traitement convenable etc. Il voit d'un très bon œil la jonction avec l'Université et en attend bcp de bien »*¹⁴⁴⁰. En fin de compte, Pierre poursuit sa mission à la direction de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, qui représente le fer de lance de l'école active en matière de formation et d'éducation.

L'Institut semble reconnu pour ses analyses relatives à l'organisation du travail ; la « technopsychologie » jouera un rôle déterminant dans la diffusion de la rationalisation en Suisse romande. L'entreprise *Dubied & Cie S.A.*, à Couvet, engage René de Vallière en 1917 pour la réorganisation des usines de machines à tricoter *Dubied*, reconverties entre 1914 et 1918 dans la production de guerre¹⁴⁴¹. Les tensions, au sein de l'Institut, avec Jean Piaget, se font sentir puisque Amy demande si « *Clapa[rède] consentira à se laisser débarquer par Piaget ? Je crains que celui-ci ne soit porté à vouloir avoir la haute main sur tout. En voilà un qui n'a pas le complexe d'infériorité... Mais c'est vrai que Clapa[rède] doit être impossible, à la longue »*¹⁴⁴². Et le 7 février, elle revient à la charge, demandant des nouvelles de l'Institut, et, par-là, de la situation tendue entre Claparède et Piaget « *Et l'Institut ? est-ce un conflit entre Clapa[rède] et Piaget où tu es obligé de prendre parti ? »*¹⁴⁴³.

Pierre reconnaît le bien-fondé des avis d'Amy, et il lui en exprime sa reconnaissance dans une lettre datée du 30 mai 1932. Amy, elle, estime qu'elle ne mérite guère cette reconnaissance et que c'est sur le terrain de l'Institut qu'elle s'est montrée le plus en défaut, à maintes reprises. Elle exprime la volonté, si Dieu leur accorde encore quelques années de vie commune, de parvenir à mieux s'associer au travail de Pierre, dont elle sent si bien la beauté. Pierre lui fait lire, page après page, le livre qu'il est en train de rédiger et dont la conclusion, aux yeux d'Amy, est particulièrement réussie¹⁴⁴⁴.

¹⁴⁴⁰ Lettre du 15 juillet (1919?).

¹⁴⁴¹ Voir BORNOZ, Daniel, *Entreprise et construction de logements ouvriers au XX^e siècle : le cas de la Société immobilière des usines Dubied*, mémoire de licence en Lettres et sciences humaines, sous la direction du prof. Laurent TISSOT, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 2008.

¹⁴⁴² Lettre du 4 février 1932.

¹⁴⁴³ Lettre du 7 février 1932.

¹⁴⁴⁴ Lettre du 30 mai 1932. En 1932 paraît, à Neuchâtel et Paris, aux Editions Delachaux et Niestlé, un ouvrage de Pierre BOVET intitulé : *Vingt ans de vie : l'Institut J.J. Rousseau de 1912 à 1932*. Nous émettons l'hypothèse que c'est de cet ouvrage dont parle Amy dans sa lettre du 30 mai 1932. Elle dit notamment : « *J'aime beaucoup la page que tu m'envoies. Serait-ce une conclusion ? Pourrait-elle s'ajouter à celle que tu avais déjà écrite et qui me paraissait très réussie aussi ? Il me semble que tu as été inspiré d'un bout à l'autre de la rédaction de ce livre et qu'il sera digne de toi »*.

Conclusion

Au début de ce chapitre, nous nous demandions ce qu'il en était de la relation homme-femme pour Amy Bovet. A savoir, selon les recherches présentées, leur couple ne devait pas encore bénéficier de cette transformation vers une « démocratisation » des rapports d'autorité et ne pas forcément reposer sur des liens affectifs. Nous nous demandions encore comment fonctionnait leur couple et si les rapports d'autorité étaient exclusivement détenus par le mari.

En ce qui concerne la représentation du couple par un homme, la seule occurrence provient de Marc, le fils aîné de Pierre et d'Amy, à qui il est demandé de citer un exemple de mariage heureux. Or, il ne cite pas le couple parental comme représentant l'image d'un tel mariage.

Pour la femme, et pour Amy principalement, le couple est avant tout un lieu de partage. Le partage des informations et de ce qui est vécu ; le couple, c'est l'amour parfait, c'est être ouvert l'un à l'autre et confiant l'un dans l'autre ; c'est reconnaître son besoin de l'autre et se préoccuper de l'autre. C'est passer du temps ensemble et si séparation il y a, c'est pour mieux rendre chacun conscient du manque que représente l'absence et de l'impatience qu'elle provoque en attendant le revoir.

Le couple, c'est aussi partager des valeurs et des besoins communs. Par exemple, le souci et la nécessité de se sentir en communion de pensée et de prière avec l'autre. Une parfaite franchise l'un envers l'autre, même si cette franchise induit une certaine souffrance. Le pardon réciproque des offenses, des injustices lorsqu'elles sont commises et admises.

Le couple, c'est la tendresse partagée, la volonté de se mettre à la place de l'autre pour comprendre et partager ce qu'il vit.

La vie de couple, c'est tendre à l'harmonie, c'est aimer, sans s'oublier soi-même. La vie de couple, c'est un retour sur soi, fréquent, pour ne pas dire permanent. C'est le questionnement, le partage des préoccupations, l'intimité. C'est ne pas oublier d'exprimer et d'expérimenter la reconnaissance de ce qui a été vécu, dans les petites choses comme dans les grandes. Les petites choses, ce sont les aspects pratiques de cette vie. Elles traduisent l'attention que l'un des époux a pour l'autre. Le temps n'est pas vécu comme facteur d'usure, mais au contraire, de croissance et d'approfondissement. La vie de couple, basée sur la confiance et le partage, permet d'évoluer vers une obéissance librement consentie, qui est source d'une forme de liberté.

La vie de couple, c'est aussi les conflits, les moments de tension, les déceptions. C'est encore l'abstinence lors de longues séparations. Séparations difficiles, douloureuses, mais qui permettent de resserrer les liens qui unissent et de prendre conscience du privilège de s'aimer avec une telle présence et une telle profondeur. C'est aussi la crainte de peiner son conjoint ou ses amies. La vie de couple, c'est savoir où est sa place quand surviennent des événements familiaux douloureux, qui interfèrent en son sein. Ces interférences nécessitent des choix, l'établissement de priorités, un déplacement du curseur. Priorités qui n'entament pas les liens développés et cimentés au cours d'une vie.

La vie de couple, c'est profiter des événements de la vie pour en faire des occasions de croissance et de développement, à la fois pour l'individu et le couple. Ce n'est pas l'autorité maritale à proprement parler, mais l'harmonie engendrée par un avis partagé, même si ce dernier nécessite des concessions de part et d'autre. Les temps de dysharmonie sont, eux aussi, nécessaires pour prendre conscience et engendrer des temps d'harmonie, source de richesses dans une union.

La vie de couple, c'est encore une dimension intemporelle du lien, qui va au-delà la présence physique du conjoint. L'imagination, la pensée, la prière sont des moyens pour développer un sentiment d'union et de présence intemporels.

La vie de couple, c'est aussi des temps de retraite, seul(e) ou à deux, pour vivre un temps de présence à Dieu, toujours partenaire du couple. La vie de couple, avec l'aide de Dieu, c'est suppléer par la force de l'un au découragement de l'autre. C'est un choix de vie, à savoir, s'unir pour construire une vie à deux. C'est encore se positionner de manière ferme, quand les circonstances l'exigent.

Amy, dans ce qu'elle écrit, donne l'impression que son union repose sur des liens fortement affectifs, mais pas uniquement. Amy ne se construit pas à l'image de son mari, mais à sa propre image, en lien avec Pierre. Elle ne correspond pas au modèle évoqué par Accati Levi. En ce sens, nous avons un couple solidairement constitué de deux individus fondant la solidité de leur union sur le partage, le retour sur soi, l'intimité et une dimension intemporelle et spirituelle du lien.

En ce qui concerne l'amour, qu'en est-il ? Sur le plan physique, la sexualité conjugale a-t-elle une place et est-elle évoquée ? Autrement dit, la femme se comporte-t-elle au sein du couple, aussi bien en épouse qu'en maîtresse, comme le précise Martin-Fugier ?

Au plan affectif, le sentiment d'amour, pour Amy, s'ancre et se renforce avec les années. Il ne s'use pas. Dans la construction de ce sentiment entre le fait de se sentir fier de ce que l'on fait, et utile à l'autre. L'absence, comme l'indifférence, présentent un risque d'altération de ce sentiment. La correspondance, en cas d'absence, protège de ce risque et elle maintient le lien, évitant ainsi l'indifférence qui peut naître de l'absence, et palliant, autant que faire se peut, à celle-ci. Ainsi, la séparation et la distance ne mettent pas en danger le sentiment d'amour. Vivre l'absence, c'est s'y préparer. Dans ce sentiment d'amour entre également une absence d'égoïsme et d'égoïsme, ainsi qu'une grande franchise. Ce sentiment se place sous le regard de Dieu et s'ancre dans une relation avec Lui.

Au plan physique, l'amour est bel et bien présent dans les écrits d'Amy. La sexualité conjugale s'y retrouve, même si les propos tenus se révèlent à la fois discrets et allusifs.

Premier constat : le fait de ne pas entretenir de relations sexuelles avant le mariage ne nuit pas au désir, qui transparaît, ou qui transpire dans les allusions relevées. Cela ne nuit pas non plus à l'épanouissement du couple. Amy Bovet-Babut apprécie les relations intimes qu'elle entretient avec son mari, et même, elle les suggère.

Deuxième constat : un mariage entre personnes qui se connaissent, se découvrent par lettre, ne fait pas l'impasse des relations sexuelles ; des affinités sur le plan intellectuel, social et religieux ne suffisent pas à cimenter un couple, sauf exception.

Enfin, Amy aborde, dans sa correspondance, avec discrétion, les relations sexuelles. La réserve touche la forme de leurs échanges, mais il en est fait mention. Les rêves scabreux se partagent, la nudité aussi, car elle entraîne le désir et les relations intimes peuvent se dérouler dans la chambre d'une clinique privée. Amy Bovet-Babut exprime à plusieurs reprises son intérêt et son envie de relations physiques. Et le fait d'être deux dans un seul lit procure la chaleur et l'envie de relations, contrairement à ce que soutient Marie G. Le bain chaud et les autres gâteries dont parle Amy évoquent les relations sexuelles, dans le bain ou après le bain, mais des attentes sont exprimées suffisamment clairement pour qu'il n'existe aucune équivoque à ce sujet.

Amy donne le sentiment qu'elle vit une relation de couple épanouie et authentique, faite de sentiments profonds, de respect mutuel, d'un partage de convictions et de valeurs, et de relations sexuelles appréciées par l'un comme par l'autre.

Les extraits étudiés montrent chez notre sujet une tendance à se démarquer des pratiques de l'époque, dans sa manière d'envisager l'absence et de gérer la séparation ; dans son expression du sentiment d'amour, renforcé et non usé, par les années de vie commune. Enfin, dans la liberté avec laquelle elle aborde, même discrètement, les relations amoureuses sur le plan physique.

En ce qui concerne le domaine professionnel, les lettres d'Amy manifestent que Pierre Bovet partage ses préoccupations et questionnements professionnels avec son épouse. Elle s'intéresse à ce qu'il fait, vit, pense et écrit. Elle porte avec lui le souci constant de l'école et de l'Institut J.J. Rousseau. Elle encourage son mari dans ses entreprises. Leurs échanges leur permettent de s'apporter un soutien mutuel dans les moments difficiles.

Amy informe Pierre des événements et des rencontres avec des personnes qu'il connaît. Elle dit sentir la beauté du travail qu'il accomplit et cherche à s'y associer aussi étroitement que possible. Elle a une influence certaine dans les décisions difficiles que Pierre doit prendre, qu'elle soit ou non concernée directement. Pierre la consulte et reconnaît le bien-fondé des avis qu'elle émet. Dans un sens, Amy est une précieuse et indispensable collaboratrice de son époux.

Conclusion générale : Amy Bovet-Babut à travers ses lettres

Quelle conclusion apporter à ce travail ? Nous avons cherché à « faire parler cette correspondance » et à montrer l'existence d'une femme dans la première moitié du XXe siècle, évoluant dans son contexte familial, religieux et social.

Nous avons tenté de saisir et de décrire comment Amy Bovet-Babut se met en scène par l'intermédiaire d'un objet écrit, en l'occurrence sa correspondance, comment elle se présente, comment elle se représente, comment elle se définit. Nous avons voulu esquisser le profil d'un sujet, une femme, à travers ce que nous percevons de ses manières de vivre et de penser. En quelque sorte, nous avons entrepris l'aventure de la connaissance de soi. Montrer comment, au fil du temps, dans un temps moyen ou cyclique, cette présentation de soi évolue, si elle évolue. « Car l'image que nous nous faisons de l'autre dépend avant tout du regard que nous portons sur lui... Et sur nous »¹⁴⁴⁵. Les correspondances témoignent des identités multiples d'un sujet, ou, tout au moins, de celle de notre correspondante.

D'un point de vue méthodologique, les chercheurs postulent une double posture de recherche : celle d'une étude de niveau « micro » pour l'individu singulier dans l'environnement local de son réseau privé et familial et celle de niveau « macro » pour les contextes institutionnels d'appartenance, régionaux et nationaux qui règlent la « société des individus ». Cette double posture implique de faire varier l'angle d'observation, aussi bien dans l'espace que dans le temps, en se plaçant plus ou moins près de l'objet dont la taille va, ainsi, augmenter ou diminuer, ce qui amène à modifier sa forme. Le présent travail implique, au départ, une posture de niveau « micro », telle que nous l'avons spécifiée, en introduction, dans notre problématique, liée à l'étude d'un sujet singulier placé dans son environnement local, privé et familial. Il s'élargit autant que faire se peut, en replaçant chaque thématique dans un contexte plus large, reliant cette histoire de vie aux événements qui se déroulent en parallèle et aux contextes dans lesquels ils font sens.

Comme Jelmini, « nous avons tenté de percevoir les comportements de l'homme dans la société où il vit, son attitude vis-à-vis de ses proches et de sa famille et enfin, de l'image qu'il a de lui-même à travers les rares secrets qu'il laisse échapper sur ses pensées le plus personnelles ou les plus profondes »¹⁴⁴⁶.

Nous ne pouvons affirmer, au terme de cette étude, que l'épistolaire est un genre féminin, puisque Pierre correspond de manière soutenue avec son épouse. Mais nous relevons qu'Amy a bel et bien fait de l'écriture domestique son terrain privilégié. Pour en savoir davantage sur cette thématique, il faudrait recenser les correspondances rédigées par des femmes et par des hommes, dans des conditions identiques. A la question de savoir pourquoi chez Amy, la correspondance remplit un besoin vital, existentiel, nous formulons l'hypothèse que cette dernière lui permet d'articuler, de manière vivante, les domaines publics et privés. L'écriture lui donne ce sentiment d'être relié au monde, aux gens qu'elle aime, à sa famille. D'être membre

¹⁴⁴⁵ THERAULAZ, Yvette, *Ibid.*

¹⁴⁴⁶ JELMINI, Jean-Pierre, *Ibid.*, p. 86.

d'une communauté épistolaire. A travers ses échanges avec Pierre, nous observons comment Amy Bovet-Babut se voit, comment elle définit sa place dans sa famille et en couple, face à un mari occupant une position sociale importante et bénéficiant d'une notoriété professionnelle reconnue sur le plan international. L'épistolarité, nous l'avons vu, n'est pas un genre exclusivement féminin. Pour nous aider à cerner ce qu'est une femme, nous avons exploré l'identité de la femme protestante qu'évoque Baubérot. Amy naît en 1878, dans le dernier quart de ce XIX^e siècle. Elle est fille de pasteur, évolue depuis sa plus tendre enfance dans un milieu protestant, en pays majoritairement catholique. Sa mère est sans nul doute un des agents actifs dont parle Baubérot. Dès lors, le modèle de femme qu'elle a sous les yeux lui insuffle certainement ce goût de l'initiative, lui donnant une image dynamique et une vision positive de la femme protestante.

En matière de féminisme, nous observons plutôt une attitude féminine, qui ne se traduit pas de manière virulente au niveau des pratiques, mais qui s'exprime. Par exemple, Amy Bovet-Babut est très soucieuse d'égalité homme-femme. Au point que, dans sa conception religieuse, l'homme et la femme sont sur pied d'égalité, soumis directement à Dieu, et non la femme soumise à Dieu par l'intermédiaire de son mari.

De même, l'identité sociale d'une femme bourgeoise, catégorie à laquelle appartient Amy, se réalise à travers les œuvres de bienfaisance, dans son rôle d'épouse attentive, de mère vertueuse et de ménagère impeccable qui lui est dévolu dans la sphère privée. Amy ne s'identifie pas à ce modèle, même si elle possède un souci prononcé de l'autre et s'engage dans des œuvres de bienfaisance pour soulager la misère sociale. Nous la voyons davantage occuper un rôle d'épouse active et de mère cherchant à rendre ses enfants responsables et autonomes.

Sohn affirme : « *Je maintiens, toutefois, que, dès 1870, le mouvement de l'histoire privilégie les indépendantes, les femmes-libres, les rebelles parfois, en bref les individus-femmes* »¹⁴⁴⁷. Amy Bovet-Babut, appartenant à la classe bourgeoise, marque, dans une certaine mesure, une indépendance. Si nous ne pouvons, à son encontre, retenir le qualificatif de « rebelle » employé par Sohn, nous avons démontré qu'elle est une femme relativement libre, indépendante, active bref, un individu-femme, dans les limites d'une vie qui s'inscrit au sein d'une relation homme-femme et dans le contexte social de son époque.

Amy Bovet-Babut est une femme dynamique, qui a le goût de l'initiative ; elle possède les attributs d'une femme protestante. Elle manifeste une personnalité affirmée et volontaire, pour laquelle la fidélité aux valeurs prime par rapport à une identité sociale modelée sur les conventions sociales dans une répétition des rôles appris, comme au théâtre. La personnalité, l'individualité, dans son cas, contrebalance l'identité générique, l'identité apprise, sauf en ce qui concerne le soutien et l'engagement à apporter aux plus démunis de la société. Et là encore, elle engage son cœur plus que son statut social.

La vie spirituelle et religieuse, par exemple, est une préoccupation quotidienne des hommes de ce premier quart du XX^e siècle et elle apparaît au même titre que la dimension sociale,

¹⁴⁴⁷ SOHN, Anne-Marie, *Ibid.*, p. 1006.

philosophique ou politique. La vie intérieure est indissociable de la vie elle-même et son approfondissement, le but de toute vie spirituelle. La position d'Amy Bovet-Babut est exempte de dogmatisme. Sa foi se nourrit de la lecture de témoignages et d'expériences spirituelles et, pour elle, transparaît dans l'engagement et l'amour que tout chrétien qui se respecte est capable de porter à ses frères et sœurs en Christ. L'Eglise, et spécialement le culte, est un lieu de formation, mais elle n'est pas le seul lieu d'évolution et d'approfondissement de la vie spirituelle. Au plan religieux, le développement du sentiment religieux étudié par Pierre Bovet se retrouve dans l'éducation que les parents cherchent à dispenser à leurs enfants. Pierre et Amy fondent bien cette éducation sur des pratiques et des exemples, et non des règles morales. Et plus largement, au niveau religieux et d'une manière générale, le reflet renvoyé par cette recherche traduit une disposition en vue de l'amélioration du statut de la femme.

En termes d'enracinement, d'abord familial, puis d'influence sociale et, enfin, communautaire et spirituelle, Grandchamp représente un symbole fort. Cet endroit, acquis pour venir en aide aux déshérités, dans une action qui répond au message adressé par le Christ à ses disciples, action qui se veut à la fois altruiste et fraternelle, se transforme au fil du temps, devenant lieu de vie communautaire, de partage, de prière et de paix. Tout ce à quoi ont aspiré les Bovet qui l'ont fondé. Car Grandchamp poursuit aujourd'hui encore sa mission première, l'accueil de l'Autre. Nous avons vu qu'un rôle traditionnel, en l'occurrence celui d'Amy Bovet, peut déboucher, modestement, sur un rôle exceptionnel, qui a été celui de contribuer à la fondation de la communauté monastique qui rassemble, aujourd'hui, des sœurs de différentes Églises et de divers pays. Sa vocation œcuménique l'engage sur le chemin de la réconciliation entre chrétiens et dans la famille humaine, du respect de tout le créé¹⁴⁴⁸. Elle rayonne depuis Areuse.

Amy « entre en ménage » avec Pierre Bovet et fonde une famille. Si, au XIX^e siècle, le mariage est, pour la femme, se forger une identité sociale, bien plus qu'une source de bonheur affectif, Amy développe son identité sociale plus qu'elle ne la forge. Lorsqu'elle se marie, elle démontre une personnalité affirmée, en partie fragile car manifestant certains doutes, davantage orientés vers le sens de sa vie que vers une recherche d'identité. Compte tenu de ce que nous avons relevé et mis en évidence dans le cadre des relations homme-femme, Amy et Pierre Bovet constituent un couple. Un couple formé de deux individualités différentes, mais prêtes à cheminer l'une vers l'autre et l'une avec l'autre. Deux individualités qui n'envisagent ni rapport de force, ni absence d'égalité, et encore moins de dépendance d'un sexe vis-à-vis de l'autre, même s'ils vivent des tensions et des conflits. De manière plus générale, nous émettons l'hypothèse que la vie privée, davantage que la vie publique, appelle, plus souvent qu'on peut le penser, un partenariat homme-femme centré sur la coopération et fondé sur le respect mutuel des différences sexuées. En ce sens, ce type de partenariat contribue à l'amélioration du statut de la femme.

¹⁴⁴⁸ Voir <https://www.grandchamp.org/>, consulté à plusieurs reprises, dont le 21.01.2021.

Dauphin soutient que la notion de mariage se conçoit dans un rapport homme-femme fait d'indépendance et d'égalité¹⁴⁴⁹.

Si nous nous référons à leur vie de couple, instaurée en juin 1903, et au terme de cette dernière, survenue en 1965, au décès de Pierre, leur couple ne devait pas encore bénéficier de la transformation vers une « démocratisation » des rapports d'autorité, et ne pas encore reposer sur les liens affectifs. Et pourtant, c'est ce que nous révèlent les échanges entre les époux : les liens affectifs paraissent présents, solides et durables. Les rapports de couple ne reposent pas sur des rapports d'autorité, mais sur des rapports de « partenariat ». En ce sens, Pierre et Amy sont un couple « moderne ». Il est probable qu'ils sont au nombre des précurseurs qui ont favorisé l'évolution des besoins de l'homme et de la femme et, par la suite l'évolution des structures sociales, permettant ainsi à la femme de jouer progressivement un rôle plus égalitaire au sein du couple et de la société.

Ce n'est pas la profession du mari qui fait l'identité et qui détermine la vocation de l'épouse. Amy Bovet-Babut se rend compte de l'importance d'une harmonie au sein du couple, bien plus indispensable qu'un statut donné par une profession. La femme peut vivre sa vocation indépendamment de son statut, comme Amy le fait en participant à de nombreuses retraites, à Grandchamp ou ailleurs, et en témoignant, par sa vie, de sa foi et de son engagement. Les modèles de couple que présentent Accati-Lévi et Chombart de Lauwe évoquent un rôle stéréotypé pour l'épouse et Amy ne correspond pas à un modèle de femme qui se construit à l'image de son mari. Elle se présente plutôt, dans son couple, comme quelqu'un qui a sa place et la revendique.

En termes d'amour, les années qui passent n'entament pas les sentiments que se porte le couple, mais elles les renforcent. L'absence présente un risque de sclérose du sentiment, raison pour laquelle il est indispensable de se dire, encore et toujours, combien elle pèse et d'y suppléer au moyen d'une correspondance régulière et fournie. La distance, l'éloignement, s'ils sont vécus au moyen de la « communion spirituelle » renforcent le sentiment d'amour. Il est néanmoins nécessaire de se préparer à la séparation. En l'envisageant de manière positive, dans la paix, la confiance. Cet état d'esprit développe la conscience de l'amour et le sentiment d'union profonde, véritable, dans ce qu'Amy nomme la « communion spirituelle »¹⁴⁵⁰. Le sentiment d'amour s'entretient au moyen d'une grande franchise, car il est appelé à évoluer et à devenir un amour dénué d'égoïsme, d'intérêt, sans attentes démesurées et sans se chercher soi-même. Pour Amy Bovet-Babut, l'amour est une harmonie qui se joue à trois, et qui inclut le divin.

Enfin, pour Amy, il n'y a pas d'amour sans amour physique.

De tout temps, la correspondance existante montre que Pierre Bovet a partagé ses préoccupations et questionnements professionnels avec son épouse. Amy s'intéresse à ce que fait, vit, pense et écrit son époux. Elle porte avec lui le souci constant de l'école, la Maison des

¹⁴⁴⁹ DAUPHIN, Cécile, « Femmes seules » in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michèle (sous la dir. de) *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992), p. 527.

¹⁴⁵⁰ Cette « communion spirituelle » comprend, à notre sens, aussi bien la prière mutuelle, au même moment, que la communion de pensées.

grands et celle des petits, ainsi que de l'Institut J.J. Rousseau. Elle encourage son mari dans ses entreprises. Les échanges entre les époux représentent un moyen de s'apporter un soutien mutuel dans les moments difficiles.

Nous avons tenté de saisir et de décrire, à travers cette correspondance, le discours tenu et les activités pratiques d'Amy Bovet, née Babut, en relation avec les domaines étudiés ; comment elle les présente à son interlocuteur principal, son mari, voire à d'autres interlocuteurs, qui sont autorisés à prendre connaissance de ses lettres. Le genre invite à examiner, à travers la correspondance échangée, le discours et le sens donné aux pratiques d'une femme comme expression de son vécu, que ceux-ci touchent à la famille, à l'éducation ou à la vie spirituelle et religieuse.

Familialement et socialement, la correspondance, par exemple, représente une nourriture indispensable à la relation entre mari et femme, entre membres de la famille proche et ami(e)s intimes ou éloigné(e)s. Discours et activités pratiques sont très voisins. Le discours tenu sur l'argent, un exemple, se retrouve dans l'usage qui en est fait. Une idée maîtresse est que l'objet ou le bien acquis serve très longtemps. Les échanges de qualité, effectués dans un esprit de liberté, d'accueil, d'écoute et de respect, permettent de développer l'estime et le respect d'autrui, même si les opinions et les points de vue divergent. Les relations avec le personnel de maison exigent du temps et de l'énergie pour la maîtresse de maison.

La cellule familiale figure le socle de l'existence d'Amy. Les retrouvailles de famille, qui ont lieu à Grandchamp ou dans le Sud de la France, à Nîmes ou à Montpellier, un ressourcement important, même si l'entente est loin d'être parfaite entre tous les membres de la famille. Amy s'efforce d'aplanir les difficultés en abordant ou pas les sujets brûlants, mais en apprenant aussi dans quelle situation il est judicieux de se positionner et dans quelle autre il est préférable de ne pas le faire.

Lors des séparations, la correspondance offre la possibilité de la clarté, de la nuance, du temps nécessaire pour poser ce qu'on écrit et pour réfléchir à comment expliquer ce qu'on a compris, pensé ou ressenti. Les retrouvailles familiales, comme la correspondance et l'intérêt qu'Amy porte aux activités professionnelles de Pierre, sont des moyens de maintenir les liens malgré la distance, et de consolider et vivifier la relation.

Dans le cadre de l'éducation donnée aux enfants, et dans un cadre éducatif plus large, nous sommes partis du postulat impliquant que les valeurs et les principes que Pierre Bovet et, par extension, son épouse, ont développé au sein de l'Institut Jean-Jacques Rousseau en formation pédagogique, sont ceux qu'ils ont appliqués et cherchés à transmettre dans le cadre familial. Nous avons observé qu'Amy Bovet-Babut s'efforce d'inculquer à ses enfants des valeurs qui sont importantes à ses yeux, comme elle le fait, dans la vie, en soutenant ses semblables, en leur venant en aide quand ils en ont besoin et en s'efforçant de les aimer. Faire honneur à ses parents, se montrer charmant, serviable et poli. Autrement dit, manifester une « bonne éducation ». Elle prêche par l'exemple de parents travailleurs, qui investissent du temps et de l'énergie dans ce qu'ils font, ce qui incite les enfants à intégrer le travail en tant que valeur,

comme le souligne l'extrait ci-dessous, que nous reprenons du sous-chapitre consacré à l'éducation :

"J.J. ne s'accorde guère de bon temps; nous avons joué chacune une sonate avec lui depuis que nous sommes ici. Il ne suit guère les conseils de Hammel qui lui avait prescrit le repos, la détente, les promenades matinales, etc. Je ne sais pas ce que nous avons fait pour que nos 3 fils soient de pareils foudres de travail !" ¹⁴⁵¹.

Elle défend des méthodes pédagogiques actives et une relation maître-élève empreinte de respect mutuel. Une conception trop rigoriste de l'éducation ne permet pas à l'élève ou à l'enfant de développer ses potentiels et sa personnalité. S'il s'avère nécessaire de dispenser des « grondées », elles doivent se faire moins nombreuses que les compliments et les encouragements. Nous estimons, au plan éducatif, que notre postulat de départ est vérifié.

Concernant la correspondance, nos observations rejoignent celles connues et faites par les chercheurs qui se sont penchés sur le rôle et les modalités de ce mode de communication. La correspondance est le reflet d'une pratique plus courante de l'écriture, d'une conscience familiale plus développée, et aussi, d'une soif d'informations, d'un besoin de lien(s) et de contacts. C'est ainsi que nous pourrions résumer ce que représente la correspondance familiale ou privée pour Amy Bovet-Babut, et pour nombre de personnes qui s'y adonnent. Nous rejoignons Dauphin, pour qui écrire, c'est se manifester, c'est manifester sa présence, « *c'est combler l'absence, rompre le silence, signifier le lien, avoir prise sur l'existence* » ¹⁴⁵².

Au plan de la durée, si nous examinons les échanges d'un point de vue lié à la constance ou à l'évolution ¹⁴⁵³ de la personne étudiée, soit Amy Bovet-Babut, le domaine qui retient notre attention, sans l'ombre d'une hésitation, est celui de la vie spirituelle et religieuse. Au départ, dans sa toute première lettre à Pierre Bovet, sur ce plan, Amy écrit :

"Il ne me paraît y avoir qu'une seule objection très sérieuse, et que vous jugerez peut-être décisive. Vous êtes un chrétien décidé : moi, j'en suis très loin, de plus en plus loin depuis quelque temps, me semble-t-il. – Si après cet aveu, vous croyez devoir renoncer d'emblée à notre échange de lettres, considérez-vous comme entièrement libre, je vous en prie. Si au contraire vous voulez chercher à me convaincre, à me faire partager vos convictions, je vous en serais reconnaissante. [...] Je vous assure que je ne pose pas pour l'esprit fort, et que je ne prétends nullement être arrivée par mes déductions au terme de mon évolution. Je ne nie rien, mais je ne sais rien, et il me paraît toujours plus impossible d'acquérir une certitude ou même une conviction véritable. – Cette sorte de crise que je traverse a été une des causes de mon départ de Nîmes" ¹⁴⁵⁴.

Or, en février 1954, dans le cadre de la vie spirituelle et religieuse, nous relevons ce qui suit :

"Cela m'a fait bien mal au cœur de te quitter hier.... (pourquoi l'as-tu fait ? diras-tu). J'ai longuement réfléchi cette nuit (où je n'ai guère dormi) et j'ai vu clairement que je n'aurais pas dû partir sans que nous

¹⁴⁵¹ Lettre du 31 août 1933.

¹⁴⁵² DAUPHIN, Cécile, *Ibid.*, p. 44.

¹⁴⁵³ Nous parlons ici d'un lien entre la constance dégagée par la personne, ou, au contraire, de son évolution, en regard des thématiques étudiées. Donc, d'un lien en termes de permanence ou de changement, en regard de l'une ou l'autre thématique.

¹⁴⁵⁴ Première lettre d'Amy à Pierre, après réception de la lettre de Pierre avouant son attirance pour elle, sans date (le timbre d'expédition porte la date du 2 janvier 1903, et la lettre a été réexpédiée de Paris à Areuse).

*nous soyons mis d'accord sur l'opportunité de ce voyage. Nous aurions dû demander ensemble d'être éclairés, dirigés - je ne comprends pas comment j'ai pu ne pas le faire, me fier à ma jugeotte, bien sujette à caution (pourtant, je n'ai pas été inspirée par des motifs égoïstes, je ne le crois pas; je t'assure que cela ne m'amusait pas d'entreprendre ce voyage ! mais il ne s'ensuit pas que j'aie eu raison... J'ai demandé pardon à Dieu et je te demande pardon à toi, sûre que tu me l'as déjà octroyé -"*¹⁴⁵⁵.

Cet extrait fait état d'une relation personnelle à Dieu et de la capacité à Lui demander pardon, ainsi qu'à la certitude de l'obtention du pardon de Dieu. En sus, Amy est capable de demander pardon à Pierre, pour ne pas avoir prié ensemble afin « d'être éclairés, dirigés ».

*"Celle d'hier a été très belle et me laisse au cœur une reconnaissance profonde. Elle a commencé par une heure captivante au Ciné-bref dont nous avons autant joui l'une que l'autre et continué par un thé avec toasts - Je l'ai invitée pour Noël et elle a accepté avec joie. Merci à Hélène et à toi de m'avoir permis de faire ce geste. Cet exaucement de prière si manifeste est pour moi un immense encouragement - Je sais que vous partagez ma reconnaissance"*¹⁴⁵⁶.

Dans le second extrait choisi, nous relevons que, dans le cadre d'une relation conflictuelle, Amy a prié, ou a demandé à d'autres de prier pour cette relation, et que l'exaucement est intervenu. Il représente, d'ailleurs, à ses yeux « un immense encouragement ».

Les deux extraits cités se situent en 1954, soit cinquante-et-un an après l'extrait qui mentionne qu'Amy ne se sent pas une chrétienne convaincue. En 1903, Amy a vingt-cinq ans et en 1954, septante-six ans.

Pour en revenir à Le Goff, qui évoque, dans le cadre de l'écriture historique, « *[le] traitement dans une durée suffisante pour repérer la dialectique de la continuité et du changement* »¹⁴⁵⁷, ces extraits, s'ils représentent des indices, ne sont pas suffisant pour caractériser un changement radical dans la vie spirituelle d'Amy. Ils témoignent davantage d'une évolution dans la continuité.

Si nous examinons les échanges d'un point de vue lié à la cohérence, versus à l'incohérence, de la personne, entre les discours tenus et les attitudes ou/ engagement, le chapitre lié à la vie spirituelle et le sous-chapitre consacré à l'éducation retiennent d'emblée notre attention.

Au plan religieux, le discours tenu se méfie du dogmatisme prôné par les institutions et d'une vie religieuse terne, vécue sans impact dans la vie quotidienne. Un christianisme intellectuel et intellectualisé, sans foi vivifiante. Dans les activités pratiques, nous retrouvons une vie spirituelle s'inspirant du mouvement du Réveil, des Quakers et impliquant une recherche de Dieu, une édification au moyen du culte, des lectures, de témoignages, de rencontres et de retraites visant à approfondir et à vivifier sa foi. A faire en sorte qu'elle transparaisse dans les actes de la vie quotidienne.

Au plan éducatif, la pédagogie nouvelle ou active, ardemment défendue par Pierre et Amy Bovet-Babut, se retrouve dans l'éducation donnée aux enfants. Ces derniers sont élèves de la Maison des petits et de la Ziggurat, et fréquentent des écoles actives, autant et aussi longtemps

¹⁴⁵⁵ Lettre du 2 février 1954, gare Montparnasse.

¹⁴⁵⁶ Lettre du 8 décembre 1954.

¹⁴⁵⁷ LE GOFF, *Ibid.*, p. 14

qu'il est possible. Amy expérimente l'école à la maison et applique le principe pédagogique de l'enseignement par les pairs.

Ces deux domaines¹⁴⁵⁸ atteignent donc, à notre avis, un haut degré de cohérence.

Amy est-elle, en fin de compte, une féministe ? Au plan social, religieux, éducatif, Amy est féminine, mais non féministe au sens où l'entendent les militantes et les syndicalistes. Pourtant, elle marque le paysage neuchâtelois et romand par une identité féminine prononcée et orientée, et par une féminité tenace. En ce sens, nous pouvons la qualifier de proto-féministe. Si les identités d'Amy témoignent d'une évolution dans la continuité, elle reste fidèle à elle-même et manifeste, en même temps, une ouverture plus grande, une sérénité face aux événements de la vie, dues, probablement à son développement sur le plan personnel et spirituel. Par cette évolution dans la continuité, par ces identités féminines multiples prononcées et orientées, qui se manifestent aussi bien au plan familial, social qu'au plan de la vie spirituelle et religieuse, Amy contribue, de manière différente qu'en militant, à l'amélioration du statut de la femme. A travers sa correspondance conjugale, nous découvrons qu'elle habite ses différents rôles et identités d'une manière qui va à l'encontre de certains rôles attendus, à l'époque, pour la femme. Ses écrits apportent, pour la question féminine, un témoignage précieux, aussi important, si ce n'est plus, que les textes émanant des militantes et syndicalistes.

En termes de recherches à entreprendre, il y aurait lieu d'étudier, à partir de plusieurs correspondances, les réseaux de sociabilité formés par les intellectuels protestants, ainsi que leur fonctionnement et leur utilité. De même, à travers d'autres correspondances, il y aurait lieu d'établir si les moyens mis en œuvre par Amy pour maintenir vivant le lien avec son mari lors des séparations, se retrouvent. Et s'il en existe d'autres. Précisons encore, au sujet de ces moyens, que les travaux publiés par Vidal-Naquet présentent des stratégies similaires à celles employées par Amy Bovet. Enfin, pour en savoir davantage sur la question de l'épistolaire et du genre, il faudrait recenser les correspondances rédigées par des femmes et par des hommes, dans des conditions identiques et analyser, chez les hommes comme chez les femmes, pourquoi et comment ces derniers ont fait de l'écriture domestique leur terrain privilégié.

¹⁴⁵⁸ En parlant de domaines, nous entendons le chapitre consacré à la vie spirituelle et le sous-chapitre dédié à l'éducation.

Annexes

Annexe 1 : Extraits de certaines lettres citées

Les extraits de lettres sont classés par ordre chronologique.

Extrait de la lettre du 2 août 1909

"Elle [Mina] a été très gentille, très excitée comme toujours, mais ne m'a posé aucune question embarrassante à mon grand étonnement. Il a fallu que ce soit moi qui commette une gaffe impardonnable, pour laquelle je me battrais volontiers. Ne lui ai-je pas donné à lire la dernière lettre de maman qui contient une terrible phrase la concernant : "Je ne crois pas du tout que Dieu te demande cela ; quand tu seras guérie, tu feras de bonnes œuvres ! ". C'est affreux, affreux ! J'ai bien vu en rentrant de chez le docteur qu'elle était toute changée ; ce n'est qu'au moment où je partais qu'elle m'a révélé mon insigne maladresse. Je ne puis m'en consoler. C'est à vous faire croire au diable".

Extrait de la lettre du 15 janvier 1911

"Mon chéri - tu trouves mes lettres trop courtes quand elles ont 10 pages - je sais bien que ce n'était pas un reproche - et tu t'en tiens impitoyablement à tes 4 petites pages, même quand de ton propre aveu, tu n'es pas pressé. Je t'avoue que cela m'a été une grande déception ce matin et aussi le ton froid et presque indifférent avec lequel tu accueilles ma proposition de hâter mon retour, comme si elle ne te concernait pas, alors que c'eût été en toute première ligne pour être plus vite près de toi que je serais rentrée plus tôt. Et enfin, cette absence continue de détails sur les enfants finit par m'être vraiment douloureuse. Tu ne te doutes pas combien je suis assoiffée de nouvelles d'eux, que les plus infimes détails ne me paraîtraient pas puérils, que je me sens aussi loin d'eux que si nous étions dans 2 hémisphères. Et je m'étais réjouie à la pensée que toi à Neuchâtel, je saurais enfin quelque chose d'eux. Tu me dirais : tu sais qu'ils vont bien et qu'ils sont sages. C'est beaucoup. C'est même l'essentiel si tu veux mais cela ne me suffit pas. Ne parlent-ils jamais de moi ? Ont-ils oublié que j'existe ? Est-ce que Marco ne se sent pas un peu seul parfois, le soir en se couchant ? J'ai un tel besoin de savoir un peu ce qu'il pense, ce petit, et tu ne m'en dis rien. - J'espère qu'aujourd'hui dimanche, tu les verras un peu plus et que tu finiras par me donner quelques-uns des détails après lesquels je brame. Car sans cela, j'aurais trop de peine à attendre jusqu'au 24. Je sais bien ces jours-ci que je suis portée à voir les choses sous leur angle triste. Je lutte bien là contre, va, et non pas sans succès, mais il te faut m'y aider un peu, m'associer davantage à ce que tu penses et non pas seulement à ce que tu fais, me dire que tu m'aimes et qu'il ne t'est pas indifférent de me revoir dans 2 jours ou dans 12, comme ta lettre aurait pu me le faire croire. Après t'avoir grondé pour ce qui n'est pas dans ta lettre, que je te remercie pour ce qui y est".

Extrait de la lettre du 25 janvier 1911

"Quelle mouche a donc piqué Piaget ? Cela a dû faire scandale ! Qu'est-ce au juste que la sodomie ? Les rapports entre gens du même sexe ? Je pense que la plupart des dames n'auront pas compris, mais cela aura piqué d'autant plus leur curiosité. C'est ennuyeux que je ne sois pas là pour recevoir tes invités jeudi soir. Mais quand je serai là, nous ferons des choses plus amusantes, dis ? car heureusement nous ne sommes pas du même sexe ! Piaget n'aura rien à dire".

[...] "Ce doit être dur pour elle si elle se rend compte qu'elle ne suffit pas à son mari, mais tu comprends combien tout cela m'a attristée. Heureusement, il y a les enfants qui seront toujours le grand lien entre eux, mais quand il n'y a que cela, ce n'est pas assez".

Extrait de la lettre du 11 août 1911

"Ce n'est pas gentil de dire que tu t'es couché tout nu sur ton lit sans ajouter que tu as regretté de ne pas m'avoir près de toi. Je te quitte là-dessus en te disant : à demain, mais je n'ajouterai pas grand-chose, à moins que je ne fasse des rêves si remarquables qu'il faille te les conter tout au long".

Extrait de la lettre du 15 juin 1917

"J'ai vu que tu arrivais à Thoune lundi à 10h. ou même 10 h. 1/2 au soir. C'est bien tard pour monter ici (Je ne me suis pas encore informée du chemin des piétons). - Que dirais-tu que j'aie te rejoindre à Thoune,

au Thunerhof et que nous fêtons dignement notre 14^{me} anniversaire de mariage ? Te rappelles-tu le n° de la chambre ? Veux-tu que j'aille te chercher à la gare ou que je t'attende au lit pour que "ça te rappelle" davantage ? Nous monterions ici, à pied ou en poste le lendemain matin".

Extrait des lettres des 20 et 21 février 1918

"Passé un moment sur la galerie avec maman et Suzon – puis visite de Marg. Fabre. Thé. Ecrit à Céline, à Henry pour lui annoncer ma visite pour samedi. Visite de Madeleine Reboul – et l'après-midi était finie avant que j'eusse pu t'écrire. Ce qui me prend beaucoup de temps, de n'avoir pas de bonne et de devoir tout faire pour la petite. Jeanne a engagé une bonne qui doit entrer lundi. Espérons qu'elle sera satisfaisante".

Extrait de la lettre du 4 mars 1918

"Décidément, tu ne peux avaler que j'aie lu ta malencontreuse phrase à Mémé. N'aie pas peur, tout ce qui dans tes lettres risquerait d'offenser la pudeur reste bien pour moi seule. Comme la question de notre retour nous préoccupe naturellement, j'ai pris l'habitude de lire à haute voix à maman ce que tu m'écris à ce sujet, et je lui ai lu cette phrase avant d'avoir "réalisé" ce qu'elle avait d'offensant. Je m'en suis rendu compte en voyant l'impression fâcheuse qu'elle avait produite sur maman. Pauvre moumou ! je vois que [je] te manque bien, à un point de vue spécial. On tâchera de te dédommager et de récompenser ta longue abstinence".

Extrait de la lettre du 15 septembre (1925?)

"D'après ma lettre, elle s'attendait bien à ce que nous reprenions Geneviève et elle n'a pas cherché, en somme, à me faire revenir sur notre décision. Elle en est évidemment très peinée d'autant qu'elle se considère comme personnellement atteinte par cette décision, bien que je lui aie dit et répété que Geneviève lui était attachée et aimait ses leçons... Elle m'a dit qu'en entendant parler de l'Ecole internationale, elle avait tout de suite pensé que nous y mettrions Geneviève et elle nous approuve de l'envoyer là plutôt qu'à l'Ecole primaire. En quittant Mlle G. (uibert), j'ai cherché à me mettre en rapport avec Meyhoffer. Il n'était pas là et il est venu me voir après le déjeuner. Ce n'est que ce matin qu'il a enfin fait la connaissance de Miss Faig (elle vient d'arriver). Il en a eu une bonne impression - c'est une femme de 25 à 30 ans, petite, pas jolie, et qui ne semble pas autoritaire ni imbue d'elle-même. Il paraissait très soulagé, car il avait bien des appréhensions. Il ne m'a pas caché qu'ils sont dans le bleu, en plein; aucun plan, pas l'ombre d'un programme. A toutes mes questions, il répondait avec autant de candeur que d'imprécision. Il y aura je crois 2 garçons et 2 fillettes qui ont à peu près l'âge de Geneviève; 3 sont Anglais ou Américains mais savent pas mal le français. Pour commencer, il compte leur montrer le jardin avec un tas d'outils, la salle avec ce qu'il faut pour écrire et leur dire : voici notre maison, à nous de la construire - Les premiers jours, on se bornera à observer les enfants, à voir ce qui les intéresse et c'est ce qui déterminera le programme. Tu vois que c'est aussi novateur que possible. Si Miss Faig se trouve avoir du génie, tout ira bien, sinon. Le pauvre Meyhoffer m'a fait peine. Il a passé un triste été; il s'est fait des cheveux blancs et vraiment il y a de quoi. Il m'a révélé qu'il ne toucherait pas de traitement cette année, ce qui m'a consternée. Il paraît qu'il te l'avait dit, mais tu n'as pas jugé bon de m'en informer. Il a fait allusion aussi à un article récent de toi ds l'Educateur sur une certaine méthode dont j'ai oublié le nom et qui se trouve être la méthode de Miss Faig. Il m'en a parlé comme si je devais être au courant - j'ai été humiliée de mon ignorance. Sans doute, c'est en grande partie ma faute si tu ne me tiens pas plus au courant de ce que tu fais. Je ne veux pas te faire de reproche, mais, pdt l'année nouvelle, prenons la résolution, moi de suivre de plus près ce qui concerne ton travail, de m'y intéresser bcp plus que je ne l'ai fait - toi de me parler davantage de ce que tu fais, pense, écris. Veux-tu commencer par m'envoyer cet article de l'Educateur ? Meyhoffer m'ayant dit qu'ils étaient sans ressources, j'ai cru devoir payer tout de suite la finance de 50 Fr. mais c'est vraiment un acte de foi et, comme toi, j'ai le trac. Il me semble qu'on ne pouvait guère partir sous de plus fâcheux auspices. Espérons que ce sera l'inverse de l'Ecole Toepffer et qu'après un début plus que modeste, on arrivera à un résultat brillant et tout au moins honorable. Il faudrait que tu puisses suivre la chose et orienter un peu ces braves gens ... Meyhoffer trouvait ridicule l'article pompeux que Ferrière a consacré à Miss Faig dans le journal d'aujourd'hui. A ce propos, veuillez me le renvoyer s.t.p."

Extrait de la lettre du 10 novembre (1929?)

"Que je te raconte vite l'emploi de mon temps pendant ces 2 jours (je suis si heureuse que tu en fasses autant pour moi et que je puisse te suivre en pensée, au moins rétrospectivement). Vendredi donc, après t'avoir écrit, je me suis levée pour aller prendre des nouvelles d'Adèle. Je l'ai trouvée un peu mieux mais elle n'avait pas pu se coucher cette nuit-là encore. De là, j'ai pris un taxi pour aller déjà chez Mme Melon-Hollard. Elle a été très aimable ainsi que sa sœur Mme Lauth qui m'a parlé de ton père avec admiration et qui semble s'intéresser à toi et à ce que tu fais. Germaine a été bien gentille et j'ai eu grand plaisir à la voir. A 3 h. nouveau taxi (après longue et vaine attente d'un bus) pour aller chez Mme Lieure [ou Lienre?]. Comme on me l'avait dit, son extérieur étonne et déconcerte un peu, non qu'il soit déplaisant mais il ne semble pas en harmonie avec sa personne morale. Nous avons eu un échange très bienfaisant. Il y a en elle une force paisible, une richesse spirituelle remarquable. Jeanne devait venir me prendre chez elle mais, comme elle n'était pas là à 6 h. 1/4, j'ai cru devoir lever la séance. (Il paraît que Jeanne est arrivée tôt après mon départ, mais il vaut mieux p. ê. qu'elle ait pu voir Mme Lieure en tête-à-tête). C'est ce soir-là que la bonne Elisabeth nous avait réunis chez elle et ç'a été une de ces soirées familiales dont elle a le secret et qui réalisent un maximum de confort matériel et moral. Ça été gai et charmant à souhait. Daniel insiste toujours pour m'accompagner jusque chez moi et cela m'ennuie parce que cela le fait coucher trop tard. Il avait l'air fatigué, hier soir. Hier, samedi, j'ai eu le matin la visite de Jeanne. Elle a de nouvelles perspectives de travail (encore vagues) qu'elle envisage avec le même optimisme, la même confiance que si elle n'avait pas été déçue vingt fois. Elle m'étonne par sa vaillance et sa force d'âme. Voilà un beau résultat à l'actif de la théosophie. Nous sommes allées déjeuner dans un restaurant végétarien - puis Daniel (qui avait été retenu tard à son labo) nous a rejoints chez moi après 2 h.; et je suis allée avec lui faire des emplettes au Bon-Marché (de quoi se faire du thé et du café etc.). Nous avons fait ensuite visite aux Edmond [Monod] qui nous ont accueillis très chaudement (pas le temps de te raconter ma visite) et chez lesquels nous dînons ce soir. Dîner chez les Adellie - Adèle est remise. Je vais aller à l'Oratoire entendre M. Bertrand. J'y retrouverai Suz. et nous déjeunerons dans le quartier, en compagnie de Daniel (qui doit aller au labo ce matin et ne pourra pas aller au culte; par contre, il sera libre demain tout le jour). A 2 h. aujourd'hui nous allons à Jouy chez Jeanne (nous passerons chemin faisant chez les Paul Valette). Voilà le programme de notre journée".

Extrait de la lettre du 15 août (1935?)

"J'ai fait visite le matin à Rébecca qui est au 36^e dessous, s'en faisant beaucoup pour ce procès qu'elle a sur les bras (les choses ne sont pourtant pas aussi monstrueuses que je l'avais compris d'après les récits de Geneviève, et Rébecca a fortement gaffé : ne pas répéter cette histoire que je t'ai racontée d'une façon inexacte, mais je n'ai pas le temps de rétablir les faits avant le courrier)".

Extrait de la lettre du 23 décembre 1935

"Mon chéri,

Bien que je t'aie écrit deux fois hier, je dois recommencer aujourd'hui si je veux que mon message te parvienne le jour de Noël ... et je le veux ! En pensant à toi ce matin, à votre douce réunion de Grandchamp à laquelle je ne puis être présente en chair et en os, je me disais que, malgré la privation qui m'est imposée, ce que j'ai est infiniment plus précieux que ce qui m'est refusé ... Car ce que j'ai, ce que nous avons tous, c'est notre amour, la tendresse profonde qui nous unit et que nous sentons si vivante, si belle, si indestructible qu'aucune distance ne saurait l'affaiblir. Que vaudrait à côté de cela, une fête de famille où tous seraient présents, où les plus somptueux cadeaux seraient échangés, mais où manquerait l'union des cœurs ? Il faut que cette constatation, qui n'est pas nouvelle, certes, mais dont je fais l'expérience avec plus de force que jamais nous montre une fois de plus combien les réalités invisibles comptent plus que ce qu'on peut toucher et voir. Et que, loin de nous affliger d'être à quelque 500 kil. les uns des autres pour ce Noël que nous aurions tant aimé passer ensemble, nous nous disions : "Quel privilège est le nôtre de nous aimer pareillement et pouvoir ouvrir notre âme au message de Noël "...".

Extrait de la lettre du 13 octobre 1938

"Je viens de recevoir ta bonne lettre, j'en avais eu une hier soir de Geneviève que ta lettre avait un peu bouleversée. Je dois dire que je ne comprends pas ton attitude et que je ne vois aucune raison valable pour retarder le mariage. Rappelle-toi nos expériences et les inconvénients des longues fiançailles... Nous

avons consenti à ce que Geneviève se mariât à Noël (cette date avait été choisie parce qu'à ce moment, il semblait que G. devait passer à Strasbourg le premier trimestre, pour mettre au courant sa remplaçante). Du moment qu'on offre à G. un poste à Paris le 1er nov., il me semble bien plus naturel qu'elle se marie à ce moment-là. Lui demander de s'installer seule et de ne voir Francis que deux fois par semaine (!) cela ne tient pas debout, me semble-t-il. Je suis convaincu que cela ne vaudrait rien à Geneviève et qu'il est beaucoup plus normal qu'ils se marient le plus tôt possible. La question des préparatifs de la noce me paraît tout à fait secondaire; moins on en fera, plus ils seront contents, puisqu'ils ne veulent pas d'une noce bourgeoise. Je comprends que les arguments tirés de la Retraite et de la Caisse de famille paraissent dérisoires à Geneviève. Si nous insistions, il ne leur resterait plus qu'à suivre l'exemple des Daniel et ce n'est pas ce que nous voulons, n'est-ce pas ? Je viens d'avoir un téléphone de Francis que ta lettre à Geneviève paraît avoir troublé et je n'ai pas pu lui cacher que je n'étais pas de ton avis".

Extrait de la lettre du 31 octobre 1950

"M. von Allmen s'est écrié : "Maintenant, je comprends pourquoi ma femme est heureuse", ce que j'ai trouvé assez déplacé. J'ai compris, d'après le contexte, que cela voulait dire : "parce que nous sommes dans la vraie attitude, celle de S. Paul, au sujet des relations entre mari et femme"... Quand je me suis retrouvée avec lui et les sœurs, au moment du thé, ils causaient de nouveau de ce sujet. Je n'ai pas pu m'empêcher d'exprimer mon désaccord avec eux et G.M. m'a dit : "mais c'est que vous n'êtes pas une femme soumise". J'ai répondu qu'en tout cas, nous étions pleinement d'accord, toi et moi ; que je croyais que mari et femme chrétiens devaient être soumis à Dieu, sur un pied d'égalité (tandis que M. von A. pense que la femme chrétienne devait l'être à travers son mari). Il a été jusqu'à dire cette énormité que "seuls seraient sauvés ceux qui avaient adopté l'anthropologie du Nouveau Testament". ! J'ai fait remarquer qu'à ce compte-là, il n'y en aurait pas beaucoup et comme il levait les épaules, j'ai ajouté qu'il semblait en prendre gaillardement son parti... Il m'a répondu qu'il prêchait de son mieux (la saine doctrine) pour augmenter leur nombre – Comment veux-tu que je reste dans une communauté qui affiche une semblable doctrine ?".

Extrait de la lettre du 8 septembre 1951

"Le culte de M. Exbrayat hier avait comme thème le 2e chapitre de la Genèse. Il a lu ensuite l'inénarrable chap. II des Corinthiens et je me suis demandé un moment s'il allait défendre la thèse de S. Paul. Mais il s'en est bien gardé, il a au contraire déclaré avec toute la netteté désirable que, s'il y avait dans la Bible des pages où l'inspiration de Dieu était manifeste, il y en avait d'autres qui portaient la marque de l'erreur humaine et que c'était le cas, notamment, de celle qu'il venait de nous lire. Il a dit que l'Ancien Testament, et l'enseignement de S. Paul étaient en partie responsables du sort injuste fait à la femme et dont il nous a cité maints exemples.... Je me demande ce que G. Micheli aurait pensé de cette hérésie - les dames de la Retraite n'ont pas paru scandalisées le moins du monde ...".

Extrait de la lettre du dimanche 31 juillet 1955

"Là, j'ai dû changer de train et attendre 3-4 h. au buffet un train pour Nîmes (je n'ai donc pas eu l'occasion de t'obéir !). Je m'occupais à lire Le Monde, Réforme, etc. Il y avait là un jeune homme, beau de visage, qui se saoulait comme un Polonais; on lui servait de l'alcool au comptoir, alors qu'il était manifestement ivre... J'ai eu l'occasion d'échanger quelques mots avec lui, de lui dire ce que je pensais de sa conduite. Il ne s'est pas fâché, m'a dit que c'était exceptionnel, que c'était pour fêter ses 20 ans...".

PROST, Antoine, « Frontières et espaces du privé », in ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*. Tome 5. De la première guerre mondiale à nos jours, sous la direction d'Antoine PROST et Gérard VINCENT, Paris, Ed. du Seuil, 1987, (1999, 2e édition), p. 37-40.

« C'est aussi que la relation des maîtres et des domestiques s'apparente à une relation familiale plus qu'à un contrat de travail. Le domestique est presque un parent, et les parents pauvres – la tante restée vieille fille, par exemple –, presque des domestiques. Certes, cette relation est hiérarchisée : il y a un supérieur et un inférieur, mais les relations familiales sont, elles aussi, hiérarchisées, et un enfant qui ne considérerait pas ses parents comme des supérieurs serait vite rabroué. Les domestiques s'attachent à leurs maîtres et aux enfants de ceux-ci d'autant qu'ils

sont eux-mêmes privés d'affection. En échange, on les traite avec une familiarité généralement bienveillante, on s'occupe d'eux, on les soigne s'ils sont malades. Tutoyés par leurs maîtres comme l'implique leur infériorité (au régiment, les officiers tutoient les soldats), ils leur parlent à la troisième personne mais parlent d'eux en les désignant par leur prénom : Monsieur Jacques, madame Louise, y compris quand il s'agit des enfants. Le nom de famille est évidemment inutile, puisque la relation se situe par définition à l'intérieur du ménage, sinon de la famille. Parfois même, les choses vont plus loin : le compte des amours ancillaires est impossible à faire, mais elles n'ont pas été inventées par les vaudevillistes... [...] Un ménage bourgeois, en revanche, ne se conçoit pas sans domestique, et s'ils sont plus nombreux parfois quand il y a des enfants à élever – une nourrice, une nurse ou un précepteur peuvent être engagés –, l'organisation même de la vie quotidienne implique du personnel pour faire le ménage, la cuisine, la vaisselle, etc. On ne peut tenir son rang social sans avoir à son service au moins une bonne à tout faire. [...] Le maître attend du domestique, en plus du travail, qui n'est d'ailleurs pas précisément défini, une aide multiple et un comportement à la fois compréhensif, respectueux et non désagréable : les acariâtres et les grincheux ne conservent pas leurs places. Inversement les domestiques sont en droit d'attendre de leurs maîtres outre leurs gages, une certaine bienveillance : le recteur Payot¹⁴⁵⁹, dans son manuel de morale, enjoint aux futures bonnes à tout faire de ne pas tolérer qu'on leur manque d'égards, et de ne pas rester dans une maison où elles n'apprennent rien. La maîtresse doit faire l'éducation de la domestique et lui apprendre à « tenir une maison ». Il ne s'agit pas là d'un contrat de travail impersonnel ; il faut que le maître et le domestique se conviennent. A une époque où les mariages eux-mêmes reposaient souvent sur des convenances sociales, cette relation de travail s'apparentait à une relation familiale : c'était une relation d'ordre privé ».

¹⁴⁵⁹ PAYOT, J., *La morale à l'école (cours moyen et supérieur)*, Paris, Armand Colin, 1907, p. 193.

Annexe 2 : Tableau représentant le classement des bases de données comprenant la correspondance privée de la famille Bovet

<i>Dénomination de la base de données</i>	<i>Expéditeur et destinataire(s) des lettres</i>	<i>Numérotation des lettres</i>	<i>Périodes (années ou mois et années)</i>	<i>Nb de lettres</i>
Correspondance 3	Amy Bovet-Babut à Pierre Bovet, son mari, classées chronologiquement	1 à 1090	1903 – 1959	1090
Correspondance 30	Amy Babut à Pierre Bovet, son fiancé, classées chronologiquement	2001 – 2098	Janvier 1903 – Juin 1903	98
Correspondance 35	Amy Bovet-Babut à Pierre Bovet, son mari, non classées chronologiquement	1500 – 1575		75
Correspondance 250	Amy Babut à sa mère et à son père, M. et Mme C. E. Babut	2500 – 2601	1890 - 1901	101
Correspondance 300	Amy Babut puis Bovet-Babut à sa mère et à son père, M. et Mme C. E. Babut	3000 – 3356	Décembre 1902 – Décembre 1911	356
Total des lettres				1'720

Annexe 3 : Forme des lettres expédiées entre 1913 et 1918¹⁴⁶⁰

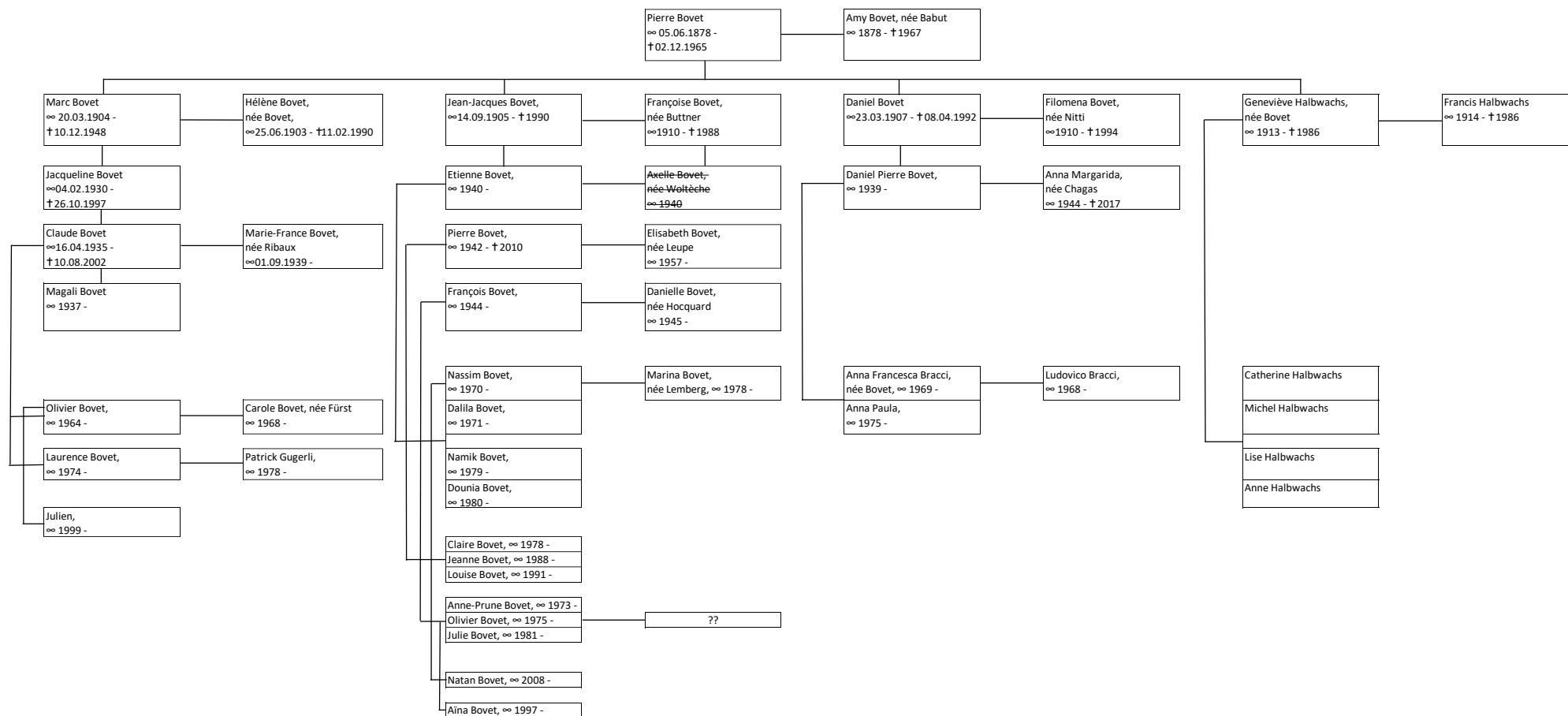
Forme des lettres de 1913 à 1918					
<i>Numérotation</i>	<i>Date</i>	<i>Format</i>	<i>Nb de pages</i>	<i>Type de courrier</i>	<i>Remarque</i>
78	27.01.1913	175x135	10	lettre	
79	28.01.1913	170x110	4	lettre	
80	29.01.1913	175x110	7	lettre	env. écrite
81	30.01.1913	180x110	4	lettre	
82	03.04.1913	140x90	1	carte postale en anglais	
83	03.04.1913	175x115	6	lettre	
84	04.04.1913	180x115	4	lettre	
85	05.04.1913 06.04.1913	200x125	8	lettre	papier pelure
86	07.04.1913	170x110	8	lettre	
89	14.02.1915	110x90	4	billet	
122	03.03.1915	135x105	7	lettre	
106	04.03.1915	270x210	2	lettre	recto verso
90	05.03.1915	140x90	1	carte postale en français	
91	07.03.1915	140x90	1	carte postale en français	
115	22.06.1915	140x90	1	carte postale en français	
107	14.08.1915	170x130	4	lettre	
108	15.08.1915	175x130	10	lettre	
109	16.08.1915	110x90	4	billet	
110	17.08.1915	175x130	4	lettre	
92	19.08.1915	180x135	4	lettre	
93	25.08.1915	180x110	3	lettre	papier fort
94	27.08.1915	180x110	4	lettre	
95	26.08.1915	180x110	8	lettre	
96	28.08.1915	180x110	11	lettre	
111	30.08.1915	140x90	1	carte postale en anglais	
sans	01.09.1915	180x110	4	lettre	125
112	02.09.1915	140x90	1	carte postale en anglais	
sans	02.09.1915	170x130	4	lettre	papier bleuté
117	03.09.1915	180x110	4	lettre	
97	05.09.1915	170x130	4	lettre	
113	05.09.1915	170x110	6	lettre	
114	05.09.1915	170x130	3	lettre	
116	27.09.1915	140x90	1	carte postale en français	
98	28.09.1915	180x110	6	lettre	
99	29.09.1915	140x90	1	carte postale en français	
118	05.10.1915	150x100	1	billet-lettre avec enveloppe	
sans	06.10.1915	150x100	1	billet-lettre avec enveloppe	
101	29.10.1915	180x135	7	lettre	
102	29.10.1915	180x135	4	lettre	
103	31.10.1915	180x135	8	lettre	

¹⁴⁶⁰ Le présent tableau a été établi à partir des bases de données intitulées « Correspondance 3, copies 1, 2 & 3 pour travail », 01.07.2015. La numérotation renvoyant aux bases citées n'est pas suivie, étant donné que des lettres non classées chronologiquement ont été retrouvées par la suite, et donc introduites au fur et à mesure de la numérotation.

Forme des lettres de 1913 à 1918					
Numérotation	Date	Format	Nb de pages	Type de courrier	Remarque
119	01.11.1915	180x135	4	lettre	
104	02.11.1915	115x90	1	carte postale	
120	03.11.1915	140x90	1	carte postale	
105	05.11.1915	180x135	4	lettre	
123	08.04.1916	170x110	8	lettre	
127	09.04.1916	140x90	1	carte postale en français	
124	10.04.1916	180x110	6	lettre	
128	10.04.1916	140x90	1	carte postale en français	
125	11.04.1916	265x210	2	lettre	en réalité 8 pages
126	12.04.1916	180x110	7	lettre	
129	14.04.1916	140x90	1	carte postale en français	
130	08.07.1916	180x115	4	lettre	ligné légèrement bleuté
131	03.10.1916	175x110	4	lettre	ligné légèrement bleuté
132	04.10.1916	175x110	8	lettre	ligné légèrement bleuté
133	06.10.1916	175x110	11	lettre	ligné légèrement bleuté
134	01.01.1917	175x115	12	lettre	avec large bordure noir au recto
135	02.01.1917	175x115	4	lettre incomplète	avec large bordure noir au recto
136	04.01.1917 06.01.1917	175x115	15	lettre	avec large bordure noir au recto
137	07.01.1917	175x115	5	lettre	avec large bordure noir au recto
138	08.04.1917	180x115	14	lettre	95
169	23.05.1917	175x110	4	lettre	
170	24.05.1917	175x110	4	lettre incomplète	ligné légèrement bleuté
139	25.05.1917	175x110	8	lettre	ligné légèrement bleuté
171	26.05.1917	265x210	4	lettre	en réalité 16 pages
140	27.05.1917	180x110	4	lettre	ligné légèrement grisé
141	28.05.1917	180x110	4	lettre	ligné légèrement grisé
142	29.05.1917	210x135	4	lettre	lignes utilisées dans le sens de la hauteur
143	01.06.1917	180x115	8	lettre	ligné légèrement grisé
144	02.06.1917	135x105	8	lettre	
145	03.06.1917	180x115	4	lettre	ligné légèrement grisé
146	07.06.1917	180x115	8	lettre	ligné légèrement grisé
147	08.06.1917	180x115	6	lettre	ligné légèrement grisé
148	08.06.1917	140x90	1	carte postale en anglais	
149	09.06.1917	180x115	12	lettre	ligné légèrement grisé
150	10.06.1917	180x115	4	lettre	ligné légèrement grisé
151	11.06.1917	115x90	4	billet	
152	12.06.1917	250x205	5	lettre	ligné légèrement grisé
153	13.06.1917	270x210	4	lettre	191
154	14.06.1917	270x210	6	lettre	ligné légèrement grisé
155	14.06.1917	270x210	6	lettre	ligné légèrement grisé
156	15.06.1917	180x115	8	lettre incomplète	
157	16.06.1917	140x90	1	carte postale en français	
158	16.06.1917	140x90	1	carte postale en français	
165	16.06.1917	140x90	1	carte postale en français	
sans	20.06.1917?	180x115	4	lettre	

Forme des lettres de 1913 à 1918					
<i>Numérotation</i>	<i>Date</i>	<i>Format</i>	<i>Nb de pages</i>	<i>Type de courrier</i>	<i>Remarque</i>
159	21.06.1917	210x135	4	lettre	lignes utilisées dans le sens de la hauteur
160	22.06.1917	180x115	4	lettre	
161	23.06.1917	265x210	2	lettre	
162	24.06.1917	170x105	4	lettre	
163	27.06.1917	140x90	1	carte postale en français	
164	27.06.1917	140x90	1	carte postale en français	
167	05.08.1917	180x115	8	lettre	ligné légèrement grisé
168	20.??1917	140x90	1	carte postale en français	
172	04.01.1918	175x111	4	lettre	
173	10.01.1918	210x135	12	lettre	ligné légèrement grisé
174	10.01.1918	205x125	10	lettre	ligné légèrement grisé
175	11.01.1918	125x100	3	billet	ligné légèrement grisé
176	12.01.1918	180x115	4	lettre	
177	14.01.1918	205x130	8	lettre	
178	19.01.1918	180x115	4	lettre	ligné légèrement grisé
			482		Total des pages
Nombre maximum de pages			15		
Nombre minimum de pages			4		
Moyenne			4.82		

Annexe 4 : Arbre généalogique des descendants de Pierre et Amy Bovet, née Babut, 1904 – 2008



Les sources ayant permis la réalisation de cet arbre généalogique sont l'ouvrage rédigé par Pierre Bovet sur Grandchamp et la liste des ascendants et descendants, figurant en annexe 5, aimablement fournie par M. Olivier Bovet, arrière-petit-fils d'Amy Bovet.

Annexe 5 : Famille Bovet – ascendants et descendants incluant la branche dont est issu Pierre Bovet, ainsi que de leurs conjoint-e-s

No	PRENOM	NE(E)	MORT	NOCE	EPOUX (SE)	NE(E)	MORT	No
1	Jean Jacques	1689	1757	1718	Jeanne VAUCHER	1695	1761	10
11	Claude François	1719	1792	----	N. ROBERT	----	----	110
12	Jeanne Elisabeth	1720	1805	----	N. LEUBA	----	----	
13	Suzanne Marie	1726	1758	----	Jean Antoine BOVET	----	----	
15	Marie	1728	----					
16	Abram	1730	1781	1770	Suzanne Esther VAUCHER	1742	1829	180
17	Jeanne Marie	1732	----					
18	Marie Magdeleine	1735	1769	----	Claudon BOVET	----	----	
19	Salomé	1738	1788	1767	David GRELLET	1732	----	
161	Jacques François	1771	1829	1818	Laure BOREL	1785	1863	1810
2	Claude Abram	1773	1857	1811	Marie Louise (32)	1785	1842	1820
3	Pierre Frédéric	1775	1850	----	Henriette BONHOTE	1777	----	1830
4	Louise Adrienne	1779	1828	1799	Charles Louis STOLL			
1611	Laure	1820	1840					
2	Adrienne	1827	1890	1850	Paul GUEBHARD	1827	1862	
1621	Louis François	1812	1897	----	Amélie WOLF	1825	1901	18210
2	Louise	1817	1836					
3	Félix	1824	1903	1859	Hélène (52)	1840	1922	18230
16231	Jean	1860	1913	1903	Mathilde LUTHI	1880	1972	182310
2	Isaac	1874	1874					
3	Pierre	1878	1965	1903	Amy BABUT	1878	1967	182330
162311	Jeanne	1915	2010					
162331	Marc	1904	1948	1928	Hélène (623)	1903	1990	1823310
2	Jean-Jacques	1905	1990	1939	Françoise BUTTNER	1910	1988	1823320
3	Daniel	1907	1992	1938	Filomena NITTI	1910	1994	1823330
4	Geneviève	1913	1986	1938	Francis HALBWACHS	1914	1986	
1623311	Jaqueline	1930	1997					
2	Claude	1935	2002	1962	Marie-France RIBAU	1939		18233120
3	Magali	1937						
1623321	Etienne	1940		1969	Axelle WOLTÈCHE	1940		18233210
2	Pierre	1942	2010	1987	Elisabeth LEUPE	1957		18233220
3	François	1944		1972	Danielle HOCQUARD	1945		18233230
1623331	Daniel Pierre	1939		1965	Anna Margarida CHAGAS	1944	2017	18233310
16233121	Olivier	1964		1998	Carole FÜRST	1968		182331210
2	Laurence	1974		2006	Patrick GUGERLI	1978		
16233211	Nassim	1970		2008	Marina LEMBERG	1978		162332110
2	Dalila	1971						
3	Namik	1979						
4	Dounia	1980						
16233221	Claire	1978						
2	Jeanne	1988						
3	Louise	1991						
16233231	Anne-Prune	1973						
2	Olivier	1975						
3	Julie	1981						
16233311	Anna Francesca	1969		1997	Ludovico BRACCI	1968		
2	Anna Paula	1975						
162331211	Julien	1999						
162332111	Natan	2008						
162332321	Aïna	1997						

Annexe 6 : Notion de pacte épistolaire – Extraits et citations**1. Pacte épistolaire**

« Pourtant, cette correspondance familiale, qui s'est construite au jour le jour, repose sur un besoin évident de communiquer et de maintenir les relations entre membres éloignés, quelle que soit par ailleurs la valeur du contenu. [...] A titre d'hypothèse, le pacte épistolaire, aménagé au gré des humeurs et des événements, peut être décrit selon quatre dispositifs principaux : celui qui vise à combler l'absence, celui qui développe le principe de plaisir, celui qui, dans la logique du don et du contre-don, évalue le coût de l'échange, celui, enfin, qui définit le rythme et le mouvement de cet échange ».

2. Le plaisir

Pour Dauphin, Lebrun-Pézerat et Poublan, *« Ainsi suggèrent-ils l'idée d'un pacte épistolaire où se mêlent obligations et libertés, coûts et plaisir, comme deux pôles indissociables qui sous-tendent l'échange des lettres ».*

« En tous cas, dans ces milieux imprégnés de culture religieuse, la tenue d'une correspondance réalise pleinement les principes moraux d'une éducation fondée sur l'idée de sacrifice ».

3. Le coût

« Surtout, la lettre, pour être « bonne », doit être intéressante, longue et détaillée ».

4. Le temps

« Il reste un prétexte fort, omniprésent : celui du temps. La tenue d'une correspondance s'inscrit dans un temps ritualisé à plusieurs titres : la production de lettres s'insère dans un tissu serré d'activités que l'épistolier prend soin d'énumérer mais qui suppose une scansion où l'écriture semble marquer les temps forts du quotidien. Cette imbrication prend la forme d'interruptions, de reprises et de signes reconnaissables par le destinataire (la cloche qui sonne l'heure du repas, l'attente de Melcher pour emporter le courrier, l'arrivée de convives ou de visiteurs...). En mettant en scène ce temps plein mais hiérarchisé, la correspondance livre une tranche de vécu découpée dans le vif quotidien, impromptu et bousculé. [...] Même dans une société préservée des contraintes du travail salarié, à l'abri du besoin et assurée de son pain quotidien, le manque de temps est un mal général. Il faut le redire même si l'interlocuteur le sait déjà, il faut le justifier par toutes sortes de raisons. Mais c'est un mal partagé et d'avance excusé. [...] Les enfants, la maison, la sociabilité semblent remplir la vie quotidienne des femmes au point qu'elles se plaignent de manquer de temps pour tenir leur correspondance à jour, ce sont du moins les raisons avancées ».

5. Le rythme et la fréquence des échanges

« Ainsi la fréquence et l'abondance du courrier ne garantissent pas la richesse de l'expression ni la pertinence du contenu. Mais la banalité des échanges verbaux dans la vie courante prend un relief particulier dans une correspondance quotidienne. Privés des ruses et des charmes de la

communication gestuelle, les propos transcrits peuvent paraître insipides. Mais qu'importe ! Pourvu qu'on écrive régulièrement. En tout cas, c'est dans la correspondance conjugale que le rythme est à la foi le plus serré et le plus souvent mentionné : rarement séparés, les époux ne se lassent pas de manifester leurs bonnes intentions quand ils le sont ».

6. Les destinataires

« Nommer les personnes à qui la lettre est destinée élargit explicitement son audience et, en même temps, semble la confiner à ce cercle précis, étroit, de la famille proche. Mais la lettre envoyée échappe à son auteur. Le ou les destinataires peuvent la montrer, la faire lire à d'autres, la recopier [...] ».

7. La lettre partagée

« [...] Mais, au-delà, les lettres retransmises emportent dans leurs pages un peu de ces sentiments qui fondent la communauté familiale dans un va-et-vient consensuel entre l'individu et le groupe. La qualité de la lettre – et de son auteur – est exposée aux yeux de tous et, en retour, elle valide les bons principes familiaux ».

« On prévient une divulgation toujours possible en prévoyant des paragraphes qui seront lus à haute voix et d'autres réservés au seul destinataire, en usant d'allusions, d'initiales pour les noms propres, de sous-entendus pleins de connivence, de petites phrases codées ou en langue étrangère. Ces appels à l'intimité émergent de loin en loin dans les textes, insinuant des bribes de dialogue au sein d'une plus vaste conversation familiale ».

8. Les demandes, ici la demande d'objet

« Les requêtes matérielles resserrent les liens, voire l'intimité, entre deux correspondants et, au-delà, entre l'acheteur et le destinataire de l'objet demandé. Cependant, la présence d'un objet, son « intercession », ne sont pas nécessaire pour que s'accomplisse l'interminable renforcement du tissu familial. Les plus souvent les mots suffisent : ce sont les compliments ».

9. Rites épistolaires et expression de soi

« Les lettres recopiées pour l'amie ou lues à la famille rassemblée, les vêtements que l'on envoie aux enfants, les baisers transmis aux parents et le bonjour donné à la bonne, tous ces gestes suscités par les lettres tissent un vaste réseau qui touche de très nombreuses personnes. Si tous sont impliqués, chacun n'écrit pas à tous. La correspondance familiale s'organise autour de quelques relations privilégiées. Les fonctions de porte-parole du groupe sont assumées par quelques-uns. Chaque auteur exprime son identité singulière mais le fait toujours en se situant dans la configuration familiale. Sous sa plume, elle se dessine, elle se construit, elle vit. Dans chaque lettre se mêlent – s'affrontent ? – mots de l'auteur et voix des proches, parole individuelle et présence familiale ».

« L'écriture prend place dans le temps plein des femmes, parmi les autres occupations reconnues. Félicité, Caroline, Jeanne, Aglaé, Eugénie offrent des illustrations convaincantes de ces épouses

écrivain, recevant, redistribuant les « bonnes lettres » qui animent le réseau familial, gérant cette force de sociabilité. Et l'image des femmes chroniqueuses du quotidien a prévalu, confortée, renforcée, par leurs pratiques de conservation du courrier : celles qui écrivent les lettres, qui les reçoivent, sont souvent amenées à les garder, les classer, les archiver. [...] Si les femmes se chargent souvent de ces tâches, l'intervention des hommes ne doit pas être sous-estimée ».

10. Des identités singulières

« Les auteurs doivent concilier le besoin de manifester leurs émotions personnelles et la nécessité d'accomplir les rites familiaux. Ceux-ci instaurent leur ordre propre et ses contraintes, mais ils ménagent aussi des espaces de liberté où les tensions se desserrent. Chacun trouve à affirmer sa propre identité, à renforcer sa conscience d'appartenir à une même famille et à définir les frontières de ce groupe qui doit et sait rester soudé malgré les séparations. Les règles de la narration épistolaire articulent le devoir de cohésion familial, tissé de répétitions, de compilations d'événements quotidiens, et une pratique plus personnelle des mots. Les rites épistolaires se nourrissent de ce double langage ».

La notion de « pacte épistolaire » est tirée de l'ouvrage de :

DAUPHIN Cécile, LEBRUN-PÉZERAT Pierrette, POUBLAN Danièle, *Ces bonnes lettres. Une correspondance familiale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, 396 p. (p. 131 à 190).

Annexes 7 à 11 : Photographies d'Amy Bovet, seule ou en famille

Annexe 7 : Photographie d'Amy Bovet, en compagnie de son fils aîné, Marc, (1904-1948), en 1909. © Collection privée.



Annexe 8 : Photographie d'Amy Bovet, à droite, et de Pierre Bovet, assis, à l'occasion du mariage de leur petit-fils Claude Bovet, fils de Marc Bovet, en 1962. © Collection privée.



Annexe 9 : Photographie d’Amy Bovet, à gauche, à l’occasion du mariage de son petit-fils Claude Bovet, fils de Marc Bovet, en 1962. © Collection privée.



Annexe 10 : Photographie d’Amy Bovet, probablement au bord du lac de Neuchâtel, à Areuse, en 1909. © Collection privée.



Annexe 11 : Photographie d’Amy et Pierre Bovet, de gauche à droite, à l’occasion du mariage de leur petit-fils Claude Bovet, fils de Marc Bovet, en 1962. © Collection privée.

Sources

Les sources principales accessibles sont d'origine privée. Elles nous ont été aimablement confiées pour la réalisation du présent travail de thèse. Les sources analysées et étudiées sont les lettres échangées entre Amy Bovet-Babut et son mari Pierre Bovet (1903-1959). Les lettres de fiançailles (janvier à juin 1903) nous ont servi à un travail exploratoire.

Archives privées en mains familiales

Correspondance privée, lettres écrites par Amy Bovet, née Babut à Pierre Bovet, son mari, classées chronologiquement, années 1903 – 1959.

Correspondance privée, lettres écrites par Amy Babut à Pierre Bovet, son fiancé, classées chronologiquement, janvier 1903 à juin 1903.

Correspondance privée, lettres écrites par Amy Bovet, née Babut, à Pierre Bovet, son mari, non classées chronologiquement .

Correspondance privée, lettres écrites par Amy Babut à sa mère et à son père, M. et Mme C. E. Babut, années 1890 – 1901.

Correspondance privée, lettres écrites par Amy Babut à sa mère et à son père, M. et Mme C. E. Babut, décembre 1902 à décembre 1911.

Sources imprimées

BOVET, Pierre, « L'intérêt de l'œuvre de William James pour les éducateurs », in *Bovet Pierre et l'école active*, Cahiers de l'Institut neuchâtelois, Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1978, p. 143-150.

BOVET, Pierre, *Un siècle de l'histoire de Grandchamp. Entre la fabrique d'Indiennes et la communauté spirituelle*, Città di Castello, Italie, 1965, 418 p.

BOVET, Pierre, *Vingt ans de vie : l'Institut J.J. Rousseau de 1912 à 1932*, Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1932.

BOVET, Pierre, *Le sentiment religieux et la psychologie de l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1925, 2e éd., 1951.

Bibliographie

ACCATI-LEVI, Luisa, « Entre mari et enfants, aspects sociaux d'un conflit affectif », p. 199-221, *Annales E.S.C.*, vol. 37(2), mars-avril 1982.

AGULHON, Maurice, « La sociabilité est-elle objet d'histoire ? », p. 13-23, in Etienne FRANÇOIS (Ed.), *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse, 1750-1850*, Paris, Ed. Recherche sur les Civilisations, 1986, 319 p.

ALBERT Jean-Pierre « Ecritures domestiques », p. 37-94, in FABRE, Daniel (sous la dir. de), *Ecritures ordinaires*, Editions P.O.L. / Centre Georges Pompidou, BIP, 1993, 384 p.

ALBERTY, Johanna, *Gender and the Historian*, Harlow Longman, Pearson Education, 2002, 158 p.

ANDREY Georges (éd.), *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1986, 2^e édition revue et augmentée (1982-1983), 1005 p.

ARASA, Yaelle, *Les voyageuses d'Albert Kahn. 1905-1930. Vingt-sept femmes à la découverte du monde*, Paris, L'Harmatan, 2014, 381 p.

ARIÈS Philippe et DUBY Georges, *Histoire de la vie privée* (sous la dir. de). Tome 3. « De la Renaissance aux Lumières », sous la direction de Roger CHARTIER, Paris, Ed. du Seuil, 1987, 634 p.

ARIÈS Philippe et DUBY Georges, *Histoire de la vie privée* (sous la dir. de). Tome 4. « De la révolution à la grande guerre », sous la direction de Michelle PERROT, Paris, Ed. du Seuil, 1987, 636 p.

ARIÈS Philippe et DUBY Georges, *Histoire de la vie privée* (sous la dir. de). Tome 5. « De la Première guerre mondiale à nos jours », sous la direction d'Antoine PROST et Gérard VINCENT, Paris, Ed. du Seuil, 1987, (1999, 2^e édition), 634 p.

ARIES Philippe, « L'histoire des mentalités » in LE GOFF, Jacques et CHARTIER, Roger, (sous la dir. de), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, 1978, p. 402-423.

ARIÈS Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1975, 1973 (Paris, Plon, 1960, 1^{ère} éd.), 316 p.

ARLETTAZ, Silvia et ARLETTAZ, Gérald, « L'immigration en Suisse depuis 1848 : une mémoire en construction », p. 287-297, Basel, Schwabe, tiré à part de : *Revue suisse d'histoire*, Bâle, Vol. 41(1991).

ARLETTAZ, Silvia, « Immigration et présence étrangère en Suisse : un champ en développement », p. 193-216, in *Traverse*, Zürich, 2011/1.

ARNAUD-DUC, Nicole, « Les contradictions du droit », p. 101-139, in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michelle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

ARTIÈRES Philippe et LAE Jean-François, *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011, 191 p.

ARTIÈRES, Philippe et KALIFA, Dominique « Textes réunis et présentés par Philippe ARTIÈRES et Dominique KALIFA » in *Histoire et archives de soi*, Sociétés & Représentations, CREDHESS n° 13, 2002, 372 p.

ARTIÈRES, Philippe, FARGE, Arlette et LABORIE, Pierre « Témoignage et récit historique », p. 201-206, in *Histoire et archives de soi*, Sociétés & Représentations, CREDHESS n° 13, 2002.

ARTIÈRES, Philippe, *Rêve d'histoire. Pour une histoire de l'ordinaire*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2006, 176 p.

AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, « Conclusion. La Grande Guerre et l'histoire de la virilité », p. 403-410, dans CORBIN, Alain et al, *Histoire de la virilité*, vol. 2, Paris, Editions du Seuil, 2011.

AUER FALK, Nancy et GROSS, Rita M. (sous la dir. de), *La religion par les femmes* (trad. fr. REBEAUD, J.-F.), Genève, Editions Labor et Fides, 1993, 448 p. (et plus particulièrement le chapitre 16).

AVERILL, J. R. (1980). « A constructivist view of emotion ». In R. Plutchik and H. Kellerman (Eds.), *Emotion : Theory, research and experience*, Vol. I. Theories of emotion, p. 305-339, New York, Academic Press. Reprinted in HALBERSTADT, A. G., & ELLYSON, S. L. (Eds.) (1990). « Social psychology readings: A century of research », p. 143-156, New York, McGraw-Hill.

AYER, Marjorie, « Femmes, stéréotypes et publicité en cours d'histoire (1950-2016) : étude de la perception des images par des élèves du secondaire 1 », [Fribourg Suisse], [s.n.], 2017, 147 f.

AYMON, Marine, « Ecrire l'intimité. L'expression des sentiments amoureux, du carnet personnel à la correspondance (1930-1932) », dans *Annales valaisannes 2015*, Société d'histoire du Valais romand, p. 91-128.

BABIN, Jean-Pierre Marie, *Suivre Jésus aujourd'hui*, Novalis, Cerf, 2009, et plus particulièrement les p. 222 à 225.

BARD, Christine, *Les femmes dans la société française au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2001, 285 p.

BARJOT, Dominique, CHALINE, Jean-Pierre et ENCRÉVE, André, *La France au XIX^e siècle, 1814-1914*, « L'évolution démographique et sociale », Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 651 p.

BARRELET, Jean-Marc, (sous la dir. de), *Histoire du Pays de Neuchâtel. De 1815 à nos jours*, Tome 3, Hauterive, Editions Gilles Attinger, 1993, 339 p.

BARUS-MICHEL, Jacqueline et MOLINIER, Pascale (sous la dir. de) « Introduction », « Le genre : représentations et réalités », p. 7-15, in *Nouvelle Revue de psychosociologie*, 2014/1, n° 17.

BAUBÉROT, J., BAROT M., [et al.] *Itinéraires socialistes chrétiens : jalons sur le christianisme social hier et aujourd'hui : 1882-1982*, Genève, Labor et Fides, 1983, 181 p.

BAUBÉROT, Jean « L'évangélisation protestante et la classe ouvrière : les solidarités », p. 157-184 in *Cahier du mouvement social*, n° 1, Paris, Les Editions ouvrières, 1975.

BAUBÉROT, Jean, « Aspects du christianisme social français jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat », p. 605-642, in *Revue du Christianisme social*, 1971.

BAUBÉROT, Jean, « De la femme protestante », p. 241-259, in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michelle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

BAUBÉROT, Jean, « Histoire et sociologie des protestantismes », p. 415-420, in *Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes*, V^e section, Sciences Religieuses, tome XC, Paris, 1981-1982.

BAUBÉROT, Jean, « Le Christianisme social français de 1882 à 1940 : Evolution et Problèmes », p. 155-179, in *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuse*, vol. 67(2), 1987.

BAUBÉROT, Jean, « Le protestantisme français et son historiographie », p. 175-186, in *Archives des sciences sociales et des religions*, 58/2, octobre-décembre 1984.

BAUBÉROT, Jean, « Libération sociale et royaume de Dieu. L'exemple des socialistes chrétiens français, 1882-1939 », p. 87-119, in *Idéologies de libération et message du salut*, 4^e colloque du CERDIC, Strasbourg, 10-12 mai 1973.

BAUBÉROT, Jean, *Un christianisme profane. Royaume de Dieu, Socialisme et Modernité culturelle dans le périodique « chrétien social » l'Avant-Garde (1899-1911)*, Paris, P.U.F., Bibliothèque de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Sciences Religieuses, vol. LXXX, 1978, 295 p.

BELL, N. & PERRET-CLERMONT, A.-N., « Répercussions psycho-sociologiques de l'échec et de la sélection scolaires. Quelques réflexions à la suite d'une enquête », p. 11-23, *Cahier de psychologie*, 22, 1984.

BELL, N., PERRET-CLERMONT, A.-N. & BAKER, N., « La perception de la causalité sous-jacente à l'insertion scolaire chez des élèves en fin de scolarité obligatoire », p. 190-198, *Revue suisse de psychologie*, 48 (3), 1989.

BÉRA, Matthieu, « De l'intérêt des correspondances pour la sociologie et pour son histoire en particulier », Société d'économie et de science sociales, *Les Études Sociales*, 2014/2 n° 160, p. 5 à 24, ISSN 0014-2204 ISBN 9782953598438, <https://www.cairn.info/revue-les-etudes-sociales-2014-2-page-5.htm>.

BERCHTOLD Alfred, « Félix Bovet », p. 74-83, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle. Portrait littéraire et moral*, Lausanne, Editions Payot, 1963.

BERCHTOLD Alfred, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle. Portrait littéraire et moral*, Lausanne, Editions Payot, 1963, 131 p.

BERTAUX- WIAME, Isabelle, DAUPHIN, Cécile, *Et pourtant, elles bougent, A propos des mobilités des femmes*, Actes des Journées d'étude organisées par la GDR MAGE sous la direction de Jacqueline LAUFER et Christine MARRY, 8 juin 2000, 116 p.

BERTHOUD, Dorette, *Les indiennes neuchâtelaises*, Boudry, A la Baconnière, 1951, 193 p.

BERTILLON, Jacques, *Essai de statistique sur le surpeuplement des habitations à Paris et dans les grandes capitales européennes*, Paris, 1804, Chaix, 32 p.

BERTILLON, Jacques, *La dépopulation de la France. Ses conséquences. Ses causes. Mesures à prendre pour la combattre*, 1911, F. Alcan, 346 p.

BIESS, Frank, Discussion Forum "History of Emotions" (with Alon Confino, Ute Frevert, Uffa Jensen, Lyndal Roper, Daniela Saxer), in : *German History* 28 (2010), H. 1, S. 67–80.

Biographies neuchâtelaises. De la Révolution au cap du XX^e siècle, Tome 3, Hauterive, Editions Gilles Attinger, 2001, 355 p.

BLANC, Dominique « Correspondances », p. 95-113, in FABRE, Daniel (sous la dir. de), *Ecritures ordinaires*, Editions P.O.L. / Centre Georges Pompidou, BIP, 1993.

BLANCHOT, Maurice, *L'espace littéraire*, Paris, Gallimard, 1982, 379 p.

BLASER, Klauspeter, *Le Christianisme social. Une approche théologique et historique*, Paris, Van Dieren Editeurs, 2003, 144 p.

BLOCH Marc, *La Société féodale*, Paris, Albin Michel, 1970, 702 p.

BLOCH Marc, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Armand Colin, 1960-1962, 2 vol., 261 et 230 p.

BLOCH Marc, *Les Rois thaumaturges*, Strasbourg, Libr. Istra, 1924, 542 p.

BLOCH, Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, A. Colin, 1974 (7^e éd.), 167 p.

BLOCH, Marc, *La société féodale. La formation des liens de dépendance*, Paris, Albin Michel, 1939, 472 p.

BLOCH, Marc, *Mélanges historiques*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1963, 2 vol., 1108 p.

BLONDEL, Maurice, « Le Vocabulaire technique et philosophique d'André LALANDE », in Robert, *Dictionnaire de la langue française en 9 volumes*, Paris, 1991, entrée : *raison*

BOCK, Gisela, « Pauvreté féminine, droits des mères et Etats-Providence », p. 515-554, in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome V. Le XX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

BODY-GENDROT, Sophie, « Une vie privée française sur le modèle américain ? », p. 529-580, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 5, « De la première guerre mondiale à nos jours », volume dirigé par Antoine PROST et Gérard VINCENT, avec BODY-GENDROT, Sophie, LEVEAU, Rémi, ORFALI, Kristina, PROST, Antoine [et al.], Paris, Seuil, 1987.

BORNOZ, Daniel, *Entreprise et construction de logements ouvriers au XX^e siècle : le cas de la Société immobilière des usines Dubied*, mémoire de licence en Lettres et sciences humaines, sous la direction du prof. Laurent TISSOT, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 2008, 160 p.

BOSSIS, Mireille (sous la dir. de), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Editions Kimé, 1994, 256 p.

BOSSIS, Mireille et BERGAMASCO, Lucia (sous la dir. de), *Colloque. Archives épistolaires et histoire, Centre culturel international de Cerisy-la-Salle*, Paris, Connaissances et Savoirs, 2007, 374 p.

BOSSIS, Mireille, « Une correspondance paysanne en Normandie (1863-1866) : quelle approche ? », dans SOHN Anne-Marie (dir.), *La correspondance, un document pour l'histoire*, Cahiers du GRHIS, *Identité et pratiques sociales*, n° 12, 2001, Rouen, 2002, *passim*, article cité dans HENRY, Philippe, et JELMINI, Jean-Pierre, « Introduction », p. 11-15, *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles. Affectivité, sociabilité, réseaux*. Actes du Colloque de Neuchâtel, 27-28 mai 2005, organisé par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et les Archives de la Vie Ordinaire, Editions Alphil, 2006, [p. 15], 397 p.

BOSSIS, Mireille, *La correspondance (Edition, fonctions, signification). Actes du colloque franco-italien des 5-6 octobre 1983, Aix-en-Provence*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, Centre aixois de recherches italiennes, 1984, 233 p.

BOURDIEU, Pierre & PASSERON, Jean-Claude, *La Reproduction*, Paris, Éditions de Minuit, 1971, 284 p.

BOURGEOIS, Claude, *L'époque contemporaine 1914-1990. Histoire générale*, vol. 5. Collection dirigée par Claude BOURGEOIS et Dominique ROUYET, Lausanne, Département de la Formation et de la Jeunesse du canton de Vaud, L.E.P, 1999, p. 834-1064.

BOURGUINAT, Nicolas (sous la dir. de), *Voyageuses dans l'Europe des confins, XVIII^e – XX^e siècles*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2014, 158 p.

BOVET, Félix, *Lettres de Grandchamp et d'ailleurs*, 1934, 393 p.

BOVET, Félix, *Lettres de jeunesse*, Paris, Fischbacher, 1906, 408 p.

BOVET, Pierre, « L'intérêt de l'œuvre de William James pour les éducateurs », in *Pierre Bovet et l'école active*, Cahiers de l'Institut neuchâtelois, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1978, p. 143-150.

BOVET, Pierre, *La Séparation et l'Eglise nationale*, Neuchâtel, Editions Delachaux et Niestlé, 1906, 22 p.

BOVET, Pierre, *Le sentiment religieux et la psychologie de l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1925, 2^e éd. 1951, 174 p.

BOVET, Pierre, *Un siècle de l'histoire de Grandchamp. Entre la fabrique d'Indiennes et la communauté spirituelle*, Città di Castello, Italie, 1965, 418 p.

BOVET, Pierre, *Vingt ans de vie : l'Institut J.J. Rousseau de 1912 à 1932*, Neuchâtel et Paris, Editions Delachaux et Niestlé, 1932, 195 p.

BOYLAN, Anne M., « Le statut féminin chez les protestants évangéliques américains du XIX^e siècle : le rôle des femmes dans les Ecoles du dimanche », p. 269-287, *La religion par les femmes. Religions en perspective N°6*, (trad. fr. REBEAUD, J.-F.), Genève, Editions Labor et Fides, 1993.

BRANCHE, Raphaëlle et VOLDMAN, Danièle (sous la dir. de) « Histoire des femmes, histoire des genres », p. 1-216, *Vingtième siècle*, Revue d'histoire, n° 75, juillet-septembre 2002.

BRAUDEL, Fernand, « Histoire et sciences sociales : la longue durée », in *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 13^e année, n° 4, 1958, p. 725-753.

BRAYBON, Gail, *Out of the Cage : Women's experiences in two World Wars*, London et New York, Pandora Prem, 1987, 330 p.

BRAYBON, Gail, *Women Workers in the First World War*, Londres, Croom Helm, 1981, 244 p.

BULGHERONI, Sabrina, *Une neuchâteloise à Milan (1947-1969). Le quotidien et la microsociété familiale de Denise de Montmollin*, Travail de master sous la direction du Prof. Laurent TISSOT, Neuchâtel, Institut d'histoire, Université de Neuchâtel, 2012, 173 p.

BURGUIÈRE André, KLAPISCH-ZUBER Christiane, SEGALIN Martine et ZONABEND Françoise, *Histoire de la famille. Tome 2. Le choc des modernités*, Paris, Ed. Armand Colin, 1986, 559 p.

CABAUD, Michel et HUBSCHER, Roland, 1900. *La Française au quotidien*, Paris, Editions Armand Colin, 1985, 204 p.

CAMILLERI, Carmel, et al., *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990, 232 p.

CARRARD, Philippe, « Une historienne et le « personnel » : Le Goût de l'archive d'Arlette Farge », p. 227-245, in *Histoire et archives de soi*, Sociétés & Représentations, CREDHESS n° 13, 2002.

CARRARD, Philippe, *Poétique de la nouvelle histoire. Le discours historique français de Braudel à Chartier*, Lausanne, Ed. Payot, 1998, 256 p.

CARROY, Jacqueline, et DUPOUY, Stéphanie, « Du côté des sciences : psychologie, physiologie et neurobiologie », p. 37-55, dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Histoire des émotions*, tome 3, « De la fin du XIX^e siècle à nos jours », volume dirigé par Jean-Jacques COURTINE, avec ABOUDRAR, Bruno Nassim, AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, DE BAECQUE, Antoine, BANTIGNY, Ludivine [et al.], Paris, Seuil, 2017, 609 p.

CESARI LUSSO, Vittoria, *Quand le défi est appelé intégration : parcours de socialisation et de personnalisation de jeunes issus de la migration*, Berne, Peter Lang, 2001, 348 p.

CHALINE, Jean-Pierre, *Les bourgeois de Rouen : une élite urbaine au XIX^e siècle*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, 509 p.

CHAPONNIÈRE, Martine et BALMAS, Eliane, *Les valeurs dites féminines et masculines : leur impact dans la vie sociale et professionnelle des femmes*, Bâle, PNR 21, 1991, 22 p.

CHAPONNIÈRE, Martine, « Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre », p. 141-143, in Christine Bard (éd.), *Nouvelles Questions Féministes*, 1 January 2007, Vol. 26 (2).

CHAPONNIÈRE, Martine, « Recherche féministe et recherche relative aux femmes en Suisse », p. 253-258, in *Perspectives universitaires*, 1986, vol. 3, no 1/2.

CHAPONNIÈRE, Martine, « Se réapproprier le monde des femmes », p. 183-196, in *Ego-histoires*, Neuchâtel, Editions Alphil, 2003.

CHAPONNIÈRE, Martine, « Soldier of feminism : Emilie Gourd (1879-1946) = Emilie Gourd (1879-1946) : une femme de combat », p. 68-77, in *Le Guide des femmes = Forgotten women of Geneva*, Genève, Metropolis, 1993.

CHAPONNIÈRE, Martine, « Valeurs actuelles du mouvement féministe » p. 138-153, in *Présences*, Pully, n° 38, 1991.

CHAPONNIÈRE, Martine, « Women's studies : je t'aime, moi non plus », p. 46-51, in *F : Frauenfragen*, Bern, Jg. 13, 1990, Nr. 3.

CHAPONNIÈRE, Martine, *Devenir ou redevenir femme : le statut comparé de l'éducation dans le mouvement féministe initial et dans le nouveau mouvement féministe*, Thèse de doctorat, Université de Genève, Genève [s.n.], 1989, 314 p.

CHAPONNIÈRE, Martine, *Devenir ou redevenir femme : l'éducation des femmes et le mouvement féministe en Suisse, du début du siècle à nos jours*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie, Droz [diff.]; Paris, Champion [diff.], 1992, 314 p.

CHAPONNIÈRE, Martine, ROUX, Patricia et RUULT, Lucile, *Nouvelles formes de militantisme féministe*, 2 vol., Lausanne, Editions Antipodes, 2017.

CHARTIER Roger, (sous la dir. de) *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Arthème Fayard, 1991, 462 p.

CHATEAUBRIAND, François-René de, *Atala ; René*, Librairies associées, 1817, 331 p.

CHATEAUBRIAND, François-René de, *Génie du christianisme, ou, Beauté de la religion chrétienne*, Paris, Migneret Imprimeur, 5 volumes, an X-1802.

CHEVALLEY, Robert, *Une Armée en marche – Plus d'un siècle de présence salutiste en Suisse*, plaquette éditée par le quartier général national de l'Armée du Salut, Berne, 1989, 164 p.

CHOMBART DE LAUWE, M.-J., et P.-H., HUGUET, M., PERROY E. & BISSERET, N., *La Femme dans la Société ; son image dans les différents milieux sociaux*, Paris, Ed. du C.N.R.S., 1963, 448 p.

CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry (sous la dir. de), *Images de la femme dans la Société. Recherche internationale*, Paris, les Editions ouvrières, 1964, 280 p.

CHOTARD-LIORET, Caroline, *La sociabilité familiale en province : une correspondance privée entre 1870 et 1920*. Thèse de troisième cycle, Université Paris V, 1983.

CHRISTOFF, Daniel, DE SAUSSURE, Thierry, MÜTZENBERG, Gabriel, ROLLER, Samuel et WYLER, Alain, *Pierre Bovet et l'école active*, Cahiers de l'Institut neuchâtelois, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1978, 257 p.

COHEN, Yolande, « Du féminin au féminisme. L'exemple québécois », p. 695-716, in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome V. Le XX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

COMBY, Jean, *Pour lire L'Histoire de l'Eglise*, tome 2, *Du XV^e au XX^e siècle*, Paris, Editions du Cerf, 1999, 248 p.

CORBIN, Alain, (sous la dir. de), *Histoire du corps*, vol. 1-3, Paris, Ed. du Seuil, 2005, 569, 442 et 522 p.

CORBIN, Alain, « Histoire et anthropologie sensorielle », *Anthropologie et Sociétés*, 14 (2), 1990, p. 13-24, repris dans *id.*, *Le Temps, le désir et l'horreur : essais sur le XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1991, p. 227-244.

CORBIN, Alain, « Formes du désir et de la jouissance, déception et mal-être », p. 189-202, dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Histoire des émotions*, tome 2, « Des Lumières à la fin du XIX^e siècle », volume dirigé par Alain CORBIN, avec BARA, Olivier, BRIFFAUT, Serge, CAROL, Anne, CORBIN, Alain, [et al.], Paris, Seuil, 2016, 471 p.

CORBIN, Alain, « Introduction », p. 5-8, dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Histoire des émotions*, tome 2, « Des Lumières à la fin du XIX^e siècle », volume dirigé par Alain CORBIN, avec BARA, Olivier, BRIFFAUT, Serge, CAROL, Anne, CORBIN, Alain, [et al.], Paris, Seuil, 2016, 471 p.

CORBIN, Alain, « La relation intime ou les plaisirs de l'échange », p. 503-562, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de) *Histoire de la vie privée*, tome 4, « De la révolution à la grande guerre », volume dirigé par PERROT, Michelle, avec CORBIN, Alain, GUERRAND, Roger-Henri, HALL, Catherine ... [et al.], Paris, Seuil, 1987.

CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la virilité*, vol. 1-3, Paris, Ed. du Seuil, 2011, 578, 493 et 566 p.

COURTINE, Jean-Jacques, « Introduction. L'empire de l'émotion », p. 5-9, dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Histoire des émotions*, tome 3, « De la fin du XIX^e siècle à nos jours », volume dirigé par Jean-Jacques COURTINE, avec ABOUDRAR, Bruno Nassim, AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, DE BAECQUE, Antoine, BANTIGNY, Ludivine [et al.], Paris, Seuil, 2017, 609 p.

COURVOISIER, Jean, *Panorama de l'histoire neuchâteloise*, Neuchâtel, 1972, 196 p.

CROSS, Mairie M., « Itinéraires de femmes et rapports de genre dans la Suisse de la Belle Époque. Histoire et sociétés contemporaines » (Book Review), in *Le Mouvement social*, 1 Avril 2011, Issue 235, p.183-185 [Revue évaluée par les pairs] Archival Journals (JSTOR).

CZECHOWSKI, Nicole (sous la dir. de), *L'intime : protégé, dévoilé, exhibé*, Paris, Autrement, série Mutations, n° 81, juin 1986, 204 p.

D'AMMON, Friedrich-August von, Dr., *Le livre d'or de la Jeune Femme, son rôle et ses devoirs comme mère de famille, soins à donner à la première enfance*, [d'après la 35^e édition de l'original], 13^e édition, Paris, Librairie H. Le Soudier, 1898, 194 p.

DAILLY, Pierre, *Socialisme chrétien et christianisme social*, Genève, Université de Genève, département d'histoire, [ca 1966], 76 f.

DARDEL, Julie de, « « Le personnel est politique » : révolution sexuelle et Mouvement de libération des femmes à Genève (1970-1977) », Genève, Université de Genève, Département d'histoire économique, 2005, 133 f.

DARDEL, Julie de, *Révolution sexuelle et Mouvement de libération des femmes à Genève (1970-1977)*, Lausanne, Editions Antipodes, 2007, 157 p.

DAUMARD Adeline, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, Sevpen, 1963 [Thèse], 661 S.

DAUPHIN, Cécile, FARGE, Arlette et FRAISSE, Geneviève, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Paris, Année 41 (1986), n° 2, p. 271-293.

DAUPHIN Cécile, « Femmes seules », p. 513-531, in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michelle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

DAUPHIN Cécile, « Les manuels épistolaires au XIX^e siècle », p. 209-272, in CHARTIER, Roger (sous la dir. de), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Arthème Fayard, 1991.

DAUPHIN Cécile, LEBRUN-PÉZERAT Pierrette, POUBLAN Danièle, *Ces bonnes lettres. Une correspondance familiale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, 396 p.

DAUPHIN, Cécile et POUBLAN Danièle, « Publication électronique d'une correspondance : état d'un travail, choix et question », p. 111-120, *Epistolaire, revue de l'Aire*, n° 33, 2007.

DAUPHIN, Cécile, « Les correspondances comme objet historique : un travail sur les limites », p. 43-68, in *Histoire et archives de soi*, Sociétés & Représentations, CREDHESS n° 13, 2002.

DAUPHIN, Cécile, « Pénélope : une expérience dans le monde académique », p. 61-68, CEDREF, *Vingt-cinq ans d'études féministes. L'expérience Jussieu*, Publication de l'Université de Paris 7 – Denis Diderot, 2001.

DAUPHIN, Cécile, « S'écrire au XIX^e siècle en France. Histoire d'une acculturation » (avec D. Pouban), p. 159-172, in John WILLIS, *More than Words. Reading in Transport : Communication and the History of Postal Communication*, Musée canadien des civilisations, Québec, 2007.

DAUPHIN, Cécile, LEBRUN-PÉZERAT, Pierrette et POUBLAN Danièle, « Une correspondance familiale au XIX^e siècle », p. 125-145, in BOSSIS, Mireille (sous la dir. de), *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Editions Kimé, 1994.

DE BEAUMONT, Marguerite (Sœur), *Du Grain à l'Epi. Recueil de souvenir*, Communauté de Grandchamp, Boudry, Editions Ouverture, 1995.

DE GIORGIO, Michela, « La bonne catholique », p. 203-239, in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michelle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

DEIXONA, Joan Peytavi, « Le nom, au moins ! Brèves réflexions sur le rôle, le statut et la place de la femme dans l'histoire de la société catalane », p. 43-52, in JUHEL, Christophe (sous la dir. de), *Rôles, statuts et représentations des femmes en Roussillon et en Europe méridionale du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2017, 202 p.

DELACROIX Christian, FOSSE François, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas (sous la dir. de) « *Historiographies, I et II. Concepts et débats* », Paris, Gallimard, 2010, 941 p.

DELON, Michel, « L'éveil de l'âme sensible », p. 11-42, dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Histoire des émotions*, tome 2, « Des Lumières à la fin du XIX^e siècle », volume dirigé par Alain CORBIN, avec BARA, Olivier, BRIFFAUT, Serge, CAROL, Anne, CORBIN, Alain, [et al.], Paris, Seuil, 2016, 471 p.

DENTIN, Paul, *Mémoires I. A l'aube du XX^e siècle. Souvenirs d'enfance (1902-1912)*, Paris, A. et J. Picard, 1979, 151 p.

DESSENE, Jean-Pierre, « Le pouvoir des fermiers en Artois (1770-1848) », p. 702-734, *Annales ESC*, 1983.

Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. Tome 5, Neuchâtel, 1930, 792 p.

DIÉBOLT Evelyne, *Les femmes dans l'action sanitaire, sociale et culturelle (1801-2001). Les associations face aux institutions*, Paris, Femme et associations (livre issu d'une thèse d'Etat sur travaux), 2001, 371 p.

DOSSE François, *L'histoire en miettes. Des « Annales » à la nouvelle histoire*, Paris, Ed. La Découverte, 1987, 268 p.

DOSSE, François, *Le pari biographique. Ecrire une vie*, Paris, 2005, 480 p., cité dans HENRY, Philippe, « Les écrits personnel, l'individu et l'histoire », p. 5-11, dans *Revue historique neuchâteloise. Autour des Archives de la vie ordinaire. Les écrits personnels et le retour de l'individu dans l'histoire* », n°1-2, Neuchâtel, 2009, 161 p.

DOWNS, Laura Lee, *Writing Gender History*, Londres, Hodder Arnold (Writing History), 2004, 209 p.

DROZ, Gustave, *Monsieur, Madame et Bébé, l'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, 1867, 392 p.

DUBY, Georges et PERROT, Michelle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident, tome IV – Le XIX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

DUBY, Georges et PERROT, Michelle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident, tome V – Le XX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

DUBY, Georges, « *Histoire des mentalités* » dans *L'histoire et ses méthodes*, (sous la dir. de SAMARAN Charles), Paris, Encyclopédie de la Pléiade, 1961, p. 937-966.

DUCRET, Jean-Jacques, *Jean Piaget, savant et philosophe*, volume I, Librairie Droz, Genève & Paris, 1984, 450 p.

DUCRET, Jean-Jacques, *Jean Piaget, savant et philosophe*, volume II, Librairie Droz, Genève & Paris, 1984, 540 p. (p. 457 à 997).

DUMOULIN, Olivier, *Marc Bloch*, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 2000, 330 p.

EBEL, Leana et BURKI, Aline, « Quels enjeux l'embauche de femmes immigrées en Suisse représente-t-elle dans le cadre d'une politique d'emploi sexuée ? L'exemple de l'horlogerie, 1946-1962 », p. 131-153, in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Lausanne, N° 22, 2006.

ECK, Hélène, « Les femmes sous Vichy. Femmes du désastre – citoyennes par le désastre ? », p. 287-323, in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome V. Le XX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

ÉLIAS, Norbert, *La Société de cour*, Paris, Calmann-Lévy, 1974, 323 p.

ELIAS, Norbert, *Über den Prozess der Zivilisation: sociogenetische et psychogenetische Untersuchungen*, t. I : *Wandlungen des Verhaltens in den weltlichen Oberschichten des Abendlandes*, t. II : *Wandlungen der Gesellschaft : Entwurf zu einer Theorie der Zivilisation*, Bâle, Haus zum Falken, 1939, KAMNITZER Pierre, (trad. française), *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, 320 p.

ERIKSON, Erik H., *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Paris, Flammarion, (1972 trad. Fr.), 328 p.

ERNOT, Isabelle, « L'histoire des femmes et ses premières historiennes (XIX^e – début XX^e siècle) », p. 165-194, *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 16, 2007.

ERNOT, Isabelle, *Historiennes et enjeux de l'écriture de l'histoire des femmes (1791-1948)*. Thèse de doctorat sous la direction de Françoise THÉBAUD (Université Paris 7), 2004.

FABRE, Daniel, (sous la dir de), *Écritures ordinaires*, Paris, Editions P.O.L. / Centre Georges Pompidou, BIP, 1993, 374 p.

FARGE, Arlette, *Des lieux pour l'histoire*, Paris, Ed. du Seuil, 1997, 148 p.

FAYET-SCRIBE, Sylvie, *Associations féminines et catholicisme. De la charité à l'action sociale, XIX^e – XX^e siècles*, Paris, Les Editions ouvrières, 1990, 211 p.

FEBVRE Lucien, *Histoire de Franche-Comté*, Marseille, Laffitte reprints, 1976, 306 p.

FEBVRE Lucien, *Pour une histoire à part entière*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1962 [Recueil d'articles], 859 p.

FEBVRE, Lucien, « Face au vent. Manifeste des Annales nouvelles », *Annales E.S.C.*, n° 1, 1946, p. 1-8.

FEBVRE, Lucien, « Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle, la religion de Rabelais », *Histoire des mentalités de la Réforme*, Paris, Albin Michel, 1942, 547 p.

FEBVRE, Lucien, « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », in *Annales d'histoire sociale*, (1939-1941), janvier 1942, vol 3 (1/2), p. 5-20.

FEBVRE, Lucien, *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, (1^{ère} Ed. 1953) & Paris, 1992 (2^e éd.) [Recueil d'articles], 455 p.

FEBVRE, Lucien, *La terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*, Paris, La Renaissance du livre, 1922, 471 p.

FEBVRE, Lucien, *Philippe II et la Franche-Comté, étude d'histoire politique, religieuse et sociale*, Paris, Honoré Champion Editions, 1911, 783 p.

FEBVRE, Lucien, *Un destin, Martin Luther*, Paris, Rieder, 1928, 314 p.

FERRETTI, Federico, « Géographie, éducation libertaire et établissement de l'école publique entre le XIX^e et le XX^e siècle : quelques repères pour une recherche », p. 187-199, in *Le Cartable de Clio. Revue suisse sur les didactiques de l'histoire*, GDH, Lausanne, Editions Antipodes, n° 13, 2013.

FOUCHARD, Dominique, « 1914-1918 : Bilan d'étape », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1 January 2003, Issue 77, p. 109-110, Archival Journals (JSTOR).

FOUCHARD, Dominique, *Le Poids de la guerre. Les Poilus et leur famille après 1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 287 p.

FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michelle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992), 765 p.

FRANCILLON, Denise (sous la dir. de), *Valérie de Gasparin, une conservatrice révolutionnaire : cinq regards sur une vie*, Le Mont-sur-Lausanne, Ed. Ouverture, 1994, 142 p.

FRANÇOIS, Etienne (sous la dir. de), *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse, 1750-1850*, Paris, Ed. Recherche sur les Civilisations, 1986, 319 p.

GAILLARD, François, *Cours de psychologie des difficultés scolaires*. Notes de cours prises par Borno Daniel, semestre d'hiver 2003-2004, Lausanne, UNIL, Faculté des Sciences sociales et politiques.

GARDNER, Howard, *Les intelligences multiples. Pour changer l'école : la prise en compte des différentes formes d'intelligence*, (trad. française Ph. EVANS-CLARK, M. MURACCIOLE et N. WEINWURZEL), Paris, Editions Retz, 1996, 236 p.

GAUNTLETT, David, *Media Gender and Identity*, London & New-York, Routledge, 2002 (Second Edition), 317 p.

GAY, Peter, *Une culture bourgeoise 1815-1914*, Paris, Ed. Autrement, 2005, 372 p.

GODET Philippe, Préface des *Pensées de Félix Bovet*, 1909, p. V-XXXIII.

GODET, Philippe, *Que faut-il penser du projet de Fusion des Eglises ?* Neuchâtel, Victor Attinger, Editeur, 1921, 31 p.

GOFFMAN, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, Les Editions de Minuit, 1973, 255 p.

GOYAU, Georges, *Autour du catholicisme social*, Série 3. Solidarisme, christianisme, socialisme, 1 vol., Paris, Perrin, 1907.

GRABER, Myriam, *L'épreuve cachée. Le cas d'étudiants d'Afrique subsaharienne en situation de migration et en formation de soins infirmiers en Haute Ecole Spécialisée*, Thèse de doctorat présentée à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, Genève, 2013, 370 p.

GRANGER, Christophe, et MAZUREL, Hervé, « L'histoire des sensibilités en cinquante classiques », *Vingtième Siècle*, Revue d'histoire, 2014, Vol. 123(3), p. 49-51, Cairn.info, Cairn-info – Revues.

GRASSI, Marie-Claire, « La lettre en archives : approche méthodologique », p. 73-81, dans SOHN Anne-Marie (dir.), *La correspondance, un document pour l'histoire*, Cahiers du GRHIS, *Identité et pratiques sociales*, n° 12, 2001, Publications de l'Université de Rouen, 2002, *passim*.

GRASSI, Marie-Claire, *Lire l'épistolaire*, Paris, Dunod, 1998, 194 p.

GREEN, Nancy, *Du Sentier à la 7^e Avenue. La confection et les immigrés. Paris / New-York 1880-1980*, Paris, Ed. du Seuil, 1998 (livre issu d'une thèse de doctorat), 461 p.

GREEN, Nancy, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002, 139 p.

GREYERZ, Kaspar von, « Ecriture de soi et lecture religieuse chez les protestants du monde germanophone en perspective confessionnelle », *Études de lettres*, 15 May 2016, OpenEdition Journal, p. 39-61. Édition électronique URL : <http://journals.openedition.org/edl/863>, DOI : 10.4000/edl.863, ISSN : 2296-5084.

GREYERZ, Kaspar von, « Ego-Documents : The Last Word ? », in *German History* – 28.03.2010, p. 273-282.

GUERRAND, Roger-Henri, « Espaces privés », p. 325-412, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 4, « De la révolution à la grande guerre », volume dirigé par PERROT, Michelle, avec CORBIN, Alain, GUERRAND, Roger-Henri, HALL, Catherine ... [et al.], Paris, Seuil, 1987.

GUERRY, Linda, « « Main d'œuvre étrangère » et marché du travail dans la région de Marseille (1918-1939). La question du genre », p. 26-34, *Hommes & Migrations*, n° 1263, septembre-octobre, 2006.

GUTERMANN-JACQUET, Déborah, *Les équivoques du genre : devenir homme et femme à l'âge romantique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 372 p.

HALL, Catherine, « Sweet Home », p. 53-88, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de) *Histoire de la vie privée*, tome 4, « De la révolution à la grande guerre », volume dirigé par PERROT, Michelle, avec CORBIN, Alain, GUERRAND, Roger-Henri, HALL, Catherine ... [et al.], Paris, Seuil, 1987.

HAMMANN, Gottfried et ROBERT, Michèle, « L'Eglise dans la société d'Ancien Régime », p. 270-315, in *Histoire du Pays de Neuchâtel*, Tome 2, Hauterive, Editions Gilles Attinger, 1989-1993.

HAMMANN, Gottfried, « Abram-François Pétavel, pasteur et professeur de belles-lettres (1791-1870) », p. 253-257, in SCHLUP, Michel (sous la dir. de), *Biographies neuchâteloises. Des Lumières à la Révolution*, Tome 2, Hauterive, Editions Gilles Attinger, 1998.

HAMMANN, Gottfried, « Eglises et communautés religieuses », p. 218-255, in BARRELET, Jean-Marc, (sous la dir. de), *Histoire du Pays de Neuchâtel. De 1815 à nos jours*, Tome 3, Hauterive, Editions Gilles Attinger, 1993.

HAMMANN, Gottfried, « L'Eglise au pays de Neuchâtel à travers son histoire », p. 32-33, in *Portrait du canton de Neuchâtel*, Neuchâtel, Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, 1995.

HAMMANN, Gottfried, « L'histoire religieuse neuchâteloise : un microcosme confessionnel entre ouverture et cloisonnement », p. 1-14, in *Cinq siècles d'histoire religieuse neuchâteloise : approches d'une tradition protestante*. Actes du colloque de Neuchâtel (22-24 avril 2004), Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Faculté des lettres et sciences humaines, 2009.

HEAD-KÖNIG, Anne-Lise, « Hommes et femmes dans la migration : la mobilité des Suisses dans leur pays et en Europe (1600-1900) », p. 205-225, in *Migrations internes et medium-distance en Europe, 1500-1900, 1^{ère} Conférence européenne de la Commission internationale de démographie historique*, Santiago de Compostela, 1993, vol 1. Europe.

HÉBRARD, Jean « La Lettre représentée. Les pratiques épistolaires populaires dans les récits de vie ouvriers et paysans », p. 279-365, in CHARTIER, Roger (sous la dir. de), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Arthème Fayard, 1991.

HENRY, Philippe, « L'histoire contemporaine et les écrits personnels en Suisse romande (XIX^e-XX^e siècles) », p. 5-7, *L'histoire contemporaine et les écrits personnels en Suisse romande (XIX^e-XX^e siècles)*, *Revue historique neuchâteloise*. Actes du colloque des Archives de la vie ordinaire (AVO) tenu à Neuchâtel le 22 novembre 2013, N° 1-2, Le Locle, Gasser, Le Locle, 2014, 122 p.

HENRY, Philippe, « Les écrits personnels, l'individu et l'histoire », p. 5-11, in *Autour des Archives de la vie ordinaire. Les écrits personnels et le retour de l'individu dans l'histoire*, *Revue historique neuchâteloise*, n° 1-2, Neuchâtel, 2009, 161 p.

HENRY, Philippe, et JELMINI, Jean-Pierre, *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles. Affectivité, sociabilité, réseaux*. Actes du Colloque de Neuchâtel, 27-28 mai 2005, organisé par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et les Archives de la Vie Ordinaire, Editions Alphil, 2006, 397 p.

HERVIEU-LÉGER, Danièle, *Vers un nouveau christianisme ? Introduction à la sociologie du christianisme occidental*, Paris, Cerf, 2^e édition, 1987, p. 231 à 247 et 261 à 270.

HIGONNET Anne, « Apparence, loisirs et subsistance », p. 303-332(333), in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michelle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

HOFSTETTER, Rita, *Genève : creuset des sciences de l'éducation (fin XIX^e-première moitié du XX^e siècle)*, Genève, Librairie Droz, 2010, 686 p.

HOUBRE, Gabrielle, « Demoiselles catholiques et *misses* protestantes : deux modèles éducatifs antagonistes au XIX^e siècle », p. 49-68, *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, t. 146, Paris, au siège la société, janvier-février-mars 2000.

HUMAIR, Jacques-André, BÉGUELIN, Sylvie et RODRIGUEZ, Philipp « Pierre Céréssole (1879-1945). Une vie au service de la paix ». Brochure éditée par la Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds, consacrée à l'exposition organisée en 2010 pour célébrer le nonantième anniversaire du Service Civil International (SCI) fondé par Pierre Céréssole, 2010, 39 p.

HUNT, Lynn, « Révolution française et vie privée », p. 21-52, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 4, « De la révolution à la grande guerre », volume dirigé par PERROT, Michelle, avec CORBIN, Alain, GUERRAND, Roger-Henri, HALL, Catherine ... [et al.], Paris, Seuil, 1987.

JABLONKA, Ivan, « L'enfance ou le voyage vers la virilité », dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la virilité*, vol. 2, Paris, 2011, p. 33-57.

JACKSON, John E., RIGOLI, J. et SANGSUE, D., *Être et se connaître au XIX^e siècle*, Genève, Métropolis, 2006, préface d'Alain CORBIN, 252 p.

JAQUIER, Véronique, et VUILLE Joëlle, *Les femmes et la question criminelle : délits commis, expérience de victimisation et professions judiciaires*, collection Question de genre, Zürich et Genève, Edition Seismo, 2017, 510 p.

JARY, David & JARY, Julia, *Collins Dictionary of Sociology* (Second Edition), 1998, 664 p.

JELMINI Jean-Pierre, *Pour une histoire de la vie ordinaire dans le Pays de Neuchâtel sous l'Ancien Régime. Plaidoyer pour une étude des mentalités à partir des écrits personnels*, Hauterive, Ed. G. Attinger, 1994, 187 p.

JORIS, Elisabeth, « Lieux de femmes dans l'espace public. 1800-1930 », p. 83-90, dans PAVILLON, Monique et VALLOTTON, François, *Actes du colloque à l'université de Lausanne, 11-12 novembre 1991*, Histoire et Société contemporaines (sous la dir. du prof. H. U. JOST), tome 13, Lausanne, 1992.

JORIS, Elisabeth, WITZIG, Heidi und ALT, Marianna, *Frauengeschichte(n) : Dokumente aus zwei Jahrhunderten zur Situation der Frauen in der Schweiz*, Zürich, Limmat Verlag, cop 1986, 578 p.

JORNOD, Joël, *Louis Turban (1874-1951), horloger de la Chaux-de-Fonds, et son monde : fragments de vies minuscules*, Neuchâtel, Editions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011, 158 p.

JUCKER, David, « Portrait en creux de ma belle-mère ou Histoire d'une « femme ordinaire » », p. 217-232, in *Revue historique neuchâteloise*, Neuchâtel, Année 154, 2017, n° 1-2.

JUCKER, David, RAMSEYER, Jacques, AUGSBURGER-BUCHELI, Isabelle, « L'évolution politique de 1815 à 1914 », p. 18-63, in *Histoire du Pays de Neuchâtel*, Hauterive, Editions G. Attinger, 1989-1993. - T. 3.

JUHEL, Christophe (sous la dir. de), *Rôles, statuts et représentations des femmes en Roussillon et en Europe méridionale du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2017, 202 p.

KÄPPELI, Anne-Marie, « De l'histoire des femmes à l'histoire des genres », p. 43-66, in *Féminin-masculin*, 1990.

KÄPPELI, Anne-Marie, *Le féminisme protestant de Suisse romande à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle*. Thèse de doctorat, Université de Genève, automne 1987, 403 p.

KÄPPELI, Anne-Marie, « Congrès de femmes et presse féminine genevois (1868-1914) », p. 77-82, dans PAVILLON, Monique et VALLOTTON, François, « Lieux de femmes dans l'espace public. 1800-1930 », *Actes du colloque à l'université de Lausanne, 11-12 novembre 1991*, Histoire et Société contemporaines (sous la dir. du prof. H. U. JOST), tome 13, Lausanne, 1992.

KÄPPELI, Anne-Marie, « Lorsqu'un regard féministe se met à l'œuvre... », p. 273-280, in *Revue suisse de sociologie*, Montreux, - Vol. 13, 1987, n° 2.

KÄPPELI, Anne-Marie, « Scènes féministes », p. 575-613, in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michelle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

KNIBIEHLER, Yvonne et FOUQUET, Catherine, *Histoire des mères. Du Moyen Age à nos jours*, Paris, Montalba, 1980 et Paris, Hachette, 1982, 359 p.

KNIBIEHLER, Yvonne, « Comment naît-on mère ? », p. 19-30, *Spirale*, 80(4), 2016.

KNIBIEHLER, Yvonne, « Corps et cœurs », p. 391-438, in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michelle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

KNIBIEHLER, Yvonne, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, PUF, (3e éd., Que sais-je ?), 2012, 128 p.

L'ECUYER, René, « La réminiscence. Facteur d'adaptation et d'affirmation de l'identité chez les personnages âgées », p. 105-107, in TAP, Pierre, (Ed.), *Identité individuelle et personnalisation*, Marseille, Privat, 1986.

L'ECUYER, René, *Le développement du concept de soi : de l'enfance à la vieillesse*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1994, 422 p.

La Bible. Traduction œcuménique. Edition intégrale TOB (3^e édition), Les Editions du Cerf, Paris VII^e, 1989, 3096 p.

LACROIX, Jean, « Correspondance au XIX^e siècle : l'esprit de la lettre », p. 155-200, *La correspondance (Edition, fonctions, signification)*. *Actes du colloque franco-italien des 5-6 octobre 1983, Aix-en-Provence*, Publications de l'Université de Provence, Centre aixois de recherches italiennes, Aix-en-Provence, 1984, 233 p.

LAHIRE, Bernard, « La Division sexuelle du travail d'écriture domestique », p. 504-516, *Ethnologie française*, XXIII, n° 4, 1993.

LAING, Ronald David, *L'io diviso*, Turin, Einaudi, 1974, [p. 196], 236 p., trad. frse, *Le Moi divisé*, Paris, Stock, 1979, 296 p., cité dans ACCATI-LEVI, Luisa, « Entre mari et enfants, aspects sociaux d'un conflit affectif », p. 199-221, *Annales E.S.C.*, mars-avril 1982, [p. 209].

LATGER, Hélène et WAGNIART, J.-F. (sous la coord. de), *Des femmes sans histoire ? Enseignement en Europe*, Paris, Editions Syllepse, 2005, 128 p.

LE GOFF, Jacques, *Saint-Louis*, Paris, Editions Gallimard, 1996, 954 p.

LE GOFF, Jacques, et CHARTIER, Roger (sous la dir. de), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz-C.E.P.L., 1978, 574 p.

LE GOFF, Jacques, et NORA, Pierre (sous la dir. de), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974, 3 vol., 230, 252 et 281 p.

Le Petit Larousse illustré, *Dictionnaire*, Edition 2008, 1811 p.

LEIMGRUBER, Matthieu, *Taylorisme et management en Suisse romande (1917-1950)*, Lausanne, Editions Antipodes, 2001, 183 p.

LEJEUNE, Philippe et BOGAERT, Catherine, *Le journal intime : histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2005, 506 p.

LEJEUNE Philippe, *Le Moi des demoiselles. Enquête sur le journal de jeune fille*, Paris, Seuil, 1993, 454 p.

LÉONARD, Emile G., *Histoire générale du protestantisme*, Paris, PUF, 1988 (1974), vol. 3., *Déclin et renouveau, XVIII^e – XX^e siècle*, 1632 p.

LEUBA, Jean-Louis (sous la dir. de), *Une vocation de femme. Geneviève MICHELI*, Journée commémorative du 7 août 1994, marquant le cinquantième anniversaire de l'arrivée de Geneviève MICHELI à Grandchamp, Co-édition Communauté de Grandchamp & Editions Ouverture, Le Mont-sur-Lausanne, 1996.

LIPIANSKY, Edmond-Marc, « L'identité personnelle », p. 21-29, in RUANO-BORBALAN, J.-CL., *L'identité*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, 1998.

MACMILLAN, James F., *Housewife or Harlot : The Plage of Women in French Society, 1870-1940*, Brighton, The Haverster Press, 1981, 229 p.

MAEDER, Alain, « Aspects neuchâteloise de l'émigration en Russie au XIX^e siècle », p. 133-152, in *Musée neuchâtelois*, Neuchâtel, 1991.

MANDROU, Robert, « Histoire des mentalités » dans *Encyclopaedia Universalis*, Paris, 1970, p. 436-438.

Manuel scolaire d'économie domestique, édité pour les femmes en 1960, sans référence.

MARC, Pierre, « L'école publique active ? D'un éphémère mariage en terre neuchâteloise. La Chaux-de-Fonds 1920-1930. Neuchâtel 1929-1939. Avec des contributions d'époque de Marguerite BOSSERDET, William PERRET et Gustave RICHARD », Université de Neuchâtel, juin 1998, 189 p.

MARTIN Marc, « Images du mari et de la femme au XX^e siècle, les annonces de mariage du « Chasseur français », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, tome XXVII, 1980, p. 295-311.

MARTIN, Jean-Michel, *Pierre Bovet, l'homme du seuil. Sa position par rapport à la pédagogie, à la psychanalyse et à la psychologie religieuse*, Cousset, Delval, 1986, 399 p.

MARTIN-FUGIER, Anne, « Les rites de la vie privée bourgeoise », p. 193-262, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 4, « De la révolution à la grande guerre », volume dirigé par PERROT, Michelle, avec CORBIN, Alain, GUERRAND, Roger-Henri, HALL, Catherine ... [et al.], Paris, Seuil, 1987.

MARTIN-FUGIER, Anne, *La bourgeoise. Femme au temps de Paul Bourget*, Paris, Grasset, 1983 (réimp. 1988), 315 p.

MARUANI, Margaret éd., *Femmes, genre et sociétés : l'état des savoirs*, Paris, Ed. La Découverte, 2005, 480 p.

MASNATA, Albert, *Christianisme et ordre social : éléments d'une doctrine*, Lausanne, Imprimeries Réunies, 1950 [tiré à part du *Semeur vaudois*, 28 janvier 1950], 24 p.

MATHIS, Charles-François, « « Comme un archet qui jouait sur mon âme » : l'individu face au paysage », p. 374-400, dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Histoire des émotions*, tome 2, « Des Lumières à la fin du XIX^e siècle », volume dirigé par Alain CORBIN, avec BARA, Olivier, BRIFFAUT, Serge, CAROL, Anne, CORBIN, Alain, [et al.], Paris, Seuil, 2016.

MATT, Susan J., Current Emotion Research in History : Or, Doing History from the Inside Out. In: *Emotion Review* 3, 1 (2011), S. 117–124.

MAUGUE, Anne-Lise, « Identités sexuelles en crises », p. 615-636, in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michelle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

MAURY, Léon, *Le Réveil religieux dans l'Eglise réformée à Genève et en France (1810-1850). Etude historique et dogmatique*, 2 vol., Paris, Fischbacher, 1892, 874 p.

MAZUREL, Hervé, « De la psychologie des profondeurs à l'histoires des sensibilités », *Vingtième Siècle*, Revue d'histoire, 2014, Vol. 123(3), p. 22-38, Cairn.info, Cairn-info – Revues.

MEAD, George-Herbert, *L'Esprit, le Soi et la Société*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 1963, 332 p.

MESMER Beatrix, *Ausgeklammert, eingeklammert / Bd. 1, Frauen und Frauenorganisationen in der Schweiz des 19. Jahrhunderts*, Basel und Frankfurt a.M., Helbing & Lichtenhahn, 1988, 366 p.

MIZAU, Marina, *Eco e Narciso. Parole e silenzi nel conflitto uomo-donna*, Turin, Boringhieri, 1979, 1988 [p. 18], 158 p., cité dans ACCATI-LEVI, Luisa, « Entre mari et enfants, aspects sociaux d'un conflit affectif », p. 199-221, *Annales E.S.C.*, mars-avril 1982, [p. 209].

MONVERT, Charles, *Histoire de la fondation de l'Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat*, Neuchâtel, 1898, 312 p.

MOSCOVICI, S. & LAGE, E., « Studies in social influence III: Majority versus minority influence in a group », p. 149-174, in *European Journal of Social Psychology*, 6, 1976.

MOSCOVICI, S. & PERSONNAZ, B., « Studies in social influence V: Minority influence and conversion behavior in a perceptual task », p. 270-282, in *Journal of Experimental Social Psychology*, 16, 1980.

MOSCOVICI, S. & PERSONNAZ, B., « Studies in social influence VI: Is Lenin orange or red ? », p. 101-118, in *Journal of Experimental Social Psychology*, 21, 1991.

MOSCOVICI, S. & PERSONNAZ, B., « Studies on latent influence using spectrometer method I: Psychologisation effect upon conversion by a minority and a majority », p. 345-360, in *Journal of Experimental Social Psychology*, 16, 1986.

MOSCOVICI, S. & VIGNAUX, G., « Le concept de Thémata », p. 25-72, dans GUIMELLI Christian, (Ed.), *Structure et transformations des représentations sociales*, Neuchâtel/Paris, Delachaux et Niestlé, 1994, 277 p.

MOSCOVICI, Serge, (sous la dir. de), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, 1984, 596 p.

MOSCOVICI, Serge, « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire », p. 62-86, dans JODELET Denise, (Ed.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, 424 p.

MOSCOVICI, Serge, « L'ère des représentations sociales », p. 34-80, dans DOISE, W. & PALMONARI, A. (Eds), *L'étude des représentations sociales*, Neuchâtel/Paris, Delachaux et Niestlé, 1986, 207 p.

MOSCOVICI, Serge, « Le domaine de la psychologie sociale », p. 5-22, in MOSCOVICI, S. (Ed.), *Psychologie Sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984b.

MOSCOVICI, Serge, « Les formes élémentaires de l'altruisme », p. 22-25, *Sciences humaines*, 103, 2000.

MOSCOVICI, Serge, « Notes towards a description of social representation », p. 211-250, *European Journal of Social Psychology*, 18, 1988a.

MOSCOVICI, Serge, « On social representations », chap. 8, p. 181-209, in FORGAS J.-P. (Ed.), *Social cognition: perspectives on everyday understanding*, London, Academic Press, 1981, 281 p.

MOSCOVICI, Serge, « The phenomenon of social representations », p. 3-69, in FARR, R. & MOSCOVICI, S. (Eds), *Social representations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984a, 412 p.

MOSCOVICI, Serge, *La machine à faire des dieux : sociologie et psychologie*, Paris, Fayard, 1988b, 485 p.

MOSCOVICI, Serge, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses Universitaires de France, [1961], 1976, 506 p.

MOSCOVICI, Serge, *La psychologie des minorités actives*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979, 275 p.

MOSCOVICI, Serge, *Les représentations sociales*. Actes du deuxième colloque sur la didactique de l'histoire et de la géographie, Paris, INRS, 1987.

MOSSE, Georges Lachmann, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997, 215 p.

MUCCHIELLI, Alex, *L'identité*, Paris, PUF (1999, 4^e éd.), 127 p.

MURISIER. Familles vaudoises, les unes de Saint-Saphorin dès 1533 et la région, les autres d'Ollon 1432 et Bex 1520.

MUTRUX, Paul, *Eglise et Christianisme social*, Sainte-Croix, Impr. G. Jeanrichard, 1913, 94 p.

NIENHAUS, Doris, SCHMID, Brigitte, GERBER Susanne et KÄPPELI, Anne-Marie, « Inventaire des études-femmes et « gender-studies » à l'Université de Fribourg, 1968-1994/Inventar Frauenstudien und Geschlechterforschung an die Universität Freiburg, 1968-1994 », Femmes et Université ; [coll. : Doris Nienhaus, Brigitte Schmid, Susanne Gerber, Anne-Marie-Käppeli], Commission « Femmes et université », Fribourg, Université de Fribourg, 1995, 37 f.

NOIRIEL, Gérard, « Immigrés et réfugiés en Suisse. Aperçu historique » (Book Review), in *Le Mouvement social*, 1 July 1989, Issue 148, p. 133 [Revue évaluée par les pairs].

NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Editions du Seuil, 2006, 3^e éd. (1992, 1988), 447 p.

OESER, Alexandra, « Le genre des histoires familiales. Fabrication de l'histoire en famille », p. 45 à 54, in *Le Cartable de Clio. Revue suisse sur les didactiques de l'histoire*, GDH, Lausanne, Editions Antipodes, n° 13, 2013.

OFFEN, Karen, « International Federation for Research in Women's History / Fédération internationale pour la recherche en histoire des femmes », p. 9-17, bulletin n° 2 de l'Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre – Mnémosyne, 2003a.

OFFEN, Karen, « Pionnière de l'histoire des mères. La contribution d'Yvonne KNIBIEHLER », p. 185-192, in BERNOS, Marcel et BITTON, Michèle. (sous la dir. de), *Femmes. Familles. Filiations : Société et histoire*, Presses universitaires de Provence, 2004. Référence électronique du livre : BERNOS, Marcel (dir.) ; BITTON, Michèle (dir). *Femmes. Familles. Filiations : Société et histoire*. Nouvelle édition [en ligne]. Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2004 (généré le 26 septembre 2018). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pup/6937>. ISBN : 9782821885509. DOI : 10.400/books.pup.6937. Compatible avec Zotero.

OFFEN, Karen, PIERSON, Ruth Roach et RENDALL, Jane éd., *Writing Women's History : International Perspectives*, Londres, Mac Millan, 1991, 552 p.

OPÉRIOL, Valérie, et PRAZ, Anne-Françoise, « Le genre en histoire : la construction du féminin et du masculin : dossier », p. 15-91, in *Le cartable de Clio : Revue romande et tessinoise sur les didactiques de l'histoire*, GHD, Lausanne, N° 13, 2013.

ORFALI, Kristina, « Un modèle de transparence : la société suédoise », p. 581-613, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 5, « De la première guerre mondiale à nos jours », volume dirigé par Antoine PROST et Gérard VINCENT, avec BODY-GENDROT, Sophie, LEVEAU, Rémi, ORFALI, Kristina, PROST, Antoine [et al.], Paris, Seuil, 1987.

PALLUAU, Nicolas, « La réception des travaux scouts de Pierre Bovet en France (1912 – décennie 1930) », p. 93-108, in *Paedagogica Historica – International Journal of the History of Education*, Vol. 50 (1-2), 2014.

PALMONARI, Augusto et CARUGATI, Felice, « Sviluppo dell'identità », p. 438-505, in BATTACHI M. W. (a cura di), *Trattato enciclopedico di psicologia dell'età evolutiva*, Padova, Piccin Nuova Libreria, 1988, 710 p.

PASSERINI Luisa, « Société de consommation et culture de masse », p. 433-454(456), in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome V. Le XX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

PATEMAN, Carole, *The Sexual Contract*, Stanford University Press, 1988, 264 p.

PAVILLON, Monique, « La femme illustrée des années 20. Essai sur l'interprétation de l'image des femmes dans la presse illustrée 1920-1930 », *Histoire et société contemporaines* (sous la dir. du prof. H. U. Jost), Tome 4, Lausanne, 1986, 194 p.

PAVILLON, Monique, « T. Combe, un écrivain populaire ? 1889-1905 : histoire d'un tournant dans l'œuvre littéraire de T. Combe ou du plaisir de conter au devoir de combattre l'esthétisme et la décadence », p. 107-131, in *Littérature populaire : peuple et littérature*, Colloque à l'Université de Lausanne, Section d'histoire, Université de Lausanne, 1989.

PAVILLON, Monique, et VALLOTTON, François, « Lieux de femmes dans l'espace public, 1800-1930, Actes du colloque de l'université de Lausanne, 11-12 novembre 1991 », *Histoire et société contemporaines* (sous la dir. du prof. H. U. Jost), Tome 13, Lausanne, 1992, 192 p.

PAYOT, J., *La morale à l'école (cours moyen et supérieur)*, Paris, Armand Colin, 1907.

PÉREZ, Juan A. & MUGNY, Gabriel, « Comparaison et construction sociale de la réalité », p. 139-158, dans MOSCOVICI, S. et MUGNY, G., (Eds), *Psychologie de la conversion. Etude sur l'influence inconsciente*, Fribourg, Delval, 1987, 278 p.

PERRET, Noëlle-Laetitia, *Croyant et citoyen dans un Etat moderne. La douloureuse négociation du statut des églises issues de la Réforme à Neuchâtel, 1848-1943*, Neuchâtel, Editions H. Messeiller S.A., 2006, 204 p.

PERROT, Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, 493 p.

PERROT, Michelle, *Mon histoire des femmes*, Paris, Seuil, 2006, 245 p.

PERROT, Michelle, « Avant et ailleurs », p. 17-20, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 4, « De la révolution à la grande guerre », volume dirigé par PERROT, Michelle, avec CORBIN, Alain, GUERRAND, Roger-Henri, HALL, Catherine ... [et al.], Paris, Seuil, 1987.

PERROT, Michelle, « En marge : célibataires et solitaires », p. 287-304, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 4, « De la révolution à la grande guerre », volume dirigé par PERROT, Michelle, avec CORBIN, Alain, GUERRAND, Roger-Henri, HALL, Catherine ... [et al.], Paris, Seuil, 1987.

PERROT, Michelle, « Figures et rôles », p. 121-186, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 4, « De la révolution à la grande guerre », volume dirigé par PERROT, Michelle, avec CORBIN, Alain, GUERRAND, Roger-Henri, HALL, Catherine ... [et al.], Paris, Seuil, 1987.

PERROT, Michelle, « Fonctions de la famille », p. 105-120, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 4, « De la révolution à la grande guerre », volume dirigé par PERROT, Michelle, avec CORBIN, Alain, GUERRAND, Roger-Henri, HALL, Catherine ... [et al.], Paris, Seuil, 1987.

PERROT, Michelle, « La famille triomphante », p. 93-104, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 4, « De la révolution à la grande guerre », volume dirigé par PERROT, Michelle, avec CORBIN, Alain, GUERRAND, Roger-Henri, HALL, Catherine ... [et al.], Paris, Seuil, 1987.

PERROT, Michelle, « La vie de famille », p. 187-192, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 4, « De la révolution à la grande guerre », volume dirigé par PERROT, Michelle, avec CORBIN, Alain, GUERRAND, Roger-Henri, HALL, Catherine ... [et al.], Paris, Seuil, 1987.

PERROT, Michelle, « Sortir », p. 539-574, in FRAISSE, Geneviève et PERROT, Michelle (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome IV. Le XIX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992.),

PERROT, Michelle, *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Paris, Rivages, 1984, 227 p.

PIERREHUMBERT, Blaise, *Le premier lien. Théorie de l'attachement*, Paris, Editions Odile Jacob, 2003, 416 p.

PINARD, Alphonse, [Les références au Pr. PINARD sont implicites et non explicites] *De la répression de l'avortement criminel. Rapport de H. BERTHÉLEMY et discussion MM. CAZENEUVE, GARÇON et PINARD [et al]*, Paris, Société générale des prisons, Marchal et Godde, 1917.

PIOLAT, Michel, HURTIG, Marie-Claude et PICHEVIN, Marie-France (sous la dir. de), *Le soi. Recherches dans le champ de la cognition sociale*, Neuchâtel et Paris, Delachaux et Niestlé, 1992, 283 p.

PLAMPER, Jan, Wie schreibt man die Geschichte der Gefühle ? William Reddy, Barbara Rosenwein und Peter Stearns im Gespräch mit Jan Plamper, in : Werkstatt Geschichte 54 (2010), S. 39–69.

PLANTÉ Christine (éd.), *L'épistolaire, un genre féminin ?* Paris, Honoré Champion Editeur, 1998, 305 p.

POIRIER, Philippe (dir.), *L'histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2008, 198 p.

POUBLAN, Danièle, « Affaires et passions. Des lettres parisiennes au milieu du XIX^e siècle », p. 373-406, in CHARTIER, Roger (sous la dir. de), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Arthème Fayard, 1991, 462 p.

POUBLAN, Danièle, « Ecriture et rôle social. La place des femmes dans une correspondance familiale au XIX^e siècle », p. 201-219, dans PLANTÉ, Christine, *L'épistolaire, un genre féminin ?* Honoré Champion Editeur, Paris, 1998.

PROST, Antoine, « La famille et l'individu », p. 61-114, in ARIES, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 5, « De la première guerre mondiale à nos jours », sous la direction d'Antoine PROST et Gérard VINCENT, Paris, Ed. du Seuil, 1987, (1999, 2e édition).

PROST, Antoine, « Frontières et espaces du privé », p. 13-154, in ARIES, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 5, « De la première guerre mondiale à nos jours », sous la direction d'Antoine PROST et Gérard VINCENT, Paris, Ed. du Seuil, 1987, (1999, 2e édition).

RAMSEYER, Jacques, « Maintien de l'ordre ou défense des libertés ? La République neuchâteloise face à l'Armée du Salut (1883-1898) », p. 275-286, in *Musée neuchâtelois*, 1987.

RAUCH, André, *L'identité masculine à l'ombre des femmes. De la Grande Guerre à la Gay Pride*, Paris, Hachette Littératures, 2004, 363 p.

RAUCH, André, *Le premier sexe. Mutations et crise de l'identité masculine*, Paris, Hachette Littératures, 2000, p. 297.

REVENIN, Régis, (éd.), *Hommes et masculinités. De 1789 à nos jours. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris, Ed. Autrement, 2007, 293 p.

RIOT-SARCEY, Michèle (sous la dir. de), *De la différence des sexes : le genre en histoire*, Paris, Larousse, 2010, 287 p.

RIPA, Yannick, *Les femmes dans la Société : une histoire d'idées reçues*, Paris, Editions Le Cavalier bleu, 2016, 163 p.

ROBERT, *Dictionnaire de la langue française en 9 volumes*, 1991.

ROBERT-GRANDPIERRE, Carlo, « Grandchamp et Pierre Bovet », p. 122-130, in BARRELET, Jean-Marc et PERRET-CLERMONT, Anne-Nelly (sous la dir. de), *Jean Piaget et Neuchâtel : l'apprenti et le savant*, Lausanne, Payot, 1996.

ROCHEBLAVE-SPENLÉ, Anne-Marie, *Les rôles masculins et féminins. Les stéréotypes – la famille – les états intersexuels*, Paris, Presses Universitaires de France, 1964, 347 p.

ROCHEFORT, Florence, « Laïcisation des mœurs et équilibres de genre. Le débat sur la capacité civile de la femme mariée (1918-1938) », p. 129-141, *Vingtième siècle – Revue d'histoire*, n° 87, juillet-septembre, 2005.

ROLLER, Samuel, « Pierre Bovet, l'éducateur », in *Pierre Bovet et l'école active*, Cahier de l'Institut neuchâtelois, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1978, 257 p.

ROSSIER Jacqueline « Les archives de Monsieur et Madame Tout-le-Monde », le 12 juin 2006, dans *Veillées du Musée de l'Areuse, Boudry, le 14 juin 2006*, <http://www.le-muse.ch/500-Animations/veillee060612.htm>, site consulté le 26 janvier 2012.

ROTHENBÜHLER, Anne, *Le baluchon et le jupon : les Suissesses à Paris, itinéraires migratoires et professionnels (1880-1914)*, Neuchâtel, Alphil – Presses universitaires suisses, 2015, 326 p.

ROTH-LOCHNER, Barbara, « Correspondances familiales : le point de vue de l'archiviste », p. 17-28, dans HENRY, Philippe, et JELMINI, Jean-Pierre, *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles. Affectivité, sociabilité, réseaux*. Actes du Colloque de Neuchâtel, 27-28 mai 2005, organisé par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et les Archives de la Vie Ordinaire, Editions Alphil, 2006.

ROUGEMONT, Gilberte DE et BOVET, Ginette, *La Geste des Bovet de Grandchamp. Une page d'histoire en Romandie*, Communauté de Grandchamp, Areuse, 1992, 76 p.

ROUSSIAU, Nicolas et BONARDI, Christine, *Les représentations sociales. Etat des lieux et perspectives*, Sprimont, Editions Pierre Mardaga, 2001, 250 p.

ROYNETTE, Odile, « La construction du masculin de la fin du 19^e siècle aux années 1930 », p. 85-96, in *Vingtième siècle. Revue d'histoire : Histoire des femmes, histoire des genres*, Paris, Presses de Sciences Po, n° 75, juillet-septembre 2002.

RUCHAT, Martine, *Edouard Claparède (1873-1940) : à quoi sert l'éducation ?*, Lausanne, Editions Antipodes, 2015, 391 p.

RUCHAT, Martine, *Correspondance (1914-1940) Claparède, Edouard, 1873-1940*, Antipoff, Hélène, Firenze, L.S. Olschki, 2010, 255 p.

RUCHAT, Martine, « Modèles, systèmes et méthodes dans l'éducation correctionnelle en Suisse romande, 1820-1914 », in *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 15 novembre 2003, p. 15-26.

RUFFIEUX, Roland, *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande, 1891-1949*, Fribourg, Ed. Universitaires, 1969, 564 p.

SCHALLER, Zélie « Epistolarité familiale : la correspondance d'Auguste Viatte avec ses parents (1918-1927), p. 122-140, in *Autour des Archives de la vie ordinaire. Les écrits personnels et le retour de l'individu dans l'histoire*, *Revue historique neuchâteloise*, n° 1-2, Neuchâtel, 2009.

SCHLUP Michel, « Félix Bovet. Bibliothécaire, professeur et historien (1824-1903) », p. 50-56, in *Biographies neuchâteloise. De la Révolution au cap du XX^e siècle. Tome 3*, Hauterive, Editions Gilles Attinger, 2001.

SCHNEGG, Alfred, « Le XIX^e siècle neuchâtelois », p. 13-31, in *Musée neuchâtelois*, 1968.

SCHOR, Ralph, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996, 347 p.

SCOTT, Joan Wallach, *Parité ! L'universel et la différence des sexes*, Paris, Albin Michel (traduction de *Parité ! Sexuel Equality and the Crisis of French Universalism*, University of Chicago Press, 2005).

SECRÉTAN, Charles, *La question sociale*, La Petite Bibliothèque du chercheur, Lausanne, A. Imier, 1886 et *Etudes sociales*, Lausanne, F. Payot, 1889.

SENNETT, Richard, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Ed. du Seuil, 1979, 282 p.

SHORTER Edward, *Naissance de la famille moderne XVIII^e – XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1977, 379 p.

SMITH, Bonnie G., *The Gender of History. Men, Women and Historical Practice*, Cambridge, Harvard University Press, 1998, 306 p.

SMITH, Bonnie, *Les Bourgeoises du Nord*, Paris, Ed. Perrin, 1989, 234 p. (traduction de *Ladies of the Leisure Class. The Bourgeoises of the Northern France in the Nineteenth Century*, Princeton University Press, 1981).

SOHN Anne-Marie, « Les rôles féminins dans la vie privée : approche méthodologique et bilan de recherche », p. 597-623, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1981.

SOHN Anne-Marie, *Chrysalide. Femmes dans la vie privée XIX^e – XX^e siècle*, 2 vol., Paris, Publications de la Sorbonne (livre issu d'une thèse d'Etat), 1996a, 1095 p.

SOHN, Anne-Marie (dir.), *La correspondance, un document pour l'histoire*, Cahiers du GRHIS, *Identité et pratiques sociales*, n° 12, 2001, Publications de l'Université de Rouen, 2002, *passim*, 109 p.

SOHN, Anne-Marie « Entre deux guerres. Les rôles féminins en France et en Angleterre », p. 165-195, in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome V. Le XX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

SOHN, Anne-Marie et THELAMON, Françoise (sous la dir. de), *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?* : actes du colloque, Rouen, 27-29 novembre 1997, Paris, Ed. Perrin, 1998, 444 p.

SOHN, Anne-Marie, « Les attentats à la pudeur sur les fillettes et la sexualité quotidienne en France (1870-1939) », p. 70-111, *Violences sexuelles*, n° spécial de Mentalités, 1989, n° 3.

SOHN, Anne-Marie, « Nature des corpus et diversité des approches historiques », p. 93-103, in SOHN Anne-Marie (dir.), *La correspondance, un document pour l'histoire*, Cahiers du GRHIS, *Identité et pratiques sociales*, n° 12, 2001, Publications de l'Université de Rouen, 2002, *passim*.

STERN, Daniel, *Le monde interpersonnel du nourrisson*, Paris, Le fil rouge, PUF (1989 trad. Fr.), 381 p.

STUDER, Brigitte, « Le genre de l'histoire : histoire des femmes et historiographie suisse récente », p. 27-39, in *Bulletin du département d'histoire économique de l'Université de Genève*, 21, Université de Genève, 1990-91.

TAP, Pierre, « L'identification est-elle une aliénation de l'identité ? », p. 237-250, in Tap, P. (Eds), *Identité individuelle et personnalisation*, Toulouse, Les sciences de l'homme (Privat), 1979.

TEISSONNIÈRE, Paul, *Le christianisme social*, Bruxelles, Ed. du Foyer de l'âme [ca 1933], p. 281-305.

THÉBAUD Françoise, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle », p. 85-144, in THÉBAUD Françoise (sous la dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Tome V. Le XX^e siècle*, Paris, Ed. Perrin, 2002 (première éd., 1991-1992).

THÉBAUD Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS-Editions, 2007 (première éd., 1998), 312 p.

THÉBAUD, Françoise, « Genre et histoire en France : les usages d'un terme et d'une catégorie d'analyse », p. 267-276, *Hypothèses 2004. Travaux de l'Ecole doctorale d'histoire*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2005b.

THÉBAUD, Françoise, « Genre et histoire », p. 44-63, in BARD Christine, BAUDELLOT Christian et MOSSUZ-LAVAU Janine éd., *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, 2004c.

THÉRAULAZ, Yvette, « L'altérité » dans *Chômage – Petit recueil de préjugés*, FAUX, Th., BRÜGGER A. et BROCHARD N. (sous la dir. de), ADCN, Association de Défense des Chômeurs de Neuchâtel, Editions G d'Encre, Le Locle, 2012, 70 p.

THOM, Deborah, « Women end Work in Wartime Britain », p. 297-325, in *The Upheaval of War Family, Work and Welfare in Europe, 1914-1918*, édité par WALL Richard et WINTER Jay, Cambridge, New-York, Melbourne, Cambridge University Press, 1988.

THOMANN, Charles, « L'engagement chrétien et social », p. 111-119, in BARRELET, Jean-Marc et PERRET-CLERMONT, Anne-Nelly (sous la dir. de), *Jean Piaget et Neuchâtel : l'apprenti et le savant*, Lausanne, Payot, 1996.

TIKHONOV Natalia, *Les étudiantes russes dans les universités suisses à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle : les raisons d'un choix*, Genève, 1996, 73, 29 f.

VEYRASSAT, Béatrice, « Notes pour une histoire sociale de la bourgeoisie marchande en Suisse (XIX^e siècle) », p. 15-26, in *Le Droit commercial dans la société suisse du XIX^e siècle*, Fribourg, Editions universitaires, 1997.

VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Correspondances conjugales 1914-1918. Dans l'intimité de la Grande guerre*, Edition établie et présentée par Clémentine VIDAL-NAQUET, Paris, Robert Laffont, 2014, 1061 p.

VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Couples dans la Grande guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, 678 p.

VIGARELLO, Georges, et HOLT, Richard, « Le corps travaillé. Gymnastes et sportifs au XIX^e siècle », p. 313-377, dans CORBIN, Alain (sous la dir. de), *Histoire du corps*, vol. 2, Paris, 2005, 440 p.

VINCENT, Gérard, « L'embarras des choix », p. 7-11, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 5, « De la première guerre mondiale à nos jours », volume dirigé par Antoine PROST et Gérard VINCENT, avec BODY-GENDROT, Sophie, LEVEAU, Rémi, ORFALI, Kristina, PROST, Antoine [et al.], Paris, Seuil, 1987.

VINCENT, Gérard, « Une histoire du secret », p. 155-390, dans ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (sous la dir. de), *Histoire de la vie privée*, tome 5, « De la première guerre mondiale à nos jours », volume dirigé par Antoine PROST et Gérard VINCENT, avec BODY-GENDROT, Sophie, LEVEAU, Rémi, ORFALI, Kristina, PROST, Antoine [et al.], Paris, Seuil, 1987.

VINCENT-BUFFAULT, Anne, *Histoire des larmes*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2001, Editions Rivages, 1^{ère} édition, 1986, 390 p.

VUILLEUMIER, Marc, *Immigrés et réfugiés en Suisse : aperçu historique*, Zürich, Pro Helvetia, 1992, 116 p.

WALCH, Agnès, « De l'âme sensible à l'avènement scientifique des émotions : la densification des émotions dans la sphère privée », p. 203-226, dans CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques et VIGARELLO, Georges, *Histoire des émotions*, tome 2, « Des Lumières à la fin du XIX^e siècle », volume dirigé par Alain CORBIN, avec BARA, Olivier BRIFFAUT, Serge, CAROL, Anne, CORBIN, Alain, [et al.], Paris, Seuil, 2016, 471 p.

WALCH, Agnès, *Histoire du couple en France de la Renaissance à nos jours*, Rennes, Editions Ouest-France, 2003 (lettre du 6 octobre 1914), 221 p.

WECK RODUIT, Anne-Sybille de, et PYTHON, Francis, *Mademoiselle : Fribourgeoises émigrées dans les empires d'Europe*, Fribourg, SHCF, 2017, 443 p.

WIERZBICKA, Anna, The "History of Emotions" and the Future of Emotion Research. In : *Emotion Review* 2, 3 (2010), S. 269–273.

WINNICOTT, Donald Wood, *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, 1975, 218 p.

WINNICOTT, Donald Wood, *Le processus de maturation chez l'enfant*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, (1978 trad. Fr.), 259 p.

WYLER, Alain, « Pierre Bovet et l'éducation chrétienne », p. 159-186, in *Pierre Bovet et l'école active*, Cahier de l'Institut neuchâtelois, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1978.

ZANCARINI-FOURNEL, Michelle, « Histoire des femmes, histoire du genre », p. 208-219, in DELACROIX Christian, FOSSE François, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas (sous la dir. de) « *Historiographies, I et II. Concepts et débats* », Gallimard, 2010, 1325 p.

ZEMON DAVIS, Natalie, "'Women's History' in Transition: the European Case", p. 83-103 from Volume 3, Issue 3, *Feminist Studies*, 1975.

Sites Internet visités, par ordre d'apparition

http://bpun.unine.ch/page.asp?sous_menu1=manuscrits&sous_menu2=personnelles, « Fonds Félix Bovet », site consulté le 11.10.2020.

<http://www.le-muse.ch/500-Animations/veillee060612.htm>, « Veillées du Musée de l'Areuse », site consulté le 06.09.2016.

<https://gw.geneanet.org/bourelly?lang=fr&iz=3&p=amy&n=babut>, site consulté le 09.09.2020.

https://gw.geneanet.org/connexion/?from=view_limit_redirect&url=http%3A%2F%2Fgw.geneanet.org%2Fbourelly%3F%3Dfr%26p%3Dcharles%2Bedouard%26n%3Dbabut, site consulté le 06.09.2016.

<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/046686/2002-12-19/>, ZASLAWSKY, Sandrine, « Bovet Félix », p. 1-3, 19.12.2002, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 29.11.2020.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Institut_Jean-Jacques_Rousseau, site consulté le 21.09.2020.

<https://www.unige.ch/archives/aijr/fonds/bovet/>, site consulté les 31.01.2017, 23.05.2018, 12.09.2020 et 21.09.2020.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Bovet, site consulté le 12.09.2020.

https://fr.scoutwiki.org/Pierre_Bovet, site consulté le 12.09.2020.

<http://www.bovet.org/bovet.web/>, site consulté à de nombreuses reprises.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F7991.php?topdf=1>, HEINIGER, Marcel « Immigration », 06.05.2008, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 11.01.2018.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Biographie#:~:text=Une%20biographie%20\(ou%2C%20en%20abr%C3%A9g%C3%A9,dans%20la%20vie%20du%20protagoniste](https://fr.wikipedia.org/wiki/Biographie#:~:text=Une%20biographie%20(ou%2C%20en%20abr%C3%A9g%C3%A9,dans%20la%20vie%20du%20protagoniste), site consulté le 30.09.2020.

<https://www.cairn.info/revue-les-etudes-sociales-2014-2-page-5.htm>.

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_des_Annales, « Ecole des Annales », site consulté le 07.12.2020.

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Habitus.htm#:~:text=D%C3%A9finition%20de%20Habitus&text=En%20sociologie%2C%20l'habitus%20est,au%20Moyen%20Age%20par%20habitus>, « *habitus* », site consulté le 08.07.2020.

<http://wp.unil.ch/egodocuments/>, site consulté le 07.09.2020.

<http://num-arche.unistra.fr/voces/notice/ego-document.xml>, site consulté le 07.09.2020.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Genre_\(sciences_sociales\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Genre_(sciences_sociales)), sites consultés le 11.09.2019 et le 13.10.2020.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Suffrage_f%C3%A9minin_en_Suisse, « droit de vote des femmes en Suisse », site consulté le 10.01.2018.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27814.php>, HEAD-KÖNIG, Anne-Lise, « Histoire des femmes », 22.05.2014, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 10.01.2018.

<https://www.unine.ch/u3a> « Université du 3^e âge », site consulté le 16.04.2019.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11532.php>, JEANNIN-JAQUET, Isabelle, « COULLERY Pierre », 03.03.2004, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 05.01.2018.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F23051.php?topdf=1>, AERNE, Peter, « PETTAVEL Paul », 18.08.2009, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 05.01.2018.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Delon, site consulté le 23.09.2020.

<http://www.historyofemotions.org.au/>, site consulté le 20.09.2020.

<https://www.mpib-berlin.mpg.de/forschung/forschungsbereiche/geschichte-der-gefuehle>, site consulté le 20.09.20.

AHR 2012 Conversation : “The Historical Study of Emotions”.

« History of emotions », Max-Planck-Institut für Bildungsforschung, Berlin.

<https://de.wikipedia.org/wiki/Emotionsgeschichte>, site consulté le 25.09.2020.

<http://books.openedition.org/pup/6937>, site consulté le 07.09.2020

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vertu/81689>, site consulté le 28.02.2018.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Sceaux_\(Hauts-de-Seine\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sceaux_(Hauts-de-Seine)), « Sceaux », site consulté le 13.03.2017.

<http://www.isa-sociology.org>, « Books of the Century », site consulté le 11.12.2015.

https://en.wikipedia.org/wiki/Jan_Ligthart, « LIGTHART Jan », site consulté le 18.04.2018.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Henry_James, site consulté le 10.03.2018.

<http://www.archives.vendee.fr/Mouilleron-en-Pareds>, « Mouilleron-en-Pareds », site consulté le 21.05.2018.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Une_maison_de_poup%C3%A9e, site consulté le 18.10.2017.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Citadelle_\(roman\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Citadelle_(roman)) « La Citadelle », roman, site consulté le 30.03.2018 et le 14.07.2019.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F48088.php>, HOFSTETTER, Rita et SANTINI-AMGARTEN, Bruno, « Ecoles privées », p. 1-2, 09.08.2012, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 01.05.2017.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10413.php>, GRUNDER, Hans-Ulrich, « Ecoles nouvelles », p. 1-2, 07.08.2014, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 01.05.2017.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Maria_Montessori, « Montessori, Maria », site consulté le 27.04.2017.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10431.php>, « Institut Jean-Jacques Rousseau », 25.01.2007, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 12.10.2015.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10402.php>, GRUNDER, Hans-Ulrich, (trad. SENGHER F.), « Ecole primaire », p. 1-12, 14.06.2012, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 12.10.2015 et le 15.07.2020.

www.larousse.fr/dictionnaires/francais/entremetteur_entremetteuse/30053, « entremetteur, entremetteuse », site consulté le 20.12.2017.

<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009086/2019-10-22/>, MAISON, Jean-Jacques, « Vinet Alexandre », 22.05.2013, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 13.05.2017, le 17.05.2019 et le 19.04.2020.

<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041424/2013-04-19/>, MEUWLY, Olivier, « SECRÉTAN Charles », 19.04.2013, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DSH)*, version électronique, consultée le 13.05.2017 et le 19.04.2020.

<https://emcivt.com/bible/strong-biblique-grec-oikodome-3619.html>, « édification », site consulté le 18.03.2019.

<http://noos.ch/kes/index.php?pg=2&lg=fr>, « Femmes et hommes chez les Quakers », site consulté le 03.05.2018.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10567.php>, PERRENOUD Marc, « CÉRÉSOLE, Pierre, 1879-1945 », 13.07.2005, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 21.03.2018.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27285.php?topdf=1>, KRAMER, Werner, « confirmation », 17.09.2007, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 16.05.2018.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Ir%C3%A9nisme>, « irénisme », site consulté le 13.05.2017.

<https://blogs.mediapart.fr/jean-pierre-marie-babin/blog/030414/transcendence-et-immanence> « immanence et transcendance de Dieu », site consulté le 16.05.2018. Extrait du livre *Suivre Jésus aujourd'hui*, BABIN, Jean-Pierre Marie, Novalis, Cerf, 2009, p. 222-225.

<http://www.christianscience.ch/FR/christianscience/index.php>, « Science chrétienne », site consulté le 16.05.2018.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Roland_de_Pury, « DE PURY, Roland », site consulté le 21.03.2018.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Rivi%C3%A8re, « RIVIÈRE, Jacques », site consulté le 26.10.2017.

https://fr.wikipedia.org/wiki/George_Fox, « Fox, George », site consulté le 21.03.2018.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Marc_Boegner, site consulté le 30.12.2020.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Indienne_\(tissu\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Indienne_(tissu)), site consulté le 26.11.2020.

https://www.persee.fr/doc/jso_0300-953x_1971_num_27_31_2328, « SCHLOESING, Emile », site consulté le 03.07.2019.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F45464.php>, HAMMANN, Gottfried, « MICHELI Geneviève », 14.01.2010, in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 11.12.201.

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lise_de_Pressens%C3%A9, « Elise DE PRESSENSÉ », site consulté le 19.05.2018.

<https://www.taize.fr/fr> et https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_de_Taiz%C3%A9, « Communauté de Taizé », sites consultés le 28.03.2017 et le 20.04.2020

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17427.php>, JORIS, Elisabeth, « Féminisme », p. 1-3, 03.06.2015, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 01.05.2017.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16497.php>, JORIS, Elisabeth, « Mouvement des femmes », 03.10.2013, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 05.01.2018.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fraternit%C3%A9_spirituelle_des_Veilleurs, « Fraternité des Veilleurs », site consulté le 19.05.2018.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Essor_\(Suisse\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Essor_(Suisse)), « Paul SUBLET », site consulté le 30.03.2017.

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11223.php>, CRIVELLI, Paola, « René Guisan », 13.03.2008, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 30.03.2017.

<https://www.grandchamp.org/>, site consulté à plusieurs reprises, dont le 21.01.2021.

Sites Internet visités, pour information, sans apparition dans les notes de bas de page

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F11118.php>, MÜTZENBERG, Gabriel, « FULLIQUET, Georges », 28.04.2003, in *Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS)*, version électronique, consultée le 21.03.2018.

https://fr.wikipedia.org/wiki/John_Wesley, « WESLEY, John », site consulté le 28.03.2018.

Liste des figures

- Fig. 1 : Format et type de papier utilisés dans les lettres, 1913 à 1917, p. 32.
- Fig. 2 : Nombre de lettres expédiées par année, entre 1903 et 1959, constituant le corpus, p. 130.
- Fig. 3 : Nombre de lettres par lieu d'expédition, p. 131.
- Fig. 4 : Expéditeurs et destinataires des lettres composant le corpus, p. 132.
- Fig. 5 : Fréquence des sujets abordés dans le corpus étudié et regroupés par thématique entre 1903 et 1959, p. 133.
- Fig. 6 : Représentation graphique du tableau de la figure 5, p. 134.
- Fig. 7 : Moyenne du nombre de pages par lettre sur six années, 1913 à 1918, p. 134.
- Fig. 8 : Moyenne du nombre de pages par lettre entre janvier et juin 1903, p. 135.
- Fig. 9 : La formation de l'identité selon le modèle tripolaire de Moscovici (1984), p. 138.
- Fig. 10 : Tableau répertoriant les qualités ou traits de caractère en catégories pour Amy Bovet, p. 174.
- Fig. 11 : Tableau répertoriant les qualités ou traits de caractère en catégories pour Pierre Bovet, p. 187.
- Fig. 12 : Tableau recensant les manifestations en lien avec le sentiment d'identité et la présentation de soi relevées à travers la correspondance pour Amy Bovet, p. 255.
- Fig. 13 : Tableau recensant les manifestations en lien avec le sentiment d'identité relevées à travers la correspondance pour Pierre Bovet p. 257.
- Fig. 14 : Nombre de lettres évoquant et écrites depuis Grandchamp, en nombre et pourcentage, p. 284.

Table des illustrations

- Illustration 1 : Première lettre d’Amy Babut, âgée de 12 ans, adressée à son grand-père, en 1890, p. 28.
- Illustration 2 : Lettre d’Amy Bovet-Babut, datée du vendredi 10 mai 1940, jour de l’offensive des forces armées allemandes dirigée contre les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France, p. 156 à 159.
- Illustration 3 : Photographie de Pierre Bovet, et, très certainement, de son épouse Amy, ainsi que de leurs deux enfants, Marc (1904-1948) et Jean-Jacques (1905-1990), à Zweisimmen, en août 1906, p. 197.

Liste des annexes

- Annexe 1 : Extraits de certaines lettres citées, p. 335.
- Annexe 2 : Tableau représentant le classement des bases de données comprenant la correspondance privée de la famille Bovet, p. 340.
- Annexe 3 : Forme des lettres expédiées entre 1913 et 1918, p. 341.
- Annexe 4 : Arbre généalogique des descendants de Pierre et Amy Bovet, née Babut, 1904 – 2008, p. 344.
- Annexe 5 : Famille Bovet – ascendants et descendants incluant la branche dont est issu Pierre Bovet, ainsi que de leurs conjoint-e-s, p. 345.
- Annexe 6 : Notion de pacte épistolaire – Extraits et citations, p. 346.
- Annexes 7 à 11 : Photographies d’Amy Bovet, seule ou en famille, p. 349 à 351.

Signification des signes

[...] Extrait ne suivant pas directement l'extrait précédent.

19?? Année incomplète.

(1932?) Année supposée, mais incertaine.

22.?.?.1917 Mois non mentionné.